



ÉCOLE DOCTORALE ESPACES, SOCIÉTÉS ET HUMANITÉS (ED-ESH)

Année : 2022

N° d'ordre 03

THÈSE DE DOCTORAT

Domaine : Sciences de l'Homme et de la Société

Mention : Sociologie

Spécialité : Sociologie politique

Présentée par : **Mamady DIÉMÉ**

**LE CONFLIT ARMÉ EN CASAMANCE :
SOCIOLOGIE DES ACTEURS DU TERRAIN**

Soutenue le 31 Mars 2022 devant le jury composé de :

Président : Oumar SY, Professeur titulaire, UASZ

Rapporteur : Ibou SANÉ, Professeur titulaire, UGB

Rapporteur : Roch Yao GNABÉLI, Professeur titulaire, UFHB, Côte d'Ivoire

Rapporteur : Paul DIÉDHIOU, Maître de conférences, UASZ

Examineur : Tidiane SANÉ, Maître de conférences, UASZ

Directeur de thèse : Moustapha TAMBA, Professeur titulaire, UCAD

DÉDICACE

Nous dédions ce travail à notre très chère maman, Mouskéba Bodian, décédée le 29 mars 2020, à qui nous rendons un vibrant hommage.

REMERCIEMENTS

Cette thèse est le résultat de recherche dans les bibliothèques et archives, d'enquête de terrain dans la ville de Ziguinchor, dans sa banlieue et dans les différents villages de sa région et de Sédhiou, d'entretiens approfondis et exploratoires auprès des combattants et ex-combattants, des réfugiés du conflit, de personnes ressources, d'associations, d'ONG, des structures de l'État, etc. Elle est donc résultat de la collaboration de plusieurs personnes. Nous exprimons tous nos remerciements à toutes les personnes qui de près ou de loin ont prêté à nos questions. Il s'agit de :

- **Moustapha TAMBA**, professeur titulaire de classe exceptionnelle d'abord pour sa disponibilité, son orientation, ses conseils, ensuite pour la qualité des observations et des suggestions et enfin, pour avoir accepté de diriger cette thèse ;
- **Paul DIEDHIOU**, Maître de conférences à l'UASZ, qui a bien voulu codiriger ce travail ;
- **Téxeira**, professeur de lettres pour son soutien sans égal quant à la correction du document ;
- **Dianoune DIATTA**, professeur de français, pour son soutien sans égal quant à la correction du document ;
- Parents, amis et étudiants du village de Broghoune de la commune de Sansamba, région de Sédhiou) ;
- Les professeurs du Département de sociologie de l'UASZ ;
- Mes enseignants de l'élémentaire, moyen et secondaire, pour la formation, l'accompagnement et orientation.
- **David DIONE**, pour son apport et soutien ;
- **Malamine DIEME**, pour son soutien sans égal ;
- Les ex-combattants du MFDC et combattants ;
- Les ONG nationales et internationales ;
- Les associations ;
- Tous ceux qui, de près ou de loin, ont facilité ou aidé à la réalisation de ce travail, et ont bien voulu collaborer dans nos recherches de terrain.

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Vue d'ensemble des régions de la Casamance.....	101
Carte 2 : Vue d'ensemble des régions de la Casamance.....	102
Figure 1 : Structure de l'état-major du MFDC.....	161
Figure 2 : Stratégie d'intervention des acteurs.....	224
Figure 3 : Déminage en Casamance.....	233

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACAD : Association culturelle Ageen Diambone
ACRA : Association de Coopération en Afrique et Amérique latine
ACPP : Assemblée de Coopération pour la Paix
AE/E : Afrique Enjeux
AGR : Activités Génératrices de Revenus
ANRAC : Agence Nationale pour la Relance des Activités en Casamance
APAD : Association euro-africaine pour l'Anthropologie du changement social et du Développement
APRAN/S.D.P : Association pour la Promotion Rurale de l'Arrondissement de Niassy/Solidarité-Développement-Paix
ARD : Agence Régionale de Développement
BM : Banque Mondiale
CCC : Collectif des Cadres casamançais
CICR : Communauté Internationale de la Croix-Rouge
CIPAC : Comité d'Initiative Sérère pour la Paix en Casamance
CRSFPC : Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance
CNAMS : Centre National d'Action Anti-Mine du Sénégal
CODESRIA : Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique
COSPE : Coopération pour le Développement des Pays émergents
CRS : Catholic Relief Service
CSP : Conseil Stratégique de Partenariat
CTSP : Comité de Transition pour le Salut du Peuple
DDR : Désarmement-Démobilisation-Reconstruction
DEA : Diplôme d'Études Approfondies
ECAAF : Espace de Capacitation et d'Accompagnement des Femmes
FISEAO : Fonds d'Intervention pour le Suivi-Evaluation des Activités des ONG
GRAPAC : Groupe de Réflexion et d'Action pour la Paix en Casamance
GRDR : Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural
IFAN : Institut Fondamental de l'Afrique Noire
IRD : International Relief Développement/USDA
MAC : Mouvement Autonome de la Casamance

MFDC : Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance
MOFEPAC : Mouvement des Femmes pour la Paix en Casamance
OCB : Organisations Communautaires de Base
OEV : Orphelins, Enfants Vulnérables
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OUA : Organisation de l'Unité Africaine
PADEC : Programme d'Appui au Développement de la Casamance
PEPAM : Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire
PFPC : Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PPDC : Projet Pôle de Développement Casamance
PROCASE : Programme d'Appui au Développement Socioéconomique pour le retour définitif de la Paix en Casamance
PTIP : Programme Triennal d'Investissement Public
RADDHO : Rencontre Africaine des Droits de l'Homme
RDD : Reconstruction-Désenclavement-Développement
RRDD : Réconciliation-Reconstruction-Développement-Durable
SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SYAFD : Synergie d'Action pour la Formation et le Développement
UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor
UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UE : Union Européenne
UGB : Université Gaston Berger de Saint-Louis
USAID : Système d'Aide des États-Unis.

GLOSSAIRE DES TERMES

Usoforal : Il signifie "se serrer les mains ou les coudes" en langue diola. En termes clairs, il signifie "Aidons-nous". Aujourd'hui, ce terme est utilisé par les femmes dans la recherche de la paix en Casamance. Il renvoie à la signification symbolique en langue diola qui signifie l'union, un principe fédérateur.

Kabonketor : Se pardonner mutuellement en langue diola. Le terme est utilisé dans le conflit pour demander aux combattants le dépôt des armes et la paix en Casamance. Il est utilisé par les femmes des « *Usana* » qui se sont mobilisées en tenue traditionnelle pour demander aux combattants de cesser la guerre. Il signifie aussi se pardonner en langue diola.

Kusana : Veut dire "un fromager" en langue diola. Un arbre qui a une représentation sociohistorique et symbolique en milieu diola. Il tient lieu d'espace sacré par les femmes pour les rituels traditionnels.

Sant'Egidio : C'est une communauté chrétienne née en 1968, au lendemain du concile Vatican II, à l'initiative d'Andrea Riccardi, à Rome. Au fil des années, elle est devenue un réseau de communautés présent dans plus de 70 pays dans le monde. Son objectif est de rassembler des hommes et des femmes de tout âge et de toute condition, unis par un lien de fraternité dans l'écoute de l'Évangile et dans l'engagement bénévole et gratuit pour les pauvres et pour la paix. Depuis le 15 février 2012, cette communauté intervient dans le processus de paix en Casamance. Elle joue le rôle de médiateur entre le MFDC et l'État du Sénégal.

Atika : En langue diola, le mot « Atika » signifie un combattant. Il est utilisé par le MFDC pour désigner la branche armée du MFDC qui est créée pour faire face aux attaques et menaces des forces de l'ordre.

Ousabarrial : Le terme renvoie au pardon, à la réconciliation. Il est aussi utilisé par les femmes de la zone de Sindian pour impulser le culte du pardon et de la réconciliation dans cette zone affectée par le conflit. Aujourd'hui, il porte le nom de leur GIE regroupant les femmes d'un village de la zone de Sindiane dans le cadre du maintien de la paix.

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	I
REMERCIEMENTS.....	II
LISTE DES CARTES	III
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	IV
GLOSSAIRE DES TERMES.....	VI
SOMMAIRE	VII
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE	4
APPROCHE THÉORIQUE, MÉTHODOLOGIE ET PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE.....	4
CHAPITRE 1 : APPROCHE THÉORIQUE	6
CHAPITRE 2 : APPROCHE CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	76
CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION DU CADRE D'ÉTUDE.....	101
DEUXIÈME PARTIE.....	110
CRISE EN CASAMANCE, LES PARCOURS INDIVIDUELS DES MEMBRES DU MFDC.....	110
CHAPITRE 1 : PARCOURS DES MEMBRES DU MFDC	112
CHAPITRE 2 : INTÉGRATION DANS LE MFDC	138
CHAPITRE 3 : PERCEPTION DU MFDC SUR L'INDÉPENDANCE ET LEUR MOUVEMENT.....	175
CHAPITRE 4 : RAPPORTS ENTRE LE MFDC ET LES POPULATIONS.....	195
TROISIÈME PARTIE.....	219
IMPLICATIONS DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE MAINTIEN DE LA PAIX EN CASAMANCE	219
CHAPITRE 1 : INTERVENTION DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE/ONGS DANS LE PROCESSUS DE PAIX EN CASAMANCE	221
CHAPITRE 2 : EFFORTS DANS LE PROCESSUS DE PAIX.....	229
CHAPITRES 2 : LES ONGS FACE À LA PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT	264
CONCLUSION.....	275

BIBLIOGRAPHIE	279
WEBOGRAPHIE.....	285
INDEX DES MOTS UTILISÉS	287
ANNEXES.....	294
TÉMOIGNAGES	299
GUIDE D'ENTRETIEN	316
TABLE DES MATIÈRES	319

INTRODUCTION

Au lendemain des indépendances des pays africains survenues dans la décennie 60, plusieurs formations identitaires et séparatistes se sont soulevées contre les nouveaux États. En effet, l'émergence de nouvelles frontières deviendra la véritable source des maux africains. Ainsi, partout ailleurs en Afrique, on a assisté à des révoltes contre les conclusions des accords de la Conférence de Berlin de 1885 qui avaient tracé les frontières africaines sans tenir compte des différences ethniques, culturelles et linguistiques. Ce tracé hasardeux, illogique n'est pas étranger à la crise indépendantiste de 1982 de la Casamance au sud du Sénégal, même si elle a seulement éclaté en 1982, portée par le MFDC (Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance) qui réclame l'indépendance de la Casamance. Depuis cette date, la région s'est engouffrée dans un conflit séparatiste qui aujourd'hui a presque quatre décennies, et ses conséquences sont néfastes à la vie des populations. Il a bouleversé qualitativement les structures socioéconomiques.

Pour rappel de ce qui se passe dans cette région, il faut remonter au XVI^e siècle. En fait, pour comprendre le processus historique qui fonde les rigidités de la lutte armée en Casamance, nous pensons qu'il est important de partir de l'époque pré-coloniale avec l'arrivée des Portugais au XV^e siècle. La présence portugaise date de la seconde moitié du XV^e siècle dans le cadre des grandes aventures de navigation lancées par les monarques de la péninsule ibérique (Espagne et Portugal). Ce sont donc les Portugais qui, les premiers, à bord des caravelles, de la côte atlantique, ont franchi l'embouchure de la Casamance pour pénétrer progressivement à l'intérieur des terres.

Au XVII^e siècle, en 1645, le comptoir de Ziguinchor fut créé par les Portugais après leur installation à Cacheu plus au sud, dans l'actuelle Guinée-Bissau. La traite des esclaves se développa dans le comptoir de Ziguinchor. Cet établissement fut d'ailleurs administré par le gouverneur de Cacheu, Honorio Barreto, de 1837 à 1859. Si le Portugal fut présent sur le fleuve Casamance, la France avait fini de s'installer en aval et en amont, notamment à Carabane et à Sédhiou, dans l'actuelle moyenne Casamance. Ziguinchor, situé sur le même fleuve, ne permettait pas une continuité territoriale française d'amont en aval. À cause des tracasseries qu'ils subirent, les commerçants français demandèrent à leurs activités de s'approprier le poste portugais de Ziguinchor devenu contraignant à ces activités. Une convention est signée entre les deux pays avec des cessions de part et d'autre le 12 mai 1886. Toutefois, ce fut le 22 avril 1888 que la France prit possession de Ziguinchor. Ziguinchor devient prospère, entre autres, grâce au commerce de l'arachide. Du coup, il s'impose comme

un site meilleur que Sédhiou pour abriter le chef-lieu de l'administration coloniale de la Casamance. Le transfert de la capitale fut graduel. Il commence en 1904 pour prendre fin en 1909. De 1909 à 1960, l'activité commerciale durant cette période coloniale fit de la ville un pôle économique, démographique, social et culturel. Ziguinchor devient le port le plus important en Casamance. Toutefois, Sédhiou a gardé sa prépondérance intellectuelle puisqu'il abritait les premières écoles. De nombreux Casamançais y furent envoyés pour faire des études. Ce fut donc le siège de l'intelligentsia avec les instituteurs comme Ibou Diallo, Émile Badiane, Dembo Coly, Édouard Diatta, Doudou Sarr, Ibrahima Kane Diallo, Moustapha Diallo, Guibril Maguette Sarr. Ces « évolués » créèrent le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance en 1947 à Sédhiou. En fait, le sentiment de frustration vécu par les Casamançais vis-à-vis des « Nordistes » perçus comme des continuateurs de l'œuvre coloniale transparaissait à travers le discours de cette élite locale.

Certains Casamançais se sont sentis oubliés par les autorités suprêmes de l'État. C'est pour réagir contre une pareille situation que ces intellectuels casamançais ont formé des mouvements de revendication, dont entre autres le « MFDC » (de Émile Badiane), le "MAC" (Mouvement Autonome de la Casamance de Assane Seck et de Louis Dacosta) et le "réveil du MFDC" (par l'abbé Diamacoune et Nkrumah Sané...) pour réclamer une meilleure considération des populations casamançaises. Malheureusement, durant les décennies 50, 60, 70, les autorités basées à Dakar n'ont pas été attentives à leurs revendications. Cette attitude a poussé, dans les années 1980, d'autres à aller jusqu'à réclamer la séparation totale de la Casamance du reste du Sénégal. Ainsi en 1982, quand certains Casamançais ont décidé de marcher pour dire non à la soumission et au manque de considération dont elles se disaient victimes, l'État opta pour la répression et les arrestations massives accompagnées de tortures pour dissuader les membres ou sympathisants du MFDC et, dans le même temps, endiguer la naissance de toute idée pouvant remettre en cause l'unité nationale. Cette attitude de l'État du Sénégal a poussé quelques Casamançais à adhérer au MFDC. Ainsi, cette situation mit la région du sud dans un conflit total avec des conséquences jamais imaginées (pertes humaines et matérielles, migrations forcées, séparations des familles, etc.)

Comme il est d'usage classique dans la période contemporaine, on vit apparaître des institutions, des structures et des ONG pour la paix en Casamance. Dans la région de Ziguinchor, le contexte de leur apparition a créé une nouvelle donne dans l'échiquier socio-économique. En fait, l'objectif de toutes ces forces est d'améliorer le niveau de vie des populations à travers des projets ou des subventions. Durant les décennies 80 et 90, leur nombre ne cessa d'augmenter pour arrêter la guerre, créer la paix et reconstruire la

Casamance. L'État sénégalais, pour ne pas être en reste, créa l'Agence Nationale pour la Reconstruction Active de la Casamance (ANRAC).

Cette étude s'est fixée comme objectif de connaître les acteurs du conflit, vieux de près de quatre décennies. De 1982 à nos jours, un nombre important d'acteurs s'est impliqué dans le conflit, qu'ils soient officiels ou non. Nous privilégions l'approche sociologique qui consiste à saisir les biographies, les portraits, les projets de société des acteurs et les rapports entre ces acteurs, leurs rapports avec l'État central. Cette thèse est composée de trois parties.

La première partie, intitulée *Approche théorique*, comprend trois chapitres : elle est consacrée à la présentation du cadre théorique, de la méthodologie de la recherche, et de la présentation des lieux de l'étude. Dans le premier chapitre, il s'agit de l'élaboration de la problématique de recherche suite à une revue de la littérature. Le second porte sur la conceptualisation et la définition des concepts du sujet. Le troisième concerne la présentation et la délimitation du lieu de l'étude.

La deuxième partie, intitulée *Crise en Casamance, les parcours individuels des membres du MFDC*, est composée de quatre chapitres. Elle s'intéresse aux parcours individuels des membres du MFDC, au processus d'intégration dans le maquis ou le MFDC, à la perception des membres sur l'indépendance et sur le MFDC et aux rapports entre le MFDC et les populations.

La troisième partie traite de *l'Implication des acteurs de la société civile dans le maintien de la paix en Casamance*. Elle est composée de trois chapitres : intervention des acteurs de la société civile dans le processus de paix en Casamance, efforts dans le processus de paix et ONG face à la problématique de développement.

PREMIÈRE PARTIE

**APPROCHE THÉORIQUE, MÉTHODOLOGIE ET
PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE**

La première partie comprend trois chapitres : le premier est consacré à la présentation du cadre théorique, le second chapitre traite du cadre méthodologique de la recherche et le troisième est consacré à la présentation du milieu d'étude.

Dans le premier chapitre, nous exposons d'abord la revue critique de littérature ; ensuite, nous insistons sur les grands axes de la problématique, puis nous déterminons les objectifs et les hypothèses de la recherche, l'intérêt du sujet, les concepts clés de la recherche et, enfin, nous procédons à la construction du modèle d'analyse.

Dans le deuxième chapitre, nous présentons les grandes étapes de notre démarche méthodologique, l'échantillonnage et les difficultés rencontrées. Le troisième chapitre est consacré à la présentation du milieu d'étude.

CHAPITRE 1 : APPROCHE THÉORIQUE

1. CRISE CASAMANÇAISE EN QUESTION

Cette partie nous a permis progressivement de construire notre problématique de recherche en mettant l'accent sur les écrits portant à la fois sur les causes du conflit en Casamance, mais aussi les parcours individuels des membres du MFDC et de l'implication des acteurs dans sa résolution.

1.1. ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA QUESTION

Paraphrasant **CAMPENHOUDT L.V., QUIVY Raymond**, nous soutenons que « Tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum et peut être situé dans ou par rapport à un courant de pensée qui le précède et l'influence. Il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des objets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courants de pensée »¹. C'est dire que le chercheur ne peut faire un bon travail sans prendre en compte la littérature existante. En effet, en milieu universitaire, tout travail de recherche s'insère dans une tradition théorique et doit préciser l'état des connaissances sur un sujet particulier. Le chercheur doit alors procéder à une revue de littérature rattachée à son domaine de recherche afin d'identifier les théories et hypothèses pertinentes. Ce travail consiste à faire une critique des travaux réalisés sur l'objet d'étude. De ce point de vue, la revue critique de littérature consiste à une analyse critique de théories pertinentes au domaine de recherche, par la décomposition et la déconstruction de la logique interne de l'œuvre d'un ou de plusieurs auteurs. Elle consiste en une étude analytique et synthétique de la documentation existante qui peut être utile à la recherche. Elle nous permet de passer en revue les écrits portant à la fois sur le conflit, les causes, le rôle des acteurs mais aussi sur ceux qui abordent les parcours individuels ou trajectoires de vie des membres du MFDC.

1.1.1. Généralités sur le conflit

Comme dans tous les conflits armés, la crise casamançaise a eu des effets néfastes sur la vie des populations. Elle est le conflit le plus ancien de l'Afrique de l'Ouest et, selon **Ibrahima Gassama**², l'État ne livre pas les bonnes informations du point de vue de son évolution, ce qui a permis aux chercheurs de s'investir pour mieux comprendre la réalité de la

¹ CAMPENHOUDT L.V., QUIVY R., 1988, *Manuel de recherche en Sciences Sociales*, Paris, Bordas, p.40-41.

² Directeur général de la radio Zig FM dans son émission « *Au carrefour de la paix* ».

question. Ces chercheurs ont apporté des réponses ou des solutions de réponses à la compréhension des causes du conflit, de son évolution, etc. Ainsi, **Enaar Kullimaaro**³, dans son ouvrage intitulé *Un rêve habité*, fait une analyse critique et constructive du conflit en Casamance. Dans son étude, il met en exergue une analyse géopolitique du conflit. Dans cet ouvrage, **Kullimaaro** souligne que ce conflit ne touche pas toute l'étendue du territoire casamançais comme le prétend souvent le sens commun. La zone touchée reste essentiellement la région de Ziguinchor où réside la moitié de la population casamançaise. Cette situation nous permet de mettre en lumière le caractère particulier du conflit en Casamance qui fait penser à certains observateurs ou chercheurs (**Vincent Foucher** (2002), **Boucounta Diallo** (2009), etc.) que ce conflit est une affaire d'une seule ethnie diola. Puisque la région de Ziguinchor est en majorité dominée par l'ethnie diola, la centralité des séries de violences dans cette région explique ce particularisme. Il soutient également que le conflit a donné naissance au désordre et à l'insécurité.

Dans son travail, il traite de la question de l'identité casamançaise par opposition à l'identité sénégalaise émise par le MFDC. Cette question de l'identité est à l'origine du déclenchement du conflit, rappelle l'auteur. En effet, la quête de l'identité est la raison de la remise en cause de la problématique de l'État-nation théorisée par Léopold Sédar Senghor. Pour ce dernier, l'État-nation se construit en réalité à travers l'implication de toutes les couches du pays. Il a essayé dans son ouvrage de relater les propos de l'Abbé Diamacoune Senghor en montrant les fondements de sa lutte qui s'appuie sur l'histoire coloniale de la Casamance. Pour l'auteur, l'État du Sénégal a privilégié des héros comme Lat Dior, Alboury Ndiaye en excluant les vaillants guerriers casamançais tels que Sihalébé, Djignabo et Aline Sitoé Diatta. Ces derniers ont également contribué à la lutte pour la libération du peuple sénégalais. L'auteur souligne dans la même posture que Diamacoune a aussi dénoncé la non prise en compte de ces héros casamançais dans les programmes de l'école sénégalaise. Cette situation est la preuve de la révolte des Casamançais qui se voient écartés de l'État central du Sénégal. Quant aux militants du MFDC, dans leurs propos, ils considèrent qu'il y a une dissemblance entre le Sénégal et la Casamance en ce qui concerne la question de l'identité et la position géographique qui font de cette population les victimes du mépris culturel. De même, l'auteur montre à travers ses écrits que le conflit en Casamance a une dimension transfrontalière, car il implique les pays voisins du Sénégal tels que la Gambie et la Guinée-Bissau. En réalité, ces derniers ont longtemps été accusés par l'État du Sénégal d'avoir

³ EnaarKullimaaro, 2010, « *Un Rêve habité* », École de la Paix de Ziguinchor.

soutenu la rébellion casamançaise, précise M. Diatta⁴. C'est à partir de 1995 que les autorités sénégalaises et bissau-guinéennes se sont alliées à travers leurs forces armées pour défendre l'intégrité du territoire sénégalais. L'intérêt de cet ouvrage est d'avoir mis en évidence les causes et les conséquences du conflit en Casamance en insistant surtout sur le cadre identitaire et culturel considéré comme l'élément déclencheur. Ce travail nous donne des pistes de réflexion et surtout une vision plus large sur les causes du conflit et ses conséquences. Son apport est réel pour notre sujet de recherche, car il expose de manière détaillée les origines en mettant davantage l'accent sur l'approche identitaire du conflit.

Toutefois, il est important de signaler que l'approche identitaire mobilisée par l'auteur ne reste pas le seul référent pour expliquer les causes du conflit. En effet, le conflit en Casamance est loin d'être un conflit identitaire, même si la plupart des chercheurs investissant sur les conflits ont convoqué cette référence pour expliquer les causes du déclenchement. De même, le reproche que nous pouvons faire à son livre, c'est d'avoir consacré toute son attention sur la question identitaire pour expliquer les causes du conflit. L'auteur de cet ouvrage a passé sous silence plusieurs approches dans l'explication des causes du conflit en Casamance. En effet, la trajectoire de vie ou parcours des membres du MFDC serait un aspect important dans la compréhension des causes du conflit.

De même, les causes à la fois historiques, socioculturelles, économiques et politiques du conflit ont été largement évoquées dans les différents travaux (**Boucounta Diallo** (2009), **Dominique Darbon** (1988), **Jean-Claude Marut** (2010)). L'on retient généralement de ces écrits que la naissance du conflit peut être datée de 1947, année de la création du MFDC. Dans les années 80, avec la crise économique, le MFDC est réactivé et est renforcé par un sentiment de marginalisation et de frustration. En effet, dans son ouvrage intitulé *Crise casamançaise, problématique et voies de solution*⁵, **Boucounta Diallo** cherche à mettre en avant la problématique du conflit en Casamance. Son ouvrage a pour ambition de poser les véritables problèmes de la crise casamançaise. D'après lui, le 26 décembre 1983 marque un tournant décisif dans la gestion du conflit en Casamance qui, d'une simple crise identitaire, devient à partir de 1983 un conflit armé. Ce dernier a donné naissance à une branche armée du MFDC appelée « *Attika* ». Les raisons profondes de la rébellion se justifient par le mode d'administration et de gestion des terres par les autorités qui ont suscité une révolte, une

⁴ M. Diatta, membre de l'aile politique du MFDC dans un entretien qu'il nous accordé le 10/09/2018 à son domicile. Il déclare dans cet entretien que l'État du Sénégal a accusé les pays frontaliers (Gambie et Guinée-Bissau), surtout la Gambie du président Yaya Diémé, d'accepter l'implantation des cantonnements rebelles dans leurs frontières.

⁵ Boucounta Diallo, 2009, *Crise casamançaise, problématique et voies de solutions*, Paris, L'Harmattan.

violence et une manifestation de la population. En effet, la frustration casamançaise date de la période coloniale avec la création des quatre communes de plein exercice. En outre, durant cette période, l'administration coloniale s'est désintéressée de la partie sud du pays. La plupart des grandes infrastructures étaient centrées dans les communes. D'ailleurs, face à cette injustice, le gouverneur général Angoulvant avait adressé une lettre au gouverneur général du Sénégal le 29 septembre 1916 en ces termes : « *Jusqu'ici, l'administration de la colonie du Sénégal s'est trop désintéressée de cette portion lointaine (...), et c'est cette négligence regrettable qu'est due la persistance d'une situation intolérable. Je compte tout particulièrement sur vous pour mettre un terme à ces fâcheux errements et pour accorder à la Casamance la même attention qu'à n'importe autre partie de la colonie.* »⁶

Cette assertion du gouverneur, à l'époque, témoigne de la situation marginale de la Casamance, ce qui a du coup provoqué la réaction en 1916 des Casamançais dont le seul recours est la dénonciation. À cela s'ajoute aussi l'enclavement de la région sur le plan géographique. La Casamance, par rapport au reste du pays, est beaucoup plus en retrait, ce qui nourrit un sentiment de discrimination et d'exclusion au sein de la population. Ainsi, la frustration des Casamançais sera accentuée au lendemain de l'indépendance avec la mise en place de la loi sur le domaine national par les autorités. Ces dernières n'ont pas pris en compte les facteurs culturels qui constituent une chose sacrée pour ces populations casamançaises. En outre, parlant des effets du conflit, **Boucounta Diallo** a mis l'accent sur les causes, mais aussi les conséquences. Nous pouvons dire que ces écrits viennent éclairer la compréhension de notre sujet. Par ailleurs, ils nous ont permis de comprendre les causes profondes du conflit en Casamance qui sont dues aux mécontentements et aux frustrations de la population.

Contrairement à **Enaar Kullimaaro** qui, dans son analyse, s'intéresse à la cause identitaire, **Boucounta Diallo** s'attache aux facteurs historiques, géopolitiques et ethniques pour expliquer le conflit. Cette même approche culturelle ou identitaire du conflit en Casamance est abordée par **Geneviève Gasser** dans son article intitulé « *Manger ou s'en aller* » : *que veulent les opposants armés casamançais*⁷ ? Dans l'analyse des références du conflit, **Gasser** met en exergue deux dimensions fondamentales. La première repose essentiellement sur l'analyse ethno-régionale du conflit et la seconde sur des formes de revendications. Dans la première partie de son analyse, l'auteur voit le conflit en Casamance comme un conflit identitaire ou ethnique associé à un enjeu territorial imprécis. Cette

⁶ Boucounta Diallo, 2009, *ibid*, p.53.

⁷ Geneviève Gasser, 2002, « Manger ou s'en aller » : que veulent les opposants armés casamançais ? », in Momar-Coumba Diop, *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, p.459-498.

imprécision se fait sentir dans l'utilisation du terme « la Casamance » que **G. Gasser** désignait par le flou terminologique. Ce terme « casamançais » est toutefois associé, dans le langage courant au Sénégal, à celui de diola, un groupe ethnique majoritaire en Base-Casamance, pour reprendre l'expression de **Gasser**.

Toutefois, il est important de signaler que la Casamance a toujours été une région où il y avait souvent des tensions sociales ou politiques depuis les années 1970⁸. On note plusieurs manifestations, dont celle de 1982 qui situe précisément les débuts du conflit. Ces séries de manifestations représentent les seuls moments dans l'histoire de ce conflit où il existait une participation de population d'envergure à la cause nationaliste casamançaise, pour reprendre l'expression de **Gasser**. Pour l'auteur, l'année 1985 marque un autre palier dans l'histoire du conflit en Casamance. C'est la création d'une section armée de guérilla du MFDC portant le nom « *Attika* ». C'est une période charnière du conflit où l'on note plusieurs séries d'attaques dans certaines zones de la région. Dans cette deuxième partie de l'article, l'auteur met l'accent sur les conséquences du conflit en Casamance. Pour elle, la mise en place de la branche armée « *Attika* » est la conséquence de nombreuses violences survenues en Casamance. À cette même période, les exactions contre des prétendus délateurs et les rançonnements pour le soutien financier à la lutte armée deviennent fréquents.

Ce faisant, le recours à la violence, le pillage des boutiques, les vols de bétail ou les braquages de voitures sur les axes routiers étaient les seuls moyens à la branche armée « *Attika* » pour assurer leur survie. Ainsi, l'adhésion à la cause des nationalistes était la seule voie possible à la population vivant dans les zones de positionnement de la branche armée « *Attika* » pour échapper à la répression du MFDC. En représailles aux actions du MFDC, souligne **Gasser**, l'armée du Sénégal arrête et torture des centaines de personnes dont certaines sont exécutées. La population désemparée se retrouve prise en otage entre les deux protagonistes, dans un cycle d'alternance entre trêves et reprises des combats. Cet état de fait pousse une part de la population casamançaise qui, au début, a adhéré aux causes du MFDC à ne plus les soutenir. Du coup, cela a créé une importante scission au sein du mouvement armé, soutient l'auteur de l'article.

Dans cet ordre d'idées, elle essaie de mettre en lumière la position du leader du MFDC, l'Abbé Diamacoune, dans son intervention après une scission ressentie dans le camp de son mouvement. Son analyse sur le discours de l'Abbé Diamacoune révèle la position radicale du leader du MFDC qui défend l'idée de la non-sénégalité de la Casamance. Elle expose dans

⁸ Dominique Darbon, 1988, *Administration et le paysan*, Paris, Pédon, Afrique Noire, p.125.

son analyse que le leader du MFDC a sollicité en 1993 l'intervention de la France par le biais de son archiviste de l'époque, **Charpy**, de procéder à la recherche de l'histoire de sa région. Elle explique que malgré les justifications apportées par Charpy, l'Abbé Diamacoune reste toujours campé sur sa position habituelle : celle de l'indépendance de la Casamance. **René Capain Bassène** rebondit dans la même logique que cet auteur. Il explique dans son ouvrage intitulé *L'Abbé Augustin Diamacoune Senghor par lui-même et par ceux qui l'ont connu*⁹ le parcours et la position radicale de l'Abbé Augustin Diamacoune Senghor dans la lutte pour la libération de la Casamance. Cette position de Diamacoune Senghor démontre une fois de plus son engagement à la cause de la lutte.

1.1.2. Causes du conflit

1.1.2.1. Causes historiques et ethniques

Les causes à la fois historiques, géographiques, ethniques et culturelles du conflit ont été largement évoquées dans différents travaux (**Michael C. Lambert** (2002), **Mamadou Diouf** et **Momar-Coumba Diop** (1990), **Omar Diatta** (2008)). Les travaux de **Mamadou Diouf** et **Momar-Coumba Diop**,¹⁰ dans leur ouvrage collectif intitulé *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, s'inscrivent dans une dynamique clientéliste et linguistique. Ils montrent à travers leur ouvrage les bases de la construction de la nation sénégalaise et évoquent aussi la problématique et l'historicité du conflit en Casamance. Selon eux, l'histoire du conflit de la Casamance remonte à la période coloniale avec la codification administrative coloniale. Celle-ci s'est accentuée avec l'instauration des quatre communes (Dakar, Rufisque, Saint-Louis, Gorée). Cette instauration a favorisé un groupe ethnique (les Wolofs). Avec la colonisation, la langue wolof fut considérée comme celle du commerce et de la communication. En revanche, la politique culturelle n'a pas réussi à intégrer la société diola dans le tissu communautaire sénégalais. Pour ces auteurs, cette marginalisation a entraîné les revendications des Diolas qui se sentaient dominés par les « Nordistes ». En outre, ils démontrent à travers leurs écrits que les relations entre l'ethnie diola, l'État colonial et post-colonial furent essentiellement marquées par la confrontation.

Toutefois, il est important de signaler que la société diola est une société qui refuse toute forme de domination venant de l'extérieur. Au-delà de cet état de fait, **Mamadou Diouf** et **Momar-Coumba Diop** montrent au passage que la construction de l'État sénégalais s'est

⁹ René Capain Bassène, 2013, *L'Abbé Augustin Diamacoune Senghor par lui-même et par ceux qui l'ont connu*, Paris, L'Harmattan.

¹⁰ Mamadou Diouf et Momar Coumba Diop, 1990, *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala.

appuyée sur le modèle islamo-wolof pour asseoir les bases de sa constitution. Devant cette situation, les Diolas se sont sentis à la fois marginalisés et délaissés parce qu'ils ne se reconnaissent pas dans la construction de l'État colonial et post-colonial. En effet, le traitement politique a eu comme conséquence la mise à l'écart et la marginalisation de la Casamance. Ces causes ont contribué à la révolte de la population, induisant à la naissance du conflit en Casamance.

À cela s'ajoutent les travaux de **Michael C. Lambert**¹¹ dans lesquels il a évoqué l'histoire de la Casamance d'avant le colon français. En parlant de cette histoire, l'auteur montre le caractère spécifique des Diolas par rapport aux autres peuples de la Sénégalie. Dans sa démarche, il montre dès le début de ses travaux que les Diolas n'avaient pas un système politique centralisé. Cela montre la spécificité de cette ethnie diola qui, avant le système colonial, était considérée comme une société égalitaire et indépendante. Rappelons que les conflits sont toujours inhérents dans cette société opposant la plupart des villages pour des terres. En effet, ces conflits éclataient fréquemment entre les villages autour des rizières de bas-fonds, des terres de grande valeur qui séparaient les villages (**Lambert, *ibid.***).

Cela démontre parallèlement que le Diola est toujours lié à sa terre qui, culturellement, symbolise la richesse. Dès lors, la terre, qui constitue un bien sacré chez le Diola, a progressivement provoqué un conflit en Casamance. D'après l'auteur, si la Casamance dépendait administrativement de la colonie du Sénégal, la région gardait une identité distincte. Cette dernière s'explique par la forte influence lusophone, la façon dont la région se trouvait séparée du reste du Sénégal par la Gambie, et l'organisation sociale anti-hiérarchique des Diolas. Pour l'auteur de ce document, une des preuves qui démontrent cette identité de la Casamance reste la construction du chemin de fer des années 1920 et 1930. Ce chemin de fer avait relié tout le nord du Sénégal en une unité administrative centralisée autour de Dakar ; la Casamance était restée relativement à l'écart de ces évolutions. C'est l'idée qui est défendue par les indépendantistes. Pour eux, la Casamance n'a jamais été sénégalaise¹². Cette question de différence entre le Sénégal et la Casamance a attiré l'attention de plusieurs observateurs du

¹¹ Michael C. Lambert, 2002, « La marginalisation économique des communautés joola à la fin du XXe siècle », in Momar-Coumba Diop, *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, p. 355-373.

¹² Lors de l'entretien du 10/09/2018 avec M. Diatta, membre de l'aile politique du MFDC, instituteur à la retraite préférant garder l'anonymat pour son prénom, nous l'avons questionné sur le statut de la Casamance. Il soutient que la Casamance est différente et restera toujours différente du Sénégal. Dans son discours, il est revenu sur les deux fameuses lettres de Mamadou Dia à propos de la Casamance. Il déclare que Mamadou Dia a reconnu dans ses deux lettres le non-respect de la charte liant à l'époque le président Senghor et les membres de l'ancien MFDC et demande aux autorités sénégalaises de reconnaître l'indépendance de la Casamance. Il indique que ces deux lettres se trouvent dans le document « Casamance pays de refus ».

conflit et des membres du MFDC. Dans leur analyse, ils défendent l'idée du particularisme casamançais leur permettant de lutter pour recouvrer sa liberté. Cela démontre que ce caractère radical des idéologues les pousse progressivement à dire que la Casamance n'a jamais demandé son intégration dans le Sénégal. Elle n'en voulait pas, elle n'en veut pas, et n'en voudra pas. C'est le colon français qui a tenté une greffe Casamance-Sénégal qui n'a jamais réussi. Une situation que les indépendantistes ont dénoncée.

De ce fait, cette thèse des indépendantistes revêt plusieurs contradictions puisque du côté des autorités du Sénégal la question du statut n'est pas à l'ordre du jour. Ces contradictions ont nourri un sentiment de frustration des populations casamançaises. Cette période correspondait aux premières années au pouvoir du président Diouf. En effet, cette question casamançaise a été très importante durant le long mandat présidentiel du président Diouf. C'est durant cette ère que le déficit de gouvernance a montré ses limites et conduit dans son optique une guérilla vectrice de l'orgie de violence. Dans son analyse, **Lambert** montre que la terrible marche sur la gouvernance de Ziguinchor, en décembre 1982, correspond à la période où le président Diouf était au palais de la République. Il insiste sur le fait que durant la dernière moitié de la présidence de Diouf le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance a mené un combat souvent brutal pour réclamer l'indépendance de la région. L'article de **Lambert** fait état de la situation marginale d'une ethnie diola en Casamance. Certains d'entre eux ont été victimes d'un mauvais traitement dans l'administration, les conduisant à quitter leurs postes de travail.

D'autres, en revanche ont été assujettis dans les années 1980, avec les politiques d'ajustement structurel, à des emplois mal rémunérés et sans véritable sécurité, souligne l'auteur de l'article. Cette situation est vécue par les séparatistes comme une nouvelle forme de colonisation. La marginalisation des Casamançais est la conséquence des manifestations en Casamance (**Lambert, *ibid.***). Pour conclure ce chapitre, l'auteur soutient que le mandat présidentiel de Diouf a été couronné de conflits sans cesse en Casamance. Cela démontre que les violences en Casamance entraînent les séparatistes dans la poursuite des combats. Cependant, selon **Lambert**, malgré les efforts du gouvernement du président Diouf à l'époque pour apporter des solutions aux problèmes de la Casamance, les villages diola n'ont pas vraiment vu leur situation socioéconomique s'améliorer. Pour l'auteur, cette dure situation des Casamançais s'explique par la mauvaise politique du président Diouf favorisant les zones urbaines au détriment de celles rurales. Dans son analyse, **Lambert** évoque le problème d'intégration des intellectuels diola dans l'administration sénégalaise. Il déclare que malgré leur participation sans limites à la construction de l'économie sénégalaise dans les années

1950 et au début des années 1960, ils se sont intégrés relativement tard dans l'économie urbaine. Toutes ces difficultés sont la conséquence d'une frustration des Diolas qui se voyaient écartés ou exclus de la politique du président Diouf.

Toutefois, l'auteur de ce document montre que malgré l'amélioration des infrastructures dans cette région, le MFDC continue à défendre l'idée du séparatisme. Ceci démontre que la question de l'enclavement de la région n'est pas véritablement la cause principale de ce conflit. En fait, le MFDC continue d'une manière ou d'une autre à maintenir sa position radicale et demande, parallèlement, sa séparation d'avec le Sénégal. En effet, si **Lambert** évoque, dans ses travaux, le référent de l'identité et de la situation géographique à travers cet écran territorial qui isole à outrance la Casamance, il n'en demeure pas moins qu'il accorde aussi sa position. Plusieurs observateurs et chercheurs (**Omar Diatta** (2008), **Jean-Claude Marut** (2010), etc.) ont, dans leurs écrits, témoigné cette position qui le sépare géographiquement de la Casamance. On peut citer, entre autres, les travaux de **Jean-Claude Marut** et, d'**Omar Diatta**, mais aussi de certaines thèses mobilisées par les séparatistes casamançais. Cette situation géographique a été évoquée par **Omar Diatta**. Dans son ouvrage intitulé *La Casamance : Essai sur le destin tumultueux d'une région*,¹³ il montre que la situation géographique de la Casamance est un des facteurs qui ont sédimenté le séparatisme dans la tête des Casamançais. Il faut aller jusqu'au Cabinda, au Cachemire et au Lesotho pour rencontrer une pareille hérésie politico-géographique, pour reprendre son expression. Il reprend les propos du professeur **Joseph Ki-Zerbo** dans lesquels il déclare que « *la Gambie ressemble à une banane enfoncée dans la gueule du Sénégal* ». Partant de son document, l'auteur démontre que même le voyageur casamançais qui se rend à Dakar par la route traverse un pays étrangement étranger, qui a son hymne, son drapeau et son siège à l'ONU. Il ressort de cette analyse un caractère particulariste de la Casamance du reste du Sénégal. Un référent qui permet aux idéologues dans leur démarche de convaincre ces adhérents.

Cependant, il faut noter que l'argumentation de **Lambert** présente, à notre sens, des lacunes à cause de sa vision très sommaire et générale de ce conflit. Il raisonne comme si ce conflit est l'affaire d'une seule et unique ethnie, les Diolas. Or le MFDC est représenté par toutes les ethnies en Casamance, pour reprendre l'expression de **Diatta**. De ce fait, limiter ce conflit à une seule ethnie diola permet d'exclure une certaine frange de la population de la Casamance. Cet auteur accorde beaucoup plus d'importance à l'ethnie, même si les Diolas représentent une part importante dans le MFDC. Nous nous démarquons de la vision très

¹³ Oumar Diatta, 2008, *La Casamance : Essai sur le destin tumultueux d'une région*, Paris, L'Harmattan.

réductrice, voire sommaire de l'auteur sur le conflit qui n'essaie pas de convoquer les parcours de chaque membre du MFDC pour voir les différentes ethnies dans le mouvement. Cette approche moins exploitée par les chercheurs et observateurs du conflit nous permet d'identifier les principaux acteurs du conflit, qu'ils soient internes ou externes. Cette remarque est valable pour **Jean-Claude Marut** qui voit ce conflit comme une conséquence du refus des Casamançais d'appartenir à un territoire sénégalais. En effet, dans sa thèse de doctorat intitulée *La Question de la Casamance (Sénégal) une analyse géopolitique*¹⁴, il se focalise sur le conflit en Casamance. D'après lui, il semble que le vocable Casamance est apparu dans l'administratif sénégalais avant les années 1984 et comprend essentiellement la région de Ziguinchor et de Kolda. Son étude a pour but d'apporter un éclairage géopolitique sur le conflit en Casamance qui fut l'un des plus anciens d'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique subsaharienne. **Marut** explique que le conflit en Casamance ne s'étend pas sur l'ensemble de la partie sud-ouest du Sénégal, mais concerne plutôt une partie. En réalité, ce refus a engendré un conflit en Casamance soldé par la marche du 26 décembre 1982, marche à laquelle les forces de l'ordre ont tiré sur des manifestants, faisant de nombreuses victimes, soutient l'auteur.

À cela s'ajoute le référent de l'ethnie utilisé par la plupart des observateurs pour expliquer ce conflit. Contrairement à cette idée dominante qui voudrait que tout conflit en Afrique soit un conflit ethnique, le conflit en Casamance n'est pas ethnique, même si les Diolas sont majoritairement représentés. Dans la même perspective, il démontre parallèlement que le conflit casamançais est présenté comme opposant les Casamançais animistes et chrétiens aux « Nordistes » (majoritairement wolof et musulmans). **Marut** récuse cette idée, car 86% de la population casamançaise est musulmane¹⁵. D'ailleurs, le Blouf, qui est le pourvoyeur de la rébellion, est majoritairement musulman, précise l'auteur. Cette analyse rejette le caractère ethniciste et religieux du conflit en Casamance.

L'ouvrage de **Jean-Claude Marut** constitue un apport considérable pour notre travail. Il nous a montré que le conflit en Casamance semble résulter de considérations économiques, sociales ou culturelles préexistantes plus que l'absence d'espaces de débats pour les résoudre. Il nous a également permis de comprendre les causes de la manifestation de la population. En revanche, il est important de signaler que l'auteur de cet ouvrage a beaucoup plus consacré son travail sur l'aspect géopolitique qui l'a empêché de prendre en compte les motivations ou les causes de l'adhésion au MFDC. Même s'il a évoqué les causes du conflit en rejetant ce

¹⁴ Jean-Claude Marut, 1999, *La question de la Casamance une analyse géopolitique*, éd. Saint Denis.

¹⁵ Jean-Claude Marut, 2010, *Conflit de Casamance, ce que disent les armes*, éd. Karthala.

caractère non ethnique et non religieux de ce conflit, il est important de noter que ces deux aspects ne sont pas à écarter dans l'explication des causes du conflit en Casamance.

On peut aussi convoquer les travaux de **Mame Mactar Gueye** sur le conflit en Casamance. Dans son article intitulé « Crise casamançaise : les trois erreurs de Diamacoune¹⁶ », **Mame Mactar Gueye** essaie d'étayer la problématique de la crise casamançaise en mettant l'accent sur sa genèse et sa gestion. Pour lui, la problématique de la question casamançaise a évolué en même temps que le centre de gravité du conflit se déplaçait. En effet, il y a dix ans, à la fin des années 1990, on pouvait s'interroger sur la genèse et l'audience de la rébellion. Au début des années 2000, on pouvait se demander pourquoi elle avait perdu la guerre. On peut se demander aujourd'hui pourquoi l'État sénégalais ne l'a pas gagnée, et pourquoi elle est relancée. À ces questions, les raisons sont diverses, rappelle l'auteur. Pour lui, l'une des premières raisons de ces échecs est la mauvaise gestion de la crise, que ce soit du côté de l'État comme du côté du MFDC. Dans son analyse, il relate les erreurs commises par le leader du MFDC, l'Abbé Diamacoune Senghor, dans la gestion du dossier casamançais.

Dans un dossier si complexe, l'Abbé Diamacoune Senghor a induit tout un peuple dans une erreur si fracassante qu'il en fait subir des conséquences, pour reprendre son expression. Pour lui, cette gestion de crise si complexe ne doit pas dépendre de l'Abbé Diamacoune Senghor. Dès lors se pose un problème de succession après la mort du leader. Depuis lors, le MFDC reste un mouvement divisé à jamais. Mieux, un mouvement mal organisé, dont la succession pose d'énormes problèmes. Cette question, rappelle l'auteur, devrait être résolue avant la mort l'Abbé Diamacoune Senghor. Une autre erreur qu'évoque l'auteur dans cet article est l'incitation à la violence. Pour lui, l'Abbé Diamacoune Senghor était la principale cause des séries de violence en Casamance avec ses discours parfois radicaux et incitants. De par sa position ou son statut, l'Abbé Diamacoune Senghor a incité le MFDC à une violence accrue en Casamance. C'est ce qu'affirme **Jean-Claude Marut** dans son ouvrage *Le conflit de Casamance : ce que disent les armes*. Un ouvrage où il tente de cerner la crise casamançaise. Dans ce livre, il parle, entre autres, des erreurs de jugements de l'Abbé Diamacoune Senghor pour asseoir sa thèse indépendantiste, des exactions de l'armée sénégalaise qui s'est déroulée, en toute impunité, à l'endroit des civils, de même que celles des rebelles sur les populations. L'auteur a aussi fait état des années noires du MFDC, de ses « succès », divisions, etc.

¹⁶ Extrait d'un article « Crise casamançaise : Les trois erreurs de Diamacoune », publié le 09/01/2018 à Dakar par Mame Mactar Gueye, Bureau Politique du RDS, n°13.

Cependant, cet ouvrage, préviend **Marut**, s'inscrit dans l'analyse de l'histoire du conflit casamançais : même s'il s'attache à la chronologie des faits, pour en saisir le sens. Il a toujours considéré le mouvement indépendantiste casamançais comme étant la manifestation d'un point de vue politique. Qu'il plaise ou non, ce point de vue est une réalité. Il ne sert donc à rien de le nier ou de le diaboliser. D'ailleurs, l'auteur persiste à penser que c'est sa discrimination qui est à l'origine de la violence armée et de sa prolongation. Le problème est donc moins à ses yeux dans l'existence de ces représentations conflictuelles que dans l'absence ou l'insuffisance d'un espace public pour en débattre. L'initiative et l'organisation de la marche indépendantiste du 26 décembre 1982 portent la marque de Mamadou Sané, appuyé par les leaders locaux de la contestation.

Toujours dans son ouvrage, **Jean-Claude Marut** évoque le cas des meneurs. Parmi eux, on trouve Nkrumah Sané, résidant en France, et deux salariés de l'IFAN : Mamadou Diémé (natif de Diégoune, comme Nkrumah), laborantin, et Moustafa Camara, géologue. Ils se sont investis dans les quartiers périphériques de la ville, où les Diolas sont nombreux. En Basse-Casamance, on trouve des enseignants, des instituteurs, des directeurs d'école, des professeurs, à l'image d'Ansoumana Bodian, Edmond Bora, Sanoune Bodian ou Simon Malou. Ces leaders locaux ont tous participé aux luttes contre les déguerpissements des populations, parfois au profit des « Nordistes ». Mais, dans le noyau initial, explique l'auteur, on trouve également de jeunes scolarisés, engagés dans le mouvement lycéen, à l'image de Daniel Malou ou de Laurent Diamacoune Senghor, un neveu de l'Abbé Diamacoune Senghor. Rares sans doute sont ceux qui, parmi eux, imaginent la suite des violences en Casamance, rapporte **Jean-Claude Marut**. Précisant son analyse, **Marut** évoque que c'est de Diabir que tout a commencé. En effet, les réunions préparatoires de la marche du 26 décembre 1982 ont eu lieu en périphérie ouest de Ziguinchor, à Diabir, au bout de la piste de l'aérodrome. Comme l'explique l'auteur, le rituel animiste est retrouvé pour la circonstance, avec prestation de serment dans le bois sacré. La dernière réunion a eu lieu le 12 décembre. Elle fixe un objectif symbolique : descendre le drapeau sénégalais de la gouvernance, indique l'auteur. Il s'agit d'exprimer pacifiquement l'aspiration à l'indépendance. Face à certaines inquiétudes, Nkrumah Sané se veut rassurant : si ça tourne mal, tout est prévu... (selon Elinkine Diatta, Nkrumah aurait fait croire qu'en cas de besoin, le mouvement avait des armes¹⁷), (**Marut, *ibid.***). Les autorités sont au courant des préparatifs, ne serait-ce que par un

¹⁷ Lors d'un entretien de 2015 à Mangoukouroto, Abdou Elinkine Diatta, porte-parole et Secrétaire général de l'aile politique du MFDC a indiqué que Mamadou Nkruma Sané au débordement en Casamance et avait prévenu le MFDC.

tract indépendantiste distribué courant décembre. D'ailleurs, elles ont procédé à des arrestations préventives dans les jours qui précèdent la marche : Mamadou Sané (à Bignona) et l'Abbé Diamacoune en font les frais, mais la marche est maintenue.

Cependant, cet article de **Gueye** présente des limites. En fait, il a essayé de résumer le conflit en Casamance à la personne de l'Abbé Diamacoune Senghor ; or le conflit en Casamance est plus complexe qu'il pense. Certes, l'Abbé Diamacoune Senghor est le leader incontesté et incontestable du MFDC, mais la prise de décision reste un facteur à soulever. C'est dire que c'était une armée mexicaine où les prises de décision ne découlent pas forcément de l'autorité suprême. La personne désignée ne détient pas à elle seule la décision. L'Abbé Diamacoune Senghor s'opposait, semble-t-il, à l'utilisation des armes et au recours à la violence en Casamance. Mais le MFDC voulait toutefois faire face à l'armée du Sénégal, et ce pour dire que les événements successifs en Casamance ne sont pas obligatoirement décidés au sommet par le seul leader Abbé Diamacoune Senghor, mais aussi par d'autres membres. Les motivations à adhérer au MFDC sont diverses : simple volonté, victimes de spoliation, de torture ou d'humiliation de leurs parents, etc. Le maquis est devenu pour la plupart un endroit idéal pour se faire justice. Ceci témoigne de la complexité de cette crise puisque le MFDC, faudrait-il le rappeler, n'est pas un mouvement bien structuré, voire bien organisé. Les décisions peuvent découler d'une personne à une autre. Cette position de l'Abbé comme pacificateur a été soulignée dans l'ouvrage de **René Capain Bassène** intitulé *L'Abbé Augustin Diamacoune Senghor par lui-même et par ceux qui l'ont connu*¹⁸.

René Capain Bassène a montré la position de Diamacoune à partir de son témoignage et de ceux de son entourage. Diamacoune Senghor n'a pas pris part à une des rencontres des marcheurs du 26 décembre 1982. Mais sa prise de position par rapport à cette question lui a permis d'être nommé comme secrétaire général du MFDC. Son discours poignant sur la Casamance reposant sur l'équité, la légalité, la liberté du peuple casamançais démontre sa position radicale. De là, il a été considéré par les médias sénégalais comme producteur d'un discours nationaliste, indépendantiste et idéologiste.

1.1.2.2. Causes éducatives

Les références éducatives ont été abondamment mobilisées par certains auteurs (**Vincent Foucher** (2002), **Paul Diédhiou** (2011)) pour expliquer les causes du conflit en Casamance.

¹⁸ René Capain Bassène, 2013, *L'Abbé Augustin Diamacoune Senghor par lui-même et par ceux qui l'ont connu*, Paris, L'Harmattan.

En parlant du conflit en Casamance, **Vincent Foucher**¹⁹ identifie dès le début de ses travaux deux gammes d'explications presque canoniques. La première, qu'il considère fondamentale, repose essentiellement sur les différences culturelles existant entre la Casamance et le reste du Sénégal, entre la forêt et la savane, entre ethnies sahéliennes et ethnies guinéennes et entre civilisation du riz et civilisation du mil. Toutes ces caractéristiques montrent la particularité de la Casamance. Ce sont les arguments utilisés par le MFDC dans le recrutement des combattants.

Dans le même sillage, cet argument est avancé par le gouvernement du Sénégal qui, dans une certaine mesure, oppose l'identité ethnique « primitive » du MFDC au multiethnisme éclairé de la démocratie sénégalaise, soutient l'auteur de cet ouvrage. Des observateurs, des chercheurs et la presse évoquent tous le rôle que jouent les « bois sacrés » et les « fétiches », icônes de la culture casamançaise, dans la mobilisation du MFDC. Du coup, « *toute forêt prend facilement l'appellation « bois sacré », et le secret supposé du bois sacré permet tous les fantasmes*²⁰ ». Dans cette partie du travail, l'auteur revient sur la place des « bois sacrés » dans ce conflit. Pour lui, le facteur culturel doit être pris en compte dans l'analyse des causes du conflit en Casamance. Le MFDC utilise ce référent culturel pour mobiliser la population à adhérer à la cause de la lutte. Dans la seconde interprétation canonique qu'il considère plutôt économique ou politique, l'auteur est revenu sur la théorie du centre et de la périphérie, la modernité et la tradition. Cette thèse est la preuve du déséquilibre ou d'inégal investissement entre le Nord, considéré comme moderne, au Sud, traditionnel.

À travers cet article, **Foucher** tente d'apporter de nouveau un éclaircissement sur les rapports entre les deux parties en conflit. Ces rapports s'expliquent par un important flux migratoire des Casamançais vers Dakar à la recherche du travail. Cette situation s'expliquait une insuffisance d'infrastructures et des investissements. Cette situation insoutenable ou discriminatoire pousse la population casamançaise à la révolte et à la violence. Dans cet élan, **Foucher** tente d'accorder une critique par rapport à l'approche centriste de certains observateurs qui considèrent le conflit en Casamance comme une résultante d'une tension

¹⁹ Vincent Foucher, 2002, « Les « évolués », la migration, l'école : pour une nouvelle interprétation de la naissance du nationalisme casamançais », in Momar-Coumba Diop, *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala.

²⁰ En mars 1983, dans son n°382, le périodique Bingo titrait « La Casamance reprise par les démons de la forêt sacrée ». Sans véritables données, Geschiere et Van der Klei (1988) voient dans les bois sacrés (*ukin*) la vraie base organisationnelle du mouvement, une niche à l'abri du pouvoir, sous le contrôle des anciens. Curieusement, dans le même texte, Geschiere et Van der Klei notent que la version gouvernementale de la manifestation – « phénomène local organisé par quelques anciens » - n'est pas acceptable car les anciens sont trop « localistes » pour mener des actions collectives au nom de la Casamance..., extrait repris par Vincent Foucher dans son article, p.376.

entre modernité et tradition. Cette approche, pour l'auteur, est loin d'être une réalité, car les référents modernité et tradition ne sont pas des causes de la révolte des Casamançais.

Dans cet article, ce sont les puissances externes que sont l'État, les réformes administratives, les migrations nordistes, la mauvaise pluviométrie qui sont mises en exergue par **Foucher** pour déterminer inexorablement le devenir de la Casamance. Ce changement brutal a bouleversé l'identité diola que **Foucher** définit comme un cultivateur courageux, honnête, discret et travailleur. Pour montrer que ce Diola paysan n'a pas tracé son histoire puisqu'il a subi sans moindre contrainte son activité paysanne. Ce caractère intrinsèque du Diola est souvent repris par le MFDC dans ses discours pour montrer son attachement à sa région. Cette situation a poussé à l'État du Sénégal à penser au début du conflit que c'est un soulèvement de quelques paysans têtus. Dès lors, que ce soit du côté de l'État du Sénégal ou du MFDC, cette question n'était pas si sérieuse puisque le MFDC, dans leur revendication, demandait le départ de tous les fonctionnaires véreux du Nord dans leur territoire, souligne M. Diatta²¹. Ce qui a permis à **Foucher** de mobiliser les aspects de migration et de l'école dans l'explication des causes de ce conflit.

Dans son argumentation, **Foucher** insiste, au-delà du fait traditionnel du conflit, sur la scolarité de la région. Cela est aussi un des leviers qui lui permet de montrer la particularité de la Basse-Casamance des autres régions. La région de Ziguinchor qu'il considère comme atteignant un important taux de scolarité du Sénégal est le théâtre d'émeutes sanglantes. **Foucher** considère que la situation des tensions et des violences au sud du pays n'a pas aussi affecté son système scolaire. Son analyse révèle une situation étonnante de l'image de la région avec son instabilité qui, au vu des nombreux problèmes, englobe un taux de scolarité important. Cette carte scolaire apparaît comme une référence mobilisée par certains observateurs (**Foucher**) pour expliquer les causes du conflit. C'est l'exemple de la grève du lycée Djignabo de Ziguinchor des années 1980. Cette question a souvent provoqué une frustration et heurté certains esprits des Casamançais face aux émeutes de la grève du lycée

²¹ Lors de l'entretien du 10/09/2018, M. Diatta, membre de l'aile politique du MFDC et instituteur à la retraite, a indiqué que personne n'imaginait que ce conflit aller atteindre ce niveau de conséquences aujourd'hui désastreuses. C'est pourquoi, quand on interroge les membres du MFDC sur les origines du conflit, ils vous parlent souvent de l'aspect traditionnel du conflit en évoquant la culture diola. L'État a envoyé tous les fonctionnaires du Nord occuper nos terres. Les Casamançais le vivaient comme une nouvelle forme de colonisation et commençaient à se sentir comme des étrangers chez eux. Nos terres sont distribuées et vendues parce qu'il y a une nouvelle réforme à laquelle les Casamançais ne sont même pas associés ni consultés. Cette situation frustrante a poussé les Casamançais, au soir du 26 décembre 1982 à 17h, à occuper toutes les artères de Ziguinchor pour revendiquer le départ des Nordistes dans leur terroir. Du coup, cela a permis à certains observateurs d'aller jusqu'à dire que le conflit en Casamance est traditionnel ou ethnique. Cependant, il faut signaler que l'État du Sénégal, dans ses discours, considérait ce conflit comme une affaire de Diola mécontents. Une manifestation de quelques personnes ou paysans mécontents, qu'il faut résoudre par la violence. Aujourd'hui, c'est une épine dans leurs pieds dont personne ne peut vous dire avec exactitude son issue.

Djignabo de Ziguinchor. Cette question se révèle très riche en informations dans l'explication des origines du conflit. Il expose un ensemble d'éléments qui sous-tendent la révolte des Casamançais. Pour apporter un éclairage nouveau à cette interrogation, **Foucher** met en exergue la question scolaire au centre de l'analyse. Pour l'auteur de cet article, les différents incidents au lycée Djignabo au sud du pays ont bouleversé le système scolaire et provoqué de la frustration en Casamance. En montrant l'important de cette question de scolarisation dans son dispositif explicatif, **Foucher** nous fait savoir que l'école a participé à la construction d'une idéologie nationaliste. Là, **Paul Diédhiou**²² peut être pris comme une référence, même s'ils n'utilisent pas la même approche dans leur analyse ; toutefois, il évoque la question de l'école dans son ouvrage.

Dans le septième chapitre de cet ouvrage, **Paul Diédhiou** tente d'étudier les représentations sociales de l'école, laquelle a été rejetée au départ puis adoptée par les habitants diolas de l'« aire culturelle *ajamat* ». Il expose l'idée de la représentativité des intellectuels diolas dans l'administration sénégalaise. Il faut souligner dans leurs travaux une certaine complémentarité. Ils s'inscrivent tous deux dans la problématique fondée sur les liens entre « *le rejet au départ et l'adoption de l'école par les habitants diolas, mais aussi d'importants taux de scolarité de la région* ». Cette question posée par ces auteurs est d'ordre culturel car reposant sur une représentation sociale de l'école (**Paul Diédhiou**) et d'ordre politique (**V. Foucher**). Mais l'objectif est autre dans l'article de **Foucher**. Il cherche à comprendre, semble-t-il, comment l'école et la migration ont contribué à la naissance du nationalisme casamançais.

Analysant la naissance du nationalisme casamançais sous l'angle des « évolués », **Foucher** cherche à construire une nouvelle base d'une interprétation des origines du conflit. Et de rappeler, au sujet de la naissance du nationalisme, que la notion d'« évolués » organisée autour de l'école et de la migration a participé à la formation de l'identité régionale. Cette question est diversement appréciée par certains observateurs, notamment par **Paul Diédhiou**. Ce dernier le considère comme un mépris, un complexe d'infériorité qui est davantage ressenti chez les jeunes scolarisés ou installés dans les villes qui redécouvrent la culture qu'ils avaient reniée au départ²³. C'est d'ailleurs dans ce contexte de reniement de soi, qui n'est pas continu, souligne **Paul Diédhiou**, qu'il faut situer les idées de la plupart des Diolas instruits. Cependant, aliénés au tout début de leur parcours scolaire, la majorité de ces jeunes intellectuels casamançais finissent par redécouvrir leur culture d'antan. Cet aspect important

²² Paul Diédhiou, 2011, *L'identité joola en question (Casamance)*, Paris, Karthala, p.217-218.

²³ Paul Diédhiou, *op. cit.*, p.340.

dans l'analyse des causes du conflit n'a pas été évoqué par **V. Foucher** dans son article. Cet aspect, négligé au début de son analyse, a permis à certains auteurs comme **Paul Diédhiou** de mentionner les limites de son travail. Pour lui, le processus d'aliénation culturelle dont sont victimes dès les premières années de formation les « évolués » n'a pas été pris en compte. Du coup, souligne-t-il, l'analyse du nationalisme casamançais, mais surtout de la formation de l'identité casamançaise qu'évoque **Foucher** doit intégrer le couple aliénation (reniement de soi) et redécouverte des traditions. À la suite de son analyse, l'on retient globalement des écrits de **Foucher** que la naissance du mouvement de lutte peut être datée en Basse-Casamance dans les années 1945. Aux premières heures de sa création, le mouvement visait essentiellement l'affirmation d'une identité régionale, sans arrière-pensée séparatiste.

Dans les années 80, avec la crise économique, le mouvement est réactivé et est renforcé par un sentiment de marginalisation et de frustration. Ce sentiment peut trouver son paroxysme dans la migration des « Nordistes » et l'attribution des terres aux populations du Nord au détriment des autochtones²⁴. Ce contexte est important dans l'analyse du processus de création et de réactivation du MFDC qui, au début, avait comme vocation la lutte pour une meilleure considération des Casamançais. Dans son analyse, **Foucher** souligne qu'à la différence de certaines zones du Sénégal, l'émergence en Basse-Casamance d'une nouvelle classe d'évolués ruraux, s'est faite dans un antagonisme fort avec les élites politiques précédentes. Ce qui a sans doute contribué dans les années 1947 à la naissance du premier mouvement de revendication en Casamance impulsé par ce que Foucher appelle la nouvelle classe de pèlerins-fonctionnaires.

Dans cet article, **Foucher** met en exergue un certain dysfonctionnement de rapports entre les « évolués » qui ont réussi une ascension sociale en devenant des « cadres » de l'État sénégalais et les « évolués » en situation d'échec. Ces rapports difficiles, rappelle l'auteur, ont joué un rôle très important dans le conflit et créé une rupture entre les « cadres » nommés « casamanqués » et les populations. Cette rupture a provoqué un rejet d'une classe d'évolués appelée « cadres », à la gestion du conflit dont plus d'un sont considérés comme des Casamançais de nom. Cela nous amène à poser l'hypothèse de l'échec des différentes démarches utilisées dans le processus de résolution du conflit en Casamance. Une frange de la population considérée comme des « casamanqués » que les MFDC ne reconnaissent plus peut-elle jouer le rôle d'intermédiaire dans le cadre d'une résolution du conflit ? Cette

²⁴ Cité par Doudou Gueye dans un rapport intitulé « L'analyse de la question des déplacés du conflit casamançais. Trois décennies après », Université Assane Seck, 2015.

question semble importante dans l'analyse des facteurs d'échec du processus de paix en Casamance. Car le MFDC considère ces « cadres » comme les corrompus de l'État qui les poussent à s'opposer à l'idée du séparatisme. À cet effet, leur statut de médiateur ou d'intermédiaire n'est pas accepté à l'unanimité par le MFDC. Le MFDC s'est constitué, explique l'auteur, à peu près sans les « cadres ». Ses intellectuels les plus visibles sont les enseignants du primaire, du secondaire et sans doute l'Abbé Diamacoune Senghor. Pourtant, ces cadres casamançais, soutient l'auteur, ont manifesté leur volonté de soutenir le mouvement avec sincérité, après des années de répression violente des forces de sécurité sénégalaises contre leurs parents.

Dans le second aspect de son analyse, **Foucher** évoque la question des pèlerins déçus de l'État du Sénégal. Pour lui, la véritable base sociale du MFDC a été constituée par ces pèlerins déçus errant entre Dakar, Ziguinchor et leur village. Cela consiste à montrer que leur situation d'échec a favorisé la création d'un cadre de vie qui leur permet de revendiquer une meilleure considération. D'où la naissance du MFDC, un mouvement avec une identité politique qui, au début, n'était pas quelque chose de « sérieux », de réel, mais révélé par la suite. Cette idée de construction d'une identité de la Casamance séparée du Sénégal, rappelle **Foucher**, s'est développée pour la première fois à Ziguinchor pour un meilleur cadre de vie municipale ziguinchoroise. Ce qui confirme en outre que le conflit en Casamance est politique et non culturel et ethnique, puisque les référents mobilisés pour le justifier sont politiques, pour reprendre l'expression de **Paul Diedhiou**²⁵.

Contrairement à cette idée dominante qui voudrait que tout conflit en Afrique soit un conflit ethnique, l'on retient que le conflit en Casamance n'est pas ethnique. Ainsi, la revendication portée par les petits commerçants blancs et les métis portugais de la ville en est une illustration. Pour **Foucher**, cette revendication ne faisait aucune référence à une identité culturelle, ethnique ou historique, elle était simplement municipale et économique. Malgré son caractère extérieur, explique l'auteur, cette revendication est à l'origine du mythe de la Casamance comme lieu de potentialités extraordinaires inexploitées, un mythe qui figure en bonne place dans le credo du MFDC.

Dans ce même article, **Foucher** est revenu sur les causes ou origines du conflit en Casamance. Pour lui, la grande grève des années 1980 du Lycée Djignabo de Ziguinchor a

²⁵ Extrait du cours de Paul Diédhiou sur les techniques de résolution des conflits. Dans ce cours, Paul Diédhiou explique les causes du conflit en Casamance en insistant sur les référents mobilisés pour expliquer ce conflit. La plupart des chercheurs ont utilisé le référent culturel ou ethnique pour justifier les conflits en Afrique. Or le conflit en Casamance est différent de certains conflits en Afrique. L'indépendance de la Casamance est le seul référent mobilisé par le MFDC pour justifier les causes de la lutte. Il explique dans une partie de son cours que l'indépendance est la seule condition que met le MFDC dans la revendication.

provoqué et installé une culture de protestation en Casamance. Bien que les clivages casamançais/nordiste ne constituent pas à l'époque un enjeu, ils ont provoqué des sentiments de haine et de violence en Casamance jusqu'à coûter la vie à un élève. Son analyse révèle que ces soulèvements au Lycée Djignabo sont dus à l'attitude du proviseur et aux problèmes de fonctionnement de l'établissement. Face à cette situation, souligne l'auteur, les élèves ont organisé et occupé toutes les artères de la ville de Ziguinchor. Ce mouvement de manifestation a commencé à provoquer, dans les années 1980, la naissance ou la formation d'une nouvelle idéologie en Casamance. Désemparées par la tournure des événements en Casamance, les autorités sénégalaises tentent, sans succès, de faire intervenir les notables « traditionnels » et les femmes de « *Usana kasa* » pour l'apaisement. Ces femmes âgées, explique l'auteur, qui ont eu des expériences de gestion des problèmes collectifs ou internes et personnels, se sont regroupées en associations pour demander la paix à Ziguinchor. Cette grève du Lycée Djignabo, selon **Foucher**, a donné aux femmes « *Usana* » l'occasion de leur première sortie dans le cœur de la ville de Ziguinchor, à propos d'un problème fortement chargé politiquement. Ce fut une continuité dans leur démarche, car elles ont maintenu de cette manière toute l'évolution du conflit en Casamance, ce qui a sans doute poussé beaucoup de chercheurs à considérer le conflit en Casamance comme un conflit culturel, historique et ethnique. Du coup, les méthodes traditionnelles de résolution de conflit ont été mobilisées pour parvenir à une paix définitive en Casamance. Mais force est de constater que la plupart de ces méthodes utilisées sont vouées à l'échec, car le référent utilisé pour le justifier ne semble pas correspondre aux formes de revendication. Cet épisode, explique l'auteur, a néanmoins posé les bases d'une façon relativement nouvelle de revendiquer en Basse-Casamance.

1.1.2.3. Causes sportives et mécanismes de résolution du conflit

Le sport a été aussi utilisé comme référent par l'auteur pour justifier les causes de protestations en Casamance. En utilisant ce référent du football, **Vincent Foucher** explique comment cette activité sportive a acquis une popularité en Basse-Casamance. Pour lui, les résultats des années 1970 du Casa-Sport, l'équipe fanion de Ziguinchor, ont contribué à la cristallisation de l'identité casamançaise. Son analyse révèle une certaine succession d'événements qui a provoqué une protestation en Basse-Casamance. Après avoir remporté la première finale en juillet 1979, la seconde édition a été un cauchemar pour les supporters de l'équipe du Casa-Sport, car l'arbitre de la finale du match de la seconde édition a joué à leur

défaveur et ils ont perdu la coupe du Sénégal. Cela a suscité un vent de violence à Dakar et poussé les supporters de l'équipe à la révolte pour un acte de l'arbitre du match considéré comme un complot. Dans son analyse, l'auteur révèle que cette finale perdue par l'équipe de Ziguinchor était une grave erreur d'arbitrage qui avait poussé un certain nombre de joueurs et de supporters à réagir violemment, ce qui du coup, avait provoqué un clivage entre la Casamance et le Nord-Sénégal.

Dans la dernière partie de son article, **Foucher** insiste sur les événements du 26 décembre 1982. Il tient à rappeler qu'ils ne sont que la suite d'une nébuleuse oppositionnelle assez vaste à Ziguinchor. Par la suite, déclare l'auteur, le mécontentement général des jeunes scolarisés, le pouvoir émergent des femmes des « *Usana* », le traditionalisme culturel vigoureux autour de l'identité diola ont été utilisés par certains leaders (Mamadou Nkrumah Sané, Mamadou Sané, Momodou Diémé) pour justifier les raisons de la marche du 26 décembre. **Vincent Foucher** poursuit son analyse du conflit dans son article intitulé « Tradition africaine et résolution des conflits »²⁶. Dans cet article, il traite du conflit de Casamance en insistant beaucoup plus l'inefficacité des mécanismes traditionnels de résolutions du conflit en Casamance. Toutefois, il expose le conflit en Casamance qui, selon lui, a éclaté en 1982 lorsque des manifestants ont revendiqué l'autonomie de la région. Ce conflit oppose l'État du Sénégal au mouvement séparatiste du MFDC. Dans la première partie de son article, l'auteur met l'accent sur les associations rituelles féminines de résolution de conflit en Casamance. Ces associations ont activement contribué à la recherche de la paix en Casamance en lançant des appels à la paix et en organisant des cérémonies rituelles. De cet argument, **Foucher** met en exergue son analyse sur l'approche traditionnelle de résolution de conflit.

Parlant de ces associations rituelles féminines, il met l'accent sur l'association culturelle « Agèen-Diambone » et le « Usana » pour montrer l'aspect traditionnel dans la résolution du conflit. Ces associations se fondent sur l'hypothèse que dans l'authenticité des traditions, leur enracinement populaire et la force des attachements qu'elles suscitent, s'exprime la voix du peuple souffrant et que cette voix-là peut contribuer à désarmer les belligérants. **Foucher** montre que cette hypothèse ne fait pas l'unanimité aux yeux de certains observateurs, commentateurs ou protagonistes. Leur inscription dans le processus de paix est décrite par ces promoteurs et par beaucoup d'observateurs comme une mobilisation populaire et spontanée, unitaire et autonome. S'interrogeant sur leur crédibilité aux yeux de ces acteurs, **Foucher** montre que ces femmes ont acquis une grande visibilité dans le processus de paix depuis le

²⁶ Vincent Foucher, « Tradition africaine et résolution des conflits », in *Politix*, 2007/4 (n° 80), p.59-80.

début des années 2000. Ces associations, nous dit l'auteur, effectuent également des rituels visant à appeler à la fin des violences ainsi qu'à délier les partisans du MFDC des serments et des engagements rituels qu'ils auraient pris et qui les tiendraient attachés à la guerre. Dans cet ordre d'idées, il est important de montrer que l'argument soutenu par **Foucher** nous rappelle la dimension culturelle du conflit en Casamance.

Dans l'analyse du conflit en Casamance, certains auteurs (**Boucounta Diallo**), observateurs et commentateurs estiment que ce conflit est ethnique ou culturel, ce qui justifie l'implication de certaines associations culturelles dans le processus de maintien de la paix. Cette implication renvoie à l'idée qui voudrait que ce conflit soit un conflit ethnique puisqu'il est porté par l'ethnie diola. Or toutes les ethnies sont représentées, soulignent certains leaders du MFDC (Abdou Élinkine Diatta, Edmond Bora, etc.). Il est cependant important de tenir compte de l'argument de la dimension culturelle ou ethnique du conflit, car la plupart de ces associations rituelles (*Usana*) s'identifient ou se particularisent en association diola. D'où cette appellation *Usana* qui n'a que sa signification en diola, rappelant l'identité dans toute leur démarche. Outre cet aspect traditionnel de résolution de ce conflit, l'auteur a convoqué d'autres facteurs dans l'analyse du conflit en Casamance. Ces facteurs sont aussi déterminants dans l'analyse du conflit en Casamance. Ce sont les paradigmes et financements du conflit en Casamance qui ont aussi joué un rôle dans la gestion de ce conflit. L'article de **Vincent Foucher** est important, car il nous a permis de comprendre le mécanisme traditionnel de résolution du conflit en Casamance, d'appréhender les difficultés de sa résolution et d'identifier les acteurs qui interviennent dans le processus de paix, même s'il passe sous silence les conséquences du conflit en Casamance.

Au-delà des travaux de **Foucher**, **Madior Fall** et **Landing Diémé** de Sud Quotidien ont réalisé un dossier sur « Les 20 ans du conflit armé »²⁷. Ils soulignent que le conflit a eu lieu dans la partie la plus méridionale, la Casamance. D'après eux, le conflit s'est déclenché le 26 décembre 1982 et a surtout pris la forme d'une manifestation vers la gouvernance. Le 19 décembre 1982 est marqué par l'arrestation de 26 personnes appartenant au mouvement du MFDC, dont Abbé Diamacoune Senghor, soupçonné d'être le commanditaire de la marche. Selon ces auteurs, les fondements de la crise en Casamance sont liés à des facteurs endogènes et exogènes. En effet, durant la période coloniale, l'administration avait marginalisé une grande portion du Sénégal.

²⁷ Madior Fall et Landing Diémé, « Les 20 ans du conflit armé », journal Sud quotidien n° 2933, 14 janvier 2003.

De même, le pouvoir politique « indépendant » et son administration ont prolongé les modalités de l'administration coloniale. Les actions de développement étaient surtout axées sur le triangle constitué par les régions de Dakar, Saint-Louis, Kaolack et ses environs, tandis que le reste du pays était oublié. Ce qui favorisa ainsi une inégalité de développement au détriment des régions périphériques, y compris la Casamance. En outre, malgré les investissements qui y ont été faits, sa situation particulière a été renforcée par sa marginalisation. À cela s'ajoutent des facteurs culturels et sociaux. De plus, d'autres facteurs déterminants ont joué un rôle saillant dans le déclenchement du conflit, parmi lesquels nous avons la grande sécheresse de 1969 et de 1980²⁸. En réalité, cette grande sécheresse avait fortement touché le monde rural, en particulier les riziculteurs de la Casamance. Par conséquent, l'aridité des terres a entraîné un flux migratoire du monde rural vers la capitale, Dakar. On assista à un fort mouvement de migration des populations du nord vers le sud du pays.

À cela s'ajouta le choc pétrolier de 1973. Cela entraîna ainsi des conséquences sur l'économie du pays. Face à cette situation, l'État n'avait plus la capacité de faire face aux besoins du système éducatif et à l'insertion des jeunes diplômés, ce qui engendra un marasme social favorisant ainsi la naissance du mouvement séparatiste de la Casamance. D'après ces auteurs, la deuxième génération du MFDC fonde sa lutte sur les accords établis entre Senghor et Emile Badiane. Selon les tenants de cette thèse (Abbé Diamacoune Senghor), la Casamance a un statut particulier. Car des accords avaient été signés par le Sénégal et la Casamance pour accéder ensemble à l'indépendance, au moins pendant 20 ans, à l'issue de laquelle la Casamance pourrait prendre son indépendance. Le dossier de **Madior Fall** et de **Landing Diémé** nous a éclairé sur le problème du conflit en Casamance et sur son évolution. Ils nous ont permis de cerner les arguments mobilisés par le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance pour justifier leur lutte. La lecture de leurs écrits donne un aperçu sur l'ensemble des problèmes soulevés dans le dossier casamançais. Ils nous ont permis en plus d'avoir des connaissances sur certains facteurs qui ont provoqué le déclenchement du conflit en Casamance.

Toujours dans cette dynamique, il est important de convoquer les travaux de **Mamadou Diouf** et d'**Aminata Diaw**, dans leur communication intitulé *Ethnie et Nation*²⁹, pour appuyer ou illustrer les travaux d'autres chercheurs sur le conflit. À travers cette communication, ils

²⁸ Madior Fall et Landing Diémé, *op. cit.*

²⁹ Mamadou Diouf et Aminata Diaw, 1992, *Ethnie et Nation au miroir des discours identitaires : le cas sénégalais*, Séminaire du CODESRIA sur les conflits ethniques, Nairobi.

traitent de la question du conflit en Casamance en insistant sur les rapports ethnie-nation. Ils expliquent le conflit dans des termes de périphérie et de centre. Selon **Diouf** et **Diaw**, la compréhension du conflit s'inscrit dans un contexte national, plus précisément dans la faillite des stratégies de développement de l'État. Ce dernier est dès lors dirigé par une classe minoritaire qui ne gouverne pas en faveur de l'intérêt national. En effet, dans l'appareil étatique, selon les auteurs de ce document, toutes les couches sociales ne sont pas représentées, contrairement au discours senghorien qui voulait impliquer toute la communauté sénégalaise. Ils soutiennent que la grande partie de la population est seulement représentée par les notables locaux qui profitent de leur position entre l'État et la société. Du coup, cela s'est accentué par la mise en place du modèle islamo-wolof. D'après eux, la prépondérance de la langue wolof est due à trois facteurs. D'abord, dans la période coloniale, d'importantes villes ont été implantées dans les quatre communes (Saint-Louis, Rufisque, Gorée et Dakar). En effet, ces communes représentaient les sphères d'autorité et de représentation de l'administration coloniale. Cela s'explique par l'implantation des quatre communes dans les zones du nord qui les ont privilégiées. Ensuite, le second facteur est lié à la domination de l'économie arachidière. Le développement de l'économie arachidière dans la partie wolof a donné plus de poids à la confrérie musulmane. Enfin, le troisième facteur est la langue wolof utilisée comme la langue de la communication et celle de l'administration.

Ces logiques démontrent la wolofisation de la société sénégalaise. Face à cette situation, les autres communautés étaient obligées de s'intégrer dans le modèle islamo-wolof afin de bénéficier des privilèges économiques et politiques. Cela entraîna des problèmes et des frustrations dans les communautés attachées à leur culture, ces dernières ne se reconnaissant pas dans le modèle islamo-wolof et dans les institutions étatiques. Ces auteurs soulignent que la culture de l'arachide a participé à la marginalisation de la Casamance et a surtout renforcé son statut périphérique en faisant d'elle un réceptacle de main-d'œuvre domestique et agricole. C'est dans ce contexte de mécontentement et de frustration qu'est naît le conflit en Casamance.

Du point de vue sociologique, lorsqu'un groupe de population se sent marginalisé, moins représenté au sein des instances, voire étranger chez lui, il peut renvoyer à l'exclusion sociale. Ceci pour dire que les Diolas, dans la construction de l'État, se sont sentis depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours écartés de l'attelage gouvernemental. La Casamance est dès lors considérée comme une région trahie, voire oubliée, pour reprendre l'expression de **Mamadou**

Dia³⁰. Cela revient à nous projeter vers la théorie de la dépendance de **Samir Amin**, théorie à laquelle il explique les inégalités de développement entre le Nord et le Sud. Parallèlement, la Casamance, par rapport à sa position géographique la séparant du reste du Sénégal, souffre de cette situation. Cet état de fait ou cet « autre accident », pour reprendre l'expression de Donal Cruise O'Brien, allait favoriser les centres villes et faire de la langue wolof le réceptacle du modèle de l'administration et du commerce.

En se fondant sur l'article de **Donald Cruise O'Brien**³¹, **Mamadou Diouf** et **Momar-Comba Diop** font état de la constitution des principales villes du Sénégal, lesquelles se sont établies en milieu wolof. Cette marginalisation, selon les auteurs de ce document, est loin d'être un accident historique, mais plutôt un choix politique. Elle a laissé des séquelles en Casamance dont les conséquences sont le mécontentement des Diolas qui ne se reconnaissent ni dans les actions de développement, ni dans ce modèle islamo-wolof. Cette situation, pour ces auteurs, est vécue à l'intérieur de cette communauté diola comme une nouvelle forme de colonisation. Une stratégie adoptée par le pouvoir colonial pour mieux contrôler ces groupes ethniques. Ce qui allait, du coup, occasionner une revendication des spécificités socioculturelles comme mode de résistance à la logique de domination de l'État. Dans la même foulée, cette forme d'exclusion est également vécue par la population du sud comme une domination des « Nordistes », ce qui a provoqué une agitation ou une réaction de ce groupe face à ce système. L'ouvrage des deux chercheurs sénégalais nous a permis non seulement de comprendre la question de l'intégration des différentes ethnies au Sénégal, mais aussi de saisir ce vieux problème de la Casamance.

Cependant, il faut signaler qu'au-delà de ces informations utiles, leur argumentation présente des limites par rapport à leur analyse généraliste du conflit. Dans leur document, ils considèrent le conflit en Casamance comme une affaire d'une seule ethnie, les Diolas. Or, il faut le signaler, ce n'était pas l'ensemble de ce groupe ethnique diola qui s'était manifesté contre ce modèle. Dans leur immense majorité, les travaux des auteurs (**Makhtar Diouf**, **Mamadou Diouf** et **Aminata Diaw**) se sont attelés à des analyses historiques, politiques et sociologiques du conflit. Ainsi, les écrits de **Makhtar Diouf** sur *Sénégal, les ethnies et la nation*³² en sont un exemple pour éclairer la problématique du conflit en Casamance. Dans ses travaux, il montre que le conflit a été engendré par les abus et les injustices dans le domaine

³⁰ Propos de Mamadou Dia, à l'époque président du Conseil, cités dans l'ouvrage d'Oumar Diatta intitulé *La Casamance : Essai sur le destin tumultueux d'une région*, Paris, L'Harmattan, 2008.

³¹ Donal Cruise O'Brien, 1979, « Langue et nationalité au Sénégal : l'enjeu politique de la wolofisation », *Année africaine*, p.319-335.

³² Makhtar Diouf, 1998, *Sénégal, les ethnies et la nation*, Dakar, Les Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal (NEAS).

de l'occupation des terres. Cela lui permet de lier le rapport entre le départ de Senghor et l'éclatement du conflit. Il note que les frustrations sont moins perçues sous le régime de Senghor à cause de son appartenance ethnique et religieuse, contrairement au régime d'Abdou Diouf où il y avait beaucoup de tensions au sud. En effet, avec le régime du président Diouf, les rapports sont matérialisés par l'éclatement du conflit en Casamance. Il souligne, tout de même, que grâce au cousinage à plaisanterie entre Diola et Sérère, le président Senghor a pu maintenir les relations avec le sud et éviter l'éclatement du conflit. Ce caractère montre l'intérêt de l'ouvrage de **Makhtar Diouf** pour cette étude. Il nous a permis de comprendre le rôle qu'a joué le cousinage à plaisanterie dans la prévention du conflit. En revanche, il est important de savoir que si le conflit en Casamance n'avait pas éclaté durant le régime de Senghor, c'est peut-être dû à sa capacité et à son expérience à gérer le problème et non au simple fait de son appartenance ethnique et religieuse.

Dans ses travaux, **Makhtar Diouf** évoque le problème du foncier. En effet, la loi sur le domaine national est aussi la cause de l'éclatement du conflit en Casamance. Cette loi de 1964 a donné une faveur au gouvernement de redistribuer des terres sur l'ensemble du territoire. La nationalisation des terres a entraîné des contradictions avec la loi foncière coutumière. Toutefois, elle est la cause des difficultés de réconciliation nationale et a nourri le mécontentement et la frustration des Diolas qui sont attachés et enracinés à leur terre. Dans le même souci que **M. Diouf**, **Linda Beck** tente dans son ouvrage *Patrimonial Democrats*³³ de traiter aussi du conflit en Casamance en se basant sur les spécificités et le particularisme de la région. D'après **Beck**, la particularité de la Casamance repose sur sa situation géographique. En effet, la Casamance est liée au Sénégal par le Sénégal oriental.

Selon l'auteur, le processus d'islamisation de la Casamance est incomplet, car 75 % de la population adhèrent à l'islam, 17 % sont des chrétiens et 8% sont des animistes. Cela renvoie à l'idée dominante qui voudrait que le conflit en Casamance soit un conflit d'une seule ethnie diola animiste. Or le conflit en Casamance n'est pas porté par les Diolas animistes. Cette perception du fait religieux a démantelé les considérations que se font certaines personnes du conflit. Elle démontre que l'ethnie diola a des traits particuliers, comparés au Wolof, au Toucouleur. Dans le cadre politique et administratif, la Casamance n'a jamais été une grande unité territoriale dominée par un roi. Elle a toujours été un territoire sans aucune autorité politique centrale. Du coup, l'unité politique la plus importante est le village. L'auteur signale que les Diolas ont historiquement une idée restreinte de la notion d'autorité. Cette

³³ Linda Beck, 1996, « Patrimonial Democrats » in *Culturally Plural Society: democratization and political accommodation in the patronage politics of Senegal*, thèse de doctorat, University of Wisconsin-Madison.

particularité est unique par rapport aux autres ethnies du Sénégal. D'après **Beck**, ce profil particulier est le point de départ du conflit en Casamance. Elle note que l'absence d'une hiérarchie sociale et politique témoigne l'absence de la noblesse qui devait servir d'intermédiaire entre les populations et l'administration coloniale. Cela a entraîné le retard de contrôle de la région par les colons français.

En conséquence, la relation du Diola avec l'administration coloniale et post-coloniale est essentiellement marquée par la confrontation. D'une part, cette confrontation est liée au concept d'autorité centrale méconnaissable chez les Diolas, d'autre part, par l'imposition d'une structure administrative par des étrangers. En effet, les contradictions politiques de l'État colonial et post-colonial, par rapport à la structuration des Diolas, ont provoqué leur révolte. Toutefois, l'État post-colonial a adopté les pratiques de l'administration coloniale en imposant des chefs de villages non casamançais. L'instauration des autorités nordistes a induit des tensions, malgré l'augmentation du nombre des Casamançais dans l'administration. La thèse de **Linda Beck** nous a permis de comprendre que le cadre géographique et la spécificité de la région ont également renforcé la naissance du séparatisme.

En revanche, il existe d'autres fondements qui ont propulsé le conflit en Casamance comme les questions foncières, historiques, socioculturelles et politico-économiques. Ces questions ont été abondamment évoquées dans les différents travaux des auteurs comme **Dominique Darbon, Boucounta Diallo, Jean-Claude Marut, Mohamed Lamine Mange**, etc. Dans ses travaux, **Mohamed Lamine Manga** appuie son analyse sur les facteurs historiques et politiques du conflit casamançais. En effet, dans son livre *La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal*³⁴, il retrace l'histoire politique du Sénégal en traitant le problème du conflit en Casamance. Il cherche à reconstituer le passé des hommes politiques de la Casamance et montre le rapport qui existe entre le MFDC authentique et celui de Diamacoune Senghor. D'après lui, les éléments déclencheurs du conflit furent la mauvaise gestion foncière par "Sy le maire". En outre, Diamacoune Senghor, pour fonder les principes de la nation casamançaise, développa un discours axé sur l'histoire, les mauvaises politiques de déguerpissement, les coupes de bois. Ce discours galvanisera les mouvements sportifs, éducatifs et associatifs et suscitera le déclenchement du conflit. Contrairement à l'idée dominante qui voudrait que les conflits en Afrique soient des conflits ethniques, **Mouhamed Lamine Manga** précise que le conflit en Casamance n'est pas ethnique, analyse qui, du reste,

³⁴ Mohamed Lamine Manga, 2012, *La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal*, Paris, L'harmattan.

est partagée par **Marut** qui montre que ce conflit semble résulter de considérations économiques, sociales et culturelles.

Cependant, certains auteurs ont convoqué dans leur analyse les limites géographiques de la Casamance qui la séparent du reste du pays pour expliquer les contours de la crise. En évoquant cette question dans le dossier casamançais, les auteurs comme **Donald Cruise O'Brien**, **Momar-Coumba Diop** et **Mamadou Diouf** ont rappelé dans leur ouvrage collectif³⁵ que le Sénégal a aussi traversé une époque charnière de conflits entre ses pays voisins, mais aussi dans sa partie sud qui ne cesse de grimper. Ces auteurs partent de l'aspect géopolitique pour expliquer les contours du conflit en Casamance. Pour eux, le conflit a eu une ampleur importante grâce au soutien en matériels des pays comme la Mauritanie et la Guinée-Bissau, en conflit frontalier avec le Sénégal à l'époque.

Déjà dans les années 80³⁶ éclata le conflit casamançais suivi de celui de la Mauritanie et de la Guinée, traumatisant le regard des autorités étatiques et de certains observateurs. En effet, ces années inaugurent un cycle assimilable à une logique d'encerclement et d'affaiblissement du Sénégal par ses voisins. Ce cycle, rappellent les auteurs, survient à un moment où, sur le plan interne, la direction politique et administrative de l'État a été confrontée à beaucoup de difficultés. On peut dès lors noter le réveil des mouvements de contestation radicale, surtout au sud du pays, qui se profilait, et une situation économique difficile. Cette situation, précisent ces auteurs, était devenue préoccupante en raison de l'émergence en Casamance d'un conflit de basse intensité dont la particularité évidente est d'être ouverte à des manipulations facilitées par des braquages de populations. Cette situation a été considérée à l'époque par les autorités étatiques sénégalaises comme une manipulation de certaines fractions de l'appareil politico-militaire de Bissau puisqu'au sud du pays, les populations sont solidaires à la cause des autonomistes. La Guinée-Bissau est accusée de complicité avec la branche armée du MFDC dans la lutte pour l'indépendance, ce qui a mis le gouvernement de Diouf dans un élan de désespoir le poussant à utiliser la violence. Déjà en 1990, le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance augmentait les opérations de guérilla, la vigueur de la revendication indépendantiste, des affrontements sans cesse. Ces auteurs soutiennent que les affrontements entre le MFDC et l'armée du Sénégal se déroulèrent dans un contexte où la Guinée-Bissau, la Mauritanie et la Gambie ont été accusées de soutenir matériellement les autonomistes pour fragiliser la position de la classe dirigeante sénégalaise dans les contentieux les opposant. Refusant cette hypothèse de soutien des pays frontaliers,

³⁵ Donald Cruise O'Brien *et al*, 2002, *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala.

³⁶ Donald Cruise O'Brien *et al*, *ibid*, p.212, 214 et 215.

cette situation est considérée par le MFDC comme une panique des autorités étatiques du Sénégal. Pour le MFDC, le mouvement est autonome et ne compte jamais sur le soutien des pays voisins. Une thèse que certains observateurs ne soutiennent pas. Cela montre la complexité du dossier casamançais puisque chacun, de son côté, a essayé de déterminer d'une manière ou d'une autre les causes du conflit.

Les auteurs de cet ouvrage évoquent les premiers accords qui ont permis aux deux parties de se retrouver autour de la table de négociation. Pour eux, l'ampleur des moyens humains et matériels déployés par l'armée en Casamance a permis d'obtenir la première réponse du succès sur le terrain, ramenant ainsi l'aile « politique » du MFDC autour de la table de négociation. Les accords signés le 8 juillet 1993³⁷ ont permis aux deux parties d'espérer aboutir à une résolution de cette crise. Ces accords prévoyaient, entre autres, le témoignage de la France sur le statut de la Casamance (*ibid.*). À cet effet, les dirigeants du MFDC font recours à l'arbitrage de la France sur cette question de statut qui est l'une des pièces maîtresses du système de légitimation de la revendication indépendantiste. Espérant voir leur rêve réaliser, les dirigeants du MFDC étaient surpris d'entendre le verdict donné par la France tourné en faveur de l'État du Sénégal. Ce fut un désespoir total, car le MFDC considère cette décision de la France irresponsable. Dès lors, la question qui reste à poser est de savoir si ce verdict rendu le mardi 21 décembre 1993 par **Jacques Charpy**³⁸ n'a pas provoqué l'effondrement de l'argumentaire qui tentait de retrouver dans la mémoire politique coloniale des éléments permettant de justifier l'action des autonomistes. De cette interrogation, les auteurs de cet ouvrage montrent que c'est à partir de 1997 que le gouvernement du Sénégal a réussi à influencer considérablement l'opinion publique en vue d'un traitement musclé de la rébellion.

À cet effet, l'option militaire est vue par les autorités sénégalaises comme une solution à cette crise. Des opérations militaires de grande envergure ont été déclenchées à partir de septembre 1997, consistant à détruire les sanctuaires mis en place par le MFDC pour reprendre l'expression de ces auteurs. Du coup, la direction combattante du MFDC s'est trouvée politiquement isolée et militairement affaiblie. Mais ce traitement militaire n'enlève en rien les causes structurelles ayant entretenu la rébellion. Il a d'ailleurs favorisé l'émergence des chefs de bandes et accentué considérablement la précarité des conditions de vie des

³⁷ Donald Cruise O'Brien *et al*, *ibid*, p.220.

³⁸ Charpy J., « Casamance et Sénégal au temps de la colonisation française », *Le Soleil*, 7067, 22 décembre : 10-14 [Publié : Sénégal (République du) Ministère de la Communication, Témoignage historique de la France sur la Casamance. Discours prononcé par Jacques Charpy, conservateur du patrimoine. Ziguinchor le 21 décembre 1993. Dakar, Imprimerie Saint-Paul, 1994, p.47], cité dans l'ouvrage de Donald Cruise O'Brien *et al*, *La construction de l'Etat au Sénégal*, Paris, Karthala, 2002, p.220.

populations prises en étau entre des bandes armées incontrôlées, les coupeurs de route, etc. Cette émergence des branches armées a donné l'opportunité au MFDC de faire face à l'armée sénégalaise. Car le MFDC, dans sa nouvelle démarche, utilise la Guinée-Bissau comme zone de repli et de sanctuaire à certaines factions. Ce conflit déborde largement les frontières nationales et devient difficile à gérer en raison des imbrications sous-régionales qui ont amené le Sénégal en son temps, à voler au secours de Nino Vieyra, fortement menacé par les assauts de Ansoumana Mané, soutiennent **Donald Cruise O'Brien et al.** Cette situation a ouvert la voie à un processus qui a débouché en 1999³⁹ au renversement de Vieyra après une guerre particulièrement meurtrière durant laquelle Dakar et les combattants du MFDC avaient, chacun, choisi leur camp. Cette situation a rendu difficile la situation du conflit.

Poursuivant leur analyse, ces auteurs évoquent la question du foncier. À ce propos, **Donald Cruise O'Brien et al.** ont mobilisé certains arguments pour expliquer les fondements des tensions entre le Sénégal et les pays voisins. Ce qui leur a servi de preuve pour expliquer le conflit en Casamance et ses enjeux géopolitiques. Pour eux, ces contentieux sont la preuve de délimitation des frontières, le problème des terres, la restitution, etc. L'ouvrage de ces chercheurs nous a permis de comprendre les conflits liant le Sénégal aux pays voisins (Mauritanie et Guinée-Bissau), une fenêtre qui leur a permis d'évoquer le conflit en Casamance. Ces informations nous ont servi de base pour comprendre leur implication dans le conflit casamançais, un enjeu stratégique pour ces pays de faire pression sur leur pays frère, le Sénégal. Outre ces éléments importants, cet ouvrage a relevé des aspects intéressants sur les conséquences du conflit. Ces éléments ont facilité la compréhension des contours et des enjeux liés au conflit casamançais. Cependant, il faut signaler qu'au-delà de ces informations utiles, leur argumentation présente des limites par rapport à leur approche généraliste du conflit. Dans leur document, ils considèrent que l'ampleur du conflit en Casamance est due à l'implication et au soutien sans égal des pays voisins (la Mauritanie et la Guinée-Bissau) du Sénégal.

Outre ces différents écrits mobilisés sur le conflit, il importe d'évoquer les travaux d'**Omar Diatta** sur le conflit en Casamance. Dans son ouvrage intitulé *La Casamance : essai sur le destin tumultueux d'une région*⁴⁰, **Diatta** retrace l'histoire du conflit en Casamance à travers le mouvement de lutte pour l'indépendance. Il aborde la question casamançaise sur les plans politique, institutionnel et administratif depuis l'époque coloniale et à la lumière du conflit né de la revendication séparatiste du MFDC. En parlant de l'histoire du conflit en

³⁹ Donal Cruise O'Brien et al., *op. cit.*, p.222.

⁴⁰ Oumar Diatta, 2008, *La Casamance : essai sur le destin tumultueux d'une région*, Paris, L'Harmattan.

Casamance, l'auteur rappelle les relations entre le Sénégal et la Casamance qui datent de l'époque coloniale. Pour lui, il existe entre le Sénégal et la Casamance une sorte de nuage d'incompréhension, d'ignorance et de méfiance réciproque, de cohabitation, voire d'intégration imparfaite ou contrastée. Mieux, une histoire insaisissable qui revêt plusieurs versions. En effet, les nombreux malentendus, injustices et incidents ont émaillé, surtout après la période des indépendances, les rapports entre le nord et le sud du Sénégal contemporain. Une situation qui a installé un doute sur la « *sénégalité* » de la Casamance, sur le sens de sa véritable place dans l'ensemble du Sénégal post-colonial et sur la valeur de la citoyenneté sénégalaise des Casamançais. Ce doute, rappelle l'auteur, tourmente nombre de Casamançais depuis l'ère coloniale, renforcé, entretenu et amplifié après l'indépendance du Sénégal.

Évoquant la question de l'appartenance de la Casamance à l'ensemble du Sénégal, **Diatta** émet un doute sur la gestion du problème au lendemain des indépendances. Il déclare que le président Senghor n'a pas voulu apporter des explications claires à l'ensemble des Sénégalais sur le statut de la Casamance. Ce dernier reste un fer de lance de revendication du MFDC, jusqu'à réclamer une séparation totale avec le Sénégal. En évoquant le problème de l'appartenance de la Casamance à l'ensemble du Sénégal, l'auteur déclare qu'il existe un doute profond sur cette question. Une déclaration qui est rendue plus épaisse et plus vivace par les dirigeants politiques du Sénégal indépendant, notamment les présidents Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf, Mamadou Dia, etc. Cette situation a renforcé un sentiment d'exclusion, de largage, d'abandon, de marginalisation et de persécution de la Casamance, précise l'auteur. Dans son analyse, il revient sur l'implication de la France par le biais de son expert, Jacques Charpy. Son implication a nourri un sentiment d'espoir, car les Casamançais croyaient qu'il allait apporter plus de lumière sur le statut de la Casamance. Malheureusement, il l'a renforcé par l'ambiguïté qui a caractérisé son témoignage.

Dans son travail, l'auteur met en exergue le caractère incertain et silencieux des Casamançais à l'époque, face à cette situation qui n'a laissé aucun sens aux générations actuelles d'une quelconque compréhension. Seules les rumeurs ont fait état de certaines de leurs déclarations en privé, notamment sur le statut de la Casamance. Cette déclaration de l'auteur rappelle le problème de la disponibilité des écrits sur le statut de la Casamance pouvant confirmer ou infirmer les nombreuses déclarations qu'on leur prête. Un facteur qui a semé le doute en Casamance, conséquence de l'événement qui a éclaté le 26 décembre 1982.

Ce nuage d'incompréhension apparaît également dans l'approche et la perception de cette question, souligne l'auteur. Ce qui a donné une nouvelle vision du problème de la Casamance, car son interprétation est différente, voire opposée, selon qu'on est du nord ou du sud du

Sénégal. Pour lui, ces événements sont intervenus dans un contexte particulier, ce qui a permis à **Vincent Foucher** de rappeler à ce propos qu'« à la fin des années 1970, il y a à Ziguinchor une nébuleuse oppositionnelle assez vaste, qui cherche encore son langage politique. Les rancœurs politiques à l'intérieur du PS, le mécontentement général des jeunes scolaires, le pouvoir émergent des femmes des Usana, l'activisme politique du PDS, le traditionalisme vigoureux autour de l'identité diola, tous ces éléments vont être utilisés par quelques-uns des hommes de Esukolal, autour de Mamadou Nkrumah Sané⁴¹ ». Cette déclaration de **Foucher** démontre une situation inquiétante de leadership organisationnel à Ziguinchor laissant un champ libre aux leaders du MFDC. Cette situation est la conséquence de l'émergence d'un discours séparatiste, socle de nombreuses revendications en Casamance.

Omar Diatta de rappeler dans ce même ouvrage les événements du 18 décembre 1982 qui ont coûté la vie à un homme politique à Ziguinchor, Ahmed Kounta, proche du maire Mamadou Abdoulaye Sy, et ceux de la marche du 26 décembre 1982. Pour l'auteur, la première insurrection (1982) semble être une réponse aux peines d'emprisonnements prononcés par la Cour de Sûreté de l'État à l'encontre des indépendantistes. Cela a rendu très compliqué la situation en Casamance, créant une panique dans la population. Dès lors, on note une succession d'événements douloureux occasionnant de nombreuses séries d'attaques en Basse-Casamance. L'auteur nous fait savoir qu'au lendemain de ces différentes attaques, de nombreuses arrestations et interpellations ont été enregistrées. Cette situation a poussé plusieurs personnes à quitter le centre-ville de Ziguinchor pour se réfugier dans certains villages de la Casamance aux limites des frontières. En effet, sous la pression de l'armée et des forces de l'ordre, explique l'auteur, les personnes recherchées se sont déplacées en profondeur de la forêt. La traque devient une monnaie courante et installe un climat de chasse à l'homme en Casamance.

Dans son argumentation, **O. Diatta** indique que face à ces menaces, plusieurs manifestants ont rejoint la forêt de la Casamance pour échapper à la répression. En effet, fatigués et taillés par la faim, certains d'entre eux ont renoncé et ont décidé de rentrer discrètement à la maison, laissant le maquis entre les mains de Sidy Badji et de quelques personnes. Cette situation a poussé le MFDC à mettre en place une branche armée. Ainsi la branche « *attika* » est née en Casamance, dont la mission consiste à faire face aux nombreuses attaques de l'armée sénégalaise. Ce fut les premiers affrontements directs entre l'armée du Sénégal et le MFDC, avec un arsenal constitué au départ de quelques « kalachnikov », précise

⁴¹ Vincent Foucher, Les « évolués », la migration, l'école : pour une nouvelle interprétation de la naissance du nationalisme casamançais, cité dans *La Casamance : Essai sur le destin tumultueux d'une région*, p.33-34.

Diatta. Face à cette nouvelle situation, le MFDC procède à un intense recrutement de jeunes. Le chemin de guerre est tracé en Casamance. Partout en Casamance, des campagnes de recrutement discret des jeunes combattants sont lancées. Dans ses écrits, l'auteur mentionne que la guerre n'était pas une option des indépendantistes. Pour preuve, Sidy Badji, fondateur de la branche militaire « *attaka* », l'a clairement indiqué dans un extrait d'un document retraçant l'histoire de la création de l'aile militaire⁴². Ainsi, des initiatives de rencontres des membres du mouvement se sont multipliées à Ziguinchor, précisément à Diabir et à l'Aviation.

À travers les rencontres, précise **Diatta**, le MFDC discutait des questions liées au lotissement des années 1970, des spoliations massives qui les ont caractérisés et du soutien au Casa Sports. Jusqu'en novembre 1982, l'indépendance n'a jamais fait l'objet de discussion durant toutes les rencontres organisées. En effet, il a fallu attendre jusqu'à décembre 1982 pour voir émettre des velléités d'indépendance en Casamance grâce au discours instigateur de Mamadou Nkrumah Sané. Ce discours, précise l'auteur, est une incitation à une forte mobilisation de la population à la lutte pour l'indépendance totale de la Casamance. La foule, qui n'a jamais entendu un tel discours depuis le début des rencontres, n'a autre chose à faire que d'applaudir chaleureusement. Cette idée commence à nourrir les esprits de plus d'un en Casamance, poussant des milliers de personnes à la marche du 26 décembre 1982.

Au lendemain du discours de Mamadou Nkrumah Sané, on demandait à toute personne souhaitant prendre part à la marche de s'acquitter d'une cotisation de 500fr, soutient **O. Diatta**. Pour lui, le versement de cette somme a symboliquement signifié l'engagement et l'adhésion à la cause de la lutte. Un document intitulé « Proclamation ⁴³ » est remis à tout

⁴² Extrait d'un discours de Sydi Badji, fondateur de la branche militaire « *attika* », sur le caractère d'une guerre imposée au MFDC. Les indépendantistes n'ont jamais cessé de dire que le recours à la lutte armée est une contrainte qui leur a été imposée. Ils estiment qu'une marche autorisée ou spontanée comme celle du 26 décembre 1982, qui du reste n'est pas la première du genre en Casamance, est toujours l'expression d'un malaise. Pour eux, la marche précipitée avait pour but d'attirer l'attention du pouvoir sénégalais sur des problèmes que vivaient les Casamançais, ainsi qu'une demande de dialogue avec le pouvoir, en vue de trouver une solution au problème.

⁴³ Extrait d'un discours des leaders du MFDC de la marche du 26 décembre 1982, tiré dans « *La Casamance : Essai sur un destin tumultueux d'une région* » de Oumar Diatta où il est mentionné sur les pancartes des marcheurs « Peuple de Casamance, l'heure est grave. De 1887 à nos jours, la Casamance a loyalement poursuivi, avec le Sénégal, une longue expérience de commun vouloir de vie commune. Les résultats de cette expérience se sont avérés lamentablement négatifs au détriment de la Casamance, bien sûr notamment du point de vue politique, économique, social, culturel et moral. Idéaliste, optimiste, la Casamance l'a été successivement, malgré la conjoncture difficile qu'elle a vécue pendant cette période de cent cinquante ans. La Casamance ne regrette pas d'avoir donné le meilleur d'elle-même à tous les points de vue, pour la réussite de ce qui aurait pu être une merveilleuse aventure. La Casamance prend acte de cet échec retentissant. Mais cela ne suffit pas. À présent, la Casamance doit être réaliste. Et réalisme oblige, la Casamance doit immédiatement tirer les conséquences de ce cuisant fiasco. Les réflexions désabusées des Gouverneurs Pinet- Laprade en 1859, Closez et Angoulvant en 1916, Van Vollen Hoven, en 1917, constituait pourtant, à leur façon, un avertissement salutaire au Sénégal. Rien n'y fit. Au début de ce vingtième siècle, un gouverneur de la Casamance, poste auquel aucun

participant ayant versé les 500fr. À partir de ce moment, l'État du Sénégal a compris les véritables motivations et la détermination des organisateurs de la marche, précise **Diatta**. Les interpellations et arrestations commencent en Casamance, surtout dans le milieu des supporters du Casa Sports.

L'auteur de cet ouvrage déclare à ce titre que l'État du Sénégal, qui n'était pas bien informé de la situation, considère l'affaire comme relevant d'un simple problème d'ordre public. Mieux, il avait sous-estimé la profondeur de la question casamançaise. Cette déclaration de l'auteur rappelle une fois de plus les nombreuses difficultés notées par l'État du Sénégal dans la gestion de ce conflit. De ce fait, la sous-estimation est la preuve d'un déferlement des violences en Casamance, car, convaincus de la justesse et de la légitimité de leur revendication, les séparatistes sont passés à l'action le 26 décembre 1982, avec l'organisation d'une marche indépendantiste pacifique. **O. Diatta** a raison, dans une certaine mesure, de décrier la mauvaise méthode utilisée par l'État depuis le début de cette crise.

Dans la dernière partie de son premier chapitre, **O. Diatta** évoque le caractère géographique de la Casamance qui le sépare du Sénégal. Pour lui, ce caractère lui attribue une position dans le Sénégal suite au découpage colonial de l'Afrique à la conférence de Berlin de 1884 et 1885. Force est de noter que ce découpage colonial est la conséquence de nombreuses rivalités, tensions et tractations en Afrique. Ces tracés illogiques n'ont laissé aucune chance à la Casamance, l'entraînant dans un conflit total en 1982. La position géographique de la Casamance confirme sa particularité avec le Sénégal, précise **O. Diatta**. En effet, elle offre une première originalité que **Paul Péliissier** résume en ces termes :

« La Casamance doit d'abord son originalité à son isolement entre la Gambie et les frontières de la Guinée-Bissau et de la Guinée Conakry. Elle n'est soudée au reste du territoire national que sur ses confins orientaux bien que la route transgambienne la relie directement au Saloum et à Dakar. Cet isolement a facilité le maintien d'une forte conscience régionale et préservé longtemps la personnalité des populations⁴⁴. »

Casamançais ne doit accéder dans la Casamance et le Sénégal d'aujourd'hui. En ce qui nous concerne, nous avons l'absolue conviction que la province de Casamance, qui n'a été jusqu'à présent que la cendrillon de nos colonies de l'ouest africain, ne tardera pas à prendre la place qui lui est due, et remplira sa destinée, qui est d'être la perle de nos possessions de l'Afrique occidentale. Mais le Sénégal a décidé autrement de l'avenir prometteur de la Casamance. Les choses étant ce qu'elles sont, Peuple de Casamance, prends tes responsabilités. Prends immédiatement en main tes propres destinées. Mais fais-le démocratiquement, car tu as le droit pour toi. Fais-le sans violence, mais avec détermination. Peuple de Casamance va tout simplement réclamer au chef de l'État du Sénégal ton dû. Personne ne peut et ne doit t'interdire de réclamer ton droit à l'indépendance sous prétexte que tu n'as pas le droit de réclamer ton droit. »

⁴⁴ Paul Péliissier, 1983, *Atlas du Sénégal*, édition Jeune Afrique, 2^{ème} édition, p.54.

Abordant la question des grimaces géographiques, **P. Pélissier** parle d'une aberration coloniale qui ne dit pas son nom. Toute cette gymnastique, précise-t-il, illustre le désarroi du colonisateur français devant les difficultés de communication en Casamance. Ces difficultés ont noyé cette région dans des tensions et tractations incessantes, entraînant le MFDC à réclamer la séparation avec le Sénégal. Le MFDC, à travers les arguments avancés çà est là, utilise le caractère géographique de la Casamance qui la sépare avec le Sénégal pour convaincre la population à adhérer à son mouvement. Ces discours ont créé en Casamance un sentiment de haine, poussant certains observateurs à dire que « *la Casamance n'a pas de communications terrestres faciles avec le Sénégal, pas plus qu'avec la Guinée française. Si elle n'était pas territorialement si petite, son isolement motiverait d'en faire une colonie autonome d'autant plus qu'elle est très différente du Sénégal pour son climat, sa végétation et ses populations* ». Des idées ou arguments, rappelle **Omar Diatta**, qui ont poussé plus d'un en Casamance à prendre une position radicale à ce problème. Après une analyse approfondie sur l'histoire coloniale de la Casamance, son caractère géographique qui le sépare avec le Sénégal, l'auteur revient sur les formes de résistance en Casamance. Pour lui, la Casamance a été depuis l'ère coloniale à nos jours un centre d'une puissante résistance à toute une forme de dominance extérieure. Cela a été noté dans plusieurs zones de la région, poussant certains chercheurs, observateurs à se pencher sur cette séquence de l'histoire.

À ce titre, parlant de cette résistance, **Mamadou Dia** dira : « *Les populations de cette région possèdent en effet, plus que les autres, une forte identité culturelle, un sentiment plus fort de la différence qui se sont traduits notamment par la forte résistance à l'islamisation, une forte résistance à la pénétration coloniale, une forte résistance à l'influence du nord Sénégal, une forte résistance au pôle politico-administratif qu'est Dakar après Saint-Louis*⁴⁵. » Cette déclaration de **Dia** rappelle le caractère radical des Casamançais à toutes formes de domination. Du coup, les résistances particulièrement acharnées en Casamance ont revêtu des formes diverses, passives, d'une part, avec désobéissance civique, et, d'autre part, violentes avec des attaques armées.

La deuxième partie de l'ouvrage de **Omar Diatta** évoque les quelques péripéties de l'administration coloniale et l'application de la Loi-cadre. Cette dernière est à l'origine de la création des partis au Sénégal. C'est sans doute dans ce contexte que le MFDC a été créé. Cette loi favorisant la naissance du MFDC, a donné l'occasion aux leaders du mouvement d'évoquer l'absence de l'État central au sud du pays. Ces leaders du MFDC considèrent que

⁴⁵ Extrait du discours de Mamadou Dia, cité dans l'ouvrage de Oumar Diatta, *La Casamance : Essai sur le destin tumultueux d'une région*, p.75-76.

la Casamance, contrairement aux autres régions, a été économiquement marginalisée et oubliée. Ceci a permis à **Mamadou Dia** de rappeler ces manquements qui l'ont poussé à considérer la Casamance comme un « pays » victime d'injustice et d'exclusion. En effet, comment cette Casamance qui n'a pas été intégrée dans le Sénégal, s'est retrouvée sous l'administration du Conseil du gouvernement de la Loi-Cadre, s'interroge l'auteur. Cette question sans réponse a créé beaucoup de polémique en Casamance, poussant le MFDC à accuser la France de responsable de cette guerre. Dès lors, on note l'absence inimaginable des Casamançais, à l'époque, dans le gouvernement de Dia. Le mouvement indépendantiste s'indignait de cette situation que l'auteur considère comme une humiliation recolonisatrice entraînant une détérioration du climat administratif, économique, social et politique de la Casamance.

Outre l'explication sur la curiosité qu'offre la Loi-Cadre, l'auteur de ce document revient sur les tractations de l'administration coloniale. Pour lui, l'administration coloniale est le pied d'œuvre de toutes les tractations enclenchées en Afrique. Cette situation a poussé certains auteurs comme **Alain Freinet** à aller jusqu'à dire que le conflit en Casamance est né de la colonisation⁴⁶. Pour **Freinet**, l'administration coloniale française a laissé trop de lacunes dans la délimitation des frontières en Afrique, surtout avec l'élaboration de la Loi-Cadre qui, en Casamance, n'a pas tenu compte de certaines réalités. Cette absence de prise en compte de ces réalités a commencé à provoquer des agitations en Casamance. Ce bouillonnement politique a été une conséquence des manifestations en Casamance sur le mode d'administration considéré illogique. Les Casamançais se sont vus écartés de toutes les instances administratives, rappelle **O. Diatta**. À cet effet, l'administration sénégalaise en Casamance était presque envahie de fonctionnaires originaires du nord et dont le comportement de certains d'entre eux, n'était pas toujours républicain, du moins vis-à-vis des populations autochtones, pour reprendre l'expression de l'auteur. Cette situation a poussé certains cadres en Casamance à mettre en place un mouvement dénommé MFDC authentique pour revendiquer plus de considération.

⁴⁶ Extrait des propos d'Alain Freinet cité dans l'ouvrage d'Oumar Diatta à la page 139, où il écrit : « Avec la poussée vers l'ouest de l'empire Manding du Mali au XV^e siècle, et notamment vers l'actuelle Gambie, la Basse-Casamance, avec ses mangroves et ses forêts inaccessibles, devint le sanctuaire naturel des populations fuyant les esclavagistes. Puis, après quatre siècles d'occupation par l'empire animiste du Gabou, les Français, en mettant fin à l'éphémère royaume peul de Haute Casamance et en absorbant le comptoir de Ziguinchor que les Portugais, n'avaient plus les moyens de défendre, se retrouvèrent, au début du XX^e siècle, seuls maîtres à bord d'un territoire dont ils délimitent les frontières avec les Portugais et les Anglais. Ainsi naquit la Casamance dont le peuplement et l'histoire identiques à ceux de la Gambie et de la Guinée-Bissau furent autoritairement annexés au Sénégal avant les indépendances par la décolonisation.

En rappelant ces quelques manquements notés dans le mode administratif post-colonial, **O. Diatta** déclare que le système implanté au Sénégal n'a pas facilité l'intégration des casamançais dans la construction État-nation. Pour lui, le système mis en place par les autorités a favorisé un groupe ethnique, les Wolofs au détriment des Diola vivant au sud du pays. Les Casamançais vivaient cette situation comme une nouvelle forme de colonisation et cela a favorisé l'invasion de fonctionnaires venus du nord. Cette invasion des fonctionnaires est par ailleurs soulevée par l'Abbé Diamacoune⁴⁷ lorsqu'il dit : « *Le gouverneur est sénégalais, le préfet est sénégalais, le procureur est sénégalais, le commissaire est sénégalais. Il s'agit d'une opération de colonisation de peuplement et de sénégalisation de la Casamance.* » Ce discours a été un argument utilisé par le MFDC pour convaincre la population à croire à leur idéologie de séparation avec le Sénégal.

Les germes d'une rupture entre les nordistes considérés comme des envahisseurs et les sudistes commencent à se profiler en Casamance. Une situation a créé un sentiment de haine et de frustration, car les Casamançais se sont sentis exclus sur leur propre terre. L'administration sénégalaise en Casamance a laissé dans la mémoire collective des Casamançais un traumatisme profond. Cette situation insupportable a poussé les Casamançais à utiliser la violence comme seule arme de défense. C'est le début d'un conflit qui ne laisse aucun segment de la vie. La spoliation foncière était monnaie courante à Ziguinchor, orchestrant une bande de violence. Des parcelles à usage d'habitation dans la commune de Ziguinchor ont été attribuées à des gens qui ne connaissaient même pas cette zone du sud. De ce point de vue, M. Mané⁴⁸ précise que la loi sur le foncier au Sénégal n'a pas tenu compte des réalités socioculturelles de la Casamance. Plusieurs personnes ont injustement perdu leurs terres à cause du lotissement sur la base de connivences politiques.

Dans la suite de son analyse, **O. Diatta** évoque les origines du conflit en Casamance sous l'angle économique. Pour lui, la marginalisation économique de la Casamance est l'un des éléments fondamentaux qui justifie la revendication indépendantiste au sud du pays. Dès lors, la Casamance a été considérée comme une région oubliée, voire trahie rappelle l'auteur. Cet oubli est vu par certains Casamançais comme un choix et une volonté délibérée de l'État de développer cette région. Tout processus de développement de la Casamance serait synonyme

⁴⁷ Ces propos sont extraits du discours de l'Abbé Diamacoune Senghor, tirés dans « *La Casamance : Essai sur un destin tumultueux d'une région* » de Oumar Diatta.

⁴⁸ Mantou, membre du MFDC, explique, lors d'un entretien du 07/03/2020, la spoliation sur des terres ancestrales où un investissement humain lourd a été réalisé, notamment pour viabiliser rizières et mangroves. Il faut ajouter à cela des lotissements injustes sur la base de connivences politico-ethnico-administratives flagrantes. Le cas le plus révoltant a été l'opération menée à Ziguinchor et qui a constitué un véritable rapt des terres au profit des personnes n'habitant parfois même pas la ville, alors que les autochtones étaient soit dessaisis d'une partie de leurs terres, soit rejetés à la périphérie de la ville, sinon complètement oubliés.

d'indépendance, qui éloigne cette région du reste du Sénégal. En effet, **O. Diatta**, l'État du Sénégal n'a jamais eu la volonté politique de développer la Casamance ni même de la laisser se développer. Car, rappelle-t-il, pour l'État du Sénégal, il serait hasardeux d'investir massivement dans une région qui, à tout moment, peut revendiquer la séparation. Cette idée est plus développée par les indépendantistes qui soutiennent la thèse que la Casamance est économiquement loin d'obtenir son intégration dans le Sénégal. Car cette région du sud n'a, depuis les indépendances, pu être dotée d'aucune infrastructure de pointe au plan économique, social et culturel. Cette vision des séparatistes révèle un caractère particulariste les poussant ainsi à développer des sentiments de non Sénégalais. Cela, précise **Diatta**, a limité ou annihilé les possibilités de brassage avec les autres composantes de la société sénégalaise. Les Casamançais se sentaient inférieurs aux Sénégalais, car le modèle de développement établi ne facilite pas leur intégration dans le système étatique sénégalais, précise **Diatta**. C'est ce qui fait dire à certains de nos interlocuteurs que « *la Casamance subit sa sénégalité* ». Cette situation insupportable a poussé la population en Casamance à la marche qui a conduit en 1982, à l'arrestation de plusieurs marcheurs.

De même, cette crise a mis en lumière les défis de gestion foncière qui se posent en Casamance surtout dans sa capitale régionale (Ziguinchor). En effet, la loi sur le domaine national a révélé plusieurs dysfonctionnements en Casamance, avec la spoliation marchande des droits coutumiers et une conflictualité foncière généralisée. Cette situation a remis en cause la gestion centrale de l'État, provoquant des manifestations en Casamance. Dès lors, on assiste à la course incessante aux titres fonciers et à la dérégulation des conditions d'établissement des droits formels de propriété. Ce bradage des terres est un facteur d'aggravation plutôt que d'apaisement d'une crise de cohésion ressentie à différentes échelles en Casamance.

Le cinquième chapitre de l'ouvrage de **Diatta** évoque la question du statut de la Casamance. Pour l'auteur, la Casamance a bel et bien un statut particulier qui la différencie du Sénégal. En effet, plusieurs observateurs, universitaires ont témoigné l'existence du statut de la Casamance et interpellé la France supposée être à l'origine de ce déferlement au sud du pays. À travers cette interpellation, la France répond, par le biais de son ambassadeur, qu'il faut procéder, sur la base des archives dont elle dispose, à une étude historique sur la situation la Casamance au moment où le Sénégal se trouvait sous son autorité. Cette étude, rappelle l'ambassadeur, contribuera à l'éclairage du passé. Cette réponse inquiétante de l'ambassadeur a suscité une réaction des leaders du MFDC. Ces derniers ont accusé la France de responsable de la crise en Casamance et demandent un arbitrage juste sur ce dossier, précise **Diatta**. Car,

rappellent ces leaders, la question de statut colonial de la Casamance n'est pas tranchée de façon nette et sans équivoque. Pour ces leaders, précise **Omar Diatta**, sur ce dossier, la France s'est livrée à une longue énumération des réformes administratives sans lever cette équivoque du statut de la Casamance. Pour **Diatta**, en lieu en place d'éclairer cette question, la France n'a fait que brouiller les pistes en parlant tantôt du statut de rattachement, tantôt d'intégration. Cette question n'a pas été mise en lumière par le colonisateur, et il est important de la mentionner. Car certains chercheurs, observateurs, politologues et universitaires ont eu à soulever cette question de l'intégration de la Casamance le Sénégal. Pour Jacques Charpy, souligne l'auteur, « *la Casamance n'existait pas en tant que territoire autonome avant la colonisation française* ». En effet, poursuit Charpy, « *au moment où le Sénégal se prépare à devenir indépendant dans les limites territoriales fixées par le colonisateur, beaucoup parmi les Sénégalais regrettent la balkanisation* ».

À cela s'ajoutent les propos de **Mamadou Dia** qui parle du statut spécial de la Casamance. Dans sa déclaration, Dia précise qu'un statut spécial a été octroyé à la Casamance, au temps fort de la centralisation, avec un administrateur supérieur qui avait des pouvoirs de vice-gouverneur. Ces différentes thèses évoquées sur le statut de la Casamance révèlent les nombreuses tracasseries causées par le colon en Afrique, sources de conflits sans précédent. Cette question étonnante du statut de la Casamance a été un tournant décisif des revendications du MFDC. S'interrogeant sur ce statut, l'auteur de ce document remarque qu'il y a plusieurs versions avancées. En effet, si l'État défend la thèse de la non-existence d'un dossier spécial du statut de la Casamance, le MFDC revient sur le fameux contrat liant Senghor à Émile Badiane. Dans les revendications, rappelle **Diatta**, le MFDC s'appuie toujours sur ce fameux contrat pour convaincre les populations casamançaises à adhérer à leur lutte. Il y a là, implicitement, une légitimation de la lutte armée du MFDC pour défendre son idée d'indépendance de la Casamance, pour reprendre l'expression de **Diatta**.

Dans la dernière partie de son ouvrage, **O. Diatta** pose un réel problème de construction de l'État-nation au Sénégal. Pour lui, la construction de l'État-nation n'a pas tenu compte de plusieurs réalités en Casamance. Dès lors se pose un problème d'intégration des Casamançais dans le modèle étatique sénégalais. Cette question a donné l'occasion aux intellectuels casamançais de mettre en place un mouvement de lutte pour une meilleure considération de la Casamance (MFDC authentique). Car, pour eux, la non participation des Casamançais à l'exercice du pouvoir explique son problème d'intégration dans le modèle étatique. À cet effet, **Diatta** rappelle que le facteur d'intégration des Casamançais a aussi constitué un véritable pied d'œuvre de revendication des indépendantistes. En effet, ce référent de la non

intégration de la Casamance dans le Sénégal a été mobilisé par le MFDC pour déceler les injustices. Pour ces derniers, précise l'auteur, la Casamance est une région trahie, voire oubliée. Cet ouvrage d'**Omar Diatta** contient des matériaux très riches qui peuvent nourrir la réflexion sur le problème de la Casamance. Il analyse de manière critique les points de vue de certains acteurs et observateurs du conflit, mais aussi les propos de Jacques Charpy sur le statut de la Casamance. Il accorde une égale importance aux tractations de la colonisation qui ont laissé en Afrique, surtout au Sénégal, de mauvais souvenirs. Cette situation est la conséquence d'un long conflit sans précédent et qui a secoué tous les segments de la vie sociale des Casamançais. **O. Diatta** nous a aussi permis de comprendre l'évolution de ce conflit à travers la création d'une nouvelle élite. Ce dernier est la conséquence d'une naissance du nationalisme en Casamance.

Cependant, il faut noter que l'argumentation d'**Omar Diatta** présente, à notre avis, des lacunes à cause de sa vision particulière et partisane du conflit. De cette analyse, il ressort une dimension ethnique. Il considère le conflit en Casamance comme une affaire d'une seule et unique ethnie, les Diolas. Or ce conflit dépasse le cadre d'une seule ethnie, même si les Diolas sont plus représentatifs dans le MFDC. Il faut signaler que tous les Diolas n'adhèrent pas à la revendication des indépendantistes. Outre les lacunes relevées dans son analyse particulariste du conflit, s'ajoute celle de sa vision partisane. **O. Diatta** a pris position dans son analyse en accusant l'État du Sénégal d'être responsable de la crise en Casamance. Or, dans cette crise, nous semble-t-il, les responsabilités sont partagées. Pourtant, le MFDC pouvait, dans sa démarche, mener cette lutte autrement. Même si la responsabilité de l'État est engagée dans cette crise, celle du MFDC n'est pas à exclure. En effet, le MFDC a engagé plusieurs personnes en Casamance dans une guerre sans précédent avec de lourdes conséquences.

En revanche, **Sylvie Fanchette** a évoqué dans son article⁴⁹ le facteur de désengagement de l'État qui a conduit à la création du MFDC authentique en Casamance. Pour elle, la Casamance est une région potentiellement riche, mais ces richesses ne sont pas bien exploitées. Une bonne exploitation de ces ressources peut être une solution à cette crise. En effet, la Casamance, rappelle l'auteur, est une des régions qui a accusé son retard à l'intégration monétaire. Cela a considérablement limité son processus de développement que l'État n'a pas accéléré après son accession à l'indépendance. Depuis lors, la Casamance reste une des régions les plus secouées par des problèmes de diverses formes. Ce sont, entre autres, des problèmes de litiges fonciers, de stigmatisation d'une ethnie diola en Basse-Casamance,

⁴⁹ Sylvie Fanchette, 2001, « Désengagement de l'État et recomposition d'un espace d'échange transfrontalier : la Haute-Casamance et ses voisins », paru dans les *Presses Sciences Po* sous le n°19/, p.91-113.

de désengagement de l'État, etc. Ces derniers, rappelle **S. Fanchette**, ont poussé en Casamance les populations à la marche de décembre 1982 pour réclamer une meilleure considération. C'est le début d'un conflit armé dans une région qui regorge de potentialités énormes. Pourtant, précise **S. Fanchette**, l'État du Sénégal pouvait éviter le pire en Casamance en accordant une importance aux revendications des populations casamançaises. Considérée à l'époque comme le grenier du Sénégal de par ses potentialités, la Casamance a été victime, depuis son accession à l'indépendance, du désengagement de l'État, précise **S. Fanchette**.

Dans la seconde partie de son article, l'auteur montre comment le conflit a mis à genoux l'économie de cette région. Pour elle, les nombreuses séries de violences, d'attaques, de braquages, etc. ont rendu difficile son économie. Cette situation a poussé plus d'un à se donner aux pratiques (trafic de drogue et d'armes, prostitution, délinquance, etc.). Dès lors, le trafic d'armes et de drogue est devenu monnaie courante en Casamance, car il permet de financer et de soutenir le MFDC. L'auteur rappelle que le MFDC qui mène une guérilla contre le gouvernement sénégalais depuis 1982 pour obtenir l'indépendance de la Casamance vit et finance son armement en partie grâce à l'impôt qu'il lève sur le trafic du cannabis produit dans la région. À cet effet, **Geneviève Gasser** rebondit sur le même aspect du conflit en Casamance en mettant plus l'accent sur l'implication des jeunes de la Base-Casamance dans la guérilla.

Dans son article intitulé « Être jeune à Ziguinchor⁵⁰ », **Geneviève Gasser** revient sur les conséquences de la crise en Casamance dont la population se retrouve prise en otage entre les protagonistes, tantôt accusée de collaboration par l'État, tantôt rançonnée par la guérilla qui comble ainsi ses besoins vitaux à ses dépens. La population était restée pendant plusieurs années dans un état inconfortable de vie, car les activités régulières étaient suspendues. Son analyse révèle un sentiment de désespoir d'une région potentiellement riche en ressources. Cette population casamançaise, précise **Gasser**, a subi, dans les années intenses du conflit, toute sorte d'oppressions ou de violences. Punitives, délations, rançonnements, disparitions, arrestations arbitraires ou exécutions extrajudiciaires sont le fait de l'un et l'autre des protagonistes. Cette situation a rendu difficile ou précaire la vie des populations qui ne trouvent plus de repères. Dans cette même partie de l'article, **Gasser** revient sur les causes du conflit en Casamance. Pour elle, la marginalisation périphérique et les revendications identitaires restent des facteurs déterminants dans l'analyse des causes du conflit. Ces deux

⁵⁰ Geneviève Gasser, 2001/2, « Être jeune à Ziguinchor », paru dans les *Presses Sciences Po* sous le n°18/ p.135-150.

facteurs, rappelle l'auteur, sont au centre de la revendication des indépendantistes. Pour eux, souligne **Gasser**, la Casamance est une région marginalisée, oubliée, trahie et différente du reste du Sénégal. Cette différence est la conséquence de ce conflit, car pour les indépendantistes, la Casamance est historiquement, culturellement et géographiquement différente du Sénégal. Cette conception est cependant héritée de la colonisation et reprise par ces élites Casamançais.

De même, l'auteur pointe son analyse sur le référent identitaire. Pour elle, le mouvement séparatiste est associé à un groupe, celui des Diolas. Dès lors, nier une dimension ethnique à ce conflit, précise **Gasser**, c'est également nier l'existence au Sénégal d'un modèle islamo-wolof, c'est-à-dire d'un enchevêtrement complexe des confréries religieuses à l'État, et la prépondérance du groupe wolof, de sa langue, de sa culture, notamment religieuse, avec le mouridisme. Cet aspect est important dans l'analyse du radicalisme en Casamance, car les Diolas ne se reconnaissent plus dans le modèle islamo-wolof implanté par l'État du Sénégal. En effet, pour **Gasser**, le modèle islamo-wolof constitue à la fois un procès d'intégration des différents groupes sénégalais et la version nationale du clientélisme. Hors de ce modèle, il est difficile de réussir économiquement ou politiquement au Sénégal. Il en ressort une forme de marginalisation d'une ethnie piégée au modèle islamo-wolof auquel elle fait face. Cette marginalisation, rappelle l'auteur, porte à la fois sur des litiges fonciers, une injuste redistribution de la richesse nationale, la spoliation des ressources naturelles et un sentiment général d'intégration défectueuse par rapport au centre politique et économique, autrement dit au modèle islamo-wolof. Or le MFDC garde, dans ce schéma, son intention de mener le territoire casamançais à l'indépendance et non à la recherche d'une meilleure intégration à l'ensemble socioéconomique sénégalais.

1.1.3. Conséquences du conflit et intervention de la société civile dans le maintien de la paix

Les conséquences et l'implication des acteurs dans le maintien de la paix en Casamance ont été aussi abondamment évoquées par certains auteurs (**O. Faye** (1999), **Jean-Claude Marut** (2010), **Tshikala K. Biaya** (1999), **Boucounta Diallo** (2009), **R. C. Bassène** (2013), etc.). Pour **O. Faye**⁵¹, le conflit en Casamance est une conséquence d'une absence d'un espace de dialogue. C'est-à-dire, selon l'auteur, que les conditions d'un échange entre le

⁵¹ O. Faye, « La crise casamançaise et les relations du Sénégal avec la Gambie et la Guinée-Bissau », (1980-1992) in Tshikala K. Biaya, *Acteurs et médiations dans la résolution et la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest*, CODESRIA et Clingendael, 1999, p.30.

MFDC et l'État du Sénégal sur cette épineuse question n'ont pas été amorcées, et d'ailleurs c'est ce qui bloque le processus de négociation, car le MFDC se voit écarté de toutes les affaires du pays. C'est dans ce sens qu'il déclare : « *Comme dans la question du nord Mali avant l'arrivée au pouvoir du CTSP, l'Etat sénégalais demeure inflexible et refuse toute négociation conditionnelle avec les Casamançais du MFDC, dont le mouvement de revendication indépendantiste prit la forme d'un séparatiste armé en 1982* ».

Toutefois, il convient de noter que le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance, qui a récupéré le nom d'un ancien parti politique, infuse une idéologie nouvelle : celle d'une Casamance indépendante et dissociée historiquement du Sénégal jusqu'à la période coloniale. Sa province et sa population sont dirigées et exploitées par les « *gens du nord* », précise **Faye**. Cette manière de voir a suscité une réaction et une révolte de la part du MFDC. Ainsi, entre 1982 et 1990, on note une implication des tensions et une intensification des émeutes, puis des combats dans cette partie sud du Sénégal. Cette situation a amené le gouvernement sénégalais qui refusait toute idée de négociation à revoir sa position, suite à sa victoire militaire qu'elle perdra politiquement en acceptant les négociations.

J. C. Marut a analysé ces éléments déclencheurs. Selon lui, la manifestation indépendantiste du 26 décembre 1982 constitue l'un des facteurs tournants de la création du maquis, car la répression a plongé le mouvement dans la clandestinité et a promu la violence. Ainsi, les premières manifestations des indépendantistes commencent dans le sud du pays, faisant beaucoup d'arrestations et de transferts⁵². Mais ces arrestations et transferts n'ont pas empêché le mouvement de continuer, car la relève est assurée par d'autres leaders qui ont échappé aux arrestations. Par ailleurs, après les événements de décembre 1982 à Ziguinchor, les populations civiles n'ont cessé de subir des exactions. L'État du Sénégal, mal informé par le quotidien « Le Soleil », « porte-parole officieux » du pouvoir, qualifie les événements de Casamance « *d'un soulèvement de quelques paysans têtus et simples, se réfugiant dans la brousse, excités, soutenus par des puissances extérieures (les noms d'Iraq, de Mauritanie et de Guinée-Bissau sont cités)* », dit **John Lucas Eichelsheim**⁵³. Face à cette situation, l'État décide d'utiliser la force sous le slogan connu : il faut faire régner l'État de droit, quitte à s'inscrire dans une logique répressive et, pourquoi ne pas, procéder à des tortures physiques.

⁵² On note l'arrestation de « Mamadou Diémé et de Bassirou Badji le 19 décembre à Dakar, celui de Mamadou Sané, Mamadou Sadio, Elias Diémé, Ablaye Coly, et E. Sagna le 20 décembre en Casamance dans le Blouf, et enfin, celui de l'Abbé Diamacoune Senghor et de Sanou Bodian le 23 décembre.

⁵³ John Lucas Eichelsheim, « *Formation d'État et particularisme en Afrique : les relations des Diola au sud du Sénégal avec le pouvoir central à Dakar* », in Abdourahmane Sonko, « Les effets du conflit Casamançais sur une communauté rurale : le cas de Boutoupa-Kamaracounda », mémoire de DEA, UCAD, 2008, p.8.

Déjà dans les années 1990, **Amnesty International**⁵⁴ dénonçait avec force cet état de fait. En effet, pour parer à cette dérive, **Amnesty International** réagit en publiant un rapport en mai 1990, après une enquête de terrain en octobre 1989. Dans ce rapport, il soutient que « *depuis 15ans, les civiles sont les otages du conflit qui oppose l'Etat sénégalais au MFDC de Casamance. Ce conflit armé a entraîné un grand nombre de violations des droits de l'homme. Des centaines de civiles ont été arrêtés et torturés par les forces de sécurité. De nombreuses personnes ont été victimes d'exécution extrajudiciaire, des dizaines d'autres ont disparu après leur arrestation et n'ont été revues depuis* »⁵⁵. Cette idée laisse apparaître un engagement de certaines organisations des droits de l'homme dans la prise en charge et la protection des civils.

Cependant, il faut montrer, avec **Clausewitz**⁵⁶, que « *la guerre n'est qu'un prolongement de la politique par d'autres moyens* ». Cette crise n'est qu'un modèle de représentation politique mais aussi une crise de l'État nation « *loin d'être archaïque, le conflit Casamançais pose des questions politiques, bien actuelles qu'il serait vain d'éluder* »⁵⁷. En effet, ce conflit connaît une autre tournure avec l'arrivée au pouvoir du président du Sénégal, Macky Sall. Après s'être déclaré prêt à discuter sans préalables avec tous les composants de la rébellion, le président Macky Sall a choisi de dialoguer en premier avec le chef maquisard radical, Salif Sadio. Pour réussir sa mission, le président de la République s'est appuyé sur deux leviers que sont Yaya Jammeh⁵⁸ et le second est la Communauté catholique Romaine de Sant-Egidio, qui s'est déjà illustrée dans la résolution de conflits⁵⁹.

Dans la longue évolution du conflit casamançais, entre dynamique de paix, violence et embrassement, un pas important vient d'être franchi vers une perspective de résolution. C'est dans cette même perspective que le président Sall et le principal chef militaire de la rébellion ont posé des actes inédits qui témoignent d'une volonté politique. Ainsi, on note l'implication de la société civile et de certains responsables politiques, notamment Robert Sagna, dans les différentes phases de résolution. On peut établir l'exemple des libérations des prisonniers par la faction la plus radicale de la rébellion casamançaise le 3 mai 2013. Cette libération a concrétisé un nouvel espoir d'une issue pacifique dans un conflit qui est devenu le plus long de l'Afrique subsaharienne. Cette idée de résolution de conflit est appuyée par **Boucounta**

⁵⁴ Amnesty International, « Le Sénégal : La torture en Casamance », (en ligne), mai 1990, consulté le 10/09/2014 à 10h [http : //www.amnesty.org](http://www.amnesty.org).

⁵⁵ Amnesty International, (En ligne), mai 1990, consulté le 10/09/2014 à 10h [http : //www.amnesty.org](http://www.amnesty.org).

⁵⁶ Á la recherche de notre identité, in ONU « *Cultures de paix* », édition UNESCO 2004.

⁵⁷ Jean-Claude Marut, « Ligne dure face à la Casamance », (En ligne), octobre 1998, consulté 12/04/2013 à 14h56mn, <http://www.monde-diplomatique.fr> .

⁵⁸ Yaya Jammeh était le président de la République sœur de la Gambie de 1994 à 2017.

⁵⁹ Jean-Claude Marut, *op. cit.* (En ligne), consulté 12/04/2013 à 14h56mn, <http://www.rfi.fr> .

Diallo. Il met en avant la problématique du conflit en Casamance en insistant sur la voie de résolution qui, selon lui, doit passer inévitablement par le culturel avant de déboucher sur des négociations.

Dans le processus de recherche de la paix en Casamance, l'absence de prise en compte du verrou psychologique et culturel a souvent conduit à des échecs. Pourtant, la proposition de Macky Sall ne diffère en rien de celles déjà mises en avant par ces prédécesseurs. En effet, l'absence de communication fait que ce régime est en train de répéter les mêmes erreurs que ses prédécesseurs concernant la méthode de négociation, écrit **R. C. Basséne**⁶⁰. Il est dans la même logique qu'Abdou Diouf et Abdoulaye Wade. Logique qui consiste à se servir à la fois de plusieurs intermédiaires ou démarcheurs pour nouer le contact avec le MFDC. Ainsi, il y a sur le terrain plusieurs groupes aux démarches et méthodes différentes. Parmi ces démarcheurs, on note le groupe de réflexion pour la recherche de la paix en Casamance dirigé par le ministre Robert Sagna, le groupe de Boubacar Diouf et celui de Amsatou Sow Sidibé, etc. En effet, chacun d'entre eux montre qu'il maîtrise plus le dossier casamançais. Pour réussir leur mission, il faut fédérer toutes les forces afin d'arriver à une paix définitive en Casamance.

Dans son article, **Marut** a insisté aussi sur certains aspects du conflit tels que le poids de la guerre et la pauvreté de masse. Il déclare que les Casamançais, aspirant à la paix, insistent sur la résolution du conflit en mettant l'accent sur certains leviers : sur l'État gambien et, de l'autre côté, sur celui de la Guinée Bissau⁶¹. Il faut en outre signaler que le président de la République Macky Sall, dans son discours du lancement de son projet phare, le PPDC (Projet Pôle de Développement de la Casamance), propose un autre paradigme de la résolution du conflit. Il insiste sur la RRDD (Réconciliation-Reconstruction-Développement-Durable) en impliquant toutes les couches dans le processus de négociation. Il fait appel à tous les acteurs (public et privé) pour la réussite du projet. Les interventions des acteurs deviennent remarquables et cruciales, car beaucoup de zones abandonnées sont en train d'être reprises, selon M. Ndecky⁶². Elles mobilisent des stratégies pouvant faciliter leur intervention en mettant plus l'accent sur certaines méthodes, celles qui consistent à descendre sur le terrain et à travailler avec les acteurs locaux. Cela a augmenté leur durabilité et facilité leur intervention et leur implication dans le maintien de paix.

⁶⁰ René C. Basséne dans son article « Le processus de paix en Casamance : le régime de Macky Sall en panne de vision » (En ligne), consulté 02/06/15 à 11h45mn, <http://www.lemonde.fr>

⁶¹ Jean-Claude Marut, *op. cit.* (En ligne), consulté 12/04/2013 à 14h56mn, <http://www.monde-diplomatique.fr>.

⁶² Responsable de l'ONG dynamique de paix dans un entretien accordé le 20 mai 2014 à partir de 09h20mn au siège de l'ONG la maison dynamique de paix.

Marut, en abordant les aspects des milliards de la paix ainsi que leurs bénéficiaires, tels les courtiers de la paix, a permis de voir en profondeur les enjeux que les ONG tirent du conflit. D'après lui, le processus de paix ainsi amorcé au début des années 2000, qu'il soit traditionnel ou non, apparaît actif pour deux catégories de la population que sont « *les acteurs au titre de la société civile et ceux, beaucoup plus nombreux, qui en attendent des retombées, personnelles ou collectives* »⁶³. Il fait le point sur l'intervention des ONG et d'autres acteurs dans la signature des accords de 2004. En effet, ces accords sont traduits par un afflux sans précédent de promesse de financement. Il revient sur l'annonce des centaines de milliards de FCFA au total (150 milliards d'euros) pour l'essentiel par des bailleurs extérieurs. Il déclare à ces termes « *comme la guerre, et sans doute encore plus, la paix sénégalaise est largement financée du dehors* »⁶⁴. En effet, ces bailleurs sont des partenaires traditionnels du Sénégal, à travers leurs agences de coopération : USAID pour les États-Unis, GTZ/Procas pour l'Allemagne, AECID pour l'Espagne, Mission de Coopération pour la France, etc. Par ailleurs, ce sont des organismes multilatéraux (Union européenne, institutions internationales comme la Banque Mondiale...).

Concernant les courtiers du développement de la paix, il développe l'idée que beaucoup d'associations se sont transformées en différentes ONG tout en entretenant des rapports avec celles étrangères. C'est le cas de l'association des producteurs, de l'arrondissement d'Oussouye (AJAEDO). Elles y gagnent aussi de nouveaux moyens, tant pour elles (financement, locaux, matériels, informatique, véhicules...), que pour leurs responsables (rémunération, mission, stage, séminaire...). Ces derniers y acquièrent de la notoriété, au point de devenir pour certains des acteurs incontournables du processus de paix. Le créneau de la paix, qu'il soit associé ou non à la tradition, permet aussi à certains politiciens de construire ou d'éclairer leur clientèle, comme le montre la création du festival des socioculturels par Malamine Kourouma, le maire de Goudomp, ou du festival des origines, par Saliou Sambou, le gouverneur de Dakar, ou encore la création d'un groupe de réflexion et d'action pour la paix en Casamance (GRAPAC), proche du maire Robert Sagna de Ziguinchor. Tous utilisent le concept de paix en Casamance pour gagner la confiance de leurs clients politiques. À ce titre, le conflit en Casamance est considéré par **Marut** comme une arme pourvoyeuse de fonds par de nombreux acteurs. Mieux, une « entreprise » par laquelle tous les acteurs puisent des richesses. Ainsi, derrière le discours consensuel de circonstance, le processus de paix constitue un nouveau terrain d'affrontement entre différents acteurs.

⁶³ Jean-Claude Marut, *op. cit.*, p.280-281.

⁶⁴ Jean-Claude Marut, *op. cit.* p.281.

Cette analyse nous semble importante dans la mesure où elle nous a permis de ressortir les enjeux que peuvent tirer les acteurs dans le maintien de paix en Casamance.

Hassane Dramé⁶⁵ aborde l'aspect du désengagement de l'État sénégalais face aux politiques de développement rural. Dans son analyse, **Dramé** montre que la mise en valeur agricole de la région a drainé un nombre considérable de projets de développement financés par divers partenaires étrangers et bailleurs de fonds, parmi lesquels de nombreuses ONG. Leur présence en Casamance remonte au milieu des années soixante-dix et leurs actions ont connu des fortunes diverses, ce qui lui a permis de mettre l'accent sur le concept de courtiers de développement. Il montre qu'avec l'aide apportée par les ONG aux populations rurales et pour faciliter leur immersion dans l'arène locale, les courtiers se sont chargés de capturer cette rente et se sont multipliés souvent avec des ambitions inavouées. Il insiste sur la manière dont ces courtiers tirent profit des projets de développement en leur faveur. **Dramé** déclare que le courtage en Casamance est pour l'essentiel effectué par les leaders paysans. « *Dans l'échantillon des courtiers, on trouve d'anciens fonctionnaires, des « déflatés » de diverses entreprises, quelques retraités en manque d'activités et depuis peu quelques maîtrisards chômeurs. L'émergence de certains leaders paysans s'explique par leur parfaite connaissance des canaux de financement des projets et par les liens étroits noués avec les bailleurs de fonds* ». ⁶⁶ Ce sont les « précieux auxiliaires » de l'État, parce qu'ils leur instaurent des mécanismes pour une meilleure coordination de leur intervention avec sa politique de développement décentralisée. Cette analyse nous semble pertinente dans la mesure où nous sommes dans une zone de reconstruction et de réconciliation où les projets de développement sont appuyés par les bailleurs de fonds et les financements à coût de millions sont annoncés. Cela a marqué la présence de beaucoup d'ONG dans cette partie sud du pays.

Ce conflit a été marqué par « *des cycles successifs d'actions de répression et de négociation* »⁶⁷. En effet, pour ce conflit, les ONG ont servi d'intermédiaires entre le pouvoir central et les rebelles dans la recherche de solution de sortie de crise. Elles ont en effet participé à des signatures d'accords de paix (les accords de Toubacouta ou Cacheu de 1991, les accords de Banjul de 1999, de 2000 et de Foundiougne de 2004). Elles ont accompagné les populations déplacées ou réfugiées à regagner leur lieu d'habitat. Cela démontre leur présente

⁶⁵ Hassane DRAME, *Les courtiers de développement entre ONG et Organisations paysannes*, Paris, Karthala, 1998.

⁶⁶ Hassane Dramé, *op. cit.*, Paris, Karthala, 1998.

⁶⁷ Jean-C. Claude, *op. cit.*, Paris, Karthala, 1998, p. 214.

en Casamance. **Tshikala K. Biaya**⁶⁸, dans son ouvrage intitulé *Acteurs et médiations dans la résolution et la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest* fait une étude des différents mécanismes de résolution et de prévention des conflits. Il met l'accent sur l'intervention des différents acteurs dans la résolution et la prévention des conflits. Pour lui, la prolifération des conflits en Afrique a suscité simultanément la mise en place de mécanismes de résolution et de prévention. Dans ce processus, il déclare qu'il existe certaines institutions chargées de la paix et qui interviennent dans différents niveaux (local, régional et international). En effet, **Biaya** présente la liste de différents acteurs qui interviennent dans le processus de résolution et de prévention des conflits. Ces acteurs sont « *la société civile, les ONG, qu'elles soient nationales ou internationales, les partis politiques, les intellectuels et les groupes religieux* »⁶⁹.

Biaya fait aussi le point sur l'intervention des acteurs du conflit, des ONG dans le maintien de résolution, de gestion et de prévention du conflit en Casamance. Il montre que ces acteurs de paix ont joué un rôle actif dans les négociations. Reprenant le discours des partis politiques au Sénégal, **Biaya** évoque des stratégies proposées par ces hommes politiques dans la résolution du conflit en Casamance. Ce conflit a connu une forte implication des acteurs dans le processus de négociation. On retient l'implication de l'État, de la société civile (des mouvements des femmes, des groupes religieux, des mouvements des droits de l'homme comme la RADDHO, des mouvements culturels traditionnels et d'ethnicité nouvelle et des autorités néo-traditionnelles) et des ONG.

D'ailleurs, **Biaya** évoque l'aspect fulgurant de l'implication de la société civile dans le maintien de paix. Pour lui, la société civile a conduit à plusieurs initiatives de paix, notamment le mouvement des Femmes pour la paix en Casamance (MOFEPAC). Ce mouvement a pour ambition de mettre en place toute une stratégie pouvant favoriser le retour définitif de la paix. C'est ainsi que l'Organization of Africa United (OUA)⁷⁰ montre l'implication des femmes dans le processus de paix et de développement en Afrique. Elle déclare à cet effet : « *Dans un monde d'instabilité et de violences permanentes, il y a urgemment lieu de mettre en œuvre des stratégies coopératives de paix et de sécurité. L'égal accès et la participation pleine et entière des femmes à toutes les structures du pouvoir et à tous les efforts de prévention et de résolution de conflits sont essentiels pour le maintien et la*

⁶⁸ Tshikala K. Biaya, 1999, « *Acteurs et médiations dans la résolution et la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest* », CODESRIA et Clingendael.

⁶⁹ Tshikala K. Biaya, *op. cit.* p. 2-3.

⁷⁰ OUA, « Les femmes et le processus de paix : les perspectives en ce qui concerne l'Afrique », UNCEA/CENTRE AFRICAÏN POUR LA FEMME, Octobre 1996.

promotion de la paix et de la sécurité »⁷¹. On remarque une forte implication des associations féminines (*Usoforal, Kanbokétoor, PFPC*) dans le processus de paix et de développement. La Plate-forme des Femmes pour la Paix en Casamance (*PFPC*) s'est beaucoup illustrée dans les différentes phases de négociations de paix.

Ainsi, **Biaya** fait appel à deux objectifs de leur mission qui étaient « *d'une part, de s'investir pour mieux connaître la réalité du milieu casamançais et la situation qui y prévaut à l'heure actuelle, car jusqu'ici il n'a travaillé que sur la base de témoignages, de déduction à partir d'informations fournies par la presse écrite ou parlée et qui étaient plus ou moins incomplètes ; d'autre part, de voir sur place comment le mouvement, une fois bien informé, pourrait être utile à la recherche et à la consolidation de la paix en Casamance, et venir en aide aux populations casamançaises frappées par le conflit* ». ⁷² Il faut ajouter à cela l'implication des groupes religieux et de la RADDHO dans les phases de négociations⁷³. Ce mouvement de droit (RADDHO) a plutôt insisté sur le cas des violations des droits de l'homme chez les belligérants. En 1995, ce mouvement relève le dénuement des personnes déplacées, les arrestations massives dans les villes de Ziguinchor et d'Oussouye et dans certains villages de la Casamance⁷⁴. Force est de constater qu'il y a de plus en plus une prolifération massive d'ONG pour lutter contre la pauvreté, la misère, les conflits, etc. dans les pays en voie de développement.

Selon **Mamadou LOM**, les ONG génèrent plus de 2000 emplois temporaires ou contractuels et mobilisent dans les zones rurales et entre les deux saisons une majeure partie des populations autour de nombreuses actions de production, de formation et d'alphabétisation⁷⁵. Mais ce type d'emploi est contractuel ou temporaire, car on remarque qu'une fois que le projet ou le programme est bouclé, la plupart des employés ne trouvent pas de travail. De même, selon ce même auteur, les ONG ont financé 643 projets au Sénégal pour un montant global de 57.312.336.475 FCFA⁷⁶ dans de nombreuses zones d'interventions. Cet auteur semble dire que les ONG, au Sénégal, constituent un engouement certain et un enjeu

⁷¹ OUA, *op. cit.*, UNCEA/CENTRE AFRICAÏN POUR LA FEMME, octobre 1996.

⁷² MOFEPAC, « Rapport de Mission en Casamance du 21 au 26 Octobre 1993 », Le Mouvement des Femmes pour la Paix en Casamance, Dakar, 1993, in Tshikala K. Biaya, *op. cit.*, p.32.

⁷³ Dans ces groupes, il y a l'Association des imams du Sénégal et l'épiscopat catholique. Cette Association a participé activement au processus de négociation et organisé une campagne de prière en faveur du retour de la paix en Casamance. C'est dans cette même posture qu'un idéologue du MFDC disait « *la paix n'est possible qu'à la condition que les deux parties se pardonnent* ». À cet effet, il faut montrer la seconde dimension de l'Eglise dans le processus de paix mené par l'ONG CARITAS. Cette ONG détient le monopole institutionnel qu'elle refuse de partager avec d'autres ONG locales telles que le Comité d'initiative sérére pour la paix en Casamance (CISPAC) en 1996.

⁷⁴ RADDHO, « Rapport sur les événements de Casamance, du 23 au 27 avril 1995 », RADDHO, Dakar, 1995.

⁷⁵ Mamadou Mika LOM, « Les ONG et la lutte contre la pauvreté », CONGAD Infos, n° 20, p. 24-26.

⁷⁶ Mamadou M. LOM, *op. cit.*, p.27.

indéniable. C'est pourquoi de nombreuses interrogations se font sur les actions des ONG, sur leur faisabilité et leurs possibilités de développement. Cette question a interpellé certains chercheurs comme **Jean-Claude Marut** et **Hassane Dramé** sur leur rôle et leur intervention dans cette partie sud du Sénégal. Certaines d'entre elles n'affichent pas la volonté d'assister les victimes du conflit ou d'aider les populations vulnérables, mais cherchent à capter les financements par le biais de bailleurs de fonds (**Hassane Dramé, *ibid.***).

Toutefois, cette idée d'**Hassane Dramé** semble trouver ses limites. Car, en Casamance, avec le lancement du plan de reconstruction et de réhabilitation des infrastructures de bases par les pouvoirs publics, les ONG ont investi une importante somme d'argent pour répondre aux attentes des populations. Ce qui montre qu'elles peuvent constituer un grand apport et un grand soutien pour ces mêmes populations. En plus, elles œuvrent pour le retour définitif et durable de la paix en Casamance, mais aussi pour l'accompagnement des populations victimes du conflit. Cette thèse de **Dramé** sur les investissements des ONG, mérite d'être revue. Car la plupart des populations ciblées ne bénéficie pas des retombées de ces investissements. **Ababacar Chedikhe KA** abonde dans le sens que **Dramé**. En effet, dans son mémoire de DEA, **Ababacar Chedikhe KA**⁷⁷ pense que les ONG étaient à l'origine caritatives pour leur assistance à ceux qui ont besoin d'aide matérielle et morale. **KA** rappelle que si aujourd'hui elles continuent de jouer ce rôle, c'est parce qu'elles ont aussi beaucoup évolué vers l'appui des projets de développement. C'est ainsi qu'elles interviennent dans tous les domaines : éducation, développement, environnement, santé etc. Cette remarque de **KA** nous semble pertinente dans la mesure où un bon nombre d'ONG sont intervenues dans la prise en charge et l'assistance sociale des populations en Casamance.

Ousmane BA⁷⁸, dans son mémoire de DEA intitulé « La contribution des ONG dans la prise en charge des populations en zone de conflit : le cas de Catholic Relief Services », pense que les ONG ont constitué un apport considérable dans cette crise casamançaise. Il déclare que l'ONG CRS a décliné des domaines d'intervention stratégique, d'assistance et d'accompagnement des populations victimes du conflit. Elle intervient dans tous les domaines que sont la formation et le renforcement des capacités, la réinsertion socioéconomique, l'agriculture, l'élevage et la pêche, la transformation des produits, l'artisanal, le tourisme, l'éducation à la paix, au dialogue et à la communication, etc. Il ajoute que l'ONG CRS

⁷⁷Ababacar Chedikhe KA, 1999, « Les ONG face au Sida : l'implication ONG Africa Consultants International (ACI) et Environnement et Développement Africains du Tiers-Monde (ENDA-TM », mémoire de DEA de Sociologie, FLSH, UCAD.

⁷⁸ Ousmane BA, 2007, « la contribution des ONG dans la prise en charge des populations en zone de conflit : le cas de Catholic Relief Services », Dakar, Rapport de DEA, UCAD.

s'implique dans la prise en charge des victimes du conflit, mais aussi vient en aide aux populations. Il faut reconnaître que cette ONG a aussi joué un grand rôle non seulement pendant les années de braises et continue d'assister et de soutenir ces populations en cette période de reconstruction et de réhabilitation des infrastructures en Casamance⁷⁹.

Quant à **Landing Diémé**⁸⁰, à travers son ouvrage intitulé *Sénégal : processus de paix en Casamance : repenser l'intervention des ONG et de la société civile*, il montre l'implication des ONG et de la société civile dans le maintien de paix en Casamance. Selon les statistiques fournies par le ministère du Développement social, quelque 360 organisations non gouvernementales existeraient au Sénégal. En effet, en raison de la situation particulière de la région où sévit un conflit armé, la plupart de ces ONG sont présentes dans la partie sud du pays. Parmi celles-ci, beaucoup interviendraient directement ou indirectement dans la gestion de la crise casamançaise au renforcement sous diverses formes du processus de paix⁸¹. Cette idée est importante dans la mesure où nous sommes dans une zone de reconstruction, de réhabilitation et de réinsertion des ex-combattants. L'intervention des ONG doit être nécessaire dans cette partie, car elles aident à financer certains projets de développement qui viendront en appui aux populations civiles.

Cheick Mouhamadou FAYE⁸² montre, dans son mémoire de DEA intitulé « *Stratégies de lutte contre la pauvreté en milieu rural : Étude sociologique sur l'action des ONG pour la promotion sociale de la Femme rurale* », que les ONG doivent avoir pour cible l'éradication de la pauvreté au sein des populations vulnérables. Selon lui, dans le monde rural, les stratégies de lutte contre la pauvreté adoptée par les ONG reposent essentiellement sur la notion de la participation populaire. Dans ce domaine, les déclarations de principes ne manquent pas et sont en fait le locomotif de la mobilisation de toutes les ONG : « *Le développement doit être un développement de la population, par la population et pour la population*⁸³ ». En effet, ces propos sont importants dans la mesure où la Casamance est une zone de reconstruction et de démobilisation, nécessite l'intervention des ONG. À cela il faut ajouter l'intervention de la société civile aux politiques de reconstruction de la Casamance. Ainsi, **Philippe EGGER**⁸⁴ déclare qu' « *en matière de développement, la participation des*

⁷⁹ Ousmane BA, *op. cit.*, 2006-2007.

⁸⁰ Landing Diémé, « Sénégal : processus de paix en Casamance : repenser l'intervention des ONG et de la Société civile », (En ligne), 3 juin 2003, consulté le 12 Avril 2013 à 12h31mn. URL : [hpt://jda.revues.org./442](http://jda.revues.org./442).

⁸¹ Landing Diémé, *op. cit.*, (En ligne), consulté le 12 Avril 2013 à 12h31mn. URL : [hpt://jda.revues.org./442](http://jda.revues.org./442).

⁸² Cheick Mouhamadou FAYE, 2000 « Stratégies de lutte contre la pauvreté en milieu rural : Etude sociologique sur l'action des ONG pour la promotion sociale de la femme rurale », mémoire de DEA de Sociologie, UCAD.

⁸³ Cheick Mouhamadou FAYE, *op. Cit.*, UCAD, 2000.

⁸⁴ Philippe EGGER, 1992, « Organisations paysannes et travaux d'infrastructures : l'investissement social doit précéder l'investissement matériel », in *Revue internationale du travail*, Volume 131, n° 1, p.51.

populations s'est imposée depuis quelques années comme une obligation incontournable. Qu'elles soient nationales, multilatérales ou bilatérales, publiques ou privées, rares sont les institutions œuvrant pour le développement à ne pas se réclamer d'une déclaration de principe vantant les bienfaits multiples espérés ou constatés dans le développement largement participatif ».

Marie Stéphane MARADIX⁸⁵, quant à elle, nous donne des renseignements sur la genèse des ONG, leur évolution et les sources de leurs revenus. En effet, dans son ouvrage, elle montre que les Américains sont les premiers à mettre en place le concept d'ONG. Les premières furent créées au XIX^{ème} siècle pour répondre aux aides d'urgence comme la Croix-Rouge mais la plupart d'entre elles sont apparues au cours des années 1950-1960. Ainsi, elles peuvent être structurées en trois générations :

la première regroupe les organisations traditionnelles impliquées dans l'aide d'urgence et les projets sociaux ;

la seconde concerne les ONG consacrées au développement de microprojets destinés à l'autosuffisance d'une population ciblée ;

la troisième fait allusion aux ONG dont les actions sont orientées vers la pérennité des projets et l'étendue de leur impact. Cette structuration des ONG ne nous apporte pas grand-chose, car, dans le contexte actuel, les ONG sont intéressées par le Peace-building dans les zones en conflit. Dans ces propos, **MARADIX** ne fait pas allusion aux ONG africaines qui sont essentiellement locales. En effet, leur intervention évolue et varie en fonction du milieu et des besoins des populations. Cela permet de dire qu'elles interviennent dans les domaines de construction et de consolidation de la paix.

Par ailleurs, **Mamadou BODIAN**⁸⁶, dans son mémoire de maîtrise, pense que le degré d'intégration des ONG à faire correctement leur travail dépend du degré de leur organisation. Mieux, il existe souvent un décalage plus remarquable entre ce que posent les ONG et les besoins des populations. Ce qui semble dire que ces dernières multiplient leurs champs d'intervention pour se positionner constamment sur le terrain. Ces propos de **Mamadou BODIAN** semblent pertinents dans la mesure où la plupart des ONG qui interviennent dans cette zone du sud tombent en faillite. En effet, beaucoup d'ONG en Casamance sont établies sans pour autant connaître la réalité de la zone. Zone où les populations sont très

⁸⁵ Marie Stéphane MARADIX, 1990, « Les ONG américaines en Afrique : activités et perspectives de 30 organisations non gouvernementales », Paris, Syros Alternatives, Collection atelier du développement, cet ouvrage se rapportant sur 30 ONG américaines en Afrique.

⁸⁶ Mamadou BODIAN, « Reconstruction post-conflit en Casamance : le rôle des ONG dans la reconstruction des populations de Niaguis », mémoire de maîtrise de Sociologie, UCAD, 2005-2006.

conservatrices aux valeurs traditionnelles, et certaines ONG n'arrivent pas à convaincre ces populations à adhérer à leurs projets de prise en charge et d'assistance sociale.

En conclusion, cette étude s'est fixée comme objectif de connaître les acteurs. Nous avons dès lors privilégié une approche sociologique qui consiste à saisir les itinéraires ou les parcours individuels des combattants, les portraits, les projets de société des acteurs. En fait, la plupart des travaux sur le conflit mettent l'accent sur ses causes au détriment des motivations (ou trajectoires) individuelles des combattants. De plus, certains auteurs ont insisté dans leurs travaux sur ses différentes causes (historiques, économiques, culturelles) et conséquences en mettant de côté l'approche sur les trajectoires des combattants. Cette dernière a été très peu documentée et constitue un angle mort de la recherche. Cela s'explique certainement par l'absence de travaux sur les motivations individuelles.

2. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

D'une manière générale, en sciences sociales et humaines, tout travail de recherche décrit d'entrée de jeu une situation sociale ou théorique que nous jugeons problématique. Alors la problématisation d'une situation consiste à confronter les données recueillies à partir de la revue de littérature avec les faits connus du terrain. En effet, établir la problématique permet au chercheur de démontrer ses capacités à cerner et à formuler un problème de recherche, à lui associer des concepts pertinents et à effectuer un travail d'exploration et de recherche qui permet de dégager quelques éléments de savoir.

2.1. De la « tranquillité » à « l'instabilité » en Casamance

2.1.1. Des « années glorieuses » à « l'insécurité » en Casamance

Il est possible de distinguer schématiquement trois grandes périodes dans l'évolution de l'économie sénégalaise, notamment de la Casamance.

❖ La période 1960-1969 : l'embellie économique

Cette période a pu être surnommée les « années glorieuses de l'économie sénégalaise ». Elle était forte pour les populations autant urbaines que rurales portées par la culture arachide. La conjoncture économique favorable a été mise à profit par les pouvoirs publics pour procéder à une augmentation des effectifs de la Fonction publique du fait d'une politique recrutement automatique des diplômés de l'enseignement supérieur et des sortants des écoles

et instituts de formation. Au plan industriel, le pays est resté un des leaders grâce à sa production de bien et de marchandises due au legs colonial. De même, le pays a hérité d'une certaine avancée sur les autres pays de la sous-région ouest-africaine avec des voies de communication (routes, chemins de fer).

❖ **La période 1970-1979 : la dégradation économique ou la « fin du Twist »**

Cette seconde décennie post-indépendance est caractérisée par la dégradation de la situation économique et l'émergence d'un sentiment de désillusion. En effet, la dynamique économique s'est arrêtée suite à une série de perturbations climatiques se traduisant par un important déficit pluviométrique durant la saison agricole 1968/1969. La production agricole connut une chute dramatique qui eut des effets d'entraînement sur toute l'économie nationale. La situation agricole globalement difficile empira lors de la suppression de la garantie des prix des produits oléagineux par la France en 1967. Ce qui eut des répercussions négatives sur les finances publiques et sur les revenus des ménages ruraux du fait de la réduction des prix au producteur de l'arachide.

Les éléments d'une crise économique persistante seront progressivement réunis et vont signer l'entrée du pays dans une ère de turbulences. C'est la fin du « Jamonoy twist ». Cette expression est empruntée au sociologue **Mamadou dit Ndongue Dimé** qui l'a utilisée dans une étude intitulée « Crise économique, pauvreté et dynamique des solidarités chez les catégories sociales moyennes et population à Dakar (Sénégal) » en 2005. Cette expression « Jamonoy twist » comme terme générique pour rendre compte du mode et du train de vie délicieux de l'époque. Un nombre important de Sénégalais, notamment de Dakarois, vivaient dans l'aisance et une relation de prospérité. Cette période, coïncide avec la vague de la danse du twist et de la mode qui l'accompagnait, sert, dans l'imaginaire des citoyens dakarois, d'expression désignant des « années glorieuses et d'euphorie » qui ont suivi l'indépendance survenue en 1960. La période de 1970-1979 est caractérisée par la pauvreté, traduite par le chômage, la débrouille, le bricolage, la mendicité, le délabrement des infrastructures de santé, etc. Bref, de « « Jamonoy twist » (période forte), la société sénégalaise est passée ou « Jamonoyxosla » (période de disette).

2.1.2. À partir de la décennie 80 : la crise

À partir de 1980, une situation générale se présente à tous les pays africains. Les difficultés économiques auxquelles étaient confrontés les pays d'Afrique avaient conduit les

organisations internationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) à intervenir dans les économies africaines. Ainsi, au début des années 80, ces organismes financiers ont nettement privilégié le retour rapide aux équilibres. Ils imposent les politiques d'ajustement structurel, communément appelé PAS, à quelques pays. Dans son ouvrage, **Marc Raffinot** cite la chronologie des politiques d'Ajustement Structurel dans des pays africains entre 1980 et 1984 : « Sénégal 1980, Somali 1980, Malawi 1980, Kenya 1980, RCA 1980, Côte d'Ivoire 1981, Togo 1982, Zambie 1982, Zimbabwe 1982, Burundi 1983, Ghana 1983, Niger 1983, Zaïre 1983, Mali 1984, Guinée-Bissau 1984. D'autres pays démarreront les PAS dans la deuxième moitié de la décennie 80, c'est-à-dire entre 1985-1989. En fait, l'objectif des PAS était : d'augmenter les recettes ; de réduire les dépenses publiques ; de restructurer la Fonction publique ; d'encourager la privatisation ; d'investir sur les politiques de charge ; de contrôler la masse monétaire et de libéraliser la monnaie ; d'augmenter le taux de la pression fiscale ; de réformer le mode de gestion. Au Sénégal, c'est cet objectif que visait le Plan de Redressement Économique et Financier (PREF) à moyen et long terme du gouvernement (1981-1986) qui avait pour résultat le durcissement de l'environnement économique et financier international. Le gouvernement avait donc entrepris tout un arsenal de mesures d'austérité et de rigueur économique très durement ressenties par les populations et qualifiées d'antisociales. Ces mesures d'austérité contribuèrent à une dégradation poussée des conditions de vie des ménages. La Casamance, tout comme les autres régions, subissait à son tour tous les contrecoups de la politique d'austérité. Cette situation a provoqué des tensions au sud du Sénégal poussant les populations casamançaises à réclamer une meilleure considération.

2.2. Aperçu historique du conflit

Au Sénégal, la construction de l'État-nation a été initiée par Léopold Sédar Senghor. Ce dernier voulait instaurer un État où toutes les couches sociales seraient impliquées. Dans la conception senghorienne, l'idée d'un développement inclusif impliquerait sans doute une identité nationale, mais également une unité nationale de quelque nature que ce soit. Mais cette politique mise en œuvre par Senghor a échoué. Cela s'explique du fait qu'il s'est appuyé sur les structures héritées du pouvoir colonial. En effet, l'instauration du modèle islamo-wolof

n'est pas un accident de l'histoire, mais relève plutôt d'un choix politique qui est allé au détriment des autres communautés périphériques⁸⁷.

Toutefois, l'étalage de ce modèle n'a pas été totalement couronné de succès, d'autant plus que l'incapacité de l'État à intégrer les populations périphériques est ainsi devenue plus difficile durant les années 1970. De ce fait, l'État sénégalais, sous le modèle colonial, a scrupuleusement favorisé une classe dirigeante composée de fonctionnaires de l'administration demeurant dans les villes : il n'a fait que reproduire la situation coloniale. Cette manière de faire des pouvoirs publics a laissé en rade certaines zones du pays dans un état économiquement marginal, les poussant ainsi dans une situation de désespoir et d'identité politiquement remarquable⁸⁸. Les conséquences d'une telle attitude venant de ces derniers (pouvoirs publics) ont privilégié une langue du pays : le wolof. La langue wolof est considérée à cet effet comme une langue de commerce au détriment des autres langues des différentes zones du pays. C'est pourquoi ceux qui ne parlent pas le wolof se trouvent, de fait, dans une position culturelle marginale. Dès lors, les villes coloniales les plus importantes du Sénégal furent érigées en territoires de langue wolof qu'**O'Brien** appelle wolofisation par le sacré⁸⁹.

En outre, la grande sécheresse et la chute du coût de l'arachide ont entraîné une crise économique qui a affecté tous les domaines de la vie. Ces situations désavantageuses à l'encontre des autorités ont réduit la légitimation de l'État à résoudre les revendications des populations. Ce contexte national a suscité un mécontentement et une frustration de la population casamançaise. Cette dernière se voyait marginalisée, pas assez suffisamment considérée par l'État. C'est pour réagir contre une pareille situation que certains intellectuels casamançais ont décidé de revendiquer pour plus de considération des Casamançais. Il s'agit notamment du MFDC (de Émile Badiane), du MAC (Mouvement autonome de la Casamance de Assane Seck et Louis Dacosta) mais aussi du réveil du MFDC (par l'abbé Diamacoune et de Nkrumah Sané...)⁹⁰.

Malheureusement, les autorités basées à Dakar n'ont pas été attentives à leurs revendications. Cette attitude a poussé des esprits à aller jusqu'à réclamer la séparation totale de la Casamance du reste du Sénégal. Ainsi en 1982, quand certains Casamançais ont décidé de marcher pour dire non à la soumission et au manque de considération dont ils étaient

⁸⁷ Denis Tull, 2008, « L'échec de la construction nationale au miroir du séparatisme casamançais », in *International Security*, 32 (4), p.106-139.

⁸⁸ Donald Cruise O'BRIEN *et al.*, 2002, *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, p.143-144.

⁸⁹ Donald Cruise O'BRIEN *et al.*, *op. cit.*, 2002, p.148.

⁹⁰ <http://www.rfi.fr/general/20121226-senegal-casamance-30-ans-conflit> 13/03/2017 à 11h43mn.

victimes, l'État a opté pour la répression et les arrestations massives. Ces arrestations étaient accompagnées de tortures pour dissuader les membres ou les sympathisants du MFDC et, dans le même temps, endiguer la naissance de toute idée pouvant remettre en cause l'unité nationale. Accusé à l'époque d'avoir négligé cette question casamançaise, le président Abdou Diouf a été contraint d'utiliser l'option militaire, l'écrasement militaire, en un mot, « *la casernisation de la Casamance* ». Cette option du président Diouf s'est traduite par la nomination, en juin 1990, d'un gouverneur militaire en Casamance. Surnommé « le boucher de la Casamance », le gouverneur Amadou Abdoulaye Dieng a été connu du grand public casamançais par ses agissements et ses déclarations guerrières. Cela se note dès sa prise de fonction. Ses discours ont envenimé la situation en Casamance, surtout lorsqu'il a lancé un défi aux rebelles à qui il demandait « *s'ils sont des hommes, de s'attaquer aux militaires...* »⁹¹. Ce discours a créé une nouvelle tournure en Casamance, occasionnant la reprise des violences. Dès lors, les attaques, embuscades et accrochages entre les combattants du MFDC et l'armée se sont intensifiés partout en Casamance.

La Casamance a vécu ainsi, jusqu'au début des années 2000, une situation épouvantable avec, comme corollaire, une violation massive des droits humains, des arrestations arbitraires, des complots et des règlements de compte entre les populations. C'est la période où les populations casamançaises ont connu des brutalités physiques et verbales, des disparitions de personnes arrêtées et soupçonnées d'appartenance au MFDC. Cette situation a installé une psychose et un casse-tête à la population casamançaise. À cela s'ajoutent des humiliations ou des tortures identifiées en Casamance à cette même période des années 90. En effet, dans les différents check-points militaires dressés sur toutes les routes de Casamance, les voyageurs sont obligés de descendre des véhicules, alignés puis contrôlés, fouillés de fond en comble. Aucun des passagers n'osait s'exprimer en langue locale (diola par exemple). Ceci montre le caractère discriminatoire et marginal d'une société diola considérée comme rebelle. Ces mêmes méthodes ou pratiques sont aussi utilisées à l'égard des Nordistes. Les populations proches du pouvoir étaient la cible des combattants et étaient victimes de mauvais traitement, de tortures, d'enlèvement, etc. Une situation qui a choqué bon nombre en Casamance.

Ce qui fait que mêmes certains organismes tels que Amnesty International et plusieurs autres organisations ont réagi. Cette option a été décriée par l'ancien président du Conseil, Mamadou Dia. En effet, offusqué par l'ampleur et la cruauté des actes de tortures, le président du Conseil dénonce avec énergie en rappelant :

⁹¹ Omar Diatta, 2008, *La Casamance : Essai sur le destin tumultueux d'une région*, Paris, L'Harmattan.

« On arrête des gens sans preuve, à défaut de mettre la main sur les guérilleros. La torture bat son plein en Casamance. Cela dure depuis dix-neuf ans et c'est la conspiration du silence malgré le rapport d'Amnesty International. C'est un véritable mur de silence de la part de la presse dite indépendante ou libre. Il y a des choses ignobles qui s'y passent. Des jeunes, des femmes, des vieillards qu'on expose nus sous des arbres, sous le soleil et qu'on torture. Tout cela pour obtenir des délations et des aveux⁹² ».

Cette stratégie de l'État du Sénégal a poussé plus de la majeure partie des jeunes en Casamance à rejoindre le maquis. Ainsi, le maquis est devenu pour cette population occultée un lieu de refuge ou de vengeance. Cette attitude de l'État du Sénégal a été aussi dénoncée par **Omar Diatta**. Il souligne que ces successions d'événements douloureux en Casamance ont installé une haine et poussé la population à utiliser d'autres types de stratégies. L'option pour les jeunes Casamançais était d'utiliser les armes pour se venger en regagnant le maquis. Les Casamançais étaient victimes de tortures, de violences de tout bord, d'une part, du côté de l'armée sénégalaise et, d'autre part, des combattants du MFDC. À cet effet, c'est à l'État du Sénégal, souligne **Omar Diatta**, de bien gérer le dossier casamançais avec diplomatie.

Malheureusement, l'État a privilégié les armes pour régler un problème national qui nécessitait le dialogue. L'arrivée du président Abdoulaye Wade au pouvoir a considérablement réduit les séries de violences en Casamance. Les actes de violations à grande échelle des droits humains, d'humiliations et de contrôles, de toute une population et même d'enlèvements et disparitions suspectes de personnes, pour la plupart des innocents, ont baissé d'intensité, voire cessé. De plus les actes de torture dont la cruauté dépassant l'imagination ont également baissé. Cependant, pour réussir sa mission, le président Wade a tenté de mettre fin aux pratiques qu'utilisaient son prédécesseur en Casamance. Il propose de nouvelles stratégies dans la recherche de solution. **Vincent Foucher** rappelle à ce propos que « Wade a largement coupé les aides versées par l'État au front nord et à l'aile politique établie à Ziguinchor sous protection sénégalaise. Il a mis fin au processus de Banjul et cherché à éloigner le dossier de la scène publique, allant jusqu'à faire poursuivre en justice les journalistes sénégalais trop diserts sur le sujet ; il a effectivement interdit toutes les interventions extérieures ou intérieures⁹³ ». En résumé, il a cherché « à dépolitiser la question casamançaise ».

⁹² Cité dans l'ouvrage de Omar Diatta, 2008, *La Casamance : Essai sur le destin tumultueux d'une région*, Paris, L'Harmattan, p.29.

⁹³ Vincent Foucher, « Pas d'alternance en Casamance », cité dans l'ouvrage de Oumar Diatta, 2008, « *La Casamance : Essai sur le destin tumultueux d'une région* », Paris, L'Harmattan, p.30.

Vincent Foucher rappelle que dans la démarche de Wade, il a profondément remis en cause le système de négociation mis en place par Diouf, son prédécesseur, dans un contexte sous-régional de plus en plus favorable au gouvernement. Cette remise en cause a bouleversé à la fois l'aile politique et l'aile militaire du MFDC. Elle a également modifié le fonctionnement du processus de paix. En effet, du côté du MFDC, les nombreuses séries de braquages qui lui ont été souvent attribuées à tort ou à raison ont aussi baissé d'intensité. On a assisté à une relative accalmie en Casamance. Malgré cette baisse de violence en Casamance, le doute et la peur ne cessent d'alimenter la population casamançaise. Cela s'explique du fait que le MFDC maintient toujours ses revendications de l'indépendance et continue d'occuper leurs cantonnements dans les différentes zones de Casamance. Ainsi, **Mamadou Almamy Wane** nous apprend que ce doute était installé avant même le départ du président Senghor au pouvoir, doute qui continue à tarauder les esprits des populations. **Wane** déclare qu'au moment de quitter le pouvoir, Senghor avait des doutes quant à « *la capacité de son futur successeur à gérer la région sud du Sénégal,*⁹⁴ ». Cela démontre la complexité du conflit en Casamance. En effet, les Casamançais s'interrogeaient sur l'existence ou non du fameux pacte liant le Sénégal à la Casamance.

S'interrogeant sur la question de la légitimité de la revendication du MFDC, **Wane** reconnaît une part de vérité dans cette histoire de la Casamance. Pour lui, la Casamance, héritière d'une histoire originale et de traits culturels distincts (héritage de la colonisation), s'est toujours sentie à part et victime de la politique dakaroise qui n'a pas fait grand-chose pour la réintégrer en respectant son identité. Cette problématique de la réintégration que souligne **Wane** est une question qui continue à hanter la population casamançaise, car elle se sentait exclue de toutes les affaires de l'État. Face à ces nombreux problèmes cités, les Casamançais ont décidé de marcher en 1982 pour réclamer une meilleure considération.

Dans un ouvrage récent produit par **Mouhamed Lamine Manga**⁹⁵, nous apprenons un peu plus du MFDC. L'historien nous apprend que la Casamance disposait d'une élite intellectuelle avant même la création du MFDC. Il signale trois générations intellectuelles. Le premier groupe était constitué de fonctionnaires formés, de traitants et d'interprètes. Le second groupe était majoritairement constitué d'instituteurs qui ont pour nom Jean Kandé, Paul-Ignace Coly, Amadou Lamine Daffé, Magor Gaye, Pierre-Édouard Diatta... Le troisième groupe était

⁹⁴ Mamadou Almamy Wane, Le Quotidien du 21 oct. 2003, cité dans l'ouvrage de Oumar Diatta, 2008, « la Casamance : Essai sur le destin tumultueux d'une région », Paris, L'Harmattan, p.31.

⁹⁵ Mouhamed Lamine Manga, *La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 2012.

constitué d'instituteurs engagés politiquement tels qu'Ibou Diallo, Émile Badiane, Dembo Coly, Doudou Sarr, Ibrahima Kane Diallo, Moustapha Diallo, Guibril Maguette Sarr... C'est ce dernier groupe qui est fondateur du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC).

Il serait donc nécessaire de passer en revue les différentes thèses mobilisées pour expliquer les causes de cette crise. Ceci consiste à dire que les événements ne surviennent jamais au hasard. En effet, chaque événement dans une crise a une signification qu'il faut chercher à identifier et dont il convient d'expliquer les causes. La Casamance se traduit par son enclavement du fait de l'existence de la Gambie, ce qui expliquerait, en d'autres termes, l'irrédentisme de sa population. L'histoire universelle nous apprend que la Casamance a été un théâtre des rivalités européennes dès les XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Portugais, Hollandais, Anglais et Français y ont manifesté leur intérêt respectif avant que la France ne s'installe définitivement à partir du milieu du XIXe siècle. En effet, l'unification de ce territoire se caractérise par sa cession de l'occupation portugaise en 1886 et sa pacification en dépit de la résistance notée en Basse-Casamance. En plus, la présence anglaise au nord avec la Gambie et celle portugaise au sud avec la Guinée Bissau dessinent les contours d'une région piégée⁹⁶, encadrée entre deux entités de culture anglophone et lusophone. Dès lors, la continuité territoriale, avec le reste du bloc massif du Sénégal, est très réduite. Ainsi, une position d'insularité relative lui confère un certain particularisme qui se dessine à travers sa géographie, mais aussi son histoire.

De même, sa position géographique fait qu'elle est maintenue dans le Sénégal, suite au découpage colonial de l'Afrique à la conférence de Berlin de novembre 1884 à février 1885. Conséquences des rivalités, tensions et tractations entre puissances coloniales, la Casamance occupe une position d'enclave territoriale, de forme rectangulaire très vaste dans l'ensemble des possessions françaises de la sous-région⁹⁷. Cette position lui offre une première originalité que Paul Péliissier résume en ces termes : « *La Casamance doit d'abord son originalité à son isolement entre la Gambie et les frontières de la Guinée-Bissau et de la Guinée Conakry. Elle n'est soudée au reste du territoire national que sur ses confins orientaux bien que la route Transgambienne la relie directement au Saloum et à Dakar. Cet isolement a facilité le*

⁹⁶ Nouha Cissé, ex-proviseur du lycée Djignabo de Ziguinchor, dans une interview accordée le 23/09/2018 à 10h35mn.

⁹⁷ Oumar Diatta, 2008, *La Casamance : Essai sur le destin tumultueux d'une région*, Paris, L'Harmattan, p.51.

*maintien d'une forte conscience régionale et préservé longtemps la personnalité des populations*⁹⁸».

De ce fait, cette même position a fait de lui une région oubliée que **Michael C. Lambert** appelle « *une communauté économiquement marginale* ». Cela se justifie par sa dépendance de la colonie du Sénégal. En effet, la région gardait une identité distincte du fait de la forte influence lusophone, qui se traduit de la façon dont elle se trouvait séparée du reste du Sénégal, et de l'organisation sociale anti-hiérarchique des Diolas. La région est très fortement enclavée, comme la région du fleuve et celle du Sénégal oriental, qui ne faisaient pas partie du Sénégal utile. De cette thèse ressort un caractère marginal, discriminatoire et d'exclusion des Casamançais qui se voyaient déjà écartés de toutes les affaires du pays. Une situation qui a provoqué aux yeux de cette population une colère et une frustration incessantes. Ce qui explique du coup leur réaction sous forme d'une rébellion indépendantiste. Il faut aussi signaler que le référent de l'historique et du culturel a été convoqué par d'autres observateurs pour expliquer les causes du conflit.

Dans la période coloniale, d'importantes villes ont été créées dans les quatre communes. En effet, ces communes représentaient les sphères des autorités. Elles représentaient aussi l'administration coloniale et avaient privilégié l'implantation de ces dernières dans les zones wolof. Le second facteur est lié à la domination de l'économie arachidière. En outre, le développement de l'économie arachidière dans la partie wolof a donné plus de poids à la confrérie musulmane au détriment des autres. Enfin, le troisième facteur est celui de la langue wolof. Elle est utilisée comme la langue de communication après le français, dans l'administration. Ces logiques démontrent la wolofisation de la société sénégalaise. Face à cette situation, les autres communautés étaient obligées de s'intégrer dans le modèle islamo-wolof afin de bénéficier des privilèges économiques et politiques. L'usage du wolof fut nécessaire pour l'État du Sénégal afin d'assurer l'intégration des différents groupes ethniques. Chose que les Diolas qui étaient hostiles à l'implantation de cette école ne voulaient pas voir. Cette école favoriserait à leurs yeux « l'acculturation des jeunes filles et des garçons »⁹⁹. Il importe de noter que la Casamance est une des régions les plus scolarisées du Sénégal. L'engouement des enfants et des parents pour l'école est une réalité palpable, de telle sorte que chaque village, voire chaque quartier, veut avoir son école. Ainsi, pendant plusieurs décennies, les Casamançais ne cessaient de réclamer plus de lycées, de collèges et une université. Le colon n'a pas tardé à apporter une réponse à leur doléance en créant des écoles,

⁹⁸ Paul Péliissier, 1983, Atlas du Sénégal, édition Jeune Afrique, 2^{ème} édition, p.54.

⁹⁹ Paul Diédhiou, 2011, *L'identité jôola en question*, Paris, Karthala, p.218.

surtout en Basse Casamance. Parallèlement, le clergé s'est beaucoup investi dans ce domaine et celui de la santé¹⁰⁰. Cependant, avec les indépendances, on a constaté que le rythme de création des écoles n'a pas été le même durant la période coloniale. Le lycée Djignabo est resté pendant deux décennies le seul lycée de toute la Casamance, au point de ressembler à un véritable village éducatif. Ne pouvant pas supporter cette discrimination, les Casamançais ont demandé plus de considération. Ce qui a du coup provoqué de nombreux événements malheureux dudit établissement de référence. Déjà en 1963¹⁰¹, une grève éclate au lycée Djignabo où les élèves de l'internat ont constaté que les poulets qui leur servaient de repas ont été mis dans les toilettes non nettoyées. Cette situation insoutenable à leur regard les poussa à la révolte. À cela s'ajoutent aussi les douloureux événements de janvier 1980 qui ont coûté la vie à un élève, Idrissa Sagna. En 2005, cet établissement a été secoué par l'affaire des ordinateurs qui lui ont été offerts par le Luxembourg et que les Douanes sénégalaises ont vendus aux enchères, ce que les élèves, voire la population casamançaise, ne pouvaient pas tolérer, n'ayant vu qu'une seule solution, celle de la révolte. Ces situations ont provoqué une révolte en Casamance et poussé certains à rejoindre le MFDC.

À cela s'ajoute le fait culturel. En effet, la construction de l'État-nation au Sénégal a favorisé l'émergence de certaines communautés au détriment des autres. Cette situation a engendré des problèmes et non des moindres. Il s'agit des frustrations des communautés attachées à leur culture, d'autant plus qu'elles ne se reconnaissent pas dans le modèle islamo-wolof et dans les institutions étatiques en place. Devant cette situation, les Diolas se sont sentis à la fois désocialisés et délaissés parce qu'ils ne se sentent pas associés dans la construction de l'État colonial et post-colonial. C'est dans ce contexte de mécontentement et de frustration qu'est né le conflit en Casamance. Cette population n'a vu qu'une seule possibilité : celle de la révolte. Cet état de fait a conduit à la naissance du conflit en Casamance.

À cela s'ajoute le refus de certains Casamançais d'appartenir au territoire sénégalais. Cette appartenance est vue par bon nombre de Casamançais comme une forme d'intégrer la Casamance dans le Sénégal qui aura comme conséquence la spoliation de leurs terres¹⁰². Cette spoliation des terres en milieu urbain comme rural a provoqué des frustrations en Casamance, car l'application de la loi sur le domaine national n'a pas tenu compte des pratiques et des coutumes de la région. Elle a entraîné le début du conflit entre le gouvernement et le MFDC.

¹⁰⁰ Oumar Diatta, *op. cit.*, 2008, p.185.

¹⁰¹ Oumar Diatta, *op. cit.*, 2008, p.185.

¹⁰² Abdou Elinkine Diatta, entretien du 26 avril 2017.

En effet, cette loi a donné en 1964 au gouvernement la possibilité de redistribuer des terres sur l'ensemble du territoire. C'est pourquoi cette nationalisation des terres a entraîné des contradictions avec la loi foncière coutumière¹⁰³. Tout de même, elle a renforcé les difficultés de réconciliation nationale, car elle a nourri le mécontentement et la frustration des Diolas, attachés et enracinés à leur terre. De plus, la terre est des causes du conflit en Casamance. Elle a provoqué des frustrations et poussé certains Casamançais à rejoindre le maquis.

La Basse Casamance qui correspond à la région administrative de Ziguinchor est habitée principalement par la communauté ethnique diola¹⁰⁴. En effet, la terre constitue un facteur hautement conflictuel dans cette région du sud. Elle est considérée pour cette communauté diola comme un espace important pour les hommes, car elle est le lieu de naissance, d'habitat, de culture, d'élevage, de culte et reste une source de conflit¹⁰⁵. Cette loi a jadis entraîné dès le début des années 1970 un conflit foncier entre la population de la Casamance et l'État du Sénégal. C'est l'exemple, en 1972, du village de Cabrousse qui revendiquait l'expropriation de leur terre, mais aussi des troubles de 1976 où les habitants de Ziguinchor protestaient contre la confiscation de leur terre pour l'établissement de l'hôtel Socitour¹⁰⁶. Ce sentiment d'injustice s'intensifie avec l'arrivée de fonctionnaires du nord et bénéficiant de nombreux privilèges : attribution de terres, postes importants, droits de pêche et d'exploitation des forêts, etc. Les Casamançais vivaient cette situation comme une nouvelle colonisation et décident, dès 1982, de descendre dans les rues de Ziguinchor. Le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance est alors réactivé pour encadrer les revendications populaires et propose l'indépendance comme solution à la question casamançaise.

Le registre identitaire est également mobilisé pour justifier et légitimer les causes du conflit. Ainsi, le discours séparatiste s'est appuyé sur des particularités identitaires anciennes pour rejeter l'autorité de l'État central. Au plan culturel, le sentiment de l'existence d'une spécificité casamançaise, « la Casamancité », est réel et est exprimé par bon nombre de

¹⁰³ Nelly Robin, 2006, « Le déracinement des populations en Casamance, un défi pour l'État de droit », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.22-n°1, p153-181.

¹⁰⁴ Nouha Cissé, ex-proviseur du lycée Djignabo de Ziguinchor, dans un entretien accordé le 23/09/2018 à 10h35mn, montre la particularité de la Basse Casamance où la tradition sert de ciment et de cohésion sociale. On y trouve des formations sociopolitiques de grande envergure, c'est le monde par excellence des cités États, autrement dit, des villages indépendants les uns des autres où on note l'absence de pouvoir politique centralisé. Elle est organisée autour des fétiches dirigés par des prêtres, prêtresses ou roi sans autorité temporelle forte sur la communauté. La pacification par les Français y est largement inachevée, la résistance y est prolongée jusqu'au milieu du XXème, attestant la résistance d'Aline Sitoé Diatta, la prêtresse Cabrousse en 1942 et déportée au Mali alors que partout au Sénégal régnait l'ordre colonial français. Dans cette partie de la Casamance, le rapport à l'autorité aussi bien coloniale que post-coloniale est un rapport souvent distant.

¹⁰⁵ Peter GESCHIERE, *Éducation, violence en Afrique et perspectives de paix en Afrique subsaharienne*, Amazon France, Karthala, 2009, p. 249.

¹⁰⁶ Abdou Elinkine Diatta, entretien du 26 avril 2017.

Sénégalais. D'ailleurs, cette dernière est partagée jusqu'à une période récente par les régions du Nord, par le fait que certains soutiennent que le mépris culturel et la non considération affichée aux autres ethnies non wolof ne sont pas étrangers à ce sentiment d'appartenance régionale.

Ce qui dès lors donne au conflit casamançais une dimension d'une rivalité entre le Nord et le Sud, comme le fait remarquer **J.C. Marut** dans son ouvrage *Le conflit de Casamance, ce que disent les armes*.¹⁰⁷ Mais l'opposition nord-sud, contrairement à des pays comme le Soudan, ne renvoie pas à des considérations et des antagonistes religieux ou à des rapports esclavagistes¹⁰⁸. La politique culturelle du Sénégal n'a pas aussi réussi à intégrer la société diola dans le tissu communautaire. Il existe une incompatibilité entre la société diola et l'État du Sénégal, car la société diola ne connaît pas de structure¹⁰⁹. Cet état de fait considéré comme une marginalisation a entraîné les revendications des populations en Casamance qui se sentaient dominés par les Nordistes. En plus, les relations entre Diola et l'État colonial et post-colonial furent essentiellement marquées par la confrontation. L'autre fait majeur ayant contribué au déclenchement de ce conflit et justifiant l'argument des indépendantistes sur la non appartenance de la Casamance au Sénégal fut le référent sportif. Il faut signaler que dans ce domaine sportif, les relations entre le Sénégal et la Casamance sont émaillées d'incidents. Tout est parti de la finale qui a opposé la Jean d'Arc de Dakar au Casa-Sports. Pour rappel, le Casa-Sports a été incontestablement un facteur de mobilisation, de retrouvailles et de rassemblement des Casamançais, un patrimoine, à leurs yeux.

Déjà finaliste en 1979, il remporte la coupe nationale devant le Jaraaf de Dakar. Après cette victoire, un joueur a eu la maladresse de « prophétiser¹¹⁰ » trois finales victorieuses successives. Cette prophétie commence à se réaliser l'année suivante lorsque l'équipe fanion revient en finale face à la Jeanne d'Arc de Dakar. En effet, une première édition disputée le samedi 28 juin 1980 au stade Demba Diop n'a pas pu départager les deux équipes qui quittent la pelouse avec un nul (1-1). Après ce nul, l'on s'attendait, comme de coutume, à une prolongation et, éventuellement, à une séance de tirs au but si la prolongation ne départage pas les deux équipes. Mais malheureusement, la décision est autre : jouer une deuxième édition.

¹⁰⁷ Jean-Claude Marut, 2010, *Le conflit de Casamance, ce que disent les armes*, Paris, Karthala, p.244.

¹⁰⁸ Cité dans le mémoire d'El Hadji Malick Sané, 2015, « Le rôle de l'Etat et des organisations nationales et internationales dans la prise en charge des populations victimes du conflit casamançais : cas de la communauté rurale de Sindian et de Djibidione », mémoire, UAS/Z.

¹⁰⁹ Dominique Darbon, 1988, *Administration et le paysan*, Pédon, Afrique Noire.

¹¹⁰ Oumar Diatta, 2008, *La Casamance : Essai sur le destin tumultueux d'une région*, Paris, L'harmattan, p.183.

Les Casamançais ont vu injuste cette décision semant déjà le doute. Car cette deuxième édition consiste à empêcher une seconde victoire consécutive du Casa-Sports. Cette finale de la seconde édition qui eut lieu le 4 juillet 1980 fut meurtrière et même le journal L'Harmattan¹¹¹ est revenu sur ces péripéties terribles. Ces événements sont la cause de ce que les supporters de l'équipe fanion considèrent comme « faux penalty » contre leur équipe, suscitant dans les tribunes découvertes une réaction sans cesse. En effet, les supporters massés dans les tribunes découvertes qu'ils baptisèrent « *katanga*¹¹² », du nom de la province sécessionniste congolaise, furent violemment chargés par une pluie de lacrymogènes après leur protestation du « *penalty imaginaire* », c'est-à-dire manifestement inventé, sur ordre, par l'arbitre central, Bakary Sarr, à la seconde période du match. Un cauchemar inexplicable aux yeux des supporters du Casa-Sports qui ne savaient quoi faire.

L'Harmattan parle, à cet effet, d' « *un penalty imaginaire de Bakary Sarr contre les Casamançais pour mettre fin à l'invincibilité casamançaise. Le joueur s'élançait, tire ; le goal du Casa-Sport s'étend et sort la balle. Rebelote. Bakary Sarr estime que le goal croise les bras au milieu de son camp et se contente cette fois-ci d'aller ramasser le ballon au fond des filets. La J.A. gagne la coupe de 1980. De triste et regrettable manière. Triste coupe du Sénégal. Ces propos de Salif Camara décrivent assez bien « le complot » monté contre l'équipe de Ziguinchor pour l'empêcher de remporter une deuxième fois consécutive la coupe du Sénégal. Mieux, après les incidents qui s'en sont suivis, le président Abdoulaye Fofana, président de la fédération sénégalaise de football et du Jaraaf de Dakar, décapite le Casa-Sports (...). L'année suivante, les matchs du Casa-Sports sont boycottés par les arbitres sénégalais et confiés à des militaires (...) ».*

À cela s'ajoute les événements des années 80 du Lycée Djignabo de Ziguinchor. Ces événements sont aussi mobilisés pour expliquer les causes du conflit en Casamance. En effet, en janvier 1980, des troubles éclatèrent au lycée Djignabo de Ziguinchor, à la suite d'un désaccord entre les élèves et le proviseur. Cet afflux des élèves est dû au comportement non apprécié du proviseur et aux mauvaises conditions d'études, « clef de voûte de leur mécontentement ». À la suite de manifestations déclenchées par les élèves pour réclamer le départ du proviseur, un des leurs est tué par les forces de l'ordre. En guise de protestation contre la mort de cet élève, un groupe de milliers de femmes se dirigent vers la gouvernance, où, une fois arrivées, elles se mettaient à chanter pour exprimer leur indignation face à la

¹¹¹ Le journal L'Harmattan, n°3, août 2004, cité par Oumar Diatta dans son ouvrage, *La Casamance : Essai sur le destin tumultueux d'une région*, Paris, L'harmattan, 2008, p.183.

¹¹² Oumar Diatta, *op. cit.*, p.184.

lâcheté des forces de l'ordre. Cette force a sans doute encouragé ceux qui rêvaient d'en découdre¹¹³ avec le régime. Ainsi, une réunion secrète de quelques individus de diverses ethnies fut tenue le 27 novembre 1981 au bout de la piste de l'aéroport de Ziguinchor dont la redynamisation du MFDC fut décidée et le passage à l'action directe reste un mot d'ordre. Ce climat de tensions a abouti en 1982 à la réactualisation du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance dont la vocation est de lutter pour l'indépendance de la Casamance. À l'approche de la fête de Noël de 1982, les tensions étaient perceptibles. L'Abbé Augustin Diamacoune Senghor, alors curé de la petite paroisse de Kafountine, est arrêté et transféré à Dakar : on lui reprochait d'être l'auteur d'un effroi signé par le MFDC dans lequel il était notamment écrit : « *De 1827 à nos jours, la Casamance a loyalement poursuivi avec le Sénégal une longue expérience de commun vouloir de vie commune. Les résultats de cette expérience se sont avérés lamentablement négatifs, au détriment de la Casamance, bien sûr notamment du point de vue politique, économique, social, moral et culturel (...). La Casamance doit immédiatement tirer les conséquences de ce cuisant fiasco (...) va tout simplement réclamer au chef de l'État du Sénégal ton dû. Personne ne peut et ne doit t'interdire de réclamer ton droit* »¹¹⁴.

Cet effroi a eu un écho favorable auprès des populations casamançaises qui estimaient que la région était marginalisée dans tous les aspects. Face à tous ces problèmes, des milliers de personnes marchèrent dans les artères de Ziguinchor le 26 décembre 1982 pour montrer leur ras-le-bol contre le pouvoir central et se dirigèrent vers la gouvernance. Chaque fois que les marcheurs progressent, la foule ne cesse de s'agrandir et devant les édifices publics, ils ont tenté de descendre le drapeau sénégalais, vert, jaune, rouge pour le remplacer par un drapeau blanc. Cet événement marque officiellement la naissance de ce qu'**Elimane Fall** nomme le « séparatisme casamançais »¹¹⁵. Avant d'arriver à la gouvernance, les manifestants se heurtent aux forces de l'ordre. Dans cette confrontation directe, les marcheurs et un gendarme furent blessés.

Devant cette situation, de nombreuses personnes furent arrêtées et condamnées par la Cour de sûreté de l'État à des peines d'emprisonnement sévères. Parmi ces personnes arrêtées et traduites en justice, il y a : Augustin Diamacoune Senghor, Mamadou Sané dit Nkrumah, Mamadou Ndiaye, Ansoumana Aba Bodian, Simon Malou, Youssoussouf Djiba, Mamadou

¹¹³ Paul Diédhiou, 2011, *L'identité jôola en question*, Paris, Karthala, p.348.

¹¹⁴ Extrait d'un trac signé par MFDC et repris par El Hadji Malick Sané dans son mémoire de master, le rôle de l'État et des organisations nationales et internationales dans la prise en charge des populations victimes du conflit casamançais : cas de la communauté rurale de Sindian et de Djibidione, mémoire, UAS/Z, 2015.

¹¹⁵ Elimane Fall, janvier 1984, « Sénégal : la violence et l'irréductibilité menacent le pays d'Abdou Diouf », in Jeune Afrique N°1201, p.15.

Diémé tous condamnés à cinq ans d'emprisonnement ferme. Leur premier procès a débuté les 5, 6 et 13 décembre 1983, poussant une partie de la population de la région à se rassembler pour formuler des prières pour le bon déroulement du procès. Les musulmans dans leurs mosquées, les chrétiens dans les églises et ceux de la religion traditionnelle sont allés dans leur bois sacré où les forces de l'ordre ont tenté de les déguerpir¹¹⁶. Il s'agit notamment des bois sacrés de Diabir, de Djalanbantang, etc. Ces tentatives de déguerpissement ont conduit à un affrontement farouche entre les forces de l'ordre et la population qui s'est soldé par des pertes humaines.

À la suite de ces événements, la tension entre les deux parties s'est faite sentir dans la région, conduisant beaucoup d'entre eux à prendre des armes pour rejoindre la branche « *attika* », la branche armée du MFDC. La plupart des manifestants étaient d'anciens officiers de l'armée du Sénégal, d'autres des élèves et instituteurs laissant tous derrière eux leur fonction pour emprunter la voie du maquis. C'est la seule option de riposte pour ces derniers de trouver une réponse à tous ceux qui ont subi ou vu leurs parents torturés, humiliés, arrêtés ou tués. Les arrestations arbitraires ont conduit certains jeunes à adhérer au maquis. « *Vers la fin de l'hivernage 1986, des militaires sont venus dans notre quartier. Ils ont arrêté le papa d'un de mes amis, qu'ils ont accusé d'être rebelle. Il a été non seulement torturé, mais déshabillé devant nous. Dans notre culture, voir un parent nu est un sacrilège et cela impose un cérémonial de purification. C'est donc pour venger cette humiliation que mon ami et moi avons décidé, le 9 octobre 1986, de nous engager dans le maquis : je n'avais que 14 ans et j'étais élève en classe de CM2* »¹¹⁷.

La haine et la frustration ont poussé beaucoup de jeunes en Casamance à prendre des armes pour se venger. Le maquis est devenu une option pour ces jeunes même si certains n'adhèrent pas par conviction au MFDC. Ils ont adhéré au maquis malgré eux. Ce témoignage illustre les raisons de l'adhésion de certains jeunes au MFDC. « *Avec mon grand frère, on allait au village pour une cérémonie traditionnelle en 1997. Arrivés à Niasma, tous les voyageurs sont descendus du car pour une vérification des cartes. Quelques minutes après, il est revenu nous les remettre. Tout le monde a reçu sa carte, sauf deux personnes : mon grand frère et un autre jeune. Trois soldats sont venus les conduire vers le cantonnement des militaires. Ils ont demandé aux autres voyageurs de vite embarquer et au chauffeur de les conduire à destination. Je voulais rester pour connaître le sort réservé à mon grand frère, mais ils m'ont demandé de monter, me menaçant de mort. J'avais peur et je suis monté. Une*

¹¹⁶ René Capain Bassène, 2015, *Casamance : récits d'un conflit oublié (1982-2014)*, Paris, L'Harmattan, p.266.

¹¹⁷ René Capain Bassène, *op. cit.*, 2015, p.266.

fois à la maison, j'ai expliqué ce qui s'était passé à mes parents. Mon père, avec sang-froid et courage, est revenu sur les lieux de son arrestation. Ils lui ont répondu que les jeunes arrêtés étaient des combattants et qu'ils avaient été transférés à la prison de Ziguinchor. Papa a continué sur Ziguinchor. À la prison, on lui a répondu qu'il n'y a aucun jeune du nom de mon grand frère. Ne sachant plus où aller, papa est revenu. Depuis lors, nous n'avons plus eu de nouvelles de Jean-Marie, et nous avons compris qu'il avait été tué, comme beaucoup de personnes qui portent le même prénom et nom que celui d'un élément du MFDC recherché par l'armée. Et c'est pour le venger que je suis dans la rébellion depuis 12ans. Il était en terminale au lycée Djignabo de Ziguinchor quand ils l'ont tué »¹¹⁸.

Cette situation est vue par la population casamançaise comme une discrimination, une marginalisation, voire une exclusion. Ce qui a aussitôt commencé à créer un doute poussant la population sud du pays à revendiquer la séparation entre le Sénégal et la Casamance. Cela a créé une haine aux yeux des populations, allant jusqu'à accuser le Sénégal de manipulateur lorsque le visa a été refusé à la championne Khady Diatta en 2000 qui devait représenter le Sénégal au Championnat du monde de lutte en Bulgarie. Cela a suscité la réaction de la population casamançaise à dénoncer cette situation qu'elle considère comme une discrimination inqualifiable. Tous ces comportements taxés de « Nordistes » et du pouvoir central jugés hélas par un bon nombre casamançais tentent de confirmer l'argument des indépendantistes pour qui la Casamance a son statut juridique spécifique et propre, elle est « avec le Sénégal, mais pas dans le Sénégal »¹¹⁹.

Après toutes les raisons qui sous-tendent l'adhésion de certains jeunes dans le MFDC, on note aussi l'implication des membres de la société civile dans la résolution du conflit en Casamance. Aujourd'hui, la motivation des uns et des autres à intervenir dans la résolution de ce conflit reste un point à soulever, car leur reconversion a semé un doute dans la population. On trouve dans cette reconversion des fonctionnaires de l'État, abandonnant leur poste pour trouver une issue favorable au conflit. Après un aperçu historique plus ou moins exhaustif sur les causes du conflit, les parcours des membres du MFDC et l'intervention des acteurs de terrain dans le maintien de la paix, nous nous sommes posé la question centrale de recherche suivante : quelles sont les raisons sociologiques qui ont amené des citoyens sénégalais à adhérer au MFDC ?

À cette question principale, on peut ajouter trois questions secondaires :

Qui sont-ils ?

¹¹⁸ René Capain Bassène, *ibid.*, 2015, p.264.

¹¹⁹ El Hadji M. Sané, *op. cit.*, 2015.

Quel est leur statut social, professionnel et intellectuel ?

Quel est leur projet final ?

Ces différentes questions nous ont amené à élaborer les objectifs de recherche parmi lesquels nous avons l'objectif général et les objectifs spécifiques.

3. OBJECTIFS DE RECHERCHE

Dans cette étude, nous nous sommes fixé des objectifs de recherche.

3.1. Objectif général

Dans le cadre de cette étude, nous cherchons à appréhender les raisons qui ont amené des citoyens à adhérer au Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC).

3.2. Objectifs spécifiques

Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes fixé les objectifs spécifiques suivants :

- Retracer les parcours individuels des membres du MFDC ;
- Déterminer les types de rapports au sein du MFDC ;
- Examiner l'intervention des acteurs dans la résolution du conflit.

Les objectifs définis nous permettent de décliner nos hypothèses de recherche. En effet, dans une recherche scientifique, la définition des hypothèses de recherche peut faciliter le chercheur dans la production des résultats. Il s'agit de l'hypothèse principale et des hypothèses secondaires.

4. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

4.1. Hypothèse principale

Dans le cadre de notre travail, nous avons retenu l'hypothèse principale suivante : les nombreuses arrestations ou les tueries en Casamance, la spoliation des terres, les tortures ou les humiliations des parents de certains citoyens sont les raisons principales de l'adhésion de beaucoup de personnes au maquis.

4.2. Hypothèses secondaires

Le processus de l'intégration des combattants dans le maquis explique leur parcours dans le MFDC.

La question de leadership, le recours à l'argent et les problèmes liés à la structuration du mouvement expliquent les rapports difficiles et les conflits internes au sein du MFDC.

Dans le cadre du processus de paix, des négociations et de signature des accords en Casamance, les acteurs ont joué un rôle important.

5. RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Porter un choix sur un thème considéré comme tabou peut interpeller tout citoyen sénégalais. Ce conflit, par son caractère violent et ses conséquences graves (surtout le naufrage du bateau le Joola en septembre 2002), a traumatisé les populations casamançaises. Ainsi, la jeunesse sénégalaise, notamment de la Casamance, ne peut rester indifférente à cette tragédie qui dure aujourd'hui de près quarante années (1982-2021). La région de la Casamance subit la situation de « ni paix ni guerre » et ni l'État ni le MFDC n'ont apporté une solution sereine auprès des populations. Considéré comme le plus grand ancien conflit, il a été décrit par des nationaux et par des étrangers dans des ouvrages et articles. Mais il a très peu été traité sous l'aspect scientifique. C'est fort de tout cela que nous avons opté pour une étude de thèse de doctorat. Nous avons pris le pari risqué de traiter ce sujet sensible, car notre soif de connaissance ne peut être arrêtée sous prétexte de la sensibilité d'un quelconque sujet. Nous sommes conscient du danger auquel nous nous exposons de la part de l'État sénégalais, mais également de la part du MFDC. Mais, comme dit l'autre, pour acquérir le savoir, il faut affronter le danger.

De plus, le choix de ce sujet nous a été inspiré lors de nos premières expériences de terrain en master. En effet, nous avons constaté que les itinéraires des membres du MFDC restent un angle mort de la recherche. Depuis lors, nous n'avons eu de cesse d'essayer de comprendre et de nous expliquer pourquoi les profils et trajectoires des membres du MFDC sont si peu connus, étudiés et exposés. Aussi la découverte du début est-elle devenue une passion, voire un devoir et un défi intellectuel. De même, en débutant la thèse de doctorat, le choix et le sujet de notre travail de recherche s'imposaient de fait à nous. Ce travail de recherche est, au final également, du point de vue personnel une tentative de proposition d'une approche dans la résolution de ce conflit vieux de plus de trente ans, sans issue favorable, un grand malaise intellectuel qui nous poursuit depuis des années. Dans une attitude de tiers-mondiste, observant le monde non pas en est/ouest ou gauche/droite, mais principalement en mécanismes de domination et de pouvoir nord/sud, notre humble avis est qu'une troisième voie est possible, voire souhaitable pour les acteurs du conflit, celle de comprendre les causes de leur adhésion au MFDC.

Bien des travaux ont été réalisés par des historiens, politistes, sociologues et anthropologues. Mais la plupart des chercheurs se sont focalisés sur les causes économiques, culturelles et géographiques, mais aussi sur les conséquences du conflit. Toutefois, les profils et motivations individuels des membres du MFDC sont demeurés l'angle mort de la recherche. C'est pourquoi notre problématique s'est intéressée aux parcours de ces combattants ou autres membres du MFDC. Ce conflit est devenu un champ actif, comparé à une arène où différents acteurs s'investissent pour comprendre la réalité, les causes et les solutions. Toutefois, la question sur les causes de leur adhésion reste un souci majeur qu'il faut élucider. Cette étude nous a permis de recueillir directement auprès des membres du MFDC leurs motivations, leurs sentiments, leurs propositions et leurs jugements du MFDC.

En somme, l'intérêt d'une recherche sur les causes du conflit s'avère double. D'une part, il s'est agi d'appréhender les motivations individuelles des membres du MFDC qui nous ont permis d'identifier les causes de leur adhésion, de retracer leurs parcours individuels, de comprendre le profil et la trajectoire de vie des membres du MFDC, et, d'autre part, de saisir leur perception du MFDC, de l'indépendance et du rapport qu'ils entreprennent avec la population. C'est conscient de cela que nous avons choisi de traiter ce sujet, puisque jusqu'ici, il y a très peu d'écrits ou d'études scientifiques sur les acteurs de terrain plus particulièrement sur les parcours individuels des membres du MFDC. Cette compréhension nous permettra de savoir si les critiques adressées aux membres du MFDC relèvent d'une ignorance de leurs parcours ou d'une simple campagne de désinformation.

CHAPITRE 2 : APPROCHE CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

1. CONCEPT OPERATOIRE : L'ANOMIE

Les données de la revue de littérature mobilisée plus haut montrent que les remous provoqués par des opérations de lotissement très mal gérées à Ziguinchor et des spoliations de terre ici et là en Casamance ont entraîné notamment en 1980, une manifestation silencieuse qui a été une preuve d'une défaillance des institutions. Cette population a été injustement dépossédée de leurs terres. Or, il faut le rappeler, chez le Casamançais en général, et le Diola en particulier, la terre est inaliénable : elle ne se vend pas dans certaines localités diola. Des incidents survenus plus tard à Carabane même, avec des habitants de Kagnoutt, voulant céder des terres à des commerçants anglais de Elankine, ainsi qu'à la pointe Saint-Georges, entre les riziculteurs d'origine étrangère et des natifs de Karone et Boulouf, prouvent les ambiguïtés de ces traités de vente de terres dans les colonies en général, et en Casamance en particulier¹²⁰.

Cette situation a toujours créé une haine et une frustration des populations et a continué à jalonner d'autres zones de la région sud, même après le départ des colons. Cette perte d'espoir a donc conduit plus d'un à regagner le maquis comme seule alternative pour résoudre à leurs problèmes. C'est pourquoi nous jugeons nécessaire de prendre comme concept opératoire « l'anomie » définie comme une absence de règles que nous allons expliciter avant de procéder à la définition des termes du sujet.

1.1. L'anomie

Pour ce travail, nous allons partir du concept de l'« anomie » pour bâtir notre recherche. Il est sans doute l'un des plus célèbres de la théorie sociologique. En effet, si celle-ci a pu se définir comme « science des objets sociaux » et des normes sociales qui régissent les comportements individuels, on ne s'étonne pas qu'elle se soit intéressée, depuis **Durkheim**, à ce qui se produit lorsque les règles et les normes sociales font défaut. Dès lors, l'anomie, qui est considérée comme une absence de loi, apparaît pour la première fois comme concept sous la plume de philosophe français **Jean-Marie Guyau** en 1885. Si celui-ci l'utilise pour décrire une situation plutôt positive, où les normes sociales s'effacent au profit d'une plus grande liberté individuelle, **Durkheim** le reprend en 1893 pour en proposer une théorie bien moins

¹²⁰ Extrait de « Casamance pays du refus » (document revu et corrigé le 2 mars 1995), p.12.

optimiste. Ce qui a parallèlement découvert la position de **Durkheim** lorsqu'il précise que les normes sociales sont une condition nécessaire à la vie en société. Si elles font défaut, ce ne peut être que le signe d'un dysfonctionnement pathologique de la société. L'anomie est tout simplement établie par **Durkheim** comme une absence pure et simple de règles.

Dans son ouvrage *De la division du travail social*, Durkheim convoque l'anomie pour expliquer un défaut de régulation et de réglementation du social. Il précise : « *Si la division du travail ne produit pas de solidarité, c'est que les relations entre les organes ne sont pas réglementées, c'est qu'elles sont dans un état d'anomie.* » L'anomie renvoie ainsi à un éloignement trop important entre les différents « organes » du social, aucune norme ne pouvant désormais véritablement réguler leurs relations. Cette définition de l'anomie correspond à la situation du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance dont on a noté des défaillances institutionnelles. En effet, la population, très éloignée de la capitale du Sénégal, se sentait oubliée, marginalisée, voire abandonnée à elle-même. Cette situation a provoqué des frustrations et installé une haine qui a débouché à la révolte. Cette forme de distanciation est l'occasion de la marche du 26 décembre 1982 de la population du sud pour réclamer une meilleure considération.

Dans certains contextes, **Durkheim** donne l'exemple des crises économiques, sociales, les régulations n'étant plus effectives, les individus souffrent « du mal de l'infini ». **Durkheim** de préciser dans un passage de son ouvrage : « *Il n'est pas vrai que l'activité humaine puisse être affranchie de tout frein. Il n'est rien au monde qui puisse jouir d'un tel privilège. Car tout être, étant partie de l'univers, est relatif au reste de l'univers ; sa nature et la manière dont il la manifester ne dépendent donc pas seulement de lui-même, mais des autres êtres, par suite le contiennent et le règlent. (...).* Ce que l'homme a de caractéristique, c'est que le frein auquel il est soumis n'est pas physique, mais moral, c'est-à-dire social. Il reçoit sa loi non d'un milieu matériel qui s'impose brutalement à lui, mais d'une conscience supérieure à la sienne et dont il sent la supériorité¹²¹ ». Cet argument de **Durkheim** peut être retrouvé en Casamance où les citoyens ne ressentaient pas la présence de l'État central au sud. Ce caractère a nourri des sentiments de défaillance, d'oubli et a installé une différenciation par rapport aux autres (sentiments de la non sénégalité des Casamançais). Cela semble dire que quand la société est troublée, que ce soit par une crise douloureuse ou par d'heureuses, mais trop soudaines transformations, elle est provisoirement incapable d'exercer cette action. **Durkheim**, dans le cadre de son étude sur le suicide en lien avec le désastre économique,

¹²¹ Emile Durkheim, 1930, *Le suicide*, Paris, Presses Universitaires de France, p.279.

précise que la situation de vulnérabilité de certains individus peut provoquer un état de trouble de la société. C'est également le cas lorsque **Robert K. Merton** analyse l'anomie comme une absence de norme résultant d'un écart trop important entre les objectifs socialement admis et les moyens dont les individus disposent pour les atteindre. Nous comprenons, avec **Merton**, que le concept de l'anomie est inscrit dans les échelles de mesure de l'intégration sociale. Cette analyse de **Robert K. Merton** nous amène à penser à la problématique de l'intégration des combattants dans la vie sociale. Cette situation a toujours retenu ou maintenu certains combattants dans le maquis. La plupart d'entre eux ont été victimes de tortures, d'humiliations de leurs parents, de dénonciations, de spoliations des terres, etc. Privés de tous les moyens de pouvoir se venger, le MFDC reste une solution pour réparer leur souffrance.

Le sociologue français **Jacques Testanière** utilise le concept d'anomie pour décrire la difficulté, pour les enseignants, de construire une situation pédagogique. Ce qui lui permet, dans le facteur de désordre dans les classes, d'établir le lien entre ce qu'il appelle « symptôme d'une massification » et les classes populaires. Ce lien a provoqué les chahuts scolaires. En effet, ces chahuts sous une qualification anomique, représentent des phénomènes de désordre et de désorganisation. Comparée à la situation en Casamance où sévit un conflit, la défaillance de l'État du Sénégal a ouvert une large fenêtre aux citoyens du sud pour réclamer une séparation. Cette faiblesse des institutions a semé ou installé le désordre en Casamance. Cela conforte l'idée que la société est construite de manière très inégalitaire, en favorisant ceux qui ont une position sociale favorable. Cette opportunité n'étant pas offerte à certaines populations casamançaises qui voyaient leur intérêt menacé, elles trouvent mieux de rejoindre le maquis. Car la plupart d'entre elles sont victimes de spoliation de terre, de dénonciation, de torture, etc. Dans une logique de réponse individuelle à une situation psycho-sociale précaire, on doit utiliser une démarche qui tient compte des parcours singuliers de chacun des membres du MFDC.

1.2. Définition des termes du sujet

Un concept est, pour simplifier, une catégorie conceptuelle qui désigne une réalité physique ou immatérielle. En d'autres termes, il est l'équivalent inexprimé dans la pensée du mot ou du terme (exprimable) dans le langage (écrit ou parlé). **Gilles Deleuze** dit dans son spinozisme que « le concept est un incorporel, bien qu'il s'incarne ou s'effectue dans les corps

[actions de ces corps] »¹²². En effet, la définition conceptuelle est une étape inhérente à toute recherche scientifique dans la mesure où elle permet, selon **Rémond Quivy** et **L. Van Campenhoudt**, « d'éviter les confusions qui conduiraient à prendre en compte ce qui ne doit pas l'être (...) et à omettre ce qui doit être pris en compte (...) de ne pas se perdre dans le flou, l'imprécision et l'arbitraire »¹²³. De plus, **Deleuze** affirme encore, à raison, qu' « il n'y a pas de concept simple. Tout concept a des composantes, et se définit par elles [...] c'est une multiplicité, bien que toute multiplicité ne soit pas conceptuelle. Il n'y a pas de concept à une seule composante¹²⁴ ». Par ailleurs, « dans un concept, il y a le plus souvent des morceaux ou des composantes venus d'autres concepts¹²⁵ ».

1.2.1. Conflit

Le conflit est un concept, car il exprime à la fois, pour **Karl Marx**¹²⁶, une réalité physique (la violence ouverte ou latente) et une réalité immatérielle (un sentiment d'union potentielle). C'est en cela que le conflit en tant que concept est tiré d'une certaine réalité empirique du monde (matérialisme) ou construit/décrit une certaine réalité du monde (idéalisme). En effet, le conflit a été traité par plusieurs écoles sociologiques. Mais les premiers travaux en anthropologie africaine qui ont systématiquement abordé la réalité sociale par le biais des conflits sont ceux de l'école de Manchester dont la figure emblématique est sans doute **Gluckman**¹²⁷. Il est plutôt appréhendé sous l'angle du désordre et d'ordre. Or il existe une autre approche plutôt interactionniste qui présente le conflit comme un élément de régulation et d'intégration sociale. D'une part, on a un constat empirique pour qui les sociétés sont traversées par des conflits plus ou moins violents. Ce cas de figure peut s'inscrire dans le conflit casamançais. Ce conflit semble être engagé et violent, car on y compte beaucoup de pertes humaines, de déplacés et de dégâts matériels.

Le conflit est un élément inhérent à toute vie sociale. Selon G. Simmel, il assure l'unité du social ; il « rétablit l'unité de ce qui a été rompu »¹²⁸. D'autre part, l'analyse structurelle renvoie le conflit à des différences de positions. Les sociétés, aussi petites soient-elles et aussi dépourvues soient-elles de formes institutionnalisées de gouvernement, sont la plupart du

¹²² Gilles Deleuze et Félix Guattari, 1991, *Qu'est-ce que la philosophie ?* Paris, Éditions de Minuit, p.26.

¹²³ R. Quivy et al., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, (2^{ème} édition), 1995, p. 108.

¹²⁴ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *op. ci.*, p.21.

¹²⁵ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *op. ci.*, p. 23.

¹²⁶ <https://lyceeduruy.fr/ses/files/2011/03/Conflits-et-changement-social-MARX.pdf> 13/03/2017 à 11h57mn.

¹²⁷ Gluckman, "Custom and conflict", in *Africa*, 1956.

¹²⁸ George Simmel, « Le conflit », cirée, Poche, 1995.

temps stratifiées. Cette stratification est entretenue par les coutumes, c'est-à-dire des normes, des règles morales, des conventions et/ou codes culturels. Du point de vue sociologique, les conflits expriment donc des intérêts liés à des positions sociales différentes et sont structurels. Enfin, un postulat fonctionnaliste affirme que les conflits qui semblent vouer les sociétés à l'émiettement ou à l'anarchie concourent au contraire à la reproduction sociale et au renforcement de la cohésion sociale. Le conflit, qui pourrait apparaître comme la situation « antisociale » par excellence, doit être compris, selon **Simmel**, comme une forme d'interaction. **Simmel** pense que le conflit est non seulement inévitable, mais nécessaire pour la cohésion des sociétés. Il permet de maintenir le lien social en servant d'expression canalisée aux tensions internes, c'est-à-dire une soupape de sécurité, et en mettant en œuvre des procédures ritualisées de leurs résolutions. Les conflits sont un des meilleurs « fils » directeurs qui soient pour pénétrer une société, en révéler tant la structure des normes que des codes, ou mettre en évidence les stratégies et les logiques des acteurs ou des groupes. Il apparaît ainsi qu'identifier les conflits est un moyen d'aller au-delà de la façade consensuelle et de la mise en scène ou direction de l'extérieur que les acteurs d'une société locale proposent souvent à l'intervenant ou aux chercheurs extérieurs.

Par extension, le terme de conflit s'applique aujourd'hui à toute opposition survenant entre des parties en désaccord, l'une souhaitant imposer ses positions, à l'encontre des attentes ou des intérêts de l'autre partie. Au sens légal, un conflit est un contentieux sur un ou des points de droit. Selon **Picard** et **Marc** (2008), le conflit est l'affrontement de deux ou plusieurs volontés individuelles ou collectives qui manifestent les unes à l'égard des autres une intention hostile et une volonté d'agression, à cause d'un droit à recouvrer ou à maintenir. Concernant le conflit casamançais, c'est un conflit armé dont les conséquences sont la destruction des infrastructures sociales, les pertes de vies humaines. Cette résistance violente peut s'expliquer par le fait que ce mouvement irrédentiste (MFDC) pense que l'État du Sénégal ne doit pas s'immiscer dans la gestion de leurs terres.

À notre niveau, nous pensons que ce conflit peut nous servir de base pour éclairer notre sujet de recherche dans la mesure où la majeure partie des jeunes se sont engagés dans le MFDC. Les causes de leur adhésion constituent par conséquent un fondement de la recherche. En outre, le conflit est, dans notre entendement, considéré comme une tension, une violence, une inquiétude et une confrontation idéologique qui participe à l'émiettement de la société et à une déchirure du tissu social. En effet, pour la résolution d'un tel conflit, les acteurs doivent partir de ses origines pour arriver à une paix définitive et durable. Pour ce conflit en Casamance, la paix semble être un élément incontournable pour favoriser le développement

durable. Pour cela, l'État doit impliquer tous les acteurs dans les phases de résolution et de négociation.

1.2.2. Combattant

Le concept de combattant est très difficile à cerner dans toutes ses composantes, car il englobe plusieurs expressions qui, pour sa définition, nécessitent une compréhension claire. En effet, il explique une situation d'une personne qui s'engage de manière volontaire ou pas dans un combat ou un conflit pour une meilleure considération. Cette définition du combattant reflète plus l'image des combattants du MFDC en Casamance qui, dans leur combat, revendiquent l'indépendance. Dès lors, le terme « combattant » est analysé sur plusieurs angles par les chercheurs, les observateurs, et les acteurs des conflits. En effet, sous l'angle socio-historique du concept, un combattant est considéré comme une personne qui se livre à une épreuve pénible et qui a rencontré de multiples obstacles au cours des combats. Depuis le milieu du XXe siècle, elle a pris un sens plus large et désigne toute démarche semée d'embûches¹²⁹.

Par extension, et attesté depuis 1963, il désigne toutes les démarches, tous les parcours, toutes les activités dans lesquelles on est susceptible de rencontrer d'importantes difficultés, de se heurter à des portes désespérément closes ou à des obstacles difficilement franchissables. Selon les historiens, pour une grande majorité, les combattants obéissent plus aux ordres par contrainte que par consentement, comme en attestent de nombreux témoignages des combattants du MFDC. Il évoque, d'autre part, des « faisceaux de facteurs » pour expliquer l'engagement des combattants sur la durée : culturels (tels que le patriotisme, la religion ou la superstition, nuancés par les interactions sociales comme la camaraderie ou la discipline, et les pratiques individuelles et collectives (alcool, braquages, tortures, etc.).

L'importance de la culture de l'obéissance et du devoir patriotique est un élément fondamental contribuant à l'engagement des soldats. Cette définition des historiens n'est pas complète. Elle a été critiquée par certains auteurs comme **Frédéric Rousseau**. Ce dernier s'oppose ainsi à « l'école du consentement patriotique » des historiens de **Péronne**¹³⁰. La brutalisation des sociétés semble dès lors relever plutôt d'une accoutumance à la guerre et à sa brutalité qu'à un simple consentement à la guerre. Pour **Frédéric Rousseau**, « le prétendu consentement des soldats s'exprime dans un espace d'extrême dépendance, de

¹²⁹ <https://www.cairn.info/revue-pole-sud-2012-1-page-67.htm> consulté le 20/03/2020 à 12h, disponible en ligne.

¹³⁰ Rousseau Frédéric, « "Consentement". Requiem pour un mythe "savant" », *Matériaux pour notre temps*, n° 91 : *Les Français dans la Grande Guerre*, mars 2008, p.20-22.

surveillance constante et de coercition élevée », qui limite dans un premier temps les actes de mutinerie et les désertions. L'utilisation même d'un arsenal coercitif et répressif montre que le consentement des combattants à la guerre et à sa brutalité n'est pas général, pas plus que l'exhalation patriotique.

Dans cette perspective, **Tony Ashworth**¹³¹ renouvelle également la vision sur l'expérience combattante à travers l'étude de la vie des soldats britanniques dans les tranchées, « en ce qu'elle correspond à une expérience fondamentale non dénuée de violence, largement partagée par les combattants ». En effet, le front et ses champs de bataille sont très souvent associés, dans les témoignages des combattants, à une véritable « boucherie » au cœur de laquelle les combattants sont déshumanisés. Outre la violence des combats et la banalisation de l'expérience d'une mortalité de masse, la durée des offensives et les terribles conditions de vie dans les tranchées sont également à l'origine de troubles psychologiques durables pour les combattants. Dès lors, la mort est devenue omniprésente dans le paysage décharné aux combattants dans des zones de front, paysages lunaires, crevés de milliers de cratères, où les barbelés occupent l'espace vacant, délimitant les territoires de chaque camp et un « no man's land » arbitraire. Confrontés à la mort de leurs camarades, les combattants forment, selon l'expression de **Jay Winter**, une « communauté de deuil¹³² ».

Cette situation est similaire à celle des combattants du MFDC. Ces derniers, qui vivent dans la forêt de la Casamance, font face à d'énormes difficultés. Ils sont aussi exposés à beaucoup de risques dans les combats sans le manque de moyens qui leur permettent d'utiliser la stratégie de force : razzias, braquages routiers et prises d'otages. L'expérience combattante passe donc par les tranchées. Face aux lignes adverses, la première ligne est la zone la plus dangereuse. Les terribles conditions de vie dans les tranchées, pendant les longues périodes de guerre (omniprésence de la mort et bombardements), sont à l'origine de traumatismes physiques, mais aussi psychologiques, sévères. Cette question est importante dans l'analyse des parcours des combattants du MFDC. D'une manière générale, les combattants souffrent d'un mauvais état psychologique : changements de comportements, peur ou angoisse de la mort, etc. dont les effets perdurent longtemps après leur retour. Cela explique les nombreuses péripéties de la plupart des combattants après leur sortie du maquis, de telle sorte qu'ils éprouvent des difficultés d'intégration ou d'adaptation à leur nouvelle situation. Aujourd'hui, nombreux parmi les combattants du MFDC ont perdu leurs documents administratifs (extrait

¹³¹ Tony Ashworth, cité dans le rapport de René Provost, *Enfants-soldats en droit international humanitaire : civils ou combattants? Expériences et réflexions canadiennes*, mars 2018.

¹³² Jay Winter, 2008, *Entre deuil et mémoire. La Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe*, Paris, Armand Colin, p.35.

de naissance, pièces d'identité nationale, etc.). Cette question avait installé des doutes dans le rang des combattants qui souhaiterait quitter le maquis. Pourtant, ce processus de banalisation de la violence peut expliquer la pérennité de certaines formes de violences, notamment en Casamance, avec la rébellion qui réclame l'indépendance. Les ex-combattants reconvertis, vont perpétuer le culte de la non-violence et privilégier les valeurs pacifiques. Élément pourtant très important dans l'analyse du conflit en Casamance où les combattants, après leur sortie du maquis, se reconvertissent, soit comme médiateurs entre l'aile combattante et l'État ou comme acteurs de la société civile.

1.2.3. Trajectoire sociale

L'analyse des trajectoires sociales est confrontée à la question de l'articulation entre deux aspects du processus biographique. La trajectoire « objective », définie comme la suite des positions sociales occupées durant la vie, mesurée au moyen de catégories statistiques et condensées dans une allure générale (montante, descendante, stable, etc.), est différente de la « trajectoire subjective » exprimée dans des récits biographiques divers au moyen de catégories indigènes renvoyant à des « mondes sociaux » et condensables dans des formes identitaires hétérogènes¹³³. La confrontation de ces deux analyses est particulièrement importante pour saisir les identités sociales comme des processus à la fois biographiques et institutionnels. Un concept comme celui de configuration, prôné par **Élias**, permet de combiner des processus biographiques typiques issus de récits subjectifs avec des parcours objectivés au moyen de catégories statistiques. La trajectoire sociale d'un individu se définit par la suite des positions sociales occupées et le regard que porte cet individu sur cette suite de positions¹³⁴: elle est le produit d'une série de définitions de soi engageant à la fois des indicateurs objectifs et des éléments subjectifs. De plus, par trajectoire sociale on cherche aussi à embrasser différentes composantes de l'identité sociale : une trajectoire sociale ne se résume pas par une trajectoire socioprofessionnelle décrite par l'usage des PCS (Catégories Socioprofessionnelles) comme seul indicateur d'une identité sociale. Cet indicateur majeur doit être articulé aux autres composantes de toute identité sociale : familiale, économique, culturelle, conjugale, résidentielle, professionnelle, amicale.

¹³³ Degenne Alain, Lebeaux Marie-Odile, Mounier Lise, 1995 - « Construction d'une typologie de trajectoires à partir de l'enquête de suivi des jeunes des niveaux V, Vbis et VI », in *Deuxièmes journées CEREQ-LASMAS-IDL sur l'analyse longitudinale du marché du travail* ; CEREQ CNRS.

¹³⁴ Claude Dubar, 1991. *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.

La trajectoire sociale renvoie à ces différents registres de l'identité, à leurs variations au cours du temps et à leur articulation. Un divorce ou un déménagement y sont aussi signifiants qu'une mobilité professionnelle : cela est vrai du point de vue des effets socialisants d'un contexte, des ressources et des contraintes auxquelles un individu est soumis, mais aussi du point de vue du regard qu'un individu porte lui-même sur son parcours. Nous emploierons ainsi le terme de trajectoire sociale pour désigner *l'ensemble des positions objectivement occupées et subjectivement vécues sur différentes scènes sociales par un individu au cours du temps*. Nous mobiliserons cette définition au sujet de populations définies par leur sexe masculin, leur orientation sexuelle et leur passage résidentiel dans la ville ou le village à un moment donné de leur vie. En effet, l'article de **Jean-Claude Kaufmann**¹³⁵ évoquant le livre de **Duba** sur *La Socialisation* nous donne l'occasion de revenir sur une question centrale dans toute analyse sociologique de trajectoires individuelles. Il s'agit de la distinction entre deux univers de sens du mot « identité » dans les sciences sociales. Le premier, que **Kaufmann** propose d'appeler « processus identitaire individuel », est généralement saisi à partir de productions langagières de type « biographique » et concerne les diverses manières dont les individus tentent de rendre compte de leurs parcours (familiaux, scolaires, professionnels...) en racontant une « histoire » destinée, par exemple, à justifier leur « position » à un moment donné et, parfois, à anticiper leurs avenir possibles. Dans la mesure où ce qui est en jeu ici est bien la (re)construction subjective d'une définition de soi, qu'on peut appeler processus, condensé en quelques formules, « identité biographique » ou encore « identité pour soi ».

Le second concerne ce que **Kaufmann** appelle les « cadres sociaux de l'identification », ou encore les « cadres de socialisation », et met en jeu les catégories utilisées pour identifier un individu dans un espace social donné (« identité structurelle » ou « identité pour autrui »), y compris les catégories du discours de l'individu se définissant du point de vue d'autrui. Dans la lignée de **G.-H. Mead**¹³⁶, **Kaufmann** propose de revenir à l'appellation de « rôle » pour désigner cet aspect de l'identité. Chez **Bourdieu**¹³⁷, chaque grand type de trajectoire est parfois associé à un « *habitus* de classe » en tenant compte à la fois de la « pente » et du « niveau » (d'arrivée) de la trajectoire sociale.

¹³⁵ Jean-Claude Kaufmann, 1994, « Rôles et identité. L'exemple de l'entrée en couple », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, XCVII, p.301-328.

¹³⁶ MEAD, G.H., 1933, *Mind, Self and Society*. Trad. *L'esprit, le soi et la société*. Paris, PUF, 1963.

¹³⁷ [http://www.ens-lyon.fr/sites/default/files/2019-01/BOURDIEU-Illusion biographique-arss 0335-5322 1986 num 62 1 2317.pdf](http://www.ens-lyon.fr/sites/default/files/2019-01/BOURDIEU-Illusion%20biographique-arss%200335-5322%201986%20num%2062%201%202317.pdf), consulté le 04/12/2019 à 12h.

Dans notre recherche portant sur les parcours individuels des combattants du MFDC, les trajectoires sociales permettent d'abord de situer les combattants ou ex-combattants dans leurs lieux d'habitat ou de résidence. On connaît relativement bien les caractéristiques sociologiques des zones de résidences ainsi que les grandes lignes de leurs parcours sociaux. On cherche à situer nos interlocuteurs dans ce schéma d'ensemble. En effet, pour saisir, à l'échelle microsociologique, la nature et l'intensité des liens entre combattants et ex-combattants reconvertis, l'examen de ces trajectoires et des conditions d'entrée dans le maquis paraît être un outil pertinent. La thèse défendue dans cette partie repose sur l'articulation entre trajectoires sociales, trajectoires résidentielles et installation dans les différentes villes ou villages de la région. Les trajectoires sociales des combattants habitant le quartier sont marquées par des formes de mobilité prononcée (mobilité sociale et professionnelle, mobilité géographique). Ces contextes biographiques variés déterminent des conditions différentes d'entrée dans le maquis. Sur ce point, les facteurs générationnels, historiques et géographiques influent également grandement sur les modalités d'installation dans le quartier. On repère ainsi des parcours des combattants dans lesquels le lieu d'habitat joue un rôle différent et prend des significations variées. En filigrane, on insistera sur deux tensions analytiques transversales : la tension entre hétérogénéité et homogénéité des parcours étudiés, la tension entre spécificité et banalité du « rebelle » au regard d'autres populations de son quartier de résidence.

L'analyse est consacrée ici à l'examen des positions et des trajectoires sociales individuelles. Il existe différents groupes sociaux parmi les combattants : les rebelles malgré eux et les rebelles par volonté. En étudiant les mobilités intergénérationnelles, on observe des mécanismes plus ou moins flagrants de différenciation vis-à-vis des origines sociales et familiales. Ce concept semble très lié à la trajectoire des membres du MFDC. En effet, les combattants du MFDC ont chacun un parcours aussi hétérogène.

1.2.4. Exclusion sociale

L'exclusion sociale est un concept très large illustrant une multitude de situations individuelles et collectives et est située historiquement, culturellement et symboliquement. Elle est un processus lié, mais non limité à la pauvreté, située culturellement et historiquement, dans lequel les individus ou les collectivités sont privés de l'exercice de leurs droits fondamentaux. En effet, dans une société donnée, une personne ou une collectivité est en situation d'exclusion sociale lorsqu'elle est privée de ressources économiques, sociales,

culturelles ou politiques nécessaires à une vie digne. À ces privations peut s'ajouter une dimension symbolique telle que la stigmatisation qui renforce le sentiment d'être exclu. Dès lors, l'exclusion sociale est ancrée dans des cadres législatifs, des pratiques dominantes et des schémas de pensée. Elle est le résultat de choix politiques, économiques et sociaux. En effet, elle est aussi considérée comme un processus réversible, tant sur le plan des trajectoires de vie qu'en termes de transformation des modèles économiques, politiques et sociaux. Elle peut être comprise comme le résultat d'une série de facteurs défavorisant pour l'individu (pauvreté), comme résultat de discriminations (origine, sexe, etc.), comme un parcours de vie difficile (itinérance), ou encore en rapport avec le lieu d'habitation qui concentre des personnes vivant les mêmes difficultés. Cette dernière définition de l'exclusion correspond à la situation des membres du MFDC dont certains sont victimes de spoliation de terre.

L'approche de **Wieviorka** postule que l'exclusion est le produit de l'intériorisation du stigmaté ou le sentiment de l'aliénation. Il résume ainsi dans son avant-propos du livre de **Elias** : « *L'exclusion produit de l'anomie, de l'incapacité des individus à se constituer en acteurs ; elle fabrique aussi de l'aliénation, l'intériorisation du stigmaté, l'incapacité de réagir aux accusations excessives ou fausses qui généralisent une appréciation négative et humiliante à partir de quelques cas, peut-être, suggère Elias, parce que la conscience des victimes « était, dans une certaine mesure, du côté de leurs détracteurs », et parce que l'on appartient à un groupe faiblement structuré et organisé, il est difficile d'échapper individuellement à la stigmatisation du groupe. L'exclusion, à la limite, façonne chez ceux qu'elle atteint ce qu'elle leur reproche.*¹³⁸ » Cette approche de **Wieviorka** semble intégrer plusieurs facteurs de l'exclusion sociale. Elle prend en compte les aspects intérieurs ou extérieurs de l'exclusion. Cependant, l'expérience d'une victimisation criminelle est une expérience traumatisante dont on a longtemps sous-estimé les conséquences. Nous ne faisons pas référence ici aux seules conséquences physiques ou économiques qui sont plus facilement tangibles, évaluables et par conséquent connues, mais bien aux conséquences psychologiques et au mode de vie des victimes, conséquences que nous avons beaucoup plus de mal à constater et, partant, sur lesquelles il est beaucoup plus difficile d'agir.

Baril a bien montré comment l'expérience d'une victimisation vient complètement chambarder la vie de ceux qui en sont la cible : « [...] être victime, c'est constater une perte de pouvoir sur la vie, c'est réaliser sa vulnérabilité, sa mortalité, perdre ses défenses contre l'angoisse de la mort [...]. C'est vivre un sentiment de culpabilité ou de honte aboutissant très

¹³⁸ ELIAS, N., 1965, *Logiques de l'exclusion-Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 1997, p. 180.

souvent à l'isolement et au repli sur soi. [...] Nombreuses sont les victimes qui vivent à l'intérieur d'une prison spatiale ou mentale suite à une agression, prison dont personne ne peut les libérer¹³⁹. » Cette analyse de **Baril** nous amène à penser aux victimes du conflit en Casamance, poussant ainsi la majeure partie des jeunes à adhérer au maquis. Ils ont été, le plus souvent, victimes de torture, d'humiliation, de dénonciation, de spoliation de terre, etc. Privé de tous les moyens de pouvoir se venger, le MFDC reste une solution pour réparer leur souffrance. De même, **Baril** constate comment l'irruption d'un crime dans la vie d'une personne provoque une rupture avec les éléments de l'entourage qui, jusque-là, étaient considérés comme familiers et sécurisants, et qui désormais sont perçus comme menaçants : « C'est l'amorce de l'isolement et de l'appauvrissement du milieu de vie qui constitue un support nécessaire au maintien même de la vie [...]. Méfiance, retrait, peur, généralisation de l'expérience à d'autres situations, même la mort, ne résultant pas de blessures physiques, mais d'un choc émotif, sont des répercussions psychologiques plausibles dans le cas des personnes victimes¹⁴⁰ ».

C'est d'ailleurs sur ce type de conséquences que les victimes rencontrées en entrevue sont le plus volubiles lorsqu'on les laisse parler de leur expérience, ce qu'elles n'auront pas tellement l'occasion de faire¹⁴¹. Leur discours est pourtant éloquent et plein d'enseignements qui, autrement, seraient ignorés. Les auteurs parlent d'une sociologie d'un lien social. En lien avec le conflit en Casamance, on retrouve chez **Castel** une idée également présente dans l'ouvrage de Simmel : personne n'est exclu du jeu social au sens d'en être à l'extérieur. « L'exclusion n'est pas une absence de rapport social, mais un ensemble de rapports sociaux particuliers à la société prise comme un tout »¹⁴². Les associations de lutte contre l'exclusion sociale peuvent s'appuyer sur cette idée dans leur action, car elles défendent les droits des exclus, et, surtout, la plupart d'entre elles remettent en cause les fondements du système.

Cela conforte l'idée que la société est construite de manière très inégalitaire, en favorisant ceux qui ont une position sociale favorable. Cette opportunité n'étant pas offerte à toute la population casamançaise qui voyait leur intérêt menacé, elle trouve mieux de rejoindre le maquis. Car la plupart d'entre elles sont victimes de spoliation de terre, de dénonciation, de torture, etc. Ce caractère injuste et marginal a créé une frustration et une haine chez la

¹³⁹ M. Baril, 1984, « L'envers du crime », *Les cahiers de recherches criminologiques*, Montréal, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal, n° 2, p.234.

¹⁴⁰ Y. Brillon, 1986, *Les personnes âgées face au crime*, Montréal, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal.

¹⁴¹ M. Baril, article cité.

¹⁴² CASTEL R., cité par FASSIN D., 1996, « Exclusion, un derclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États-Unis et en Amérique latine », in *Revue française de sociologie*, Volume 37, Numéro 1, p. 46.

population qui n'a que la violence comme seule arme de défense. Cette dernière est placée arbitrairement à l'extérieur, est exclue de manière arbitraire. Cependant, des individus aux parcours très singuliers se retrouvent sous une seule et même domination « rebelle ». Ce facteur est la seule chose qui unit les personnes en situation d'exclusion en Casamance, indépendamment de leur situation singulière, c'est « désaffiliation », pour reprendre l'expression de **Robert Castel**¹⁴³. Cette partie désaffiliée de la population est caractérisée par une grande hétérogénéité : « *« les exclus » sont des collections (et non des collectifs) d'individus qui n'ont rien d'autre en commun que de partager un même manque. En effet, ils sont définis uniquement sur une base négative, comme s'il s'agissait d'électrons libres complètement désocialisés. Ainsi identifier sous le même paradigme de l'exclusion par exemple membre du MFDC et qui cherchent une reconnaissance de la population, c'est faire l'impasse sur le fait qu'ils n'ont ni le même passé, ni le même présent, ni le même avenir et que leurs trajectoires sont totalement différentes. C'est faire comme s'ils vivaient dans un hors-social. [...]*¹⁴⁴ »

Cette idée d'éclatement des trajectoires individuelles est un sujet qu'aborde **Vincent de Gaulejac**¹⁴⁵ en lien avec ce qu'il appelle la « désinsertion », qui désigne le processus menant à l'exclusion. Pour lui, la modernisation de la société est caractérisée par une « individualisation des trajectoires », notamment dans le monde ouvrier qui ne peut plus prendre appui sur les instances collectives (les syndicats) pour porter des revendications, car celles-ci s'effritent pour laisser place à une incertitude ressentie individuellement sur ce que sera demain : « *Si la société industrielle se caractérise par un modèle qui prône l'intégration, la stratification, la centralisation, la hiérarchisation et l'ordre, la postmodernité introduit dans cet univers l'instabilité, l'éclatement, la complexité, le polycentrisme et le paradoxe. Ceux qui ne sont pas dans l'idéologie de la « réalisation de soi-même », qui ne savent pas « gérer » convenablement leur existence et qui n'arrivent pas à devenir « entrepreneur » de leur propre vie sont damnés.*¹⁴⁶ »

Il s'agit plutôt aujourd'hui de trouver sa place dans cette société autrement configurée. La logique néolibérale domine, régulant toute une série de personnes au statut d'« inutile au monde¹⁴⁷ ». C'est dans ce sens que **De Gaulejac** parle de lutte « des places » et non « des classes ». C'est, du coup, la reconnaissance individuelle qui est en jeu ici. À travers cette lutte

¹⁴³ CASTEL R., 2003, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?* Seuil, Paris.

¹⁴⁴ CASTEL R., *op. cit.*, p.47.

¹⁴⁵ DE GAULEJAC V., 1994, *La lutte des places*, Paris, Éditions Hommes et Perspectives.

¹⁴⁶ DE GAULEJAC V., *op. cit.*, p.36-37.

¹⁴⁷ DE GAULEJAC V., *op. cit.*, p.45.

des « exclus » pour la reconnaissance, c'est le « refus de ce qu'ils vivent qui les rassemble plutôt qu'un projet commun¹⁴⁸ ». En effet, placer toutes les personnes en situation d'exclusion sociale « dans un même sac » n'est pas opérant en sociologie. Il est donc important d'être vigilant à cette pluralité des trajectoires pour sortir des préjugés qu'on entend couramment à l'égard des franges les plus fragilisées de la population. Dans une logique de réponse individuelle à une situation psychosociale précaire, on doit utiliser une démarche qui tient compte des parcours singuliers de chacun des membres du MFDC. En définissant ce concept comme une « désaffiliation », **Robert Castel** considère l'exclusion comme une manière qui permet davantage de comprendre les processus, les déplacements en jeu, qui peut mener l'individu de l'intégration à la vulnérabilité, voire à l'inexistence sociale. *« Au thème aujourd'hui abondamment orchestré de l'exclusion, je préférerais celui de la désaffiliation pour désigner l'aboutissement de ce processus. Ce n'est pas une coquetterie de vocabulaire. Mais le constat des carences ne permet pas de ressaisir les processus qui génèrent ces situations. (...) Parler de désaffiliation en revanche, ce n'est pas entériner une rupture, mais retracer un parcours¹⁴⁹. »* Les individus, fragilisés au sein de leur sociabilité socio-familiale, sont de plus en plus souvent entraînés vers ce que l'auteur nomme la zone de vulnérabilité. Et la zone de désaffiliation est le stade le plus avancé de la rupture des liens sociaux. Aujourd'hui, la situation conflictuelle de la Casamance fait qu'une frange de la population est exclue de la société.

2. MODÈLE D'ANALYSE

Au cours de notre travail documentaire, nous avons eu à exploiter plusieurs travaux de chercheurs ayant utilisé de manière différente les approches et théories pour saisir l'objet de leur étude. Dans cette étude portant sur « **Arrêt sur le conflit de la Casamance : sociologie des acteurs du terrain** », nous cherchons à déterminer et à comprendre les facteurs de l'anomie à travers le système de défaillance des institutions qui a occasionné le départ de certains Casamançais dans l'administration sénégalaise, mais aussi des victimes de spoliation de terres, de répression à adhérer au MFDC. Cette étude s'est intéressée aussi aux acteurs qui interagissent sur le conflit. Ainsi, dans le souci de mener à bien notre travail, nous nous sommes référés à la sociologie de l'action ou à la sociologie du mouvement de **Alain Touraine** et aux modèles de **Jean-Pierre Olivier de Sardan** et de **Michel Crozier** et **Erhard Friedberg** pour compléter celui de **Touraine**.

¹⁴⁸ DE GAULEJAC V., *op. cit.*, p.44.

¹⁴⁹ CASTEL R., *op. cit.*, p.46.

Toute étude sociologique s'inscrit dans un champ de spécialisation. L'intitulé du sujet nous conduit vers une sociologie de l'action. **Alain Touraine** est l'un des premiers sociologues à parler de la sociologie de l'action dans la société industrielle. Parler d'acteur fait penser au mouvement social que **Touraine** définit bien. Dans ce sens, il dira que « *le mouvement social est l'action, à la fois culturellement orientée et socialement conflictuelle, d'une classe sociale, définie par sa position de domination ou de dépendance dans le mode d'appropriation de l'historicité des modèles culturels d'investissement de connaissance et de moralité, vers lesquels il est lui-même orienté*¹⁵⁰ ». **Touraine** cite le mouvement ouvrier, le mouvement écologique, le mouvement étudiant, le mouvement féminin, le mouvement régionaliste, etc. C'est dans ces mouvements que **Touraine** situe sa réflexion sociologique au point qu'il dira quelque part la sociologie des mouvements¹⁵¹. Pour **Touraine**, le mouvement social se caractérise par trois principes : le principe d'identité, le principe d'opposition et le principe de totalité. L'identité est la conscience que l'acteur groupe a de lui-même, c'est-à-dire que le groupe est constitué d'un ensemble de rapports sociaux dans lequel il est constitué. L'opposition est l'autre, les rapports qu'on entretient avec l'autre. Ce dernier fait intervenir les mêmes principes d'identité. Il faut donc le prendre en compte dans les rapports d'opposition. La totalité est le projet de société, le système de pouvoir et aussi représenté par les valeurs. Ce principe de totalité ne doit pas être une contradiction utopique, il est la résultante du principe d'opposition.

Pour **Alain Touraine**, le mouvement social produit de l'action sociale, c'est-à-dire la conduite d'un acteur guidé par un projet de société. Il dira que l'action produit de l'historicité, c'est-à-dire la capacité d'une société à se donner une orientation. Pour lui, l'action sociale est porteuse de changement social. C'est dire aussi que le mouvement social est porté par les acteurs. Si **Alain Touraine** refuse l'explication sociologique en termes de classe, il le fait au profit d'une analyse de rapports de classe, c'est-à-dire que le contenu et les caractéristiques des classes se définissent par leurs rapports : « *les rapports de classes ne sont ni des rapports de concurrence ou de superposition à l'intérieur de l'ordre social, ni des rapports de contradiction, mais des rapports de conflit, qui se manifestent le mieux par les mouvements sociaux qui mettent en œuvre la double dialectique des classes sociales, lutte entre deux adversaires défendant des intérêts privés, mais prenant aussi en charge le système d'action historique.* »

¹⁵⁰Alain Touraine, 1984, *Le retour de l'acteur*, Paris Fayard, p.152.

¹⁵¹Alain Touraine, *ibid*, p.158.

Ce détour théorique nous permet de saisir l'intitulé de notre sujet. Le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance est né d'une crise de l'État post-colonial. La contestation radicale est portée par des paysans et des chômeurs inorganisés. Ceux-ci ne sont pas que les initiateurs du mouvement qui serait dominé par des enseignants à la retraite, des fonctionnaires de l'administration, des ex-militaires. Du début à la fin, les jeunes et les femmes sont la grande force de contestation d'un modèle de société. Ils ne se proposent pas un modèle viable de société, mais leur contestation fait jaillir des valeurs opposées à l'État moderne du Sénégal. La crise en Casamance fait émerger comme acteur social la classe contestataire de la société casamançaise. C'est donc ce mouvement social, le MFDC, que nous nous sommes proposé d'étudier. Il est formé de petits groupes que le sociologue pourra analyser. L'accès à ces petits groupes va permettre de comprendre amplement le projet de société du MFDC. La tâche du sociologue sera aussi de saisir les acteurs dans leur diversité, d'étudier les pratiques et comportements dans le quotidien, dans le temps. Ces acteurs que nous nous proposons d'étudier sont les membres du MFDC, la société civile et les associations pour la paix en Casamance. Tous ces acteurs interagissent sur le conflit. Dès lors, le conflit en Casamance constitue une arène.

Ce qui nous amène à recourir à la théorie de l'arène. Cette théorie a été initiée, dans le cadre des projets de développement, par des chercheurs qui sont membres de l'association euro-africaine pour l'Anthropologie du changement social et du Développement (APAD). Les premiers chercheurs à avoir utilisé cette théorie d'arène dans le champ du développement sont **Thomas Bierschenk** et **Kevin Crehan** en 1988. Mais c'est **Jean-Pierre Olivier de Sardan** qui l'a propulsé. Pour ce dernier, le projet de développement constitue « *un système de ressource et d'opportunités que chacun tente de s'approprier à sa manière*¹⁵² ». Il apparaît dès lors comme un enjeu où chaque acteur joue avec des cartes différentes et des règles différentes. Il constitue une arène dans laquelle des groupes stratégiques hétérogènes s'affrontent, agit par des intérêts plus ou moins compatibles.

L'arène évoque alors « *un lieu de confrontations concrètes d'acteurs sociaux en interaction autour d'enjeux communs*¹⁵³ ». Cette définition de l'arène, on peut la retrouver dans le conflit en Casamance où la population marginalisée, oubliée et même privée de leurs ressources (l'accès à leurs terres cultivables) et de liberté, manifeste pour une meilleure considération. Face à un État qui voulait utiliser la force pour régler ces problèmes, le MFDC

¹⁵² Jean-Pierre Olivier de Sardan, 1995, *Anthropologie et développement : Essai de socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, p. 173.

¹⁵³ Jean Pierre Olivier de Sardan, *op. cit.*, p.179.

montre toujours sa détermination. Dès lors, est né un conflit armé en Casamance avec des conséquences néfastes à la vie des populations. Ces champs de confrontations constituent une arène d'où chaque acteur cherche à sortir vainqueur. On parle ainsi d'arène du dispositif de développement, d'arène politique, etc. Ainsi, il faut signaler que même si les Casamançais ont demandé à l'État du Sénégal des investissements en Casamance, facteurs de développement, le MFDC, quant à lui, ne cesse de réclamer l'indépendance de la Casamance. Ceci constitue un aspect politique de la revendication. La considération de la revendication du MFDC comme une arène est justifiée par le fait qu'elle est un système traversé de conflits et où se confrontent divers groupes stratégiques. Ces conflits renvoient à des différences de position des groupes stratégiques. Ces derniers « *apparaissent ainsi comme des agrégats sociaux (...) qui défendent des intérêts communs, en particulier par le biais de l'action et politique*¹⁵⁴ ». Ils varient selon les problèmes considérés et les enjeux locaux.

Dans le cadre du conflit en Casamance, nous pouvons identifier plusieurs groupes stratégiques : l'aile politique, la branche "*attika*" de Salif Sadio, celle de César Atoup Badiatte, les femmes « *Usana* », le groupe de réflexion pour la paix en Casamance, les organisations de la société civile, notamment les ONG, etc. Chaque groupe développe des stratégies personnelles pour accéder à une position de pouvoir ou pour le maintien de la paix. C'est la lutte de position et de leadership, source de tensions internes du MFDC. Cette nouvelle configuration constitue une arène à l'intérieur du MFDC ou de certaines organisations de la société civile où chacun cherche à affaiblir l'autre pour accéder au sommet. Il y a alors l'existence d'un conflit d'intérêts. Ces conflits sont dus à des différences de conception de leur forme de lutte. Si certains membres du MFDC réclament l'indépendance immédiate, d'autres en revanche se battent pour leurs propres intérêts (récupération de leurs terres, règlements de comptes, etc.). Pour mieux expliquer les stratégies mises en place par les différents groupes stratégiques, nous avons fait recours à l'analyse stratégique de **Michel Crozier**¹⁵⁵ pour tenter d'appréhender les stratégies des acteurs autour du conflit en Casamance. La combinaison de ces nombreuses approches dans notre travail permet d'avoir une meilleure appréhension de notre sujet de recherche. Pour **Crozier**, l'individu est un être rationnel qui met en œuvre des stratégies.

Cependant, il faut montrer que sa rationalité est limitée par l'imperfection des informations dont il dispose. Il cherche à accroître sa marge de manœuvre et à limiter celle des autres en leur imposant des règles qui rendent leurs comportements prévisibles. Nous

¹⁵⁴ Jean Pierre Olivier de Sardan, *op. cit.*, p.179.

¹⁵⁵ Michel Crozier et Erhard Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Éditions du Seuil, p.55-56.

sommes alors en face d'une relation de pouvoir qui risque de paralyser le système de travail. Nous retrouvons ces mêmes pratiques dans le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance où les relations de pouvoir ont paralysé le fonctionnement de leur système et même la structuration du mouvement. Chaque leader cherche à exercer une certaine force de domination pour garder sa légitimité. Cette attitude des leaders est la conséquence d'une division du MFDC. Il faut en outre signaler que le leader de chaque groupe déploie des politiques pour pouvoir convaincre le mouvement à croire à ses principes en vue de diriger le MFDC. Ils mettent en place des stratégies de défense et de captation pour influencer plus d'un à accorder de l'importance à ses principes. C'est pourquoi ce modèle nous semble intéressant dans la mesure où nous sommes dans une zone de conflit où chaque leader du MFDC cherche à montrer sa légitimité pour discréditer l'autre.

Ce modèle nous a permis aussi de comprendre les différentes stratégies mises en place par les combattants dans le recrutement des jeunes dans le maquis. Aujourd'hui, chaque branche armée met en place ses propres stratégies de recrutement des combattants dans les villages ou villes de la Casamance. Mais cette stratégie ne tient pas compte de certains facteurs que sont les motivations individuelles de chacune des nouvelles recrues. Si certains sont motivés par la simple volonté de lutte pour l'indépendance de la Casamance, d'autres en revanche ont adhéré au MFDC pour d'autres raisons (spoliations de terres, arrestations, humiliations, tortures, poursuites, etc.). Ce qui explique en partie ces nombreux débordements non maîtrisés en Casamance (attaques, braquages, enlèvements, etc.).

3. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Comme toute recherche scientifique, le chercheur doit multiplier les champs de recherche pouvant lui permettre de bien collecter les informations. Pour cette étude, nous avons tenté de montrer les démarches adaptées à nos objectifs de recherche. En effet, nous avons tenté de mobiliser un ensemble de connaissances écrites, orales, acquises au cours de notre formation. Il s'agit de mettre l'accent sur les travaux de certains chercheurs qui ont tenté d'apporter des réponses aux causes, aux parcours individuels des membres du MFDC. Dès lors, il était important pour nous de combiner plusieurs démarches méthodologiques et outils techniques pour mieux faire une analyse des parcours individuels des membres du MFDC. C'est dans cette perspective que nous avons privilégié l'approche qualitative à travers l'usage de guide d'entretien, la méthode biographique qui nous permet de retracer les itinéraires des membres du MFDC et les récits qui permettent de retracer les trajectoires, parcours et les profils des acteurs.

3.1. Méthodes et instruments d'enquête

Il est utile de souligner que l'étymologie vient de deux mots grecs, "meta" qui veut dire "avec" et "hodos" qui signifie "chemin". En termes clairs, « c'est le chemin qui conduit vers un but. » Ainsi, adopter une méthode consiste à préciser les étapes d'un processus et les bonnes manières de pratiquer, de façon à être plus efficace dans son travail. L'idée d'une méthode est même consubstantielle à l'idéal scientifique. Ainsi, la science se doit d'appliquer des méthodes rigoureuses pour valider leurs affirmations. Les sciences sociales n'échappent pas à cet idéal de scientificité et c'est en cela qu'elles cherchent à satisfaire à certains critères épistémologiques liés à la méthode. La connaissance scientifique ne saurait reposer sur la seule intuition et sur des affirmations non vérifiées. Elle suppose d'utiliser les outils des sciences sociales dont l'expérience des chercheurs a attesté la validité scientifique. Il est à souligner qu'il n'existe pas d'enquête dans l'absolu. Toute enquête cherche de prime abord à satisfaire des objectifs de recherche, elle est alors sous-tendue par une problématique et toujours alimentée par des hypothèses de recherches dont il convient de vérifier la validité à travers le processus d'enquête.

Pour cette étude, nous avons tenté de montrer les démarches adaptées à nos objectifs de recherche. Il s'agit de mettre l'accent sur les travaux de certains chercheurs qui ont tenté d'apporter des réponses sur les causes, les parcours individuels des membres du MFDC et des acteurs du conflit. Dès lors, il convient de combiner plusieurs démarches méthodologiques et outils techniques pour mieux faire une analyse sur les acteurs de terrain. Dans ce travail, en raison de la faible place laissée à l'écriture et aux statistiques, les techniques utilisées sont principalement qualitatives, avec un rôle essentiel donné à l'enquête par entretien, et, d'une façon générale, à toute technique permettant de dégager l'ensemble des traditions orales¹⁵⁶. Autrement dit, nous avons privilégié, dans cette étude, l'approche qualitative à travers l'usage de guide d'entretien et la méthode biographique qui nous permet de retracer les itinéraires des membres du MFDC, leurs profils et les motivations ou les causes de l'adhésion au mouvement.

Dans le cadre de cette étude, nous avons mené des enquêtes de terrain dans les zones détruites aux pires moments du conflit. Il s'agit des zones de Sindian, de Djibidione (considérées à l'époque comme zones rouges) et de Goudomp. Dans les années 1990, ces zones étaient détruites et les populations étaient obligées de laisser leurs biens pour trouver un refuge dans les pays limitrophes, la Gambie et la Guinée-Bissau ou dans la capitale régionale

¹⁵⁶ Jacques Lombard, 1994, *Introduction à l'ethnologie*, Paris, Armand Colin, 3^{ème} édition, p.23.

de la Casamance (Ziguinchor). Cela nous a permis de faire un long séjour de plus 15 jours dans ces zones pour rencontrer les acteurs (les membres du MFDC, les combattants, les populations, etc.) Ce séjour nous a donné aussi l'occasion de participer aux différentes rencontres de l'aile politique « *Assaniga* » basée dans la zone de Diouloulou. Nous avons profité de ce séjour pour interroger les membres du MFDC, les combattants et les populations. Ces acteurs sont les leaders de l'aile civile « *Assaniga* » du MFDC dont la majeure partie était des fonctionnaires à la retraite, les représentants des autres ailes politiques du MFDC, les représentants des combattants et les femmes de l'aile « *Assaniga* ».

Le choix de ces différents profils n'est pas hasardeux. La plupart des personnes choisies, était des représentants directs du leader de son aile ou branche armée. Ils étaient en quelque sorte des porte-parole de leur leader et connaissent l'histoire de leur branche d'appartenance. Une fois ce travail effectué, nous avons tenté de rencontrer dans la ville de Ziguinchor les acteurs de la société civile, les chefs coutumiers, religieux et traditionnels, les associations féminines et les différentes ailes politiques du MFDC. Ces différents acteurs sont des régulateurs sociaux et jouent le rôle de médiateurs dans le conflit en Casamance. Ce statut explique le choix de les interroger afin de comprendre leur position, la situation de la médiation et les différentes démarches utilisées dans le maintien de la paix.

L'objectif visé était de déterminer les motivations des combattants, mais aussi et surtout d'appréhender les profils des acteurs du conflit. D'où le recours de la méthode qualitative comme démarche qui nous facilite la collecte de données. Il s'agit de recueillir les discours des différents acteurs de terrain. Cela ne peut se faire qu'avec des entretiens semi directifs. Le guide d'entretien a été l'outil indiqué que nous avons utilisé pour recueillir ces discours. La collecte de données s'est déroulée de septembre 2018 à avril 2021 dans les régions de Ziguinchor et de Sédhiou (département de Goudomp). Notre population d'étude est constituée de l'ensemble des combattants du MFDC, des membres de l'aile politique du MFDC, des membres de la société civile, des associations féminines, des chefs religieux, traditionnels et coutumiers, etc., issus des différentes zones du conflit. Nous avons réalisé 63 entretiens dont 15 avec les combattants et ex-combattants, 21 avec les membres de la société civile, 15 avec les associations féminines et 12 avec les populations.

De cette population, nous avons interrogé les combattants en activité, les ex-combattants, les associations de femmes, les ONG et d'autres personnalités qui ont accepté de participer à l'étude. Leur identification a été obtenue par la méthode « boule de neige » sous indication de certaines personnes ressources, de certains leaders du MFDC, des intermédiaires que nous avons trouvés sur le terrain ou encore par contact téléphonique ou via Whatsapp communiqué

par un tiers. Dans le souci de préserver l'anonymat de nos interlocuteurs, nous avons emprunté les prénoms et noms pour faire l'analyse de discours des combattants et ex-combattants. Ces prénoms et noms ont été uniquement utilisés dans la partie analyse et discussion des résultats de terrain.

3.2. La triangulation

Le principe de base de toute enquête qualitative, c'est d'abord d'éviter de donner une valeur scientifique à des propos individuels, mais aussi de couper les informations afin de contrôler et d'obtenir une distribution diverse des points de vue. En effet, la triangulation consiste à croiser les points de vue de différentes personnes à propos d'une même question afin de faire ressortir les différences, les concordances dans la production des données. En définitive, la triangulation à travers le croisement des informateurs permet au chercheur d'éviter d'être l'otage d'une seule source d'information. Il s'agit de faire varier l'informateur que nous interrogeons en fonction de leurs rapports aux problèmes étudiés. Dans notre recherche portant sur les acteurs de terrain, l'enquête qualitative de triangulation consiste à croiser les différents points de vue des acteurs du conflit pour relever les différences dans leurs trajectoires de vie, leurs parcours et leurs motivations. À cet effet, la méthode de triangulation nous permet pour cette enquête d'employer simultanément plusieurs techniques et outils de collecte (guide d'entretien, entretiens semi-directifs, etc.) afin de combler les limites propres à chaque technique. Cette diversification des outils permet de combler les insuffisances dans le processus de recueil des données.

3.3. Recherche documentaire

Dans le cadre de l'objectif que nous nous sommes assigné pour cette étude, la recherche documentaire a été une étape importante et nécessaire. Elle a permis de prendre connaissance des différents travaux réalisés par des chercheurs sur la question. Elle nous a permis également de cerner notre problématique de recherche, de construire et de réajuster nos hypothèses de travail, de préciser certains concepts. Dans le cas du conflit en Casamance, l'aspect des parcours individuels des membres du MFDC constitue un angle mort de la recherche. Toutefois, nous avons élargi la recherche documentaire en convoquant les travaux antérieurs qui ont été mobilisés sur les origines, causes et conséquences du conflit. Les documents consultés ont été de plusieurs sortes : articles de revue, articles d'ouvrage,

mémoires d'étudiants, ainsi que les ouvrages scientifiques. La documentation a été menée dans différents endroits :

- la bibliothèque de l'Université Assane Seck de Ziguinchor ;
- la bibliothèque de l'Alliance franco-sénégalaise de Ziguinchor ;
- au Campus numérique de l'Université Assane Seck de Ziguinchor ;
- la bibliothèque centrale de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- les bibliothèques numériques : Université Assane Seck de Ziguinchor, Cairn.info, Google scholar, schoolarvox, Isidore ;
- La bibliothèque francophone de Brazzaville/Congo où nous avons fait un séjour d'une semaine dans le cadre du colloque sur la biographie des socialistes.

Cependant, une pré-enquête a été faite dans certaines zones des régions de Ziguinchor et de Sédhiou. Elle nous a donné l'occasion en tant que chercheur de sortir du laboratoire de recherche pour faire face aux réalités du terrain, aux réalités sociales. Dans le cadre de cette étude portant sur le conflit en Casamance : sociologie des acteurs du terrain, elle nous permettait de nous familiariser avec les acteurs sur le terrain tout en observant cette distance méthodologique, fondamentale à la production de résultats. Ce qui d'ailleurs nous a permis de multiplier les lieux et leur nombre pour baliser le terrain. Le principe consiste à nous faire accepter sur le terrain d'étude. Ainsi, nous avons effectué quelques déplacements dans le département de Bignona, particulièrement à Sindiane, à Oulampane et à Djibidione. Nous avons rencontré les combattants actifs, les ex-combattants et les populations. Ces nombreux acteurs ont accepté de répondre aux différentes questions. Nous étions aussi dans certaines zones de la région de Sédhiou dans les communes de Goudomp et de Bona. Dans le département de Ziguinchor, nous avons fréquenté plusieurs zones. L'objectif était de faire un inventaire, de répertorier et de cartographier le terrain de travail, ce qui nous a facilité la délimitation de la zone d'investigation.

Pour ce travail, il est évident, pour un chercheur qui veut découvrir la réalité du phénomène à étudier, qu'il faut avoir un certain courage. C'est ainsi que nous avons effectué, pour cette première phase de l'étude, un travail de pré-enquête dans certains villages des communes de Sindiane, de Djibidione, de Goudomp et de Ziguinchor. Ces zones que nous venons de citer sont les lieux ou les sites d'habitation ou cantonnements de base des combattants du MFDC et des ex-combattants. Ce que nous retenons de l'ensemble des différentes communes étudiées, c'est qu'elles sont considérées comme des zones très proches des frontières de la Gambie (Sindiane et Djibidione) et de la Guinée-Bissau (Goudomp), zones refuges des combattants. Dans ces communes, nous avons eu à faire des entretiens avec

des ex-combattants, des combattants en activité et des combattants reconvertis dans le but de déterminer les causes de leur adhésion dans le maquis. Pour ce faire, nous avons séjourné dans ces milieux, côtoyé certaines personnes qui nous ont servi d'intermédiaires. Cependant, il faut signaler que pour cette première phase de terrain, nous avons eu des difficultés pour rencontrer les combattants de certaines factions. Cela est dû aux différents incidents en Casamance : braquages, mort du leader de l'aile politique (Abdou Elinkine Diatta), etc., une des causes de beaucoup de reports de rendez-vous.

En revanche, il faut le rappeler, l'exploitation que l'on fait de ces données de pré-enquête est encadrée avec réserve et distance méthodologique dans un souci d'un principe d'objectivité suffisante et de rapports mesurés avec nos futurs enquêtés. En somme, il est important de signaler que la pré-enquête n'est rien d'autre qu'un test méthodologique permettant de vérifier les outils de collecte de données. Elle joue aussi un rôle de ciblage des personnes à interviewer dans l'enquête proprement dite. Dès lors, il est important de signaler que la région de Ziguinchor constitue notre champ d'étude. Cependant, pour des raisons liées à l'exhaustivité des données de terrain et à la mobilité de nos cibles, nous étions obligé d'élargir le cadre d'étude. C'est la raison pour laquelle nous avons intégré dans le choix de cette étude certaines localités de la région de Sédhiou et des pays limitrophes du Sénégal (Gambie et Guinée-Bissau). Cette phase de l'enquête proprement dite nous a permis en tant que chercheur d'effectuer des déplacements dans les zones d'ancrage de la cible. Cette fenêtre nous a donné l'occasion d'assister aux différentes rencontres des membres de l'aile civile du MFDC tenues dans le département de Bignona. L'objet de ces différentes rencontres consiste à encourager les combattants au dépôt des armes. De plus, ces rencontres ont donné l'occasion aux initiateurs de mettre en place un collectif de l'aile civile du MFDC dont l'objectif est de réfléchir sur un projet de société. En effet, nous avons bénéficié d'une invitation d'un des membres du collectif pour participer à ces différentes rencontres. Dès lors, les ordres du jour ont souvent porté sur les processus de réconciliation, d'unification du MFDC et de paix en Casamance.

4. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Une collecte de données de terrain, qui est la phase pendante d'une enquête, connaît un certain nombre de contraintes. Cette phase active marque l'attention de l'enquêteur. En effet, il nous revient d'étaler quelques difficultés rencontrées lors de la pré-enquête. Dans un premier temps, nous nous sommes confronté à un problème d'orientation et de documentation

portant sur la question des acteurs de terrain spécifiquement aux parcours des combattants, sur leurs trajectoires de vie.

D'une manière générale, les ouvrages sur le conflit en Casamance, les causes, les conséquences et les méthodes de résolutions du conflit sont assez abondants, mais rares sont ceux qui portent sur les parcours individuels des membres du MFDC. Cet aspect constitue un angle mort de la recherche, ce qui du coup nous a amené à comprendre les motivations individuelles, c'est-à-dire les causes (culturelles, stratégiques, politiques) de leur adhésion au MFDC, mais aussi celles de leur reconversion. À ces problèmes qui sont liés directement au sujet de recherche s'ajoutent d'autres comme le temps, l'aspect matériel et financier, l'accès à certains lieux, mais aussi le respect des dates prévues pour les entretiens. Ce dernier est en général dû à la complexité de la question, car bon nombre des combattants du MFDC ont émis le souhait de ne pas parler de leur passage dans le maquis. Très souvent, parlant des difficultés sur le terrain, le chercheur s'attarde la plupart du temps sur des aspects anodins liés à la logistique : dictaphone, fréquentation de gens inconnus, amitiés dans les bivouacs (dans les escales ou lieux de pauses) sont de bien beaux souvenirs qui souvent occultent le caractère méticuleux de la collecte. Les difficultés de logistique et les aléas climatiques annulent le poids des difficultés scientifiques : les définitions inadéquates ici ou maintenant, les refus de réponses, les biais de collectes.

En définitive, il est à préciser que le processus d'enquête est fait de difficultés. En effet, celles-ci ne sont pas seulement d'ordre logistique ou matériel. Elles sont d'ordre épistémologique en mettant l'accent sur les méthodes, les mécanismes, mais aussi les interactions avec nos interlocuteurs durant la phase de collecte proprement dite. Voilà en somme quelques difficultés qui se sont posées dès les premières étapes de cette recherche. La deuxième étape a révélé aussi plusieurs difficultés. C'est une phase pratique qui nous a donné l'occasion de rencontrer nos interlocuteurs. L'une des difficultés principale, reste celle des prises de notes et des enregistrements lors des interviews. En effet, la majeure partie de nos interviews ont souhaité que nos entretiens se fassent sans le moindre dictaphone, ni bloc-notes. Première contrainte, la mémorisation des discours des interviews, qui a constitué un blocage dans le traitement des données de terrain. Deuxième contrainte, l'organisation des discours après l'interview. Certains enquêtés ont refusé de se faire enregistrer lors d'une interview. Cette équation nous a permis de faire un travail de remémoration. Ce dernier permet au jeune chercheur que nous sommes, juste après l'interview, de rester dans un endroit calme pour noter tout ce qu'il a retenu durant l'entretien. Ce travail de remémoration nous a permis de répertorier les différents concepts développés par nos interlocuteurs.

À cela s'ajoute le non-respect des rendez-vous. C'est une autre difficulté que nous avons rencontrée sur le terrain. La plupart de nos interviews n'ont pas su respecter les rendez-vous pour des causes justifiées de part et d'autre. Pour certains membres du MFDC, après un entretien, les chercheurs ont l'habitude de révéler leur identité à l'État du Sénégal. D'autres en revanche, ont soulevé le problème de disponibilité. Pour surmonter ces difficultés récurrentes au début de nos premiers entretiens, nous avons utilisé le canal des intermédiaires. Cette démarche consiste à chercher un intermédiaire pouvant faciliter les rencontres avec les combattants de la branche armée « *attika* » et de certains membres du MFDC (ex-combattants, aile politique). Aussi, pour une étude sur un conflit aussi complexe, le chercheur doit toujours faire face à plusieurs problèmes.

Pour cette étude portant sur la sociologie des acteurs du terrain, des menaces et intimidations ont été chaque fois à l'ordre du jour. Mais force est de comprendre que l'axe de recherche sur lequel porte cette étude pourrait faciliter l'État du Sénégal dans sa politique de démobilisation, de désarmement et de réintégration des combattants mais aussi de RRDD (réintégration, de réinsertion et de développement durable). En effet, ce conflit porte les germes d'une précarité jusque-là jamais recensée et a maintenu une partie des citoyens sénégalais dans une situation très vulnérable. Dès lors, sa résolution peut offrir des opportunités à la Casamance et leur redonne son statut de grenier du Sénégal. En définitive, cette étude nous a donné l'occasion de chercher des facilitateurs, des intermédiaires, mais aussi de demander conseil aux acteurs du conflit, aux professeurs dans l'orientation et la documentation.

CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION DU CADRE D'ÉTUDE

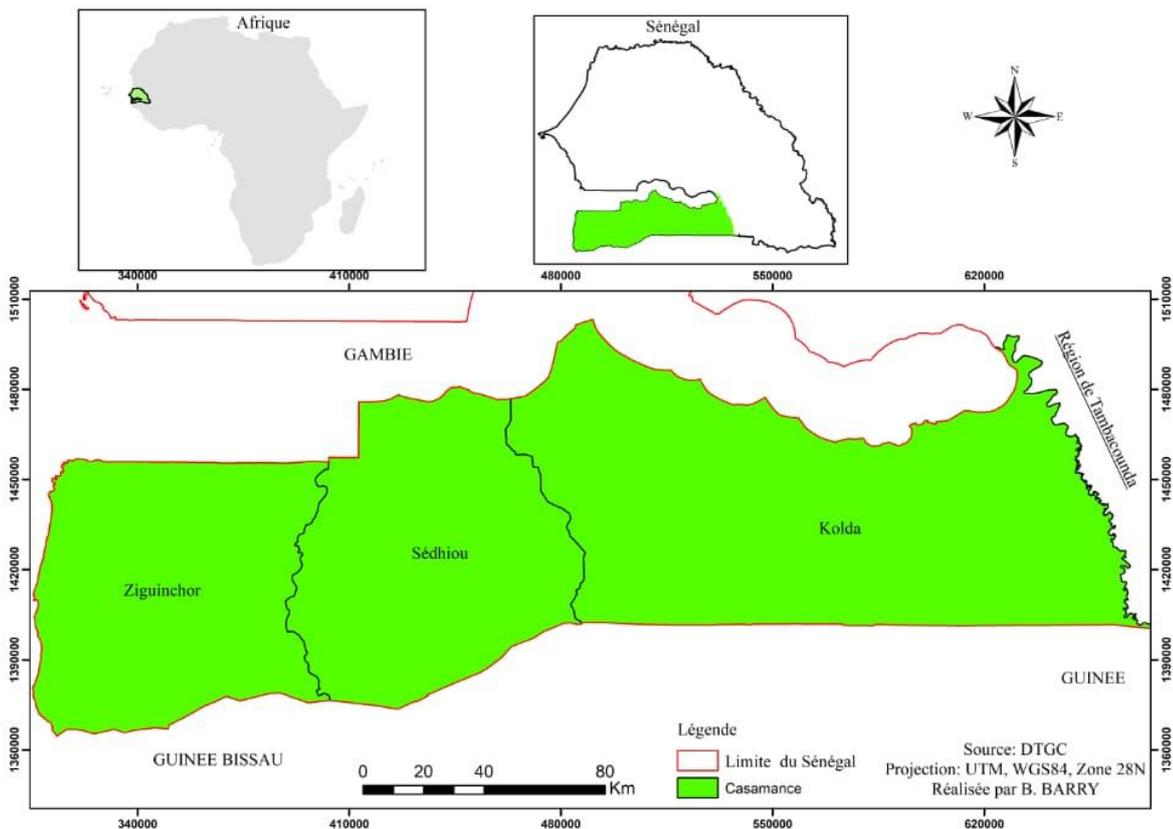
Dans une recherche scientifique, la présentation du cadre d'étude constitue un élément important pour un chercheur. Celle-ci lui permettra de mieux délimiter son cadre d'étude et de comprendre les différentes caractéristiques de son milieu d'étude. En effet, cette partie consiste, pour un chercheur, à faire une présentation de l'aspect historique, physique et sociodémographique de la région de Ziguinchor.

1. DÉLIMITATION DU MILIEU D'ÉTUDE

La validité de toute recherche scientifique s'inscrit dans un cadre d'étude bien structuré. Celui-ci est la partie qui oriente l'étude en fixant les limites du terrain où la recherche doit se faire tout en montrant aussi les démarches effectuées pour collecter les informations qui intéressent notre sujet. Ainsi, il faut, dans cette partie, avoir un repère cartographique pour pouvoir montrer notre milieu d'étude.

Comme toute recherche, la délimitation du champ d'étude constitue une étape importante. Elle permet aux chercheurs de mieux connaître les limites du terrain, mais aussi de faciliter son orientation. En effet, notre étude est faite dans la région de Ziguinchor. Cette dernière est composée de trois départements qui sont représentés dans la carte ci-après. Ziguinchor est l'une des régions les plus touchées par ce conflit. Plusieurs événements douloureux se sont passés à Ziguinchor (brutalités, arrestations, tueries, grève du Lycée Djignabo, etc.).

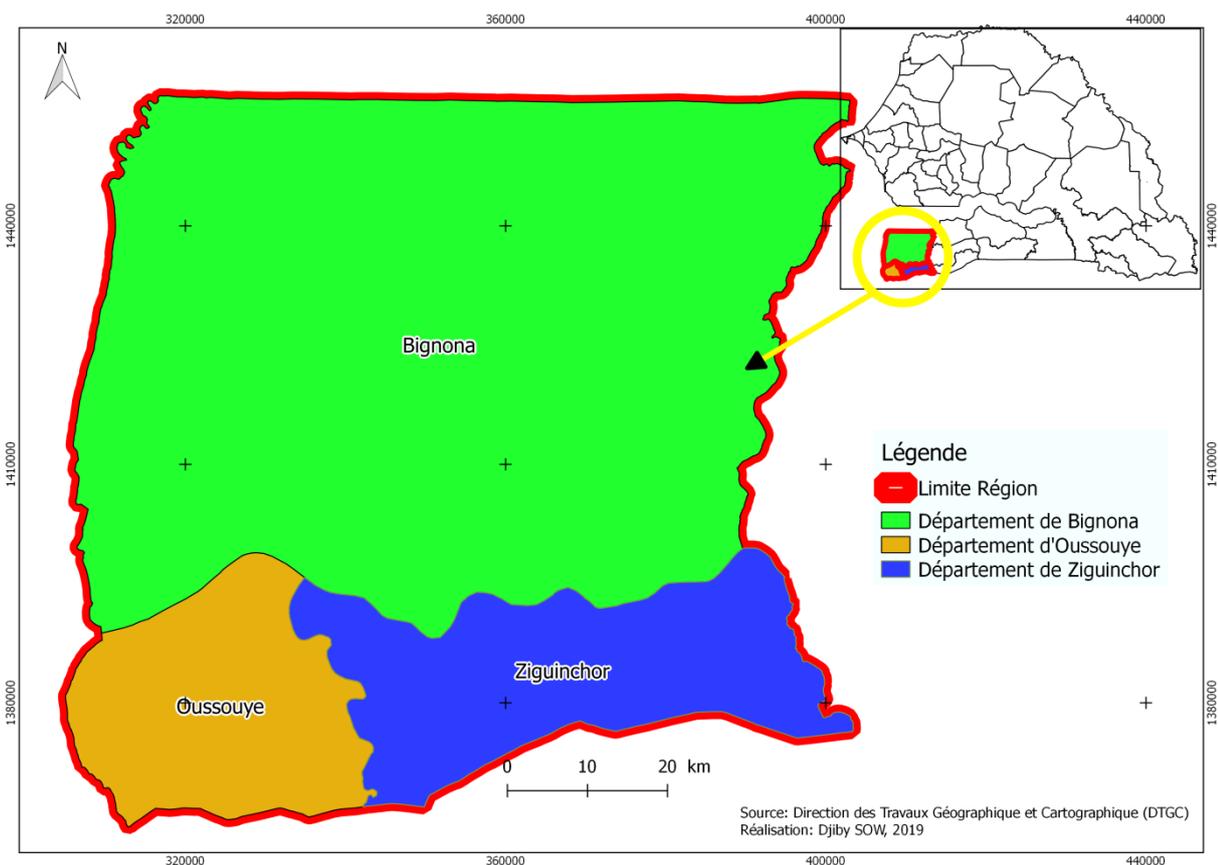
Carte 1 : Vue d'ensemble des régions de la Casamance



Source : DTGC, projection : UTM, WGS84, ZONE 28N, réalisée par Boubacar Bary

La carte ci-dessus met en relief les différentes régions de la Casamance affectées par le conflit tout en mettant l'accent sur la région de Ziguinchor, la plus touchée. De nombreux cantonnements de rebelles, des bois sacrés, des acteurs de la société civile et des ailes politiques du MFDC se sont implantés dans la région de Ziguinchor. Leur existence dans la région explique notre choix à y mener des enquêtes. La plupart de nos interlocuteurs rencontrés dans cette étude sont basés dans la région de Ziguinchor. Les quelques personnes rencontrées dans la région de Sédhiou sont les ex-combattants et un combattant en activité. Ces deux régions constituent des foyers de tensions avec un lot de déplacés, des destructions des maisons, des pillages de biens, des accidents causés par des mines antipersonnels, etc.

Carte 2 : Vue d'ensemble des régions de la Casamance



Source : Direction des Travaux Géographiques, réalisation Djiby Sow

La carte ci-dessus met en valeur la région de Ziguinchor comme le site de l'étude où résident la plupart des ex-combattants, les organisations de la société et les membres de l'aile politique du MFDC. Nous avons fait plusieurs entretiens dans les villages et la ville du département de Ziguinchor, dans les villages et la commune de Bignona. Ces sites abritent les cantonnements de rebelles, les ex-combattants et les acteurs de la société civile. La plupart des structures de l'État (ANRAC, PPDC, etc.) sont implantées dans le département de Ziguinchor. C'est ce qui justifie le choix des deux départements (Ziguinchor et Bignona).

2. ASPECT HISTORIQUE

Située au sud du Sénégal, plus précisément vers la frontière de la Guinée-Bissau et de la Gambie, Ziguinchor a été fondée par les « Izguinchos », un sous-groupe de l'ethnie baïnuke, bien avant l'arrivée des premiers Européens en 1645. C'est la déformation « Izguinchos » (qui signifie, avec le suffixe « or », « la terre des Izguinchos » en baïnuke) qui évolua en « Sikitior », pour ensuite donner définitivement « Ziguinchor », avec les colons européens. En effet, la présence des Européens dans cette partie sud du Sénégal date de la seconde moitié du 15^e siècle. Les Portugais sont les premiers à occuper Ziguinchor. Ils ont franchi pour la

première fois, à partir de la côte atlantique, l'embouchure de la Casamance, pour pénétrer progressivement à l'intérieur des terres, suivis plus tard par les Français.

C'est en 1645 que le poste fortifié de Ziguinchor fut créé par les Portugais. Leur présence n'a pris fin qu'en 1886 lorsque le Portugal céda le poste aux Français présents déjà à Karabane (île située à l'embouchure du fleuve Casamance) et à Sédhiou à l'est. Ziguinchor, terre de richesse culturelle et économique, a connu une forte vague de populations bissau-guinéennes fuyant les zones de combat dans les années 70, marquées par la guerre d'indépendance de la Guinée-Bissau. En 1982 éclata un conflit en Casamance. En effet, ce conflit a engendré des effets néfastes sur la vie des populations (des pertes humaines, des dégâts matériels et des déplacements vers la capitale régionale de Ziguinchor). Cet état de psychose causé par ce conflit affecte négativement la situation socioéconomique de la région en général et de la commune en particulier. L'intensification du conflit dans cette région a occasionné l'implication de beaucoup d'acteurs dans les phases de résolution. Ainsi, on assiste de plus en plus à une forte implication des ONG et des bailleurs de fonds dans cette région.

3. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

La région de Ziguinchor a un climat de type soudano-sahélien. C'est une région assez arrosée avec une pluviométrie allant autour de 1548,5mm en 2018 à 1516,5mm 2019, soit une baisse de 32mm¹⁵⁷. En effet, il faut signaler que dans cette région la saison des pluies s'étale en moyenne son cinq mois de mai à octobre. Cette potentialité hydraulique dont regorge la région favorise le développement de la végétation et même de l'agriculture qui constitue le poumon de l'économie de la région. Cependant, depuis le déclenchement du conflit, le secteur agricole connaît de plus en plus un déficit, car beaucoup d'espaces cultivables sont inaccessibles à cause de la présence des mines antipersonnels. Cette situation porte un coup dur à la région. Il faut ajouter aussi le cas de la déforestation qui s'intensifie dans cette partie.

4. SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La région de Ziguinchor est située au sud-ouest du pays en zone sub-guinéenne. C'est une région chaude et humide, qui peut recevoir en moyenne 1200mm de pluie par an. Elle couvre une superficie de 7339km² qui en fait l'une des régions les moins étendues du pays. Elle est limitée à l'est par la région de Kolda, à l'ouest par l'océan Atlantique, au nord par la Gambie et au sud par la Guinée-Bissau. Elle est structurée par trois départements : Ziguinchor, Bignona et Oussouye. Le département de Ziguinchor connaît des précipitations très

¹⁵⁷ Station météorologique de Ziguinchor données pluviométriques 2018/2019.

abondantes. On y trouve une forêt avec des espèces très variées, des fromagers et une multitude d'arbres fruitiers.

Cet espace régional est habité par une mosaïque de groupements humains composés en majorité de l'ethnie diola (61%), viennent ensuite le groupe manding (9%), le groupe puular (9%), les Wolofs représentent 5%, les Manjaques 4%, les Mancagnes 3%, les Balantes 2%, les Sérères 2%, et les autres ethnies 5%. La région de Ziguinchor est également l'un des points de passage et de liaison entre la Guinée-Bissau et la Gambie. Ainsi, les sols riches et variés de la région lui confèrent sa vocation de région agricole fertile avec un taux de pluviométrie 2,5 fois plus élevé que d'autres des régions du pays comme celle de Dakar. En effet, elle se situe dans une cuvette bordée au nord par le fleuve Casamance, à l'est et l'ouest par des zones marécageuses. Elle a une altitude ne dépassant pas 50 mètres.

Le long du fleuve Casamance, le relief est au même niveau que la mer. Ziguinchor se situe aussi sur la rive gauche du fleuve Casamance. Elle s'est développée sur un site fluvial composé de dépressions saisonnièrement inondées et de bas plateaux du Continental Terminal qui domine une vaste zone de terrasses basses caractérisées par des dépôts fluviaux constituant des zones inondables et des rizières. De même, il existe des nappes d'eaux souterraines à plusieurs niveaux de profondeur (0 à 50m, 100 à 150m et 300 à 500m), suffisantes pour que des problèmes de pollution de nappe ne se posent pas. En revanche, l'existence de bolongs ou petits marigots et d'affluents du fleuve Casamance dans les zones proches de Ziguinchor constitue une contrainte de taille au développement de la ville par l'ouest et l'est, ces terres étant marécageuses et destinées à la riziculture. Au nord, la limite naturelle est constituée par le fleuve Casamance. En amont, le marigot de Boucotte est orienté vers le sud-nord et encadré par les dépressions de Boutoute et Kandialan qui bornent toutes les parties de la ville. En aval, le marigot de Djibélor coule dans le sens sud-ouest, nord-est et est prolongé par deux dépressions qui se rejoignent au nord de la cuvette de Tiléne. La seconde contrainte majeure du site est l'existence d'une zone forestière de la partie sud de la ville où peut se faire l'extension urbaine. À partir de là, le développement de la ville est sous la double contrainte financière et environnementale. Enfin, il existe quelques contraintes physiques artificielles sur le site créé, constituées par la zone de l'aéroport qui devrait être d'ailleurs déplacé avec le financement du projet d'aéroport international avec les sources de financement arabe. L'autre grande contrainte de la région de Ziguinchor et qui a bloqué son développement est le conflit casamançais. En effet, depuis son déclenchement dans les années 1980, la région de Ziguinchor connaît de part et d'autre un retard considérable des activités

socioéconomiques de base, source de développement. De nombreuses zones ont été abandonnées et cela se justifie par le conflit en Casamance.

5. SITUATION ADMINISTRATIVE

La région de Ziguinchor est issue de la réforme administrative intervenue le 1^{er} juillet 1984, qui scinde la Casamance en deux régions, et compte aujourd'hui trois régions (Kolda, Sédhiou et Ziguinchor). Elle occupe la partie sud-ouest du pays avec une superficie de 7339km², soit 3,7% du territoire national. Elle compte trois départements (Bignona, Oussouye et Ziguinchor), 8 arrondissements, 4 communes, 25 communautés rurales et environ 502 villages. En effet, tous les départements ministériels sont représentés dans la région à travers leurs services régionaux qui, par leurs prérogatives, sont plus ou moins directement impliqués dans l'aménagement régional ou dans le processus de règlement du conflit et la prise en charge des populations victimes du conflit. La troisième phase de la réforme administrative territoriale et locale, intervenue en 1996, a doté la région de 30 collectivités locales. La quatrième phase l'Acte III de la décentralisation : les communautés rurales sont devenues des communes. Désormais, la liste des communes passe de 4 à 29, leur offrant plus d'opportunités pour leur développement.

6. SITUATION DÉMOGRAPHIQUE

La population de la région de Ziguinchor se caractérise par une grande diversité ethnique, source de richesse, avec une population totale estimée à 549.152 habitants en 2013¹⁵⁸. Plus de la moitié de la population est constituée par l'ethnie diola (61%), viennent ensuite le groupe manding (9%), le groupe puular (9%), les Wolofs représentent 5%, les Manjaques 4%, les Mancagnes 3%, les Balantes 2%, les Sérères 2%, et les autres ethnies 5%. Cette population est inégalement répartie entre les trois départements de la région. Un peu moins de la moitié de la population se trouve concentrée sur une superficie allant de 1153 km² du département de Ziguinchor, avec une densité allant jusqu'à 286,30 hbts/km² et une population totale de 248264 habitants. Le département de Bignona a la plus vaste superficie régionale, 5295 km², avec une densité de 60,14hbts/km² et compte 252556 habitants. Celui d'Oussouye a une superficie de 891km² et une population de 48332 habitants, avec une densité de 72,78 hbts/km². La répartition par sexe laisse apparaître un certain équilibre entre les hommes et les femmes, avec toutefois une légère domination des hommes. Les projections estiment l'effectif des hommes à 281814 individus et celui des femmes à 267338, soit un rapport de masculinité de 100 hommes pour 99,4 femmes. Cette tendance progressive est le résultat, entre autres,

¹⁵⁸ Rapport du recensement de 2013, présenté par le service régional de la Statistique et de la Démographie de Ziguinchor.

d'un retour progressif, avec cette accalmie notée, de réfugiés et déplacés qui avaient quitté la zone pour échapper aux représailles. Ce qui fait dire que les femmes sont moins nombreuses que les hommes et cela se fait ressentir sur la tranche d'âge de 10-19 ans pour laquelle les hommes restent majoritaires. La répartition selon les groupes d'âge confirme la jeunesse de la population de Ziguinchor (moins de 20 ans).

Cependant, il faut noter que les populations de cette région, dans leur écrasante majorité, sont fortement croyantes. L'islam est la religion la plus pratiquée avec un pourcentage de 74,48%. Les catholiques occupent un pourcentage de 17,44 de la population et les autres religions représentent 0,46%. Le taux d'accroissement naturel de la population est relativement faible par rapport à la moyenne nationale. Cette baisse progressive serait le résultat d'un déplacement important de la population vers certaines zones (Dakar, Gambie, Guinée) à cause du conflit.

7. SITUATION ÉCONOMIQUE

La situation économique de la région de Ziguinchor a connu une profonde mutation à cause du conflit en Casamance qui a paralysé les activités économiques de base. L'analyse des bilans sectoriels de l'économie régionale laisse apparaître un certain nombre de secteurs d'activités sur lesquels repose le développement de la région. Parmi ces secteurs nous pouvons citer :

- a) le paysage, qui présente l'une des dernières réserves naturelles dont le pays peut s'enorgueillir. Aujourd'hui, une grande partie de la richesse de la région repose sur ce secteur. Elle constitue une nature généreuse et verte sur de grands espaces denses de forêts, dominés par de grands arbres, des formations homogènes de palmiers et de mangroves fortement affectées par la salinisation ;
- b) une diversité ethnolinguistique de la population malgré une situation sociale instable qui a frappé cette région et qui semble aujourd'hui apaisée. Cette situation d'accalmie est due, entre autres aux efforts fournis par les acteurs dans le processus, notamment les ONG ;
- c) une économie à dominante agricole où la riziculture des terres inondées côtoie les cultures de plateau (mil, sorgho, maïs, arachide, agrumes et fruits forestiers, niébé, manioc, patate, taro, etc.) sur une superficie de plus de 70000hectares. De même, ce secteur regorge d'activités telles que la pêche, une activité qui génère de l'emploi, avec le mareyage, la conservation et la transformation des produits de la pêche, la commercialisation ; l'élevage qui regroupe des bovins, de petits ruminants, de la

volaille, des équins, etc. Une forme d'exploitation encore traditionnelle est aujourd'hui en train d'amorcer une phase de modernisation de l'apiculture ;

- d) le tourisme qui reste une des sources principales de la région. Il présente beaucoup d'aspects : le tourisme balnéaire, de loisir, d'affaires, de culture, et bénéficie de réels atouts tels que le paysage typique d'une végétation luxuriante, les parcs aménagés des forêts-galeries renforçant des cours d'eau, des plages magnifiques, un patrimoine culturel et artistique riche, des produits d'un artisanat vivant, des équipements hôteliers très développés.

Les réseaux de communication et d'infrastructures communautaires d'accès aux services sociaux de base existent : domaines essentiels d'appui à la production. Jadis terre d'immigration particulièrement remarquable où les ressortissants des pays voisins de la Gambie et des deux Guinées se sont rencontrés en nombre impressionnant, la région de Ziguinchor voit aujourd'hui son développement compromis par la situation de crise qui a handicapé les activités socioéconomiques de base. Aujourd'hui, avec l'arrivée de Macky Sall au pouvoir, l'espoir d'une paix définitive est permis, annonçant la relance effective et efficiente des activités économiques de base, avec le retour progressif des déplacés et des réfugiés dans leurs villages d'origine.

En faisant ressortir les différentes potentialités des ressources dont regorge la région, nous pouvons dire que Ziguinchor peut jouer le rôle capital dans le développement socioéconomique du pays. Toutefois, il faut noter que ces ressources ne sont pas bien exploitées et endurent un manque criard d'outils techniques capables de les faire extraire. À cela s'ajoute le conflit en Casamance qui est un facteur bloquant le développement économique et social de la région. Aujourd'hui, la volonté du gouvernement est de faire de cette partie une des priorités et une phase-test de développement. Une façon d'atténuer la crise et de favoriser les investissements dans cette région.

DEUXIÈME PARTIE

**CRISE EN CASAMANCE, LES PARCOURS INDIVIDUELS
DES MEMBRES DU MFDC**

La deuxième partie de ce travail est composée de sept chapitres et elle est consacrée au traitement des informations obtenues des enquêtes de façon à pouvoir vérifier nos hypothèses de recherche.

Le premier chapitre est consacré aux parcours individuels des membres du MFDC. Nous avons mis un accent sur les profils de ces membres et examiné leur rang social.

Dans le second chapitre, nous avons esquissé la question de l'adhésion au MFDC en mettant en exergue les motivations d'adhésion, leurs expériences dans le maquis ou dans le MFDC ainsi que les changements notés après le départ du maquis.

Le troisième chapitre est consacré à l'analyse des perceptions du MFDC en mettant l'accent sur leur perception de l'indépendance et le projet de société.

Le quatrième chapitre détermine d'abord le rapport entre le MFDC et la population casamançaise, expose ensuite les questions du soutien de la population au MFDC et de la nature de l'aide, les raisons des exactions, puis examine les rapports entre le MFDC et l'État du Sénégal, relève les structures d'appui à la réinsertion des combattants, enfin soulève des questions d'appréciations sur le MFDC.

Le cinquième chapitre expose l'intervention de la société civile dans la résolution du conflit en déterminant les zones d'intervention des acteurs de la société (ONG), les rapports avec les populations des zones d'intervention ainsi qu'avec l'État du Sénégal.

Quant au sixième chapitre, il rappelle les efforts des acteurs de la société civile dans le processus de paix en Casamance, la reconstruction et la réhabilitation des infrastructures.

Le dernier chapitre soulève la question de la problématique de développement en insistant sur les projets et programmes engagés dans le cadre de la reconstruction et de la réinsertion des combattants.

CHAPITRE 1 : PARCOURS DES MEMBRES DU MFDC

Ce chapitre est consacré aux parcours individuels des membres du MFDC. Il traite deux dimensions importantes : les profils des membres du MFDC et leur rang social. La première dimension évoque la question des trajectoires des combattants et ex-combattants du MFDC. La seconde rappelle le rang social des membres du mouvement en mettant l'accent sur la classe paysanne et celle des fonctionnaires.

1. PROFILS DES MEMBRES DU MFDC

Les mécontentements, les frustrations et les injustices ressentis par les populations casamançaises se sont accentués. Ces ressentiments se sont manifestés davantage pour déboucher sur des revendications sociopolitiques. Cette situation a créé une méfiance réciproque, des tensions sociales, la fracture entre différentes communautés ethniques et donc la catégorisation des uns et des autres. Le processus de catégorisation sociale a engendré et renforcé le processus de différenciation catégorielle entre Casamançais. Cette différenciation sociale, en tant que processus cognitif, nous semble un enjeu réel dans le processus des relations intergroupes, qu'elle a soulevées ici, la question de l'identité sociale et individuelle d'un Casamançais. Ce processus a provoqué le culte de méfiance entre groupes ethniques, identités et individus en raison de nombreuses arrestations, dénonciations et tortures. Ces événements douloureux (tueries, tortures et arrestations) ont installé un état de psychose, de désespoir et de peur en Casamance. Face à cette situation de menaces ou d'intimidations, la plupart des personnes ont trouvé mieux d'adhérer au MFDC considéré à l'époque comme meilleure destination.

À partir de là, démarre une carrière sans fin du combattant dans le maquis. Ce bouleversement ou reconversion de certaines personnes en Casamance a eu des conséquences néfastes dans leurs parcours, poussant plus d'un à abandonner le maquis. Ainsi, cet ex-combattant reconverti raconte son parcours en rappelant son court passage scolaire avant son adhésion dans le maquis. Âgé de 63 ans, Amok, de sexe masculin, revient sur son parcours en mettant l'accent sur son échec scolaire. Ainsi, il déclare :

« Après un court cursus scolaire à l'école élémentaire catholique d'Oussouye, où j'ai fait deux fois la classe de CM2, je suis revenu quelques années après à Ziguinchor poursuivre mes études. Après une année à l'école Assane Diack, j'ai terminé mon cursus au cours du soir de Saint Sacré-Cœur 6e et 5e. C'était en 1977. Cette aventure n'a pas été couronnée de succès vu le coût insupportable des frais

d'inscription. Après un échec scolaire, je suis resté une année sans rien faire. C'est le début pour moi d'une nouvelle aventure parce qu'il faut chercher de quoi subvenir à mes besoins. J'ai pensé embrasser la pêche comme la seule activité où je pouvais gagner de l'argent. Car après les études, je commençais à réfléchir sur beaucoup de projets différents du maquis. Ce dernier (le maquis) ne faisait d'ailleurs même pas partie de mon rêve. C'est ainsi que l'idée de quitter le Sénégal pour partir en Europe m'était venue en tête. Alors puisque l'activité de pêche me rapportait un peu d'argent, j'ai commencé à faire une petite épargne. Je tenais beaucoup à ce projet d'aller en Europe et je travaillais dur pour parvenir à ce rêve. Mais malheureusement, mes projets étaient voués à l'échec parce que la même année j'ai intégré le maquis. Inconscient à l'époque, un vieux m'a convaincu de porter la lutte pour la libération du peuple casamançais. La première fois quand je l'avais rencontré, il m'avait dit qu'il avait besoin de moi et qu'il voulait me parler de quelque chose d'intéressant. Le lendemain matin, j'étais parti à sa rencontre. Quand je l'avais rencontré, il m'a parlé d'un mouvement qu'ils ont mis en place et qu'ils souhaitaient l'adhésion des jeunes de la Casamance. Aussitôt, il a commencé à me parler des différentes rencontres qu'ils avaient eu à tenir, qu'il voulait que je prenne part. Je lui avais demandé de revenir sur les objectifs du MFDC. Dans sa réponse, c'est un mouvement de lutte pour la libération de la Casamance. Et si tu prends part aux différentes rencontres, tu auras tout le détail. Il poursuit, les jeunes de la région naturelle de la Casamance sont toujours bien accueillis parce que l'avenir de cette région repose sur eux. Tu es jeune et intelligent, ne rate pas cette chance. Voilà en résumé les propos du vieux quand je l'avais rencontré. J'ai trouvé cette idée pertinente. Je voyais un avenir prospère. J'ai renoncé au projet de migration que j'avais en tête parce que c'est un projet risqué. J'ai décidé de rester tout en gardant l'espoir d'un lendemain meilleur. Je suis entré dans le maquis en 1983, la même année où il a été créé. Ma situation est regrettable parce que j'ai passé tout le temps dans le maquis avec l'espoir de libérer mon peuple. Un projet que j'ose dire utopique aujourd'hui parce que personne dans le maquis ne pensait pas que cette lutte allait prendre tout ce temps sans aucune suite favorable. Aujourd'hui, j'ai pris de l'âge et jusque-là on nous fait nourrir l'espoir d'une indépendance de la Casamance¹⁵⁹. » (Amok, 63 ans, ex-combattant).

De cette déclaration, il ressort un sentiment de regret, de désespoir et de frustration après plusieurs années passées dans le maquis. La plupart des jeunes ont regretté le choix d'adhérer au MFDC et disent avoir été influencés par leurs parents ou leurs proches. Car le MFDC, dans le schéma de recrutements des combattants, faisait référence à des jeunes écoliers ou fraîchement recrutés dans la Fonction publique, leur promettant un lendemain meilleur après l'accès à l'indépendance. Ce projet considéré aujourd'hui comme utopique par certains ex-combattants n'a toujours pas cessé de créer une véritable division au sein du MFDC.

¹⁵⁹ Combattant Amok, entretien fait dans son quartier de Ziguinchor le 13/05/2019 à 12h et qui a duré 1h13mn.

Regrettant leur choix, ils n'ont qu'un seul espoir : se battre pour leur réintégration dans la société. C'est l'exemple de ce jeune combattant qui a adhéré au maquis à l'âge de 16 ans. Dans son témoignage, il est revenu sur son choix qui, à l'origine, s'explique par sa mésaventure à l'école. En effet, frustré par le traitement à l'école (à cause de ses antécédents avec son enseignant pour des problèmes de notes), ce jeune de 16 ans a trouvé mieux d'adhérer au maquis. Ainsi, il déclare à la suite de l'entretien que son choix d'adhérer au maquis n'était pas aussi motivant (parce qu'inconscient à l'époque, son altercation avec son enseignant l'a conduit à choisir ce chemin). Il précise :

« Je suis né en Casamance et j'ai fait mon cursus scolaire dans cette région du sud du Sénégal. Aujourd'hui, j'ai 24 ans. Je suis né d'une famille de cultivateurs. J'ai quitté l'école très jeune, en classe de 4e. C'est une courte histoire scolaire. J'ai quitté l'école parce que j'avais un problème avec mon prof des suites d'une rencontre amicale entre enseignants et élèves. Je jouais bien au football à l'époque. C'est au cours d'un match que nous avons eu des problèmes et depuis lors il commençait à me traiter comme son ennemi. Il me donnait de mauvaises notes parfois me renvoyait de son cours. Après la composition du premier semestre, j'ai constaté que j'avais une mauvaise note dans sa matière. À cause de lui, je devais reprendre la classe. Cette situation m'a beaucoup affecté et j'ai aussitôt décidé d'adhérer au maquis. J'ai adhéré en 2012 juste après le premier semestre dans un CEM de la région de Sédhiou. Avant mon départ, j'ai discuté de mon projet à un ami qui, à l'époque, ne croyait pas à ce que je lui disais. Et j'étais très déterminé. Un dimanche, au lendemain des fêtes de pâques (fin mars), j'ai quitté le village pour rejoindre le maquis. Quand je partais, je n'avais pas une idée sur le maquis. J'étais parti sans la moindre information, ni renseignements ni orientation sur le MFDC. Au petit matin, j'ai pris un véhicule à la gare routière qui partait vers fogny en Casamance parce que je savais qu'il y avait des bases rebelles dans la zone. Je suis arrivé dans un village vers 12 heures 20min à peu près et j'ai commencé à me renseigner sur les différents cantonnements de rebelles. J'ai passé plus d'une semaine dans la zone sans aucune orientation ou indication. C'est après que j'ai rencontré un ami qui m'a accueilli chez lui. J'ai fait trois jours avec lui sans lui expliquer les raisons de mon séjour. Il pensait au début que j'étais parti dans son village pour passer les vacances de Pâques. Un jour il m'a invité à une manifestation de son village. C'est là où j'ai rencontré pour la première fois un combattant du MFDC. Les combattants étaient venus pour assurer la sécurité et j'en ai profité pour rencontrer un des leurs qui m'a expliqué la procédure. Je vous jure que c'était ma première fois de rencontrer un rebelle. J'entendais parler de rebelle, mais je n'en ai jamais rencontré. J'avais peur de les rencontrer le premier jour et je voulais renoncer à l'idée d'adhérer. Mais après une rencontre avec ce combattant, j'ai décidé d'adhérer au maquis. Alors le lendemain, j'ai expliqué l'objet de mon séjour à mon tuteur et ami. Il était dans tous ses états parce qu'il ne voulait pas que j'adhère au maquis. Il m'a déconseillé, mais puisque j'ai déjà pris la décision,

je devais partir. Voilà de manière générale les raisons de mon adhésion au maquis. Aujourd'hui, j'ai passé huit ans dans le maquis et je me rends compte que j'ai perdu beaucoup de temps. Depuis mon adhésion, aucun membre de ma famille ne m'a contacté. Cela traduit que ma famille m'en veut parce que mon père était remonté quand il avait appris que je suis parti dans le maquis. Une situation qui d'ailleurs ne facilitera pas à quitter le maquis parce que plus personne ne souhaite me revoir dans la famille. Franchement, si je trouve un moyen de partir ou de quitter le maquis, je vous jure que je le ferai sans regret. On n'a pas de salaire dans le maquis. Donc c'est une vie très dure et vulnérable, surtout pour un jeune comme moi. Mais bon, on va rester parce que ça fait partie de mon destin¹⁶⁰. »
(You, 24 ans, combattant.)

La victimisation étant importante a ainsi ouvert un large spectre au sein de la population. Après avoir été victimes d'une arrestation, d'une répression de leurs parents ou de proches, de tortures et de spoliation de leur surface de terres, certains jeunes ont choisi le chemin du maquis. Le maquis était considéré par de nombreuses personnes en Casamance comme un endroit pour réparer les injustices subies à tort ou à raison. Dans le choix de rejoindre le maquis, l'entourage a toujours été un facteur déterminant. En effet, la plupart d'entre eux avaient été soit en contact avec un membre du MFDC dans le quartier, soit avec un parent proche des combattants avant l'adhésion au maquis. D'où l'intérêt de mettre l'accent sur l'analyse des parcours des combattants et de leur entourage comme déterminant dans le choix d'une recrue. Car la majeure partie des combattants ou ex-combattants interrogés ont soutenu l'idée d'être influencés par leur entourage ou un membre du mouvement. Avant d'intégrer le maquis, certains d'entre eux n'avaient pas beaucoup de connaissances sur le MFDC. Du coup, le maquis ne faisait pas partie de leurs ambitions ou de leurs projets. Ils avaient des ambitions différentes du MFDC. La décision d'intégrer le mouvement dépendait du contexte dans lequel ils se trouvaient. Ce sont d'ailleurs les propos de cet interlocuteur qui, en racontant sa trajectoire, montre comment sa décision d'adhérer au MFDC a été influencée par ses parents victimes d'une arrestation arbitraire. Âgé de 52 ans, Aniosso revient sur son parcours en précisant :

« J'ai fait 14 ans dans le maquis. Je suis entré depuis 1992. J'ai quitté le maquis en 2006. Avant mon intégration, j'étudiais à Bignona dans une école arabe. J'ai étudié jusqu'en classe de troisième. Après mon obtention du diplôme de Brevet, je devais continuer mes études à Kaolack. Mais vu la distance et la situation familiale, j'ai décidé d'abandonner les études. Mon père était aussi malade à l'époque. Il m'a été très difficile de le laisser seul à la maison. La même année, mon grand frère était aussi

¹⁶⁰ You, combattant, entretien fait le 24/10/2020 dans le département de Bignona et a qui duré plus d'une heure.

décédé. Du coup, la responsabilité de la famille me revenait. Je suis resté deux ans à la maison. Et j'ai constaté qu'il serait très difficile de rester sans pour autant faire un métier. Je ne pensais même pas adhérer au maquis. Le maquis ne faisait pas partie à l'époque de mes ambitions. Je devais trouver du travail pour soutenir mes parents. C'était le seul souci que j'avais à l'époque. J'avais quitté ma famille pour m'installer à Bignona. J'ai commencé à apprendre le métier de menuiserie à Bignona. C'était en début 1990. Un jour, on m'a appelé de Bignona pour m'informer que mon père a été arrêté par l'armée du Sénégal. Quand on m'a annoncé la nouvelle, je ne savais pas quoi faire au début. Du coup, on m'a demandé de venir le plus rapidement possible à la maison. Avant d'arriver chez moi, l'armée avait déjà quitté les lieux avec mon père en détention. Mon père était accusé de rebelle. Et je ne voyais pas le rapport entre son statut d'imam du village et le MFDC. Mon père n'avait jamais pris position du problème de la Casamance. Il a été arrêté parce qu'il était l'imam de son village. Et à l'époque, tous les imams des différents villages de la Casamance étaient supposés appartenir au MFDC. On les considérait comme étant des complices des combattants. Voilà le problème qu'avait l'État du Sénégal à l'époque. Le lendemain, nous avons été informés que mon père avait été déféré à la prison de Bignona. Ne pouvant pas rester indifférent à cette situation, j'ai décidé de les rejoindre à Bignona où il a été emprisonné. De Bignona, j'ai rencontré le chef de la brigade pour lui demander les raisons de son arrestation. Il a répondu ouvertement que mon père est un rebelle. J'ai été surpris et choqué par sa réponse parce que je savais qu'on l'avait accusé. En réalité, mon père ne l'était pas. Du coup, j'avais pris la décision de rester à Bignona apporter ses repas. J'avais constaté qu'à chaque fois que je me rendais à la prison, la gendarmerie profitait pour le torturer. On le privait de manger à sa faim, de boire. Cette situation avait commencé à installer une haine en moi. J'ai vu que je ne pouvais pas digérer la situation. Mon père avait reconnu à travers mes regards que la situation commençait à m'affecter. Il avait demandé que j'arrêtas de lui apporter les repas. Voilà en effet, ce qui m'a incité à intégrer le MFDC. Je cherchais toutes les voies possibles pour le sortir de la prison, mais aucune ne s'était proposée. Et le MFDC était la seule voie possible pour résoudre ce problème. Je savais très bien que mon père ne pouvait pas supporter ces douleurs et va souhaiter la mort. J'étais le seul à l'époque à pouvoir le sauver à n'importe quel prix. Voilà un peu mon parcours¹⁶¹. » (Ahou, Âgé de 52 ans, ex-combattant).

Les répressions, les séries de violences, les tortures et les arrestations arbitraires ont conduit certaines personnes à intégrer le maquis. Cette situation a poussé beaucoup de jeunes écoliers à abandonner leur cursus scolaire pour adhérer au maquis. Ils ont été certes victimes de menaces, d'arrestations de leurs parents, de tueries et de tortures. En effet, dans ce témoignage, Ayou insiste sur les raisons qui l'ont poussé à adhérer au maquis, dont

¹⁶¹ Ahou, ex-combattant, entretien fait dans le village Y de la région de Ziguinchor le 23/05/2019 à 10h30mn et a qui duré 1heure.

l'arrestation de son père. Il déclare qu'à l'époque, toutes les personnes influentes (imams, chefs coutumiers et religieux, etc.) ont été sous la menace des arrestations, des tortures et des tueries en Casamance. Cette situation a affecté plus d'un et a poussé certains à rejoindre le maquis de peur d'être arrêtés ou de se faire tuer. Bouleversé par l'arrestation de son oncle, Anioisso revient sur les raisons de son adhésion au MFDC. Ainsi, il déclare dans un entretien :

« Je suis né en 1964 à Ziguinchor. J'ai 56 ans aujourd'hui. J'ai passé tout mon parcours scolaire à Ziguinchor : de l'élémentaire au lycée. J'ai quitté l'école en 1992 à la classe de 1ère au Lycée Djignabo de Ziguinchor. À l'époque j'avais presque 27 ou 28 ans. J'ai abandonné suite à l'arrestation de mon tuteur. Il a été arrêté parce qu'il portait un nom d'une personne recherchée par les forces de l'ordre. Il était au champ ce jour-là. C'est en rentrant qu'il avait croisé les militaires qui lui ont demandé sa pièce d'identité. Il les avait présentés. Après vérification, ils se sont rendu compte qu'il portait le même prénom que la personne recherchée. À l'époque, il suffit que vous portiez le même prénom d'une personne recherchée pour être arrêtée. Combien de personnes ont été victimes de cette injustice ? Pourtant, ceux du nord portent les mêmes prénoms que les Casamançais, mais ils n'ont jamais faits l'objet d'une arrestation. Mon oncle a été arrêté pour ces mêmes raisons. Depuis son arrestation, on ne l'a jamais revu. Il était accompagné de son neveu ce jour-là. Ce dernier était revenu à la maison avec les larmes. Ma tante lui demande pourquoi il pleure. Il explique que son oncle a été arrêté par les militaires. Ma tante était partie demander les raisons de son arrestation. C'est ainsi qu'on lui avait dit que son mari est un rebelle. Ma tante leur avait dit que son mari n'est pas un rebelle. Il était parti au champ. Il a été arrêté un jour de mercredi. Depuis lors, on ne l'a jamais revu. Ma tante était dans une détresse totale. J'ai été très bouleversé par la situation et j'avais décidé de rejoindre le MFDC. C'était en 1992. Un dimanche matin, aux environs de 5h et 6h que j'avais quitté Ziguinchor pour rejoindre l'aile combattant du MFDC. J'étais parti avec le vélo de mon oncle (tuteur) jusqu'à la frontière de la Guinée-Bissau. J'étais parti sans demander les cantonnements des rebelles. Arrivé à la frontière, j'ai demandé à voir les cantonnements les plus proches de la frontière. Heureusement, le « monsieur » à qui je demandais était un combattant. Au début, il m'avait dit qu'il n'avait aucune idée de ce que je demandais. Après il m'avait invité chez lui. J'ai passé la journée avec lui. Il avait posé toutes les questions possibles. Il m'avait demandé les raisons pour lesquelles je voulais rejoindre le maquis. J'avais pris le temps de lui expliquer. Je voyais qu'il était affecté et choqué par la manière dont on avait arrêté mon tuteur. Le soir vers 22h, on a quitté son village pour le MFDC. On était arrivés vers 1h du matin. J'ai été accueilli par ses amis avant de voir le lendemain les chefs. J'ai compris après que le MFDC, contrairement à ce qu'on vous dit, est bien organisé. Le lendemain matin vers 7h du matin, il me présentait aux chefs et leur expliquait les raisons de mon adhésion. Ils m'avaient fait savoir immédiatement qu'il faut renvoyer les nordistes chez eux pour parer à cette situation. Et j'ai trouvé plusieurs de ces cas dans le maquis. La plupart des jeunes que j'avais trouvés dans le maquis étaient victimes soit d'une arrestation de leurs parents,

soit de spoliation de terres ou d'une humiliation d'un de leurs parents. Deux jours après, on m'avait demandé de passer d'abord par une visite médicale pour voir l'état de ma santé. Après cette étape, on m'avait demandé de présenter mes dossiers (extrait de naissance et la pièce d'identité nationale). C'est après ces différentes étapes que je suis passé faire directement la formation qui a duré un mois. J'ai reconnu que je n'ai jamais tenu en main une arme, donc une bonne formation était nécessaire. J'ai adhéré au maquis pour me venger des tortures qu'a suivies mon oncle. On savait qu'il a été tué par l'armée du Sénégal. C'est pourquoi je suis dans le maquis. Aujourd'hui, j'ai pris de l'âge et j'ai besoin de me reposer. Je suis avec Salif Sadio parce qu'il est plus juste et honnête que les autres. On se bat pour les jeunes. Je fais partie des cadres du MFDC¹⁶² ». (Aniosso, 56 ans, ex-combattant).

Comme tout jeune en quête d'un changement d'une meilleure situation, les membres et sympathisants du MFDC étaient nourris par le sentiment de voir une amélioration de leur situation. En effet, après des échecs notés dans leurs parcours scolaires, pour la plupart d'entre eux, ils se sont aussitôt lancés dans les corps de métiers. D'après leurs déclarations, ces métiers leur permettaient de venir en aide à leurs familles qui vivaient dans des situations difficiles. C'est dire que le MFDC ne faisait pas partie de leurs ambitions. Cependant, pour des raisons liées aux accusations, aux arrestations, aux spoliations des terres, aux tortures, la majeure partie d'entre eux ont fini par rejoindre le maquis. Ce sont des combattants malgré eux ou encore considérés comme des « *combattants par accident*¹⁶³ ». En d'autres termes, ces « *combattants par accident* » ont adhéré au maquis ou au MFDC pour espérer retrouver une meilleure situation.

Dans leur trajectoire, il ressort que la majeure partie des jeunes avait rejoint le maquis pour des raisons auparavant différentes de celles définies par le MFDC. Pour rappel, le MFDC, dans sa démarche revendicative, demande la séparation totale avec le Sénégal. Cet objectif fixé au départ par le MFDC n'a pourtant pas été partagé par l'ensemble des adhérents, pourvu que certains d'entre eux aient adhéré au maquis parce qu'ils étaient témoins de tortures, de dénonciations, de spoliations des terres, etc. à l'encontre de leurs parents. Le MFDC était la seule possibilité ou le seul endroit pour ces jeunes de retrouver la paix tout en espérant

¹⁶² Aniosso, ex-combattant, entretien fait dans son village du département de Bignona, le 23/05/2019 à 14h et qui a duré 1h30mn.

¹⁶³ Le terme de combattants par accident a été utilisé pour désigner les combattants qui au départ n'avaient pas des ambitions d'adhérer au MFDC. Cependant, pour des raisons liées aux arrestations, aux tortures et à l'emprisonnement de leurs parents ou proches et aux spoliations de leurs terres, certains ont fini par rejoindre le MFDC. Le MFDC est considéré comme un lieu de refuge face aux différentes menaces. Ils sont aussi considérés comme des combattants malgré eux étant donné que prioritairement le maquis ne faisait pas partie de leur choix.

recupérer les terres qu'ils avaient perdues. C'est ainsi que ce combattant âgé de 59 ans, qui a laissé de côté ses biens pour intégrer le maquis, a déclaré en ces termes :

« J'ai 59 ans. Je ne suis pas instruit. Mon père ne voulait pas que j'aille à l'école. La majeure partie des amis du village étaient instruits. C'est un handicap pour moi, ne pas aller à l'école. Je suis né d'une famille paysanne. Mon père avait un grand verger au village. Nous avons presque toutes les variétés de fruits dans ce verger. Cependant, après le décès de mon père, j'ai hérité de ce verger. C'est le début d'une véritable guerre au village parce que les gens étaient jaloux et hypocrites de voir à mon âge avoir toutes ces richesses. J'avoue que je récoltais chaque année plus d'un million et j'écoulais les produits à Dakar. En 1992, on m'avait accusé d'appartenir au MFDC avec comme argument que je finançais les rebelles. J'ai été surpris quand on m'avait annoncé la nouvelle parce que je savais que je n'avais aucun rapport avec les rebelles. Au contraire je donnais une partie de ma production aux militaires qui étaient à l'époque dans la zone. Ils faisaient en cas de besoin, leur commande chez moi. J'avais eu de très bonnes relations avec la plupart d'entre eux. Quand j'ai appris cette nouvelle, je ne croyais pas au début. Quelque temps après, mes clients militaires m'ont appelé pour m'informer de la situation et m'ont demandé de quitter le village. J'ai été très contraint parce que j'allais laisser tous ces biens de côté. J'avais pris la décision de rester même s'il faut mourir en prison. Un jour, vers 10h du matin, les militaires ont encerclé ma maison. Heureusement, j'avais quitté très tôt la maison pour me rendre à Bignona. De là, on m'a informé que la maison est encerclée par les militaires. On m'avait demandé de ne pas rentrer et de rester à Bignona. Ils avaient occupé les lieux vers 13h et j'étais revenu la nuit vers 22h chez moi. Les gens ont demandé que je quitte le village parce que j'étais sous la menace. Dès lors, je passais toutes les journées et les nuits dans la brousse parce que je ne voulais pas perdre mon champ. C'est de là que l'idée de rejoindre le maquis m'était venue en tête puisque je passais les nuits dans la forêt. Alors j'ai trouvé mieux d'adhérer au MFDC qu'à quitter le Sénégal. Avant sa mort, mon père m'avait demandé d'ouvrir un compte bancaire où je pouvais déposer mon argent. J'avais beaucoup d'argent dans mon compte que j'avais perdu après mon adhésion au maquis en 1992. Je n'arrive plus à digérer cette situation qui, à chaque fois que je me rappelle, crée une haine en moi. Ce conflit m'a fait perdre une richesse inestimable. Les gens du village ont fait de ce verger leur propre patrimoine. J'ai été dans le maquis non pas pour l'indépendance de la Casamance, mais parce qu'on m'a accusé de rebelle. C'est suite à ces accusations, que j'ai décidé de quitter. C'est sous une contrainte menaçante que j'ai accepté de quitter mon village. C'est une colère totale en moi parce qu'après toutes ces années passées dans le maquis, j'ai constaté que j'ai perdu énormément de choses. Aujourd'hui, je remercie le bon Dieu parce que ce nouveau gouvernement a permis aux membres du MFDC ainsi qu'aux combattants de

*circuler librement. Et j'ai profité de cette occasion pour reprendre mes activités agricoles*¹⁶⁴. » (Toumboul, ex-combattant, 59 ans)

Il ressort de cette déclaration un sentiment de désolation, de regret et de désespoir total, bref, de frustration. Ce sentiment explique les raisons pour lesquelles ce jeune combattant, qui après avoir hérité les terres de ses parents, a laissé derrière lui toute cette richesse pour entreprendre une aventure incertaine : celle du MFDC. Cette trajectoire démontre que le MFDC n'a jamais été un projet de rêve pour ces nombreux combattants rencontrés. Force est de constater que la plupart des combattants ont été contraints de rejoindre le MFDC. Cela démontre la complexité du conflit en Casamance, car, dans les parcours des combattants, la majeure partie des jeunes avait adhéré sans aucun amour à la cause de la lutte des indépendantistes. Contraints de partout, le MFDC était proposé comme une solution à leurs nombreux problèmes. Pour une meilleure solution à leur situation (victime d'accusations, de tortures, de répressions, de spoliations de terres, etc.), ces jeunes ont adhéré au maquis dans l'espoir de trouver une issue favorable.

Rappelons que le MFDC était considéré à l'époque comme un endroit pour se faire justice. Les séparatistes y passaient pour exprimer leur colère aux autorités étatiques. Pourtant, ils avaient avant leur adhésion au maquis une occupation ou une activité qu'ils exerçaient. Mais le chemin du MFDC a fini par noyer plus d'un dans une aventure incertaine. Dès lors, le MFDC, dans son schéma de recrutement des jeunes combattants, avait utilisé cette stratégie pour englober dans le maquis tout jeune sans espoir ou accusé à tort ou à raison d'appartenir au MFDC. Ce qui justifie, dans les années 90, une adhésion massive des jeunes au maquis. Aujourd'hui, avec la situation d'accalmie, de nombreuses opportunités leur échappent, car les dénonciations ou les accusations, les tortures, les répressions, etc. ont connu une diminution considérable. Ce qui ne favorise pas le recrutement massif des jeunes dans le maquis. À l'heure actuelle, le MFDC est vieillissant et n'attire pas les jeunes comme auparavant. Les résultats de terrain ont révélé la situation vieillissante et précaire du MFDC. En effet, les quelques jeunes qui y demeurent n'hésitent pas à afficher un sentiment mitigé d'avoir passé tout le temps dans la forêt sans le moindre succès. Cela renvoie à l'hypothèse d'un sentiment de relâchement, car personne ne désire que la relève dans le maquis soit assurée par son propre fils.

¹⁶⁴ Toumboul, ex-combattant, entretien fait dans le village E du département de Bignona le 20/07/2020 à 16h05mn et qui a duré 2heures.

Cependant, il convient de noter que malgré le regret ou le désespoir de certains combattants d'avoir entrepris le chemin du MFDC, l'espoir d'une indépendance de la Casamance n'est toujours pas perdu. En revanche, d'autres combattants se réjouissent d'avoir réactivé le MFDC et de se battre pour l'indépendance de la Casamance. En effet, dans leurs parcours, ils soulignent avoir réactivé le MFDC des années 1947 créé par certains leaders politiques (Émile Badiane, Ibou Diallo) en Casamance pour assurer la continuité. Car depuis le départ ou la mort des leaders du MFDC authentique, la Casamance semblait laissée aux oubliettes. Autre raison de la réactivation du MFDC, c'est la marginalisation du Casamançais considéré comme un étranger chez lui. La dynamique du MFDC consistait à se battre pour réclamer le départ des nombreux fonctionnaires venant du nord. La plupart des Casamançais avaient commencé à perdre leurs terres, source de nombreux conflits. Ainsi, ce membre du MFDC vivant à l'étranger exprime dans son témoignage les mauvais traitements que les Casamançais subissaient durant cette période. Dans son argumentation, les autorités sénégalaises n'avaient pas respecté le contrat ou le pacte que l'État du Sénégal avait signé dans les années 1947 avec les membres fondateurs du MFDC. Cela démontre une fois de plus la complexité du conflit en Casamance, car, dans les discours du MFDC, Senghor, président du Sénégal à l'époque, avait signé un pacte avec Émile Badiane. Mais le non-respect de ce pacte a suscité la réaction du MFDC, les obligeant à organiser le 26 décembre 1982 une marche pour réclamer le respect des engagements. Aujourd'hui, âgé de 81 ans, Iniasso revient dans son analyse sur le traitement de la Casamance par les autorités étatiques. En parlant de son parcours, il précise :

« Je suis né en 1939 dans un village de Blouf. À l'âge de 7 ans, mon père a quitté le village pour des raisons de santé pour s'installer dans un village non loin de Marsassoum dans la région de Sédhiou. J'ai fait toute mon enfance dans cette zone, de 1940 à 1952 avant de revenir dans mon village natal. Quelques années après mon retour, j'étais parti en Gambie poursuivre mes études en arabes. C'était en 1953. Je n'ai pas passé beaucoup de temps au village. Quand j'ai quitté la Gambie en 1958, je suis allé directement à Dakar. Pourquoi Dakar parce que j'ai dit précédemment que j'ai fait l'école coranique. Alors je suis allé à Dakar pour au moins faire l'école franco-arabe. C'était le seul endroit où on peut trouver des écoles franco-arabes. Je me suis inscrit avec mes propres moyens à l'école franco-arabe de Elhadji Ibrahima Niassé à Dakar. Mais avant l'école franco-arabe de Elhadji Ibrahima Niassé, j'étais parti dans un village appelé Sokol où il y avait une école coranique dirigée par un Peul. Une fois sur les lieux, j'ai constaté qu'il y avait que des cours en arabe. J'ai quitté Sokol pour regagner Dakar où j'ai continué les études franco-arabes à l'école El hadji Ibrahima Niassé. J'ai obtenu dans cette école mon entrée en 6e. Après l'obtention de l'entrée en 6e en 1961, je suis

resté quelques années au Sénégal avant de partir au Maroc. Je suis resté quelques années parce que mon père avait voulu que je vienne passer quelques cérémonies rituelles avant de quitter le pays. C'était le "boukout" chez les Diolas. J'ai été obligé de respecter la décision des parents. Après le "boukout", je leur ai demandé l'autorisation de partir puisque j'ai été initié. La réponse cette fois-ci a été favorable. Et c'est en septembre 1964 qu'ils m'ont autorisé à quitter le pays. Le 7 septembre 1964, j'ai quitté Dakar pour Saint-Louis où j'ai pris le vol pour la Mauritanie. Je suis passé par la Mauritanie pour me rendre au Maroc. Mon séjour en Mauritanie n'a duré que 11 mois. Ce n'est qu'en juin 1965 que j'ai quitté la Mauritanie pour le Maroc. Bref, je suis resté 4 années au Sénégal avant de quitter le Sénégal pour la Mauritanie puis le Maroc en 1965. À l'époque, le Maghreb était la seule destination pour qui souhaitait poursuivre les études franco-arabes. En 1966, j'ai quitté Maroc pour les 3 mois de vacances en France. Là, j'ai profité pour chercher des renseignements sur les instituts de formation franco-arabe. À la suite de ces vacances, j'ai pris la décision en 1967 de quitter définitivement le Maroc pour poursuivre mes études en France. Voilà un peu mon parcours scolaire. Pour ce qui concerne le MFDC, je peux dire qu'il a été créé devant moi. À l'époque j'avais seulement 7 ans. Ce sont nos parents qui l'ont créé à Sédhiou. J'étais très jeune quand on a créé le MFDC en 1947. Mon père faisait partie des fondateurs du MFDC. C'est la raison pour laquelle j'ai osé dire que le MFDC est né devant moi puisque mon père faisait partie des fondateurs. Il est devenu un héritage pour moi. C'est la raison pour laquelle je connais beaucoup de choses du mouvement. Il faut aussi reconnaître que la Casamance est différente du Sénégal. C'est pourquoi je me suis toujours engagé dans la lutte pour la séparation¹⁶⁵. » (Iniasso, 81 ans, aile politique du MFDC).

Au regard de ce parcours, ce membre du MFDC avait depuis très jeune la notion de séparatisme. Dans ce récit, il déclare qu'il a quitté le sud pour se rendre au nord à la recherche d'une structure scolaire pouvant améliorer son niveau de français après son apprentissage coranique. Cette aventure l'a amené à quitter le Sénégal pour le Maroc dans l'espoir de trouver une école afin de bénéficier des enseignements franco-arabes. Cela démontre qu'il avait toutefois l'idée de réveiller ou de réactiver un MFDC supposé mort à l'époque. Cet engagement sans cesse à la cause du séparatisme explique son passé. Né dans une famille où le père était membre fondateur du MFDC authentique, l'héritage a été un symbole de partage pour ce membre du MFDC, puisqu'à l'âge de 7 ans, il avait déjà commencé à bénéficier des discours sur l'histoire de la Casamance liés au MFDC. Ce passage montre son attachement à cette dernière, car, pour lui, la Casamance est historiquement différente du Sénégal.

De surcroît, il est toujours nourri par le sentiment de l'espoir d'une indépendance de la Casamance. Cet espoir sans fin secoue aussi l'esprit de certains leaders du MFDC. Pour ces

¹⁶⁵ Iniasso, aile politique du MFDC, entretien fait via WhatsApp, le 22/07/2020 de 11h58mn à 13h35mn et qui a duré de l'entretien 2h.

nombreux dignitaires du MFDC, la naissance d'un mouvement séparatiste est l'unique solution aux nombreux problèmes de la Casamance. En effet, certains combattants, à l'image d'Ayou, reviennent sur le traitement des Casamançais dans l'administration sénégalaise. Pour eux, la plupart des fonctionnaires casamançais n'avaient pas bénéficié du même traitement que les « Nordistes » au sein de l'administration. Ce mauvais traitement a fini par pousser certains combattants à quitter volontairement ou non leur poste de travail pour intégrer le mouvement. Ainsi, âgé de 77 ans, Ayou revient sur son passage dans l'administration sénégalaise qui n'a pas aussi connu un grand succès, pour avoir été licencié en 1981 de son poste de travail. Après son licenciement, ce combattant n'a trouvé mieux que de rejoindre le MFDC. Dans un entretien accordé, il précise :

« J'ai fait mon parcours scolaire à Kaolack. De CEI à la classe de CEM2. Après mon obtention du diplôme de fin d'études élémentaires, j'ai passé le service militaire. J'ai été recruté au Service Militaire de Bignona en 1960 pour quitter en 1962. J'ai fait dix-huit mois dans le service militaire. C'est la durée maximale à l'époque, pour le service militaire. Il faut passer dix-huit mois dans l'armée sénégalaise pour décider s'il faut continuer ou non. C'est une durée légale à l'époque. Je suis revenu à la vie civile à Dakar pour travailler dans plusieurs structures. J'ai d'abord travaillé à l'USIMA ; après qu'elle ait fermé ses portes, j'ai signé un autre contrat au Chargems réunis. Ce dernier a aussi fermé ses portes quelques années après. Ce qui m'avait permis de rejoindre la COKOPA qui a d'ailleurs fusionné avec l'USIMA. Après mes contrats dans ces différentes structures, j'ai rejoint l'administration sénégalaise comme agent comptable. C'est là où le mystère a commencé. C'était pour moi une vie d'enfer dans l'administration sénégalaise à l'époque. Elle a poussé beaucoup de Casamançais à rejoindre le MFDC malgré eux. Il suffit juste de parler ou de dénoncer les injustices en Casamance pour qu'on te mette à la porte. J'ai été victime de cette injustice dans mon lieu de travail. J'ai adhéré au MFDC à cause de cette injustice. Je te signale une chose, je ne suis pas né MFDC, mais je l'ai adopté. J'ai adhéré au MFDC en 1982, année à laquelle plusieurs Casamançais ont été victimes dans leurs lieux de travail de marginalisation, de radiation. Il suffit juste à l'époque de prononcer dans votre lieu de travail, le mot « Casamance » pour que tu sois traité de rebelle. Cette situation a affecté beaucoup de personnes en Casamance, dont moi. On avait en face de nous une injustice qui ne disait pas son nom. Tous ces facteurs ont poussé les Casamançais à la manifestation, à la révolte. Alors en 1981, j'ai été radié de la Fonction publique. À l'époque, je travaillais comme comptable à l'agence de Jeune et Sport à Dakar. De là, j'ai commencé à avoir des problèmes parce que je ne cessais de dénoncer les nombreuses injustices en Casamance. On n'était pas aussi bien traités dans l'administration sénégalaise et cela a poussé plus d'un à quitter leur fonction. Me concernant, j'ai été radié dès mon retour de congé parce qu'on leur a signalé mon appartenance au MFDC et je prenais part aux activités du mouvement. Ce qui était faux, à l'époque je n'avais même

pas cette intention de rejoindre le MFDC. Après ma radiation, j'ai décidé de soutenir mes frères dans leur combat. C'est ainsi que j'ai décidé de rejoindre le MFDC et je suis MFDC. J'ai été nommé après la mort d'Abdou Élinkine Diatta, comme secrétaire général, porte-parole de l'aile politique du MFDC. Après son décès (Abdou Élinkine Diatta), les membres du MFDC ont formé une forte délégation à ma rencontre. Ils m'ont d'abord contacté avant le jour de la rencontre pour me faire le détail. Après une brève explication au téléphone du poste qu'ils souhaiteraient me confier, j'ai décliné l'offre. C'est normal parce que j'ai commencé à prendre de l'âge. J'ai 77ans, je dois me reposer. Il y a beaucoup de jeunes engagés en Casamance. Pourquoi choisir les plus âgés alors qu'on pouvait faire confiance à la jeunesse. À mon âge, je ne voulais aucun poste de responsabilité. La délégation est venue me voir et me proposer ce poste. J'ai encore rejeté. J'ai demandé qu'elle voie ailleurs ou consulte l'entourage d'Abdou Élinkine Diatta. Quand la délégation est revenue la deuxième fois avec d'autres personnes encore (quelques vieux sages), j'ai finalement accepté la proposition. C'est ainsi que j'ai été nommé à ce poste de secrétaire général, porte-parole de l'aile politique du MFDC¹⁶⁶. » (Ayou, 77 ans, membre de l'aile politique du MFDC).

Dans sa trajectoire, Ayou déclare que son licenciement de l'administration du Sénégal se justifie par sa position et son attachement à la cause de la lutte des indépendantistes. Ces attitudes au sein de l'administration étaient sues et connues l'État sénégalais. De cette déclaration, il ressort un sentiment de marginalisation à l'égard de plusieurs Casamançais travaillant dans l'administration sénégalaise. Cette marginalisation administrative a poussé plusieurs fonctionnaires radiés de leurs postes à adhérer au MFDC. Pour la plupart des combattants ou membres de l'aile civile rencontrés, l'emploi de l'expression « Casamance » dans l'administration sénégalaise était synonyme de radicalisme ou de particularisme. C'est dire qu'il y a une marginalisation préparée, pour reprendre l'expression d'Abdou Elinkine Diatta¹⁶⁷.

Ces fonctionnaires radiés de l'administration sénégalaise n'ont qu'un seul espoir, celui d'intégrer le MFDC. Pour eux, l'accès à l'indépendance de la Casamance peut leur offrir de nouvelles perspectives d'emplois et atténuer leurs souffrances. Cependant, force est de signaler qu'avant l'intégration dans le maquis ou le MFDC, certains combattants étaient des soutiens ou responsables de familles. Leur situation de sans-emploi (pour ceux qui étaient licenciés de leurs postes) était devenue une nouvelle pression. Ce long chemin (séparatiste) a été un regret, une désolation pour certains qui, après avoir échoué dans leur parcours scolaire

¹⁶⁶ Ayou, membre de l'aile politique du MFDC, entretien fait dans son domicile le 13/07/2020 à 12h33mn et qui a duré 2 heures.

¹⁶⁷ Abdou Elinkine Diatta fut secrétaire général du MFDC. Il a été tué dans une fusillade survenue le 27 octobre 2019 dans sa région natale de Ziguinchor. Dans un entretien accordé en 2015 dans son siège à Mangoukoroto, Abdou E. Diatta est revenu sur la marginalisation des Casamançais qui, selon lui, creuse les germes du conflit.

ou licenciement de l'administration, ne comptaient que sur l'agriculture pour soutenir leurs familles. Sans appui ni espoir d'une vie meilleure et accusés à tort ou à raison d'appartenir au mouvement des séparatistes, le MFDC était la seule piste ouverte à ces jeunes licenciés pour soulager leurs souffrances malgré eux. C'est ainsi que Aniosse, combattant âgé 64 ans, déclare :

« Je suis dans le maquis depuis 1991 jusqu'à nos jours. Je suis né et ai grandi dans ce village X. Je n'ai pas eu la chance de fréquenter l'école. Mon père s'était opposé à l'idée de m'instruire à l'école parce qu'il était seul à la maison. Il ne comptait que sur moi pour des travaux champêtres. Voilà les raisons pour lesquelles je n'ai pas fréquenté l'école. Je le regrette beaucoup aujourd'hui parce que j'ai su que ma non-instruction est un handicap. Cela m'a coûté cher quand j'ai quitté mon village pour Tambacounda à la recherche de l'emploi. J'allais avoir la chance d'obtenir un bon poste de travail si j'étais instruit. J'ai vu m'échapper plusieurs opportunités. Je suis issu d'une famille paysanne où l'agriculture et l'élevage sont les activités principales. J'ai adhéré au maquis en 1991 pour avoir été victime d'une arrestation arbitraire. Au cours du voyage pour Bignona parce que je quittais Tambacounda pour rallier Bignona, j'ai été arrêté par les militaires au poste de contrôle. Je suis resté avec un ami, deux jours avant d'être libérés. On a été susceptibles d'appartenir au MFDC juste parce que nous portons les noms de famille diola. Je n'avais pas compris au début, mais après j'ai fini par comprendre que mon identité était le seul motif. Les Casamançais, surtout les Diolas, étaient contraints de voyager. Dans les postes de contrôle, tous les passagers qui portaient les noms de famille en rapport aux Diolas, se mettaient immédiatement à l'écart. Voilà sur quoi j'ai été arrêté à Tambacounda lors de mon voyage. Et nombreux en Casamance étaient dans cette situation et qui les a conduits à rejoindre le maquis. C'était vraiment très difficile à digérer. Et j'ai pris la décision d'adhérer le maquis pour déceler ces nombreuses injustices en Casamance¹⁶⁸. » (Aniosse, combattant âgé 64 ans).

Le parcours ou la trajectoire des combattants ou membres de l'aile civile ont contribué à la prise de décision à l'adhésion au MFDC. En effet, si certains pensent avoir pris une ferme volonté de rejoindre le MFDC pour la cause du séparatisme, d'autres, en revanche, ont bravé ce chemin sous la contrainte. Menacés d'être arrêtés, torturés ou emprisonnés, la plupart des combattants n'ont qu'une seule volonté, celle d'emprunter le chemin du maquis. Ainsi, après l'espoir de trouver nouveau poste à Tambacounda, ce combattant revient sur le calvaire qui l'a poussé à adhérer au MFDC. De cette trajectoire ressort une relation de cause à effet entre le choix des combattants à intégrer le maquis et leur trajectoire. Cette relation permet de mettre en exergue le rapport entre la trajectoire du combattant et l'adhésion au MFDC. Ces

¹⁶⁸ Combattant Aniosse, entretien fait dans son village le 22/02/2020 à 10h13mn et qui a duré 2h15mn.

trajectoires reposent essentiellement sur les arrestations arbitraires, les humiliations, les brutalités, les tueries et la spoliation de terres. Ces dernières ont poussé certaines personnes à rejoindre le maquis de peur d'être arrêtées ou torturées. C'est le cas pour Adiéré, ex-combattant, âgé de 57 ans. Il raconte son parcours en laissant entendre les motifs qui l'ont poussé à réintégrer le MFDC. Ainsi, il déclare dans l'entretien :

« En Casamance, nous étions les premiers plus jeunes à rejoindre le maquis. C'était en 1984. Le maquis a été créé en 1983 et une année plus tard, je l'ai rejoint en étant très jeune. En 1986, j'ai été arrêté par la police à Ziguinchor suite à un affrontement avec les membres des forces de l'ordre. J'ai été par la suite déféré à Dakar la même année puis libéré à la fin de l'année 1987. En 1988, j'étais reparti dans le maquis. J'ai fait 1988, 1989. En 1990, j'ai commencé à ressentir des douleurs dans mon dos. Cela était dû aux tortures reçues lors de mon arrestation et ma déportation à Dakar. Du coup, j'ai demandé une retraite anticipée du maquis. Au-delà de ces quelques problèmes soulignés, d'autres sont venus se greffer. Entre autres, on peut évoquer la division du MFDC, la corruption, le banditisme, les agressions, les vols dans le maquis. C'était du désordre dans le maquis. Un autre maquis différent de celui que j'ai connu avant commençait à se profiler. Les populations sont attaquées de tout bord. L'insécurité et la peur commençaient à s'installer en Casamance. Vu ces désordres dans le maquis, j'ai jugé nécessaire de quitter définitivement. Et quand on nous avait recrutés, le message était. C'est de nous battre pour libérer le peuple casamançais. Cependant l'ennemi était l'armée du Sénégal, la gendarmerie et la police et non la population casamançaise. Mais sur le terrain, on ne faisait que le contraire. La population était devenue finalement l'ennemi juré du maquis. Un homme conscient ne doit pas rester et observer cette injustice du maquis envers sa propre population. Cela ne devait pas continuer dans le maquis, tuer les civils. Raison pour laquelle bon nombre, dont moi, avaient décidé de quitter le maquis. Cela ne m'avait pas du tout plu. J'ai décidé par la suite de rentrer à la maison et de reprendre une nouvelle vie. En réalité, j'ai fait 7ans dans le maquis. J'ai pris femme la même année de mon départ du mouvement. Aujourd'hui je prends part en étant civil aux activités du MFDC. Pourquoi quitter en 1987 parce que j'ai commencé à ressentir des choses qui n'allaient pas au sein du maquis. Prendre du recul était la meilleure option. Après les incidents de 88 où le maquis avait eu de nombreuses attaques venant de l'armée du Sénégal, tous ceux qui avaient quitté à l'époque, se sont retournés pour soutenir les frères. Quelques années après, c'était en 1992, j'ai quitté définitivement le maquis¹⁶⁹. » (Adiéré, ex-combattant, âgé de 57 ans).

Dans son parcours, Adiéré déclare avoir quitté le maquis pour des raisons diverses. Si l'état de santé est le facteur principal de son départ du MFDC à l'époque, force est de

¹⁶⁹ Adiéré, ex-combattant, entretien fait dans son domicile à Ziguinchor le 25/04/2019 à 18h et qui a duré 45minutes.

reconnaître que les exactions contre la population casamançaise considérée à un certain moment comme ennemi sont à soulever comme secondes causes. En effet, la population casamançaise a connu dans les années 90 des attaques, des violations, des tortures, bref, une répression jamais connue. Cette attitude a installé dans le camp des combattants un désarroi et une division totale conduisant certains à quitter le maquis. Cette situation nouvellement connue dans le MFDC s'explique par le choix de nouvelles recrues dans le maquis. Les recrutements des combattants ne se faisaient pas sur la base des motivations, précise un ex-combattant. De ce fait, la trajectoire de la plupart des combattants révèle que certains combattants étaient contraints d'adhérer au maquis, même si par ailleurs certains ont adhéré par la volonté de défendre les causes des séparatistes.

Dès lors, il est important de signaler qu'après une longue période de guerre avec un nombre d'adhérents jamais imaginé dans le MFDC, un véritable problème d'organisation et de contrôle se pose comme une seconde équation. Cette situation a laissé un vide face à un MFDC auparavant préparé par sa population. Des frustrations, des colères commençaient à ronger le cœur de certains combattants au sein du MFDC, poussant plus d'un à quitter de manière définitive ou à créer une branche parallèle. On assiste dès lors à un MFDC divisé à jamais avec des difficultés sans aucune mesure. En lieu et place d'un MFDC uni pour l'indépendance de la Casamance, des mouvements ou associations sectoriels commencent à prendre le dessus. C'est l'exemple d'un mouvement « *Assaniga* » de la zone de Diouloulou avec des leaders connus pour leurs parcours. C'est ainsi qu'un membre de l'aile civile du MFDC affilié à « *Assaniga* », Yafili, âgé de 83 ans, revient sur sa trajectoire en mettant le focus sur l'association « *Assaniga* » :

« Je suis MFDC pendant plus de 30 ans. Je travaille pendant toutes ces années avec « Assaniga » dont j'aurais l'occasion d'expliquer. Pour ce qui concerne mon parcours scolaire, j'avoue que je l'ai fait à Bignona, plus précisément à l'école arabe de Fansou Bodiang. Nous étions les premiers élèves de l'école arabe de Fansou. J'ai démarré tout le cycle élémentaire jusqu'à l'obtention du Brevet. Ce ne sont pas les mêmes brevets que les élèves ont actuellement. On les appelait brevet, mais en réalité c'est un diplôme de niveau primaire. Puisque c'est le début de carrière d'enseignant de Fansou Bodiang alors qu'il n'avait pas d'expérience, il s'est inspiré du système d'enseignement d'ELASAR. Un système qu'il a importé puis implanté à Bignona. D'où le nom de ELASAR au début, une des écoles qu'il a fréquentées quand il était étudiant. Alors, je faisais partie des premiers élèves et premiers enseignants que Fansou Bodiang a formés et affectés dans les différents villages de la Casamance. Mon premier poste était Dandon, un village se trouvant dans la région de Sédhiou, dans l'ancienne communauté rurale de Sansamba, devenue commune aujourd'hui. C'était dans les années

1980. J'ai servi pendant plus de 10 ans dans ce village avant d'être affecté dans le village de Kapoundoune. Kapoundoune est un village de l'actuelle commune de Bona toujours dans la région de Sédhiou. C'était dans les années 1990. J'ai servi 4 ans dans ce village avant d'être affecté dans le Fogny. C'était vers les années 1995 que j'ai été affecté dans le Fogny, un village non loin de la frontière de la Gambie. C'est là où j'ai commencé à intégrer progressivement le MFDC. Quand j'ai senti que la santé de mon père se fragilisait, j'ai quitté le Fogny pour revenir dans mon village. Deux ans plus tard, mon père est décédé. J'ai alors construit puis me suis installé de manière définitive. De là, on m'a désigné comme imam du village. Bien avant, je venais passer les vacances dans mon village. Mes parents organisaient des rencontres du MFDC et j'allais souvent assister. De ces rencontres est née une association dénommée « Assaniga ». C'est une fédération qui regroupe tous les villages de la zone de Diouloulou jusqu'à Fogny. Elle (Assaniga) travaillait pour la paix, la réconciliation en Casamance. C'est après qu'il y avait des problèmes et beaucoup ont quitté l'association. Alors, dès mon retour dans le village, j'ai intégré cette association. Depuis lors, je suis devenu membre de « Assaniga », en même temps imam de mon village. Pour l'histoire de « Assaniga », je l'ai héritée de mes parents. « Assaniga », en réalité, est le nom d'un vieux très célèbre du village de Ebinkine, un village se situant dans la zone de Diouloulou. Il était un grand combattant à l'époque et a participé à la construction de son village. Il a été assassiné dans son propre village après être accusé à tort d'une intrusion d'une ennemie de son village. Avant son décès, il avait juré qu'à la suite de l'assassinat, le village ne serait jamais en paix. Vu son passé et son histoire de grand guerrier, les vieux ont utilisé son prénom pour donner à la fédération. D'où est venu le nom « Assaniga », en quelque sorte un guerrier, un véritable combattant. Mais puisque la population s'était lancée le défi de participer au combat pour la libération de la Casamance, le nom « Assaniga » est bien approprié¹⁷⁰. » (Yafili, âgé de 83 ans, aile civile Assaniga).

À cela s'ajoute la déclaration de Ayou qui, dans ses propos, est revenue sur la vision et la démarche de l'association « Assaniga » dans l'unification du MFDC et dans le maintien de la paix en Casamance. Après plusieurs années d'affrontements, de combats intenses en Casamance, la branche « Assaniga » a compris que le MFDC ne peut pas atteindre ses objectifs dans la division et la violence. En effet, dans sa démarche, « Assaniga » travaille pour l'unification du MFDC. Pour cela, elle invite les acteurs du conflit, la société civile et toutes les autres branches armées du MFDC à la réconciliation et à la paix en Casamance. Cette démarche, précise cette dame, donne l'occasion aux sans voix d'exprimer toute leur désolation, leur colère face aux exactions, mais aussi de proposer des pistes de sortie de crise. Ainsi, madame Raby déclare :

¹⁷⁰ Yafili, aile civile Assaniga , entretien fait dans le village X du département de Bignona le 16/07/2020 à 20h17mn et qui a duré 2h35mn.

«J'ai 49 ans. Je suis célibataire et vivant dans la région de Ziguinchor. J'ai fait mon cursus scolaire à Ziguinchor, de l'école primaire au cycle moyen. J'ai quitté l'école en classe de 5e suite à une grossesse. J'ai adhéré au MFDC en 1999 parce que mon oncle était dans le maquis. Il nous parlait souvent de la cause de lutte en Casamance. À partir de là, j'ai décidé en 1999 d'adhérer au MFDC puisque le maquis était réservé uniquement aux hommes. Sinon j'allais adhérer au maquis. J'étais aussi jeune à l'époque quand j'ai rejoint le MFDC. En étant femme dans le MFDC, mes premiers jours n'étaient pas du tout faciles. J'ai toujours été militante de l'aile civile du MFDC. J'avais eu l'opportunité de travailler avec l'entourage de Diamacoune Senghor, donc Bertrand Senghor. Quand j'ai parlé à Bertrand de mes intentions de rejoindre l'entourage de Diamacoune Senghor. Une chose qu'il a aussitôt acceptée et m'a mise en rapport avec certains dignitaires du mouvement. C'est de là qu'est venue la difficulté parce que la majeure partie d'entre eux n'avait pas approuvé l'idée de voir une femme dans l'entourage d'Abbé Diamacoune Senghor. Pourtant, je pensais qu'une femme peut aussi jouer un rôle important qu'un homme. Alors la Casamance n'appartient pas seulement aux hommes. C'est notre Casamance. Chacun doit obligatoirement avoir un mot. C'est pourquoi j'ai demandé à être dans l'entourage de Diamacoune. Une chose que la majeure partie de son entourage a rejetée. En 2000, j'ai quitté l'instance du MFDC pour rejoindre le « Kusana », une association des femmes. J'ai travaillé pendant presque 4 ans avec elles avant de quitter. J'ai quitté parce qu'en 2004, les femmes de « Kusana » commençaient à bénéficier du financement de l'État du Sénégal. Je savais que l'argent allait nous diviser. C'est pourquoi j'ai préféré quitter. En 2005, j'étais repartie voir Bertrand pour lui expliquer mon désir de travailler avec lui. Cette fois-ci, ça s'est bien passé puisqu'il avait pris la décision de me mettre à côté de lui. J'ai travaillé avec lui pendant plusieurs années. C'est de 2005 en 2008 après la mort de Diamacoune Senghor. Après la mort de ce dernier, les problèmes de leadership ont commencé dans le mouvement. Bertrand avait du coup affiché son intention d'être à la tête du mouvement. Il voulait à tout prix succéder à son grand frère. Une chose que je n'avais pas apprécié et j'ai décidé de le quitter. De 2009 à 2010, j'ai rejoint l'aile politique de Daniel Bassène qui, après les nombreux problèmes, a décidé de renoncer au poste de secrétariat. Mais toujours je continuais à travailler à ses côtés jusqu'en 2011 pour quitter définitivement lorsqu'il avait accepté de rencontrer les femmes de « Kusana ». Cependant, suite aux nombreux problèmes du MFDC, j'ai décidé en 2012 de suspendre toutes les activités du mouvement. Il a fallu rester plus de deux ans, c'est-à-dire en 2014, pour rejoindre le groupe Abdou Elinkine Diatta. Mon retour a été aussi difficile parce que mon grand frère et le reste de ma famille s'opposaient à l'idée d'adhérer à nouveau au MFDC. Je leur ai montré que ma décision a été déjà prise et qu'il faut la respecter. J'ai travaillé pendant trois ans avec le groupe d'Abdou Elinkine Diatta avant de quitter en 2018 pour rejoindre l'association « Assaninga ». La démarche de « Assaninga » m'a beaucoup convaincue. Il cherche à rencontrer toutes les différentes fractions du MFDC et la population casamançaise pour parler du conflit et discuter avec elles. Aujourd'hui, le souhait de toutes et de tous Casamançais est de retrouver la paix en Casamance. Pour réussir cette mission, nous devons accepter une discussion du problème

qui nous concerne tous. D'où l'intérêt d'associer tous les acteurs du conflit, les combattants, l'aile civile du MFDC et la population pour mettre fin à cette crise. C'est l'occasion aussi à la population de dire tout ce qu'elle pensait du MFDC. On sait que la population est en colère contre le mouvement donc il faut leur permettre de vider leur colère. À partir de là, on peut corriger certaines erreurs et envisager des solutions meilleures à cette crise. Aujourd'hui, nous organisons des rencontres dans le fogny avec d'abord la population civile, les ONG ensuite les combattants du front nord pour après rencontrer aussi ceux du front sud¹⁷¹. » (Raby, 49 ans, membre de l'aile Assaniga).

S'intéresser aux parcours individuels des combattants invite à faire une lecture de leurs trajectoires, de leurs histoires singulières et générales qui sont aujourd'hui inscrites dans l'histoire de la Casamance. Cette lecture a permis de comprendre les raisons ou les causes de leur adhésion au MFDC. En effet, avant d'être combattants, certains d'entre eux étaient des fonctionnaires de l'État du Sénégal, des élèves ou des paysans. Mais la présence d'un conflit en Casamance a laissé percevoir des situations d'injustices, d'intimidations, de menaces et de répressions qui ont fini par pousser certains à quitter leurs fonctions pour adhérer au MFDC. Cette situation a permis de s'intéresser aux différents statuts ou aux rangs sociaux de chacun de ces combattants et à leurs discours sur le MFDC.

2. RANG OU STATUT SOCIAL

Le rang social renvoie à la situation socioprofessionnelle des combattants ou des membres de l'aile civile du MFDC. Cette situation permet de comprendre dans le schéma du recrutement des combattants du MFDC la catégorie sociale la plus ciblée. Dès lors, l'étude sur les parcours individuels des membres du MFDC permet de révéler celle qui est la plus représentative dans le recrutement des combattants du MFDC. Il s'agit de la classe populaire composée de paysans. Ainsi, la situation socioprofessionnelle repose essentiellement sur deux dimensions que sont : la classe paysanne et les fonctionnaires.

2.1. Classe paysanne

La classe paysanne renvoie à la catégorie socioprofessionnelle la plus représentative dans le MFDC. Elle est essentiellement composée de paysans. Celle-ci constitue la classe dominante dans la partie sud du Sénégal. Pour rappel, la Casamance est une zone agricole. C'est l'activité la plus pratiquée en Casamance en raison de sa situation pluviométrique. Cela

¹⁷¹ Entretien avec Raby, membre de l'aile Assaniga, le 14/11/2020 dans son quartier de Ziguinchor et qui a duré 1 heure.

peut expliquer l'attachement des Casamançais à la terre considérée par l'ensemble de la population comme une richesse. En sus de cela, la terre constitue un bien communautaire. En Casamance, son accès répond à un certain nombre de règles. Cela pour déduire le rapport qui lie le paysan à sa terre. Traditionnellement, elle fait l'objet d'un héritage émanant de la famille. Toutefois, elle peut également faire l'objet d'un prêt de la part des autochtones à l'endroit des étrangers lorsque ces derniers en font la demande. Cette dernière est l'épicentre de nombreux conflits en Casamance. Ainsi, le 26 décembre 1982 est né le conflit en Casamance opposant l'État du Sénégal au MFDC. Celui-ci semble en partie lié aux fonciers. En effet, victimes de spoliation des terres, la majeure partie des paysans casamançais ont trouvé de mieux que d'adhérer au MFDC.

Cette situation explique jadis l'intégration massive des personnes issues de la classe populaire dans le maquis ou dans les instances du MFDC. Ce qui démontre parallèlement leur rattachement au mouvement, car la plupart d'entre eux espéraient récupérer leurs terres perdues ou spoliées. C'est l'argument utilisé à l'époque par le MFDC. C'était le leitmotiv que prônaient les indépendantistes dans le cadre du recrutement de nouveaux membres. Ces derniers avaient nourri un espoir sans fin à la plupart des jeunes et vieux issus de cette classe qu'une fois l'indépendance acquise, leurs terres leur seront restituées. Cet argument a suscité beaucoup d'espoir à l'endroit de la population casamançaise qui, aux premières heures du conflit, croyait à l'idée d'indépendance. C'est ainsi que Toumboul, ex-combattant déclare :

« Je vous ai dit précédemment que je n'ai pas fréquenté l'école. L'agriculture était la seule activité que je faisais à l'époque. Mieux, je suis fils de paysan et pratiquant cette activité avant mon intégration dans le maquis. C'est grâce à cette activité que j'ai payé un terrain à Ziguinchor. Après la récolte, je venais vendre les produits à Ziguinchor. Je suis né et ai grandi au village. J'ai connu Ziguinchor grâce à mes activités de commerce après chaque moisson. C'est après que l'idée de payer un terrain dans la ville de Ziguinchor m'était venue en tête. C'est un investissement. En 1983, j'étais revenu pour construire ma maison à Ziguinchor. Mon aventure dans le MFDC a commencé à partir de cet instant. Je logeais chez mon oncle au quartier de Lindiane. Un jour, deux personnes étaient venues présentant un papier d'appropriation de la maison de mon oncle. Ces deux personnes venaient de Thiès. Dans le papier, c'est écrit que la maison qu'habitait mon oncle appartenait à un certain Ndiaye. Que désormais la maison ne lui appartenait pas. La scène s'était passée devant moi. On leur avait rappelé que cette maison est un héritage de la famille. Certes, ils se sont trompés d'adresse, qu'ils aillent demander ailleurs. Deux jours après, la gendarmerie était venue chercher mon oncle à la maison et l'accusait de rebelle. Il a été arrêté et emprisonné. Il a passé le reste de sa vie en prison. Quelques jours, après, j'ai intégré le maquis parce que je dois aider la famille à récupérer le terrain,

mais aussi à la libération de mon oncle après l'accès à l'indépendance. Je croyais à l'époque que c'était la meilleure solution. Mais la réalité était autre dans le maquis. J'ai perdu du temps dans la forêt pour ne rien obtenir. Car l'indépendance tant promise à la population casamançaise n'est toujours pas acquise. On nous avait promis que l'indépendance serait obligatoirement obtenue et chacun récupérerait ses terres. Aujourd'hui, les propriétaires des terres spoliées sont les grands perdants. Je ne crois plus au maquis et non plus à l'indépendance. Nous nous sommes battus pendant plusieurs années sans l'obtenir. Je ne vois pas comment on l'obtiendra aujourd'hui¹⁷² ». (Toumboul, 59 ans, ex-combattant).

Cette déclaration de Toumboul témoigne ainsi l'espoir d'un peuple engagé au service d'un mouvement qui a promis une indépendance à la population casamançaise. Aujourd'hui, il y a plus de regret que d'espoir du côté de la population. Rappelons que lors des recrutements des combattants, le MFDC avait mobilisé le référent de l'indépendance pour attirer la population à adhérer à sa cause. Ce référent a poussé certaines personnes à rejoindre le maquis dans l'espoir de récupérer leurs terres. Plusieurs années sont passées dans le maquis avec toutes les conséquences que le conflit a drainées, la population casamançaise n'a plus cet espoir de voir un jour cet idéal se concrétiser. Cette situation a installé dans les rangs du MFDC une frustration à de nombreux combattants, perdant ainsi leurs terres sous leurs regards impuissants. Dès lors, l'indépendance, synonyme d'espoir d'une récupération des terres, n'est plus à l'ordre de l'attente des certaines personnes.

Aujourd'hui, le MFDC semble perdre le soutien de sa population et demeure dans une division jamais connue. C'est ainsi que ce combattant, en revenant sur sa situation socioprofessionnelle, montre comment il a été affecté par ce nouveau comportement du MFDC. Dans son intervention, Boudal tient à préciser que le MFDC a failli à sa mission quand il s'est retourné contre sa population en la traitant d'ennemie. Né d'une famille paysanne, Boudal déclare aussi avoir été injustement victime de spoliation des terres de ses parents. Il soutient dans un entretien :

« Je suis né dans une famille paysanne. L'agriculture est l'activité de survie. En effet, après le décès prématuré de mon père parce qu'il est décédé quand j'avais que 18 ans, j'ai hérité les terres. Je suis le fils de la famille. Les autres étaient des femmes mariées. Donc très jeune, j'ai hérité les terres. Chaque hivernage, je ne cessais de les exploiter. Deux ans après le décès de mon père, le chef de notre village est venu m'informer qu'une partie de mes terres a été vendue à un instituteur. Ce dernier était le directeur d'une école de la place. Ils ont vendu cette partie sans me consulter. J'ai demandé à

¹⁷² Entretien avec Toumboul fait dans son quartier le 26/03/2019 à 10h30mn et qui a duré 2h24mn.

savoir pourquoi ma parcelle a été vendue sans mon consentement. Le chef a répondu que c'étaient les notables du village avec le consentement de mes parents avant leur mort qui ont décidé de la vendre à l'enseignant. Je savais que c'était faux parce que mon père ne me l'avait jamais dit. Du coup, je m'étais opposé à l'idée de vouloir les perdre. Cependant, puisque j'étais le seul fils de mon père, mes sœurs m'ont demandé de laisser tomber. La même année, pendant la saison des pluies, une personne est venue me parler de la situation des terres de mes parents. Dans son explication, elle m'a fait croire que les terres que je cultivais n'appartenaient pas à ma famille. Je ne pouvais pas supporter toutes ces paroles parce que j'imaginai déjà perdre tout le reste des terres. Un jour, j'ai expliqué toute la situation à un vieil ami à mon père. Il m'a donné l'ordre d'expliquer ma situation au MFDC. Il m'a mis en rapport avec un élément du MFDC qui était en congé dans la zone. Quand j'ai rencontré ce dernier, je lui ai fait part de ma situation. Après un entretien avec ce combattant, il m'a demandé de rejoindre le MFDC pour une probable solution. C'est ainsi que j'ai adhéré au maquis dans l'espoir de récupérer mes terres perdues injustement. Frustré de ma nouvelle situation, je n'ai que mes yeux pour constater les conséquences. L'indépendance n'est pas acquise et mes terres sont toujours dans les mains des autres¹⁷³ ». (Boudal, 62 ans, combattant).

Cette déclaration permet de mettre en exergue la question de la terre dans l'analyse des causes du conflit en Casamance. En effet, il est important de noter que la spoliation des terres, avec toutes les conséquences qu'elle a suscitées est un élément déterminant dans le choix de l'adhésion des combattants au MFDC. Elle a poussé plus d'un en Casamance à rejoindre le maquis dans l'espoir de les récupérer après l'accès à l'indépendance. Cette question lancinante a été mobilisée par certains chercheurs comme Omar Diatta¹⁷⁴ pour expliquer les causes du conflit en Casamance. Ce référent a servi d'argument au MFDC pour convaincre les victimes des terres spoliées à adhérer à la lutte dans l'espoir de les récupérer après l'accession à l'indépendance. Aujourd'hui, ce référent ne semble plus être à l'ordre du jour, car la majeure partie des combattants, après plusieurs années passées dans le maquis, ont commencé à remettre en cause ce grand dessein du MFDC.

Pourtant, aux premières heures du conflit, les Casamançais ont été incités à croire aux idées des indépendantistes. Ce qui semble impossible aujourd'hui, car, comme le soutiennent certains de nos interlocuteurs, les exactions contre les populations ont sans doute créé un divorce. Présentement, un combattant qui est considéré comme un rebelle est dépersonnalisé par sa propre population. Cette dépersonnalisation est à l'origine des conséquences engendrées par le conflit. Dans leurs discours, les combattants ont avancé des idées d'une

¹⁷³ Boudal, combattant, entretien fait à son domicile (ville) le 30/09/2020 à 15h et qui a duré 1h30mn.

¹⁷⁴ Oumar Diatta, *op. cit.*, p.229.

lutte pour l'indépendance de la Casamance. Or, dans les faits, le contraire semble en évidence se produire, car la population est devenue la cible du MFDC. L'indépendance comme alternative à une sortie de crise n'est pas unanime chez une population fatiguée d'un conflit sans précédent. Du coup, l'espoir d'un combattant victime de terres spoliées voit son projet s'engloutir dans une promesse sans suite. C'est ce que semble soutenir ce jeune combattant qui commence à regretter son choix d'adhérer au MFDC. La raison de ce sentiment de regret, de déception, de désolation et de frustration est l'œuvre de la plupart des combattants ayant adopté une attitude ne prenant pas en compte la thématique existentialiste des discours indépendantistes.

Aujourd'hui, avec un MFDC divisé ou morcelé, fatigué et vieillissant, l'espoir d'une nouvelle aventure à une guérilla avec un État du Sénégal bien armé n'est pas permis. De ce fait, les quelques combattants ou membres de l'aile du MFDC victimes de spoliation de terres continue à garder de l'espoir d'une Casamance indépendante. Ce qui montre la complexité du conflit en Casamance, car, que ce soit du côté du MFDC ou de la population casamançaise, personne ne peut situer les bases de ce conflit. En définitive, il est important de rappeler que la classe populaire représente une part importante dans les rangs du MFDC. Cette classe est constituée de paysans majoritairement connus en Casamance pour la culture du riz considérée comme une activité dominante. Ce qui explique l'attachement de nombreux paysans à la terre, socle des conflits internes et d'une crise en Casamance. À cet effet, le MFDC accuse l'État du Sénégal d'être responsable de nombreuses péripéties en Casamance, poussant certaines victimes de spoliation des terres et certains fonctionnaires en Casamance à intégrer le MFDC.

2.2. Fonctionnaire

La fonction renvoie au statut socioprofessionnel de l'individu. En effet, toute personne ayant une occupation quelconque au sein de l'État est considérée comme fonctionnaire. Ce type de catégorisation permet à plusieurs personnes de bénéficier d'un statut social qui leur accorde un rang important dans la société. Cette classe professionnelle était aussi représentative dans les années 80 en Casamance et était considérée comme des cadres de la région. En raison de nombreuses circonstances liées au conflit en Casamance, la plupart d'entre eux étaient contraints de quitter leur fonction. Ces nombreux départs ou radiations de certains de leurs postes s'expliquent littéralement par leur rattachement à la cause des séparatistes. C'est pourquoi cette position de l'État du Sénégal à l'endroit de tous ceux qui ont

un penchant indépendantiste a été vue par plus d'un en Casamance comme un mépris identitaire.

Pour la plupart des Casamançais, l'État du Sénégal a injustement licencié des Casamançais qui travaillaient dans l'administration. Ces licenciements ont fortement incité la majeure partie d'entre eux à rejoindre le MFDC dans l'optique d'une indépendance de la Casamance. Dans la même foulée, les indépendantistes ont nourri l'espoir aux nombreux licenciés de la fonction qu'après l'accès à l'indépendance, ils deviendront des cadres supérieurs de la Casamance. C'est ainsi que Ayou, dans sa déclaration, revient sur les probables causes de sa radiation à la fonction publique. Il déclare dans cet entretien :

« J'ai fait mon parcours scolaire à Kaolack. De CI à la classe de CM2. Après mon obtention du diplôme de fin d'études élémentaire, j'ai passé le Service Militaire. J'ai été recruté au Service Militaire de Bignona en 1960 pour quitter en 1961. J'ai fait dix-huit mois dans le Service Militaire. C'est la durée maximale à l'époque, pour le Service Militaire. Il faut passer dix-huit mois dans l'armée sénégalaise pour décider s'il faut continuer ou non. C'était une durée légale à l'époque. Je suis revenu à la vie civile à Dakar pour travailler dans plusieurs structures. J'ai d'abord travaillé à l'USIMA après qu'elle a fermé ses portes, j'ai travaillé aux Chargems réunis. Ce dernier a aussi fermé ses portes quelques années après, j'ai rejoint la COKOPA qui a d'ailleurs fusionné avec l'USIMA. Après mes contrats dans ces différentes structures, j'ai rejoint l'administration sénégalaise comme agent comptable. C'est là où le mystère a commencé. C'était pour moi une vie d'enfer dans l'administration sénégalaise à l'époque. J'ai été radié de l'administration du Sénégal. La raison est très simple : mon attachement à la Casamance. On ne pouvait pas être indifférent aux injustices en Casamance. C'est pourquoi on a pris position face à cette situation. Nos parents ont perdu injustement leurs terres. Nous devons en tant que Casamançais les aider ou les soutenir. C'est ce que j'ai fait quand je travaillais dans l'administration du Sénégal. J'ai été dénoncé par des collègues du bureau parce que je ne cessais de les attaquer quand ils nous traitaient de rebelles. J'ai été radié de la Fonction publique pour ces mêmes raisons. Après mon départ de l'administration, j'ai adhéré au MFDC. La plupart des Casamançais n'étaient pas libres dans leurs postes de travail. Ce traitement a poussé certains à adhérer au maquis¹⁷⁵ ». (Ayou, 77 ans, membre de l'aile politique du MFDC).

Cette déclaration de Ayou révèle tous les mauvais traitements que certains Casamançais ont subis dans leur travail. En effet, ceux qui tentaient de dénoncer les injustices ou bien des traitements marginaux à l'endroit des Casamançais ont été radiés de leurs postes de travail. Face à ces exactions, ils ont fini de comprendre que l'État a organisé ces complots de

¹⁷⁵ Yoro, entretien fait dans son quartier le 13/07/2020 à 12h33mn et qui a duré de l'entretien 2 heures.

licenciements des fonctionnaires pour les intimider. Une façon de mettre un terme à la propagande des idées séparatistes dans les administrations. Le MFDC considérait ce traitement comme une nouvelle forme de colonisation. Dès lors, les Casamançais se sont vus écartés des lieux de travail. Ce qui a poussé de nombreuses personnes radiées et sans espoir, à rejoindre le MFDC. Ces idées développées par le MFDC ont retenu pendant plusieurs années les Casamançais dans des croyances une conquête de séparation totale avec le Sénégal.

Ainsi, l'État du Sénégal, obligeant les gens à mettre fin aux croyances nouvellement développées au sud du pays, utilise la violence, les tortures, les arrestations, etc. en Casamance. Une période de panique au sud du Sénégal qui met les populations dans une situation de désarroi. Les arrestations ciblées commencent à gagner la surface d'une zone où les populations sont obligées de voyager. C'est dans les voyages, rappelle un combattant que, certaines personnes ont été arrêtées et mises en prison. C'est l'exemple de Aniosso, combattant, qui a été victime, par les forces de l'ordre, d'une arrestation au cours de son voyage. Il précise dans un entretien :

« Je suis né dans un village du département de Bignona. À l'âge de 30 ans, j'ai quitté mon village pour Tambacounda à la recherche de travail. C'était à l'époque le seul moyen pour soutenir ma famille. J'ai constaté que mon père prenait de l'âge et je suis son fils aîné. Je devais trouver un moyen de les soutenir. Ainsi, mon oncle, qui vivait à Tambacounda, a demandé que je le rejoigne. En 1987, j'ai quitté le village pour le rejoindre à Tamba. Une fois sur les lieux, il a demandé si j'ai une fois fait un métier. Je lui ai répondu non parce que mes parents à l'époque se sont opposés à l'idée de me laisser partir. Il m'a demandé si je désirais faire un métier ou travailler. Ma réponse était le travail parce que je voulais soutenir mes parents qui vivaient dans des conditions difficiles. Il m'a trouvé du travail. Je n'avais pas de compétences pour le faire parce qu'en réalité je n'étais pas instruit. C'est ainsi qu'il a trouvé un poste de gardiennage au Parc de Tambacounda. C'était en 1988. J'ai travaillé jusqu'en 1990 pour bénéficier des premiers congés. Je me suis dit que puisque ce sont mes premiers congés, je devais les passer au village chez les parents. Un jour, au petit matin, j'ai quitté Tambacounda avec un ami pour rejoindre Bignona. Quand on est arrivé au poste de contrôle, on nous a écarté parce qu'on portait tous deux des noms de famille diola. Nous avons passé deux jours dans le camp militaire de Tambacounda avant d'être relâchés. J'ai demandé au chef l'objet de notre arrestation, mais aucune réponse ne m'a été donnée. J'ai été choqué parce que je ne comprenais pas du tout. Nous avons été libérés le deuxième jour de notre arrestation. C'est ainsi qu'un officier nous a expliqué l'objet de l'arrestation parce qu'on est supposé appartenir au MFDC. Je peux jurer que je n'ai jamais connu le MFDC avant. Cela n'a jamais été mes préoccupations ni celles de mes parents

*aussi. Je n'avais jamais pensé qu'un jour j'allais rejoindre ce mouvement*¹⁷⁶ ». (Aniosse, combattant âgé de 64 ans).

Dans ce témoignage, Aniosso est revenu sur son arrestation qui l'a poussé à adhérer au MFDC. Pourtant, il travaillait dans une agence à Tambacounda comme la plupart des Casamançais qui ont aussi rejoint le MFDC pour ces mêmes raisons. Mais la nouvelle aventure l'a contraint à rejoindre un mouvement auquel il n'avait pas pensé auparavant. C'est paradoxalement une situation que la plupart des Casamançais ont endurée durant toutes leurs trajectoires de vie. Cela démontre une fois de plus la complexité du conflit en Casamance.

De manière générale, les intimidations et répressions en Casamance ont conduit certains Casamançais à rejoindre le MFDC. Aujourd'hui, même si certains croient toujours à l'idée de la séparation, d'autres en revanche pensent prioritairement à la paix en Casamance. Cette thèse est plus soutenue par la classe des fonctionnaires qui considèrent la violence comme un facteur bloquant les négociations. Quant aux tenants de la première thèse (classe populaire), leur discours repose essentiellement sur le séparatisme et le radicalisme. Ils voient dans l'indépendance de la Casamance le seul moyen qui puisse leur permettre de récupérer leurs terres perdues ou spoliées.

¹⁷⁶ Malang, entretien fait dans son village le 22/02/2020 à 10h13mn et qui a duré 2h15mn.

CHAPITRE 2 : INTÉGRATION DANS LE MFDC

Ce chapitre est consacré au processus d'intégration des combattants et membres des ailes civiles dans le MFDC. En effet, il fait ressortir deux dimensions importantes dans l'analyse des motivations des combattants du MFDC. Il s'agit de parler des deux types d'acteurs : « combattants par volonté » et « combattants malgré eux ». Ces deux dimensions expliquent diversement le choix ou la motivation de chacun à adhérer au maquis, à comprendre aussi leur situation une fois dans le maquis, c'est-à-dire la vie dans le maquis et les changements notés depuis l'intégration dans le MFDC.

1. MOTIVATIONS Á ADHÉRER AU MFDC

Le conflit en Casamance oppose les forces armées gouvernementales du Sénégal aux combattants du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance. La Casamance est en proie à un conflit séparatiste dont les conséquences sont néfastes sur la vie des populations. Après une série de turbulences, avec son cortège de tueries et de violations massives des droits humains, le problème de la Casamance a atteint un niveau très haut. Les cycles de violences ont fait état de beaucoup de conséquences, poussant certaines personnes à rejoindre le maquis par peur d'être arrêtées ou torturées. C'est l'époque à laquelle les populations casamançaises ont connu des brutalités physiques et verbales, des disparitions de personnes arrêtées ou soupçonnées d'appartenance au MFDC. Cette situation a installé une psychose et un casse-tête à la population casamançaise, et a poussé certaines personnes à adhérer au maquis malgré eux.

1.1. Les combattants « malgré eux »

De nombreuses séries d'humiliations, de brutalités ou de tortures identifiées en Casamance, ont créé au début du conflit, et surtout dans les années 90, une nouvelle génération de combattants. Ce sont des combattants entrés dans le MFDC malgré eux. Certains d'entre eux ont connu des intimidations dans les postes de contrôle. En effet, les voyageurs font toujours l'objet de contrôle inouï tous azimuts dans les différents check-points militaires dressés tout le long des routes en Casamance. Les véhicules sont arrêtés, alignés et fouillés. Aucun des passagers n'osait s'exprimer en langue locale (diola par exemple), précise Yassin, ex-combattant, reconverti. Ces différents aspects ont poussé à certaines personnes d'avancer que « le rebelle » est un Diola. La rébellion aurait ainsi un caractère ethnique, pour

reprendre l'expression de Paul Diédhiou¹⁷⁷. La population, désespérée, opprimée, n'avait que le maquis pour décrier les injustices subies à tort ou à raison. Dans son témoignage, Younouss, ex-combattant, rappelle que ces nombreux problèmes en Casamance ont poussé certaines personnes à rejoindre le MFDC malgré eux.

« Comme je l'ai souvent rappelé, j'ai adhéré au maquis parce que mon père a été arrêté par l'armée du Sénégal lors d'un voyage. Au cours de son voyage, leur véhicule a été arrêté et fouillé partout. Tous les passagers sont descendus du véhicule et fouillés aussi. Les forces de l'ordre ont procédé aux contrôles des pièces d'identité. C'est après le contrôle que les forces de l'ordre ont récupéré la pièce d'identité de mon père. Il portait le même nom de la personne recherchée. Voilà comment il a été arrêté et jamais revu. Je n'avais pas vu à l'époque quelqu'un qui pouvait m'aider à libérer mon père. Du coup, le MFDC était la seule piste ouverte pour me venger. De là, j'ai commencé à mener des démarches qui pouvaient faciliter mon intégration. J'ai décidé d'abandonner le métier de menuiserie pour m'occuper de la libération de mon père. Il fallait être à ma place pour comprendre ce que je ressentais. J'ai vécu des moments plus durs de ma vie. Je n'avais personne à mes côtés pour me soutenir, me conseiller et m'orienter. C'est là qu'est née l'idée d'intégrer le maquis. Au début, je n'avais aucune information sur le MFDC. J'ai cherché à rencontrer certains vieux du village pour que je puisse avoir des informations sur le mouvement. En réalité, je ne cherchais même pas à aborder un sujet sur le MFDC. J'avais toujours un mauvais regard sur le MFDC. Pour vous dire que j'ai été très contraint à l'époque d'intégrer le MFDC. Quand j'avais rencontré les vieux du village pour avoir des renseignements sur le MFDC, ils avaient pris tout le temps pour me parler de toute l'histoire du MFDC et de cette guerre en Casamance. La principale cause, selon eux, est l'indépendance de la Casamance. Dans leur explication, la Casamance est différente du Sénégal. C'est une vérité que personne au Sénégal ne peut nier. La Casamance a besoin des jeunes comme nous, pour la sortir de cette situation. Ce sont des discours convaincants et qui ont d'ailleurs facilité mon intégration dans le maquis. Contraint de rester dans la ville de Ziguinchor, le MFDC s'était retiré pour s'installer de manière permanente dans la forêt. De là est venue l'idée de créer en 1983 une branche armée appelée « Atika » du maquis. La branche « Atika » a été créée pour empêcher les nombreuses arrestations en Casamance. Les conséquences sur les arrestations arbitraires, les pertes humaines, les tortures, les tueries, etc. en Casamance, ont conduit certaines personnes à rejoindre le MFDC. Beaucoup de personnes étaient victimes de ces arrestations arbitraires en Casamance. J'ai intégré le maquis parce que mon père faisait partie des victimes de ces arrestations arbitraires. Tant d'autres personnes comme les élèves, les étudiants, les fonctionnaires, ont adhéré à la même période au maquis. Certains Casamançais étaient contraints de rejoindre le maquis. Les gens ont abandonné leur métier, leur formation pour rejoindre le maquis. Beaucoup ont regretté aujourd'hui d'avoir fait ce

¹⁷⁷ Paul Diédhiou, *op. cit.*, 2011, p. 358.

choix. Ils l'ont fait malgré eux. L'État du Sénégal a poussé les Casamançais à aimer le MFDC. Les jeunes ont pris la décision ferme de rejoindre le maquis et de se battre pour libérer le peuple casamançais. Personne ne souhaitait voir ses parents arrêtés, torturés et injustement spoliés de leurs terres. Je voulais me venger de l'arrestation de mon père. Et j'ai pensé que rejoindre le MFDC pouvait me permettre de résoudre le problème. Une fois dans le maquis, je ferai face à l'armée du Sénégal. Mon rêve a été réalisé en partie puisque j'ai réussi cette étape. Dans les fronts, le MFDC faisait toujours face à l'armée du Sénégal. Je me battais pour soulager mon père qui était en prison. Même si je ne réussis pas à le libérer, mais au moins je me suis battu pour lui. C'est un honneur pour moi. Je disais que même si j'arrive à mourir dans les combats, la mission est déjà accomplie. Je prenais toujours du plaisir quand je me battais avec l'armée du Sénégal. Les premiers jours où j'ai intégré le maquis, j'imaginai déjà ce que je devais faire aux fronts. Donc, j'avais toute cette haine en moi. Et je ne regrette pas d'avoir intégré le maquis. Au contraire, c'était une satisfaction parce que j'ai considéré qu'il y a quelque part une mission accomplie. C'est vrai que je n'ai pas pu poursuivre mes études comme je le souhaitais, mais je suis d'une part satisfait d'avoir combattu pour mes parents¹⁷⁸. » (Younouss, 63 ans, ex-combattant).

Dans cette déclaration, Younouss a tenu à rappeler les raisons de son adhésion au maquis. Comme la plupart des rebelles cités dans l'ouvrage de **Paul Diédhiou**¹⁷⁹ qui ont adhéré au maquis suite aux bombardements de leur village ou de leur quartier, Younouss a avancé les raisons similaires. Son choix a été influencé par l'arrestation de ses parents, accusés d'appartenir au MFDC. Cette situation a poussé une part importante de la population casamançaise à adhérer au MFDC. C'est dire que la lutte pour l'indépendance de la Casamance n'est pas le premier élément mobilisateur pour certains combattants. Ils ont été accusés à tort ou à raison d'appartenir au mouvement indépendantiste. C'est ce qui explique leur choix à l'adhésion au MFDC. Cet état de fait doit être tenu en compte dans l'analyse de la dimension du choix de l'un ou de l'autre à adhérer au maquis. Il permet de relever aussi les problèmes liés à la division du MFDC, mais, également au processus de paix en Casamance.

Le MFDC est considéré par ces nombreux combattants comme un lieu de refuge qui leur permet de dénoncer et de déceler les injustices ou de se faire justice. Il ressort de cette étude que la plupart des combattants ou ex-combattants ont été influencés par un parent ou un proche à rejoindre le MFDC sans comprendre les objectifs de la lutte. Cela permet de dire que

¹⁷⁸ Entretien avec Younouss, ex-combattant, fait à Ziguinchor dans un village Y, le 23/05/2019 à 10h30mn et qui a duré 1 heure de temps.

¹⁷⁹ Paul Diédhiou, *op., cit.*, 2011, p. 359.

le MFDC ne met pas a priori l'aspect motivation dans le recrutement des combattants. Ce qui constitue un véritable souci pour un MFDC qui se situe dans une situation de vulnérabilité. L'objectif premier du mouvement est d'avoir une masse importante de jeunes combattants dans les rangs du maquis. Dès lors, ce quiproquo a occasionné un arsenal de désordres, semant ainsi la division au sein des combattants dont l'ultime conséquence fut la division du MFDC. Aujourd'hui, l'urgence est de savoir pour qui se battait ou se bat le MFDC, si l'on sait que la population casamançaise est attaquée par le même MFDC qui est censé leur apporter la dignité et la reconnaissance. La réponse à cette interrogation peut être recherchée dans la motivation des combattants à adhérer au MFDC. Ainsi, cette trajectoire d'Aniosse, combattant, est une réponse à cette interrogation. Il précise dans l'entretien qu'il nous a accordé :

« Après mes congés, je devais retourner à Tambacounda pour reprendre mon service. Mais j'étais arrêté par la police puisque quand je venais pour les congés, j'ai été victime d'une arrestation. J'ai expliqué cette aventure à mes parents. Ils m'ont demandé de ne plus retourner à Tambacounda parce que ce n'était pas du tout sûr. J'ai décidé de rester et de perdre mon emploi. La perte de l'emploi a commencé à affecter et à installer une haine en moi. Je vivais une situation très difficile. Les charges de la femme, l'éducation des enfants s'augmentaient du jour au lendemain. Je trouvais insupportable ma situation de chômage. Et j'ai trouvé mieux d'adhérer au MFDC malgré tout ce que j'ai eu comme opportunités. Je n'avais aucune autre solution que de rejoindre le MFDC. Franchement ce n'était pas de mes intentions, mais parce que j'ai eu peur d'être arrêté pour une seconde fois. Pour m'échapper aux arrestations, j'ai décidé de rejoindre le MFDC pour me protéger. Et depuis lors je suis dans le MFDC¹⁸⁰ ». (Aniosse, combattant âgé 64 ans).

Aujourd'hui, le regret reste unanime chez de nombreux combattants d'avoir fait un choix « accidentel » de rejoindre le maquis. En effet, la plupart de nos interlocuteurs sont revenus sur le choix « accidentel » pour expliquer les raisons de leur adhésion au maquis. Pour eux, la principale raison de cette psychose repose essentiellement sur les nombreuses intimidations et répressions commises par les autorités étatiques sur la population casamançaise. Cette situation a poussé le MFDC à accuser l'État du Sénégal d'avoir créé la rébellion en Casamance. À travers les témoignages de nos interlocuteurs, ces derniers se sont sentis menacés pour la plupart dans leurs postes de travail. Bref, le « *Casamançais ou la casamancité* » était une expression utilisée pour qualifier tous ceux qui viennent de la

¹⁸⁰ Entretien avec Aniosse, ex-combattant, fait dans un village Y du département de Bignona le 13/02/2019 à 10h12mn et qui a duré plus de 1 heure.

Casamance. Une expression qui renvoie au repli identitaire qui, dans la thèse des indépendantistes, est considérée comme un étranger. Pour eux, dans l'administration sénégalaise, les Casamançais ne bénéficient pas des mêmes traitements que ceux du nord. Cet état d'esprit a conduit plus d'un à adhérer malgré eux au MFDC. Ainsi, Ayou déclare dans une interview :

« Je travaillais dans beaucoup de structures ou sociétés au Sénégal. Après mes contrats dans ces différentes structures, j'ai rejoint l'administration sénégalaise comme agent comptable. C'est là où le calvaire a commencé. C'était pour moi une vie d'enfer dans l'administration sénégalaise à l'époque. Elle a poussé beaucoup de Casamançais à rejoindre le MFDC malgré eux. Il suffit juste de parler ou de dénoncer les injustices en Casamance pour qu'on te mette à la porte. J'ai été victime de cette injustice dans mon lieu de travail. J'ai adhéré au MFDC à cause de cette injustice. Je signale une chose, je ne suis pas né MFDC, mais je le suis devenu. J'ai adhéré au MFDC en 1982, année à laquelle plusieurs Casamançais ont été victimes dans leurs lieux de travail de marginalisation de radiation. Il suffit à l'époque que quelqu'un prononce dans son lieu de travail, le mot « Casamance » pour qu'il soit traité de rebelle. Cette situation a affecté beaucoup de personnes en Casamance, dont moi-même. On avait en face de nous une injustice qui ne disait pas son nom à l'époque. Tous ces facteurs ont poussé les Casamançais à la manifestation, à la révolte. Alors en 1982, j'ai été radié de la Fonction publique. À l'époque je travaillais comme comptable à l'agence de Jeune et Sport à Dakar. De là, j'ai commencé à avoir des problèmes parce que je ne cessais de dénoncer les nombreuses injustices en Casamance. On n'était pas aussi bien traités dans l'administration sénégalaise et cela a poussé beaucoup de personnes à quitter leurs postes. Me concernant, j'ai été radié dès mon retour de congé parce qu'on leur a signalé que j'étais membre du MFDC. Ce qui était faux, à l'époque je n'avais même pas cette intention de rejoindre le MFDC. Après ma radiation, j'ai décidé de soutenir mes frères dans leur combat. C'est ainsi que j'ai décidé de rejoindre le MFDC et je suis MFDC¹⁸¹ ». (Ayou, 77 ans, membre de l'aile politique du MFDC)

Dans cette déclaration de Ayou, les Casamançais sont marginalisés et ont connu dans leurs postes de travail un traitement différent de ceux du nord. C'est une thèse partagée par la plupart des séparatistes. Ils soutiennent l'idée de marginalisation organisée dans l'administration sénégalaise. Cette thèse semble incohérente dans la mesure où l'entière responsabilité d'activer les germes du conflit est partagée. Aujourd'hui que c'est du côté de l'un comme de l'autre, c'est-à-dire de l'État du Sénégal comme du MFDC, les responsabilités sont partagées. Dès lors, on peut se demander si le MFDC était au début contre l'idée d'un conflit dont les tenants et les aboutissants ne sont toujours jamais connus. De toute façon, les

¹⁸¹ Entretien avec Ayou le 13/07/2020 à 12h33mn.

populations sont victimes des conséquences d'un vieux conflit. Aujourd'hui, la réponse semble être prise au sérieux par les membres de l'aile civile du MFDC. Ces derniers ont mis en place un cadre appelé « aile civile *Assaninga* » qui permet de réfléchir sur la situation du MFDC. Ce cadre permet au MFDC, après plusieurs années dans un conflit sans précédent, de soulever les manquements et de situer les responsabilités.

Outre ces éléments évoqués sur la marginalisation des Casamançais dans les administrations sénégalaises, il importe d'évoquer d'autres facteurs dans l'analyse des choix des combattants à adhérer au MFDC. Ces facteurs reposent essentiellement sur le foncier.

1.2. La question des terres, source de révolte en Casamance

La question des terres a été un des facteurs majeurs dans l'analyse des motivations. Cette question explique les rapports qu'entretiennent les habitants à « la terre » et à leurs terres, ces rapports dont la complexité met en mal non seulement les conceptions occidentales du droit foncier mais aussi les premières observations (...), nous dit **Paul Diédhiou**¹⁸². La loi sur le foncier a été froidement appréciée en Casamance par les populations. Ces dernières ont à un certain moment manifesté toute leur colère sur l'application de cette loi. Beaucoup de personnes ont été victimes de spoliation des terres, au regret de voir quelqu'un d'autre occuper son lopin de terre. Cette situation jamais acceptée par l'ensemble de la population a installé un désarroi, une frustration et une haine en Casamance. À cet effet, la culture de la violence a commencé à occuper les esprits des victimes de spoliation de terres et conduit certaines personnes à rejoindre le MFDC. Ainsi, Toumboul, combattant, en revenant sur ses motivations à adhérer au maquis, précise dans un entretien que ces terres ont été saisies injustement par les autorités administratives. Une situation qui justifie son adhésion au MFDC. Il déclare :

« En réalité, j'ai intégré le maquis pour des raisons d'une perte de mes terres. Après le décès de mes parents, tous les problèmes liés à la terre ont commencé. Nous avons à l'époque perdu tous nos terrains à Ziguinchor pour des raisons de l'attribution des terres par la loi mise en place par l'État du Sénégal pour l'urbanisation de la ville de Ziguinchor. Alors beaucoup de personnes ont perdu leurs terres à Ziguinchor. Pour moi, adhérer au maquis peut me permettre une fois l'accès à l'indépendance, de les récupérer. Je voyais cette situation injuste. Des gens qui espéraient posséder leurs terres pour vivre, les perdre au profit des autres venant du nord. Ce sont des gens qui ne connaissent pas les réalités socioculturelles de notre région. Donc le maquis était la seule solution

¹⁸² Paul Diédhiou, *op. cit.*, 2011, p. 12.

pour la majeure partie des Casamançais de montrer leur colère ou espérer les récupérer dans le futur. Très remonté par cette situation de spoliation des terres en Casamance, le maquis était la seule destination pour nous. On se battait pour libérer le peuple casamançais¹⁸³ ». (Toumboul, combattant, 59 ans).

De cette argumentation, il ressort un sentiment de déception, de regret qui a fini par pousser certaines personnes à rejoindre le maquis. Ce choix jamais bien pensé par ces adhérents a amené la majeure partie à croire à l'idée d'une indépendance de la Casamance. C'est un des arguments qui a retenu l'attention de la plupart des victimes de spoliation de terre dans le maquis. À cet effet, l'accès à l'indépendance leur accorde plus d'opportunités à récupérer leurs terres perdues. Ce sentiment d'une Casamance indépendante a retenu leur souffle et animé leur attachement au service du MFDC. D'autre part, le MFDC utilisait aussi cet argument pour convaincre la population à croire ou à accepter la lutte. Traditionnellement, la terre représente une richesse, un patrimoine culturel en Casamance, surtout pour le Diola, qui à la menace de la perdre le pousse à la révolte. *Dans la « société traditionnelle diola, il est interdit à tout individu d'exploiter les terres qui ne lui appartient pas. On ne saurait comprendre le lien à leurs terres en dehors de son inscription sur ce que l'on pourrait appeler une toile de fond¹⁸⁴. Ce qui, parallèlement, a conduit certaines personnes déjà victimes de spoliation de leurs terres à accepter la lutte et à rejoindre le MFDC.*

Pour rappel, la question du foncier a retenu l'attention de certains acteurs du conflit et le MFDC qui soutiennent l'idée selon laquelle la spoliation des terres est arbitraire en Casamance. Pour les tenants de cet argument, la terre est le fondement de la lutte en Casamance et a conduit certaines personnes à rejoindre le maquis. C'est un des référents mobilisés par les combattants pour persuader la future recrue du choix d'adhérer au MFDC. Dès lors, il est important de s'interroger sur la volonté ou la motivation de ces victimes de spoliation de terres. Il ressort de leur argument que la seule et simple raison de leur adhésion au MFDC était la perte de leurs terres. Cette question permet à certains auteurs (**Paul Diédhiou**, 2011, p.361) d'avancer que la terre est une des causes de la révolte des Casamançais de manière générale. D'où l'importance de mettre en lumière le critère de choix ayant trait à l'adhésion dans l'analyse des motivations. Celle-ci a montré que les victimes de spoliation de terres sont plus motivées à la récupération de leurs terres jadis dépossédées que de défendre les causes de la lutte. Autrement dit, les victimes sont plus déterminées à

¹⁸³ Entretien avec Toumboul, combattant, le 30/09/2020 à 15h.

¹⁸⁴ Paul Diédhiou, *op., cit.*, 2011, p. 12.

recupérer leurs terres perdues que de la question de l'indépendance. L'indépendance, dans leur représentation, est le moyen qui leur permet d'atteindre leurs objectifs. Cela a provoqué des problèmes dans les rangs des indépendantistes en raison des exactions commises à l'endroit de la population casamançaise. Une situation qui a commencé à semer le trouble et à créer une division du MFDC. Le MFDC se retrouve dans une situation plus connue. Cette situation a entraîné un manque réel de soutien de la population à l'endroit du mouvement des indépendantistes. Elle s'explique en partie par les recrutements qui ne tenaient pas compte des motivations.

1.3. Recrutements, une des sources de division du MFDC

Les nombreux problèmes du MFDC sont la plupart du temps liés au mode de recrutement des combattants au sein du mouvement des forces démocratiques de la Casamance. En effet, dans les recrutements, le MFDC n'avait pas certes tenu compte de la motivation des candidats. Cette situation a poussé certains combattants entrés dans le maquis à attaquer la population. Après plusieurs années passées dans la forêt, un sentiment de désespoir commence à gagner les esprits des adhérents. L'indépendance ou la séparation tant recherchée par le MFDC tarde à se concrétiser et ainsi la question des terres, pour les victimes, devient de plus en plus incertaine. Cette situation a sans doute créé une psychose, une haine à l'endroit des victimes.

Face à ces nombreux problèmes, le MFDC accuse littéralement l'État du Sénégal d'être le responsable de tous les désordres en Casamance et de la division du MFDC. Pour les membres du MFDC, l'État du Sénégal a mobilisé les moyens financiers pour corrompre certains leaders du MFDC. De surcroît, il a installé au sein du MFDC un sentiment de méfiance envers sa population. Cette position du MFDC doit être quelque part revue. Pour sa division et son divorce d'avec la population, le MFDC peut aussi retrouver la réponse à travers les exactions commises à l'endroit des populations. Il ressort de cette étude qu'un nombre important de combattants a adhéré au maquis ou à l'aile civile du MFDC « malgré eux », même si, par ailleurs, il faut noter l'existence de combattants toujours engagés à la lutte pour l'indépendance de la Casamance. Ces derniers sont connus sous le nom des « combattants par volonté » ou combattants motivés.

2. LES « COMBATTANTS PAR VOLONTÉ »

Le 26 décembre 1982 marque une phase cruciale du conflit qui oppose l'État du Sénégal et le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance. Démarrés par une marche

organisée par le MFDC pour déceler les injustices en Casamance, les marcheurs ont été interceptés et poussés à la révolte. Cette situation de révolte a conduit certains marcheurs à quitter leur domicile pour s'installer dans la forêt de peur d'être arrêtés ou torturés. C'est là qu'est née en 1983 l'idée de créer une branche armée appelée « *attika* », combattant en diola, pour faire face aux attaques des forces de l'ordre. C'est l'époque des violences, des répressions et des combats en Casamance devant un MFDC déterminés à atteindre ses objectifs (l'indépendance de la Casamance). C'est une génération de combattants appelée « combattants par volonté¹⁸⁵ ». Cette génération de combattants peut être assimilée à celle que **Paul Diédhiou**¹⁸⁶ nomme les rebelles « idéologues » qu'on pourrait retrouver en partie dans la branche politique.

De manière générale, les « combattants par volonté » deviennent visibles ou déterminés, soit parce que la lutte de la marginalisation de la Casamance (jugée oubliée par les autorités étatiques) gagnait une attention particulière des populations casamançaises, soit parce qu'il faut obliger l'État du Sénégal au respect des principes et engagements du contrat de séparation liant le président Senghor à Émile Badiane. La plupart du temps, ils sont engagés aux combats pour l'indépendance de la Casamance. Car pour eux, la Casamance est géographiquement, historiquement et culturellement différente du Sénégal. Il convient de noter que la première génération des combattants a accepté sa situation de vulnérabilité pour défendre les causes de la lutte. Ce qui l'a amenée à créer la branche « *attika* » pour se maintenir dans les forêts de la Casamance. Il s'agit de la génération de combattants qui a aussi réactivé ou réveillé le MFDC de la génération de Émile Badiane. C'est ainsi que ce membre de l'aile politique du MFDC (Ayou) explique ses motivations à adhérer au mouvement :

« J'ai intégré le MFDC parce que je sais que la Casamance n'est pas le Sénégal. Ce sont deux pays différents sur tous les plans. Même si la Casamance était le Sénégal, après le départ de la puissance coloniale, le traitement que la Casamance a subi entre les mains des Sénégalais n'était pas du tout le meilleur. Ils nous ont traités encore plus mauvais qu'on était avec les « toubabs ». Donc, fort de ça, il y a eu des rencontres pour dénoncer l'injustice qu'on est en train de subir, un traitement presque inhumain. Qu'est-ce qu'il faut faire ? On est vite sorti pour dire à qui de droit, c'est-à-dire le gouverneur qui représentait l'État du Sénégal, non à ce traitement. Pour cela, on s'était réuni à

¹⁸⁵ Le terme de « combattants par volonté » est utilisé pour désigner les combattants engagés ou motivés pour défendre les causes de la lutte de la séparation. C'est la première génération des combattants du MFDC connue sur le nom des « rebelle ». Cette génération défendait une idéologie et se battait pour l'indépendance de la Casamance.

¹⁸⁶ Paul Diédhiou, *op., cit.*, 2011, p. 365.

Mangokouroto très tôt le matin. C'était dans les années 1982. Mais avant la réunion, on palpait tout le monde pour vérifier si quelqu'un dans le groupe ne détint pas une arme blanche. Quand on a su que personne ne possédait une arme, on a marché homme et femme en direction de la gouvernance. C'était le 26 décembre 1982. Puisque l'État savait déjà qu'il y a un mouvement qui s'organisait pour une marche. Il s'est aussi mis à préparer. La police et la gendarmerie ont occupé toutes les artères du centre-ville de Ziguinchor. Les marcheurs ne savaient pas que toutes les routes du centre-ville avaient été occupées par les forces de l'ordre. On a marché jusqu'à l'hôpital silence pour commencer à recevoir les balles réelles. Néanmoins, les gens ont forcé et se sont pris avec les forces de l'ordre. Il y avait des pertes humaines de notre côté, mais on a continué à marcher jusqu'à la gouvernance. C'est à la gouvernance que nous avons descendu le drapeau du Sénégal pour hisser celui blanc, signe de paix. Cela veut dire que le MFDC a toujours souhaité la paix en Casamance. En même temps quand on marchait, les femmes étaient devant et cela signifie dans le casa « halèlle », en diola, qui signifie la paix. Après avoir descendu le drapeau du Sénégal, les forces de l'ordre nous ont dispersés et poursuivis jusqu'à Diabir. C'est là que nous nous sommes regroupés pour décider de notre sort. La police nous a trouvés encore dans les lieux pour nous disperser alors qu'on était à Diabir. On s'est retrouvé à nouveau derrière Diabir. De là, on a demandé à tous ceux qui ont eu des postes dans l'administration sénégalaise de rentrer pour qu'ils ne soient pas connus du public et perdre leurs postes de travail. Nous avons considéré qu'ils seront utiles surtout quand le MFDC aura besoin du soutien financier. Et tout le reste c'est-à-dire ceux qui n'ont pas d'activités administratives, à rester et à observer l'évolution de la situation. Quand la police a commencé les arrestations arbitraires, les tortures et tueries, beaucoup ont commencé à quitter leur domicile pour rejoindre le maquis dans la forêt. Les forces de l'ordre ont réussi dans leur opération à arrêter et emprisonner certaines personnes. De peur d'être tuées ou torturées, ces dernières avaient cité tous les noms des gens qui avaient pris part à la marche. Puisque je travaillais dans l'administration sénégalaise, mon nom a été directement cité et reconnu. C'est ainsi que la police est venue me cueillir à la maison pour me mettre en prison. C'était en 1982 à Ziguinchor. C'est ce qui a fait que je suis dans le mouvement et il y a aussi d'autres raisons. Par exemple la question du foncier en Casamance. Cette question a suscité la réaction de beaucoup de personnes en Casamance jusqu'à prendre des armes. Beaucoup de personnes en Casamance ont perdu injustement leurs terres. D'ailleurs, mes parents étaient victimes de spoliation de terres. Un jour, nous avons reçu un étranger venant de Thiès. À notre grande surprise, le monsieur présente un papier attestant l'appropriation du terrain de mon oncle. Ce ne sont pas mes parents biologiques, mais des parents proches. Alors, il dit à mon oncle que le terrain que vous occupez m'appartient désormais. Tout le monde était inquiet. On se demandait comment est-il possible que quelqu'un qui ne connaît pas la Casamance attire pour la première et obtient un terrain à Ziguinchor. Mon oncle lui a répondu qu'il s'est trompé d'adresse. Qu'il retourne demander la bonne adresse parce que ce terrain auquel il fait allusion est un héritage. Ce sont ses parents qui le lui ont légué avant leur mort. Le monsieur insiste et dit à mon oncle qu'il ne s'est pas trompé d'adresse.

Puisqu'il était fonctionnaire à l'époque, quelques jours après, on lui envoie une affectation. Il devait partir à Kolda pour rejoindre son nouveau poste. Le jour où il a quitté la maison, avant même d'arriver à la destination, on l'informe que sa maison a été démolie. Il est rentré le même jour sans qu'il puisse arriver à destination. Arrivé sur les lieux, il constate qu'effectivement la maison est démolie. Affecté par cette situation, il s'est suicidé quelques jours après. Il y a encore plusieurs autres cas similaires en Casamance. Cette situation a rongé les cœurs de plusieurs personnes en Casamance et les a poussés à rejoindre le MFDC. C'est une des raisons qui m'ont poussé à adhérer le MFDC¹⁸⁷ ». (Ayou, 77 ans, membre de l'aile politique du MFDC).

L'analyse des facteurs de motivations des combattants met en exergue la dimension du choix du combattant au centre de la réflexion. En effet, ce facteur a été déterminant dans la conduite du combattant avant le MFDC, jusqu'à la période de son adhésion. Le principe de motivation détermine l'ensemble des choix du combattant à défendre ou non la cause de la lutte pour l'indépendance de la Casamance. Il s'agit de la première génération des combattants qui s'est engagée à défendre les idéologies du MFDC. Leur choix s'explique par le rapport dont ils avaient bénéficié de leurs parents et d'autres personnes ou de leur implication dans les activités du mouvement tenues çà et là. Cet aspect est important dans l'analyse des déterminants du choix des combattants. Le fait d'être impliqué tout au début des rencontres a déterminé leur engagement à la lutte pour la séparation. C'est ce qui sans doute les différencie de la génération des « *combattants malgré eux* ».

Cette seconde génération de combattants (les combattants malgré eux) a été mise à l'épreuve des faits. En effet, celle-là n'ayant pas bénéficié d'un processus de socialisation pour comprendre les objectifs de la lutte s'est engagée à se livrer à des règlements de compte. Cela démontre une fois de plus la complexité de ce conflit, car les tenants et les aboutissants restent imprécis. Cela a parallèlement retenu le MFDC dans des problèmes de division sans précédent pour des questions de leadership. Pourtant, la première génération du MFDC est connue pour son engagement dans la lutte. Le MFDC devient une marque déposée à laquelle les membres s'identifient et se reconnaissent dans leur parcours. Les propos d'Iniagasso illustrent cette analyse. Ainsi, il déclare qu'il a connu le mouvement très jeune. Ce caractère fait de lui un héritier du MFDC. Il précise :

¹⁸⁷Ayou, membre de l'aile politique du MFDC, dans un entretien accordé le 13/07/2020 à 12h33mn.

« Pour rappel, le MFDC a été créé quand j'avais seulement 7 ans. Ce sont nos parents qui l'ont créé à Sédhiou. J'étais très jeune à l'époque et mon père faisait partie des fondateurs du MFDC. Je peux dire que le MFDC est né devant moi puisque mon père fait partie des fondateurs. Il est devenu un héritage pour moi. C'est la raison pour laquelle je connais beaucoup de choses dans le mouvement. Après, il y avait un accord politique entre Senghor et les cadres du MFDC tels que Ibou Diallo, Émile Badiane, etc. Les termes de l'accord n'ont pas été respectés par les autorités du Sénégal. Parmi ces accords, il y a fondamentalement celui du développement de la Casamance. Nous avons constaté ensemble avec l'Abbé Diamacoune Senghor que les autorités sénégalaises n'avaient pas tenu leur promesse en Casamance et il faut réactiver le MFDC. C'est pourquoi j'ai décidé de rencontrer en 1979 Abbé Diamacoune Senghor pour discuter des questions liées à ces accords. C'est ainsi que Diamacoune Senghor a écrit sa première lettre au président Senghor pour lui rappeler ses promesses pour la Casamance. Pour distraire Diamacoune Senghor, les autorités ont voulu lui confier la mairie d'Oussouye. Il s'est opposé à cette idée tout en leur montrant qu'il n'avait pas l'intention d'être à la tête de cette mairie parce qu'il ne fait pas de la politique. Alors, puisqu'on avait les mêmes objectifs, en 1976 nous avons décidé de travailler ensemble. C'est en juin 1976 que j'ai adressé un premier courrier à Abbé Diamacoune Senghor. Depuis lors, on travaillait ensemble pour réveiller le MFDC parce qu'on avait constaté qu'il était mort. Puisqu'il y avait des défaillances sur les accords entre les autorités sénégalaises et la Casamance, il faut poursuivre la mission. Nous avons commencé à travailler à distance jusqu'en 1978 lors de la tournée de campagne du président Senghor à Sédhiou pour voir la vérité s'éclater. Le président Senghor a demandé à tous les Casamançais s'ils veulent leur indépendance qu'ils votent pour son parti. C'est la même année que j'ai décidé de revenir au Sénégal pour rencontrer l'Abbé Diamacoune Senghor. Sa déclaration ne nous a pas surpris. Après sa victoire aux élections, l'opposition a constaté que Senghor a commencé à respecter les accords avec la Casamance parce qu'il avait nommé beaucoup de députés en Casamance. Cela grâce à la pression qu'on a mise sur lui. Après cette étape, il fallait attendre son retour en Casamance pour sa promesse de campagne. Alors le 28 septembre 1978, nous avons adressé un courrier intitulé « Le rôle-bol casamançais » au président Senghor, sans suite. Deux ans après, c'est-à-dire le 23 août 1980, l'Abbé Diamacoune Senghor a tenu une conférence à Dakar où il a demandé aux Casamançais de prendre leur indépendance. Le 25 décembre 1980, on a écrit un autre courrier au président, sans réponse aussi. Le 1^{er} janvier 1981, le président Senghor a quitté le pouvoir pour le confier à Abdou Diouf. Le troisième courrier a été envoyé le 21 avril 1981 à son successeur Abdou Diouf, sans aussi suite. Le président Senghor a confié toutes ces lettres au président Abdou Diouf. Après avoir reçu et lu ces lettres, le président Diouf a envoyé Robert Sagna auprès de Diamacoune Senghor pour lui demander de mettre fin à ses différentes déclarations sur la Casamance. Diouf a fait trois remarques dans ces différentes lettres qu'il a reçues de son successeur. Il a demandé, dans sa réponse à l'Abbé Diamacoune Senghor, de se limiter à son statut d'évêque sans s'impliquer dans la politique. Une chose que l'Abbé Diamacoune Senghor n'a pas honorée parce que le peuple casamançais a besoin de

lui. L'Abbé Diamacoune Senghor a exprimé son désir de rencontrer le président Diouf pour discuter du problème de la Casamance. Il voulait régler le problème de manière pacifique, mais le président Diouf n'avait pas privilégié cette voie proposée par Diamacoune Senghor. Le 12 mai 1982, l'Abbé Diamacoune Senghor a envoyé un autre courrier au président Diouf, toujours dans la démarche de le rencontrer afin de discuter sur la question de la Casamance. Mais le président Diouf a décidé de ne pas répondre aux déférentes lettres de l'Abbé Diamacoune Senghor. Nous avons réveillé le MFDC parce qu'il est un héritier pour nous à l'époque. Il fallait le réveiller pour montrer aux gens que le MFDC n'était pas mort comme beaucoup le pensaient. En 1982, quand le président Diouf a décidé de ne pas répondre à notre courrier, nous avons décidé d'organiser une marche pacifique. La manifestation s'est tenue le 26 décembre 1982 à Ziguinchor. Nous l'avons fait pour montrer aux autorités notre mécontentement. C'était une manifestation pacifique parce que nous avions à notre portée un drapeau blanc, signe de paix chez le Diola. Mais les autorités n'ont pas tenu compte de nos différentes revendications et ont utilisé la violence pour dissiper la foule. Avant la marche, nous avons tout prévu. On savait que les forces de l'ordre allaient nous attaquer. Les forces de l'ordre ont utilisé la répression, la violence. C'est ce qui a rendu la situation compliquée en Casamance. Personnellement, je suis venu au Sénégal le 15 décembre 1982. J'ai été arrêté à l'aéroport de Dakar. J'étais venu uniquement pour diriger la dernière réunion qui devait ordonner la manifestation. J'étais en compagnie de Mamadou Sadio quand je venais au Sénégal. On a été arrêté tous les deux à Dakar et on a confisqué nos passeports. On a été auditionnés le lendemain puis relâchés. C'est le même jour qu'on est arrivés à Ziguinchor parce que je devais présider la réunion. On s'est réuni le 19 décembre 1982 à 7 heures du matin jusqu'à 19 heures à Diabir. Le lendemain de la rencontre de Diabir, je suis revenu à Bignona pour présider les travaux de construction du mur de l'hôpital financé par notre association. C'était un dimanche du mois de décembre 1982. C'est ce même jour que la gendarmerie nous a arrêtés officiellement et déférés à la prison de Ziguinchor puis à Rebeus de Dakar. On a été condamné pour 5 ans de prison ferme à Dakar. J'ai été libéré en 1987 puis je suis rentré sur Ziguinchor. Puisque mon passeport a été confisqué par les autorités, je suis parti en Guinée-Bissau pour obtenir un laissez-passer pour mon retour en France. Les autorités guinéennes m'ont arrêté à Sao Dominguo le 6 février 1988 puis déporté au Sénégal. C'était le 13 août 1988. J'ai été condamné pour 10 ans ferme au camp Rebeus. Heureusement, j'ai été libéré avant les 10 ans parce qu'il y avait les accords signés entre l'État du Sénégal et le MFDC. Ce qui a justifié mon absence au soir de la manifestation du 26 décembre 1982. C'est à l'issue de cette réunion que j'ai donné le feu vert de la manifestation du 26 décembre 1982. C'est après des séries de répression, de violence, de menace que le MFDC a décidé le 18 décembre 1983 de créer la branche armée « attika », dont le maquis. Sans moyens, le MFDC, à travers la branche « attika », a décidé de faire face à l'armée du Sénégal. Le

premier qui a créé la branche armée s'appelle Aliou Badji. C'est après sa mort que Sidy l'a remplacé¹⁸⁸ ». (Iniasso, 81 ans, aile politique du MFDC).

Ces propos d'Iniasso illustrent parfaitement son engagement au service du MFDC. Dans sa déclaration, il est revenu sur la défaillance des accords entre les autorités sénégalaises et la Casamance. Car, pour lui, le président Senghor n'avait pas tenu ses promesses de libérer la Casamance après vingt ans de compagnonnage. Cela a parallèlement incité les leaders nouvellement promus à diriger le nouveau MFDC et à s'opposer radicalement. Ce qui démontre leur engagement à cette forme de lutte, même si un bon nombre parmi eux ont été emprisonnés. Animés de volonté d'une lutte sans merci pour la séparation, leur engagement les a conduits au réveil d'un MFDC déjà en déclin. Ce réveil s'explique en partie par les rapports ou les attachements dont ils ont bénéficié du MFDC authentique. La plupart d'entre eux ont hérité du MFDC considéré comme un legs à l'endroit de leurs parents.

À cet effet, la collaboration de ce leader installé en Europe avec Abbé Diamacoune Senghor leur a permis rapidement de déceler les injustices et la marginalisation économique de la Casamance du reste du pays. Ces différents facteurs ont conduit ces leaders au réveil du MFDC et à la révolte, jusqu'à réclamer la séparation totale avec le Sénégal. Il est à noter que la première et ultime raison de l'entrée en rébellion du MFDC est politique, renforcée par un sentiment d'injustice économique. De surcroît, le manque de considération des représentants de l'État marque une attention particulière des acteurs du conflit. Ces derniers témoignent que l'épicentre du conflit est profondément lié à la marginalisation et à la défaillance de l'État du Sénégal pour la gestion du problème. Ce manque de considération, rappelons-le, s'exprime d'abord dans les rapports avec une administration altière et dédaigneuse, qui traite les populations casamançaises à travers les considérations différentes et dégradantes. Cette violence de l'administration avec son arsenal physique, symbolique et épistémique a fini par détruire les rapports entre la population du sud et l'État, ses institutions et ses représentants. La défiance a créé une distanciation et était prédisposé à des options en termes des contestations à un mouvement qui de loin n'a jamais voulu accepter une répression. C'est tout le défaut d'une intégration d'un peuple supposé exclu, qui expliquerait la volonté de sortir de l'ensemble du Sénégal.

Il convient dès lors de noter que ces formes de revendications engagées par le MFDC ont conduit d'autres personnes à rejoindre le maquis. De manière plus fine, la structure

¹⁸⁸ Entretien avec Iniasso via WhatsApp le 22/07/2020 de 11h58mn à 13h35mn et qui a durée 2 heures.

organisationnelle du MFDC, au début du conflit, a poussé plus d'un au sud du Sénégal à aimer ou à accepter le MFDC. L'exposition directe des objectifs spécifiques du MFDC semble déterminante dans le choix et la motivation de la première génération des combattants du maquis. Les propos de Sidate, membre du MFDC, en sont la preuve, lorsqu'il déclare :

« J'ai adhéré le MFDC pour plusieurs raisons. La première, on m'a dit que c'est une lutte pour tout le peuple casamançais. C'était une chose que j'ai remarquée les premiers jours de mon adhésion. Toutes les ethnies en Casamance sont représentées dans le MFDC. On organisait des réunions à Diabir et la diversité ethnique faisait que les réunions tiraient en longueur parce qu'il faut traduire pour chaque ethnie présente. Toutes les réunions se faisaient en langue diola et le bureau a cherché les traducteurs ou les interprètes pour chaque ethnie représentée. Ce sont des réunions parfois nocturnes parce que la police nous suivait de toutes les rencontres que nous organisions. La première fois quand j'ai pris part à la rencontre, il était question d'expliquer aux nouveaux adhérents les objectifs du mouvement. Et le principal objectif reposait sur l'indépendance de la Casamance. Les gens venaient de divers horizons : Sédhiou, Kolda et des différentes zones de la région de Ziguinchor. Toutes les ethnies étaient fortement représentées. Lors d'une rencontre, un vieux mandingue de nom Mandiang a pris la parole et a demandé dans son intervention de confier cette mission de libération de la Casamance aux Diolas. Les Diolas sont plus nombreux que les autres ethnies. Il a poursuivi son intervention en disant que les Diolas rendront compte au peuple casamançais après la mission. Telle est la proposition qu'il a faite. Les participants ont approuvé à l'unanimité cette proposition et ont décidé d'adopter l'idée de confier la mission aux Diolas. Les Diolas acceptant de conduire la mission, ont proposé à ce que les participants trouvent un endroit spécifique pour la tenue des activités du mouvement. C'est ce qui justifie le choix de Diabir, un lieu qui facilite l'organisation des rencontres du MFDC. C'est à Diabir que le MFDC discutait des stratégies de lutte pour la libération du peuple casamançais. Le mouvement a démarré ses activités à Diabir et quelques jours après, la police et la gendarmerie étaient venues nous interpellier. Ils cherchaient les raisons de ces différentes rencontres. Mieux, ils cherchaient au juste à éviter la tenue de ces différentes rencontres dans la région et donc, ils furent dispersés. Les mouvements d'arrestation et de répression ont dès lors commencé en Casamance. La police a pensé que la violence était la seule solution pour parvenir à dissoudre ce mouvement. Trouvant leur comportement indésirable, les participants (MFDC) ont commencé à montrer des signes de mécontentement. Pour trouver des solutions et répondre aux attaques de la police, le MFDC s'est replié pour chercher un autre site où il pouvait tenir ses rencontres. C'est ainsi que nous avons choisi le site de « Mangoucouroto ». Un site qui abrite aujourd'hui les membres de l'aile politique du MFDC. C'est un site historique, car après Diabir, toutes les différentes rencontres du MFDC s'y tenaient. C'est à « Mangoucouroto » que le MFDC a pris la décision d'organiser la marche de 1982 qui a coûté la vie à plusieurs manifestants. Au lendemain de la manifestation, la police reprend les séries des arrestations, de répressions et de tortures des participants. Le MFDC est ainsi replié dans

la brousse où nous avons commencé à préparer des stratégies de riposte. Très mal équipé, nous avons décidé quand même, un jour, d'attaquer un camp de police avec, comme armes des flèches, des gourdins et tout ce qui est armes blanches. Cette stratégie n'avait pas marché, car le MFDC était très mal équipé. C'était un moyen à l'époque pour faire quitter le Sénégal de la Casamance. Pour nous, prendre tous les postes de police et gendarmerie est un signe de libérer la Casamance du Sénégal. C'est la raison pour laquelle le MFDC était très engagé à l'époque dans cette lutte parce que personne dans le MFDC ne pensait pas que cette lutte allait durer tant d'années. On faisait croire à la population que l'indépendance est presque acquise et ceux qui ne participent pas à la lutte ne vont pas bénéficier des opportunités. Le slogan était de se battre pour libérer notre peuple pris en otage par le Sénégal. Je me souviens de la déclaration du vieux Sidy Badji qui disait qu'« à partir de l'instant où nous avons décidé de libérer notre peuple, nous allons désormais vivre dans la brousse. Si par malheur nous retournons à la maison, la police va tous nous arrêter et nous risquons la mort ». Ce discours du vieux Sidy a permis à bon nombre de quitter de manière définitive leurs domiciles pour vivre de manière permanente dans la brousse. C'est à partir de là que le MFDC, au début de la lutte, a décidé de se battre non seulement pour libérer son peuple, mais aussi libérer les prisonniers. Voilà ce qui a poussé le MFDC à rester dans la forêt. À l'époque, l'armée du Sénégal nous recherchait dans la brousse comme les chasseurs avec les animaux sauvages. Le MFDC, très mal équipé en armements, cherchait où se cacher pour échapper aux arrestations et à la répression. Nous avons passé dans cette forêt plusieurs années sans le moindre armement pour faire face à l'ennemi. Une année après, nous avons commencé à trouver des armes et ce fut maintenant un moment de riposte. C'est aussi l'année où le MFDC a commencé à implanter les cantonnements dans les différentes zones de la Casamance et à attaquer les différents camps des militaires. Voilà un peu ce qui résume les débuts du MFDC. Cependant, c'est quand la situation a commencé à dégénérer que certaines personnes et même des ethnies ont déclaré qu'elles ne font pas partie de la lutte. Elles ont pris la décision de quitter le MFDC. Alors qu'au début de la lutte, tout le monde était impliqué. C'est aussi l'époque des dénonciations, car ceux qui étaient contre l'idée du MFDC ont utilisé des stratégies de dissuasion et de considérer que seuls les Diolas sont des rebelles. Ce qui a du coup expliqué l'intégration massive de certaines personnes non désirées dans le maquis pour échapper aux arrestations de l'armée du Sénégal. Au début, nous n'étions pas du tout nombreux dans la brousse, mais quand les dénonciations et arrestations ont démarré, le MFDC a enregistré plusieurs nouveaux adhérents. Beaucoup de personnes sont entrées dans le maquis parce qu'elles étaient frustrées par les dénonciations, les arrestations arbitraires ou les tortures de leurs parents. Elles sont entrées dans le maquis malgré eux. Je dirais que si on en est arrivés là aujourd'hui, c'est par ce que l'État du Sénégal a, depuis le début du conflit, mal géré cette crise. Le gouvernement a préféré, en lieu et place d'une démarche pacifique, utiliser la violence, les arrestations, les tortures, pensant que cette stratégie pouvait régler le problème. Mais malheureusement, cela a rendu très compliquée la situation. L'État du Sénégal a une très grande part de responsabilité dans cette rébellion parce qu'il a non seulement poussé les

populations à la révolte, mais aussi a créé la rébellion en Casamance. Il a créé la rébellion par son comportement, par ses manières d'agir parce que le MFDC ne s'est jamais préparé au conflit. C'est une situation que l'État du Sénégal lui a imposée et que le MFDC a acceptée malgré lui. Le fait de rester dans la brousse n'était pas le souhait et l'option des combattants du MFDC. On était mis à l'épreuve des faits. La solution était de regagner la forêt comme une alternative pour échapper aux poursuites. Si le MFDC s'est bien préparé à cette guerre, on n'en arrivait pas là aujourd'hui. Une guerre demande une préparation, chercher des moyens financiers, matériels. Mais le MFDC ne s'attendait même pas à cette situation. Si on savait que l'État du Sénégal allait nous pousser à la guerre, on allait bien se préparer. Mais allez voir les premières années du MFDC dans la brousse, sans armes, ni nourriture et sans abri. Cela prouve que ce mouvement n'était pas préparé à la guerre. C'est une situation qui nous a été imposée par l'État du Sénégal. On n'a même pas pensé créer la rébellion. Je fais partie des premiers combattants qui on fait face à l'armée du Sénégal et qui ont finalement regagné la brousse. J'ai intégré le maquis en 1983. J'étais jeune à l'époque. C'était en 1983, c'est l'année de la création du maquis. Mais la première manifestation a commencé en décembre 1982, c'est différent de la création du maquis¹⁸⁹ ». (Amok, 63 ans, ex-combattant).

Avec les attaques notées en Casamance, les séries de violence ont repris avec leur lot de morts et de blessés. Ce qui a permis au conflit d'être au cœur de l'actualité locale, nationale et internationale. Les combattants, bien qu'ils soient engagés ou non, ont commencé à douter de leur propre mouvement dont le projet est l'indépendance de la Casamance. Cet épisode a fini par créer une division du MFDC et a conduit certains membres ou combattants du MFDC à quitter le maquis. Cependant, malgré leur départ du maquis ou des instances du mouvement, la volonté et l'engagement face à un MFDC fatigué avec des doutes à la fois aux airs hagards, reste et demeure toujours. Les propos de Sidate, ex-combattant, illustrent qu'au début du conflit sa volonté d'enrôlement à la lutte, qui, après des attaques contre la population, a tiédi ses ambitions et ses engagements. Il considère que les objectifs tant recherchés par le MFDC devraient être depuis longtemps atteints.

Mais l'intégration massive de la seconde génération des combattants des années 90 marque incessamment une rupture aux ambitions d'un MFDC uni pour une seule cause. Aujourd'hui, ce MFDC a encore renforcé la confusion. Il est, pour ainsi dire, le plus gros problème actuel de la Casamance. Donc, à y voir de près, il semble que le vrai problème de la Casamance n'est pas en définitive dans l'État du Sénégal, mais plutôt du côté du MFDC. En effet, acteurs et responsables dans une large mesure de leur propre sort, du fait de leur

¹⁸⁹ Ex-combattant, Amok, entretien fait dans son quartier de Ziguinchor le 15/02/2020 à 09h34mn et qui a duré 2 heures.

comportement et de leur manque de solidarité, le MFDC doit s'en prendre à eux avant d'incriminer la population ou l'État du Sénégal. Cette attitude inouïe du MFDC a poussé certaines personnes à le traiter de responsable de tous les maux dont souffre la Casamance. Ce mouvement, comme le rappellent la plupart des personnes enquêtées, est source des peines et malheurs de la Casamance. Il apparaît également comme un accident douloureux de l'histoire de cette région. Ce sont les effets collatéraux (disparition des villages, déscolarisation, migrations forcées, naufrage de bateau, etc.) que la population de la Casamance est en train d'endurer.

D'une manière générale, l'analyse des facteurs de motivations a mis en exergue les deux éléments fondamentaux dans le choix de l'adhésion du combattant au maquis. Elle fait ressortir deux types de générations classés comme suit : la première génération de combattants appelée les « *combattants par volonté* », intégrant le maquis ou le MFDC des années 80, et la seconde génération des années 90 appelée les « *combattants malgré eux* ». Aujourd'hui, pour une sortie de crise en Casamance, la prise en compte de ces deux générations semble être une évidence dans la gestion et le règlement du conflit.

3. LA VIE DANS LE MAQUIS OU ÊTRE MEMBRE DU MFDC

L'expérience de vie dans le maquis des ex-combattants et combattants du MFDC a toujours révélé beaucoup de renseignements sur leurs parcours. En effet, pour certains, le maquis était une pire épreuve de leur parcours. Cela a été un moment pour eux d'affronter une autre réalité de la vie. En revanche, d'autres voient cette vie comme une source de motivation, car la libération du peuple casamançais leur valait ce sacrifice. Cette aventure a permis aux combattants, loin de leurs parents, de leurs proches et amis, de s'adapter difficilement à un nouveau cadre de vie. Ce nouveau cadre est le maquis. En effet, le maquis est un endroit qui a participé au changement de comportements du combattant. Avant l'adhésion, certains d'entre eux avaient une vie en société qu'ils avaient perdue après leur intégration au MFDC. Ainsi, ce témoignage de Ange, ex-combattant, en est une parfaite illustration lors qu'il précise :

« Nous avons connu, au début, une vie terrible dans le maquis. Les premières années étaient très dures parce que personne ne s'attendait à ce que nous allions nous retrouver dans la forêt. C'était un calvaire total, une souffrance extrême. En 1983, quand les forces de l'ordre ont commencé à multiplier les arrestations dans la ville de Ziguinchor, nous avons pris la décision de quitter la ville pour s'installer de manière définitive dans la forêt. C'était devenu très compliqué à l'époque parce que nous étions partis dans la forêt sans rien avec nous. Nous n'avions même pas de nourriture, ni de l'eau, sans le moindre médicament et sans armement. Les flèches, quelques coupe-coupe et couteaux

étaient les seuls moyens dont nous disposions pour faire face aux forces de l'ordre. On ne peut pas combattre l'ennemi bien équipé avec les flèches et coupe-coupe. On passait les nuits à la belle étoile et même pendant la saison des pluies. Quand la pluie tombait, on se mettait sous les arbres jusqu'à ce qu'elle s'arrêtât. Il n'y a pas plus dur que de vivre dans ces conditions. On ne dormait pas parce que la pluie tombait sur nous toute une journée parfois. On se tenait debout nuit comme jour parce que les forces de l'ordre nous poursuivaient chaque jour. Cela sous-entend que personne n'a droit au sommeil, car l'ennemi était toujours en face. C'est pourquoi j'ai dit que l'État du Sénégal a créé en Casamance une rébellion qui est incontrôlable aujourd'hui. Pour justifier cela, les premiers jours quand nous étions dans la forêt, l'État pensait que le MFDC était un groupe minoritaire de personnes qui se rebellent et dont il faut se débarrasser rapidement. Il ignore que derrière, il y a un grand projet que tout le MFDC voulait lui soumettre. Les Casamançais étaient unanimes à l'époque, à l'idée de la séparation. Toutes les ethnies étaient représentées. Du coup, c'était une erreur de l'État du Sénégal de ne pas accorder une importance à ce mouvement. La violence était la seule arme pour faire face à la rébellion. Cette démarche de l'État nous a poussés à réfléchir sur les stratégies de combattre l'ennemi en face. Un jour, Sidy Badji a convoqué une réunion d'urgence dans le maquis pour dire à tout le monde que le MFDC doit se préparer à la guerre. Il avait souligné que chaque jour, le MFDC connaît des attaques venant de l'armée du Sénégal et nous ne devons pas rester indifférents. Nous devons préparer des offensives pour être en sécurité. C'est ainsi qu'il a proposé d'offrir les formations à tous les combattants du MFDC. Quand on avait terminé la formation, il fallait trouver des armes maintenant. Parmi nous, il y avait ceux qui avaient des armes chez eux. Nous leur avons demandé de les chercher chez eux. Ce qui nous a permis de lancer une campagne de collecte d'armement en Casamance. La population a décidé de nous soutenir en armement et en nourriture. Elle se cotisait pour nous soutenir financièrement. C'est grâce à ces cotisations que nous avons commencé à payer des armes en Guinée. Vraiment, les premiers temps étaient difficiles par rapport à maintenant où le MFDC a des cantonnements un peu partout. On utilisait la médecine traditionnelle en cas de blessés ou de malades. Personne n'osait aller à l'hôpital en cas de maladie ou de blessure parce qu'on a peur d'être arrêté ou tué. À l'époque, on ne faisait même pas cent personnes dans le maquis. C'est après qu'on a vu beaucoup rejoindre le maquis avec les vagues d'arrestations de l'État du Sénégal¹⁹⁰ ». (Amok, 63 ans, ex-combattant).

L'expérience d'Amok, ex-combattant, permet de révéler les différentes épreuves que traversent les combattants dans leur vie au sein du maquis. En effet, l'adhésion au maquis est le premier élément à soulever dans la vie du combattant. Elle crée une distance, une séparation avec son milieu. Elle éloigne le combattant de son environnement habituel. Cette

¹⁹⁰ Entretien avec Amok dans son quartier de Ziguinchor fait le 15/02/2020 à 09h34mn et qui a duré 2h.

situation fait du combattant une personne différente des autres par son caractère : un homme violent et redouté. Car son nouvel environnement de vie participe à sa transformation et fait de lui un rebelle ou un proche d'une personne agressive. Il ressort de la déclaration de cet ex-combattant que la dure épreuve du maquis a conduit les combattants à développer de nouveaux types de comportements. Pour eux, le fait d'être poursuivi par les forces de l'ordre les oblige à adopter le comportement de guerrier ou de belliciste.

Ainsi, au-delà du traitement marginal reçu çà et là (de rebelle, de violent, etc.), la forêt ne leur accorde pas une vie de bonheur. Ils passaient les journées sous la pluie, sans nourriture, ni une prise en charge sanitaire. Ces différents éléments évoqués ont participé à la resocialisation du combattant. Il finit par installer en lui des comportements agressifs et violents. Donc, il vit dans un nouvel environnement qui définit son parcours. Il s'ensuit que ces nouvelles valeurs incorporées ont participé à la construction d'un type de personne différente de celle connue avant son adhésion au maquis. Du coup, le maquis devient une structure de socialisation à la base permettant de développer les nouveaux profils ou des capacités humaines. Le témoignage de Younouss, ex-combattant, illustre le caractère ostentatoire du changement de comportements des combattants après leur adhésion au maquis. Il explique dans un entretien que son passage dans le maquis n'a pas été aussi facile :

« Ce n'était pas aussi facile comme certains le pensaient. Le passage dans le maquis a été une épreuve la plus dure de ma vie. Je me souviens, d'ailleurs, quand j'étais parti pour la première fois pour le recrutement, j'ai été rejeté. C'était en 1991. L'année suivante (1992), j'ai tenté pour une seconde fois qui a d'ailleurs marché. J'ai intégré le maquis le 15 août 1992. C'était en plein hivernage, mais aussi les "navettanes" (le mouvement populaire). Ce n'était pas évident à l'époque d'abandonner ces activités de "navettanes" pour intégrer le maquis parce que je fus un gardien de mon ASC. Avant la date de recrutement, j'avais reçu le message de l'État-major du MFDC prévenant les candidats à se préparer. J'ai pris les devants avant la date du recrutement. Ce qui a facilité mon intégration. À la veille de notre départ, le MFDC nous avait envoyé un émissaire. Dès son arrivée dans la zone, il a demandé à tous les candidats de se préparer. Il a profité des fêtes de 15 août pour passer dans la zone. Le lendemain de la fête vers 5 heures du matin, nous sommes partis le rejoindre dans un village. Il faut savoir que les délais de recrutements sont toujours courts dans le maquis parce qu'ils n'ont jamais souhaité que ce soit un événement national. C'est par prudence qu'on les fait à de courts délais. L'État peut être au courant et intervenir. Les familles peuvent en subir les conséquences. C'est la raison pour laquelle, le MFDC le fait de manière très discrète. Quand on a rencontré le recruteur, il a demandé à chaque candidat de parler ses motivations. Nous avons fait tout notre mieux pour le convaincre. Après cette étape, il nous a amenés jusqu'à l'État-major du maquis.

Une fois dans le maquis, on a été accueillis et bien installés. Deux heures plus tard, d'autres recruteurs sont venus nous poser des questions et récupérer tous les dossiers contenant la pièce d'identité, l'extrait de naissance. Après cette série de présentations, nous sommes passés à l'étape suivante. Ce sont les visites-contre visites pour voir l'état de santé de tous les candidats. Un seul a été retenu parmi les recrues pour des raisons de santé. Les premiers jours étaient difficiles parce que nous avons trouvé beaucoup de jeunes dans le maquis. Chacun était déterminé à défendre les idéologies du MFDC. On nous avait présenté des différents cantonnements et leurs chefs. Le lendemain vers 7heures du matin, nous avons démarré la formation. On est répartie dans les différentes sections ou cantonnements. La formation a duré trois mois. Après la formation, nous avons été affectés dans les différentes compagnies. C'est la même démarche avec l'armée du Sénégal. Une fois dans les compagnies, la nouvelle recrue est appelée à faire aussi une formation. Cette dernière est différente de la première parce qu'elle repose sur la théorie. On vous parle de l'histoire de la Casamance, les causes de la lutte et les perspectives. Après cette étape de formations, on vous affecte dans les différentes zones de cantonnement. C'est à partir de là que nous avons démarré les services. Les premiers jours étaient difficiles pour moi. Je n'ai jamais tenu en main une arme de guerre. C'était mes premiers jours de le faire, ce qui m'avait d'ailleurs fait peur. Il y a toujours des gens autour de vous pour votre soutien en cas de panique. Au début, ils étaient très durs avec nous. Mais, ils le faisaient pour nous aider à avoir une maîtrise en soi. C'est une autre étape de la vie. J'avais même pensé à quitter le maquis parce que c'était très dur. Tu ne manges pas bien ni à ta faim et pas de soin en cas de malade. Je ne pouvais pas supporter cette nouvelle situation. C'est la vie sans repos le maquis. Chaque jour, tu es appelé à effectuer une mission ou participer au front. Tu as toujours ta tenue de guerre avec toi parce que l'ennemie peut attaquer à n'importe quel moment. Tu n'as pas le temps de ta famille ni de tes amis. C'est une vie d'enfer si je peux le dire ainsi. Il a fallu un long séjour dans le maquis pour que je puisse m'habituer. J'ai commencé à me faire des amis et à comprendre aussi la réalité dans le maquis. Les choses commençaient à devenir très faciles parce que j'ai réussi à créer une nouvelle famille dans le maquis. Nous avons appris des autres comment manipuler une arme. Je vous jure que c'était très difficile mes débuts. Tu intègres un groupe dont tu ne connais personne. Il faut être très prudent parce que facilement on peut te tuer. Heureusement, je n'avais pas ce problème. J'ai été bien accueilli par des gens que j'ai trouvés dans ma nouvelle zone d'affectation. Cela a une fois de plus facilité mon intégration. C'est vrai que tu vas rencontrer des gens aussi méchants dans un groupe. Ils vont chercher à te manœuvrer, te torturer. Mais toujours est-il que tu dois comprendre que ça rentre aussi dans ta formation. Cela m'avait permis d'être un véritable soldat. Cette situation a changé mon comportement : ma façon de parler, de m'habiller. On vous apprend dans le maquis à changer vos habitudes. Vous allez être différents de la personne qu'on a connue il y a si longtemps. C'est normal, parce que sinon, tu auras des difficultés à intégrer le groupe. C'est pourquoi on impose les gens au changement de comportement. En réalité, ce qui m'a de plus affecté dans le maquis, c'est son organisation à l'époque. Chaque matin avant de prendre service, tu

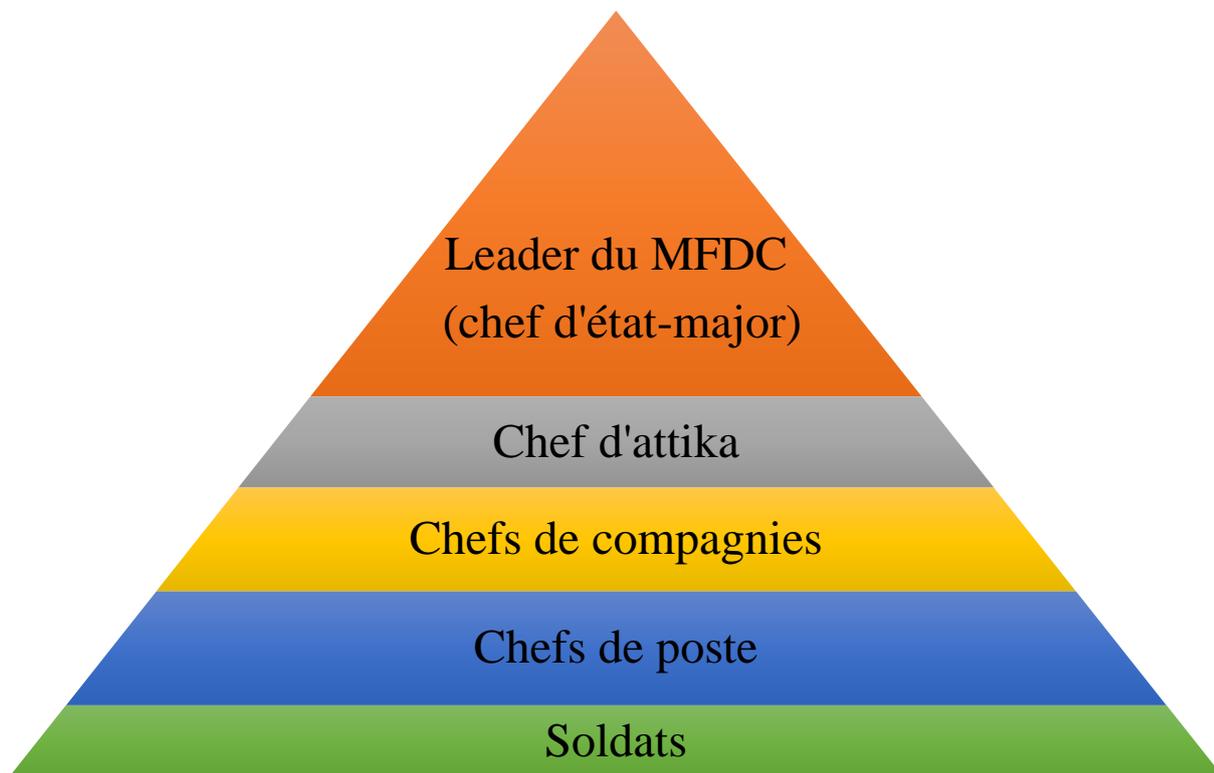
dois te présenter et le soir aussi la même chose. C'est aussi pour le contrôle des troupes. À partir de là, on peut savoir les présents et les absents. Il y avait un contrôle strict. Mais quand les problèmes ont commencé dans le maquis, on a perdu ces pratiques. L'État du Sénégal savait que s'il n'avait pas utilisé cette voie de diviser pour mieux régner, il ne pouvait rien sur le MFDC. Il a essayé de corrompre certains leaders dans le maquis. Voilà ce qui a créé la division au sein du MFDC. Chaque leader voulait entrer en contact avec l'État du Sénégal pour bénéficier la manne financière. Salif Sadio était le seul à refuser d'avoir des contacts avec l'État du Sénégal. Mais tous les autres ont profité de leur statut de leader pour bénéficier de la manne. C'est ce qui justifie le choix de Salif Sadio par les cadres pour le poste de secrétariat. Abbé Diamacoune Senghor était convaincu à un certain moment que Sadio incarnait les valeurs du MFDC. Sa sincérité, sa détermination et son engagement aux causes de la lutte le montrent. Salif savait tout ce qui se passait dans le maquis. Il connaissait les intentions des uns et des autres au sein du maquis. L'armée du Sénégal était prête à corrompre tous les leaders du MFDC à céder sa position radicale. Beaucoup d'entre eux étaient prêts à sacrifier le MFDC pour leur propre intérêt. C'est ce qui explique leur malentendu ou l'incompréhension avec Salif. Je vous rappelle qu'il y avait à l'époque dans le maquis trois états-majors. Celui de Salif Sadio, de Balassou (du nom Ousmane) et celui de Birkou. Salif représentait le fogny et le Boulof, Birkou, quant à lui, s'occupait du Bandiale, et Balasou du Casa. Voilà les trois leaders dans le maquis. Chacun des trois doit se présenter auprès des sages du MFDC pour le choix du meilleur profil. Parmi ces trois candidats au poste, seul Salif qui a refusé de se présenter. Il a toujours dit que le poste ne l'intéressait pas et qu'il voulait se concentrer aux armes, c'est-à-dire à la guerre. Nous l'avions poussé à se présenter parce que l'on connaît ses compétences et qualités. L'Abbé Diamacoune Senghor a toujours réaffirmé sa confiance en lui. Le jour du choix des candidats, les sages ont demandé devant l'ensemble des membres du MFDC de se présenter. Les sages ont rassuré à toute l'assistance que le choix des candidats ne se fera pas par privilège, mais par compétence. Après la présentation de chacun, le constat était unanime que Salif Sadio avait le meilleur profil. Au début, il avait refusé le choix qu'on lui a fait parce qu'il se considérait déjà comme un chef de guerre. Du coup, lui confier cette responsabilité va qualitativement l'empêcher d'être présent sur le terrain. Il a fallu l'intervention de certains sages pour qu'il acceptât ce nouveau poste. Après sa nomination, il a demandé à ce que Birkou¹⁹¹ et Ousmane soient à ses côtés. Une proposition que les sages ont appréciée, car cela peut réduire ses charges. Dans la proposition, Salif voulait seulement occuper la Fonction de chef de guerre et donner comme chargé de mission du MFDC à Balassou et Birkou comme chef de discipline de l'État-major général. Voilà comment les tâches ont été réparties. Après le décès de l'Abbé, Salif a assuré l'intérim au poste de Secrétaire général du MFDC. Avec cette organisation, on avait pu maintenir de l'ordre dans le maquis. Cette structuration du MFDC n'a pas arrangé l'État du Sénégal

¹⁹¹ Birkou est le prénom emprunté et attribué à un des éléments du maquis. Il signifie un arbre résistant en diola. Il est connu pour sa bravoure, son courage et son leadership. Il a été commandant d'une base du maquis pendant plusieurs années.

parce que Salif a toujours refusé de les ouvrir la porte. Il a toujours avancé l'idée de l'indépendance de la Casamance sur la table des négociations. Il voulait juste corriger l'erreur commise par ses prédécesseurs. Personne à l'époque ne pouvait accéder à l'État-major du maquis. La seule personne habilitée à y accéder est Ibrahima Gassama. Salif trouvait Gassama plus juste et neutre que le reste des journalistes au Sénégal. Très mal barré par Salif Sadio, l'État a cherché de nouvelles alternatives pouvant faciliter leur accès. Ainsi, les autorités étatiques sont passées par le canal de ses collaborateurs. Elles ont mis en mal Salif et ces derniers. Ils avaient tenté à l'époque de le tuer. Malheureusement, leur coup a échoué. Ils avaient été corrompus par les autorités étatiques et avaient armé quelques jeunes dans le maquis pour attaquer Salif. Cette situation a créé un conflit interne dans le maquis. Ce conflit opposait les hommes de Birkou et d'Ousmane à ceux de Salif. Ils avaient expliqué à ces jeunes que si la Casamance accède à son indépendance, Salif serait président de la République. Cela a créé une autre division dans le maquis parce que certains commençaient à mettre en avant leurs propres intérêts. On vivait une situation difficile à cette époque. Ce qui a poussé, en 2006, Salif à quitter le front sud pour regagner celui du nord. À un certain moment, les jeunes du kassa et de Bandiale dans le maquis en connivence avec l'État du Sénégal, voulaient la tête de Salif. Ils sont même partis jusqu'à déclarer qu'ils l'ont tué Salif. Ce qui était faux parce que Salif avait choisi de quitter le front sud pour regagner celui du nord. Il voulait protéger ses éléments. Même la Guinée Bissau était mêlée dans ce jeu de l'État du Sénégal. En résumé, je veux vous dire que tout n'est pas faux dans cette histoire du conflit en Casamance. Il y a une part de vérité. C'est l'État du Sénégal qui ne dit pas la vérité aux Sénégalais. C'est aux Casamançais de prendre la question au sérieux. Personne ne peut venir régler ce problème en Casamance. C'est à nous de le faire. Mais avec la corruption, certains ont mis en avant leur propre intérêt au détriment de celui du peuple casamançais. Le MFDC n'abandonnera en aucun cas son idée d'indépendance de la Casamance¹⁹² ». (Younouss, 63 ans, ex-combattant). Le schéma ci-dessous montre la structure de l'état-major du MFDC.

¹⁹² Entretien fait dans le village Y de la région de Ziguinchor le 23/05/2019 à 10h30mn et qui a duré 1heure.

Figure 1: Structure de l'état-major du MFDC



Source : Enquête de terrain 2020

Ainsi, la lecture de ce schéma permet de voir de manière remarquable la structuration de l'état-major du MFDC. Comme dans l'armée du Sénégal, le MFDC est un mouvement connu pour sa structuration. Cette structure est composée du leader du mouvement appelé chef d'état-major, du chef d' « *attika* », des chefs de compagnies, de chefs de poste et des soldats. Le premier (chef d'état-major) représente la personne morale du maquis et veille aux respects et à la prise des décisions. Le chef d' « *attika* » s'occupe de la branche armée du maquis. Il est le chef de guerre et commande toutes les opérations dans le maquis. Il s'occupe aussi de la formation des nouvelles recrues. Quant aux chefs de compagnies, ils se chargent du contrôle de chaque compagnie. En effet, chaque chef de compagnie a un représentant pour chaque poste de contrôle. Les soldats veillent à la sécurité et participent au combat ou au front. Cependant, il est à rappeler que les leaders dans le MFDC sont nommés sur la base des critères de l'ancienneté et de loyauté.

À cet effet, le témoignage du combattant You permet de comprendre cette structuration du MFDC. Dans cet aveu, il est revenu largement sur sa motivation à adhérer au maquis et sa trajectoire :

« J'ai connu un début très difficile dans le maquis. D'abord avant mon adhésion, je ne connaissais personne dans le maquis. Ensuite, j'ai adhéré au maquis sans pour autant chercher les informations sur le mouvement. Pour rejoindre le maquis, j'ai rencontré à l'occasion d'un événement tenu dans un village, un combattant. Nous avons fait connaissance. C'est lui qui m'a d'ailleurs expliqué le maquis et les opportunités pour les jeunes. Bref, il m'a en réalité motivé à y rejoindre. Je suis entré dans le maquis un jour de dimanche. J'ai choisi le dimanche parce que le combattant que j'ai rencontré m'avait conseillé ce jour. Je ne savais pas pourquoi. Mais j'ai respecté ses conseils. Il était mieux placé pour m'orienter dans le choix. Le dimanche à 18h, j'ai quitté le village pour rejoindre le maquis parce que c'est l'heure où je devais rencontrer ce combattant. Il m'avait promis de me chercher le dimanche à partir de 18h et je ne devrais pas rater cette heure. À 18h, j'étais parti l'attendre au lieu indiqué. Il était arrivé à 18h50 minutes presque. Dès son arrivée dans les lieux indiqués, il m'a demandé de lui parler des raisons de mon intégration parce qu'il doit me défendre devant les supérieurs. J'ai pris le temps de lui expliquer. Je lui ai dit que je suis venu dans le maquis pas parce que quelqu'un m'a influencé. J'étais motivé à adhérer au maquis. J'entendais parler de la rébellion et j'étais animé par ça. Je ne comprenais rien du mouvement. Je n'ai jamais rencontré un rebelle. Voilà ce que je l'avais dit. Il était surpris d'entendre ces propos. Il m'avait dit immédiatement que je n'étais pas le bienvenu. Que je dois rentrer chez moi parce que l'état-major ne va jamais accepter de me recruter. Il était très catégorique parce que j'étais venu sans me renseigner sur le MFDC. Il m'avait demandé si je connaissais un leader du MFDC. Je lui avais répondu non. C'était difficile pour lui de croire à mes propos. J'étais obligé de prendre tout le temps pour lui parler de moi. Je lui avais dit que j'étais élève dans un CEM et que j'avais des problèmes avec un enseignant. Aussitôt, j'ai pris la décision de quitter l'école pour rejoindre le maquis. C'est pourquoi je n'avais pas eu le temps de bien m'informer avant mon intégration. Si je prends le risque de rentrer chez moi, je serai non seulement rejeté par ma famille, mais aussi arrêté par les forces de l'ordre. Parce que dans mon village, tout le monde est au courant de mon adhésion au maquis. S'il me rejette, je ne saurai pas quoi faire. C'est ainsi qu'il avait accepté et m'avait conduit vers l'état-major. On avait quitté les lieux à 19h et on était arrivé vers 20h. Je parlais, mais en réalité j'avais peur. Je continuais toujours à avoir des doutes parce que je ne connaissais pas la vie dans le maquis. Quand on était arrivé à l'état-major, il m'avait présenté au chef. J'étais avec ce dernier pendant toute la nuit. Il n'arrêtait pas de me poser des questions. Toute sorte de questions. Il m'avait demandé de me présenter et d'expliquer les raisons de mon adhésion. J'ai donné les mêmes explications que j'ai avancées avec l'autre. Heureusement, le monsieur était très compréhensif. Il avait commencé à me rassurer, à expliquer l'histoire du MFDC et les objectifs de la lutte. Je ne pouvais pas comprendre toute cette histoire parce que j'étais jeune. La seule chose qui m'intéressait était de devenir un rebelle. J'avais passé trois jours avec lui, donc la nuit du dimanche, lundi, mardi, jusqu'au mercredi pour qu'il me conduise vers la base. Arrivés à leur niveau, ils m'avaient demandé d'abord de passer par un entretien. J'ai fait un entretien avec eux, avant de passer à la troisième étape. C'est celle du recrutement du candidat. Pour cette dernière

étape, il faut obligatoirement faire une visite médicale, fournir les dossiers. Malheureusement, je n'étais pas venu avec mes dossiers (extrait de naissance). Ils m'avaient demandé mon extrait. Je leur avais dit que je l'ai laissé à l'école. Tout le monde savait que je ne pouvais pas retourner. Alors ils m'ont laissé passer. Après une semaine de séjour, je devais faire la formation militaire. Elle a duré deux semaines puis j'ai été affecté dans une base loin de l'état-major. J'ai fait plus de 6 mois là-bas. Je suis resté pendant plus de 5 ans sans rencontrer notre leader. Il est entouré par ses hommes de confiance et les anciens. Je l'avais rencontré à l'occasion de la fête que le maquis organise chaque année. Je disais que mes premiers jours au maquis étaient très durs. J'étais resté pendant deux jours sans manger. Je ne connaissais personne dans la base. J'avais tenté même de prendre fuite. Il n'y a pas de salaire ni de subvention dans le maquis. L'engagement est bien la chose qui nous retient dans le maquis. On peut passer des journées en plein air et cela aussi pendant la saison des pluies. C'est une vie sans repos. Il y a des choses que je ne peux pas dire ici. Je vous jure que ce n'est pas du tout facile. Les gens ont perdu leur vie ici parce qu'ils étaient malades et qu'il n'y a pas une prise en charge sanitaire régulière. On n'a pas un accès facile dans les hôpitaux en cas de maladie. Sur la question de l'avancement ou de la progression dans le maquis, c'est par rapport à l'ancienneté, mais surtout le niveau d'études. Tu ne peux pas prétendre être chef, alors que tu ne peux pas lire ni écrire une phrase. Donc, c'est pourquoi, pour prétendre au poste de responsable ou de chef au maquis, il faut être instruit. Le seul avantage dont un ancien peut bénéficier, c'est que tu ne sois pas dans les check-points. Les anciens sont à l'état-major et même s'ils viennent, c'est juste pour le contrôle. Mais la chose la plus difficile ici, c'est des moyens financiers. C'est pourquoi pendant l'hivernage, la majeure partie ainsi que moi partons cultiver. Ceci nous permet d'avoir un peu de moyens pour régler certaines urgences. L'autre difficulté, c'est celui de pouvoir rentrer chez toi si une fois tu décides de quitter le maquis. Si je prends mon exemple, ma famille s'est fâchée contre moi. Je sais qu'elle ne veut plus me voir parce qu'on me considère comme un rebelle. Tout le monde a peur de toi. C'est aussi ce qui rend difficile le maquis¹⁹³ ». (You, 24 ans, combattant).

De ces deux témoignages, il ressort deux facteurs importants dans l'analyse des parcours des combattants. Le premier facteur repose sur le processus de recrutement. Dans ce processus, rappelle un des ex-combattants, les délais de recrutement sont toujours très courts. Cela permet aux nouveaux promus ou candidats de s'échapper à toute sorte de tentatives d'arrestation des forces de l'ordre, étant entendu que les familles des candidats ou des promus au MFDC peuvent en subir les conséquences. Le MFDC ne prévoit pas de date pour le recrutement des combattants. Il passe par leurs chargés de mission ou par les hommes de confiance qui, à leur tour, partagent l'information de manière discrète. Cela démontre encore une fois les difficultés dans le recrutement des combattants. Pour rappel, les candidats au

¹⁹³ Combattant, You, *op. cit.*, p.115.

maquis ne se font jamais remarquer par le grand public, au risque d'être arrêtés par les forces de l'ordre.

Le second facteur repose sur l'intégration et l'accueil de la nouvelle recrue dans le maquis. C'est aussi l'étape de connaissance des principes et fonctionnements du MFDC. Cette étape permet aux nouveaux adhérents de bénéficier des formations théoriques (sur la connaissance du mouvement, ses objectifs et les règles) et pratiques (service militaire, formation). En effet, pour son intégration dans les instances du maquis, le combattant est appelé au changement de comportement. Son nouvel environnement lui impose le changement, ce qui, d'ailleurs, permet aux nouveaux adhérents de bien s'adapter aux nouvelles réalités du maquis, tout en facilitant leur intégration dans le mouvement. Dans cet ordre d'idées, les adhérents sont soumis aux nouvelles réalités du mouvement qui les poussent à adopter le caractère d'un homme supposé violent. C'est le qualificatif que l'on accorde aux combattants du MFDC : le rebelle, une personne violente et agressive.

En fait, dans les recrutements, le MFDC développe des stratégies de captage des combattants. En effet, pour convaincre la fibre juvénile, les recruteurs mobilisent les référents de l'indépendance et de la séparation pour leur adhésion au maquis. Comme le rappellent certains interlocuteurs, ce référent a permis aux recruteurs de masquer les conditions de vie dans le maquis, pour évoquer les différentes opportunités après l'accès à l'indépendance. Ainsi, Adiééré, ex-combattant, en expliquant son expérience du maquis, témoigne ses débuts difficiles en précisant :

« Mes débuts dans le maquis n'étaient pas du tout faciles. Déjà avant mon intégration, on m'avait demandé d'amener avec moi cinq kilos de riz plus de l'huile et un peu d'argent. Cela suffit largement pour savoir la suite, c'est-à-dire les difficultés qui nous attendent dans le maquis. Alors, je devais me préparer en conséquence. Voilà le premier message que le MFDC m'avait envoyé avant mon intégration. A l'époque, je n'ai pas été attentif. Si j'avais bien réfléchi, ce message a tout expliqué. Il voulait me dire par là que dans le maquis, c'est une vie de martyr, le calvaire total. Une fois sur les lieux (dans le maquis), j'avais trouvé exactement ces problèmes. La vie était très dure dans le maquis. On n'arrivait pas à se prendre en charge, nourriture, soin médical, etc. On n'avait pas le temps de se laver, ni manger à sa faim, ni aussi dormir. Ce n'était pas une vie facile surtout les débuts du maquis. C'est vrai qu'à l'époque, on était plus organisés qu'aujourd'hui parce qu'il y avait du respect dans le maquis. On se battait pour une seule cause et tout le monde était unanime à ça. Ce qui faisait la particularité dans le maquis à l'époque, c'est qu'il y avait beaucoup de vieux. Il y avait moins de jeunes comme aujourd'hui. Les vieux comprenaient déjà les enjeux de la lutte. C'est pourquoi ils sont dans le maquis. Mais l'arrivée des jeunes dans le maquis a créé des problèmes et des divisions au

MFDC. Chacun commençait à défendre son propre intérêt. À l'époque, quand nous sommes arrivés (les jeunes) dans le maquis, nous avons demandé aux vieux de se reposer. Nous avons constaté qu'ils ne peuvent pas faire face à l'armée jeune du Sénégal. Nous avons demandé de rester calmes et de nous laisser avec l'armée du Sénégal. Les vieux ont accepté notre doléance et ils se sont retirés. Nous l'avons fait à l'époque. Mais malheureusement, l'arrivée des nouvelles recrues a semé le désordre dans le maquis. Le message des vieux était simple, battez-vous pour la Casamance. Nous allons toujours prier pour la réussite de la mission, tels sont les propos des vieux. Mais nous n'avons pas respecté leurs paroles parce qu'après leur départ, les problèmes ont commencé. C'était d'abord les problèmes entre villages, entre voisins. Mieux, des règlements de compte dans le maquis. Certains se battaient pour des questions de terres, d'autres pour leurs problèmes personnels. Le premier problème c'était entre Sidy Badji et Léopold Sagna pour la question de leadership dans le maquis. Certains avaient voulu que Sidy soit le leader, d'autres ne soutenaient pas cette proposition. Ces derniers soutenaient aussi la candidature de Léopold. Il y avait tellement de problèmes. Plus grave, des problèmes qui venaient de la partie civile, c'est-à-dire des populations. C'est ce qui a conduit à la mort de Léopold. Après leur querelle, Léopold avait pris quelques éléments pour se rendre à Djélimahite rencontrer le président Diouf sans que personne ne soit au courant. Dès leur retour, il faut faire un compte rendu de leur voyage. Après la rencontre, le président Diouf leur avait donné de l'argent qu'ils n'avaient pas voulu présenter à l'état-major. La première erreur qu'il avait commise était de partir au nom du MFDC sans l'autorisation de quelqu'un. La deuxième, après le retour, ils n'ont pas fait un compte rendu. Du coup, ils ont été taxés de corrompus. Ce qui a conduit finalement à la mort de Léopold Sagna. Il a été tué dans le maquis par nos propres éléments¹⁹⁴ ». (Adiéré, ex-combattant, âgé de 57 ans).

Cette déclaration de Adiéré, ex-combattant, révèle plusieurs dysfonctionnements dans les rangs du MFDC. Comme le rappelle cet ex-combattant, ces dysfonctionnements devraient être réglés avant le processus de recrutement des nouveaux candidats au maquis. Cette situation a provoqué des conflits internes. Car, pour certains, le MFDC devrait expliquer sa situation financière à tous les candidats promus avant leur adhésion. Ceci a provoqué d'autres problèmes au mouvement. Force est de rappeler que le MFDC est connu pour ses difficultés financières. L'état de précarité auquel faisait face le mouvement se matérialisait à travers sa situation de pauvreté. Ce qui a conduit à la scission de ce dernier, non sans conséquences, à savoir les exactions et attaques contre la population. Cet état de fait a poussé certains combattants à quitter de manière définitive l'état-major du maquis pour créer d'autres factions

¹⁹⁴ Entretien avec Adiéré dans son quartier à Ziguinchor le 25/04/2019 à 18h et a durée 55 minutes.

ou des cadres de l'aile civile du MFDC. Une stratégie qui permet de les retenir dans le MFDC. Leur passage dans le maquis explique leur attachement au mouvement. Cela signifie parallèlement que le MFDC, aux premières heures du conflit avec la naissance du maquis, n'a pas tenu à mettre en place un dispositif qui permet de retenir le plus longtemps possible les combattants dans le maquis.

De plus, tout indique que les combattants dans leurs trajectoires au sein du maquis ont semblablement un même vécu. Durant les premiers jours de leur séjour dans le maquis, ils ont traversé ensemble les étapes opaques de la vie du combattant. C'est ainsi que Younouss revient sur son début difficile d'un parcours de combattant dans le maquis. Pour ainsi dire, le MFDC est le mystère au grand prix de la population casamançaise, mais aussi de ses propres membres. Younouss précise dans cet entretien :

« La vie dans le maquis est un calvaire à ne pas raconter à tout le monde. On passait des nuits à la belle étoile. On dormait sans moustiquaire, pis encore dans une insécurité totale parce que les serpents sont aussi nombreux dans la forêt. Pendant la saison des pluies, on se tenait toujours debout nuit comme jour. C'est une vie très difficile. Heureusement pour moi, j'ai été désigné à l'époque comme collecteur dans les villages. Le MFDC à l'époque lançait toujours des campagnes de collecte de fonds dans les différents villages de la Casamance. Chaque deux ou trois mois, on passait dans les différents villages pour collecter les fonds ou le soutien. Je jouais ce rôle dans le maquis. Il y a plusieurs tâches dans le maquis. Il y a des combattants qui sont toujours dans les fronts, il y a des médecins, des chargés de mission et la direction centrale. Cela se faisait par rapport aux profils des recrues que nous avons, c'est-à-dire les types de personnes. Il y a des personnes qui se sont chargées de faire ce travail de recrutement. Les bien portants sont souvent dans les fronts. Ceux qui sont instruits s'occupaient la plupart du temps des tâches administratives. Les faibles c'est-à-dire ceux qui n'ont pas de force, ont aussi des tâches à jouer dans le maquis. Voilà, comment ça se passait. Je ne sais pas comment ça se passe aujourd'hui, mais avec nous, ça se passait ainsi. Cependant, depuis le problème des divisions dans le MFDC, la population a arrêté le soutien et l'aide. Le MFDC n'a plus le soutien de sa population. Aujourd'hui, la population fait plutôt confiance à Sadio qu'aux autres. Le recours à l'argent a divisé le MFDC. L'État a utilisé l'argent pour diviser le MFDC parce qu'il savait que le MFDC est pauvre et n'a aucun bailleur pour le financer. Les combattants sont fatigués, c'est pourquoi ils ne sont pas réticents à l'argent. Vous ne pouvez pas vivre toutes ces années dans la brousse sans avoir besoin d'argent. C'est ce qui a justifié les années précédentes, les nombreux braquages et attaques dans les rues de la Casamance. Aujourd'hui, beaucoup de choses ont changé dans le maquis. Ils ont une logistique qui leur permet de rester en contact avec les acteurs du conflit. C'est pourquoi Salif est ouvert aux négociations parce qu'il sait qu'il a tout le matériel nécessaire pouvant lui permettre d'entamer des pourparlers avec les autres. Il est bien informé. Tout ce qui se

« passe dans le monde, il est informé. Pour vous dire qu'il y a du changement. Je précise que je suis rattaché à la branche de Salif Sadio. Quand il y avait une dislocation du MFDC, nous sommes partis avec Salif Sadio. On savait dans l'état-major qu'il était le seul à pouvoir diriger le MFDC. C'est la raison pour laquelle je l'avais suivi et j'ai continué à travailler avec lui jusqu'au jour de ma retraite¹⁹⁵ ». (Younouss, 63 ans, ex-combattant).

Au demeurant, l'histoire du maquis présente des situations traumatisantes dans l'esprit des nombreux combattants. Elle a conduit le mouvement dans une impasse, entraînant ainsi une division du MFDC. Elle incite également à des appétits des guerres de positionnement. La situation d'un MFDC pauvre a donné l'occasion à l'État du Sénégal de se servir pour créer une division. Le MFDC, sous un socle inattendu, perd le soutien de sa population qui participait à son financement. Les propos de Younouss, collecteur du MFDC à l'époque, illustrent l'attachement de la population au MFDC au début du conflit. Cette situation rappelée par Younouss a empêché le mouvement d'atteindre ses objectifs, pourvu que l'indépendance recherchée ne concerne pas seulement le MFDC, mais sa population aussi. Ces facteurs expliquent en partie les débâcles récurrentes de tous les acteurs du conflit. De surcroît, une telle situation interroge non seulement sur les issues d'un long conflit en Casamance, mais aussi développe des typologies de radicalité et de violence.

En effet, si certains pensent que la division du MFDC a rompu la connexion entre les différentes forces vives du mouvement (ailes politiques intérieure et extérieure, et les militaires des différents fronts), parce qu'elle n'a profité qu'à l'État du Sénégal, d'autres en revanche soutiennent que la division est par excellence une stratégie de guerre. Pour ces derniers, cette stratégie est émaillée de toutes les formes de lutte connues dans le monde. Le MFDC, dans sa lutte, partage en commun le même objectif, celui de l'indépendance de la Casamance. Les tenants de cette thèse n'écarte pas l'idée de voir un MFDC réconcilié, même s'il rappelle que dans la division peut découler une solution. Ayou, membre de l'aile politique, précise :

« Je ne parle pas d'appartenance à une bande ou une branche. C'est une stratégie dans toute forme de lutte. Je pense que tout le monde ne peut pas utiliser la même démarche, mais que l'objectif soit le même. Toutes les différentes branches du MFDC partagent en commun le même objectif : celui de l'indépendance de la Casamance. De notre côté, nous avons choisi d'utiliser la forme de lutte pacifique. En d'autres termes, l'aile politique, contrairement à ceux qui disent que nous sommes des

¹⁹⁵ Entretien avec Younouss dans son village le 22/02/2020 à 10h13mn et qui a duré 2 heures.

corrompus, nous avons décidé après une longue guerre sans succès avec l'armée du Sénégal, de revoir la démarche. Pour le faire, nous avons proposé cette idée de dépôts des armes à la base c'est-à-dire aux instances du mouvement. Cette idée n'a pas été appréciée par certains et ont décidé de maintenir la même forme de lutte. Celle des armes, la guerre, l'affrontement avec l'armée du Sénégal. Conscientes de toutes les conséquences sur les populations surtout, nous avons décidé de maintenir la démarche pacifique de lutte. C'est une démarche qui consiste à mener une lutte autrement. Le nouveau contexte impose le MFDC à déposer les armes et à utiliser la voie pacifique. Cela ne signifie pas que nous sommes différents des autres, mais différents sur la démarche, et n'ont pas sur les objectifs. Nous restons le même MFDC et nous ne changerons pas. Ce qui fait qu'il y a l'aile politique, la branche attika de Salif Sadio, de Lamarana, de César Atoupe, etc. J'ai adhéré au MFDC en 1981. Je suis toujours MFDC. Depuis ma révocation de l'administration du Sénégal, j'ai adhéré au MFDC¹⁹⁶ ». (Ayou, 77 ans, membre de l'aile politique du MFDC).

De manière générale, les expériences dans le maquis, les trajectoires de vie du combattant et les dures épreuves ont permis à la seconde génération de comprendre l'extrême gravité de toutes les dérives causées par le conflit. Cela s'explique du fait que celle-ci a passé la plupart du temps de leur vie dans le maquis. Cela a renforcé l'esprit d'intolérance qui sans doute est la conséquence de toutes les divisions. La vie dans le maquis les a renfermés tout jeune dans un environnement opaque qui ne leur offrait pas le culte de socialisation familiale. Le maquis a été une vie d'intolérance, de calvaire et de martyr pour leur première expérience de combattant. Cependant, la première génération a vu le conflit se dérouler sous leurs yeux depuis ses premiers jours. C'est pourquoi, d'une part, cela a suffisamment installé une force en eux et a provoqué des frustrations pour être le moins solidaire de la contestation, d'autre part. Cette solidarité a donné force à cette génération d'approuver l'idée de se séparer du reste du Sénégal.

4. CHANGEMENTS NOTÉS APRÈS LE MFDC OU LE MAQUIS

Les mutations notées de part et d'autre dans la vie du combattant permet de comprendre la situation des ex-combattants dans leur nouvel environnement. En effet, il explique le processus de reconversion du combattant qui, dans sa situation précédente, était considéré comme un être violent. Bref, un rebelle. Ce principe permet d'analyser le mécanisme fonctionnel d'intégration du combattant après avoir passé plusieurs années dans le maquis. Pour rappel, le processus de réintégration sociale des combattants a été un des facteurs

¹⁹⁶ Entretien avec Ayou dans son quartier de Ziguinchor le 13/07/2020 à 12h33mn et qui a duré 2h.

révélateurs dans son parcours. À cet effet, les bandes d'attaques, les guerres de positionnement sont considérées comme étant à la solde des personnes qui se laissent acheter et armer par les autorités sénégalaises. C'est ainsi qu'un désordre s'installe dans les rangs du MFDC et affecte au quotidien la branche « *attika* ». Cette situation a paradoxalement installé un esprit de peur et de méfiance qui occulte les sentiments d'appartenance et des changements de comportements. Cela a qualitativement conduit à la division du MFDC. Dès lors, la culture de partisan commence à se renforcer dans les rangs du MFDC pour une défense d'intérêts particuliers. Cette situation de méli-mélo a entraîné le mouvement à connaître une situation difficile. C'est ce qui a contraint sans doute certains, à l'instar de Salif Sadio, à quitter la base pour occuper le front nord. Ce faisant, les autorités étatiques ont utilisé aussi ce maillon faible du MFDC, avec ses corollaires, pour installer le désordre et la désunion. Pour ce faire, l'État a réussi à mettre en place des stratagèmes pouvant lui faciliter l'accès, à l'image d'un cheval de Troie, aux instances du MFDC. Cette stratégie de l'État du Sénégal a contraint des leaders radicaux du MFDC à quitter les instances de base du maquis pour créer leur propre front. Ces nombreux remous au sein du MFDC ne sont pas insensibles à certains combattants. Ce qui a conduit malheureusement au départ sans retour possible de certains combattants du maquis.

À l'occasion, d'autres ont trouvé des prétextes familiaux ou d'ordre sanitaire pour se retirer tout bonnement du maquis. C'est l'exemple de Ahou, ex-combattant du front nord, qui explique son départ de l'état-major de Salif Sadio :

« Après mon départ du maquis je suis devenu imam de mon village. Mon père m'avait appris à diriger une prière avant mon intégration dans le MFDC. Il voulait juste que je sois son successeur après sa mort. Il m'avait toujours parlé de la succession au moment où il était vivant. Il me l'avait avoué avant son décès. Depuis son décès, j'ai pris la décision de quitter le maquis. Car dans mon village, beaucoup de personnes m'ont interpellé pour sa succession au statut d'imam. Puisque c'était une promesse que j'ai faite à mon père, il faut à tout prix le respecter. J'ai mené des démarches au sein du maquis pour mon retrait. Quand j'ai rencontré Salif, je lui ai expliqué la situation. Il m'a dit qu'il a compris et qu'il me reviendrait. Une semaine après, il m'a appelé dans son bureau et m'a demandé les raisons de ma retraite. J'ai pris le temps de tout expliquer les raisons. Il n'était pas au début favorable à mon départ, mais puisque c'est une situation familiale, il a donné son accord. Le jour de mon départ, il m'a demandé de repasser dans son bureau. Il a demandé pour la dernière fois que si je faisais confiance à mon village. Quelle sera ma position ? Après m'avoir écouté, il s'est rendu compte que je suis sérieux et déterminé à rentrer chez moi. C'était difficile de prendre une telle décision, mais il me la faut pour satisfaire mes parents. Mon père a toujours insisté à ce que je puisse prendre sa succession. C'est pourquoi avant son décès, il avait pris le temps de me former. C'est une grande responsabilité. Voilà

comment je suis arrivé à ce stade de société civile. Aujourd'hui, j'ai une grande responsabilité dans mon village. Mon statut d'imam ne m'empêche pas de continuer mes activités du maquis. Je joue toujours un rôle important dans le maquis. Je suis le chargé de mission de Salif Sadio. Il m'a toujours contacté en cas de besoin. Voilà le rôle que je joue dans le maquis. Aujourd'hui, Salif ne peut pas tenir une activité dans la zone sans m'informer. Je suis devenu finalement son conseiller parmi tant d'autres. Il y avait des moments où Salif a demandé à ce que je retourne parce qu'il sentait que je n'étais pas en sécurité. Je l'avais rassuré que rien ne m'arrivera. Pourtant certains pensent que j'ai fui le maquis. J'ai quitté le maquis sous l'accord de Salif. J'ai pris femme en étant dans le maquis et mon premier fils y est né. Aujourd'hui, je suis responsable d'une famille. Le contexte est différent de celui du maquis. Le maquis est un lieu de travail. Je dois respecter les ordres et faire des choses comme elles se doivent. De manière générale, je peux avouer que j'ai connu un changement depuis mon intégration dans le maquis. Beaucoup de choses ont changé en moi. Certes, j'ai bénéficié d'une bonne éducation de mes parents, mais je n'exclus pas celle dont j'ai bénéficié au maquis. C'est dans le maquis que j'ai eu la maîtrise en soi. J'étais parti dans le MFDC avec ma propre éducation. Mais quand je suis arrivé, j'ai trouvé une autre réalité, différente de celle de mon village. Dès lors, je devais m'adapter à la nouvelle situation. J'étais même différent de celui que je suis devenu aujourd'hui. On m'a appris la vie en groupe, la gestion du stress. Quand je suis entré dans le maquis, j'ai trouvé beaucoup de jeunes de mon âge. Ce sont des gens qui ne connaissaient pas la tolérance, le savoir-vivre. Ils ont une mentalité très différente de nous. Ils sont capables de tuer leurs propres parents aux yeux de tout le monde. Devant une telle situation, il faut chercher des stratégies d'adaptation. Sois tu es avec eux ou ils te tuent. En somme, vivre avec eux te poussera à changer de comportement. J'ai appris le respect de la hiérarchie et de la gestion du temps dans le maquis. Il n'y a pas de désordre dans le maquis. Celui qui commet une faute est sévèrement sanctionné. C'est pourquoi certains ont quitté le maquis parce qu'ils pensaient au désordre. Ce sont eux qui faisaient des braquages, des attaques en Casamance. Ils avaient d'autres objectifs avant d'intégrer le maquis. En définitive, nous avons créé une famille dans le maquis. Il y avait de l'ambiance dans le groupe. C'est pourquoi après mon départ, j'ai toutes les difficultés pour m'adapter à une nouvelle vie. J'avais tout le mal pour me retrouver dans la société parce que les réalités sont différentes. La reconversion est toujours une étape difficile. Elle vous pousse non seulement à changer de comportement, mais aussi d'habitudes. C'est une situation que j'ai vécue jusqu'à mon adaptation ». (Ahou, Âgé de 52 ans, ex-combattant).

Dans la trajectoire d'Ahou, ressortent deux éléments fondamentaux. Il s'agit de la situation de départ du combattant, c'est-à-dire son intégration dans le maquis qui constitue un élément important de son parcours. Ce dernier permet de comprendre les processus d'adhésion du combattant jusqu'à la période de son départ du MFDC ou du maquis. Le

deuxième élément repose sur sa situation après le maquis, c'est-à-dire son statut actuel. Dans une suite logique, ce second élément mérite qu'on s'attarde un peu sur lui afin de mesurer l'originalité du projet de reconversion des combattants dans la vie sociale après le départ du maquis. En effet, il se signale par un triple déplacement : en premier lieu, rechercher les causes du départ du combattant ; en second lieu, la reconversion, l'étape fondamentale dans le processus de réintégration du combattant ; enfin, le statut social du combattant dans la situation du combattant reconverti.

Ce triple déplacement ou mouvement du combattant (vers le vocabulaire de l'esprit de changement, vers l'idée de nouvelle structure et vers le registre d'adaptation) aboutit donc à un statut de reconversion. Il devient, après avoir quitté son statut d'ancien combattant vers une nouvelle situation de membre de l'aile civile du MFDC, un acteur au service de la communauté ou de la société. La plupart d'entre eux ont pris et occupé des responsabilités après leur départ du maquis (imams, guérisseurs, demandeurs de paix ou consultants, etc.), dans la société. Cela facilite leur réintégration sociale. C'est le cas d'Ansoumana, ex-combattant, qui, après le maquis, a pu rallier rapidement l'aile civile du MFDC. Il précise dans un entretien :

« Je suis de l'aile politique mais différente de celui d'Abdou Élinkine Diatta. Après notre départ du maquis, nous avons pensé mettre en place un mouvement appelé groupe de contact qui réfléchit sur l'avenir du MFDC. Depuis lors, nous sommes en train de travailler pour la réconciliation du MFDC. Notre projet pour le moment, n'est pas l'indépendance ou l'autonomie de la Casamance, mais plutôt, la réconciliation du MFDC. Pour y arriver, il faut une assise inter MFDC. Nous sommes en train de travailler pendant toutes ces années pour y parvenir. Vous avez constaté vous-même que le MFDC n'a pas jusque-là un secrétaire général. Ce sont les uns et les autres qui sont en train de déclarer de manière informelle qu'ils sont secrétaires. Mais en réalité, le MFDC, depuis la mort de l'Abbé, n'a jamais eu de secrétaire général. Aujourd'hui, nous sommes en train de travailler pour l'unification ou la réconciliation MFDC. À partir de là, nous pourrions nommer ou élire un secrétaire général. Le MFDC est tristement devenu un camp de désordre et il faut des solutions pour sortir de cette crise. Voilà le problème de la Casamance, un seul leader qui doit parler au nom du peuple casamançais et non de son intérêt personnel. Nous sommes en train de mener les démarches pouvant faciliter cette réconciliation. Quand je parle de nous, c'est bien sûr l'aile politique qui est aussi différente de celui d'Abdou Élinkine Diatta. Nous avons rencontré l'aile combattante de César Atoup. Ce dernier est prêt à rencontrer les autres. Je veux dire par là l'aile combattante de Salif Sadio. Le problème du MFDC est Salif. L'indépendance n'est possible que quand nous arrivons à nous réconcilier. Nous serons très forts, bien organisés et plus stratégiques. Voilà ce qui manque un peu le MFDC. Aujourd'hui nous

(l'aile politique) cherchons à réconcilier au MFDC. Nous avons rencontré le camp de Solole, de Diakaye et celui de Sikoune. Nous sommes bien partis pour réussir la mission. Nous voulons former un bloc compact qui peut nous permettre de parvenir à nos objectifs de départ. Chacun doit savoir qu'à lui seul ne peut rien faire. C'est seule l'union qui peut nous permettre de parvenir à nos forces. Nous voulons parvenir à une assise inter MFDC. C'est à partir de ces assises qu'on peut choisir le secrétaire général du MFDC parce que jusque-là, nous n'avons pas encore depuis le décès de l'Abbé un secrétaire ». (Ansoumana, ex-combattant, âgé de 65 ans).

À cet effet, les combattants sortis du maquis semblent être stigmatisés. Leurs faits et gestes sont minutieusement scrutés par la population. Ils sont diversement appréciés par cette dernière du fait de leur passage au maquis. Ils profitent de leur situation précédente résidant sur un environnement d'un désespoir pour bénéficier d'un statut social. Cela nous amène à nous interroger sur la question de savoir comment des combattants acharnés, obstinés peuvent se reconvertir à des « faiseurs de paix ». Quel regard ou perception la population casamançaise ou le MFDC feront d'eux ? La réponse à ces questions demeure très complexe, d'autant plus que le passage au maquis est un facteur de discrédit et de déconsidération. Dès lors, un regard méfiant du combattant ou du rebelle est bâti. Cela s'explique du fait qu'un traitement péjoratif du combattant en activité ou en retrait est ancré de toutes sociétés (problème d'acceptation). C'est celui d'un rebelle de type violent. Cette caricature du combattant a remis en cause son nouveau statut d'un rebelle reconverti.

C'est sans doute une des explications de la résilience exceptionnelle de la rébellion en Casamance. Une telle situation questionne non seulement sur les véritables obstacles à la paix en Casamance, mais également sur la nature du conflit. Force est de reconnaître que cette reconversion permet aux ex-combattants de bénéficier d'une réintégration dans une société qui a longtemps marginalisé la rébellion. En effet, plus le combattant trouve un cadre de reconversion qui lui est favorable, moins il rencontre des difficultés de réintégration sociale. À partir de ce moment précis, le statut d'imam de la communauté, de guérisseur et de faiseur de paix est un facteur de sociabilité et de socialisation du combattant. Les propos de Ahou, ex-combattant, illustrent la situation de reconversion des combattants après leur départ du maquis. Il explique dans un entretien le processus de reconversion :

« Après cette longue bataille, j'ai fini par comprendre que nous avons perdu trop de temps dans le maquis. J'ai compris qu'il faut fonder une famille parce qu'on risque de perdre deux choses à la fois. J'ai décidé de rentrer à la maison après la mort de mon père pour me marier et m'occuper de la famille. Aujourd'hui, j'exploite les terres de mes parents. Je suis aussi un guérisseur. Je soigne

beaucoup de maladies. J'ai eu ce savoir dans le maquis. Je ne retiens pas la date de mon départ du maquis. C'est la même année que j'ai perdu mon père. Un jour, j'ai appelé mon chef Salif Sadio pour lui expliquer ma situation familiale. Il a été aussi compréhensif et m'a donné l'autorisation de quitter le maquis. Ceux qui sont conscients pensent quitter le maquis pour fonder une famille. Le véritable problème des combattants est certes la réintégration dans la société après plusieurs années passées dans le maquis. Ce n'est pas facile de vivre pendant plusieurs années dans la forêt et de revenir habiter avec les gens. C'est ce qui retient la plupart d'entre eux dans le maquis. Aujourd'hui, je vis bien avec ma famille. Ce n'est pas du tout facile, être dans le maquis. Tu perds tous tes amis, tes proches, tes parents parce qu'ils n'ont plus confiance en toi. On te voit comme quelqu'un de violent. C'était vraiment compliqué surtout quand j'ai décidé de rentrer chez moi. Parfois tu restes nerveux, parce que les événements qui te traversent la tête sont nombreux. C'est vraiment difficile surtout pour un jeune de passer toute une vie dans la brousse. Tu perds une vie de famille. Les gens ne font plus confiance en toi. Ils se méfient de toi et c'est compliqué. Être dans le maquis, change beaucoup de chose en toi. Tu n'as plus le repère de la vie sociale ». (Ahou, Âgé de 52 ans, ex-combattant).

De cette déclaration, il résulte un sentiment d'espoir de recouvrir une vie sociale jadis paisible. Ce sentiment conduit certains déjà reconvertis à aller jusqu'à remettre en cause la démarche du maquis. Le passage dans le maquis constitue un véritable obstacle au processus de réintégration des combattants après leur départ du maquis, rappelle cet ex-combattant. Mais il sied de noter que les nouveaux statuts des ex-combattants (guérisseur, marabout, imam, etc.) dans le tissu social créent un rapprochement avec leur communauté de départ. C'est une dynamique qui permet de relancer le combattant et de l'installer dans un nouveau confort de vie sociale. Car, pour eux, le traitement de rebelle que la population fait du combattant est un facteur de rejet et de marginalisation. Tous ces éléments évoqués ci-dessus constituent ainsi le socle des facteurs de risque qui conduisent au désespoir des ex-combattants.

Cependant, il convient de noter que depuis l'ordonnance du principe de libre circulation de tout membre du MFDC, un nouvel espoir de reconstruction de vie sociale est présagé aux combattants. Beaucoup ont commencé à investir et à exploiter leurs périmètres de terre. La stigmatisation au volant de la marginalisation ne se sent plus comme auparavant. Une situation à l'origine d'une baisse constatée de séries de violence en Casamance (attaques, braquages, etc.). Le combattant traité différemment, rejeté et marginalisé, réduit au néant retrouve le goût d'une personne intégrée. Les propos de Sanoussy, membre du MFDC, indiquent les traitements marginaux auxquels les combattants ou membres de l'aile du MFDC faisaient face :

« Être membre du MFDC n'était pas fait pour le monde. Il suffit juste à l'époque d'être soupçonné membre appartenant au MFDC, pour que tu sois immédiatement arrêté, torturé ou tué. Quand on est MFDC, on a toujours peur d'être reconnu ou dénoncé. C'est la raison pour laquelle beaucoup parmi nous avons quitté nos domiciles pour nous installer dans la forêt. Aujourd'hui, les MFDC circulent librement dans le territoire national et international. Cependant, il faut noter que les membres du MFDC sont stigmatisés, voire marginalisés, au Sénégal. Un membre du MFDC est considéré comme un rebelle. Or nous ne sommes pas des rebelles. Ce qui nous différencie des autres, c'est peut-être le statut de membre du MFDC. Je ne comprends toujours pas ce traitement que les gens font de nous. C'est ce qui fait que nombreux parmi les combattants ne peuvent pas quitter la forêt pour rentrer chez eux. Ils sont contraints de rentrer à la maison parce que les gens vont toujours les traiter de rebelles ou les stigmatiser. On doit travailler sur les bases pouvant faciliter l'intégration ou la réinsertion des combattants sortants du maquis. La plupart d'entre eux sont des jeunes et ils auront du mal à faire le retour dans la société vu leur passé. L'État doit mettre en place des structures dignes de leur nom pour accueillir et incérer les combattants. Beaucoup sont prêts à quitter définitivement le maquis, mais sans espoir qu'après leur départ ils seront insérés. C'est ce qui rend compliquée leur situation ». (Sanoussy, 64 ans, membre du MFDC).

En conclusion, ce chapitre a fait ressortir des dimensions importantes du processus d'intégration des combattants dans le MFDC ou dans la vie sociale. Il s'agit des combattants malgré eux et ceux par volonté. Dès lors, le processus de réintégration des combattants dans la vie sociale a toujours révélé plusieurs aspects dans la trajectoire du combattant. Il démontre parallèlement une situation du combattant longtemps considéré dans sa société comme un être violent et étrange. Un traitement qui le place dans une condition de marginalisation et de stigmatisation outrée. C'est l'étape qui a ainsi constitué et retardé le processus de réintégration sociale du combattant. Il convient de rappeler que la reconversion est aussi un prétexte qui facilite la réintégration des combattants.

CHAPITRE 3 : PERCEPTION DU MFDC SUR L'INDÉPENDANCE ET LEUR MOUVEMENT

Ce chapitre est consacré à la perception que les combattants et membres de l'aile civile du MFDC font de l'indépendance et de leur mouvement. Cette question explique en grande partie la revendication du MFDC. En effet, ce chapitre aborde largement la question de la perception des séparatistes au sein de leur propre mouvement et celle de l'indépendance.

1. PERCEPTION DES MEMBRES DU MFDC ET DE LEUR MOUVEMENT

Le primat de l'expérience des indépendantistes sur leur propre mouvement permet de donner une signification sociale profonde du MFDC. En effet, cette question soulève sporadiquement le problème essentiel de la perception que se font les séparatistes du MFDC. Les enquêtes révèlent pourtant que les problèmes de perception ne sont pas aussi simples, les individus percevant le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance en fonction de son passé, mais aussi de l'objet de la lutte. Du réel vécu au modèle simplifié que l'homme construit de son passé, le processus perceptif est extrêmement complexe. En effet, l'instance sur le MFDC comme expérience à la fois intime et collective amène à analyser ce que nous laissent voir les combattants et l'aile politique du MFDC organisés en mouvement comme processus d'objectivation qui est à la fois risque de dénaturation et de possibilité de développement et d'amplification de l'expérience. Aujourd'hui, le débat sur la perception du MFDC ordonne une réflexion sur l'histoire du mouvement. Cette histoire, qui situe la naissance du MFDC, qui auparavant était considéré comme un simple mouvement politique, a son projet de s'inscrire dans la dynamique séparatiste et idéologiste.

Toutefois, il est important de rappeler, que ce soit les leaders du MFDC et ses membres, la question de la perception du mouvement semble être incohérente ou incomprise. Celle-ci traduit une fois de plus la complexité du conflit que même les deux protagonistes (l'État et le MFDC) ont fini par comprendre. En effet, si les combattants voient le MFDC comme un mouvement de lutte pour la séparation, l'État, lui, l'inscrit dans la dynamique de rébellion et de radicalisme idéologique. Ces deux conceptions ou visions installent une contradiction. C'est pourquoi les combattants récusent l'idée de considérer le MFDC comme un mouvement rebelle. Ceci crée un « flou¹⁹⁷ » dans la perception et dans la compréhension du MFDC, que

¹⁹⁷ Le « flou » est utilisé pour désigner les incompréhensions et les imprécisions sur le MFDC. Sur la question de perception sur le mouvement, les membres du MFDC tardent à donner une réponse précise sur le mouvement.

ce soit ses membres ou ses leaders, mais aussi les autorités étatiques. La question est de savoir si le MFDC doit d'abord chercher à éclairer ce « flou » sur son propre mouvement, d'autant plus que nos interlocuteurs ont eu des difficultés à apporter une lumière à cette question. C'est le cas de Ahou, ex-combattant, qui, dans ses propos, a reconnu les difficultés à éclairer cette question :

« Il est très difficile de définir le MFDC parce qu'il y a certains facteurs qu'on ne maîtrise pas. Si vous posez cette question à n'importe quel Casamançais, il vous dira tout simplement, c'est le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance. Mais il y a des détails qu'on n'évoque pas. On nous parle souvent de la définition généraliste du MFDC. Mais en réalité, toute l'histoire de la Casamance se résume sur le MFDC. Parler du MFDC revient à faire l'histoire de la Casamance. L'État et les médias ont fait comprendre à l'opinion que le MFDC appartient au rebelle. Le dire chaque jour permet aux jeunes de ne pas croire à l'histoire de la Casamance. Au début du conflit, seuls les vieux étaient dans le maquis. Ils se sont bien défendus avant que les jeunes ne puissent s'intéresser. La question est de savoir pourquoi les vieux se sont sacrifiés pour quelque chose de faux. Juste pour vous dire que ce n'est pas une mince affaire. Vous pensez que si c'est une affaire de quelques personnes, comme le prétendait la majeure partie des Sénégalais, elle peut engager tous ces vieux responsables. En réalité, il existe beaucoup de détails dans le MFDC que l'on ignore. Le fait de passer tant d'années dans le maquis m'a donné l'opportunité de comprendre beaucoup de choses sur le MFDC. J'ai connu le maquis par le biais des parents restés au village. C'est eux qui m'ont aidé dans les démarches pour mon intégration. Avant je ne connaissais pas le MFDC. Quand mon père a été arrêté par l'armée du Sénégal, c'est là que j'ai commencé à m'intéresser. Sur la question de la perception, seules les leaders du MFDC peuvent donner la bonne réponse ». (Ahou, âgé de 52 ans, ex-combattant).

À ces propos s'ajoutent ceux de ce combattant qui, au passage, indique la complexité de la question. Dans son discours, Adiéré tient à préciser que dans la conscience populaire, le MFDC est perçu comme un mouvement séparatiste. Cette perception nous amène à dire sans risque de nous tromper que le MFDC s'occupe uniquement de la lutte pour l'indépendance en laissant en rade la question fondamentale, celle qui concerne le projet de société une fois que l'indépendance serait acquise. En s'appuyant sur ses propos, Adiéré précise :

« Le MFDC, je ne connais pas beaucoup son histoire. Mais on nous a toujours dit que c'est un mouvement séparatiste. J'ai vécu toute mon enfance au village. J'ai connu Ziguinchor dès l'année de mon recrutement dans le MFDC. Donc, je ne peux pas dire exactement l'histoire de la Casamance, voire du MFDC parce qu'on en parle peu au village. Je suis venu à Ziguinchor qu'en 1983 et dès

1984 j'ai intégré le maquis. Pour intégrer le maquis, j'ai été d'ailleurs influencé par mes parents. Je ne connaissais même pas le MFDC. Sur la question de comment je l'ai connu, la première fois que j'ai connu le MFDC, c'est en 1984 lorsqu'on m'a amené à Ziguinchor. Au village les gens parlent moins de ce mouvement. C'est dans les villes comme Ziguinchor par exemple que l'on parle souvent. Je ne savais même pas la signification du MFDC avant mon intégration. J'ai connu le MFDC pour la première fois quand un gars est venu pour le recrutement. Il m'a parlé du MFDC et je lui ai demandé la signification avec tant d'autres questions. C'est à partir de là, qu'il a commencé à expliquer le mouvement, ces objectifs, les projets et l'avenir même des combattants si une fois on atteint les objectifs visés. Je trouvais intéressant et j'ai intégré. Le jour avant juste mon intégration, je lui ai reposé encore ces mêmes questions, surtout sur la vie dans le maquis. Mes questions étaient : est-ce que le MFD a préparé cette guerre ? Est-ce que le MFDC a des ressources suffisantes pour faire face à une armée du Sénégal bien outillée ? Sa réponse était positive parce qu'il voulait à tout prix me convaincre à rejoindre le maquis. Cependant, si j'avais pris le temps d'analyser son discours, je n'allais même pas prendre cette décision. Malheureusement, j'ai intégré le maquis sans réfléchir. C'est pourquoi on parle souvent de l'inconscience de la jeunesse. On prend parfois des décisions sans réfléchir. Si mes parents et mon entourage ne m'avaient pas influencé, je n'allais pas rejoindre le maquis. J'ai intégré le mouvement dont je ne connaissais pas la philosophie. La personne qui était venue pour le recrutement disait des choses qui n'existaient pas dans le maquis. Elle voulait juste nous convaincre de convoler les idées du MFDC. C'est pourquoi j'ai dit que la jeunesse est une fausse arme parce que dans ses explications il n'était pas cohérent. Je pense qu'au préalable dans le recrutement des combattants, le MFDC doit commencer par parler du mouvement aux candidats. Dire aux gens de quoi il s'agit. Avant de quitter chez moi, il m'a demandé d'emporter avec moi cinq kilos de riz, plus cinq litres d'huile plus un peu d'argent avec moi. J'ai fait exprès d'apporter tout ce qu'il a dit. Quand on est arrivé, j'ai vu qu'il cherchait juste à me convaincre. Mais je m'étais dit que l'importance est de se battre pour l'indépendance de la Casamance. Toutefois, nous sommes en train de travailler pour la réconciliation du MFDC. C'est l'État du Sénégal qui est l'auteur de cette division du MFDC. Quand il a su que le MFDC est bien organisé et que rien ne peut arriver à nous séparer, qu'il a lancé la carte de l'argent. On sait bien que l'argent est le nerf de tous les conflits existant dans le monde. Donc l'utiliser peut être un atout pour lui (État) de créer une division au sein du MFDC. C'est pourquoi l'aile politique que nous sommes, souhaite, pour atteindre les objectifs du MFDC, travailler pour la réconciliation. Il ne faut pas surtout oublier que certains d'entre nous n'ont pas intégré le maquis pour la cause de l'indépendance de la Casamance. Ils avaient d'autres prétentions. Ces derniers, si on leur propose de l'argent, ils ne vont pas réfléchir. Ils seront capables de détruire le mouvement rien que pour atteindre la manne financière. Il était difficile de pouvoir gérer ces personnes ». (Adiéré, ex-combattant, âgé de 57 ans).

À cela s'ajoutent les propos de cet ex-combattant. Interrogé sur sa perception du mouvement, Aniosse, affiche un caractère incertain et imprécis. Ceci démontre la complexité de la question. Car, pour certains, l'histoire de la Casamance repose essentiellement sur le MFDC. Ainsi il déclare :

« Je ne connais pas beaucoup de choses sur le MFDC, mais veuillez-vous rapprocher des leaders du mouvement. Je peux vous dire que c'est un mouvement créé par les leaders politiques casamançais que sont Emile Badiane, Ibou Diallo, etc. On nous a dit dans le MFDC qu'ils avaient signé un contrat avec le président Senghor qu'il n'avait pas respecté. C'est pourquoi l'actuel MFDC se bat pour le respect de ces engagements. On s'est battu pendant toutes ces années pour l'indépendance de la Casamance. En résumé, c'est ce que je peux dire du MFDC. Sur la question de comment je l'ai connu, bon, je dirai que c'est par le canal de mes parents du village. Avant que je voyage sur Tambacounda, je ne connaissais pas le MFDC. C'est vrai qu'il y avait déjà un conflit en Casamance, mais cela ne concernait pas certaines personnes, dont moi. Je faisais partir des gens qui ne croyaient pas à cette lutte. Mais quand j'ai été arrêté à Tambacounda pour de simples accusations, j'ai commencé à m'intéresser au mouvement. C'est ce qui avait valu mon adhésion au MFDC. J'avais peur d'être arrêté à nouveau, raison pour laquelle j'ai choisi le maquis pour me protéger. J'ai commencé à me renseigner auprès des parents sur les différentes procédures pour y accéder. Quand j'ai eu les informations nécessaires, j'ai adhéré à la cause ». (Aniosse, combattant âgé 64 ans).

À travers ses différents propos, nous comprenons que la perception n'est pas forcément la question qui intéresse le MFDC, mais plutôt l'indépendance comme facteur principal de lutte. Dire que seuls les leaders ont la réponse à cette question montre la complexité du dossier. Cela signifie que même au sein du MFDC, la question de la perception du mouvement est traitée avec incertitude. En effet, aux premières heures de sa création ou de sa réactivation, le MFDC devait à tout prix éclairer certaines questions, dont le projet de société. Mais, en réalité, il ne s'occupait que de la question de l'indépendance de la Casamance comme ultime combat. Aujourd'hui, la question qu'on pourrait se poser est de savoir si le peuple casamançais aurait été déçu du MFDC, si on sait quelque part que les leaders ont mis de côté les questions essentielles qui peuvent définir l'avenir du mouvement. Ce questionnement est légitime d'autant plus qu'il permet d'appréhender véritablement la phase cachée du MFDC qui semble le retenir dans une situation de crise.

Dans sa situation actuelle incomprise où certaines questions demeurent sans réponses, le MFDC a le vent en poupe, sur fond de désaffection de la population civile casamançaise. Autant dire que, loin d'être le signe d'un mouvement authentique dont les Casamançais ont

tristement le privilège, le problème de représentation que se font les citoyens et ses propres membres sur le MFDC se pose réellement. Ainsi, dans la perspective de mieux éclairer ces nombreuses questions sur le mouvement des indépendantistes, le rétroviseur semble absent. L'objectif pour le MFDC n'est pas d'accorder une priorité aux questions de projets de société et autres, mais plutôt de mettre l'accent sur la revendication de l'indépendance. Définir le MFDC à cette juste valeur sous-entend plusieurs contradictions quant à la représentation que se font les populations sénégalaises du mouvement, différente de celle des séparatistes. Ainsi, les propos de Sitafa, combattant, illustrent en partie ces contradictions. Il démontre dans ce témoignage que le MFDC est loin d'être un mouvement de rébellion :

« Le MFDC est un mouvement de lutte pour la séparation totale avec le reste du Sénégal. Je ne suis pas en phase avec la définition que les Sénégalais accordent au MFDC. Pour eux, le MFDC est la rébellion alors qu'ils oublient que nous ne nous rebellons pas. Nous réclamons ce qui nous revient de droit. C'est l'indépendance de la Casamance. D'ailleurs, le MFDC a été pour la première fois, créé par Victore H. Diatta. Victor est le premier Africain à obtenir son agrégation en lettres. Il a été tué parce qu'il défendait son MFDC, voire sa Casamance. Il a créé le MFDC pour défendre et libérer la Casamance qui est sous l'emprise du Sénégal. Les Français et les Sénégalais comme Senghor, Lamine Gueye n'ont pas apprécié l'idée de la séparation. C'est pourquoi on l'a tué. Ce sont les mêmes objectifs que nous (l'actuel MFDC) nous sommes réappropriés. Les autres comme Ibou Diallo, Émile Badiane, etc. ont essayé de poursuivre les mêmes objectifs, mais autrement. Pourquoi j'ai dit autrement parce que celui qui dit MFDC parle de la Casamance sans différence. Ils pouvaient à l'époque parler du mouvement des intellectuels de Ziguinchor ou de Sédhiou. Mais on évoquait la Casamance et en faire un parti politique. Cela démontre que la Casamance est différente du Sénégal. Je ne parle pas du contrat liant Senghor à Émile, mais du MFDC, et même Senghor a accepté sa création en Casamance. Cela suppose que nous sommes différents d'eux. Donc le MFDC signifie la séparation, l'indépendance de la Casamance. D'Assane Seck à Émile Badiane en passant par Abbé Diamacoune à l'actuel MFDC, tous parlent de la séparation, de la libération de la Casamance. Par exemple, Assane Seck parle du MAC (Mouvement autonome de la Casamance). Il a aussi parlé de l'autonomie de la Casamance et c'est une autre forme de lutte. C'est pour vous dire que le MFDC n'est rien d'autre qu'un mouvement de lutte. Concernant la question sur la connaissance du MFDC actuel, personne ne m'en avait parlé. J'ai été associé depuis le début aux différentes réunions tenues à Diabir. J'ai vu l'actuel MFDC naître. En effet, vu le mauvais traitement que le Sénégal faisait aux Casamançais, les populations ont décidé de se réunir dans un endroit neutre pour décider du sort de la Casamance. C'est ainsi que nous sommes rencontrés à Diabir. De là, la décision est prise d'organiser une marche pour presser le départ de tous les fonctionnaires du nord en Casamance, mais aussi déceler les injustices. C'est le début de ce problème grandissant aujourd'hui. J'ai participé à

toutes les réunions que tenait le MFDC à Diabir. C'est dans ces rencontres qu'est née l'idée de réactiver le MFDC pour le combat de la libération du peuple casamançais ». (Sitafa, 56 ans, combattant, paysan).

Il ressort de ces propos un sentiment idéologique caractérisé par un repli ou recul en soi. Ce sentiment démontre naturellement la perception que se font les combattants ou les indépendantistes du MFDC. Ces derniers résument le MFDC à un simple mouvement idéologique ou de libération du peuple casamançais. L'indépendance semble être la seule et unique raison de leur existence. Or cette vision ne concerne pas l'ensemble des membres du MFDC, parce que dans les rangs du mouvement, certains ont intégré le MFDC pour d'autres raisons différentes de celles définies au départ. Ce caractère de la perception globaliste du MFDC comme un mouvement indépendantiste n'est pas en réalité partagé par tous. La plupart d'entre eux ont adhéré au mouvement « malgré eux ». Autre facteur soulevé dans le discours du combattant est sans doute le MFDC vu comme un mouvement né pour déceler les injustices en Casamance. C'est aussi un des référents que les séparatistes ont mobilisés pour justifier ou pour légitimer la lutte. Pour eux, les Casamançais, comparés aux « Nordistes », sont différemment traités et ont été victimes de nombreuses injustices. Pour ce faire, précisent nos interlocuteurs, les séparatistes se sont réapproprié les valeurs de lutte du MFDC authentique. Ces valeurs reposent en partie sur la considération et l'acceptation des Casamançais par les « Nordistes ». Aujourd'hui, le MFDC est perçu sur un seul angle, celui d'un mouvement de revendication. C'est ainsi que Iniasso déclare :

« Le MFDC est un mouvement que nos parents ont créé pour revendiquer l'intégration des Casamançais dans les instances de décisions. Ils se sont battus jusqu'à obtenir plusieurs choses en Casamance puisqu'on peut parler des infrastructures en Casamance. À un certain moment, tout le monde a senti la mort de ce mouvement. Nous avons pris la décision de le réveiller puisque beaucoup de promesses n'ont pas été respectées. Il faut poursuivre la lutte que nos parents ont engagée. C'est pourquoi nous avons réveillé le MFDC. Aujourd'hui, nous réclamons la séparation avec le Sénégal. Donc nous pouvons dire que le MFDC est un mouvement de lutte pour la séparation avec le Sénégal. Nous avons travaillé depuis le réveil jusqu'au jour où les jeunes sont arrivés avant de le voir éclater. Certains jeunes n'avaient pas compris la philosophie du mouvement et veulent de manière séparée mener le combat. Je considère que c'est normal puisqu'il existe dans toutes les guerres cette manière de faire. C'est humain, c'est pourquoi certains pensaient que ça allait finir le plus tôt possible. Quand d'autres ont constaté que les objectifs du MFDC n'ont pas été atteints, ils ont créé des divisions au sein du mouvement. Je me bats pour la réconciliation du MFDC. Aujourd'hui, tous les chefs qui se réclament secrétaire du mouvement ne connaissent pas l'histoire et les objectifs du MFDC. Pour

preuve, personne d'entre eux n'a pas pu s'imposer au Sénégal. On doit les ramener à la raison parce qu'ils doivent comprendre que la Casamance ne leur appartient pas. Le MFDC nous appartient parce que c'est grâce à nous qu'il existe. Tous ces gens doivent comprendre que la violence ne peut rien régler. Un jour, ils comprendront les fondements de cette lutte et reviendront sur leurs premiers pas. La division ne leur donne pas l'avantage puisqu'ils ne se sont jamais imposés au Sénégal. Aujourd'hui, ils doivent comprendre qu'après l'Abbé Diamacoune Senghor dans le MFDC, c'est à moi de le remplacer. Je travaille pour la réconciliation du MFDC. Je pense qu'ils vont m'écouter. Je suis le secrétaire général du MFDC. À l'époque, j'ai été adjoint du secrétaire général du MFDC. Donc après la mort du secrétaire général (Abbé Diamacoune Senghor), c'est son adjoint qui doit le remplacer normalement. Personne n'a aucun droit de détruire les institutions du MFDC ». (Iniasso, 81 ans, aile politique du MFDC).

L'analyse du discours de ce combattant nous permet de déceler, dans la dimension de la perception du MFDC, quelques aspects importants. Il s'agit de la réactivation et du réveil du MFDC, de la division du mouvement, de la réconciliation, de la reconstruction et de la paix. Dans son discours, Iniasso insiste sur le réveil du MFDC qui semblait être en état de disparition que l'actuel MFDC a réactivé pour réclamer l'indépendance. Toutefois, cet interlocuteur signale que la présence du MFDC est une pression pour l'État. Cet état de fait pousse ce dernier à investir ou à intervenir en Casamance. Ce qui suppose qu'au-delà de son caractère radical ou violent, le MFDC affiche un autre visage en Casamance : celui du développement de la Casamance. Cette perception n'est pas connue et acceptée à l'instant par l'ensemble des indépendantistes. La plupart des combattants rencontrés déclarent que ceux qui défendent l'idée du développement de la Casamance ignorent en partie les causes de la revendication. Ils soutiennent que l'indépendance est le seul et unique combat du MFDC.

L'examen de ces différents points de vue sur le même mouvement révèle finalement des insuffisances et des contradictions en ce qui concerne la perception que se font les séparatistes à l'endroit du mouvement. En effet, ceux qui défendent le plus souvent la thèse du développement de la Casamance comme second caractère du MFDC appartiennent en majorité à l'aile civile du MFDC. Ces derniers ont aujourd'hui mis en avant l'argument selon lequel la guerre en Casamance doit prendre fin et, en lieu et place, mettre l'accent sur des questions de l'heure qui peuvent intéresser les Casamançais. Même s'ils ne rejettent pas l'hypothèse d'une indépendance de la Casamance, aujourd'hui force est de constater que l'idée prédominante dans le discours de l'aile civile repose essentiellement sur la réconciliation du MFDC et la paix en Casamance. Le MFDC, dans sa perception, ne peut pas atteindre son objectif dans la division et la violence. Cette vision de l'aile politique n'est pas

acceptée à l'unanimité par les combattants qui les accusent d'être des corrompus au solde de l'État du Sénégal. Ce clivage de position et de perception continue toujours de créer un sentiment de confusion, d'incertitude et de doute dans la compréhension de l'idéologie de départ. Toutefois, les combattants ont toujours affiché une même perception du MFDC, celle d'un mouvement de lutte pour l'indépendance de la Casamance. Ainsi, les propos de Zakary, combattant, illustrent la perception que se font les combattants du MFDC. On note ainsi une nette césure à l'endroit de celle défendue, soutenue et préconisée de l'aile civile. Il précise :

« Le MFDC est un mouvement de revendication pour l'indépendance de la Casamance. Notre perception du MFDC est différente de celle que la majeure partie des Sénégalaises font du MFDC. Pour eux, le MFDC est un mouvement de rébellion. Or le MFDC réclame la séparation avec le Sénégal. Le problème du MFDC, aujourd'hui, c'est peut-être sa division. Cela a créé du désordre et a installé un doute et une remise en cause de son existence en Casamance. Pour la question de comment j'ai connu le MFDC, c'est par le canal de mes parents. Ces derniers organisaient des rencontres du MFDC dans les différents villages de la Casamance. Je profitais de leur rencontre pour connaître le mouvement et comprendre sa philosophie. C'est de là que m'est venue l'idée d'adhérer le MFDC. C'est la raison pour laquelle quand j'ai décidé d'y adhérer, je n'avais pas de problème. J'ai adhéré facilement. C'est ainsi que j'ai commencé à travailler avec l'aile politique « Assaniga ». Avant le décès de Diamacoune Senghor, « Assaniga » le rencontrait souvent avant de tenir une quelconque activité dans la zone ». (Yafili, âgé de 83 ans, aile civile Assaniga).

En définitive, l'analyse comparative ferait apparaître beaucoup de contrastes entre le discours de l'aile civile et celui de la branche « attika » sur le MFDC. Tous les deux protagonistes s'enracinent en effet dans une même idéologie séparatiste. À cet égard, ils sont prompts à se substituer les identités pour des raisons qui leur sont propres, mais seulement différentes dans la démarche et la vision. C'est sans doute cette différence de point de vue dans la démarche qui constitue le facteur bloquant à la réconciliation et à l'unité du MFDC profondément divisé. Ces blocages créent une différence de position par rapport à la perception que se font les membres du mouvement et expliquent parallèlement les difficultés du MFDC à éclairer certaines questions.

2. PERCEPTION DU MFDC SUR L'INDÉPENDANCE

La configuration du MFDC nous éclaire sur la perception que les membres du mouvement ont de l'indépendance. Cette question soulève des doutes tant dans la compréhension de ses membres que dans sa signification. Autant dire que la question de l'indépendance de la

Casamance est un des soucis majeurs du MFDC et reste obscure aux yeux de la plupart d'entre eux. En effet, si certains pensent que la question de l'indépendance ne fait pas l'objet de revendication, d'autres en revanche récusent cette thèse. Pour ces dernières, l'indépendance est le cheval de bataille du MFDC. Pour les tenants de la première thèse, le MFDC revendique la séparation totale avec le reste du Sénégal du simple fait que la Casamance a eu son indépendance à la même année avec le Sénégal. C'est en effet grâce au fameux contrat liant la Casamance et le Sénégal qui a enfoncé la Casamance dans le Sénégal, surtout par le biais d'Émile Badiane, à l'endroit du président Senghor.

Dans cette thèse des séparatistes, il ressort un sentiment de contradiction, de doute et d'incertitude face au projet de l'indépendance que le MFDC croit proposer à la population casamançaise. À l'origine, le MFDC a fait croire à l'ensemble de la population que l'indépendance est le seul grand chantier de sa lutte. Mais cette thèse recouvre plusieurs contradictions, car l'importante majorité de ses membres ont toujours la soif de fournir une explication cohérente à la question. Du coup, la séparation semble être une expression simple pour expliquer les origines de la revendication. Dans la perception des tenants de la thèse de séparation, l'indépendance signifie une domination, une colonisation ou une soumission. Or, rappellent les séparatistes, la Casamance n'a jamais été une colonie du Sénégal. Cet avis de Amok, ex-combattant, témoigne des discours des séparatistes sur l'indépendance lorsqu'il déclare :

« L'indépendance signifie une séparation totale avec le Sénégal. Ce dernier est considéré comme une nouvelle colonie de la Casamance depuis le départ de la France. Nous sommes différents sur tous les plans. Cette différence fait qu'on est marginalisé par ceux du nord. On parle de développement de la Casamance depuis belle lurette, mais jusque-là nous sommes nourris par des promesses. Aujourd'hui, Salif Sadio ne croit qu'à l'indépendance de la Casamance. Il a toujours dit qu'il quitterait le maquis le jour où la Casamance accèdera à son indépendance. Cela témoigne son engagement à la cause pour la libération du peuple casamançais. Cette guerre ne prendra fin qu'au jour où on accède à l'indépendance. Tout le monde est convaincu de la légitimité de cette lutte. Dans le maquis, on ne parle pas de l'indépendance, mais plutôt de la séparation. On considère que l'indépendance est acquise depuis 1960. Il ne reste qu'à la séparation. Le MFDC n'a jamais demandé à la France de lui donner son indépendance. Nous savons tous que la question de l'indépendance a été résolue par la France. Le président Senghor nous a déjà permis d'accéder à l'indépendance. Maintenant le reste, c'est entre le Sénégal et la Casamance. Le MFDC veut que le Sénégal respecte son engagement. Avant l'accès du Sénégal à l'indépendance, le président le Senghor a signé un pacte liant la Casamance au Sénégal. Pour cela, il a demandé à Émile Badiane de l'accompagner. Émile Badiane a répondu

favorablement à sa demande. C'est quand la Casamance a voulu se séparer du Sénégal que les problèmes ont commencé. Je pense qu'il ne devrait pas y avoir de problèmes. Les gens confondent toujours séparation et indépendance. La Casamance revendique la séparation avec le Sénégal. Je ne vois aucune difficulté pour que le Sénégal accepte cette main tendue de la Casamance. Vous conviendrez avec moi que cette guerre a été forcée par l'État du Sénégal parce que le MFDC sur toutes les lignes n'a pas voulu la guerre. C'est l'État qui a raté au début la gestion de ce conflit. Pour preuve, allez visiter le maquis, vous conviendrez que le MFDC ne s'est pas préparé à cette guerre. Une guerre demande une bonne préparation. Mais cette guerre n'a jamais été préparée par le MFDC. Le MFDC était contraint de rejoindre la forêt parce que l'État du Sénégal a utilisé la force pour résoudre ce conflit. Le problème n'est pas de voir ce qui est derrière l'indépendance, mais de savoir ce qui a poussé le MFDC à la lutte. Je finis par vous dire que je crois bien à l'idée de l'indépendance de la Casamance. Et je suis sûr qu'un jour, la Casamance accédera à son indépendance. Je ne peux pas donner la date exacte, mais on aura notre indépendance ». (Amok, 63 ans, ex-combattant).

Cet avis de Amok semble se retrouver dans le discours de plusieurs autres membres du MFDC. Ces derniers soutiennent l'idée de la séparation, car, rappellent-ils, la Casamance a accédé à son indépendance en 1960 au même titre que le Sénégal. Du coup, la revendication du MFDC ne porte en aucun cas sur l'indépendance, mais plutôt sur la séparation. Pour ces membres, le président Senghor et Émile Badiane avaient signé un contrat de compagnonnage pour une durée de vingt ans. Le non-respect de cet engagement a conduit le MFDC à une mobilisation le 26 décembre 1982 pour exercer une pression aux autorités étatiques afin de respecter les engagements. Ainsi, pour certains cadres du MFDC, l'objectif primordial reste celui de la séparation totale avec le Sénégal. Cet avis est bien soutenu par certains cadres du mouvement. C'est ainsi qu'un cadre du MFDC (Ayou) déclare :

« Je parlerai plutôt de la séparation que d'indépendance. Pourquoi, parce que la Casamance n'est pas une colonie du Sénégal. La Casamance a eu son indépendance la même année que le Sénégal. Nous avons tous été colonisés par la France. Du coup, ce n'est pas le Sénégal qui nous doit de l'indépendance. Nous avons eu notre indépendance de la France. Pour rappel, au lendemain des indépendances, la France a tenu à remercier chaque pays qui l'a aidée dans la guerre. Elle a ordonné un slogan, la Haute-Volta a ses morts pour la France, le Sénégal a ses morts pour la France, le Mali a ses morts pour la France et la Casamance a aussi ses morts pour la France. Ce sont les pays qu'elle a remerciés et non les régions. La Casamance n'est pas remerciée en tant que région du Sénégal, mais comme un pays. J'ai demandé cette explication, pourquoi Thiès n'a pas ses morts pour la France, Saint-Louis n'a pas aussi ses morts pour la France, mais la Casamance a ses morts pour la Casamance. Pour moi, la Casamance et le Sénégal ne sont pas la même chose. À l'époque il y avait

l'agent Ngaland Diouf, à son époque, il y avait la monnaie de la Casamance imprimée chambre de Commerce. Nous avons la monnaie qui est indépendante de celle du Sénégal. Hormis cela, il y avait aussi ACQUIS ACCAUTION, tous ceux qui avaient fait à l'époque la douane, le connaissent. Quand on prenait de la marchandise de Dakar pour la Casamance, on payait l'ACQUIS ACCAUTION. Cela signifie que la marchandise n'est pas vendue dans le même pays. Alors pour exporter la marchandise vers la Casamance, il faut obligatoirement payer la caution pour qu'on te permette de venir en Casamance. À l'intérieur de la Casamance, c'est-à-dire Kolda, Ziguinchor, il n'y a pas d'ACQUIS ACCAUTION. Il n'y a pas d'ACQUIS ACCAUTION à l'intérieur du Sénégal. Cependant, pour aller au Mali avec la marchandise, vous payez l'ACQUIS ACCAUTION. Cela se passait au temps de l'administration coloniale. Fort de tout ça, on doit croire et accepter que la Casamance soit un pays indépendant. Au-delà de ces éléments cités, on peut aussi convoquer la situation géographique de la Casamance. Sur ce plan, la Casamance est séparée du Sénégal par un pays indépendant, qui a sa propre monnaie. Donc pour aller au Sénégal, on est obligé de passer par ce pays qui est la Gambie. Pour preuve, regarder tout le trajet que les gens font pour aller au Sénégal ou en Casamance. À l'époque, on passait deux jours avant d'arriver en Casamance ou au Sénégal. C'est parce qu'il faut traverser la Gambie pour atteindre l'autre partie du pays. Cela m'a donné matière à la réflexion. Jusque-là, je n'ai pas compris, même si je raisonnais seulement dans ma langue, je ne comprenais pas. La Casamance, c'est mon pays, le seul endroit que nous avons. Mamadou Dia l'avait dit lors de sa tournée en Casamance. Je cite : « À tous les Casamançais, le remous que j'entends en Casamance, vous avez raison. La Casamance et le Sénégal sont deux pays différents. Et j'ai dit au président Senghor, jamais que la Casamance et le Sénégal soient unis. Je demandais au président Senghor de mettre les Casamançais dans de bonnes conditions pour éviter la révolte. Sinon, viendra un jour, toi et moi-même allons regretter ». Tels sont les propos de Mamadou Dia, ancien Premier ministre de Senghor. Ces propos de Dia témoignent encore la différence qui existe entre la Casamance et le Sénégal ». (Ayou, 77 ans, membre de l'aile politique du MFDC).

Si les tenants de la thèse de séparation croient comprendre que la séparation est de loin différente de l'indépendance, les autres pensent qu'elle est une question de jeu de concepts. Pour ainsi dire, le MFDC, dans sa démarche, a favorablement utilisé les deux termes pour expliquer les causes de leur revendication. Cependant, le souci pour le MFDC ne repose plus, semble-t-il, sur la signification ou la compréhension de l'indépendance, mais sur un projet de société. Une question qui revêt plusieurs contradictions, incompréhensions et incohérences. À cette question du projet de société ressortent plusieurs versions. Pour certains, l'indépendance est le principal projet que le MFDC a proposé à la population casamançaise. D'où l'intérêt de s'interroger sur une nouvelle perspective après l'accès à l'indépendance tant revendiquée. Nos enquêtes ont révélé plusieurs incertitudes, plusieurs hésitations, quant à la question du projet

de société. Mais les réponses obtenues restent toujours les mêmes, l'indépendance comme projet de société. Cela démontre une fois de plus le facteur d'incompréhension au sein du MFDC sur l'essence véritable de leur lutte.

Après plusieurs années de crise, on se rend compte que la question du projet de société n'est pas privilégiée au moment de l'avènement du mouvement né il y a de cela plusieurs décennies. Cette situation révèle les limites et certaines contradictions quant à la démarche du MFDC. Une part importante de leur revendication semble être négligée parce qu'elle est précipitée et incohérente, voire inopportune. D'où le malaise, la frustration et la grande déception au sein de la communauté. Il convient de rappeler que dans toute sa forme de lutte, le MFDC ne s'est pas préparé à l'idée d'un projet sociétal. Ce qui révèle plusieurs contradictions dans le schéma de lutte. Aujourd'hui, plus d'un en Casamance ne croit pas ou n'accorde plus une grande crédibilité au MFDC. Le projet de société peut être un argument de taille pour convaincre sa population. Cela montre la complexité de ce conflit, d'autant plus que même les acteurs ne maîtrisent pas ses contours.

Dans leur démarche, en faisant une autocritique, certains sont allés jusqu'à s'interroger sur l'avenir du MFDC, si on sait bien que le mouvement n'a jusque-là pas proposé de projet cohérent à la population casamançaise. Cela témoigne ainsi le manque d'organisation, de méthode et de structuration du MFDC. C'est ainsi que Lanou précise :

« L'idée de l'indépendance de la Casamance serait très compliquée dans la mesure où les Casamançais ne sont pas préparés à cette indépendance. Pour preuve, prenez le cas de la Guinée-Bissau. Après son indépendance, qu'est-ce qu'elle a eu comme avancée significative ? Donc, je crois aujourd'hui que l'indépendance de la Casamance serait synonyme de celle de la Guinée-Bissau. Ce que je propose si à jamais on appelle le MFDC à la table de négociation, c'est de proposer l'idée de l'autonomie de la Casamance. On ne peut pas se battre aussi pendant toutes ces années sans pour autant mettre sur la table de négociation une idée concrète. Tu sais la négociation c'est du gagnant-gagnant. Donc, nous allons poser sur la table une proposition. On peut négocier jusqu'à avoir une autonomie large ou un statut spécial de la Casamance. Cette autonomie ou ce statut spécial de la Casamance nous permettra de développer la région. Le jour où la Casamance franchit le stade de développement, elle peut demander la séparation avec le Sénégal. Mais aujourd'hui avec le refus de l'État du Sénégal de discuter de l'indépendance de la Casamance, je ne pense pas que le MFDC peut obtenir son indépendance. Il faut que le MFDC aussi accepte de changer aussi sa position. Depuis 1982, plus de trente ans de conflit, avec différents accords signés, l'urgent est de changer la démarche. Le MFDC n'a jusque-là jamais réussi à obtenir une chose. Je pense qu'on doit changer de stratégies de lutte. Certes, la jeunesse d'aujourd'hui ne connaît pas l'histoire de ce conflit, mais de

par sa position géographique, on sait que la Casamance est différente du Sénégal. On peut utiliser cet argument pour convaincre les jeunes. On sait qu'on est différents du Sénégal. Ce n'est pas à démontrer. Donc qu'est-ce qui peut empêcher la Casamance de réclamer son indépendance ? Mais la démarche pose problème et mérite d'être revue. Aujourd'hui, la Casamance n'est pas prête sur toutes les formes à accéder à l'indépendance. Il faut que les gens prennent conscience de ce qui s'était passé dans certains pays qui ont accédé à l'indépendance de la même forme. C'est l'exemple de la Guinée-Bissau, du Soudan. Je sais qu'après notre accès à l'indépendance, il y aura beaucoup de conséquences, donc les conflits internes. On nous avait dit dans le MFDC que le président Senghor et Émile Badiane avaient signé un pacte dans lequel existe l'idée de séparation. Mais jusqu'à présent personne ne l'a retrouvé. C'est vrai que nous sommes différents de ceux du nord, mais la démarche que nous avons utilisée pendant plusieurs années, qui n'a donné aucune satisfaction, doit être revue. Il faut aussi souligner qu'il y a une grande part de responsabilité de l'État du Sénégal qui a privilégié le nord en termes d'investissement. Le MFDC, dans sa forme de lutte, peut imposer à l'État du Sénégal de plus investir en Casamance. Mais à chaque fois, des promesses qui ne se réalisent pas. C'est vrai qu'aujourd'hui beaucoup de choses ont changé par rapport aux années 90 en termes d'infrastructures en Casamance. Tout cela grâce aussi au MFDC. Il faut le souligner parce que s'il n'y avait pas de rébellion, la Casamance serait oubliée de toute forme. Donc, on ne dira pas que le MFDC est inutile, peut-être ce qu'on peut déplorer, c'est sa démarche, son comportement envers la population casamançaise qui auparavant le soutenait. Mais pour ce qui concerne sa position radicale à l'État, personnellement je la soutiens. Ce qu'il faut maintenant poser sur la table, c'est l'idée, comme je l'ai dit précédemment, de l'autonomie de la Casamance. Mais le MFDC ne l'a jamais posée et qui peut être une alternative. Le MFDC dans sa forme de lutte ne doit pas négliger cet aspect. Cela permettra non seulement de développer la Casamance, mais aussi d'envisager des perspectives d'accès à l'indépendance. Mais vouloir accéder directement à l'indépendance de la Casamance pourrait provoquer d'autres tensions ou d'autres problèmes. On sait que l'État sera toujours réticent à l'idée de l'indépendance de la Casamance. Pour preuve, tous les présidents, de Diouf à Macky en passant par Wade, ont dit qu'ils peuvent discuter de tout, sauf de l'indépendance de la Casamance. Cela montre la position radicale du Sénégal. Donc le MFDC ne doit pas tomber dans ce piège. Beaucoup de personnes dans le MFDC ont compris qu'il faut utiliser d'autres alternatives dans la lutte. La seule alternative qui est posée par le groupe de contact, est celle de l'autonomie de la Casamance. Même au sein du MFDC nous sommes en train de travailler pour que les différentes branches puissent accepter cette démarche. Il faut que le MFDC sache que la Casamance ne lui appartient pas. Du coup, chaque Casamançais se doit un mot à cette question. Il ne faut pas que l'on pense que c'est juste le MFDC qu'appartient la Casamance. Donc, tous les Casamançais doivent s'asseoir autour d'une table pour discuter de cette question de l'avenir de la région. À partir de là, on peut recueillir les avis de tout un chacun, leur position. Le MFDC demande l'indépendance de la Casamance, mais peut-être le peuple ne le veut pas. Il peut de leur part souhaiter autre chose, mais si on ne prend pas en compte leur

position, ça pose problème. C'est malheureusement ce qui s'est passé en Casamance. Le MFDC n'a jamais accepté d'écouter le peuple casamançais. Pourtant il a beaucoup de choses à dire sur la Casamance. En réalité, le peuple casamançais est plus nombreux que le MFDC. Pourquoi il refuse de prendre en compte leurs préoccupations ? Voilà le fond du problème de la Casamance. C'est d'abord un problème entre Casamançais, avant d'être une question entre l'État du Sénégal et le MFDC. Ce sont des questions auxquelles la société civile casamançaise doit poser sur la table afin de ramener le MFDC à intégrer dans leur démarche, dans leurs préoccupations. Cela permettra peut-être au peuple casamançais d'être dans un seul navire qui les conduira à bon chemin. Si nous voulons accéder à l'indépendance, le MFDC je veux dire, nous devons accepter de prendre en compte les préoccupations du peuple casamançais. Aujourd'hui, l'aile politique du MFDC a beaucoup organisé des rencontres, séminaires avec les organisations de la société civile en Casamance. Ces organisations polarisent plus de 80 ONG qui sont dirigées par Henry Ndecky et compagnie. Nous avons préparé quelque chose pour l'avenir de la Casamance. Nous avons toujours proposé à la société civile casamançaise de réfléchir sur un projet pour l'avenir de la Casamance. De notre côté, nous avons mis sur pied le projet de l'autonomie de la Casamance qui peut aider les deux parties, que ce soit le MFDC ou l'État, à arriver à une paix définitive. Nous attendons autant aussi la proposition de la société civile. Pour vous dire que l'avenir de la Casamance ne dépend pas seulement du MFDC, mais de sa population aussi ». (Lanou, 74 ans, membre de l'aile civile du MFDC).

Ce témoignage de Lanou montre l'incohérence dans la démarche du MFDC. Aujourd'hui, certains Casamançais doutent du sérieux de ce mouvement. Pour eux, le MFDC est loin d'être un mouvement de défense des intérêts de la Casamance. Ils pensent que l'indépendance n'est pas un projet de société, mais elle peut être accompagnée d'un projet ambitieux qui peut intéresser la population. Après plusieurs années de conflit, le MFDC commence aujourd'hui à s'interroger sur le projet de société. Certains d'entre eux partent jusqu'à dire qu'ils n'ont pas jusque-là une idée du projet de société. Pour eux, le MFDC a sur la table un projet de société que la plupart ne maîtrisent pas. La déclaration de ce combattant témoigne cette incohérence du MFDC dans la lutte pour l'indépendance. Le projet de société n'a jusque-là jamais été proposé par l'ensemble des membres du mouvement, encore moins les cadres. D'ailleurs, ces propos de Nounou de l'aile civile illustrent le caractère sans fondement objectif dans la lutte pour l'indépendance. Il précise :

« Au début du conflit, le MFDC n'avait pas eu le temps de travailler sérieusement sur un projet de société. En réalité, personne ne s'attendait à cette guerre. Durant toutes les rencontres qui se tenaient à Ziguinchor avant le conflit, on discutait des questions de marginalisation des Casamançais, de la spoliation des terres par les autorités. L'idée de l'indépendance ne faisait pas l'objet de discussion. Il

fallait attendre le jour de la marche du 26 décembre 1982 pour voir les Casamançais demander la séparation. Aujourd'hui, le MFDC commence à réfléchir sur un projet de société. Nous avons dans le MFDC un comité qui se charge de cette question. Il y travaille pour en arriver. Tout est en train de se faire dans le professionnalisme, surtout avec Salif Sadio. Le dossier sur l'avenir de la Casamance existe. Je ne peux pas exactement vous parler du contenu, mais je vous assure qu'il existe des documents sur le projet de société ». (Nounou, âgé d'une soixantaine d'années, paysan).

Cette déclaration révèle plusieurs versions dans l'explication du projet de société. Dans les explications, les membres du MFDC s'appuient toujours sur l'existence des documents portant sur le projet de société. Cette version des faits ne s'est jamais matérialisée, car sans preuve, ni trace. Le MFDC se vante toujours de l'idée de l'existence de documents pour son projet. Mieux, une démarche incompréhensive qui ne laisse aucune occasion à la population d'avoir accès à la fameuse documentation. Pourtant dans ses propos, cet ex-combattant soutient l'idée selon laquelle le conflit en Casamance n'a jamais été préparé, ni par le MFDC, ni par la population. Cette thèse démontre parallèlement que le MFDC n'a pas réellement réfléchi jusque-là sur un projet de société. Il ressort de leurs discours de la disponibilité des documents sur la Casamance qui ne fait jamais signe d'existence. Ce comportement du MFDC témoigne la complexité du conflit et démontre la paralysie dans sa démarche depuis le déclenchement du conflit. Après plusieurs années passées dans le maquis et conscients des enjeux d'un projet de société, l'idée de mettre en place un projet s'annonce à l'honneur des membres du MFDC.

Cependant, la question reste celle de l'acceptation du projet que veut proposer le MFDC à la population. Il est important de rappeler que dans cette nouvelle démarche, le MFDC doit tenir compte du facteur de rejet ou d'acceptation de ce fameux projet de société. Cela s'explique du fait que le MFDC doit travailler à se réconcilier avec la population avant de proposer un projet de société. C'est un des soucis majeurs du MFDC qui, dans sa situation actuelle de division, ne donne pas grande chance à sa réconciliation qui pourrait aboutir à une réflexion sur des bases d'un projet de société inclusif. Moha, combattant, montre à quel point la libération du peuple casamançais serait un atout pour réaliser un projet de société. Il précise en ces termes :

« Ce serait difficile de le dire parce que nous n'avons pas encore l'indépendance ou la séparation. Le jour où nous aurons tout cela, les Casamançais ensemble vont s'asseoir et discuter du projet qu'ils pensent meilleur pour la Casamance. C'est pour vous dire que la Casamance n'appartient pas seulement au MFDC. On ne peut pas penser pour le peuple, mais l'impliquer aussi dans ce que nous

faisons. Tous ces projets se réaliseront après avoir obtenu notre indépendance. Il ne faut pas trop anticiper les choses, mais d'abord procéder à régler la question de l'indépendance. C'est le travail que nous sommes en train de mener. Nous avons le projet d'unifier le MFDC puis aller sur la table discuter avec l'État du Sénégal. C'est tout le projet que nous avons aujourd'hui. Le projet de société est une question à régler après notre accès à l'indépendance. On ne peut pas anticiper les choses. Luttons d'abord pour l'indépendance de la Casamance. C'est notre priorité parce que ce n'est pas seul le MFDC qui doit discuter du projet de société en Casamance. Cela demande l'implication de tous les acteurs ainsi que de la diaspora. C'est pourquoi cette question de projet de société n'a pas été discutée dans le MFDC. Le MFDC n'a que des armes pour se battre. Pour ce qui concerne les questions techniques, c'est à la population casamançaise d'y penser. Quant à la question sur ce que cela pourrait poser comme problème après à l'indépendance, je ne pense pas. En principe, elle pourrait amener d'autres problèmes. Nous avons commencé à réfléchir sur une Casamance après l'indépendance. Mais ce projet n'avait pas abouti parce que cela coïncidait avec la division du MFDC. Auparavant, le projet de la Casamance était déjà sur le Secrétaire général, Abbé Diamacoune Senghor. C'est après sa mort que les problèmes ont commencé au sein du MFDC. Les assises inter MFDC que nous sommes en train d'organiser vont régler cette question. Nous allons travailler à ce que les responsabilités reviennent au secrétaire général du MFDC. Mais tant que le MFDC ne règle pas la question de division, on ne pourra pas construire un projet de société. Je pense bien que le problème de projet de société ne se posera pas. Nous avons de jeunes diplômés, des spécialistes de gestion de projet qui peuvent résoudre cette question. Supposons que le MFDC mette en place un projet de société, que va penser la population ? Cette dernière peut dire que le MFDC commence déjà à se partager le gâteau. C'est pourquoi le MFDC est prudent sur cette question ». (Moha, 49 ans, combattant).

Dans la représentation populaire et la conscience collective des membres du MFDC, l'accès à l'indépendance est naturellement synonyme d'un projet de société. L'on retient globalement de la perception du membre du MFDC que le mouvement visait essentiellement l'affirmation d'une sécession ou séparation, sans arrière-pensée au projet de société. Le discours sur l'indépendance démontre réellement l'existence d'une conscience collective autour d'une idéologie radicale. Ces constats constituent autant de limites objectives autour des questions de séparation ou d'indépendance que réclame le MFDC. On se pose alors la question des déterminants de l'indépendance ou d'une séparation après l'accession à l'indépendance. Ce questionnement est légitime d'autant plus qu'il permet d'appréhender véritablement la perception que les membres du MFDC font de l'indépendance. Connaître les intentions du MFDC par rapport à cette question sous-jacente qu'il existe un réel désir ou une volonté du mouvement pour une indépendance de la Casamance.

L'éclairage de ces processus de réflexion d'un projet de société qui accompagnerait l'idée de séparation permettra ainsi la mise en place d'un dispositif opérationnel et viable d'une indépendance de la Casamance. En mettant en avant l'idée de l'indépendance ou de séparation avec le Sénégal, le MFDC suppose que la libération du peuple casamançais doit être son cheval de bataille. Mais sa division est la première conséquence du blocage, présentée sous son versant éthique. Elle est la résultante d'une stratégie court-termisme des autorités étatiques qui ont réussi à faire de l'émiettement de la rébellion son principal cheval de Troie. Les autorités étatiques ont utilisé cette stratégie pour contenir le conflit en divisant, en achetant et en décrédibilisant le MFDC. Parlant du maquis, les combattants sont préoccupés davantage à sécuriser leurs proches parents ou amis victimes ou prompts à la vengeance au détriment des valeurs de fraternité, de confiance, de solidarité. Cette responsabilité de sécurisation se faisait même en dehors du territoire. Ce comportement a conduit les différents chefs de guerre à perdre de vue l'objectif de l'indépendance. En effet, si ces divisions ont rendu toute victoire impossible, elles ont rendu difficile au MFDC le fait de réfléchir sur un projet de société. Sorana, ex-combattant, démontre l'incohérence de la démarche du MFDC dans la lutte pour l'indépendance. Aujourd'hui, certains membres du MFDC ont fini par rejeter toute forme de croyance à l'idée de l'indépendance de la Casamance. Ainsi, Sorana précise :

« À la question sur la croyance à l'idée de l'indépendance de la Casamance, je ne dirais pas non. Toutefois il serait très difficile d'y croire. Pourquoi, parce qu'au début de la crise, on nous disait dans le maquis que l'indépendance est acquise. Aujourd'hui, on est toujours loin de là. Nous devons nous poser des questions. Cela signifie que l'indépendance reste toujours un rêve qui sera difficile à réaliser. C'est mon point de vue parce que j'y étais pendant plusieurs années et ce qu'on a eu comme réponse, c'est la division du MFDC, les conflits internes et plusieurs autres problèmes. C'est pourquoi des gens comme moi avaient quitté le maquis. Je suppose que l'objectif n'était pas de nous entretuer, mais de lutter pour l'indépendance. Aujourd'hui, la population casamançaise s'est fâchée contre le MFDC. Le MFDC est revenu contre elle. C'est pourquoi je ne crois pas trop à cette idée de l'indépendance. Ce qui serait possible, c'est peut-être se battre pour le développement de la Casamance. Le MFDC est utile dans ça. Car grâce à lui, la Casamance a pu bénéficier de plusieurs infrastructures. C'est synonyme d'indépendance. Mais s'il faut réclamer la séparation, nous allons nous entretuer encore. Déjà sans indépendance, on s'entretue. Donc après l'indépendance, qu'est-ce qu'on deviendra ? D'où l'intérêt de penser à nos enfants qui ont souffert et continuent de souffrir. L'indépendance signifie la séparation. C'est ce qu'on nous a enseigné dans le maquis. On nous dit souvent que la Casamance doit se séparer du Sénégal. On pensait obtenir notre indépendance en

quelques années. Aujourd'hui, on constate de plus en plus que la mission est impossible. Le maquis est fatigué de cette guerre. Personne parmi ces leaders ne souhaite que son fils aille dans le MFDC. Qui doit assurer la relève ? Je ne pense personne. Le MFDC tend vers cette voie de la relève. On ne croit pas de plus en plus à cette idée. C'est une triste réalité. Je pense que le MFDC n'avait pas prévu tout cela au début du conflit. C'est pour dire combien de fois cette guerre n'a pas été préparée par le maquis. On veut se séparer du Sénégal, mais le comment n'a pas été le souci du MFDC. Aujourd'hui, le MFDC ne se retrouve plus dans sa démarche. Car la question de la relève n'est pas bien discutée. Personne n'acceptera que son fils soit rebelle, ni Nkrumat Sané, ni Salif Sadio et encore moins les autres membres. Le MFDC est vieillissant. Tous les membres ont plus d'une cinquantaine d'années. Dans 10 ans, ils ne seront plus capables de faire face à une armée puissante et jeune du Sénégal ». (Sorana, ex-combattant, âgé d'une soixantaine d'années).

Cette déclaration de Sorana révèle les insuffisances et les incohérences du MFDC dans la démarche de lutte pour l'indépendance ou la séparation avec le Sénégal. Après plusieurs années passées dans le maquis, l'espoir pour une indépendance de la Casamance ne devient plus une exigence de l'heure pour certains membres. Aujourd'hui, de nombreuses personnes sont conscientes de l'importance d'un projet de société qui dans la perspective serait utile au MFDC. Cela démontre parallèlement la démarche nouvellement entreprise par les membres de l'aile civile « *Assaniga* » du MFDC. La perception qui taraude l'esprit de ses membres soutient que le MFDC doit obligatoirement impulser de nouvelles bases de démarche. Ainsi, l'un des projets compromettant l'ancrage du MFDC au sein de sa population reste principalement le projet de société qui, par ailleurs, définira la suite de la revendication. D'où l'intérêt de ces membres d'impliquer tous les acteurs du conflit et la population dans leur nouvelle approche ou démarche. Ainsi, les propos de Yafili, ex-combattant, incitent au changement de démarche après plusieurs années de conflit sans suite. Il résume ses propos en précisant :

« Le problème du MFDC n'est pas l'indépendance de la Casamance, mais le contenu de l'indépendance. Je ne vois aucun intérêt aujourd'hui à penser à l'indépendance si on ne travaille pas sérieusement sur la question. Je ne sais pas si la population est ouverte à l'idée de l'indépendance de la Casamance. Il faut interroger la population avant d'engager la démarche de la séparation. À l'intérieur du MFDC, la question de l'indépendance de la Casamance est perçue différemment. Chacun a sa manière de voir ou d'appréhender cette question, alors que nous devons avoir la même perception. C'est pourquoi le MFDC doit travailler à ce que tout le monde ait la même perception de l'indépendance. Si on néglige cette question, elle pourrait nous rattraper un jour. Je pense que c'est le moment pour le MFDC de travailler sérieusement sur la question. C'est une des démarches que nous

(les membres de l'aile politique « Assaninga ») menons aujourd'hui. Nous voulons d'abord l'unification du MFDC, la réconciliation puis travailler sur un contenu pour l'indépendance. Pour y parvenir, il faut une paix définitive en Casamance. L'indépendance ne doit pas être une priorité en Casamance. La Casamance a besoin d'une reconstruction et d'un développement. C'est sur ces questions qu'on peut obtenir l'autonomie qui est synonyme d'indépendance. Concernant la question de la croyance ou non de l'indépendance de la Casamance, je pense qu'elle est une réponse à double tranchant parce qu'il faut travailler pour la réconciliation en Casamance avant de penser à l'indépendance. Si on doit parler de l'indépendance, je pense que c'est après la réconciliation et l'unification du MFDC. Il faut aussi écouter et prendre la position de la population. C'est ce que l'on demande aux combattants parce qu'on ne peut pas continuer à causer du tort à la population. Après cette étape, on discutera de la question de l'indépendance de la Casamance quand tout sera réglé. Même si je crois à l'idée de l'indépendance, mais avec recul. Les questions de développement doivent être une priorité. L'idée de ce groupe que nous envisageons de mettre en place est d'appeler tous les combattants à des négociations pour une paix définitive en Casamance. C'est dans la paix qu'on peut développer la Casamance ». (Yafili, âgé de 83 ans, aile civile Assaninga).

À travers l'assertion de Yafili, ex-combattant, il ressort une différence nette dans la perception du MFDC, surtout en ce qui concerne la question de l'indépendance. Cela démontre que la question de l'indépendance n'a jamais fait office de discussion sérieuse au sein du MFDC. Ce comportement silencieux du MFDC face aux nombreux problèmes du mouvement n'a cessé de creuser des cultes d'indifférence ou de désintéressement de leur projet de lutte. Cette situation révèle en outre un réel problème de communication entre les leaders du MFDC et les membres ou les sympathisants sur l'objet réel de la lutte. Cette question est au centre des préoccupations de certains membres du MFDC qui, après des échecs notés dans le processus de négociations, ont fini par comprendre la nécessité d'échanger sur la question de l'indépendance. Car, rappelle-t-on, ce conflit a toujours les racines dans le terrain infécond de projet de société. Ce caractère stérile a ouvert une fenêtre à l'État du Sénégal qui prône une stratégie de déconstruction du discours des séparatistes sur la question de la lutte pour l'indépendance.

Aujourd'hui, plus d'un dans le MFDC croit toujours que l'indépendance est le seul et unique projet de société du MFDC. Cette situation laisse apparaître un sentiment de doute aux observateurs et aux acteurs du conflit. Ils soutiennent que le projet de société pourrait rendre légitime la revendication du MFDC. Au niveau énonciatif, ce référent est important en ce sens qu'il réduirait drastiquement l'indifférence qu'elle provoque en Casamance à l'endroit des populations casamançaises. Aujourd'hui, le MFDC se rend compte de la nécessité du projet

de société. Aussi cette question devient-elle une exigence pour certaines d'entre elles. Ces derniers pensent que l'indépendance doit être accompagnée d'un projet de société. Ainsi, les propos de Amok, membre de l'aile civile du MFDC, illustrent une fois de plus la stérilité du mouvement face à la question de projet de société. Il résume sa déclaration en précisant :

« Comme je l'ai rappelé précédemment, à ce que je sache, le MFDC n'a pas encore un projet de société. Personne ne vous dira dans le MFDC que nous avons préparé un projet pour la société. Le MFDC a longtemps considéré l'indépendance comme le seul et unique projet de société. Or, un projet de société est différent d'une indépendance. Je peux même dire, de Diamacoune Senghor à nos jours, je n'ai jamais vu un projet que le MFDC a proposé à la société ou un projet en vue. Ceux qui avaient réactivé le MFDC n'avaient pas le temps de réfléchir sur un projet de société. Le MFDC ne doit pas continuer à revendiquer l'indépendance sans présenter un projet à la société casamançaise ». (Amok, 63 ans, ex-combattant).

En somme, la question sur la perception de l'indépendance ou du MFDC a été différemment appréciée par les membres du MFDC. Si certains pensent à la légitimité de la question du projet de société avant une probable indépendance, d'autres en revanche avancent l'idée d'une séparation totale avec le Sénégal comme un grand projet de société du MFDC. Tout revient à dire que dans la mémoire populaire ou collective du MFDC la question du projet a été sans fondement objectif. Dans sa forme de lutte, le MFDC a plutôt cherché à inscrire son action dans le passé que dans son époque. C'est traditionnellement une revendication du MFDC authentique considérant la Casamance comme une région géographiquement différente du Sénégal, en soutenant que ces deux pays sont liés par un « accord ou pacte » de vingt ans de compagnonnage. C'est pourquoi ces éléments servent d'arguments au MFDC pour réclamer l'indépendance ou la séparation avec le Sénégal. À travers cette communication du MFDC, nous retenons des faits historiques et antérieurs, mais surtout des formules exprimant un avilissement qu'il se charge de restaurer. Or, pour certains membres du MFDC, la question du projet de société semble être un aveu pour légitimer la lutte et maintenir les rapports de fraternité avec la population casamançaise.

CHAPITRE 4 : RAPPORTS ENTRE LE MFDC ET LES POPULATIONS

Le présent chapitre traite les rapports entre MFDC et la population casamançaise. En effet, il aborde prioritairement la question du soutien de la population aux séparatistes et celle de la nature de l'aide, aux motivations des exactions à l'endroit des populations civiles, du rapport entre l'État du Sénégal et le MFDC, de l'appui des structures de l'État aux ex-combattants et des appréciations sur le MFDC.

1. QUESTION DU SOUTIEN ET NATURE DES AIDES DE LA POPULATION AU MFDC

Dans les années 80, avec la crise économique, le mouvement casamançais est réactivé et renforcé par un sentiment de marginalisation et de frustration. Elle a trouvé son paroxysme dans l'attribution des terres aux populations venant du nord au détriment des autochtones. De toute façon, les dépossessions et les agiotages autour du foncier ont souvent été des éléments mis en avant par les combattants du MFDC eux-mêmes. Cette situation attributive des terres aux populations du nord a probablement conduit les populations casamançaises à soutenir le MFDC. La population, sans espoir et jamais soutenue par les autorités étatiques, a trouvé mieux de s'aligner du côté du MFDC dans l'espoir d'un lendemain meilleur. À cette période, le MFDC avait bénéficié d'un soutien de la population casamançaise qui croyait fortement à cette forme de lutte.

Aux premières heures du conflit, les intentions à un projet de séparation totale avec le Sénégal commençaient à habiter les esprits de plus de la moitié de la population casamançaise, avec un arsenal de soutien de part et d'autre. Le MFDC a fini par gagner la conscience et l'espoir d'un peuple uni à sa cause et en s'engageant à l'horizon dans une guerre. La population ne voulait pas rester indifférente à cette lutte. De part et d'autre, elle a aussi ses enfants du côté des combattants, mais également du côté des forces de l'ordre. D'où la question de différence de positionnement. Mais force est de noter que la question de soutien de la population du mouvement a été une réalité. Ainsi, les propos d'Alphonse, ex-combattant, démontrent l'attachement au début du conflit de la population casamançaise à la cause du MFDC :

« Au début du conflit, nous avons eu l'appui de la population casamançaise. La population nous a soutenus sur tous les plans. Au début personne n'est resté indifférent à la lutte. Toutes les ethnies en Casamance étaient impliquées. Nos émissaires faisaient le tour de la Casamance pour collecter la

contribution de la population. C'est cette même population qui en avait fait une demande de soutien au MFDC. Elle avait demandé au MFDC à chaque fois qu'il sent le besoin de leur appui qu'il envoie des personnes vers elle. Nous avons entretenu de très bons rapports. Les premières heures du maquis si le MFDC n'avait pas l'appui de la population, les combattants allaient beaucoup souffrir. On doit remercier la population casamançaise pour leur appui généreux ». (Alphonse, ex-combattant, membre de l'aile politique du MFDC).

Dans son témoignage, Alphonse revient sur le soutien apporté par la population au MFDC au début du conflit. Ce témoignage démontre les bons rapports qui existaient manifestement aux premières heures du conflit entre le MFDC et sa population. Afin de connaître une adhésion presque unanime, durable et sincère de la population, le MFDC a mis l'accent sur le fondement de la solidarité et de la fraternité. Pour maintenir la population dans la dynamique de soutien à la cause de sa lutte, les indépendantistes ont avancé des arguments qui prennent en compte les questions de l'enclavement de la région, de la spoliation des terres, de la situation géographique qui le sépare du Sénégal, d'une politique de l'État central ressenti comme discriminatoire. En sus, il s'arc-boute sur « l'accord ou le pacte » liant la Casamance avec le Sénégal pour justifier la légitimité de la lutte pour la séparation. Cela a ouvert plusieurs opportunités au MFDC puisqu'il a jusque-là senti le soutien de la population. Ce dénominateur a donné l'occasion à la population de soutenir le MFDC suite aux arguments qu'il a avancés.

Aujourd'hui, même si les rapports ne sont plus au beau fixe, force est de noter que le MFDC reconnaît l'attachement de la population au mouvement. Les rapports, pour le MFDC, ont donné une force et un engagement au maquis de faire face à l'armée du Sénégal en s'appuyant sur les populations pour le recrutement des jeunes combattants. Ce qui traduit qualitativement une gamme de confiance entre les populations et le MFDC dans la conquête de l'indépendance de la Casamance. C'est dans cet ordre d'idées que les populations ont entamé des initiatives de vente des cartes d'adhésion pour montrer leur attachement au MFDC. Les propos de Sanoussy, ex-combattant, démontrent logiquement l'attachement de la population au mouvement. Il déclare dans un entretien :

« Au début du conflit, le MFDC avait bénéficié le soutien de la population casamançaise. Nous avons eu de bons rapports avec la population. À l'époque, c'est tout le monde qui soutenait l'idée de la séparation de la Casamance du Sénégal. La population avait pris l'initiative à l'époque de vendre des cartes d'adhésion au MFDC. Ceci permet à la population de montrer son attachement et sa solidarité au mouvement. Autrement dit, toute personne ayant la volonté de soutenir le MFDC doit avoir sa

carte de membre. Beaucoup de personnes en Casamance ont payé la carte de membre. Ceci permettait au MFDC d'être autonome financièrement. Mais quand l'État du Sénégal a commencé à menacer les populations, la situation a chamboulé. La population, sous la menace, a peur de payer les cartes. Ces cartes du MFDC ont permis à beaucoup de personnes de quitter le Sénégal pour s'exiler en Europe. Il suffit juste de la présenter une fois en Europe pour qu'on puisse te considérer comme réfugié. On peut prendre le cas de Nkourman Sané qui vit actuellement en France, et de tant d'autres personnes. La population préparait mystiquement le MFDC lors des différents affrontements avec l'armée du Sénégal. Le maquis n'avait que les armes pour se battre. C'est à la population de s'en occuper du reste. Nous sommes soutenus financièrement, mystiquement, socialement et politiquement par la population. Cette dernière lançait parfois les campagnes de collecte de fonds dans les différents villages. Le MFDC avait, dans chaque zone, un chargé de mission qui veillait à la collecte de fonds. Tout le monde participait. Des réunions se tenaient dans les différents villages pour le soutien du MFDC. Le côté mystique était toujours pris en charge par la population. Chacun apportait son savoir rien que pour la protection des jeunes combattants. C'est pourquoi dans le MFDC personne n'avait peur de la guerre parce que mystiquement on était bien préparé. Le MFDC ne faisait pas peur à la population. Les combattants passaient des journées dans les villages sans qu'il y ait de problème. Les gens quittaient les villages pour nous rendre visite. Tout se passait bien. Tout cela grâce à l'Abbé Diamacoune Senghor. Il disait au MFDC de prêter beaucoup attention à la population. Dans ses discours, il nous disait souvent : « Ne faites pas du mal à la population. Nous sommes là pour la population et nous devons toujours la défendre. Donc, veillons ensemble à la protection de cette population ». C'est un discours encourageant parce qu'il nous a permis de bien collaborer avec la population. En cas de besoin, le MFDC demandait le soutien de la population. On ne leur imposait rien. Donc la population se sentait plus en sécurité avec le MFDC qu'avec l'armée du Sénégal. Les registres de cotisations des populations sont toujours disponibles dans le maquis. Salif Sadio a le registre des cotisations. Beaucoup sont morts. Cependant, c'est quand les dénonciations ont commencé en Casamance que tout était devenu compliqué. L'État a utilisé la liste de tous ceux qui cotisaient pour le MFDC pour les arrêter. Donc, personne ne pouvait maîtriser la situation ». (Sanoussy, âgé d'une cinquantaine d'années, ex-combattant).

Sanoussy est revenu, dans sa déclaration, sur l'importance du soutien apporté par la population à l'endroit du MFDC. En effet, ce soutien a permis au mouvement d'avoir une autonomie financière et logistique. La vente des cartes leur a rapporté des moyens pour se maintenir dans le maquis. De plus, les cartes démontrent un attachement inhérent des adhérents au mouvement. Cet achat des cartes a également permis à certains membres du MFDC de bénéficier du droit d'exil ou de réfugié. Cela démontre la présence d'un réel rapport de convivialité et de confiance qui existait entre le MFDC et la population au début du

conflit. À cette période, le MFDC avait bénéficié de l'appui et du soutien de la population de tout bord (mystique, financier, logistique, social, etc.). Force est de constater que ces rapports entre le MFDC et la population ont plus duré dans le temps grâce aux discours encourageants de l'Abbé Diamacoune Senghor. Dans la déclaration de Sanoussy, Diamacoune Senghor était la pièce maîtresse de la stabilité de la relation entre le MFDC et la population qui, au bout du temps, s'est détériorée à cause des dénonciations. La population locale a activement participé à la construction et à l'existence du MFDC en lui apportant tout le soutien nécessaire. Aujourd'hui, certains membres du mouvement témoignent leur belle collaboration avec la population. Les propos de Joël, combattant, démontrent l'importance des rapports avec la population quand il déclare :

« C'était d'abord la population qui cotisait pour l'alimentation des combattants. C'était encore la même population qui participait pour leurs soins, pour l'achat des armes, etc. Le MFDC n'avait rien préparé pour cette guerre. C'est pourquoi, quand on a commencé à s'attaquer à la population, beaucoup ont quitté le maquis. Il arrivait des moments où le maquis faisait le tour des différents villages pour la collecte du riz, de l'argent et des armes. À l'époque, il n'y avait pas de braquages, comme on le connaît aujourd'hui. Il y avait des vieux qui faisaient ce travail de collecte dans les différents villages de la Casamance. Au début du conflit, tout le monde était rebelle en Casamance. On soutenait tous le MFDC. Ce sont les camions de riz qui débarquaient dans le maquis. Le riz venait d'un peu partout : de la Gambie, de la Guinée-Bissau, de la Mauritanie (chez Sidy Badji) parce que Sidy avait fait la Mauritanie quand il était dans l'armée du Sénégal. Nous avons eu le soutien de tout le monde. C'est après, quand le maquis a démarré ses séries d'attaques, de braquages, que beaucoup ont commencé à tourner le dos au MFDC ». (Joël, 43 ans, combattant).

À cet effet, même si le MFDC semble rappeler la nécessité de garder de bons rapports avec la population, aujourd'hui force est de constater que cette dernière n'accorde pas plus de crédibilité au mouvement. Cela traduit littéralement le divorce entre un mouvement soutenu tout au début du conflit par sa population. Ce divorce s'explique par des réactions violentes (attaques, braquages, enlèvements, dénonciations, tueries, etc.) qu'elle a endurées durant la période intense du conflit. Cette nouvelle situation jamais connue auparavant par la population n'a fait qu'installer ou renforcer une peur, une crainte, voire une haine et une frustration à l'endroit du MFDC. Devant une telle épreuve, la population ne voit plus où donner de la tête et décide de mettre fin aux soutiens au MFDC. Aujourd'hui, une partie de la population ne croit plus aux idées et aux projets des indépendantistes. C'est la raison pour laquelle, pour sa probable réconciliation avec la population, certains cadres du MFDC

engagent des pourparlers avec la population. Pour eux, le MFDC ne peut aucunement réussir la lutte sans la moindre implication de la population. Car la démarche engagée par le MFDC semble ne plus convaincre la population ainsi que les acteurs du conflit. L'avis d'Ousmane, âgé de 85 ans, membre de l'aile civile du MFDC et collecteur à l'époque, illustre le divorce entre le MFDC et sa population. Il explique les raisons de ce divorce tout en précisant :

« Pour la question du soutien de la population au MFDC je pense non. Beaucoup de choses se sont passées dans ces relations. Le MFDC était retourné contre sa population, à un certain moment. C'est pourquoi beaucoup d'entre nous ont quitté le MFDC. À l'époque, j'ai été désigné au sein de l'état-major comme chargé de la collecte de fonds et du soutien auprès des populations. Je savais combien de fois la population croyait à cette lutte. Nous arrivions à faire le tour des différents villages de la Casamance juste pour la collecte. On n'avait jamais eu de difficultés. Mais quand les jeunes ont commencé à se retourner contre sa propre population, celle-ci a arrêté le soutien et l'aide. Cela ne nous avait pas plu vu les rapports que nous avons avec la population. On était toujours bien accueillis dans les villages. Aujourd'hui, on a perdu tout ce soutien et la population ne croit plus au MFDC. C'est ce que le MFDC doit comprendre pour arrêter les exactions à l'endroit des populations. Pas plus longtemps dans les communes d'Adéane, Boutoupa-Camaracounda et Goudomp, les populations déplacées ont tenté le retour dans leurs villages d'origines. Mais les combattants se sont opposés à l'idée. Imaginez le traitement que cette population aura du MFDC. Il y a trop de contradictions dans la démarche du MFDC. La population casamançaise ne comprend pas ce que veut le MFDC. C'est le premier problème que le MFDC doit résoudre avant de penser à l'idée de l'indépendance. La population a besoin de paix définitive en Casamance plutôt que de l'indépendance ». (Ousmane, âgé de 85 ans paysan).

Il ressort de cette déclaration un sentiment de regret et de déception du MFDC face aux torts qu'il a fait subir à la population. Pour rappel, le MFDC a réussi à créer le maquis avec le soutien de la population. En effet, pour l'ensemble de la population interrogée, plus de la moitié soutient l'idée que la probabilité d'accès à l'indépendance de la Casamance dépend de la réconciliation du MFDC avec la population. Une équation que la plupart de nos interlocuteurs trouvent impossible. Pour eux, les autorités étatiques sont conscientes qu'une probable réconciliation entre le MFDC et la population pourrait ouvrir une nouvelle donne au conflit. Face à cette situation, l'État chercha à maintenir sa démarche en créant une distance entre le MFDC et sa population. Le MFDC, pris au piège, considéra que la population s'est toujours rangée du côté de l'État. Cette situation a créé pendant toutes ces années du conflit un casse-tête à la population qui ne sait plus où mettre les pieds.

Pourtant, le MFDC s'enorgueillit d'avoir bénéficié de l'appui de tout bord de la population, une brèche qui lui permet de maintenir sa position de lutte pour l'indépendance de la Casamance. Dès lors, si le MFDC est conscient de son divorce d'avec sa population, la question fondamentale à se poser est de savoir pour qui il se bat. Les réponses sont partagées par les acteurs du conflit, même si cette question apparaît aujourd'hui comme une nécessité pour la majorité des membres et leaders du MFDC. En effet, certains membres pensent que le MFDC se bat pour son peuple qui a longtemps soutenu le mouvement. Pour eux, le désir de libérer le peuple casamançais est plutôt une condition de reconnaissance des sacrifices de sa population. Ainsi Landing reconnaît le soutien de la population au MFDC en précisant :

« Nous avons bénéficié du soutien de la population sur tous les plans. La population nous a soutenus en nourriture, en logistique comme en armement, en matériels (vélo pour nos déplacements, etc.). Nous avons aussi bénéficié de leur part d'un soutien financier. La population cotisait chaque fin du mois ou chaque deux mois, voire trois mois pour le MFDC. Tout le monde savait que le maquis était très vulnérable et qu'il faut que la population lui vienne en aide. Si le MFDC n'avait pas bénéficié de l'appui de la population, il n'en serait pas là. Les gens allaient démissionner du maquis parce qu'ils ne s'attendaient pas à ce revirement entre le MFDC et la population. C'est pour vous dire que ce conflit ne dépend pas seulement de ceux qui sont dans le maquis, mais de la population casamançaise. Mais, il faut le rappeler, cela n'a pas pu durer parce qu'à un certain moment, il y avait des problèmes à l'intérieur du maquis et les combattants ont commencé à attaquer la population. La population était obligée d'arrêter son soutien au MFDC. C'est la période qui a coïncidé avec les attaques, les pillages de leurs biens, etc. On avait du mal à comprendre la situation et la démarche du MFDC. Après son divorce d'avec la population, le MFDC a commencé à bénéficier, dans les années 90, du soutien de l'État du Sénégal à travers les accords de cessez-le-feu signés. Cette prise en charge a été effectuée à l'époque par la Caritas. Au-delà du soutien de la Caritas qui ne pouvait pas à l'époque satisfaire le MFDC, on était obligé d'aller dans les champs d'anacardier. On récoltait les noix d'acajou dans les champs d'exploitation. Ceci permettait au maquis de pouvoir se prendre en charge. Il faut signaler que l'État ne pouvait pas nous venir en aide en armement. Il pouvait seulement assurer notre prise en charge sanitaire et alimentaire ». (Landing, 71 ans, paysan).

En définitive, si, autrefois, les combattants du MFDC pouvaient se targuer d'un soutien sans mesure des populations grâce à son amour pour le projet de lutte du mouvement, aujourd'hui, force est de constater que les exactions, braquages et autres formes de violences ont inscrit et maintenu les populations dans des circonstances d'indélébilité et de recul. Le tableau chaotique et la face cachée de l'histoire du MFDC dans son ascension ont occasionné l'abandon et le désintéressement du mouvement de la part des populations. Alors, le MFDC

espérait l'appui de la population pour exister, mais également pour résister. Cette situation laissa le MFDC dans une insécurité économique et sociale, facteur de sa probable scission.

2. MOTIVATIONS DES EXACTIONS À L'ENDROIT DES POPULATIONS CIVILES

Après plusieurs années de collaboration avec sa population dans un projet de séparation ou d'indépendance de la Casamance, la crise interne a fini par déverser le MFDC dans un avenir incertain. C'est l'époque des dénonciations, sources de nombreuses exactions à outrance contre une population innocente. À cette période, les Casamançais vivaient dans une insécurité où les menaces, les arrestations, les répressions, les enlèvements étaient les seuls mots d'ordre au sud du pays. La population locale se sentait trahie par le mouvement qui, par ailleurs, au début du conflit, a accordé sa confiance à ce dernier. Un sentiment de frustration, de haine commençait à habiter la population qui, sans espoir, décide de mettre fin aux soutiens apportés au MFDC. Cette période correspondait à l'époque où les populations étaient régulièrement victimes de répressions et de menaces de l'aile militaire du mouvement, mais également de l'armée du Sénégal. Cette situation commençait à installer une psychose à la population locale qui vivait au quotidien des enlèvements, des exécutions sommaires et des attaques. Les propos de Montan, âgé de 63 ans, membre de l'aile civile du MFDC, illustrent les exactions à l'endroit des populations civiles lorsqu'il précise :

« Pour ce qui concerne les exactions à l'endroit des populations civiles, c'est toujours comme ça. Dans tous les conflits armés, la population est toujours victime. Il faut voir ce qui se passe en Centrafrique et un peu partout dans le monde, c'est la population innocente qui est toujours victime. Il faut comprendre qu'un mouvement n'est jamais organisé. Il fonctionne dans le désordre et c'est sur cette posture qu'il peut atteindre ses objectifs. D'ailleurs, ce n'est pas seulement le MFDC qui faisait des exactions à la population, même l'État du Sénégal le faisait aussi. L'État a tué beaucoup de personnes innocentes en Casamance avec les dénonciations. Il suffit juste que ton nom soit cité pour que tu sois considéré comme un rebelle. Aussitôt, ce sont les éléments des forces de l'ordre qui viendront te cueillir chez toi pour te tuer. Personne n'a été à l'abri, à l'époque, en Casamance. La population était victime des exactions de manière permanente. Donc ce n'est pas seulement le MFDC qui a créé des problèmes à la population, mais l'État aussi a sa part de responsabilité. L'État était censé protéger sa population. Mais malheureusement, il n'a fait qu'enfoncer le trou en privilégiant la torture. On suppose que l'État est structuré et bien organisé. Donc, s'il torture sa population, c'est parce qu'il a suivi la démarche du MFDC. Tout le monde connaît le MFDC pour son problème d'organisation et de structuration. On peut comprendre s'il s'agit de ce dernier. Je n'arrivais pas à comprendre le comportement de l'État du Sénégal à l'époque. Il a failli quelque part à sa mission.

Pour le cas du MFDC, on peut comprendre un peu parce que c'était un mouvement qui n'était pas organisé. On avait même eu du mal, à l'interne, à le contrôler. À un certain moment, il y avait dans le maquis des gens mal intentionnés, des bandits, si on peut les qualifier ainsi, qui attaquaient la population. Ils peuvent quitter chez eux la nuit pour attaquer la population et prendre leurs biens. On a vu ces cas en Casamance, quelques personnes qui s'organisaient pour faire des attaques dans les différents villages. C'est le MFDC qui est accusé. On avait même des gens qui ont intégré le maquis pour juste ternir l'image du mouvement. Il serait très difficile de gérer ces cas parce qu'ils n'ont pas intégré le maquis pour défendre les objectifs de la lutte, mais tout simplement des règlements de compte. Ils avaient d'autres objectifs à atteindre. Mais l'État n'a pas ce problème parce que c'est une structure bien organisée. Donc, il ne doit pas avoir un problème pour protéger sa population. C'est le contraire qui s'était produit en Casamance. L'État considérait la population casamançaise comme étant des complices. Les raisons des exactions, comme je viens de l'évoquer précédemment, ce sont des gens mal intentionnés qui organisaient ces attaques en Casamance. À un certain moment, il y avait tout genre de personne dans le maquis. Les responsables du MFDC n'ont jamais envoyé des personnes dans le maquis pour attaquer la population. Nous sommes dans la brousse grâce à cette population. Comment est-il possible de se retourner contre cette dernière ? Je dirais que c'est l'État qui est à l'origine de tous ces problèmes parce que quand il a commencé les arrestations, la répression, etc. en Casamance, le MFDC a noté un nombre important d'adhérents. Voilà un peu les raisons de ces exactions à l'endroit de la population parce qu'il y avait beaucoup de frustrations. Le maquis était devenu un endroit sûr pour se protéger et se faire justice parce que quelque part la personne a été victime d'une arrestation, d'une dénonciation ou d'une spoliation de ses terres. Donc, le maquis était considéré comme un endroit pour se faire justice. Il est normal qu'il y ait des exactions à l'endroit de la population. Cependant, les responsables du MFDC n'ont jamais pensé mater leur propre population. C'est pourquoi, à un certain moment, le MFDC avait commencé à prendre des sanctions contre les personnes mal intentionnées. Par exemple, s'il y a une attaque dans un village, nous cherchons immédiatement les responsables. Une fois ces derniers identifiés, ils sont sévèrement sanctionnés. C'est pour vous dire que le MFDC n'a jamais eu des intentions pour attaque la population. Il faut comprendre que dans ce conflit, il y avait aussi des règlements de compte. On s'attendait à tout dans un tel conflit. Des gens profitaient de la situation du conflit pour régler leurs comptes soit à la personne qui leur avait dénoncé auprès des autorités ou auprès du MFDC. Il y avait beaucoup de choses qui se sont passées dans ce conflit. Après c'est le MFDC qui est accusé comme seul responsable. Le MFDC n'est jamais retourné contre sa population. Au contraire il a défendu les causes de ses populations. Pour preuve, quand le MFDC a enclenché les sanctions contre les malfaiteurs, beaucoup de personnes ont quitté le maquis. On faisait connaître à tout le monde que le MFDC n'est pas un endroit de règlements de compte. C'est difficile de gérer cette situation ».

(Montan, âgé de 63 ans, membre de l'aile civile du MFDC, paysan).

Le témoignage de Montan, montre une fois de plus que les raisons des exactions en Casamance s'expliquent par une vague d'adhésions des jeunes dans le maquis pendant que le conflit s'intensifiait. C'est la période où l'État du Sénégal a renforcé les arrestations, les répressions, les intimidations, etc., informe ce membre du MFDC. À cela s'ajoutent aussi les propos de Yafaye, ex-combattant âgé de 58 ans, qui revient sur les raisons des exactions et la répression à l'endroit de la population locale :

« Il faut savoir que dans tout conflit, il existe ce genre de comportements. Il y a des gens qui avaient des intentions différentes de celles du MFDC. Ils avaient adhéré au maquis dans l'espoir de ternir son image. Ils étaient venus dans le maquis pour s'enrichir. Ce sont des jeunes sans emploi qui, après, ont intégré le maquis pour chercher de l'argent. Donc, ils quittaient les bases pour organiser des braquages, des attaques un peu partout en Casamance sans que le MFDC ne soit informé. C'était des bandits finis. Alors cinq personnes peuvent se lever et organiser des braquages et attaquer dans les villages ou dans les rues de la Casamance. Ils reviennent sans rendre compte à l'état-major. C'est pourquoi toute la population casamançaise était fâchée contre le MFDC. Du coup, le MFDC a perdu sa crédibilité. C'est le MFDC des rebelles et non plus des Casamançais. L'armée du Sénégal a exploité ces failles pour trouver les collecteurs des fonds du MFDC dans les différents villages de la Casamance puis les arrêter. Dès lors, les dénonciations ont commencé parce que la peur habitait les populations. Ces dernières n'étaient pas dans l'insécurité totale, du côté du MFDC, comme du côté de l'armée du Sénégal. Les dénonciations étaient monnaie courante en Casamance. Certains profitaient de leurs problèmes internes pour dénoncer les autres. À partir de cet instant, que ce soit du côté de l'État ou du MFDC, personne ne pouvait situer la vérité. On torturait la population, la maltraitait et la tuait parce que juste l'accusé est en connivence avec l'armée ou bien le MFDC. C'est ce qui a rendu très complexe ce problème. C'est devenu un problème entre Nordistes et Sudistes. Si l'armée du Sénégal interpellait dans les check-points quelqu'un qui portait un nom de famille diola, il était considéré aussitôt comme un rebelle. Du côté du MFDC idem, les mêmes pratiques se faisaient. Ce conflit a fait perdre la vie des innocents, soit par leurs noms de famille, soit par les dénonciations. L'État est la cause profonde de ces exactions en Casamance par les arrestations arbitraires, les exécutions, les tortures. Il a mal géré ce conflit et aujourd'hui, c'est la population qui en souffre. Donc, il est temps que les gens changent de comportements, de manière de faire. Il a généré beaucoup de conséquences. C'est pourquoi nous avons entamé des discussions avec les membres de certaines branches de « Attika » dans le cadre de la réconciliation du MFDC. La population vit toujours dans l'insécurité parce que les mines anti-personnelles sont toujours présentes dans certaines zones de la Casamance. Les exactions à l'endroit de la population casamançaise ont terni l'image du MFDC. Aujourd'hui, le MFDC a perdu sa crédibilité. C'est pourquoi la population ne veut plus entendre parler du MFDC parce qu'il a créé beaucoup de dégâts en Casamance. Cette démarche est tout à fait

contraire aux objectifs fixés au départ par le MFDC. Il fallait convaincre la population à adhérer aux idées du mouvement au lieu de la torturer. Le MFDC ne devait pas suivre la démarche utilisée par l'État du Sénégal à l'endroit de la population casamançaise. Au contraire, nous devons protéger la population et leur faire aimer le mouvement. Malheureusement, de son côté, il a utilisé le châtiment, la torture, etc., comme le faisait l'État du Sénégal. Il y a un vieux du nom de Daouda Diémé qui, en son temps, a toujours essayé de ramener le MFDC à la raison. Mais personne dans le maquis ne voulait soutenir ses propos. Il a dit que le MFDC doit toujours faire confiance à sa population. Que cette dernière ne va jamais trahir le mouvement. Mais tout le monde était fâché contre lui parce qu'il a tenu ces propos. Finalement, il a été tué chez lui pour avoir dit la vérité. Voilà, aujourd'hui, l'histoire lui a donné raison. Le MFDC a tué beaucoup de personnes en Casamance. Aujourd'hui, nous sommes en train de travailler à ce que la population adhère aux idées du MFDC. Nous savons pertinemment que cela va être difficile, mais il faut continuer les négociations. On est en train de noter des changements. La preuve : Salif Sadio est en train de tenir des réunions dans les différents villages du nord Sindian. La population est massivement représentée. Ce qu'il faut comprendre, c'est que dans le MFDC, le niveau de maturité reste un parent pauvre. Il y a des gens qui n'ont jusque-là rien compris de ce conflit. Pour eux, la population est le seul ennemi en face dont il faut se départir. C'est pourquoi ils sont radicaux. On ne peut pas jusque-là comprendre ce qu'ils veulent : l'indépendance de la Casamance ou le départ des populations dans leurs lieux d'habitation. D'autres par contre sont compréhensifs et restent toujours ouverts aux négociations. C'est l'exemple du camp de Casolole. Ils sont plus disciplinés que ceux du front nord parce qu'on les a rencontrés à plusieurs fois dans le cadre des négociations inter MFDC. Ils ont compris que la violence n'est pas la seule solution pour parvenir à nos objectifs de lutte. Ils ont accepté la discussion inter MFDC. Mais les camps de César et autres restent toujours campés dans leurs idées radicales. Nous avons demandé une audience à César, mais sa réponse était négative. À chaque fois qu'on le contacte, il nous dit qu'il n'a pas le temps peut-être qu'on le patiente. J'ai même appris qu'il est malade et demande qu'on attende qu'il soit rétabli pour engager des discussions. Aujourd'hui, on n'a plus de ses nouvelles ». (Yafaye, ex-combattant âgé de 58 ans, paysan).

L'analyse du facteur comportemental des combattants face aux nombreuses exactions et répressions en Casamance laisse apparaître des sentiments de regrets. La population, victime des exactions du MFDC, ne cesse de développer des sentiments haineux envers le mouvement. En effet, il ressort de ces deux témoignages que les exactions sont d'ordre normal. Toutefois, ils rappellent que dans tous les conflits armés, la population innocente est toujours victime de répressions et d'exactions. Cette situation ne laisse pas indifférent le MFDC qui, d'ailleurs, est reconnu pour son problème de manque d'organisation. Force est de constater que son problème de structuration a semé le désordre au sein du mouvement au

point de voir des combattants organiser des attaques, des braquages et enlèvements en Casamance. C'est un comportement répressif dont les seules victimes étaient la population. Ce caractère violent du MFDC à l'endroit de la population civile s'explique par un problème de structuration du mouvement. Cet état de fait a logiquement engendré une distanciation sociale avec la population.

Pour rappel, le MFDC est l'un des rares mouvements qui est connu pour ses nombreux problèmes (divisions, pauvreté, leadership, etc.). Sa pauvreté fait de lui un mouvement fragile, instable et désorganisé, au point de considérer la population civile comme un rival indéterminé. La population était dans l'insécurité totale. Cependant, du côté des combattants, on considère que le MFDC n'est pas le maître d'œuvre des exactions notées et commises en Casamance. Pour sa part, l'État est le premier responsable des exactions, de répressions, des incriminations en Casamance. Cette situation traduit logiquement la complexité du conflit en Casamance, d'autant plus que les braquages, les arrestations, les dénonciations et attaques peuvent provenir de tout bord. Dans cet ordre d'idées, Ahou, ex-combattant âgé de 71 ans, revient sur le problème de structuration du mouvement. Il déclare dans une interview :

« Vu ce désordre dans le maquis, la porte était ouverte à chaque personne pour devenir un rebelle en Casamance. Le MFDC a commencé à attaquer les villages, à torturer la population. L'insécurité commençait à s'installer en Casamance. La haine commençait à habiter la population, occasionnant les dénonciations. Certaines personnes venaient se plaindre dans le maquis et d'autres par contre à l'État du Sénégal. Cette haine et cette frustration ont créé des divisions dans les familles en Casamance. Au sein du MFDC, les problèmes de leadership ont démarré. Certaines personnes mal intentionnées profitaient de la situation pour semer le trouble dans les différentes zones de la Casamance. Les populations étaient dans l'insécurité totale. Cette situation était devenue un casse-tête. Même au sein de la population, il y a des gens qui organisaient des attaques, des braquages dans les rues. La population ne voulait plus collaborer avec le MFDC. Donc, dans ce genre de situation, il est difficile de situer les responsabilités. Est-ce que c'est le MFDC qui attaquait les populations ou l'armée qui le fait en accusant le MFDC ou encore la population ? Personne ne peut vous donner une réponse exacte. Cela signifie que les exactions à l'endroit de la population sont difficiles à expliquer. Voilà ce qui justifie la complexité de ce conflit. Il y a d'autres éléments qui sont venus s'ajouter. Le MFDC ne peut pas fournir de bonnes informations sur cette question parce qu'elle est complexe. Tout le monde était devenu rebelle en Casamance. Vous avez un problème avec quelqu'un, il vous taxe de rebelle et l'État aussi ne cherche pas de bonnes informations pour situer la vérité. Vous êtes dénoncés, c'est la prison, les tortures ou la mort qui vous attend. Pour protéger la population, le MFDC venait sanctionner l'accusateur. Mon père a été victime de ces dénonciations. Il était juste l'imam du village

et cela n'avait pas plu à certains dans le village, ou il a été dénoncé ». (Ahou, Âgé de 52 ans, ex-combattant).

Dans son témoignage, Ahou est largement revenu sur les rapports difficiles entre le MFDC et la population. Ces rapports sont animés par un sentiment d'insécurité. Cette dernière a fini par saper le moral des populations que le mouvement est censé représenter. À l'heure actuelle, le MFDC tente d'entamer des démarches pouvant aboutir à la réconciliation avec la population casamançaise. Le développement de ce processus a entraîné la dynamique de mise en place des cadres de concertation. C'est en ce sens que les résultats issus de cette enquête peuvent trouver une application dans le cadre de la réconciliation et du rétablissement des rapports entre le MFDC et la population, mais aussi entre le MFDC et l'État du Sénégal.

3. RAPPORTS ENTRE LE MFDC ET L'ÉTAT DU SÉNÉGAL

Les rapports entre le MFDC et l'État ont existé depuis les années 90. Cette période est marquée par la signature des accords et des cessez-le-feu entre l'État du Sénégal et le MFDC. Un espoir était renoué au MFDC pour un accès sans crainte à l'indépendance, son projet de lutte le plus crucial. À cette période, rappellent certains de nos interlocuteurs, l'État était ouvert à toute forme de négociations. Mais le MFDC, à cause de son manque d'expérience dans les négociations, n'a pas pu saisir cette brèche pour imposer son projet de séparation. Face à cette situation, un sentiment de regret commençait à ronger les esprits de plus d'un dans le MFDC et finit par installer un climat de désespoir. Ces échecs démontrent une fois de plus l'immaturité, la naïveté et l'ingénuité des leaders du MFDC dans les négociations, affirment nos interlocuteurs. Cette situation installe une frustration et une déception sans mesure qui a sans doute conduit à la division du MFDC.

À cet effet, conscient de son état d'immaturité dans les négociations, l'État du Sénégal a profité de ces nombreux failles et errements du MFDC pour installer le désordre. Toujours est-il que l'État connaissait déjà les intentions du MFDC avant de déclencher les différents processus de négociation. C'est pourquoi l'État a cherché par tous les moyens à contraindre le MFDC à afficher sa réelle ambition qui se cachait derrière l'idée de séparation avec le Sénégal. Une situation qui, une fois de plus, présente le manque d'expérience du MFDC dans les négociations et qui constitue ainsi un atout aux autorités étatiques de snober le chantier des indépendantistes. Dans les différentes négociations, il semble que le MFDC n'a jusque-là pas soumis un document portant sur le projet de société. Cette situation malencontreuse est à la faveur de l'État plus expérimenté dans les négociations. Ainsi, Amok, combattant âgé de 64

ans, a déversé toute son amertume face aux échecs des leaders du MFDC dans les différentes négociations. Il déclare à la suite d'une interview :

« Les rapports entre le MFDC et l'État ont démarré je peux dire dans les années 90. C'est la période où l'État du Sénégal a pris l'engagement de négocier avec le MFDC. L'année 1991 fut les premiers accords signés entre l'État et le MFDC. C'était le moment où le MFDC avait la chance d'imposer à l'État son projet de l'indépendance de la Casamance. Malheureusement, cela n'a pas été le cas. Voilà le premier échec du MFDC parce que même au sein du maquis, on commençait à savourer la victoire. Le MFDC était tellement naïf jusqu'à rater cette chance. Le président Abdou Diouf était convaincu que toutes les informations qu'on lui donnait sur le conflit n'étaient pas vraies. Alors il a fallu pour lui terminer cette guerre à tout prix. Il était ouvert à toute sorte de négociation parce qu'il ne connaissait pas le MFDC. Abdou Diouf entendait seulement le nom du MFDC, mais il ignorait beaucoup de détails. Il n'avait pas le détail sur le coût de la guerre, les conséquences, etc. En 1990, quand il avait commencé à prendre connaissance des conséquences du conflit, il avait souhaité de manière officielle négocier avec le MFDC. À mon avis, qui entre l'État du Sénégal et le MFDC devait gagner ici ? C'est sans doute le MFDC parce que c'est l'État qui avait tendu la main au MFDC et attendait sa réponse. Donc le MFDC devait imposer ses principes dans les termes de négociations et demandait à l'État de les prendre en compte s'il souhaitait discuter avec lui. Mais, de son côté, le MFDC était précipité à rencontrer l'État jusqu'à oublier qu'il portait l'avenir de la Casamance. Dans la négociation, le MFDC ne devait pas camper sur une seule position. On devrait voir les autres alternatives possibles. Avant même la date de la rencontre avec les autorités, Sidy Badji avait convoqué une réunion dans le maquis. Le but de la réunion reposait sur le portefeuille, c'est-à-dire les termes de référence. Il avait proposé des points intéressants dont l'un était le plan « B ». C'était quoi son plan « B », l'autonomie de la Casamance. Sidi Badji nous disait souvent que parlait seulement de la séparation avec le Sénégal n'est pas la seule alternative que l'on peut proposer dans les négociations. L'autonomie de la Casamance est aussi un pas vers l'indépendance de la Casamance. Au sein du maquis, les gens le traitaient déjà de corrompu. Pour eux, Sidi défendait le Sénégal. Il avait toujours dit que si le conflit durait pendant plus de vingt ans, beaucoup de choses se passeraient : la fatigue, la démotivation. Certains ressentiraient la fatigue et seraient découragés. Ils peuvent quitter le maquis. C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui. Les gens sont frustrés, fatigués, découragés et ne veulent plus prendre les armes. Donc, si on avait écouté les conseils de Sidy, on n'en serait pas là aujourd'hui. Sidy était le seul dans le maquis à avoir bénéficié de la formation militaire. C'était lui qui avait formé les premières générations des combattants. Si cette même personne vous propose des stratégies de guerre, vous le taxez de corrompu. C'est comme ça que le MFDC avait raté la chance. Avec Sidy, on allait bénéficier de beaucoup de choses. Mais, c'est quand on l'avait expulsé du maquis que les problèmes ont commencé. Je vous dis une chose, si Sidy était corrompu, il n'allait pas former autant de jeunes dans le maquis. Son expulsion avait créé

beaucoup de frustrations, de divisions dans le MFDC. Jusqu'au moment où nous parlons, le MFDC maintient toujours sa position de départ : l'indépendance totale. Il suffit juste de changer de stratégie de négociation pour qu'on ait gain de cause. Mais toujours est-il que le MFDC reste campé sur sa position. C'est pourquoi, quand le président Wade était venu au pouvoir, il savait déjà que le MFDC n'était pas bien organisé et qu'il fallait en profiter. Il a créé plus de division et a commencé à corrompre certains leaders. Il avait pompé beaucoup d'argent dans le maquis, au point que les leaders cherchaient à respecter sa démarche. Le président Wade donnait 9 millions par mois à César pour qu'il attaque Salif Sadio. Avec l'armée du Sénégal et celle de la Guinée-Bissau, César s'était livré à combattre Salif jusqu'à le contraindre à quitter le front sud pour s'installer au front nord. Aujourd'hui, Wade a quitté le pouvoir, César souffre. Il n'a plus rien dans ses poches et ne compte que sur les biens de la population pour vivre. Je dirai que l'État est le plus grand gagnant dans son rapport avec le MFDC. Le MFDC est le grand perdant parce que jusque-là, il n'a pas atteint ses objectifs fixés au départ. On ne reconnaît plus le MFDC maintenant. Prenons l'exemple de l'aile politique d'Abdou Elinkine Diatta, je me demande souvent de ce qu'ils pensent du MFDC. C'est grave ce que je vois avec eux. Nous avons fixé des objectifs ensemble, c'est l'indépendance de la Casamance. Nous n'avons pas atteint nos objectifs, ils se mettent à organiser des fêtes comme si la Casamance venait d'accéder à son indépendance. Après tant de souffrances, de galères, des conséquences néfastes sur la vie des populations (pertes humaines, matérielles, etc.), ils se mettent à danser. Ils doivent normalement organiser des journées de pardon aux populations victimes du conflit avant de penser à organiser des fêtes. C'est comme si le MFDC a menti à sa population parce qu'on leur avait promis l'indépendance de la Casamance. On revient sans indépendance ni rien d'autre que la fête chaque année. Ce sont les futilités parce que l'Abbé Diamacoune Senghor n'a demandé à personne dans le MFDC d'organiser des manifestations après sa mort. Personnellement, j'en ai marre des comportements de certains membres du MFDC. Salif Sadio, aujourd'hui, négocie avec personne. Il reste camper dans sa position de départ. Il croit qu'il est le seul leader, alors qu'il est en train de commettre des erreurs. On n'arrive pas à comprendre sa démarche. La solution est bien de revoir sa démarche. Pour le faire, il doit être ouvert aux discussions. La population casamançaise est fatiguée de cette guerre. Elle ne veut plus voir le MFDC dans les fronts. Le MFDC doit trouver une réponse à cette guerre. La paix en Casamance est la voie la plus courte pour atteindre les objectifs de lutte ». (Amok, 63 ans, ex-combattant).

Cette déclaration de Amok révèle un problème de manque d'expérience du MFDC dans les négociations. Déjà en 1990, l'État du Sénégal a affiché une ferme volonté de rencontrer officiellement le MFDC. Il souligne à ce titre que c'était une occasion à saisir en perspective d'une ouverture des négociations pour la cause de l'indépendance. Mais force est de constater que le MFDC, dans les tables de négociation, n'a avancé qu'un seul et unique argument, celui

de l'indépendance de la Casamance ou d'une séparation totale avec le Sénégal. Or, précise ce combattant, plusieurs autres arguments peuvent impulser l'État du Sénégal à changer sa position. Dans cet état de fait, certains membres du MFDC pensent que l'autonomie de la Casamance est une fenêtre possible à l'accès à l'indépendance. La position radicale du MFDC a conduit à plusieurs échecs lors des négociations. Ce qui est à l'origine des conséquences de la division du mouvement, dues aux conflits internes et aux guerres de positionnement.

Aujourd'hui, le MFDC, fatigué, démotivé, vieillissant et pauvre, ne tient plus la même force pour poursuivre les combats. Cette image du MFDC démontre les rapports mitigés entre l'État du Sénégal et le MFDC. De part et d'autre, chaque protagoniste cherche à maintenir sa position de départ. Si le MFDC s'impose et insiste sur l'indépendance de la Casamance comme seule issue du conflit, l'État, de son côté maintient sa position de ne plus aborder la question de l'indépendance de la Casamance sur les tables de négociation. Cette situation nous amène à nous interroger sur les perspectives de ces rapports stériles. À l'heure actuelle, ni l'État ni le MFDC, encore moins les acteurs du conflit, ne pouvaient situer ou justifier les rapports entre les deux belligérants. Ainsi, il n'existe réellement pas de rapports entre l'État et le MFDC qui pourrait résoudre définitivement ce conflit.

Cependant, le MFDC accuse l'État du Sénégal d'être à l'origine de la stérilité des rapports. Pour les membres du MFDC, l'État du Sénégal a beaucoup tergiversé dans les négociations. Ce qui a conduit à ces nombreux échecs dans la démarche entreprise pour la résolution définitive du conflit. Ainsi, Mayo, combattant âgé de 59 ans, insistant sur les rapports, revient sur les démarches ou les approches utilisées par l'État qui ont conduit à l'échec des négociations. Il précise à ce propos :

« Les rapports entre l'État du Sénégal et le MFDC doivent être des rapports qui peuvent résoudre le conflit. En réalité, le contraire s'est produit. Car, d'une part comme de l'autre, chaque protagoniste maintient sa position de départ. C'est ce qui justifie cette stérilité des rapports. Mais il faut noter quelque part que c'est l'État du Sénégal qui a failli à sa mission. Il voulait à tout prix liquider le MFDC. Or la démarche pourrait être différente de celle-ci. La démarche doit être celle de la résolution du conflit. Si l'État est une continuité, après le président Diouf, Abdoulaye Wade et aujourd'hui Macky Sall, personne ne doit changer la démarche utilisée par son prédécesseur. Voilà ce qui a retardé les négociations parce que quand le président Wade était venu au pouvoir, le MFDC et l'État du Sénégal étaient sur la bonne voie. Mais, les négociations ont connu une rupture avec Abdoulaye Wade parce qu'il voulait, à son tour, proposer sa propre démarche différente de celle de Diouf. C'est comme si l'État du Sénégal tâtonnait dans le choix de la démarche pouvant le mener à la paix définitive. Malheureusement, chacun d'eux a voulu montrer qu'il a la meilleure démarche. Cela

montre que l'État du Sénégal depuis le début du conflit n'a pas réellement la volonté de régler ce conflit. Pourquoi je l'ai dit, c'est parce que quand Diouf était venu au pouvoir, nous avons travaillé dans les négociations jusqu'à créer des mécanismes qui doivent générer les accords. Il y avait l'armée de la Guinée-Bissau, les combattants du MFDC et celles de l'armée du Sénégal. Voilà les organismes que nous avons constitués qui devraient gérer ce conflit. C'est un acquis, j'espère. Cependant, quand Abdoulaye Wade était venu au pouvoir, il avait préféré mettre de côté tous ces acquis pour initier d'autres démarches. De même, le président Macky Sall a aussi utilisé une démarche différente de celle de ses prédécesseurs. Du coup, personne ne se retrouvait, ni du côté de la société civile ni des acteurs du conflit, encore moins du côté du MFDC. C'est en réalité ce qui a retardé les négociations. Je pense que l'État doit être une continuité. Aujourd'hui, le MFDC est divisé, les négociations deviennent de plus en plus difficiles. Avec le président Macky Sall, nous avons tout le mal pour entamer les discussions. Alors qu'il a lui-même dit qu'il est prêt à négocier avec le MFDC où que ce soit. Mais aujourd'hui, on voit le contraire. Le président de la République ne veut négocier avec personne. Ce qui constitue un blocage, car le MFDC, de son côté, maintient toujours sa position. C'est vrai que les armes se sont tues, mais le MFDC maintient toujours sa position radicale. Est-ce que cela peut résoudre ce problème ? Je pense que non, parce que si le président Macky Sall quitte le pouvoir, quel serait le devenir de la Casamance ? C'est vrai qu'il a utilisé la stratégie de maintien, mais il n'a jamais voulu discuter sérieusement avec le MFDC. La paix est devenue fragile parce que n'importe quel jour, il peut y avoir des tensions en Casamance. C'est pourquoi j'ai dit que nos rapports sont froids avec l'actuel gouvernement, parce qu'il n'a jamais voulu entamer sérieusement les négociations. Aujourd'hui, l'autre branche du MFDC (celle d'Atoup) a accepté une discussion avec nous (l'aile politique). Nous avons, ensemble, fait des correspondances à l'État du Sénégal, mais sans suite. Cependant, nous travaillons avec une ONG qui assure la médiation avec l'État du Sénégal. Cette ONG s'appelle la dynamique de paix. Elle travaille pour que le MFDC et l'État du Sénégal puissent se retrouver sur la table de négociations ». (Mayo, combattant âgé de 59 ans).

D'une part, les rapports entre l'État et le MFDC reposent essentiellement sur des questions de séparation et d'indépendance de la Casamance pour le MFDC et de paix définitive pour les autorités étatiques, d'autre part. Cela semble constituer un obstacle aux deux parties. Ce qui crée, dans les rapports, une distance entre les deux parties. Dans le cadre de la résolution du conflit, les deux parties doivent nécessairement entretenir de bons rapports pour une perspective de sortie de crise, comme le suggère la majorité de la population. Pour cette dernière, le MFDC doit avancer dans la consolidation des rapports afin de procéder au dépôt des armes. Cette main tendue de la population civile peut ouvrir une perspective à une franche relation entre l'État et le MFDC. Du côté du MFDC, cette attitude est considérée comme une stratégie de guerre. Le maintien de bons rapports avec l'État, selon le MFDC,

affaiblirait les chances d'atteindre les objectifs de la lutte du mouvement. Une équation à double sens et qui rappelle la complexité du conflit en Casamance pourvu que les deux belligérants campent tous sur leur position.

C'est dans cet ordre d'idées, que le MFDC demande à l'État d'accepter une discussion portant sur la question du statut de la Casamance, donc l'indépendance. Une démarche que l'État n'a jamais soutenue jusqu'à présent. Ainsi, les propos de Youba, 55 ans, combattant, témoignent des rapports difficiles entre le MFDC et l'État. Il déclare avec insistance :

« Il n'y a aucun rapport entre le MFDC et l'État du Sénégal. Notre chef Salif Sadio n'a aucun rapport avec l'État du Sénégal. Il a toujours soutenu l'idée de l'indépendance de la Casamance. Une idée dont l'État a toujours rejeté. Salif a déclaré qu'il entretiendrait des rapports avec l'État du Sénégal le jour où ce dernier accepterait de négocier sur l'indépendance de la Casamance. Tout le monde connaît la position de l'État du Sénégal par rapport au statut de la Casamance. Donc, je ne vois pas l'importance pour Salif Sadio d'entretenir de relation avec le Sénégal. En effet, dans les négociations, Salif a demandé à l'État du Sénégal de choisir un terrain neutre. Il a pris l'exemple de Rome, de la France et du Canada comme terrain neutre. Mais l'État a rejeté cette proposition de Salif. C'est pourquoi j'ai dit que l'État n'a jamais pris une décision ferme pour régler de façon définitive cette crise. Dans ses démarches, l'État n'a jamais voulu rencontrer Salif. Il n'y a pas un président qui a voulu entamer des discussions sérieuses avec la branche Attika de Salif ». (Youba, 55 ans, combattant).

En définitive, même si, de part et d'autre, il ne se dessine pas de situation manifeste de rapports entre les deux belligérants, aujourd'hui, il y a lieu de noter que la situation de la Casamance se caractérise par une évidence : une zone en situation d'accalmie tant souhaitée par la majeure partie de la population. En d'autres termes, toutes les crises ont fini par des négociations, d'où la nécessité des rapports. Le MFDC, précisent certains interlocuteurs, ne peut en aucun cas atteindre son objectif en considérant son rival comme un ennemi juré. *« C'est tout le problème que le MFDC est confronté aujourd'hui, parce qu'on considère que seul l'État du Sénégal doit engager les négociations. Or, le MFDC doit aussi afficher une volonté d'entamer les négociations franches avec l'État. Après tout, c'est la population qui en souffre. D'où l'importance d'entretenir de relations avec l'État du Sénégal. C'est pour l'intérêt de la population casamançaise si sérieusement le MFDC se bat pour la Casamance »*, précisent ces interlocuteurs. Aujourd'hui, l'État est le seul interlocuteur possible du MFDC pour engager des discussions sérieuses et sereines. Mais ces rapports difficiles ont créé une sorte de nuage d'incompréhensions et de rejets. De nombreux

malentendus et injustices ont émaillé les rapports entre le MFDC et l'État du Sénégal. Ce climat a installé un doute sur la véritable et future place des relations dans un projet d'une paix définitive en Casamance.

4. APPUI DE CERTAINES STRUCTURES DE L'ÉTAT (ANRAC, PPDC) AUX SORTANTS DU MFDC

4.1. Discours de l'ANRAC à celui des ex-combattants

Créée en juillet 2004, l'Agence Nationale pour la Relance des Activités Économiques et Sociales en Casamance (ANRAC) est une structure mise en place par l'État du Sénégal à travers son programme de relance des activités économiques et sociales en Casamance (PRAESC) pour accompagner et faciliter le retour des déplacés et la réinsertion des ex-combattants du conflit en Casamance. Elle vise à favoriser la réinsertion rapide de toute la population casamançaise dans un environnement économique et social amélioré en respectant les particularités de la région. En effet, depuis sa mise en place en Casamance, l'ANRAC travaille pour le retour des déplacés dans leurs villages de départ. Cet effort s'est matérialisé par la mise en place des infrastructures communautaires de base. Ainsi, un ancien membre de l'ANRAC précise dans un entretien :

« Depuis sa création en Casamance, ANRAC est l'une des structures qui a investi dans le retour et l'accompagnement des populations victimes du conflit. Elle a tenu à encourager le retour des personnes déplacées et leur réinsertion socioéconomique. Rappelons qu'aux premières heures du conflit, certaines personnes, en Casamance, ont quitté de manière précipitée leurs villages en laissant tous derrière eux. Cette situation était difficilement gérée par ces victimes et avait du mal à réintégrer dans le tissu social. C'est pourquoi l'État du Sénégal a pensé en 2004 à mettre en place une structure qui pourrait accompagner les victimes du conflit et les ex-combattants qui pourraient demain penser retourner dans le maquis dès qu'ils se sentiront marginalisés. C'est la mission assignée à l'ANRAC, ce qui du coup démontre sa performante, proactive, visible et à contribuer significativement aussi à la reconstruction socioéconomique de la région dans le respect de ses spécificités afin de faciliter et de consolider le processus de paix¹⁹⁸ ». (Ex-agent de l'ANRAC, âgé d'une soixantaine d'années).

¹⁹⁸ Discours d'un ancien membre de l'ANRAC dans le cadre du projet de réinsertion, de réintégration et de l'accompagnement des victimes du conflit. En présentant l'ANRAC comme une structure de soutien aux personnes déplacées, cet ancien membre témoigne la vision claire de l'ANRAC qu'il considère comme une solution à la sortie de crise en Casamance. Entretien fait le 22/11/2017 à Ziguinchor.

Cette déclaration insiste sur l'intervention de l'ANRAC en Casamance. Elle intervient prioritairement à la réinsertion des ex-combattants, à la réinsertion des impactés du conflit et à leur accompagnement. Une initiative qui a laissé une suite favorable au processus de paix. Depuis sa création en Casamance, les candidats au retour dans leurs villages se font sentir. De ce fait, l'ANRAC incarne une mission d'instaurer la paix et la sécurité en Casamance et à mettre en place les actions de restauration et de construction d'infrastructures, de création de richesses pour accompagner et consolider le processus de paix et de sécurité.

Cependant, il est important de rappeler que malgré ses réalisations, surtout dans sa politique de réinsertion, de réintégration et d'accompagnement des personnes déplacées, sa démarche est remise en cause par certains acteurs du conflit. En effet, après des années d'activités de l'ANRAC en Casamance, on observe que la lancinante question de réinsertion, de réintégration des ex-combattants et d'accompagnement des personnes déplacées du conflit en Casamance est toujours d'actualité. Certes, le retour est parfois effectif dans la plus grande partie de la Casamance, mais il n'en demeure pas moins que le processus du retour en question reste timide et que la réinsertion et la réintégration des ex-combattants semblent être oubliées. Dans sa démarche, l'ANRAC est critiquée pour la non implication des populations déplacées et des ex-combattants dans le processus de retour, mais aussi de réinsertion et de réintégration. Ces constats constituent autant de limites objectives à la réussite de la mission du maintien de paix en Casamance. C'est dans cette suite logique que Amok, ex-combattant âgé de 66 ans, témoigne du non accompagnement de l'ANRAC dans la réinsertion sociale des ex-combattants. Pourtant, il s'agit d'un programme que l'État du Sénégal a mis en place pour accompagner les populations impactées par le conflit. Le MFDC est une partie intégrante de la population casamançaise et est aussi un impacté du conflit. Ainsi, Amok précise :

« Après mon départ du maquis, l'État nous a promis un accompagnement. Ceci participerait et faciliterait la réinsertion sociale du combattant. On connaît toutes les difficultés qu'il y a après un départ d'un combattant du maquis. L'ANRAC a été créée pour accompagner non seulement les personnes déplacées parce qu'elles sont victimes du conflit, mais aussi les combattants qui, après plusieurs années dans le maquis, ont souhaité définitivement quitter. Aujourd'hui, la seule structure ou ONG qui soutient les ex-combattants est la Dynamique de Paix de Henry Ndecky. Nous travaillons et organisons des activités avec lui. Beaucoup de programmes sont en cours, des rencontres et séminaires avec les organisations de la société civile et probablement avec les combattants pour une paix définitive en Casamance. Avec Henry Ndecky, nous avons préparé quelque chose pour l'avenir de la Casamance. Nous avons toujours proposé à la société civile casamançaise de réfléchir sur un projet pour l'avenir de la Casamance. De notre côté, nous avons proposé un projet de l'autonomie de

la Casamance qui peut aider les deux parties. Cela peut être une solution à cette crise. En tout cas, je n'ai jusque-là jamais vu un ex-combattant témoigner sur le soutien dont il a bénéficié de l'ANRAC. Peut-être peut-elle financer ou appuyer les populations déplacées mais pour le moment pas les ex-combattants. Si véritablement la mission de l'ANRAC est d'accompagner et d'appuyer les impactés du conflit, les ex-combattants doivent aussi bénéficier de ces privilèges. Toutefois, on peut considérer qu'elle travaille avec les populations déplacées¹⁹⁹ ». (Amok, 63 ans, ex-combattant).

4.2. Appréciations sur le MFDC

Apprécier un mouvement comme le MFDC, après 39 ans d'existence n'a pas toujours été une chose facile pour la plupart de nos interlocuteurs. Son histoire en Casamance avec son lot de conséquences néfastes à l'endroit de la vie des populations en est un obstacle. Cet état de cause a fini par conduire le mouvement dans une situation confuse. Ce qui conduit à des diverses appréciations sur le mouvement par la population civile, voire ses membres. En effet, si certains pensent que l'existence du MFDC en Casamance a donné pied à la région de s'ouvrir à la dynamique de développement, d'autres en revanche ont soulevé son caractère radical qui a conduit à commettre des exactions sur les populations civiles. Pour les tenants de la première thèse, les nombreux investissements en Casamance sont la cause réelle de l'existence du MFDC. Le radicalisme en Casamance a mis la pression à l'État pour penser à investir dans une région considérée auparavant comme oubliée. Son caractère de région oubliée, marginalisée économiquement, etc., a justifié la naissance d'un mouvement qui, au soir du 26 décembre 1982, manifestait pour réclamer la séparation totale avec le Sénégal.

Pour relayer les revendications, le MFDC prône faire la pression à l'État. Cette situation fait inmanquablement penser aux causes qui ont émaillé les revendications (manifestations, violences, etc.). Cet épisode avait été une des bornes pour le MFDC de bénéficier le soutien de la population civile casamançaise. Par ailleurs, pour les tenants de cette version, la création du MFDC en Casamance a logiquement justifié la présence de l'État en Casamance. Ainsi, Sankoung soutient le caractère et la position du MFDC lorsqu'il déclare :

« Je ne cesse de remercier le MFDC pour le travail qu'il est en train de faire pour la Casamance. Imaginer si le MFDC n'était pas né, qu'allait devenir la Casamance. C'est grâce à la rébellion, que nous avons pu bénéficier de ces quelques investissements. La Casamance était totalement marginalisée, voire oubliée. Aujourd'hui, toutes les infrastructures en Casamance sont en partie dues à la présence du MFDC. Auparavant, cette question était taboue, mais aujourd'hui c'est une

¹⁹⁹ Malafi, ex-combattant, entretien fait le 08/11/2020 à 10h dans son quartier de Ziguinchor.

possibilité. Tout cela grâce au MFDC. L'État du Sénégal dans les accords signés a permis à tout membre du MFDC de circuler librement. Il y a beaucoup de choses qui restent à améliorer, toutefois le MFDC continue à y travailler. Il n'y a pas si longtemps, l'armée du Sénégal avait arrêté des membres supposés appartenir au MFDC, mais avec l'intervention de Salif Sadio, ils ont été libérés. Tout cela était conclu dans les accords entre l'État du Sénégal et le MFDC. C'est pour vous dire que les choses ont beaucoup progressé aujourd'hui. Salif continue à organiser ses réunions dans les différents villages de Fogy. J'apprécie bien la démarche de Salif Sadio. C'est un homme de principe. Aujourd'hui, le MFDC a utilisé une nouvelle approche dans ses démarches. C'est celle de discuter avec les populations pour leur faire comprendre les enjeux de cette lutte. À l'époque, on utilisait des armes pour la lutte, mais aujourd'hui nous avons jugé nécessaire de ne pas continuer cette démarche. Cela permet de dire que la présence du MFDC en Casamance est une pression à L'État pour penser à cette région oublié ». (Sankoung, 61 ans, ex-combattant).

L'analyse de ce discours permet de révéler deux dimensions importantes. La première repose essentiellement sur la présence du MFDC en Casamance comme facteur d'investissements et la seconde traite de la question des accords. Dans ce discours, ce membre du MFDC soutient l'idée que la présence du mouvement en Casamance est une histoire de plusieurs programmes de développement. Cela nous amène à mettre en évidence la relation de cause à effet entre l'existence d'un mouvement en Casamance et les investissements. En effet, la régularité du MFDC est la cause de nombreuses infrastructures. Dans leurs discours, le MFDC a été créé pour déceler les injustices et mettre la pression sur l'État du Sénégal. La seconde dimension s'inscrit dans la signature des accords de cessez-le-feu. Cette dimension a laissé ouvrir des perspectives de reconstruction, de réconciliation et de paix en Casamance. Depuis les accords de cessez-le-feu de 1991, la Casamance continue de vivre dans une situation de « ni paix ni guerre », une alternance de violences et de négociations. Ni le MFDC ni l'armée du Sénégal, encore moins l'aile politique du MFDC, ne semblent en mesure de remporter une victoire et même de garantir les accords. Aujourd'hui, les accords ont facilité la libre circulation des combattants du MFDC.

Cependant, au-delà des efforts évoqués ça est là, surtout avec comme stratégie l'impulsion des autorités étatiques à plus investir en Casamance, le MFDC est littéralement critiqué pour sa démarche. Son caractère d'un mouvement violent a incité plus d'un à renoncer aux causes de la lutte des indépendantistes. Toutefois, ceci montre que la démarche entreprise par le MFDC a laissé une lourde conséquence donc sa remise en cause en Casamance. C'est d'ailleurs ce qu'affirme Stéphane, âgé de 61 ans, membre de l'aile civile du MFDC, quand il note :

« Je suis toujours favorable à l'idée de l'indépendance de la Casamance, mais pas à n'importe quel prix. Le MFDC doit arrêter les exactions à l'endroit de sa population et accepter les assises inter MFDC. Voilà le projet sur lequel on doit discuter aujourd'hui. Pour ce qui concerne l'avenir de la Casamance, c'est à la population d'en décider. Si la population casamançaise souhaite que le MFDC arrête cette lutte de manière définitive, on doit respecter sa décision. Mais la décision ne doit pas venir du MFDC. Nous sommes convaincus que même la population ne rejette pas totalement l'idée de l'existence du MFDC. Pour preuve, beaucoup d'investissements, ces dernières années en Casamance, sont la cause de la présence du MFDC. Nous avons déjà gagné ça du Sénégal. Maintenant ce qui reste, c'est de voir comment mettre ces atouts en valeur. Cela veut dire que le MFDC doit travailler à ce que la population ne soit pas son ennemi. L'indépendance demande une bonne organisation de la société. Avec la diaspora, bien sûr nous avons de bons rapports. Nous discutons souvent de l'avenir du MFDC. Mais le problème, c'est qu'elle nous a divisés davantage. Nous avons aujourd'hui beaucoup d'ailes politiques. Celle de Abdou Élinkine Diatta, la nôtre, celle de Edmond Bora, etc. En réalité, ces divisions sont dues à l'argent. Chacun cherche son propre bailleur ou partenaire. C'est ce qui pousse Abdou Élinkine à organiser chaque année les fêtes à Mangacouroto. Il veut toujours maintenir ces relations avec ses partenaires. Prenons le cas de Nkruman Sané, qui profite de cette guerre pour s'enrichir. Il se réclame secrétaire général du MFDC alors qu'il vit toujours en France. Je ne vois pas la cohérence dans ses propos. Il ne connaît pas les réalités de la Casamance ni la souffrance de la population. Il prétend dire qu'il est le secrétaire général du MFDC. C'est une insulte aux yeux mêmes des populations casamançaises. Déjà il a bénéficié de la carte du MFDC pour son séjour en France et ne veut pas s'en limiter. On doit normalement le ramener à la raison. On lui a dit que si réellement il veut la Casamance, qu'il quitte la France pour revenir en Casamance. Dans le contexte actuel, il a la possibilité de le faire. Les membres du MFDC ont le droit comme tout Sénégalais de circuler librement. Il dit de son côté qu'il a toujours peur parce que l'État du Sénégal cherche à lui mettre la main dessus. Pourtant, les autres comme Kamoungué, Salif, Élinkine, etc. sont tous en Casamance. Ils circulent sans aucune contrainte. Les gens ont compris qu'il veut préserver les avantages qu'il a en France, en tant que réfugié. C'est tout ce qui l'intéresse dans ce conflit. Tous ces facteurs font que la population n'accorde pas une grande importance au mouvement. Le MFDC a plus divisé qu'il a réparé. À cause de lui, les Casamançais ne se retrouvent pas. Jusque-là, les soi-disant leaders ne sont toujours pas conscients du mal qu'ils causent à la population casamançaise ». (Stéphane, âgé de 61 ans, membre de l'aile civile du MFDC).

L'intervention de Stéphane permet d'observer le comportement des combattants du MFDC en Casamance. Il ressort de ce discours que le caractère violent utilisé par le MFDC dans sa nouvelle démarche a incité la population civile à douter de son existence. Ce caractère douteux du mouvement alimente des interrogations tant sur sa crédibilité, mais aussi pour qui

il se bat. Cette attitude du MFDC était favorable à l'État qui l'utilise pour discréditer, voire avilir le mouvement en Casamance. Aujourd'hui, force est de reconnaître que l'État du Sénégal a adopté cette stratégie pour affaiblir les revendications séparatistes. En effet, la mise en place d'un système favorisant la libre circulation des combattants est un aveu de la réduction des tensions en Casamance. Il y a bien, sur une longue durée, une baisse de l'intensité de la violence en Casamance. L'examen rapide des formes de violence, de protestation en Casamance révèle des évolutions dans la relation entre l'État et le MFDC. À cet effet, on tient à rappeler que c'est surtout après les pics de violences des années 1990 que les autorités étatiques ont fait véritablement un effort pour apaiser la situation en Casamance. Ce caractère a incité l'État à être très certainement prudent, surtout dans la gestion de la crise en Casamance. Cela ne veut pas dire que l'hypothèse indépendantiste est écartée en Casamance. Ce qui montre que les tensions peuvent dominer l'actualité en Casamance, si toutefois les acquis ne sont pas préservés. Mais, très certainement, pour le bien des Casamançais, l'affiliation à l'État sénégalais est aujourd'hui, sinon admissible, satisfaisante, du moins acceptable et préférable à la perspective d'une indépendance actuellement déconsidérée, voire discréditée pour une séparation totale avec le Sénégal.

En utilisant le récit de la lutte pour la libération du peuple casamançais, le MFDC s'est proposé, non sans succès, à reconstruire la légitimité, de son image et de sa crédibilité en Casamance. Ce faisant, il s'est engagé à la lutte pour l'indépendance de la Casamance même si, quelque part, il reconnaît ses relations difficiles avec la population civile casamançaise. D'ailleurs, son passé ne laisse pas une grande chance à la reconstruction ou à la réconciliation avec la population civile. Dans les différents récits de nos interlocuteurs, le MFDC est inconcevablement, sinon mal apprécié, du moins rejeté par certaines populations civiles dont la légitimité reste à désirer. Cela témoigne donc l'œuvre du passé entre le MFDC et la population civile dans l'histoire de la crise casamançaise. Une rapide comparaison entre les épisodes offre l'occasion d'une réflexion de l'évolution des rapports entre les séparatistes et la population qui a largement ouvert des perspectives sur leur lutte.

Au terme de cette première partie, il apparaît, à la lumière des analyses, deux facteurs importants dans les parcours individuels des combattants du MFDC. Il s'agit véritablement des causes de l'adhésion des combattants dans le MFDC comme premier facteur qui expliquent leur particularité et l'histoire du MFDC comme second facteur qu'ils partagent. Ce dernier facteur est important dans l'analyse des parcours des membres du MFDC. Il permet d'identifier l'appartenance de chacun, mais également d'expliquer le rapport que chacun a avec le mouvement (leur rattachement au mouvement). Aujourd'hui, le MFDC est la seule et

unique identité des combattants ou des membres. Ils se reconnaissent et se définissent comme membres du MFDC, quels que soient leur trajectoire, leur récit et leur motivation, si différents soient-ils. Cela démontre le caractère particulier du MFDC. Les causes ou les motifs d'intégrer le mouvement diffèrent d'un combattant à un autre, mais tous se reconnaissent comme membres du MFDC.

TROISIÈME PARTIE

**IMPLICATIONS DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
DANS LE MAINTIEN DE LA PAIX EN CASAMANCE**

Cette partie comporte trois chapitres : le premier s'intéresse à l'intervention des acteurs de la société civile dans le processus de paix en Casamance ; le deuxième met le point sur les efforts dans le processus de paix et le troisième chapitre traite de la question des ONG face à la problématique de développement.

CHAPITRE 1 : INTERVENTION DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE/ONGs DANS LE PROCESSUS DE PAIX EN CASAMANCE

Le contexte si particulier de crise n'a pourtant pas bouté hors de la Casamance l'intervention des acteurs de la société civile. De ce fait, de nombreuses interventions des acteurs pour une issue favorable à la crise ont été ressenties à un certain moment en Casamance. Ces différentes interventions ont fait l'objet de production de rapports sur le conflit. Aujourd'hui, la plupart des rapports décrivent et analysent les résultats atteints à travers les initiatives de paix et de programmes de reconstruction et de réconciliation. À cela s'ajoutent aussi des projets d'accompagnement des populations éplorées en Casamance : le peacebuilding. Ce qui a facilité l'aide et l'appui à la réinsertion socioprofessionnelle d'anciens combattants du MFDC, des actions de reconstruction des villages abandonnés, etc. La collaboration des différents acteurs du conflit a ouvert une fenêtre d'intervention aux ONG nationales et internationales. Il faut noter ici que certaines d'entre elles ont des domaines d'intervention similaires, ce qui leur permet de réaliser ensemble quelques projets ou programmes.

Cependant, il y a lieu de souligner que la majeure partie intervient de manière séparée, ce qui montre aujourd'hui une absence de coordination et de synergie des acteurs, notamment les ONG sur le terrain, mais partage en commune la recherche de la paix ou le maintien de la paix. On assiste alors à une multiplication des actions de ces acteurs dans leurs zones d'intervention. Ces actions reposent essentiellement sur la reconstruction, la réhabilitation, le déminage humanitaire, le maraîchage, l'élevage, etc.

1. ZONE D'INTERVENTION

La Casamance est devenue un site stratégique d'intervention des acteurs du conflit, notamment les ONG. On assiste de plus en plus à l'occupation de toutes les zones, faisant preuve de recherche de la paix et du développement. Ainsi, chaque ONG cherche à occuper une zone en trouvant une stratégie d'adaptation. Ce qui fait d'elles des acteurs locaux et proches de la population. Elles restent de précieuses auxiliaires de l'État et cela les rend plus efficaces en facilitant ainsi leurs interventions. Elles ont tant bien que mal contribué par leurs démarches à l'instauration du climat de « ni guerre ni paix » que traverse la Casamance depuis 2006. En effet, il faut noter que ces acteurs interviennent dans ces zones de manière différente et variée. Cela montre leur spécificité, car chaque acteur veut marquer sa présence

dans sa zone d'intervention à travers les actions qu'elle fait, nous confie Abdou Élinkine Diatta²⁰⁰. Certaines d'entre eux sont beaucoup plus présentes dans les zones les plus touchées par le conflit.

Pour encourager le retour des déplacés dans leurs villages d'origine, les ONG accompagnent les populations déplacées dans le déminage et dans d'autres activités telles que le maraîchage, l'élevage, la pêche, la reconstruction, la réhabilitation, etc. Ces activités consistent à assister les victimes du conflit à retrouver une vie meilleure dans leurs zones habituelles : c'est le cas de MECHEM, CRS, HANDICAP INTERNATIONAL, Croix-Rouge, etc.). D'autres s'occupent de la formation, de l'éducation à la non-violence, de la santé et de la reconstruction des zones abandonnées. C'est l'exemple de HANDICAP INTERNATIONAL à travers ses activités de sensibilisation aux dangers des mines dans les zones affectées par le conflit. Pourtant, ces acteurs tentent autant que possible d'améliorer les conditions de vie des victimes du conflit en Casamance à travers les activités génératrices de revenus et les programmes d'assistance (cas de la Croix-Rouge Internationale, CRS, Caritas, etc.). Dans les régions de Ziguinchor et de Sédhiou, elles assistent et accompagnent les déplacés dans les activités génératrices de revenus.

Toutefois, il importe de noter que ces acteurs tentent de développer dans leur zone d'intervention des stratégies pouvant leur permettre de bénéficier de la manne financière disponible et détenue par les bailleurs. Elles essaient souvent de gagner la confiance de la population pour maintenir leur site habituel. De ce fait, toutes les zones de la Casamance ont connu une forme d'occupation des acteurs, notamment les ONG. Des politiques pour mieux contrôler et gagner la confiance des bailleurs de fonds sont ainsi mises en œuvre. Force est de reconnaître que pour réussir leurs projets, elles essaient d'aller seules ou ensemble (cas de CICR, HANDICAP INTERNATIONAL dans le nord Sindian). Elles cherchent souvent des stratégies pouvant leur permettre de mener à terme leurs projets, soit par l'intermédiaire d'une ONG locale, soit par un relais qu'elles trouvent dans la zone d'intervention. Certaines d'entre elles jouent le rôle d'arbitrage dans quelques zones où elles règnent sans partage (cas de USOFORAL dans le Oulampane). Pire, elles cherchent à contourner l'autre pour toujours maintenir son rapport avec les partenaires. C'est une stratégie pour garder, voire protéger leurs zones d'intervention, et cela démontre parallèlement la complexité du conflit. Tous les

²⁰⁰ Entretien fait le 28 juin 2014 à 12h : 53min avec Abdou Elinkine Diatta dans son siège « Mangokouroto », Porte-parole de l'aile politique du MFDC. Décédé en 2019, Elinkine Diatta était avant sa mort secrétaire général du MFDC. Sur l'intervention des ONG en Casamance, Abdou E. Diatta n'a cessé d'afficher sa position radicale quant à la démarche du courtage des ONG. Il a précisé dans un entretien que les ONG interviennent en Casamance pour capter les fonds.

acteurs, qu'ils soient internes ou externes, cherchent à bénéficier de ces enjeux. Aujourd'hui, la volonté manifeste de ces acteurs est la recherche définitive de la paix en Casamance. Mais le problème de coordination et de synergie se pose réellement sur le terrain. Chaque acteur conserve ses stratégies sans vouloir les partager avec les autres. Pour réussir leurs projets, ils essaient de développer certains rapports avec les populations locales.

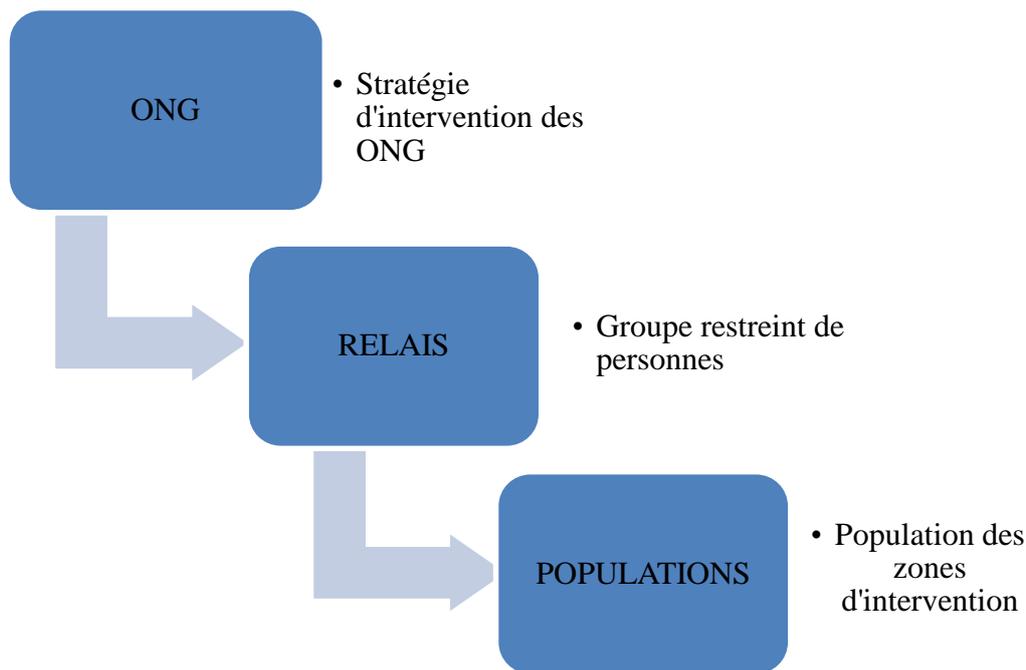
2. RAPPORTS ENTRE ONG ET POPULATIONS DE LEURS ZONES D'INTERVENTION

Pour mieux faciliter leurs interventions, les ONG essaient souvent de trouver des partenaires stratégiques dans leurs zones d'intervention. Cela agrée leurs présences et les rendent plus proches de la population. Ce qui leur permet d'être incontournables dans le processus de paix et de faciliter leurs interventions en maintenant un rapport étroit avec les populations de leurs zones d'intervention. En effet, elles déclarent ne pas pouvoir intervenir sans pour autant qu'il y ait la moindre coopération avec les populations de leur zone d'intervention. Ces dernières, qui sont les actrices principales, maîtrisent mieux ces zones d'intervention des ONG. Elles restent des partenaires directes de l'ONG et lui font même bénéficier des projets de développement. C'est ainsi que Alphonse Diédhiou, chargé des projets de Caritas, déclare : « *Nous entretenons de meilleurs rapports avec les populations des zones d'intervention. Nous ne pouvons pas intervenir dans la zone sans pour autant entretenir de bonnes relations avec les populations des zones d'intervention. Nous voulons que ces acteurs soient des partenaires directs, car nous intervenons pour eux*²⁰¹. »

Cette déclaration de M. Diédhiou témoigne du rapport de partenariat qui existe entre les ONG et les populations dans leurs zones d'intervention. Pour mieux réussir leurs projets, elles essaient de collaborer avec ces populations. Ainsi, elles tentent de mettre en place un comité de base villageois ou une association des chefs des villages déplacés qui représente les populations dans un projet ou un programme de développement. Ce comité de base joue le rôle de relais entre l'ONG et la population bénéficiaire. La plupart des membres sont instruits et jouissent de leur expertise pour gagner la confiance des villageois. Cela facilite les interventions et leur permet de bien contrôler ces zones, puisque ces représentants travaillent pour elles et défendent toujours leurs actions. Cette démarche est utilisée par la plupart des ONG qui interviennent dans le processus de paix en Casamance. Nous sommes alors en face d'une stratégie à trois visages, dans laquelle nous avons les ONG, les relais et les populations. Ainsi, le schéma ci-après montre la manière dont se construit cette stratégie.

²⁰¹ Enquête de terrain, 2015, Mamady Diémé.

Figure 2 : Stratégie d'intervention des acteurs



Source : Données de l'enquête 2017

Ainsi, la lecture de ce schéma permet de voir de manière remarquable le rapport qui existe entre les ONG et les populations. Il faut noter que la majeure partie des ONG qui interviennent en Casamance utilisent cette stratégie en cherchant des relais qui travaillent pour elles et qui, en retour, défendent les projets de l'ONG. On se rend compte dès lors que ce système d'intervention a toujours fait émerger d'autres leaders dans leurs zones d'intervention. Ce sont même parfois les ONG qui cherchent leurs propres relais dans leurs zones d'intervention (cas de « *Kabonketoor* » dans le Sindian et « *Ussofaral* » dans la zone d'Oulampane). Ces derniers représentent directement l'ONG dans ses zones et cherchent à faciliter leurs interventions. Ils bénéficient parfois de la formation de l'ONG dans ses domaines d'intervention.

Toutefois, il faut préciser que ce rapport a vu naître d'autres groupes de personnes qui développent des stratégies pouvant leur permettre de saisir une manne financière. Ce sont des courtiers du développement. En effet, pour canaliser l'aide apportée par les ONG aux populations rurales et faciliter leur immersion dans l'arène locale, les courtiers qui se sont chargés de capter cette rente se sont multipliés, souvent avec des ambitions inavouées. Ces derniers sont des acteurs locaux que **J. Boissevain** nomme les « broker », qu'il considère comme « *des manipulateurs professionnels de personnes et d'informations en vue d'un*

profit »²⁰². Ils s'organisent en réseaux d'acteurs sociaux dans les milieux ruraux. Ainsi, en référence aux projets de développement, ces courtiers sont donc des porteurs sociaux de programmes ou de projets. **Giorgio Blundo** les appelle les « courtiers de la paix ». « *Composés de jeunes ruraux la plupart scolarisés, ces courtiers se constituent autour de la jonction qu'ils assurent plus ou moins efficacement entre le monde rural et les bailleurs de fonds à la recherche des intermédiaires capables d'assurer la « traduction » des actions de développement, d'organiser la « participation et l'« appropriation »*²⁰³. À cette occasion, la fonction de courtage ouvre à ces jeunes une possibilité professionnelle, dans un contexte où les diplômés ne garantissent pas immédiatement l'accès à l'emploi. Cependant, au-delà de leurs ambitions personnelles, ces jeunes courtiers contribuent à rompre le gel de ces communautés isolées par la guerre en reprenant ainsi le dialogue avec les protagonistes.

À ce titre, ils jouent le rôle d'interface entre les destinataires du projet, c'est-à-dire les populations et les fournisseurs de l'aide (les ONG). Les courtiers, en tant que représentants ou relais des populations locales, expriment leurs besoins auprès des organismes d'aide et d'appui. Ainsi, **J-P. Olivier de Sardan** et **T. Bierschenk** les considèrent comme « *des acteurs sociaux implantés dans une arène locale qui servent d'intermédiaires pour drainer des ressources extérieures relevant de ce que l'on appelle communément l'aide au développement* »²⁰⁴. Cela revient à dire que les relais cherchent à amasser les financements des ONG à travers les projets de développement dont ils bénéficient en majorité. En outre, l'activité de courtage va consister en grande partie à la recherche, à la mobilisation et à la captation de cette rente destinée aux groupes, aux structures et aux populations rurales. Ainsi, il s'avère que les rapports entre ONG et populations des zones d'intervention sont établis sur la base d'intérêts réciproques.

3. RAPPORTS ENTRE ONG ET ÉTAT

Les rapports entre ONG et État du Sénégal sont très complexes, et ce, depuis 1989, année à laquelle les ONG ont commencé à être présentes dans ce territoire. Dès lors, est sorti le premier décret (n°89-775 du 30 juin 1989)²⁰⁵ qui consiste à contrôler ces « précieux auxiliaires » de l'État et à en tirer un profit maximum. Ce qui conduirait l'État à instaurer des mécanismes pour une meilleure coordination de leur intervention avec sa politique de

²⁰² Extrait du rapport de l'UNESCO, la formation aux valeurs pour une culture de paix, éd. UNESCO, en novembre 2006, p.263-264.

²⁰³ Giorgio Blundo, 1995, « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'Études africaines*, p.77-78.

²⁰⁴ Extrait du rapport de l'UNESCO, p.266.

²⁰⁵ Décret cité dans l'ouvrage de Hassane Dramé, *les courtiers de développement entre ONG et organisation paysanne : le cas de la Casamance (Sénégal)*, Paris, Karthala, 1998, p.217-218.

développement décentralisée. Ce décret édicte également leurs modalités d'intervention sur le territoire national. Ainsi, les ONG sont considérées comme des associations privées, régulièrement déclarées, à but non lucratif et ayant pour objet d'apporter leur contribution au développement du Sénégal. En cette qualité, elles sont agréées par le gouvernement sénégalais. Il existe deux types d'ONG : les ONG internationales ayant une antenne permanente ou semi-permanente au Sénégal et les ONG nationales. En effet, elles interviennent en appui à la politique nationale de développement économique, social et culturel. Elles sont assujetties, avant leur intervention, à l'obtention d'une autorisation préalable sous forme d'agrément. Ensuite, elles sont tenues d'informer les autorités étatiques de leur intervention grâce au dépôt d'un programme d'investissement qui doit être approuvé conjointement par le ministre de l'Intérieur et du Budget.

De par leurs multiples investissements, notamment dans les secteurs sociaux de base, les ONG ont contribué, substantiellement, aux efforts nationaux de développement. Au regard de leur rôle primordial de partenariat au développement, l'État avait réglementé, dans les années 80, les modalités de leurs interventions par le biais du décret n°89-775 du 30 juin 1989, lequel sera modifié en 1996 puis en 2010 et en 2015²⁰⁶. Cette réglementation visant un meilleur encadrement des ONG est assorti d'un accompagnement en termes d'avantages fiscaux et douaniers en vue de potentialiser les effets de leurs programmes.

Cependant, la revue du secteur des ONG, effectuée à la suite de la dénonciation des accords de siège liant le gouvernement du Sénégal à certaines ONG en 2011, a mis en évidence un ensemble de dysfonctionnements en dépit des efforts jusque-là consentis. Ceux-ci étaient relatifs, d'une part, aux difficultés constatées dans la mise en œuvre des programmes des ONG et, d'autre part, aux nombreuses insuffisances dans les missions de supervision, de suivi et de contrôle des programmes des ONG par les services compétents de l'État. De plus, l'existence de lacunes d'ordre réglementaire en matière de conclusion d'accord de siège, notamment, a entraîné une rupture d'égalité dans la signature dudit accord et permis à certaines ONG d'intervenir en l'absence de tout contrôle. Par ailleurs, les difficultés constatées dans les territoires et relatives à une insuffisance de l'implication des autorités locales dans la définition, la mise en œuvre, et l'évaluation des programmes des ONG révèlent l'absence d'une logique de partenariat territorialisé Gouvernement-ONG. Cette

²⁰⁶ Données de l'enquête de terrain obtenues à la Gouvernance de Ziguinchor 2017, à l'occasion d'un atelier qui consistait à orienter le nouveau stagiaire sortant de l'ENAM dans son sujet de mémoire. Son sujet porte sur le suivi-évaluation des actions des ONG dans la vie des populations en Casamance. Le gouverneur nous a associé à l'atelier de partage d'idées. Cela nous a donné l'occasion de partager le décret 2015 du rapport entre l'État du Sénégal et les ONG.

situation s'est traduite, dans les faits, par une inefficacité de coordination des activités des ONG alliées à une insuffisante de cohérence des programmes avec les priorités locales. Enfin, l'évolution de l'environnement sous-régional avec la mise en œuvre de la loi uniforme n°2004-09 du 06 février 2004 relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et de la loi uniforme n°2009-16 du 02 mars 2009²⁰⁷ relative à la lutte contre le financement des terroristes exige l'édiction de nouvelles dispositions judiciaires permettant le contrôle de l'origine des fonds et des comptes des ONG. Compte tenu de tous ces motifs, il a paru nécessaire d'instaurer un nouveau cadre juridique, plus incitatif, plus équitable et permettant de prendre en charge les insuffisances relevées. Le présent projet de décret prévoit l'établissement du Conseil Stratégie de Partenariat (CSP) Gouvernement-ONG, d'une commission interministérielle consultative unique et des fonds d'intervention pour le suivi-évaluation des activités des ONG (FISEAO). De plus, il contient un encadrement de la conclusion de l'accord de siège aussi qu'une territorialisation du partenariat État-ONG.

En résumé, ce décret vise à redéfinir les rapports entre le gouvernement et les ONG en conciliant le souci du partenariat et de la solidarité avec l'exigence du respect des orientations nationales en matière de développement économique et social. La transparence, la performance et la recevabilité devant être les fondements d'un renouveau du partenariat État-ONG. Ainsi, Clark indique (1991 : 75-76) que les ONG ont la possibilité d'établir trois principaux types de relations avec l'État : la première est de type complémentaire en comblant ses lacunes, en offrant les services, etc. ; la deuxième se base sur un aspect qui s'oppose soit directement, soit en exerçant des pressions sur lui, avec les groupes locaux ou en les soutenant ; la troisième s'articule sur un aspect qui consiste en des réformes en travaillant avec la base, en se faisant son porte-parole auprès de l'État et en œuvrant de concert avec les gouvernements en vue d'améliorer les politiques.

Dans le contexte de la crise qui a frappé la Casamance pendant plusieurs années, les ONG ont noué un partenariat remarquable avec l'État du Sénégal. Cela a permis aux autorités étatiques de mieux surveiller et de contrôler toutes les actions des ONG en Casamance. Il faut aussi noter qu'elles ont entretenu des rapports étroits avec l'État dans la résolution du conflit en Casamance. En effet, pour intervenir dans certaines zones (Sindian, Djibidione, etc.), l'État était obligé de passer par le biais de certaines ONG comme Caritas, MECHEM, etc., vu la complexité de ces zones. Du coup, elles sont devenues de véritables auxiliaires de l'État dans les zones en conflit, parce que plus proches de la population. Une stratégie pour ne pas se

²⁰⁷ Mamady Diémé, données d'enquêtes, 2017.

faire remarquer par les combattants du MFDC, qui considèrent l'État comme un ennemi stratégique. Dès lors, l'État devient un bailleur stratégique des ONG dans leur intervention. La plupart de leur financement provient de l'État. Il convient ici de signaler que vu son caractère de rival contesté par le MFDC, ses actions sont parfois mal appréciées, voire rejetées par les populations de ces zones, de peur d'être menacées par les combattants. C'est pourquoi il a cherché à entretenir des relations privilégiées avec les ONG, qui, à leur tour, font passer ses projets de développement.

Toutefois, il faut signaler que ces relations sont parfois mitigées, puisque la plupart des ONG qui sont intervenues à Ziguinchor ne présentent pas parfois leur feuille de route à l'État. Notons que toutes les ONG qui sont intervenues dans la région de Ziguinchor ont dû présenter leurs projets ou leurs programmes au gouvernement, aux structures déconcentrées qui représentent directement l'État. Ici, la question est de savoir pourquoi la majeure partie des ONG échappent souvent au contrôle de l'État. La réponse renvoie à l'intérêt que chaque acteur tire du conflit. Comme le souligne Jean-Claude Marut²⁰⁸, le conflit en Casamance est considéré comme une « entreprise » où chaque acteur cherche à tirer un profit. Nous sommes dans le système du gagnant-gagnant où chacun des acteurs explore un bénéfice inavoué.

²⁰⁸ Cité dans le rapport d'APRAND/S.D.P., La Casamance souffre 30 ans c'est trop ! septembre 2013, n°5, p.31-32.

CHAPITRE 2 : EFFORTS DANS LE PROCESSUS DE PAIX

Le conflit en Casamance est l'un des plus vieux de l'Afrique subsaharienne. Il dure depuis plus de trente ans, sans pour autant que se dessinent des perspectives durables de paix. Les négociations se sont même arrêtées à un moment donné à cause du refus du MFDC de s'asseoir à la table des discussions, sous prétexte de ne point aborder le statut de la « sénégalité » de la Casamance.

En 1999, après quatre accords de cessez-le-feu (les accords de mai 1991, de janvier 1996, de décembre 1999 et de décembre 2000) et à la suite des accords de Banjul de janvier 1999 et février 2000, aucun espoir de paix n'a émergé²⁰⁹. Pour autant, les efforts pour la recherche de la paix étaient soutenus de façon importante par les acteurs de la société civile, notamment les ONG nationales et internationales. Ces dernières ne sont pas arrivées à la signature d'une paix définitive, même s'il faut noter qu'elles ont accompagné et appuyé le processus de paix dans le domaine du plaidoyer auprès des belligérants pour les encourager à démarrer des discussions et des négociations sérieuses. Auprès des populations, elles ont insisté sur la réconciliation, le pardon pour convaincre les combattants de s'inscrire dans la dynamique de paix. Elles ont réussi à réunir des pères, des mères, des cousins et des fils de combattants pour les convaincre que cette guerre ne fait qu'augmenter les souffrances et le nombre de victimes. Elles ont en plus déployé pendant toutes ces années un effort considérable dans la résolution du conflit en Casamance à travers des projets de reconstruction et de réhabilitation.

1. LES ONGS Á L'ŒUVRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE LA RÉHABILITATION

Les ONGs ont joué un grand rôle non seulement pendant les années de braise, mais aussi pendant les années d'accalmie. Elles ont assisté et soutenu les populations en cette période de reconstruction et de réhabilitation des infrastructures en Casamance. Cela montre véritablement leur efficacité et leur dynamisme dans les programmes de prise en charge des préoccupations locales. Ceci nous amène à dire que les ONGs ont gagné la confiance des populations grâce à la visibilité des réalisations effectuées sur le terrain. Cet avis semble être soutenu par certaines populations victimes du conflit. Les efforts constatés sont énormes puisque depuis le début du conflit, elles ne cessent de marquer leur présence dans cette région (cas de la Croix-Rouge Internationale, CRS, AFIDEX dit Karoghéne, etc.). Mamadou Diédhiou (58 ans, ouvrier), un de nos interlocuteurs, déclare :

²⁰⁹ Jean-Claude Marut, *op.cit.*, (en ligne), consulté le 12/04/2013 à 15h00mn, <http://www.rfi.fr>.

« Les ONG ont fourni un grand effort dans la résolution du conflit en Casamance de par les actions concrètes qu'elles ont posées. Elles sont toujours présentes sur les lieux et apportent un soutien pertinent dans l'accompagnement des déplacés et réfugiés à leur insertion et au retour dans leur village d'origine. Elles nous ont même donné du riz, des habits, de l'huile et beaucoup d'autres choses pendant les moments redoutables et jusqu'à présent. Nous ne pouvons pas aujourd'hui remercier ces ONG. Je fais allusion à la Croix Rouge, au CRS et à Karoghéne. »

Cette déclaration de M. Diédhiou témoigne des efforts que les ONG ont dû déployer dans les zones les plus affectées par le conflit en Casamance. On constate que l'implication des ONG dans la région de Ziguinchor semble donner une suite favorable au retour des déplacés et des réfugiés. En effet, les populations déplacées qui étaient dans la commune de Ziguinchor commencent maintenant à regagner leurs villages d'origine. Ces derniers étaient abandonnés. Aux premières heures du retour, les populations se sont retrouvées sans abri. Aujourd'hui, l'espoir est permis puisque les candidats au retour sont pris en charge par certaines ONG, parmi lesquelles nous pouvons citer le CICR, le CRS, *Usoforal*, etc. C'est l'heure de la reconstruction et de la réhabilitation des zones les plus touchées par le conflit (le nord Sindian, Djibidione et la zone de Goudomp, etc.). Les populations s'engagent et initient la reconstruction après des années d'absence. Pour les accompagner dans leur projet, certaines organisations humanitaires (Croix-Rouge, CRS, mais aussi nationales ou locales *Usoforal*), leur ont fourni des tôles, des rôniers et des pointes pour les aider à refaire les toitures de leurs maisons. Aujourd'hui, *Usoforal*²¹⁰ semble mener un travail remarquable pour accompagner les déplacés et réfugiés à regagner leurs villages de départ. De plus, il faut noter que ces ONG ont aussi apporté une assistance alimentaire aux populations de ces zones et de certains quartiers de la commune. Lamine Diédhiou²¹¹, 65 ans, paysan, déclare :

« On a déposé plusieurs demandes pour une aide auprès des organisations humanitaires. Celle envoyée à la Croix-Rouge, a eu une suite favorable. Toutes les maisons sont maintenant couvertes. »

Cela laisse voir un engagement des ONG à soutenir les populations victimes du conflit, mais aussi à participer au maintien de la paix. En effet, nous avons constaté que les ONG ont joué un rôle important dans la résolution du conflit et dans l'accompagnement des victimes. Ces dernières expriment de vive voix leur reconnaissance aux efforts fournis par les ONG. On

²¹⁰ *Usoforal* a octroyé il y a quelques années 1600 tôles de zinc aux populations de ses zones d'intervention. Il s'agit des villages des quatre communes de Boutoupa Kamaracounda, d'Énampour, d'Adéane et d'Oulampane.

²¹¹ Entretien fait le 19/09/2017 à Balignale à 14h24mn avec le responsable du Dahra des femmes de Balignale Lamine Diédhiou.

peut citer, entre autres, les efforts engagés pour la libération des 12 otages démineurs en 2012. Force est de reconnaître que la plupart des ONG qui abattent un travail remarquable dans les zones les plus touchées par le conflit sont celles à dimension internationale. Elles détiennent plus de moyens financiers et logistiques. Ce qui facilite leur intervention et leur permettent d'être toujours présentes dans les zones les plus touchées par le conflit, contrairement aux ONG nationales ou locales en Casamance qui, malgré leur présence, ont des interventions limitées, voire faibles. En effet, elles ne détiennent pas de moyens financiers suffisants pour leurs interventions, nous dit Mme Kenny²¹², responsable de « Kabonketoor » :

« La volonté manifeste de toutes les ONG ici présentes (en Casamance) est d'assister et d'accompagner les populations dans le processus. Car toutes les populations en Casamance sont affectées par ce conflit. Donc, notre vocation est de prendre en charge toutes les préoccupations des populations. C'est ce qui peut renforcer le processus de paix, mais les ONG nationales sont limitées, car, elles ne détiennent pas de moyens suffisants pour faire tout le travail voulu. C'est ce qui masque aujourd'hui notre visibilité dans les zones les plus touchées. »

Ces propos montrent la volonté de leur implication dans le maintien de la paix en Casamance, mais les moyens financiers révèlent leur faiblesse. Pour mener à bien une intervention, les ONG ont besoin de moyens suffisants et de soutien des bailleurs de fonds. Il ressort ainsi de notre enquête que le secteur des infrastructures et des équipements ainsi que celui de la construction de la paix et de la réconciliation occupent une position dominante parmi ces projets. Ces trois secteurs représentent près de deux tiers du total des projets. Cette distribution est normale et montre la pertinence du choix des actions du « programme Casamance », quand on sait que ce sont les maisons, les ouvrages et les infrastructures de base qui ont été les plus durement atteints par le conflit en termes de destruction. Aujourd'hui, ces projets concernent de nombreux villages des départements de Ziguinchor et de Bignona qui ont été les zones les plus affectées. En effet, l'exécution de ces projets s'est appuyée sur divers partenaires provenant de la société civile, notamment les ONG mais aussi l'État. Parmi eux, on note des ONG comme la RADDHO, Caritas, AJAC ULUKAL, APRAND/SDP, etc. et des services techniques de l'État comme l'ANRAC, PPDC et le CNAM à travers ses actions de déminage.

²¹² Mme Kenny, responsable de l'ONG de Kabonketoor, entretien fait le 13 mai 2015 à partir de 10h25mn à leur siège.

2. DÉMINAGE DES ZONES ENVENIMÉES

Lors des affrontements, les belligérants ont placé des mines de façon désordonnée dans plusieurs zones. Ces mines ont causé d'énormes dégâts. De nombreuses personnes ont perdu leur vie et certaines ont vu leurs jambes amputées. Cette situation a créé une psychose chez les populations. En effet, pour faciliter le retour des populations et garantir leur sécurité, l'État du Sénégal, dans le respect des engagements signés en 1998 en ce qui concerne la convention d'Ottawa²¹³, assure le déminage humanitaire de la Casamance. En 2007 déjà, le CNAMS a lancé plusieurs initiatives dans le domaine du déminage humanitaire. Ces initiatives s'inscrivent dans la prise en charge des victimes de mines, la sensibilisation et la conscientisation des populations sur les dangers et les risques des mines antipersonnelles. Ce centre collabore avec HANDICAP INTERNATIONAL, le premier opérateur, et lance le déminage humanitaire en Casamance. Aujourd'hui, l'État du Sénégal s'engage à nouveau à signer un accord avec MECHEM, un groupe sud-africain, et une société de Norvège (qui a rompu son contrat) dans le cadre du déminage humanitaire. Les efforts pour le déminage sont énormes. Beaucoup de zones abandonnées commencent à être récupérées. En outre, cela a permis aux populations dépourvues de leurs terres de revenir les occuper pour des besoins agricoles. Mieux, un accès qui est devenu une monnaie courante, selon Jean-Michel Thiam²¹⁴ adj. au chef de mission de MECHEM :

« Après le déminage, nous rassurons les populations au déminage déjà fait en organisant des matchs de foot avec les villageois. Une forme de sensibilisation qui consiste à rassurer la population, un encouragement moral. Cela est aussi une stratégie que nous utilisons dans le déminage humanitaire, et qui permet à la population de circuler librement sans aucun souci. »

Cette déclaration montre les efforts fournis par les organisations humanitaires dans le déminage ; une manière de construire et de consolider la paix en Casamance. La philosophie de ces ONG consiste à se débarrasser du péril absolu des mines dans les zones infectées. La présence des mines dans ces zones limite le processus de consolidation de la paix et paralyse le développement de la Casamance. En effet, ces organisations humanitaires sont parvenues actuellement à réduire de façon stratégique le risque d'accident. Aujourd'hui, la fréquence des accidents causés par les mines en Casamance connaît une baisse considérable. La stratégie utilisée consiste à sensibiliser et à éduquer les populations face aux risques. C'est une

²¹³ Rapport de l'APRAN/SDP, la Casamance souffre 30ans c'est trop ! Dossier n°5, septembre 2013.

²¹⁴ Entretien fait le 07/07/2015 à 10h05mn au siège MECHEM et qui a duré 1h.

composante du déminage humanitaire. Comme l'écrit **Lourdes R. Quisumbing**, « *l'éducation est au cœur de toute stratégie de construction de la paix. C'est par l'éducation que l'individu acquiert les compétences et le savoir nécessaire à la construction d'une base solide pour le respect des droits humains et des principes démocratiques et pour le rejet total de la violence, de l'intolérance et de la discrimination* »²¹⁵.

Les sensibilisations se font dans les écoles avec le programme PEPAM appuyé par HANDICAP INTERNATIONAL et l'UNICEF. Un principe que ces organisations trouvent pertinent, puisque les élèves constituent des relais stratégiques auprès de leurs parents. Au-delà de ces actions, HANDICAP INTERNATIONAL a initié le projet d'éducation et de prévention des accidents par mine. Le PEPAM, en collaboration avec les radios communautaires, avait déroulé des campagnes de sensibilisation aux dangers des mines. Ce projet assure la formation des agents aux risques dus aux mines. Ceux-ci ont formé des relais choisis par les populations qui interviennent sur le terrain et qui transmettent des messages sécuritaires, nous dit un agent de HANDICAP. Les messages permettent aux populations de vivre avec les mines sans trop de risque d'accident. Ces actions ont permis aux populations d'éviter les mines et de mener certaines activités en attendant que les organisations achèvent le déminage pour faciliter le retour des populations. Ainsi, cette image permet de voir le travail des ONG humanitaires dans le déminage.

Figure 3: Déminage en Casamance



Source : HANDICAP INTERNATIONAL, stock de mines et explosifs après déminage

²¹⁵ Lourdes R. Quisumbing, *La formation aux valeurs pour une culture de paix*, éd. UNESCO, 2004, p.264-265.

Cette image montre le travail réalisé par HANDICAP INTERNATIONAL dans le déminage humanitaire. Ces mines et explosifs ont été déminés dans les zones de Goudomp, de Niaguis, de Sindian et de Djibidione entre les années 2007 et 2013. Ce sont des années intenses du déminage en Casamance, nous dit M. Dieng²¹⁶. L'an 2007 était l'année où l'État du Sénégal a signé les accords de paix avec le Mouvement de Forces Démocratiques de la Casamance. Ils sont aujourd'hui conservés et stockés dans un endroit plus sécurisé.

Fin 2012, deux opérateurs s'engagent à travailler pour le déminage humanitaire (MECHEM d'Afrique du Sud et une société de Norvège). En mars 2013, les factions combattantes ont demandé l'arrêt du déminage, car les opérateurs arrivaient trop près de leurs bases. En effet, l'État a donné son accord, mais ne l'a pas respecté immédiatement. S'opposant catégoriquement à la poursuite du déminage, les combattants ont pris en otage 12 de leurs démineurs le 3 mai 2013²¹⁷, dont 3 femmes. En juillet 2013, le gouvernement a fait cesser toutes les opérations de déminage, car les combattants voyaient dans cette opération, l'accès facile de l'armée sénégalaise à leurs cantonnements. La question du déminage est un élément central dans le processus de paix et de développement au sud du pays.

« Quand on touche à la mine en Casamance, on touche à une arme de protection et de guerre pour la rébellion. Le fait qu'aujourd'hui certaines factions combattantes du MFDC s'engagent ouvertement dans l'interdiction de l'utilisation des mines, et dans la facilitation du déminage humanitaire et progressif de la Casamance est un signe de paix. Cet engagement donne la possibilité d'aller rapidement à la table de négociation. Ce sont des pas très importants qui ne peuvent pas être mis en cause par d'autres acteurs qui travaillent contre la paix, d'une façon isolée et pour leurs propres intérêts », nous confie M. Keita²¹⁸ de l'APRAN/SDP.

Les propos de Keita montrent comment le déminage humanitaire en Casamance est rejeté par les forces combattantes. En effet, ces derniers se sont sentis, à un certain moment, menacés, car ils voyaient leurs espaces sécurisés réduits. Cette manière de s'opposer consiste pour l'État du Sénégal à engager les négociations pour une issue favorable à ce conflit.

3. ACTEURS IMPLIQUÉS

Depuis le déclenchement du conflit, on assiste de plus en plus à une forte implication des acteurs dans la recherche de solution. Aujourd'hui, le premier acteur présent et proche de la population est la société civile, notamment les ONG. Conscientes que la paix ne peut être

²¹⁶ Responsable du projet à Handicap International dans un entretien accordé le 20 juin 2017 à son siège.

²¹⁷ Données de l'enquête 2015 à la structure MECHEM.

²¹⁸ Entretien fait le 04/05/2015 avec le Demba Keita, Coordinateur de l'ONG APRAN/SDP, au siège de la structure à partir de 09h27mn.

obtenue sans l'implication de tous les acteurs, les ONG décident d'utiliser une nouvelle approche, l'approche locale. Elle consiste à impliquer tous les acteurs dans le processus de paix. Ainsi, le concept du local est utilisé par la plupart des ONG qui interviennent dans la résolution du conflit en Casamance. Il leur permet d'être plus en rapport avec les populations locales et de les intégrer dans leurs projets ou leurs programmes de développement. Ce qui a facilité leur intervention et leur permet également de réussir leurs projets de développement. Ces acteurs sont aujourd'hui le mouvement des femmes, les chefs coutumiers, les chefs religieux, les chefs traditionnels, les jeunes à travers les mouvements « *navettanes* », les acteurs locaux (paysans), la presse et les pays voisins.

3.1. Acteurs du conflit en Casamance

3.1.1. ASSOCIATIONS ET ONG POUR LA MEDIATION

La résolution du conflit casamançais conditionne l'implication de tous les acteurs (associations, mouvements, société civile et ONG). Ces derniers marquent une forte présence en Casamance et participent activement au maintien de la paix. Avant d'intervenir, ils recensent tous les maux qui atteignent les populations de la région de Ziguinchor à cause du conflit dont les conséquences sont désastreuses. En effet, ils déclinent des domaines d'intervention stratégiques dans lesquels ils comptent intervenir et accompagner les populations victimes de ce conflit, à savoir la formation et le renforcement des capacités ; la réinsertion socioéconomique ; la réhabilitation et l'équipement des infrastructures ; le petit commerce ; l'agriculture ; les petites et moyennes entreprises ; la transformation des produits, l'artisanat, le tourisme ; le désenclavement ; les campagnes de gestion du conflit et d'information ; le développement des structures de base pour la paix ; l'éducation à la paix, au dialogue et à la communication ; les ateliers de résolution de conflit au niveau communautaire ; les ateliers de formation sur la gestion des droits humains ; les démarches qui encouragent les pratiques traditionnelles de réconciliation ; la sensibilisation et la mobilisation sociales autour de la paix, etc.

Ce sont, entre autres, les domaines d'intervention des acteurs de paix. Parmi ces acteurs, nous avons : USAID, Catholic Relieve Service, CICR, Union européenne, HANDICAP INTERNATIONAL, MECHEM, CARITAS, Word Éducation, COSPE, IRD, ACRA, Mouvement Contre les armes légères en Afrique de l'Ouest, Afrique Enjeux (AE/E), PADEC, APRAN/S.D.P (Association pour la Promotion Rurale de l'Arrondissement de

Nyassia/Solidarité-Développement-Paix), la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance, RADDHO, etc.

3.1.2. ORGANISMES INTERNATIONAUX POUR LA PAIX

Dans la quête de paix en Casamance, on note l'intervention des ONG internationales. Parmi ces dernières, on peut retenir :

- a) **USAID** : elle participe à la dynamique de paix et encourage le retour des déplacés et des réfugiés dans leur village d'origine.
- b) **HANDICAP INTERNATIONAL** : C'est une organisation de solidarité internationale indépendante, apolitique, non confessionnelle et impartiale. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Son domaine d'intervention est axé sur la prévention et la prise en charge des personnes en situation de handicap, l'accès à l'éducation et à l'emploi pour les personnes handicapées, à la promotion de la participation des personnes handicapées dans le développement local. En outre, elle intervient aussi dans la prévention et dans la prise en charge des violences sexuelles, dans la prévention et dans la prise en charge du VIH et des violences sexuelles et au déminage humanitaire pour permettre aux populations de vivre en sécurité sur leurs terres. Créé en 2007 au Sénégal, HANDICAP INTERNATIONAL a comme donateurs privés le PNUD et l'ACDI.
- c) **CICR** : il intervient dans la prise en charge des déplacés, des réfugiés, mais aussi encourage ces déplacés au retour dans leur village d'origine, les accompagne et les assiste. Ses ressources sont tirées des États signataires de la convention de Genève, de donateurs privés et de diverses collectes publiques, SN, supranationale.
- d) **CRS** : c'est une ONG catholique qui a marqué son empreinte dans la résolution du conflit. Son domaine d'intervention est plus accentué sur l'assistance et l'accompagnement des victimes du conflit. Elle intervient dans plusieurs domaines : la formation et le renforcement des capacités, la réinsertion socioéconomique, l'agriculture, la santé, l'élevage, la pêche, la transformation des produits, l'artisanat, le tourisme, l'éducation à la paix, au dialogue, à la communication. Ses fonds proviennent de ses grands partenaires, USAID, à 98% et UE.

- e) **CARITAS** : elle s'implique dans la résolution du conflit. Son domaine d'intervention est l'hydraulique (eau et assainissement, gestion des ressources naturelles), l'éducation, la justice et la paix, aux secours d'urgence : aide aux personnes déplacées ou de retour dans les villages. En outre, elle intervient dans le domaine de l'agriculture (sécurité alimentaire), de la santé, de la promotion féminine et de la micro-finance. Elle contribue, en effet, à la promotion de la justice sociale, de la paix et de l'efficacité des droits humains, condition indispensable pour un développement harmonieux et intégral de tout homme. Ses fonds proviennent des dons, des quêtes collectées à l'occasion des journées Caritas, des dîners de solidarité et des subventions des partenaires. Ces derniers sont, entre autres, la Caritas Allemagne, la Caritas Autriche, la Caritas Espagne, la fondation Jean Paul II/ Sahel et l'USAID.
- f) **Word Éducation** : elle a été créée en 2001. Elle intervient dans le domaine de la paix et du développement, dans la prévention et la gestion des conflits, des dialogues transfrontaliers et dans la santé. Ses ressources proviennent de la fondation privée américaine USAID, de la Fondation Newfield et de ses propres fonds.
- g) **COSPE (Coopération pour le Développement des Pays émergents)** : c'est une ONG italienne. Créée en 1985, elle s'active dans le développement rural (l'environnement), la promotion et le renforcement des OCB. Elle appuie aussi les couches sociales vulnérables, dans les domaines des droits de l'enfant et de femme, de l'éducation et de la formation, de la santé (prévention), de la promotion de la coopération. La COSPE assiste également les populations déplacées (aide humanitaire). Ses ressources proviennent d'IREM/LCD, du CILSS, de la Coopération italienne, des partenaires.
- h) **IRD (International Relief Développement/USDA)** : elle a été créée en 2009. Son domaine d'intervention s'accroît autour des infrastructures, de la bonne gouvernance, de la gestion des conflits, des réponses aux urgences alimentaires, de l'agriculture, de la santé et de l'hygiène. Ses fonds proviennent de l'USDA, d'ACA, de Peace Corps, de FAS, de FFPR, de CFP.
- i) **ACRA (Association de Coopération en Afrique et Amérique latine)** : créée en 1985, elle intervient dans l'environnement, l'eau et l'assainissement, dans l'éducation, la santé et la nutrition, dans la sécurité agro-biodiversité/Food et dans la médecine traditionnelle. Elle tire ses ressources de la contribution des populations, de la Commission européenne, Direct. HG du Minist. Agent HY Sénégal, Minist. italien des Affaires étrangères, de la Région bombardie, d'Eau SEINE Normandie.

j) Mouvement contre les armes légères en Afrique de l'Ouest : créé en 1999, il œuvre dans l'éducation, la plaidoirie, la recherche documentaire, la formation et la sensibilisation. Ces fonds émanent des aides extérieures : Ambassade USA, OXFAM, MGB, ACIDI/CRWRC.

k) Afrique Enjeux (AE/E) : créée en 2000, elle intervient dans l'amélioration des conditions de vie, dans la mobilisation et la cohésion sociale, dans l'alphabétisation et le renforcement de capacité. Ainsi, l'essentiel de ses fonds provient de l'OXFAM/GB, de l'USAID/Sénégal, d'OXFAM/USA, d'ACPP, d'ADA.

3.1.3. ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA PAIX ET ONG LOCALES

3.1.3.1. RADDHO

Créée le 21 avril 1990 par un groupe d'intellectuels africains, la RADDHO (Rencontre Africaine des Droits de l'Homme) intervient dans la formation et la défense des droits humains. Elle a un Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Économique et Social (ECOSOC) des Nations Unies. Ses fonds proviennent de l'USAID, de l'UE, de subventions ponctuelles ou institutionnelles, de ressources propres. Elle a pour but de défendre, de promouvoir et de protéger les droits de l'homme au Sénégal et en Afrique. La RADDHO est intervenue en Casamance dans le cadre de la protection des civiles et de la préservation de leurs droits. En collaboration avec les organisations internationales de défense des droits de l'homme, la RADDHO s'est renforcée et a pris le relais d'Amnesty au Sénégal. Elle organise, en collaboration avec d'autres OSC, des enquêtes indépendantes sur les incidents survenus. En effet, sur le conflit en Casamance, la RADDHO intervient sur la défense des droits de l'homme en préservant la dignité des citoyens. Dans le cadre des tortures en Casamance, elle a demandé l'arrêt des violations des droits de l'homme. Au-delà de la dénonciation des violations de droits de l'homme, la RADDHO a contribué de manière considérable à la libération de la parole sur le conflit.

3.1.3.2. Amnesty International

Créée en décembre 1961, Amnesty International contribue à promouvoir les droits humains, à protéger les libertés fondamentales, à dénoncer les exactions et répressions commises sur les populations. À partir du début des années 1990, Amnesty International

intervient au Sénégal dans sa partie sud où sévit un conflit armé. Ce conflit oppose les forces gouvernementales aux séparatistes. Dans son intervention, Amnesty International a usé de son poids pour relayer le travail discret d'une série des Organisations de la Société Civile (OSC) sénégalaises en publiant des rapports marquant l'opinion nationale et internationale. Il publie, en 1998, un rapport où il dénonce les violations des droits de l'homme commises par le MFDC, mais aussi par les forces sénégalaises. Selon Amnesty, « *Des centaines de civils ont été arrêtés et torturés par les forces de sécurité. De nombreuses personnes ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires, des dizaines d'autres ont "disparu" après leur arrestation et n'ont pas été revues depuis. Amnesty International a recueilli de multiples témoignages, écrits et oraux, sur les pratiques de torture utilisées par l'armée et la gendarmerie. Ces informations mettent en lumière la redoutable panoplie de techniques destinées à humilier et extraire par la force des aveux à tous les suspects, qu'il s'agisse d'hommes bien portants, de personnes âgées, de femmes ou de malades. Plusieurs détenus ont ainsi été torturés à l'électricité, certains ont été battus durant des heures alors qu'ils étaient suspendus au plafond par une corde, d'autres ont reçu du plastique en fusion sur le corps ou ont dû ingurgiter des substances toxiques, comme de l'essence. Motivés par la nécessité d'obtenir des aveux, ces sévices ont avant tout pour but de servir d'exemple et de créer un état de terreur au sein de la population afin de la dissuader à jamais de soutenir le mouvement indépendantiste du MFDC...*²¹⁹). Amnesty International a insisté sur la volonté délibérée des forces de sécurité sénégalaises de maintenir la population civile casamançaise dans un état de terreur. En résumé, les différents rapports d'Amnesty International publiés sur le conflit en Casamance ont joué un rôle décisif dans le tournant conciliatoire de l'État sénégalais et dans la mise en place de structures de contrôle interne aux forces armées.

3.1.3.3. AFRICARE

Elle a été créée en 1999. Son domaine d'intervention est axé autour de la formation des OCB (Organisations Communautaires de Base), de la nutrition, la santé, la politique, l'amélioration de l'élevage, l'agriculture, la gestion de l'eau, la micro-finance, la décentralisation et la bonne gouvernance et l'éducation. Ses fonds résultent des aides extérieures (USAID, PFIZER).

²¹⁹ Amnesty International, p.2-3.

3.1.3.4. APRAN/S.D.P (Association pour la Promotion Rurale de l'Arrondissement de Nyassia/Solidarité-Développement-Paix)

APRAN/S.D.P est une ONG locale. Elle œuvre pour le retour et la réinsertion des déplacés et des réfugiés et pour le déminage dans les zones de Nyassia et de Niaguis. Elle intervient aussi dans l'agriculture, l'horticulture, l'élevage, la pêche, l'allégement des travaux des femmes, l'éducation, la santé, la transformation et la conservation des produits locaux et les secours d'urgence pour la reconstruction des villages. Elle travaille aussi dans la recherche de développement, à la gestion des ressources naturelles et renforcements de capacité des paysans, etc. Elle tire l'essentiel de ses fonds des arbres fruitiers et des pépinières maraichères, de la vente des produits transformés, de l'appui financier de partenaires et de bailleurs de fonds.

3.1.3.5. Dynamique de Paix

La Dynamique de Paix est aussi une ONG qui s'active autour du processus de la résolution et de la consolidation de la paix. Elle participe à la formation et à la sensibilisation des populations sur les méthodes de résolution des conflits, mais aussi à promouvoir la paix dans cette partie sud du pays.

3.1.3.6. ACPP (Assemblée de Coopération pour la Paix)

L'ACPP, créée en 1999, s'active dans l'agriculture (maraîchage, arboriculture), le développement, l'éducation, l'immigration, la sensibilisation, la santé, l'hydraulique, l'élevage et la paix. Ses ressources proviennent de l'UE, de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale, du Gouvernement de la Catalogue et des Îles Canaries (région Espagnole). Ainsi, il convient de noter que la plupart des ONG recensées déclarent tirer leurs ressources des aides extérieures. En effet, parmi toutes les ONG présentées, notre enquête s'est focalisée sur celles qui interviennent dans le processus de paix et de développement en Casamance.

3.1.4. ASSOCIATIONS FEMININES

Dans le contexte du retour définitif de la paix en Casamance, de la réinsertion, les femmes sont beaucoup plus dynamiques et actives. Elles restent des actrices principales dans la résolution de cette crise. Aujourd'hui, elles sont plus impliquées dans le maintien de la paix

par leur rôle de mère. Elles sont aussi plus écoutées par les deux protagonistes (État et MFDC).

3.1.4.1. Discours de « *Kabonketoor* »

Kabonketoor est un mouvement féminin qui sprinte dans le processus de paix en Casamance. Son domaine d'intervention est fondé sur la consolidation de la paix et le développement de la Casamance. Elle contribue aussi à instaurer un climat de sécurité en Casamance, au renforcement de la capacité des cadres de concertation pour la gestion de la paix, la prévention des conflits, à promouvoir et vulgariser les droits des enfants dans les zones de conflit, de poste conflit et des zones pourvoyeuses d'enfants en situation difficile. Depuis peu, elle a cherché à élargir son domaine d'intervention. Elle s'active dans la bonne gouvernance, à améliorer les conditions de travail, d'exploitation rationnelle, durable des ressources locales, dans l'assainissement et l'hygiène en milieu rural.

Actuellement, l'espoir de paix est plus accordé aux femmes à travers les activités économiques qu'elles mènent dans l'alimentation, l'éducation, la santé, etc. Cela a très tôt poussé « *Kabonketoor* » à intégrer dans ses programmes de recherche de paix les femmes du bois sacré. Ces dernières ont fait un travail considérable dans le processus de paix en Casamance, par les prières et veillées nocturnes qu'elles font. C'est un véritable travail de terrain que « *Kabonketoor* » a réalisé dans le cadre du maintien de la paix en Casamance. Les femmes du bois sacré sont assistées et accompagnées dans leur travail par « *Kabonketoor* ». C'est ce qui a amené Mme Diémé de l'ONG « *Kabonketoor* » à préciser :

« Pour arriver à une paix définitive en Casamance, il faut que tous les acteurs donnent confiance aux femmes des bois sacrés. Car ce sont ces dernières qui font des prières pour les combattants, mais aussi pour les militaires. Donc on ne peut pas exclure ces femmes du processus. C'est d'ailleurs ce que nous avons très tôt compris : aujourd'hui « Kabonketoor » a impliqué ces femmes du début jusqu'à la fin du conflit. Car elles interviennent dans la gestion du conflit interne (c'est-à-dire les conflits entre différentes familles) et la gestion externe du conflit (on fait allusion à la crise casamançaise). C'est vrai que la majeure partie de ces femmes ne sont pas instruites, mais nous faisons de notre mieux pour les former à la gestion du conflit. Aujourd'hui, elles sont plus impliquées que tous les autres acteurs ».

Dans ce discours, Mme Diémé met l'accent sur le maintien de paix en Casamance. Il ressort de ce discours que les femmes du bois sacré sont inscrites dans la dynamique de paix en Casamance. En effet, il faut noter qu'à Ziguinchor, les organisations de femmes se sont battues à travers des rencontres, des marches, des prières pour prêcher la paix. Elles se sont

regroupées pour créer une plateforme dans laquelle elles peuvent défendre leurs projets ou programmes de paix en Casamance. Pour ce faire, elles engagent d'autres acteurs qui jouent une grande influence dans la société, que sont : les chefs religieux, traditionnels et coutumiers.

3.1.4.2. Discours du Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance (CRSFPC)

Depuis 1992, on a assisté à une recrudescence de la violence en Casamance. Cette situation s'est traduite par des morts, des blessés, et de nombreuses personnes déplacées. Le conflit a aussi provoqué d'importants dégâts matériels en Casamance. Cette situation a poussé les femmes, membres de l'ACAPES (l'Association Culturelle d'Autopromotion Éducative et Sociale), à mener une recherche pour comprendre pourquoi, après 15 ans de conflit, les femmes n'ont pas encore réagi pour que les hostilités cessent. En effet, par le passé, elles se sont toujours mobilisées pour une résolution efficace des conflits. Les objectifs de cette recherche étaient :

- d'amener des acteurs locaux à s'engager en faveur de la paix en Casamance, par l'approfondissement de la connaissance du rôle de la femme dans la société et le conflit en Casamance ;
- de contribuer à la préparation du processus de reconstruction en aidant notamment à la redéfinition du statut de la femme casamançaise.

Madame la Coordinatrice de la plateforme Espace de Capacitation et d'Accompagnement des Femmes (ECAAF) revient largement sur la mise en place de ce comité en précisant :

« L'idée est née à partir d'un constat. Les femmes ont constaté que depuis le déclenchement du conflit en Casamance, aucune initiative féminine n'a été engagée pour la résolution du conflit. Les combattants sont des fils. Il faut engager des discussions sérieuses avec eux. C'est pourquoi en 1999, nous avons pris des initiatives allant dans ce sens. C'est ainsi qu'il a été tenu un forum regroupant toutes les femmes citées ci-dessus, les 26 et 27 novembre 1999 à l'Alliance franco-sénégalaise de Ziguinchor. La forte recommandation sortie de ce forum est la mise sur pied en décembre 1999 d'un Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance. La mise en place de ce comité a permis aux femmes de participer aux négociations de Banjul pour faire entendre leur cri du cœur. Ce comité regroupe aujourd'hui la plateforme des femmes d'ECAAF et d'Usoforal. À partir de ce

moment, le CRSFPC/USOFORAL s'est spécialisé dans des domaines divers comme la communication non violente, la gestion non violente de conflits, l'approche genre, la paix et l'équité pour tous²²⁰. »

Dans ce témoignage, Madame la Coordinatrice a tenu à rappeler les objectifs de la mise en place du Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance(CRSFPC). L'objectif principal de ce comité est le maintien de paix en Casamance et la communication à la non-violence. En effet, la recrudescence des violences en Casamance a poussé les femmes à s'organiser en comité pour tendre la main aux combattants en vue du dépôt des armes.

3.1.4.3. Discours de *Usoforal*

Usoforal a été créé en 1999. Elle est une plateforme qui regroupe les femmes du Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance. Elle est en train de faire un travail remarquable dans le processus de paix en Casamance. En effet, elle intervient dans la gestion de la non-violence de conflits, le management des projets, l'approche genre, la communication à la non-violence, le développement organisationnel, le leadership féminin et la recherche-action. C'est ainsi que Madame la Coordinatrice de *Usoforal* déclare :

« Usoforal est une organisation féminine établie à Ziguinchor dans le cadre de la promotion de la paix et du développement. Elle participe à l'amélioration de la situation socioéconomique et du renforcement de capacités des populations en vue de faire émerger une nouvelle citoyenneté. Notre démarche se base sur une approche participative des communautés locales. Nos actions se développent à partir des potentialités des communautés et non de leurs besoins, en renforçant les dynamiques de paix. Ces principes inaliénables guident ces actions et permettent de remplir ses missions : protéger la vie et la dignité des victimes de guerre, apporter de l'assistance aux victimes de conflit, contribuer au développement et à l'autonomisation des femmes. En effet, dans le cadre de notre intervention dans les communes de Boutoupa-Camaracounda et d'Adéane, nous intervenons directement sur les populations. Cette intervention va en étroite ligne de notre approche participative.²²¹ »

Ce discours de la Coordinatrice d'Usaforal permet de comprendre la démarche utilisée par l'association dans le maintien de la paix en Casamance. Cette association féminine intervient dans la promotion de la paix en améliorant la situation socioéconomique des femmes victimes

²²⁰ Propos prononcés par Madame la Coordinatrice de ECAF dans un entretien accordé le 09/03/2021 au siège de la structure à 11h30mn.

²²¹ Interview réalisée avec la Coordinatrice d'*Usoforal*, Madame Cissé, juin 2016, dans son bureau.

du conflit. Cette démarche leur permet d'être proches des populations locales pour renforcer les dynamiques de paix.

3.1.4.4. Discours de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC)

La Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance est une ONG locale. Elle participe à relancer le dialogue entre l'État et le MFDC pour une paix inclusive et définitive en Casamance. Elle lutte contre toute sorte de violences exercées à l'endroit des populations et renforce les capacités organisationnelles et institutionnelles de la PFPC afin d'en faire un acteur dynamique dans la résolution du conflit en Casamance. La PFPC a participé à la marche pour la libéralisation des démineurs, à l'audition des candidats aux présidentiels, mais aussi à l'organisation des journées régionale et nationale pour la paix.

Elle joue un rôle important dans le maintien de la paix en Casamance à travers des programmes, des projets et des actions divers et variés. En effet, cette plateforme regroupe toutes les associations féminines (« *kabonketoor* » et « *Usoforal* », etc.) autour d'une dynamique de recherche de solution au conflit. Ces femmes ont aussi joué depuis le début du conflit un rôle de facilitateur à travers les activités de prières nocturnes, des marches pour presser la paix en Casamance.

« Dans notre société casamançaise par exemple, la femme a toujours un rôle important. Chez les Diolas, lorsque les grandes décisions doivent se prendre, par exemple le « boukout », les femmes ont leur mot à dire avant la décision des hommes. Avant toute prise de décision, les femmes sont d'abord consultées pour prendre des retraites dans les bois sacrés. Cela signifie que dans nos sociétés, les femmes sont aussi écoutées que les hommes. En termes plus simples, la femme a une place centrale. Lors des événements malheureux, les femmes ont aussi leur mot à dire ou un rôle à jouer et dans la retraite dans le bois sacré. C'est d'ailleurs ce qui explique le rôle que les femmes jouent dans le conflit casamançais. Le MFDC écoute les femmes parce que nous sommes les mères des combattants. Ce statut de mère facilite notre implication dans le processus de paix en Casamance (...) »

L'analyse de ce discours permet de déterminer le rôle et la place de la femme dans les sociétés africaines, surtout dans le système d'organisation de la communauté casamançaise. Dans le cadre du maintien de paix en Casamance, les femmes ont joué un rôle déterminant.

3.1.4.5. Discours de KAGAMEN

L'Association pour la Promotion de la Mère et de l'Enfant (KAGAMEN) est créée en 1994. Elle intervient dans le domaine de la formation agricole et artisanale, la transformation des produits locaux, l'encadrement et la prise en charge du VIH sida, la création de PME, Peace building, mais aussi la formation aux techniques de résolution des conflits. L'association KAGAMEN a participé au maintien de paix en Casamance en encourageant et en assistant les femmes dans la création des unités de transformation des produits locaux. Cette association féminine joue un rôle visible dans le processus de paix en Casamance en lançant des appels à la paix et à la sérénité et en organisant des cérémonies rituelles.

3.1.4.6. Discours de l'Association *Agen Diambogne*

Créée en 1994, l'Association culturelle *Agen Diambogne* est considérée comme l'un des premiers mouvements associatifs à utiliser les coutumes et la culture locale dans la résolution du conflit. À cette occasion, elle a célébré la tradition de « parenté » entre Diolas et Sérères et réclame en son nom la paix et la réconciliation²²². Cette association a été créée par Youba Sambou lorsqu'il était gouverneur de Fatick. Cette figure politique a profité des caractéristiques socioculturelles et historiques de Casamance et du nord du Sénégal pour installer un climat de confiance entre ces deux peuples. En effet, compte tenu des divergences ethniques du conflit qui oppose le sud (Casamance) au nord du Sénégal, l'ACAD a élaboré un projet idéologique qui avait pour objectif de rapprocher les parties en conflit. Cela est démontré à travers des rapports de parenté, la profonde liaison existant entre Diolas et Sérères. Les Casamançais considèrent dès lors les Diolas et les Sérères comme étant des groupes liés par des rapports de parenté. C'est ainsi que M. Sagna déclare à la suite d'un entretien :

« Agen Diambogne est une association qui démontre le rapport entre deux ethnies très proches : Diola et Sérère. Cette association a joué un rôle important dans la résolution de paix en conflit. À travers le lien profond entre ces deux ethnies, un pas vers la paix en Casamance a été ressenti à un certain moment. Mais il faut signaler que les rapports de parents ne constituent pas des fondements déterminants pour le rapprochement des parties du conflit sur des bases ethniques. Le croisement de parenté entre deux ethnies qui ont des

²²² Vincent Foucher, 2007, « Tradition africaines, et résolution des conflits, Un exemple sénégalais », consulté en ligne le 10/03/2021, <https://www.cairn.info/revue-politix-2007-4-page-59.htm?contenu=article>

origines très proche est insuffisant pour dissuader les revendications en Casamance où sévit un conflit politique. Je n'étais même pas contre le projet, mais je savais que ledit projet allait échouer compte tenu de certaines motivations qui ont été négligées depuis le début. C'est pourquoi cette expérience n'a pas eu d'effets souhaités²²³ ».

3.1.5. DISCOURS DES CHEFS COUTUMIERS, RELIGIEUX ET TRADITIONNELS

Depuis l'échec de certains accords de paix, les ONG et l'État ont senti le besoin d'impliquer plusieurs acteurs, dont les chefs coutumiers, religieux et traditionnels, dans la résolution du conflit. Aujourd'hui, l'espoir commence à naître, puisque la plupart des ONG ont collaboré avec ces acteurs. Ceux-ci sont le collectif des imams et évêques du Sénégal qui, par leur médiation, laissent apparaître une accalmie dans la région de Ziguinchor. À cela s'ajoute le rôle qu'a joué le roi d'Oussouye dans le maintien de la paix en Casamance. Ils ont, de près ou de loin, contribué à la résolution du conflit. En effet, ces chefs ont également joué leur médiation dans la libération des otages (les 12 démineurs), nous dit un agent du CICR²²⁴.
« Les chefs coutumiers, religieux et traditionnels ont beaucoup fait pour la paix en Casamance. Et cela, depuis leur implication dans le processus. Aujourd'hui, beaucoup de factions ont reconnu leur médiation dans la recherche de paix, par leur discrétion et leur neutralité. Ce sont, entre autres, l'imam rhatib de Bignona, Nfansou Bodian, l'évêque de Dakar et le roi d'Oussouye », dit-il.

Aujourd'hui, les chefs coutumiers, religieux et traditionnels ont affiché leur volonté dans la recherche et le maintien de la paix en Casamance. Ils sont impliqués soit directement ou indirectement dans la résolution du conflit. Dans leur démarche, certains sont allés jusqu'à accuser, à l'époque, le gouvernement du président Wade de « marchandiseur » du conflit. En d'autres termes, les chefs ont critiqué la démarche de Wade qui consistait à confier le dossier casamançais aux « messieurs casamançais ». Ainsi, Dioutala, membre du collectif des chefs religieux, précise :

« Il est d'une grande responsabilité de l'État du Sénégal de confier le dossier de la Casamance à des gens dont on ne connaît pas leur intention. Les gens en ont fait une entreprise pour s'enrichir sur le dos des populations casamançaises. Le collectif a déploré cette démarche de l'État, surtout du gouvernement Wade, à l'époque. Depuis le début du conflit, nous sommes démarqués pour adopter la neutralité dans le dossier. Dans le cadre du maintien de la paix en Casamance, la gestion doit être transparente. Il y avait des chefs religieux qui étaient, à l'époque, aussi corrompus. On est différent d'eux, parce qu'on est neutre. Aujourd'hui, le président s'est départi des « messieurs casamançais ». Ce qui lui permet de maintenir la stabilité en Casamance. Le maintien de la paix en Casamance doit

²²³ Enquête de terrain, 2021, Mamady Diémé.

²²⁴ Entretien avec un agent du CICR le 18 juin 2015 à 10h14mn au siège de la structure.

intéresser tout le monde parce que le conflit a maintenu la Casamance dans une situation inconfortable. Actuellement, on commence à retrouver la paix ; il faut donc travailler pour la durabilité²²⁵ ».

Dans son discours, cet interlocuteur insiste sur le maintien de la paix en Casamance. Ce caractère démontre l'intérêt ou l'importance, pour une population fatiguée par le conflit, de retrouver une paix définitive en Casamance. Pour la plupart d'entre eux, le conflit a maintenu la Casamance dans une situation de vulnérabilité. Aujourd'hui, force est de constater que les populations de manière générale, particulièrement les chefs religieux, réclament une paix définitive en Casamance. Dans la même dynamique de maintien de la paix, les chefs religieux des communes du département de Bignona ont mis en place un collectif des imams. L'idée consiste à promouvoir la paix et à encourager les combattants à déposer les armes à travers des initiatives de récitation de Coran et des prières.

3.1.6. DISCOURS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET DES MOUVEMENTS PAYSANS

L'approche inclusive par opposition à celle exclusive consiste à impliquer tous les acteurs dans le processus de résolution du conflit. Elle est plus utilisée par les ONG qui interviennent dans le processus de paix et de développement dans la région de Ziguinchor. Ces acteurs sont inclus du début à la fin du processus de paix. Conscient du rôle que les associations sportives et culturelles et les mouvements paysans sont en train de jouer pour le retour de la paix, les ONG sont convaincues qu'il faut les impliquer dans leurs projets. C'est ainsi que les associations sportives et culturelles sont en train d'être créées dans leurs zones d'intervention où le mouvement de jeunesse dit « *navettane* » se relance. C'est une manière, selon M. Keita²²⁶ de l'ONG APRAN/SDP, « *de permettre aux jeunes de s'unir et d'oublier leur souffrance. Ces rencontres permettraient également aux populations de se pardonner, car pendant le match, deux ennemis peuvent être des coéquipiers ou des adversaires qui se serrent les mains* ».

Dans leur intervention, les ONG ont besoin de l'appui de ces acteurs pour réussir leurs projets. Ces acteurs ont une philosophie plus locale et qui peut faciliter leur intervention. C'est ainsi que les ONG ont lancé des campagnes de sensibilisation aux méfaits du conflit et aux dangers des mines anti-personnelles, et à la formation aux techniques de résolution des conflits. C'est dans ce sens que *USOFORAL* a lancé son programme de formation des jeunes

²²⁵ Entretien fait le 21/06/2017 à 16h01mn dans son quartier de Ziguinchor.

²²⁶ M. Keita est le responsable de l'ONG APRAN/SDP ; entretien qu'il nous a accordé le 04/05/2015 au siège de la structure à partir de 09h27mn.

de l'arrondissement de Nyassia et des membres de l'union des jeunes de la commune de Adéane. À l'issue de cette formation est organisé un match de football, regroupant 49 groupements féminins, des mouvements paysans, des membres d'associations sportives et culturelles et des équipes de lutte. Il faut souligner, ici, le travail fait par HANDICAP INTERNATIONAL dans la formation des jeunes aux dangers et aux risques de mines anti-personnels dans le nord Sindian. Il a formé 90 membres d'un comité d'alerte et de veille de l'arrondissement de Sindian, des leaders d'opinion et des jeunes de 30 villages. En plus, beaucoup de relais communautaires des départements de Ziguinchor, d'Oussouye et de Bignona ont bénéficié d'une formation à la sécurité face aux mines (1057 personnes formées depuis 2009). Il convient de noter que la formation des jeunes a donné une suite favorable puisque les accidents causés par les mines ont connu une baisse considérable grâce à l'implication de la presse.

3.1.7. DISCOURS DE LA PRESSE

La presse a joué un grand rôle dans ce conflit à travers les émissions qu'elle a organisées. Cela a permis aux ONG de l'impliquer dans leurs programmes ou leurs projets de paix par leurs activités de sensibilisation et de formation des jeunes qu'elles organisent. En effet, la plupart des ONG déroulent leurs programmes à travers le réseau des radios communautaires pour la paix en Casamance en termes de réalisation et de diffusion de spots dans les langues locales, de magazines, d'affichage et d'émission. M. Diatta²²⁷, agent de HANDICAP INTERNATIONAL, déclare :

« Nos activités de sensibilisation et de formation aux risques et dangers de mines se font au niveau de ces radios. Dans le nord Sindian, c'est la radio Fogny FM qui assure cette émission en rapport avec la radio Zig FM. Nous ne regrettons pas aujourd'hui d'impliquer la presse dans nos programmes. La sensibilisation passe très bien et la population est bien imprégnée des dangers des mines. Et il faut noter que le conflit en Casamance est arrivé à cette situation de ni paix ni guerre grâce aussi au travail fait par la presse sénégalaise. »

Aujourd'hui, le conflit en Casamance est plus médiatisé grâce au travail de la presse sénégalaise. Cette question du conflit casamançais fait figure de plusieurs débats dans les médias, donnant l'occasion à la population de s'exprimer et de proposer des solutions pour une issue favorable. C'est l'exemple de l'émission « Au carrefour de la paix » animée par Ibrahima Gassama, directeur général de la radio Zig FM. Elle donne l'opportunité à la

²²⁷ M. Diatta est un agent de HANDICAP INTERNATIONAL ; entretien qu'il nous a accordé le 25 mai 2015 au siège de la structure

population de participer directement ou indirectement à la résolution du conflit. Une stratégie pour les ONG de bien intervenir et d'être plus pragmatique. Tous les acteurs qui, de près ou de loin, travaillent pour le retour définitif de la paix dans cette région. C'est l'approche pluraliste qu'utilise la majeure partie des ONG dans la résolution des conflits, nous dit M. Ndecky. Aujourd'hui, cette presse a donné raison aux ONG.

3.2. LES ACTEURS INDIVIDUELS

3.2.1. Salif Sadio

Né en Casamance dans le département de Bignona, Salif Sadio est l'un des chefs du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance. Il est allé à l'école et est sorti en classe de troisième. En 1984, Salif Sadio a rejoint la branche armée « *atika* » en diola. En Casamance, Sadio est à la fois un prénom et un patronyme. C'est un prénom des enfants qui suivent des jumeaux et patronymes balante. Ce mythe Sadio a été nourri par plusieurs faits épiques. Salif Sadio est le guide et en même temps le leader de la branche armée du maquis. En 2006, Sadio a été contraint de quitter le front sud pour rejoindre le front nord. Cependant, malgré son départ du front sud, il n'est toujours pas trahi. Il croit toujours à l'indépendance de la Casamance. Cette constance reste son honneur et son énergie vitale. C'est ainsi que Bakary, un des émissaires de Salif Sadio, témoigne sa loyauté dans un entretien.

« Nous avons connu dans le MFDC plusieurs tentatives de trahison. Ces trahisons s'expliquent par la corruption de certains leaders du mouvement. L'État du Sénégal avait tenté de corrompre certains leaders dans le maquis qui a conduit à cette division. Chaque leader voulait entrer en contact avec l'État du Sénégal pour bénéficier de la manne financière. Le seul qui avait refusé et rejeté ces propositions est Salif Sadio. C'est pourquoi Abbé Diamacoune Senghor lui a confié le maquis. Diamacoune Senghor était convaincu de la sincérité, de sa détermination et de son engagement aux causes du MFDC. Salif Sadio s'était bien informé de tout ce qui se passait dans le maquis. Il connaissait les intentions des uns et des autres. L'armée du Sénégal était prête à corrompre tous les leaders du MFDC à céder à leur position radicale. Beaucoup d'entre eux étaient prêts à sacrifier le MFDC pour leur propre intérêt. C'est ce qui explique leur mal entendu avec Salif Sadio. À l'époque, nous avons eu trois leaders dans le maquis parce qu'il y avait aussi trois états-majors. Il s'agit de celui de Salif Sadio, de celui de Balassou de son vrai nom Ousmane, et de celui de Birkou. Salif Sadio représentait le Fogny et le Boulof, Birkou le Bandiale, et Balasou le Kasa. Le MFDC devrait choisir un seul leader pour l'état-major. Chacun avait des intentions pour le poste. L'état-major doit choisir le meilleur profil parmi les trois. Les deux autres se sont présentés et seul Salif Sadio, par modestie, n'a pas voulu se présenter. Nous l'avions poussé à se présenter parce qu'il va de l'avenir du maquis

et par la même occasion l'Abbé Diamacoune Senghor souhaitait lui remettre les clefs du maquis. Après la présentation de chacun, le constat était unanime, seul Salif Sadio avait le meilleur profil. Voilà comment Salif Sadio a été nommé à ce poste. Au début, il avait refusé la proposition parce qu'il se voyait déjà comme chef de guerre. Lui confier cette responsabilité allait l'empêcher d'être sur le terrain. Il a fallu l'intervention de certaines personnes dans le maquis pour qu'il accepte le poste. Il a préféré pour réussir sa mission, avoir à ses côtés les deux candidats malheureux. C'est ainsi qu'il a nommé Balassou comme chef de mission et Birkou comme chef de discipline de l'état-major. Voilà comment Salif Sadio était devenu chef de l'état-major du maquis et par la suite secrétaire général du MFDC après la mort de l'Abbé. Avec cette organisation, on avait pu maintenir de l'ordre dans le maquis. L'État du Sénégal avait tout le mal à pouvoir entamé des négociations avec le maquis parce que Salif Sadio ne leur offrait pas cette possibilité. C'est par la suite qu'il avait subi dans ses nouvelles fonctions des tentatives de renversement. Ses deux collaborateurs (Balassou et Birkou) avaient tenté de le tuer, malheureusement ils avaient échoué. Ils avaient essayé de corrompre quelques jeunes mal intentionnés. Ils avaient avancé l'argument selon lequel Salif cherchait à faire la promotion des jeunes du Blouf et de Fogy dans le maquis. Que tous les postes de responsabilité ont été occupés par ses proches. Cela signifierait qu'après l'indépendance, seuls les jeunes du Blouf et de Fogy seront promus aux postes de responsabilité. Cette situation a provoqué une division dans le maquis. Et la guerre interne a commencé. On vivait une situation difficile à cette époque. Ce qui a contraint, en 2006, Salif Sadio à quitter le front sud pour rejoindre celui du nord. Malgré ces tentatives de liquidation, il a su maintenir sa position et poursuivre la lutte²²⁸. »

3.2.2. Sidy Badji

Né en 1915 à Diatock (département de Bignona), Sidy est le fondateur de la branche armée « *attika* » du MFDC. Ancien caporal du 75^e régiment d'infanterie de l'armée française, il n'a ainsi connu pratiquement que le métier des armes. Cet ancien pensionnaire de l'armée française s'est très tôt illustré dès le début du conflit, ce qui lui a d'ailleurs valu d'être choisi pour fonder en 1983 la branche armée « *attika* » du maquis. La création de « *attika* » en Casamance a plongé cette partie méridionale du Sénégal dans la crise totale. Sidy était durant toutes les années passées dans le maquis le chef emblématique du Front Nord avant de quitter en 1991. Par la suite, de profondes divergences l'opposaient à l'Abbé Diamacoune Senghor qui avait fini par mettre en selle Léopold Sagna. Cette situation l'avait poussé à s'installer à Ziguinchor où il mourut le 26 mai 2003 à l'âge de 88 ans. Après son retour du maquis en 1992, Badji s'est inscrit dans une logique de maintien de paix en Casamance.

²²⁸ Mamady DIEME, données de terrain, 2021.

3.2.3. Mamadou Nkrumah Sané

Mamadou Nkrumah Sané est né en 1939 à Diégoune dans le département de Bignona. Il a fait des études franco-arabes au Sénégal, puis au Maroc et en France. À 7 ans, son père a quitté le Blouf où il est né pour s'installer dans la région de Sédhiou en 1940. En 1952, il quitta Sédhiou pour revenir à Diégoune en compagnie de son père. De 1952 à 1953, il quitta le Blouf pour s'installer en Gambie où il poursuivait ses études arabes. C'est à partir de 1958 qu'il est revenu au Sénégal, précisément à Dakar, pour poursuivre des enseignements franco-arabes. C'est à partir de Dakar qu'il a obtenu son diplôme d'entrée en 6^e en 1961. Après l'entrée en 6^e, il a quitté Sénégal pour le Maroc où il a passé 5 ans. Fin 1965, il quitta le Maroc pour s'installer de manière définitive en France. C'est à partir de la France que le sentiment de réactiver le MFDC lui est venu à l'esprit. En juin 1976, il adressa un premier courrier à l'Abbé Diamacoune Senghor pour le réveil du MFDC. Ce courrier a provoqué le rapprochement entre ces deux leaders du mouvement des indépendantistes. Le 28 septembre 1978, ils adressèrent ensemble un courrier intitulé « le ras-le-bol casamançais » au président Léopold Sédar Senghor. Deux ans plus tard, après la tenue de la conférence de l'Abbé Diamacoune Senghor à Dakar le 23 août 1980, ils envoyèrent un second courrier au président Senghor.

Le 1^{er} janvier 1981, le président Senghor a quitté le pouvoir pour le confier à Abdou Diouf. Cette année-là, ils ont décidé d'envoyer le troisième courrier au président Abdou Diouf. C'était le 21 avril 1981. Après avoir reçu et lu ces lettres, le président Diouf a envoyé Robert Sagna auprès de Diamacoune Senghor pour lui demander de mettre fin à ses différentes déclarations sur la Casamance. Diouf leur avait fait trois remarques dans ces différentes lettres qu'il a reçues de son prédécesseur. Dans sa réponse, Abdou Diouf a demandé à l'Abbé Diamacoune Senghor de se limiter à son statut de prêtre. Déterminés à poursuivre la lutte, ils envoyèrent le troisième courrier du 12 mai 1982. Abdou Diouf n'avait pas répondu. À cette occasion, Nkrumah Sané déclare qu'après le silence noté de la part des autorités sénégalaises, le MFDC a décidé d'organiser la marche. Ainsi, il déclare :

« Il fallait réactiver le MFDC pour dire aux gens que le mouvement n'était pas mort. En 1982, quand le président a décidé de ne pas répondre à notre courrier, nous avons décidé d'organiser une marche pacifique. La manifestation s'est tenue le 26 décembre 1982 à Ziguinchor. C'était une manifestation pacifique. Mais les autorités n'avaient pas compris et ont utilisé la violence pour dissiper la foule. Les forces de l'ordre avaient utilisé la répression, la violence. C'est ce qui a rendu la situation compliquée en Casamance. J'avais quitté la France pour le Sénégal le 15 décembre 1982. J'ai été arrêté à

l'aéroport de Dakar. J'étais venu pour diriger la dernière réunion qui devait ordonner la manifestation. J'ai été arrêté à Dakar puis relâché le lendemain. J'avais quitté le même jour Dakar pour rejoindre mes amis à Ziguinchor. Je devais présider la réunion qui était prévue le 19 décembre 1982 à 7 heures du matin à Diabir. Le lendemain de la rencontre de Diabir, je suis revenu à Bignona pour diriger les travaux du mur de l'hôpital que notre association avait financé. C'était le samedi 20 décembre 1982. C'est ce même jour que la gendarmerie m'a arrêté officiellement et déféré à la prison de Ziguinchor puis à Rebeus de Dakar. On a été condamné pour 5 ans de prison ferme à Dakar. J'ai été libéré en 1987 puis rentrer sur Ziguinchor. Ce qui a justifié mon absence lors de la manifestation du 26 décembre 1986. C'est à l'issue de cette réunion que j'ai donné le feu fer de la manifestation du 26 décembre 1982. C'est après des séries de répression, de violence, de menace que le MFDC a décidé, le 18 décembre 1983 de créer la branche armée Atika dont le maquis. Sans moyen, le MFDC, à travers la branche Attika, a décidé de faire face à l'armée du Sénégal. Je crois qu'il faut poursuivre la lutte que nos parents ont engagée. C'est pourquoi nous avons réveillé le MFDC. Aujourd'hui, nous réclamons la séparation avec le Sénégal²²⁹. »

Cette déclaration de Mamadou N. Sané témoigne sa position à l'idée de l'indépendance de la Casamance.

3.2.4. Ismaila Magne Diémé

Ismaila Magne Diémé est le chef incontesté de la base de Diakaye et du front nord. Il avait mené, avec César Atoute Badiate, et de connivence avec l'armée sénégalaise et Bissauguinéenne, une vaste offensive contre le quartier général du chef radical, Salif Sadio, dans le front sud. Ils avaient poussé d'ailleurs ce dernier à migrer vers le nord à la lisière de la frontière gambienne. Arrêté par la suite par les autorités gambiennes, Magne Diémé a été finalement déclaré mort en 2007 à Banjul.

3.2.5. Abbé Diamacoune Senghor

Abbé Augustin Diamacoune Senghor est né le 4 avril 1928 à Senghalène dans la région de Ziguinchor et est décédé le 13 janvier 2007. De 1972 à 1975, il était directeur du séminaire moyen Notre-Dame de Ziguinchor. Il fut le premier secrétaire général du MFDC. Il a été emprisonné à deux reprises, entre 1982 et 1987 et entre 1990 et 1991 pour ses activités politiques. Il avait développé à travers des conférences et des lettres adressées aux autorités des thèses tendant à faire développer l'idée d'une indépendance de la Casamance. Ses

²²⁹ Mamadou Nkrumah Sané, leader du MFDC, résident en France, entretien via Whatsapp, 2020.

discours reposaient sur l'histoire de la Casamance, le droit, et la réalité coloniale pratiquée par les Portugais et les Français. En 1982, il fut présenté comme le principal instigateur de la marche pacifique du 26 décembre. Jusqu'à sa mort en 2007, il fut le plus grand responsable du MFDC et l'unique interlocuteur de l'État du Sénégal à travers plusieurs séries de compromis et de négociations. Il a été au nom du Mouvement des forces démocratiques de Casamance à l'origine de plusieurs signatures d'accords de paix avec le pouvoir central de Dakar, dont l'accord du 30 décembre 2004.

4. PERSONALITÉS POUR LA MÉDIATION

4.1. Chérif Alioune Aïdara

Âgé de 74 ans, il est décédé en 2011 des suites à une longue maladie, Chérif Aliou Aïdara fut Imam Ratib de Ziguinchor. Il avait occupé cette fonction en 1981 après le décès de son oncle, Chérif Boubacar Aïdara. Il a dirigé la communauté musulmane pendant plus de 25 ans. Chérif Aliou Aïdara était un combattant de la paix et de la liberté, respectueux de son prochain et des valeurs islamiques. La situation en Casamance, le dialogue interreligieux, la place des jeunes dans la société étaient au centre de ses prédications. Il a été un proche de l'Abbé Diamacoune Senghor pour la recherche de la paix en Casamance. C'est lui qui, le 20 mars 1992²³⁰, avait prononcé le discours de bienvenue lors du séjour à Ziguinchor du souverain pontife, Jean-Paul II. Cette position a fait de lui le médiateur du conflit en Casamance. Ainsi, Atabb, un des proches de Chérif Aliou Aïdara, a témoigné, dans un entretien, de son esprit d'ouverture et de combattant pour la paix. Il précise :

« Chérif Aliou Aïdara est connu pour sa médiation dans le processus de paix en Casamance. Dans les années 90, il avait rencontré Abbé Damacoune Senghor pour ouvrir une discussion sur les violences en Casamance. Il a travaillé ensemble avec Diamacoune Senghor pour le dépôt des armes et le retour de la paix en Casamance. Imam Chérif Aliou Aïdara est un homme de consensus et de paix. Il l'a démontré quand il était vivant et tout le monde peut en témoigner. C'est aussi un facilitateur. Dans ses sermons, il parle de l'arrêt des violences et de la paix en Casamance. Il invitait les gens au pardon et à la réconciliation. Cette attitude démontre une fois de plus son attachement au peuple casamançais. Il s'était battu pour la même cause jusqu'à sa mort. Son statut d'imam Ratib lui avait facilité le travail. Il pourrait rencontrer facilement le leader du MFDC, Abbé Diamacoune Senghor et autres dignitaires du mouvement des séparatistes ». (Oustaz Atabb Diop, 83 ans).

²³⁰ Saliou Cissé, la Casamance rend hommage à l'imam Chérif Aliou Aïdara, (en ligne) <https://www.journaldupays.com/2012/la-casamance-rend-hommage-a-liman-cherif-alioune-aidara/> consulté le 18/03/2021 à 13h24mn.

Dans ce témoignage, Atabb est revenu sur le statut d'Imam Chérif Aliou Aïdara, mais aussi sa position dans le maintien de paix en Casamance. Il est l'un des médiateurs du conflit en Casamance. En effet, son statut d'Imam Ratib est un facteur influent qui lui avait permis à l'époque de rencontrer les leaders du MFDC. Le chef de la communauté musulmane à Ziguinchor a toujours donné sa caution pour toutes les initiatives tendant à ramener la paix dans la région. Par ailleurs, dans ses prières, ses sermons, l'Imam Ratib ne ratait jamais l'occasion de plaider pour l'union des cœurs, le pardon, la tolérance et la paix.

4.2. Pierre Atépa Goudiaby

Né le 30 juin 1947 à Ziguinchor en Casamance, Pierre Goudiaby Atépa est un ingénieur et architecte sénégalais. Issu d'une communauté des Diolas Fogny, « Goudiaby », est un patronyme caractéristique de la langue diola et *Atepa* signifie « le bâtisseur », un nom que l'architecte donnera à sa société et qu'il met également en avant pour lui-même. Comme beaucoup de membres de cette ethnie, il est un chrétien pratiquant. Après ses études scientifiques au lycée Blaise Diagne de Dakar, Pierre Atépa Goudiaby a finalement opté pour faire l'architecture à New York. Grâce à une bourse, il intègre le Rensselaer Polytechnic Institute. Dans un premier temps, il décroche un diplôme d'ingénieur en sciences de la construction.

Il crée son cabinet en 1977, et en 1985 il fonde Atépa Technologies, une société d'ingénierie technique, financière et immobilière. Pierre Atépa Goudiaby a été président de l'Ordre des architectes du Sénégal et de l'Union des architectes d'Afrique. Il est membre du Collectif des Cadres casamançais (CCC). Il intervient dans le maintien de la paix en Casamance. Dans le processus de recherche de solution de sortie, Atépa Goudiaby et les membres du Collectif ont proposé l'ouverture au dialogue avec le MFDC. Ainsi, il rapporte dans un entretien : *« Sur la paix en Casamance, le régime actuel est sur une très bonne voie et je pense qu'il faut saluer cela et faire de sorte que ça continue comme cela et que cela aboutisse. C'est nous qui avons suggéré qu'on invite Santiigidio. Ils sont en train de faire du bon travail. Les autres aussi, Robert Sagna, le comité national de mise en place, tout le monde est en train de faire son travail. Il faut aussi saluer le courage de Cesar Atoute et de Salif Sadio qui sont en train d'accepter la main tendue. La paix est en train de s'installer. »*

4.3. Jules François Bocandé

Jules François Bocandé, connu sur le nom de « *Essamaye* » (lion en diola), est né le 25 novembre 1958 à Ziguinchor (Casamance). Bocandé est l'un des meilleurs joueurs d'Afrique, une des stars du championnat de France et de Belgique dans les années 80 à 90. Il est décédé le lundi 7 mai 2012, lors d'une opération chirurgicale, à Metz en France. Il a débuté sa carrière footballistique à Ziguinchor à la place de Gao « Bantamba » du quartier Boucott. Il intègre, très vite, le Banzan Club où il exprime ses premiers talents de footballeur avec des amis : Claude Diaz, Lamine Dabo, Lamine Badji dit Humberto, Solo Gassama, Ousmane Tamba, Pape Tounkara, Salif Loum, Ablaye Gassama, Badou Fall, Elhadji Barro, Lamarana Diallo et Phillippe Salomon. Il enfile d'abord le maillot de l'Entente (J.A et Galléa) de Ziguinchor avec son ami Claude Diaz, avant de retrouver le Casa Sport, l'équipe fanion de Casamance. Soutenu par la famille de Lamine Ngom et Néné Salomon, mais aussi par des doyens du Casa Sports comme Nioléa, Koho, Sadio Balanta et Samba Gakou, Boc se fraie le chemin du succès.

En juillet 1979, il offre au Casa Sports la coupe nationale, et le 4 juillet 1980, il perdra cette même coupe injustement à cause d'un certain arbitre Bakary Sarr, de la manière dont tous les Casamançais se souviennent encore. Cette finale opposait le Casa Sports à l'ASC Jeanne d'Arc. C'est la seule finale dans l'histoire du football sénégalais qui a été disputée deux fois. La deuxième rencontre est marquée par la violence. Après que l'arbitre a fait retirer un pénalty raté par l'ASC Jeanne d'Arc, Bocandé ne peut se contenir, fait un crochet de pied à l'arbitre. Il sera par la suite suspendu à vie par Abdoulaye Fofana, président de la Fédération sénégalaise de football. À cette occasion, Bocandé s'exile en Belgique, toujours pour le football. En effet, de la Belgique, ses talents sont vite loués en France à Metz, où il inscrit 33 buts en 61 matchs et termine meilleur réalisateur du championnat en 1986.

Après des déboires de l'équipe du Sénégal, Bocandé est appelé en urgence pour sauver le pays qui l'a rejeté. Il intègre sans condition la sélection dans les années 1986 pour discuter la coupe d'Afrique de 1986 tenue en Égypte. En Algérie, en 1990, il prend le brassard du Sénégal. À 33 ans, lors du dernier match de poule, il réalise un doublé qui qualifie son équipe en quarts de finale. En 2000, Bocandé est sollicité pour être membre de l'encadrement technique de l'équipe nationale du Sénégal. En 2001-2002, il retourne à Ziguinchor pour servir le Casa Sports. Vaillant défenseur de la verte Casamance, il s'est toujours élevé au-dessus des critiques comme « rebelle ». Bocandé est connu pour sa volonté de promouvoir la paix en Casamance. Comme en témoigne Humberto, « *il nous a tous dribblés pour marquer*

*son dernier but qui le mène dans la lumière des cieux. Boc est parti en héros de tout un peuple*²³¹ ». Cette icône du football Sénégal natif de la région a été un ambassadeur de la paix en Casamance. Que ce soit au niveau national ou international, Jules a prôné et plaidé pour la paix en Casamance.

5. LES ÉMISSAIRES DE L'ÉTAT

5.1. Mamadou Niang (Général de l'armée)

Né en 1938 à Podor, le Général Mamadou Niang était un officier général sénégalais ayant exercé les fonctions de ministre de l'Intérieur de la République du Sénégal. Il a été instituteur dans le village de Gaol de 1960 à 1962. En 1963, il rejoignit la formation de l'armée et devient aide de camp du chef d'état-major général des armées, Jean Alfred Diallo. De 1972 à 1974, il est commandant de secteur dans le Balantacounda dans la région de Sédhiou. De 1980 à 1982, il est commandant du second contingent sénégalais au Liban. Il va cumuler cette tâche avec la charge de commandant de la zone de défense n°2 en Gambie jusqu'en 1982. En effet, il a été désigné comme chef des opérations à l'état-major des armées en 1988. Une responsabilité qu'il a assurée pendant deux ans.

Âgé de 81 avant son décès, le parcours de Mamadou Niang, a inspiré respect et admiration. Ancien ministre de l'Intérieur dans le premier gouvernement de l'Alternance de Moustapha Niasse, en 2000, Niang avait exercé les fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal. Choisi pour faire partie des quatre personnalités qui avaient siégé au Comité de pilotage du Dialogue national, Mamadou Niang s'occupait, dans cette mission, du volet politique. De 1991 à 1992, il était nommé par le président Abdou Diouf président de la Commission nationale de gestion de la paix en Casamance. Il a su jouer un rôle important dans le processus de maintien de la paix en Casamance avant de devenir adjoint au sous-chef d'état-major général des armées la même année. Mamadou Niang était connu pour son caractère diplomate et conciliateur vu l'expérience de ses nombreuses interventions nationales et internationales pour le maintien de la paix.

5.2. Député Marcel Bassène

Né le 24 avril 1946 à Essyl dans la région de Ziguinchor et mort le 22 août 2006 à Dakar, Marcel Bassène est un homme politique sénégalais. Il est professeur agrégé de mathématiques

²³¹ <https://www.jesuismort.com/tombe/jules-bocande#general>, consulté le 03/03/2021, à 13h58mn.

et membre fondateur du Parti Démocratique Sénégalais (PDS) en 1974. Au début des années 80, il était devenu secrétaire général adjoint du PDS, avant de poursuivre des études doctorales en France. Il fut député et président du groupe parlementaire du PDS. Après son retour de la France, Marcel Bassène s'était investi dans le règlement du conflit casamançais. Ce natif de la région, membre du Parti Démocratique Sénégalais, est le premier « Monsieur Casamance ». Il fut nommé en 1990 par le président Abdou Diouf pour discuter avec le MFDC sur un retour au calme, prélude à de futures négociations. Un an plus tard, précisément le 31 mai 1991, Marcel Bassène avait obtenu la signature à Bissau du premier cessez-le-feu entre l'État du Sénégal et le MFDC. Il était aussi à l'origine des premiers accords qui avaient été signés à Cacheu, en 1993.

5.3. Lamine Badji (Député)

Oumar Lamine BADJI est né en 1944 à Sindian, du département de Bignona. Il fut président du Conseil régional de Ziguinchor et membre du Comité directeur du Parti Démocratique Sénégalais avant son assassinat le 30 décembre 2006. Oumar Lamine BADJI fut aussi un grand artisan de la paix en Casamance. En effet, les premières négociations entre L'État du Sénégal et le MFDC relèvent de leur initiative avec feu Marcel Bassène, Laye Diop Diatta et Moussa Diédhiou.

5.4. Assane Seck (Ministre)

Assane Seck est né le 1^{er} février 1919 à Inor, en Casamance. Il fréquente l'école primaire supérieure Blanchot de Saint-Louis avant de réussir au concours d'entrée de l'École normale William Ponty. Après des études de lettres modernes et de géographie à l'Université de Dakar, il soutient en 1949 un mémoire de diplôme d'études supérieures (DES) de géographie. En 1959, Assane Seck est nommé assistant à l'Université de Dakar. De 1961 à 1966, il est nommé maître-assistant, puis chargé d'enseignement, maître de conférences et professeur des universités, après sa thèse d'État. En 1955, il créa avec Djibril Sarr et Louis Dacosta le MAC (Mouvement Autonome de la Casamance) après la scission du MFDC lors du congrès de Bignona de 1954. Sur le conflit en Casamance, Assane Seck s'était beaucoup investi pour la recherche d'une paix définitive. À cet effet, il a été à l'origine de nombreuses initiatives, telles que la mise en place du Comité de Réflexion sur la Crise en Casamance (CRCC) qu'il avait présidé. Assane Seck avait également présidé une structure plus collégiale instituée en 1997 par le gouvernement et impliquant l'État, des élus et des membres de la société civile. Il s'agit

de la Commission Nationale de Gestion de la Paix en Casamance (CNGPC). Il décède le 27 novembre 2012 à Dakar, à l'âge de 93 ans. En 2013, l'Université de Ziguinchor a été rebaptisée en son honneur.

5.5. Robert Sagna (Ministre)

Né le 17 avril 1939 à Brin, en Casamance, Robert Sagna est une personnalité politique sénégalaise. Plusieurs fois nommé ministre sous la présidence de Senghor et de Diouf, l'ingénieur agronome fut maire de Ziguinchor pendant près de 24 ans. En 2007, il fut candidat aux élections présidentielles sous l'étiquette Démocratie-Solidarité. Après une longue carrière politique, Robert Sagna est connu pour son implication dans la crise casamançaise. En effet, depuis le début du conflit, il est devenu l'un des principaux négociateurs pour le retour de la paix en Casamance. Depuis lors, il dirige le GRPC (Groupe de Recherche pour la Paix en Casamance). Dans sa mission de coordinateur du GRPC, Robert Sagna est sur les différentes actions menées dans la recherche de la paix. Ces résultats ont permis, selon l'ex-maire de la commune de Ziguinchor, d'aboutir à l'accalmie en Casamance. Ainsi, il précise dans un entretien que l'implication de tous les acteurs dans le maintien de la paix a donné une suite favorable.

Aujourd'hui, la Casamance étant dans une situation de « ni paix ni guerre » a soulagé plus d'un et a poussé Robert Sagna à dire : « *La guerre est finie en Casamance. Quand je dis que la guerre est finie, c'est la guerre des fusils et de la violence. La guerre qui est loin d'être finie, c'est celle du développement de la Casamance. C'est le principal enjeu pour cette région qui brille de ressources qui n'a pas été totalement exploitée. Mais pour qu'il y ait la paix, il faut d'abord se pardonner. La paix c'est aussi dans les foyers, au sein des communautés, dans les villes, dans toute la région de la Casamance*²³². » Dans ce témoignage, Robert Sagna insiste sur le développement de la région naturelle de la Casamance. Pour lui, le développement fait partie de la recherche de la paix. Cela témoigne l'implication, mais aussi l'engagement de l'ex-maire de la commune de Ziguinchor au maintien de la paix en Casamance.

6. GESTION DU PROCESSUS DE PAIX

Cette partie permet de mettre en exergue les différents paradigmes de gestions du conflit en Casamance. Ces politiques de gestion du conflit reposent principalement sur les

²³² Mamady Diémé, enquête de terrain, 2021.

paradigmes de Désarmement/Démobilisation/Réintégration (DDR) et de Réconciliation/Reconstruction/Développement Durable (Rrdd).

6.1. Désarmement/Démobilisation/Réintégration (DDR)

Le DDR est un paradigme utilisé par l'Organisation des Nations Unies dans les zones de conflit. Il permet de désarmer, de démobiliser et de réintégrer les anciens combattants et leur famille dans la vie sociale. En effet, les activités de désarmement, de démobilisation, et de réintégration jouent un rôle important dans les opérations modernes de maintien de la paix. Un processus de DDR fait partie du cadre plus large de la transition de la guerre à la paix. Ce processus est principalement politique. Il est le plus commun à la suite de guerres ou de conflits civils prolongés. Ce processus a toujours évolué en fonction du contexte du conflit et de la nature de la paix. Il est le plus souvent considéré comme un processus au sein duquel les étapes techniques du désarmement, de la démobilisation, de la réinsertion et de la réintégration ne sont pas des phases distinctes, mais plutôt un ensemble marquant la transition de la vie militaire à la vie civile active. Les étapes menant de la guerre à la paix (négociations de paix, démobilisation, réinsertion et réintégration) sont interdépendantes. Les objectifs de chaque étape ne peuvent être atteints que si les objectifs des autres étapes le sont également. Cela s'applique en particulier aux cas de la réintégration et de la démobilisation. Le développement de liens entre chaque étape renforce le processus de consolidation de la paix et assure une transition plus graduelle vers la paix. L'activité du DDR semble être un élément clé d'une transition efficace de la guerre civile vers une paix durable.

Ce paradigme a été utilisé pour la première fois au Sénégal par le président Abdoulaye Wade. Dans la résolution du conflit en Casamance, il a utilisé ce concept naissant de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) pour dissoudre les anciennes factions belligérantes, réduire leurs forces armées et fournir aux deux parties des emplois civils alternatifs à court et moyen terme. Dès son arrivée au pouvoir en 2000, Abdoulaye Wade avait fait le pari de résoudre le conflit à seulement « 100 jours ». Ce délai était la marque d'une profonde volonté politique de pacifier la zone Sud. Ainsi, un programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) est mis en place pour accompagner le retour à la vie civile des combattants du MFDC. Ce programme consiste à retirer, à contrôler et à éliminer les armes de petit calibre, des munitions, des explosifs et des armes légères et lourdes des combattants en vertu des conditions d'un accord de paix. Il permet de fournir des moyens d'appui aux démobilisés afin de faciliter leur réinsertion et leur

réintégration. Pour réussir cette mission, l'État du Sénégal a mis en place, en 2004, l'Agence Nationale pour la Relance des Activités Économiques et Sociales en Casamance (ANRAC). Cette dernière est créée pour relancer des activités économiques et sociales en Casamance, accompagner et faciliter le retour des déplacés et la réinsertion des ex-combattants.

Mais force est de noter que ce programme était peu suivi dans les faits. En effet, les réalités du terrain, la diplomatie des malles de l'ex-chef de l'État a créé beaucoup de faux-monnayeurs connus sous le nom de '*Messieurs Casamance*'. Une stratégie qui a plus profité aux chefs du maquis ayant troqué la paix contre ces libéralités. Car cette stratégie du gouvernement n'a servi qu'à augmenter les frustrations des populations et à radicaliser plusieurs factions du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance.

6.2. Réconciliation/Reconstruction/Développement Durable (Rrdd)

En juin 2012, le gouvernement de Macky Sall a tenu le Conseil des ministres décentralisé à Ziguinchor. Il a été évoqué lors de ce Conseil décentralisé un programme de 54 projets pour 360 milliards de francs Cfa qui devaient être inscrits dans le Programme triennal d'investissement public (PTIP) 2013-2015. Un an plus tard, toujours en réunion du Conseil des ministres, le communiqué qui sanctionnait la résolution présidentielle faisait état d'un nouveau mode opératoire pour l'accélération du développement de la Casamance. Ce nouveau mode opératoire consiste à passer du concept de Désarmement, démobilisation, réintégration (Ddr) à une stratégie durable, bâtie sur 3 piliers : la Réconciliation, la reconstruction et le développement durable (Rrdd). Pour accompagner ce programme, il est mis en place un projet pôle de développement de la Casamance (PPDC) pour redynamiser l'économie de la région du sud du Sénégal. Ainsi, un appui de 20 milliards de francs Cfa de la Banque mondiale²³³ est annoncé, dans la foulée, pour le financement du pôle de développement de la Casamance. Ce projet vise, sur une période de 5 ans, à réduire la vulnérabilité économique de la région. Il permet ainsi de redynamiser l'économie locale, de promouvoir la création d'emplois et de consolider la paix. À examiner de près les interventions sur le terrain, l'on constate que pendant longtemps, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR) a beaucoup récidivé dans les missions surtout au plan opérationnel. C'est ainsi que le directeur de l'ANRAC précise :

²³³ <https://www.sedhiounews.net/2018/07/21/gestion-du-conflit> consulté le 20/03/2021 à 12h51mn.

« Aujourd’hui, avec l’avènement du président Macky SALL, l’on a noté une accalmie qui a rendu favorable la libre circulation des personnes et des biens, la relance des activités socioéconomiques. Le chef de l’État a aussi et surtout changé de paradigme dans la gestion du processus de paix en passant de la logique désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) à celle de la reconstruction, de la réconciliation et du développement durable (RRD). C’est tout le sens des investissements structurants réalisés par le gouvernement en Casamance et des programmes importants que le président de la République y a déployés²³⁴. »

En somme, l’intervention des acteurs dans le maintien de la paix en Casamance se fait parfois ensemble ou de manière séparée. Il faut noter ici que certains d’entre eux ont des domaines d’intervention similaires, celui du maintien et de la résolution de la paix. Cela leur permet de réaliser certains projets ou certains programmes ensemble. Cependant, il faut souligner que la majeure partie intervient de manière séparée, ce qui montre aujourd’hui une absence de coordination et de synergie sur le terrain. Ces actions reposent essentiellement sur la reconstruction, la réhabilitation, le déminage humanitaire, le maraîchage, l’élevage, éducation à la paix, de sensibilisation, le maintien de la paix, etc.

7. PAYS VOISINS

La Gambie et la Guinée-Bissau ont joué un rôle très important dans la gestion de la crise casamançaise tant sur le plan politique que militaire. En effet, la réalité des choses montre la nécessité d’engager des discussions franches avec ces pays voisins pour le règlement définitif de cette crise. Il faut le souligner, cette dernière ne peut être obtenue sans le soutien de ces États. Toutefois, il convient de noter que chaque pays (Gambie et Guinée) a des relations historiques, culturelles, et traditionnelles avec les populations de la Casamance avec lesquelles ils partagent la frontière. Ce qui explique souvent la double nationalité des populations, d’autant plus que les langues parlées par les autochtones sont partagées entre ces peuples : pour la Gambie, le Fogny et pour la Guinée-Bissau, le Kassa. Conscients de cette réalité, l’État du Sénégal, les ONG et les chefs religieux ont jugé nécessaire d’impliquer ces pays dans la gestion et la recherche d’une issue favorable à cette crise dont les conséquences sont néfastes à la vie des populations casamançaises. Ainsi, des initiatives de résolution du conflit sont prises par certaines ONG (Dynamique de Paix) faisant preuve d’implication de ces pays voisins.

²³⁴ <https://www.sedhiounews.net/2018/07/21/gestion-du-conflit> consulté le 20/03/2021 à 12h51mn.

Aujourd'hui, l'ONG la Dynamique de Paix est celle qui utilise le plus cette approche inclusive. Ces pays se sont impliqués du début à la fin dans les programmes de paix en Casamance. Cela s'explique du fait que toutes les factions du MFDC sont basées dans leur frontière. Ils sont donc considérés comme des facilitateurs et des médiateurs entre les combattants qu'ils contrôlent et l'État du Sénégal. Les ONG sont obligées de passer par ces acteurs incontournables à la résolution du conflit et qui constituent un vecteur principal dans la gestion de cette crise.

Généralement, il est important de noter que les ONG ont adopté dans la résolution de la crise une nouvelle approche, celle « combinatoire ». C'est un principe qui consiste pour la plupart des ONG à combiner deux méthodes. C'est en effet la méthode traditionnelle et celle moderne de peacebuilding. La méthode traditionnelle consiste à impliquer tous les acteurs, qu'ils soient traditionnels, coutumiers et religieux, dans la résolution du conflit. Une manière de considérer le conflit en Casamance comme un conflit traditionnel, c'est-à-dire ethnique ou culturel. Cela a permis à certains auteurs comme Boucounta Diallo de dire que « l'aspect culturel et traditionnel est un élément aussi essentiel pour sa résolution »²³⁵, ce qui implicitement signifie que le conflit en Casamance est un conflit ethnique. La méthode moderne est celle qui permet de mobiliser les outils techniques et politiques dans le processus de maintien de la paix, ce qui permet d'expliquer que le conflit en Casamance est politique. Le MFDC revendique l'indépendance de la Casamance. C'est ce qui justifie l'implication de la presse et des pays voisins dans la gestion du conflit. Le peacebuilding est très proche de la méthode traditionnelle de résolution de conflit. Pour ce faire, les ONG allient les deux méthodes pouvant faciliter leur intervention et arriver à une paix définitive en Casamance.

8. INTÉRÊT ET DIVISIONS

Le recours à l'argent comme solution n'a fait que créer une division au sein des ONG. En effet, chaque ONG développe sa stratégie pouvant lui permettre de capter une manne financière. C'est la concurrence à la recherche de partenaires ou de bailleurs de fonds. Pourtant, la volonté manifeste de toutes ces ONG, comme nous l'avons mentionné précédemment, est d'arriver à une paix définitive en Casamance, philosophie que défendent toutes les ONG de paix. Mais dans l'application, une différence se fait sentir. Chacune d'elles essaie de viser ses propres intérêts, ce qui fait remarquer que chaque ONG tente de montrer sa

²³⁵ Boucounta Diallo, *op. cit.*, p.50-52.

différence par rapport à l'autre, comme si cette dernière ne s'active pas pour le retour définitif de la paix en Casamance. En effet, cela a limité le processus puisque la plupart d'entre elles ne visent que leurs propres intérêts. Il faut ainsi noter que l'essentiel de leur budget est consacré au salaire de leurs personnels, soutient M. Diatta²³⁶ du quartier de Lyndiane. Il précise :

« Les ONG en Casamance font toujours semblant d'aider les populations victimes du conflit en Casamance. Mais en réalité, on ne voit pas ces apports. Elles sont là pour leur propre intérêt et se partagent tous les fonds qu'elles reçoivent des partenaires ou bailleurs de fonds. En réalité, elles bénéficient de ces bailleurs d'un financement à coût de millions, mais présentent une petite somme à la population. C'est pourquoi nous ne comptons pas beaucoup sur les actions des ONG, surtout celles nationales. La plupart de celles qui nous viennent en aide sont celles internationales, c'est l'exemple de la Croix-Rouge, du CRS, etc. »

Cette déclaration montre la manière dont les ONG répartissent les fonds. Ces derniers sont en partie destinés à accompagner les populations dans leurs projets de développement. Mais l'essentiel de ces fonds est utilisé dans la prise en charge du personnel. En outre, un autre problème qui constitue leur division est celui de la coordination des synergies sur le terrain. Ces dernières posent un grand obstacle au déroulement de certains programmes, car les aides ne sont pas souvent bien réparties en Casamance. En effet, les partenaires techniques et financiers comme l'USAID, le CRS, la Coopération allemande et les structures étatiques comme l'ANRAC et le CNAMS ont chacun leurs propres programmes, leurs propres stratégies et parfois ne s'inscrivent pas dans la même direction, nous confie M. Keita de l'APRAN/SDP. Il note qu'il est nécessaire de fédérer les efforts, mais que chacun brandit son drapeau. Cette vision personnelle résulte de l'intérêt que chaque ONG tire du conflit en Casamance.

²³⁶ Entretien fait le 20 juin 2015 à 17h38mn à LyndianeCoboda.

CHAPITRES 2 : LES ONGs FACE Á LA PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Ce chapitre est consacré au projet ou programme de développement, aux activités de soutien des femmes, à l'impact des projets ou programmes sur la vie des populations et les problèmes rencontrés dans leur réalisation et à l'appréciation des populations sur l'intervention des ONG. Ces différentes questions expliquent en grande partie la problématique de l'intervention des ONG dans le processus de développement.

1. PROJETS OU PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

L'implication des ONG dans la résolution du conflit a donné plusieurs initiatives de développement dans la région de Ziguinchor. En effet, pour mieux accompagner l'État du Sénégal dans sa nouvelle politique de développement en Casamance, les bailleurs de fonds ont estimé que le redressement de l'économie ne peut être envisagé qu'à travers la reconstruction. C'est ainsi que l'USAID, en partenariat avec d'autres ONG, a voulu redresser l'économie en finançant les projets agricoles et les projets d'élevage. Elles sont également venues en aide aux populations déplacées dans leurs projets de retour à travers la réhabilitation des maisons, la construction des maternités, des blocs sanitaires, des dispensaires, des salles de classe, des latrines, des puits, etc. La plupart de ces projets sont initiés ou soutenus par les ONG qui interviennent dans la prise en charge des populations victimes des affres du conflit (cas du CICR, de *Kabonketoor*, d'*Usoforal*, du CRS, de Handicap International, etc.).

En plus de ces projets de développement agricole et de l'aide aux populations pour leur retour, il était question aussi pour les ONG de travailler pour l'allègement des travaux des femmes. Tous ces projets permettront, selon les bailleurs et certaines ONG, de faciliter le retour et la réinsertion sociale des combattants et des personnes déplacées et réfugiées.

1.1. Projets agricoles

Le conflit a constitué un blocage des activités économiques de base, d'autant plus qu'elles constituent une source de développement. En effet, la présence des mines antipersonnelles empêche la population d'accéder à la terre. Aujourd'hui, avec la politique de déminage des zones affectées, l'État du Sénégal, en collaboration avec certaines ONG, a lancé le programme de déminage humanitaire. C'est l'espoir renoué pour les populations en accédant à la terre. C'est ainsi que les ONG ont initié des politiques de développement agricole à

Ziguinchor qui encouragent le retour des populations dans leurs villages. On assiste de plus en plus à une forte implication des populations dans l'exploitation des terres qui, auparavant, ne leur offrait pas cette possibilité. La culture du riz commence à battre de l'aile, et reste l'activité la plus dominante dans la commune de Ziguinchor et dans certains villages de la région. Il s'agit de culture sous pluie pratiquée dans les bas-fonds. Ainsi, la baisse de la pluviométrie et l'avancée de la langue salée dans ces bas-fonds avaient conduit à une baisse progressive des superficies cultivables, qui, à l'époque s'expliquait par la présence des mines antipersonnelles. Les rizières de beaucoup de zones aujourd'hui sont inexploitées à cause de la montée de la langue saline. Cette tendance a été fortement ralentie par les actions de lutte anti-sel entretenues par ces projets de développement tels que DERBAC, PROGES, Projet GUIDEL, qui ont connu un arrêt définitif en 2000, selon M. Keita de l'APRAN/S.D.P. Actuellement, le PADERCA assure ce projet de lutte anti-sel renouvelant l'espoir à la population paysanne.

En ce qui concerne les cultures de plateau, on note une relative progression des superficies occupées par le mil, le maïs et le sorgho. En outre, la culture de l'arachide a aussi connu des fluctuations, mais conserve son équilibre par rapport aux cultures céréalières. Toutefois, l'apparition d'une nouvelle culture de rente telle que la culture du sésame occupera, dans un futur proche, une part importante de l'espace réservé à l'arachide. Cette culture fait partie des nouvelles politiques nationales de développement, nous confie un agent de AJAC/ULUKAL qui préférerait garder l'anonymat. Une culture qui n'est pas plus pratiquée dans la commune de Ziguinchor et que l'on retrouve dans les villages. Aujourd'hui, Caritas et CRS sont en train de suivre et d'accompagner les paysans dans leur projet agricole. Ces ONG font les activités de suivi et évaluation des cultures pratiquées par la population en leur donnant de l'engrais. Cet engrais leur permet d'avoir un bon rendement et de garantir l'autosuffisance alimentaire. Cela montre que les projets de développement entamés par la plupart des ONG ont donné espoir aux populations de retourner dans leurs villages d'origine.

Il faut, dans ce sens, souligner une fulgurante multiplication des plantations d'anacardières durant ces dernières années. Aujourd'hui, les noix d'anacarde ont connu une forte commercialisation et ont fini par faire de cette plante une spéculation agricole et non forestière. L'organisation de la culture de l'anacardier reste un problème majeur à évoquer. Cela s'explique du fait que la production, la conservation, la transformation et la commercialisation constituent un obstacle. Par ailleurs, il urge que les ONG prennent en charge et accompagnent les exploitants, quant à leur formation. À cela s'ajoute l'activité

maraîchère qui est soutenue par un bon nombre d'ONG intervenant dans la prise en charge des victimes du conflit.

1.2. Maraîchage

La production maraîchère connaît un grand progrès grâce au retour des populations et aux soutiens des ONG locales, comme APRAN/S.D.P, AJAC/ULUKAL et des ONG internationales comme CRS. Aujourd'hui, avec la nouvelle politique de reconstruction amorcée, l'État du Sénégal, en collaboration avec les ONG, soutient les activités maraîchères. C'est pourquoi certaines ONG comme AJAC/ULUKAL, APRAN/S.D.P, CRS, Caritas, etc. financent et encadrent des groupements de femmes s'activant dans le maraîchage au sein de la commune de Ziguinchor et dans les zones les plus touchées par le conflit²³⁷. Dans la commune de Ziguinchor, les ONG comme AJAC/ULUKAL regroupent les femmes autour de cette activité génératrice de revenus. Elle a mis à leur disposition du matériel agricole²³⁸ pouvant leur faciliter le travail. Dans les villages, ces ONG aident les femmes à mieux s'organiser et à formuler des projets de maraîchage. Elles les forment dans les métiers de l'agriculture à court terme. Autrement dit, elles les aident à mieux maîtriser les activités de maraîchage et à les pérenniser après l'ONG. Dans les villages de Tandieng et de Balignale, le CRS a réussi à organiser les femmes autour de cette activité. Ces initiatives sont beaucoup appréciées par la plupart des populations enquêtées, notamment les femmes. La responsable, Mme Diédhiou²³⁹ du GIE OUSABARRIAL de Balignale, déclare :

« Le soutien de l'État et des ONG dans les activités génératrices de revenue nous a beaucoup aidées. Car, lorsque nous avons quitté nos villages, nous sommes venues sans aucun sou. Mais aujourd'hui, grâce à l'appui des ONG, nous remercions le Bon Dieu. Nous arrivons à assurer nos dépenses quotidiennes et même à payer les inscriptions scolaires des enfants. Il n'y a pas plus encourageant que cela. »

Les propos montrent comment le soutien des ONG et de l'État a allégé leurs charges dans certaines dépenses quotidiennes. Ces activités leur ont permis de retrouver leur indépendance

²³⁷ Ce sont les zones de la région comme celles de Niaguis, d'Oulampane, de Sindian et de Djibidione et dans certains quartiers de la commune de Ziguinchor. Les ONG comme CRS, Karoghéne, USOFORAL, Caritas ont mis en place des blocs maraîchers pour accompagner les femmes à retrouver leurs activités d'antan afin d'avoir une indépendance économique.

²³⁸ AJAC/ULUKAL a mis à leur disposition des râtaux, des houx, des arrosoirs, des seaux et a creusé un puits.

²³⁹ Entretien fait le 28 août 2015 à 15h49mn au village de Balignale de la Commune de Djibidione.

économique et leur donnent l'occasion de mener parallèlement d'autres activités génératrices de revenus telles que l'élevage.

1.3. Projets d'élevage

L'élevage constitue un secteur remarquable de développement économique de la région. Lorsque les populations victimes du conflit ont senti qu'il y a accalmie et qu'il faut revenir vivre chez elles, l'État du Sénégal s'est posé la question de la réinsertion sociale des populations. Aujourd'hui, dans presque toutes les zones de la région, les femmes et les jeunes se mobilisent pour développer le secteur de l'élevage. Ainsi, pour mettre en place ce secteur, l'État et certaines ONG ont initié des projets de soutien du secteur de l'élevage. Ces projets sont mis à la disposition des populations pour leur permettre de subvenir à leurs besoins. Les activités soutenues sont pour la plupart liées au domaine avicole.

Il faut à cet effet souligner le travail que l'ONG Caritas est en train d'abattre dans ce secteur. Son projet consiste à appuyer les jeunes des quartiers périphériques et de certaines zones rurales de la région de Ziguinchor dans le domaine de l'élevage. Cette politique, pour Alphonse Diédhiou de Caritas, permet de lutter contre l'exode rural et l'émigration des jeunes vers d'autres pays. Ainsi, les jeunes élaborent des projets d'aviculture financés par l'ONG. Ce sont la plupart des jeunes des zones les plus affectées par le conflit en Casamance, mais aussi des quartiers de Lyndiane, Colobane, Djibélor, etc. C'est ainsi que M. Coly, habitant de Lyndiane, déclare :

« Caritas est venu à plusieurs reprises ici à Lyndiane. Ses visites consistaient à accompagner et encadrer les jeunes du quartier à élaborer des projets d'aviculture qu'ils vont financer. Aujourd'hui, l'élevage des poussins permet à ces jeunes d'avoir une indépendance économique et de les maintenir dans leurs zones ou quartiers. Je crois qu'ils doivent multiplier ces belles initiatives, car les jeunes ont besoin de ces projets. Une façon de créer de l'emploi, mais aussi de lutter contre la migration clandestine et l'exode des jeunes. Nous encourageons très bonnement la politique de Caritas. »

La déclaration de Coly laisse apparaître l'importance capitale des projets de développement dans la région que prône ce dernier. En effet, nous constatons que la plupart de ces projets sont destinés aux jeunes, constituant ainsi une politique pour créer l'emploi. Car l'élevage des poussins est le projet qui engage de nombreuses femmes et jeunes de la région, notamment les plus actives. Après l'obtention du financement, Caritas fait le suivi du projet

jusqu'à l'écoulement des produits. Aujourd'hui, ce projet a permis à ces femmes et jeunes d'avoir leur indépendance économique.

2. ACTIVITÉS DE SOUTIEN DES FEMMES

Les activités de soutien des femmes consistent à alléger le travail de celles-ci. En effet, c'est la femme qui assure l'essentiel du travail de la maison et garantit le foyer et l'éducation des enfants. Ce qui laisse entendre que toutes les économies réalisées dans les blocs maraîchers sont réinvesties dans d'autres secteurs de la vie économique et sociale. Ces économies consistent à créer de nouveaux projets qui peuvent contribuer soit à augmenter, soit à améliorer leurs conditions de travail. Pour ce faire, l'État du Sénégal, en collaboration avec certaines ONG comme CRS, APRAN/SDP, etc., a doté de moulins et décortiqueuses de riz les groupements féminins de la plupart des zones les plus affectées par le conflit. Ces machines permettent à ces groupements de femmes d'être plus à l'aise et de faciliter l'intégration des populations victimes du conflit (les déplacés et réfugiés), dans leurs localités ; c'est le cas de USOFORAL dans la zone de Oulampane. Dans ce village par exemple, USOFORAL a réussi à organiser les femmes autour du projet de développement. Elle les a dotées d'un moulin qui leur a permis d'économiser leur énergie, mais aussi de gagner de l'argent (plus de cent cinquante mille francs (150000fr) par an). C'est dans ce sens que la représentante des femmes d'Oulampane, Mme Sané²⁴⁰, affirme :

« On remercie le bon Dieu, car, depuis que USOFORAL a commencé ces interventions ici à Oulampane, on a eu un changement. USOFORAL nous a fait bénéficier d'un jardin et d'un moulin. Et nous continuons toujours de les remercier parce qu'elles sont en train de faire un bon travail ici. Le fruit de la machine qu'elles nous ont octroyé nous a permis de payer une autre machine. Pour vous dire qu'il y a un pas de géant. Et au-delà des investissements faits, elles travaillent pour la paix en Casamance en impliquant tous les acteurs dans leur projet. À Oulampane ; même les hommes sont impliqués, pour vous dire qu'USOFORAL ne fait pas de différence de sexe. Elle implique tout le monde sur tout ce qu'elle fait. Le nom même l'indique USOFORAL, unissons-nous. C'est grâce à USOFORAL que notre GIE a une reconnaissance et un autre projet pour le Miel. »

Ce discours montre comment le moulin a allégé le travail des femmes d'Oulampane. Il permet aux femmes d'économiser leurs forces physiques. C'est une occasion pour les pousser à mieux s'organiser et à contribuer à la construction de la paix dans la région. Force est de constater que la plupart des projets d'appui permettent aux groupements féminins

²⁴⁰ Entretien fait le lundi 25 mai 2015 à 16h au village d'Oulampane avec la représentante de la présidente des femmes d'Oulampane.

d'économiser et de payer d'autres moulins. Une politique qui consiste à solidifier le GIE et à maintenir la cohésion de ces groupements féminins.

3. IMPACT DES PROJETS OU PROGRAMMES SUR LA VIE DES POPULATIONS ET PROBÈMES RENCONTRÉS DANS LEUR RÉALISATION

Les projets de développement initiés dans la région de Ziguinchor ont suscité un espoir prometteur de paix. En effet, le fruit de ces projets a constitué une panacée destinée à tonifier l'économie de la région. Les impacts sont énormes et jouent une influence remarquable dans la vie des populations.

3.1. Impacts des projets sur la vie des populations

Les projets de développement entamés dans la région de Ziguinchor, en particulier dans sa commune, ont sans doute participé au recouvrement d'une vie meilleure des populations. En effet, les populations affectées par le conflit ont obtenu un appui pour revitaliser leurs activités génératrices de revenus à travers l'accès au crédit, la promotion de cultures de rente et d'autres activités socioéconomiques. Ces projets ont en outre contribué à renforcer la compréhension mutuelle des populations et la tolérance entre les divers groupes ethniques à travers la promotion de la solidarité, la paix, la participation sociale et la réconciliation. Sa mise en œuvre s'est effectuée à travers quatre composantes que sont : la réhabilitation, la reconstruction, la construction de la paix, la réconciliation et la promotion de la culture de rente. Ainsi, la répartition de ces projets par secteurs d'activité donne la distribution suivante : infrastructures, équipement, éducation, social, agriculture et élevage. Ces activités ont donné une suite favorable au processus de paix et de développement de la commune de Ziguinchor. Car ces programmes ont d'une manière ou d'une autre participé au changement de vie de la population. Ils ont également contribué à la création d'emplois dans la région, nous dit Alphonse Diédhiou, chargé de projets de Caritas. En outre, ces programmes de développement ont des enjeux importants et ont participé aux changements de comportements. Dès lors, on assiste à l'acquisition de comportements nouveaux dans les zones d'intervention des ONG. En effet, beaucoup de femmes ont trouvé l'autonomie financière grâce à l'appui financier des ONG en Casamance, nous confie Mme Diémé²⁴¹ de Kabonketoor. « *Nos projets ont des impacts positifs sur la vie des populations. Car beaucoup de*

²⁴¹ Entretien fait le 28 avril 2015 à 15h28mn au siège Kabonketoor.

femmes sont parvenues aujourd'hui à garder leur propre financement. Donc nos activités sont bien appréciées par les femmes, même si, de l'autre côté, on ne peut pas satisfaire tout le monde. Quand on prend l'exemple de l'assainissement, nous avons réussi à éradiquer certaines maladies, dont le péril fécal avec la construction des latrines », dit-elle.

Toutefois, il faut signaler que ces projets ou programmes de développement ont aussi présenté des impacts négatifs. En effet, nous constatons que la plupart des projets de développement en Casamance sont voués à l'échec. Car beaucoup d'ONG qui interviennent au sud du Sénégal ne prennent pas en compte les besoins et les aspects traditionnels de la population casamançaise, très conservatrice. Cela peut limiter le processus de paix, car la majeure partie des aides destinées à la population ne couvrent pas totalement leurs besoins ou même leurs aspirations. Cet argument est soutenu par la plupart de nos interlocuteurs. C'est ainsi que M. Badji²⁴² déclare :

« La plupart des actions des ONG ne prennent pas en compte nos besoins. Parfois ce que nous recevons, est différent de ce que nous attendons. C'est pourquoi leurs projets ont échoué ici. Aujourd'hui, ces ONG nous donnent du riz, c'est bon ; mais nous demandons surtout du matériel agricole. Ici, à Tending, il n'y a qu'une seule paire de bœufs et quelques charrues pour tout le village. Ce qui fait que même si nous voulons une indépendance économique, nous ne pouvons pas l'avoir, mais si les ONG nous donnent du matériel agricole, nous pouvons même leur demander de diminuer leur aide. Elles ont même donné un jardin aux femmes du village et pourquoi les hommes ne font pas partie alors que nous subissons ensemble les conséquences du conflit ? C'est pourquoi beaucoup d'hommes n'acceptent pas l'intégration de leurs femmes dans ces projets. » (Badji, habitant du village de Tendieng (Fogny), âgé d'une cinquantaine d'années)

Les propos de Badji montrent aussi comment les projets de développement à Ziguinchor peuvent créer d'autres problèmes dans les villages. Car, il faut le signaler, ceux qui ne se voient pas dans ces projets sont considérés comme des exclus. En effet, il ressort de notre enquête que les populations qui ne sont pas concernées par le projet essaient de créer des tendances. Du coup, ces projets tombent en faillite, pourvu que la population ne se sente pas tout intégrée.

²⁴² Entretien fait le 25 mai 2015 au village de Tending de la Commune de Sindian.

3.2. Problèmes rencontrés dans la réalisation des projets

Le conflit en Casamance est l'un des facteurs qui bloquent la réalisation de certains projets ou programmes de développement dans la région de Ziguinchor. Cela constitue un handicap au développement, car la majeure partie des ONG déplorent l'accès difficile dans certaines zones de la région. Ce sont les zones les plus affectées par le conflit (nord Sindian, Djibidione et la frontière de la Guinée-Bissau). Cela a limité l'accès à certaines ONG et même l'État qui, en principe, est considéré comme le premier rival du MFDC. C'est donc le premier problème que rencontrent la plupart des ONG qui travaillent pour la paix en Casamance. Car les combattants les considèrent comme des collaborateurs de l'État qui participent à sa politique de développement. Cet argument est soutenu par Diatou Cissé²⁴³ :

« J'ai été victime d'une arrestation perpétrée par les membres supposés appartenir au MFDC. J'étais à cette époque avec quelques femmes représentantes de l'USAID pour un projet de creuser des puits dans les villages de Toukara, Ougonor. Les hommes supposés appartenir au MFDC nous ont interpellées et nous ont retenues pendant toute la journée. Ils pensaient que nous étions envoyées par l'État du Sénégal et ils ne veulent plus son intervention dans la zone. C'est l'explication plus cohérente qui avait facilité notre libération. »

Cette déclaration laisse apparaître un sentiment de refus de toute intervention et investissement de l'État du Sénégal et de certaines ONG dans certaines zones de la région. En effet, nous constatons que la plupart des projets accordés à ces zones éprouvent d'énormes problèmes de leur réalisation. La majeure partie des ONG qui parviennent à intervenir et à réaliser ces projets sont celles internationales (Croix-Rouge, Handicap International) qui montrent leur neutralité, nous dit Lazard Sagna, le chargé de la communication du CICR. En effet, si certaines ONG évoquent les problèmes d'insécurité dans leurs zones d'intervention, d'autres en revanche déplorent le manque et le retard crucial des financements des projets, etc. La majeure partie des ONG qui sont en Casamance, surtout nationales, ne détiennent pas suffisamment de moyens financiers et de mobilités pour faire face aux problèmes. C'est le cas de MECHEM dans le déminage humanitaire qui a connu un arrêt à cause du manque de financement, nous dit M. Thiam. Car, pour lui, le déminage coûte très cher. Donc, il signale un retard dans le financement. Ceci cause beaucoup de problèmes à la réalisation de leurs projets.

²⁴³Directrice de la radio Fogny FM dans un entretien accordé le 06/06/2015 à Sindian.

En plus, il faut le signaler, certains déplorent le manque de moyens de déplacement (cas de *Kabonketoor*). Elle cherche aujourd'hui à atteindre son objectif visé, mais les moyens logistiques et financiers constituent un blocage à la réalisation de leurs programmes et projets de développement en Casamance. Ainsi, il convient de noter que la plupart des ONG qui éprouvent des problèmes de réalisation de leurs projets ont des difficultés à trouver des partenaires ou des bailleurs pouvant les financer. Car la majeure partie d'entre elles ont leurs ressources provenant des aides extérieures et dont le retrait du bailleur bloque toutes les activités.

4. APPRÉCIATION DES POPULATIONS SUR L'INTERVENTION DES ONGs

L'intervention des ONG en Casamance a laissé diverses appréciations à la population. Ainsi, si certains pensent que leur intervention a donné une suite favorable au processus, d'autres en revanche ont accordé une mauvaise figure aux ONG basées à Ziguinchor. Or il est important de noter le travail bien fait des ONG dans la résolution du conflit. Aujourd'hui, elles ont contribué à beaucoup de négociations et ont soutenu les victimes du conflit. La plupart des actions initiées à Ziguinchor sont le fruit du travail des ONG. Pour preuve, la commune de Ziguinchor a commencé à changer de visage grâce aux ONG, grâce aux infrastructures et aux programmes de développement entamés, soutiennent certaines de nos populations enquêtées. Elles ont organisé des Communautés de Base dans les villages qui contribuent de façon directe ou indirecte au processus de paix en Casamance. Elles ont aussi financé les groupements féminins dans leurs projets de maraîchage et d'élevage. C'est ainsi que M. Sané²⁴⁴ dit :

« Les ONG ont beaucoup fait en Casamance. Elles sont aussi à l'origine du retour de la plupart des déplacés et des réfugiés du conflit. Elles ont soutenu et accompagné les populations par les actions qu'elles ont faites. Cela seulement peut nous permettre de les apprécier positivement. Car elles sont plus présentes que l'État dans la prise en charge des victimes du conflit. » (Sané âgé 47 ans, paysan).

Cette déclaration renseigne sur le travail que les ONG sont en train de produire à Ziguinchor. En effet, nous constatons que certaines de nos populations enquêtées ont donné une appréciation positive à leur intervention. Outre ces efforts, il faut noter que leur présence dans la commune de Ziguinchor a offert beaucoup d'opportunités d'emploi. Aujourd'hui, les

²⁴⁴ Entretien fait le 25 mai 2015 à 10h10mn au village de Boulayott dans le Djibidione.

ONG ont créé de l'emploi à Ziguinchor par leur présence, à travers les projets et les programmes de développement initiés. Le déminage des zones infectées a donné espoir à l'emploi des jeunes, puisque l'agriculture, qui connaissait jadis un blocage, est en train de reprendre son souffle. Et cela, grâce aux efforts des ONG dans le déminage, dans le soutien et l'accompagnement de la population à retrouver leurs activités d'avant. À cela s'ajoutent les activités de soutien de femmes, initiées par les ONG, qui consistent à alléger le travail des femmes. Actuellement, beaucoup de jeunes ont trouvé leur insertion sein des structures des ONG. Toutefois, il faut noter que ce travail est temporaire, car à la fin du contrat de l'ONG, ils se retrouvent au chômage. Cet avis est soutenu par M. Camara²⁴⁵ de l'ONG Dynamique de paix en Casamance qui déclare :

« C'est grâce à la présence des ONG en Casamance que nous avons trouvé une insertion. Sinon nous allons tous être des chômeurs, car il n'y a pas d'emploi en Casamance à part les ONG qui recrutent. Ce qui fait qu'aujourd'hui, ce sont ces jeunes qui ont rempli les structures des ONG parce que c'est la seule porte et le seul espoir pour nous. Même les étudiants veulent tous travailler dans les ONG. Ce sont les ONG qui créent de l'emploi mais qui nous mettent au chômage parce qu'elles ont signé un contrat qui, après cela, font qu'elles ne seront plus là. C'est d'abord la crainte. » (Camara âgé de 34 ans, agent de l'ONG Dynamique de Paix).

Toutefois, il y a lieu de noter que la majeure partie de la population enquêtée a laissé une mauvaise appréciation sur l'intervention des ONG dans la région de Ziguinchor. Car la présence des ONG s'inscrit dans la logique de tirer un profit du conflit, soutient cette population. Aujourd'hui, la majeure partie d'entre elles utilisent le concept de paix pour bénéficier de la manne financière. Cela montre le caractère individualiste des ONG, puisqu'elles interviennent pour bénéficier d'une rente. À cela s'ajoute l'autre caractère qu'ont soulevé la plupart de nos interlocuteurs. C'est celui du partage des financements dont elles bénéficient des partenaires et des bailleurs de fonds. En effet, l'essentiel de leur budget est consacré au paiement des salaires du personnel de l'ONG. C'est ainsi que M. Diémé²⁴⁶, de Essoucoupapaye, un déplacé, déclare :

« Les ONG sont là pour leur propre intérêt. Elles déclarent qu'elles soutiennent et accompagnent les victimes du conflit et, en même temps, participent à la résolution du conflit, mais elles s'enrichissent d'abord, avant de penser aux autres. Même pour ce qui est de la prise en charge de la population, les choses ne se font pas dans les règles de l'art. Ceux qui doivent bénéficier de leur apport n'arrivent

²⁴⁵ Animateur de projets à l'ONG Dynamique de paix, entretien accordé le 28 avril 2015 à 15h30mn à son siège.

²⁴⁶ Entretien fait le 24 avril 2015 à 11h à Ziguinchor au quartier de Essoucoupapaye.

pas à le saisir. Elles ne font que de la politique et soutiennent seulement leurs familles. La majeure partie de ceux mêmes qui y travaillent est leurs proches parents. C'est de la même façon qu'elles agissent dans le partage des biens destinés à la population ». (Diémé âgé de 53 ans, Menuisier).

Les propos de Diémé montrent comment les ONG tirent profit du conflit en Casamance. En effet, nous constatons que l'intervention des ONG reste subjective au regard de la population. Car cette dernière ignore en majorité leur philosophie et les actions de soutien qu'elles font. Elles sont devenues des fonctionnaires de la paix, d'autant plus que le conflit leur sert de base pour bénéficier de salaire. Ainsi, il ressort de notre enquête que la majeure partie de celles qui interviennent dans la résolution du conflit ne souhaitent pas une paix définitive en Casamance, même si elles se déclarent ambassadrices de paix, nous dit M. Manga (un de nos interlocuteurs). Pour lui, la paix définitive dans cette belle et luxuriante partie du Sénégal leur sera synonyme de deuil puisqu'elles se retrouveront toutes au chômage.

CONCLUSION

Notre travail a été fait dans une perspective socio-anthropologique qui se veut descriptive et analytique grâce à des matériaux qualitatifs que sont les récits. Le conflit qui oppose le MFDC à l'État du Sénégal est complexe. Commencée en 1982 par une marche, la rébellion s'est transformée en une guérilla de plus de trois décennies à cause des nombreuses répressions (humiliations, tortures, tueries, arrestations, dénonciations, etc.). Ces cycles de violences en Casamance, avec leur lot des conséquences inestimables (tortures, humiliations, arrestations, etc.), ont conduit certaines personnes à adhérer au MFDC. Cette situation a créé un état de panique en Casamance, incitant le MFDC à la révolte. Dès lors, le MFDC engage une guérilla avec l'État du Sénégal qui maintient la Casamance dans un cycle de violences. C'est la période charnière où les attaques, embuscades, razzias et accrochages entre les combattants du MFDC et l'armée se sont intensifiés partout en Casamance.

La Casamance vit, jusqu'au début des années 2000, une situation épouvantable qui a comme corollaire une violation massive des droits humains, des arrestations arbitraires, voire des règlements de compte entre les populations. C'est l'époque à laquelle les populations casamançaises ont connu aussi des brutalités physiques et verbales, des disparitions de personnes arrêtées et soupçonnées d'appartenance au MFDC. Cette situation a installé une psychose et un casse-tête à la population casamançaise, ce qui a d'ailleurs poussé, à cette période, plus de la majeure partie des jeunes en Casamance à rejoindre le maquis. Du coup, le maquis est devenu pour cette population occultée un lieu de refuge ou de vengeance. C'est la seule option de riposte pour ces derniers de trouver une réponse à tout ce qu'ils ont subi ou enduré. À cela s'ajoutent des humiliations, des brutalités ou tortures identifiées en Casamance à cette même période des années 90.

Toutefois, le MFDC compte, pour mettre fin aux violences en Casamance impliquer et recueillir les avis des Casamançais, ce qui explique parallèlement l'implication des acteurs de la société civile au maintien de la paix. Aujourd'hui, l'intervention de la société civile, notamment les ONG, dans la crise casamançaise a donné une large fenêtre au processus de paix. La posture entamée par les organisations de la société civile consiste à impliquer tous les acteurs, de près ou de loin, dans leurs projets ou programmes. Ainsi, leur rôle dans la résolution du conflit est fondamental. Aider les populations à bien retrouver le souffle, à les soutenir, mais aussi à créer des espaces de discussion sur le maintien de la paix et à les encourager au retour dans leurs villages de départ. Cela leur a permis d'entretenir un rapport étroit avec les populations des zones d'intervention et l'État dans le but de mieux réussir leurs

projets de prise en charge. Dès lors, les auteurs du conflit interviennent dans le projet de reconstruction et de réhabilitation décliné par l'État du Sénégal.

Ainsi, l'étude sur les parcours individuels des membres du MFDC et de l'intervention de la société civile nous a permis de comprendre les raisons, les motivations ou encore les causes de leur adhésion au mouvement. Toutefois, cette situation est la cause d'une rébellion en Casamance et a incité l'implication des acteurs de la société civile pour trouver une issue favorable au conflit. Dans cette thèse, il nous a paru nécessaire de commencer par les trajectoires ou les profils des combattants, leur statut social ou professionnel, leur perception de l'indépendance et de leur propre mouvement, les rapports avec la population, mais aussi avec l'État du Sénégal. La description du processus de l'adhésion du combattant ou du membre de l'aile politique du MFDC nous a permis d'avoir une vue d'ensemble des raisons ou des causes qui sous-tendent leur intégration dans le mouvement et les difficultés dans la réintégration et la réinsertion. Elle nous a aussi permis de connaître les médiations dans le conflit, l'implication de la société civile, notamment les ONG, les chefs coutumiers et religieux, etc. Cela nous a permis de comprendre les types de méthodes utilisées par les ONG dans leurs programmes de prise en charge des victimes du conflit. Même si, au-delà des objectifs visés, les ONG entreprennent d'autres tâches, la recherche d'un intérêt propre qui en outre a suscité beaucoup de critiques de la population. Toutefois, il faut signaler que les ONG ont en plus un avantage comparatif par rapport aux autres acteurs tels que l'État dans la résolution du conflit en Casamance. En effet, leur meilleure connaissance du terrain, leur grande perception extérieure d'impartialité (la Croix-Rouge Internationale, le CRS, etc.), leur spécialisation font qu'elles apportent souvent une expertise dans le domaine de la résolution du conflit. Elles jouent plusieurs fonctions dans ce domaine que sont : la médiation, la négociation, l'aide au développement ou l'aide humanitaire, le soutien et l'accompagnement des populations, les programmes de prise en charge des victimes, la défense des droits de l'homme, etc.

Nous avons remarqué que les ONG humanitaires et de développement ou de droits de l'homme sont moins nombreuses, comparées aux autres ONG qui interviennent dans d'autres domaines. Elles ont cependant toutes un rôle à jouer dans la résolution du conflit, même si celui-ci est différent pour chacune d'entre elles. Elles sont aussi actives dans diverses phases du conflit. Non seulement elles ont un avantage comparatif par rapport aux autres, mais elles sont également complémentaires entre elles, car elles peuvent fournir des solutions pour un domaine particulier de la phase d'un conflit. En d'autres termes, si nous réunissons toutes les fonctions des ONG, nous remarquons qu'elles peuvent agir par des activités qui tentent de

résoudre le conflit à sa surface afin d'éviter son intensification à des actions qui cherchent une résolution des causes profondes du conflit. Concernant leur degré d'influence, nous avons d'abord remarqué que les acteurs de la société civile, notamment les ONG, dépendent des bailleurs de fonds ou des partenaires extérieurs et de l'État pour leur financement. Nous observons pourtant que les ONG restent majoritairement indépendantes, même si quelque part elles sont régies par un agrément et que leur financement provient de l'extérieur.

À la fin de ce travail et des recherches effectuées, nous pouvons noter que les conséquences du conflit (tortures, humiliations, dénonciations, etc.) ont poussé certaines personnes à adhérer au maquis et ont justifié l'implication des acteurs dans la résolution de ce conflit. Cette situation nous a permis de relever les relations entre le MFDC et la population, entre le MFDC et l'État du Sénégal, mais aussi entre les ONG et l'État, les ONG et les populations. Ces relations sont logées dans le domaine de l'appui et de la contribution à l'attente des objectifs de l'État dans le cadre de la reconstruction et de la réhabilitation des infrastructures, de l'accompagnement et du soutien des populations victimes du conflit. En effet, plusieurs ONG exercent une certaine pression afin d'institutionnaliser une coopération avec l'État. Car elles reconnaissent que déjà dans la mise en œuvre de leur mission d'intervention qui peut les aider à améliorer la visibilité et la durabilité de celle-là, elles peuvent aussi contribuer au développement des activités de soutien au processus de paix en Casamance. Nous avons pu constater que le travail des ONG dans le processus de paix en Casamance est efficace. Beaucoup de zones abandonnées ont été récupérées et les déplacés et réfugiés commencent d'une manière effective à regagner leurs villages de départ. Cela est dû en outre aux longs moments plus propices dont elles ont bénéficié dans la résolution du conflit, vu que depuis son déclenchement, elles ont été toujours présentes en Casamance. Ce conflit s'est présenté sous une forme beaucoup plus mûre pour sa résolution, mais la conséquence du tsunami (l'âme de fond) a aussi accéléré les négociations de paix.

Pour parvenir à réaliser les projets, les ONG ont collaboré étroitement avec plusieurs acteurs (la presse, les associations sportives, coutumières, les chefs religieux et traditionnels, etc.) pour établir une force civile de maintien de la paix afin de faire respecter les termes de l'accord. Dans leurs activités de lobby, nous avons pu nous rendre compte de l'importance d'avoir un réseau pour exercer une certaine influence. D'où l'importance du modèle de Michel Crozier, l'analyse stratégique. On assiste à un rapport de pouvoir dans leur intervention. Nous avons donc constaté dans ce travail que les problèmes de tortures, de répressions, de dénonciations, de spoliations des terres, d'humiliations, d'arrestations

arbitraires ont contraint certaines personnes à adhérer au MFDC. Cette situation a rendu très complexe le conflit et a maintenu la Casamance dans un état économiquement vulnérable.

Ceci nous amène à dire que nos hypothèses sont confirmées. De manière générale, la politique de réinsertion des ex-combattants, la prise en compte des dimensions sur les parcours individuels des combattants, les causes et les motivations à adhérer au MFDC semblent être une évidence et une nécessité pour la résolution du conflit en Casamance. Aujourd'hui, avec les ressources forestières, l'économie de guerre avec ses enjeux, ne va-t-elle pas constituer un autre facteur déclencheur de conflit en Casamance ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- AMIN Samir, 1971, *L'Afrique de l'Ouest bloquée : l'économie politique de la colonisation, 1980 à 1990*, Minuit.
- AMSELLE Jean-Loup et MBOKOLO Elikia, 1985, *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte.
- AMSELLE Jean-Loup, 1990, *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot.
- ANDREINI Jean-Claude, LAMBERT M. L., 1978, *La Guinée-Bissau d'Amilcar Cabral à la reconstruction nationale*, Paris, L'Harmattan.
- ARON Raymond, 1967, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard.
- BALANDIER Georges, 1952, *Les villages gabonais : aspects démographiques, économiques, sociologiques, projets de modernisation*, Montpellier, imprimerie charité.
- BALANDIER Georges, 1955, *Sociologie des Brazzaville noires*, Paris, Armand Colin.
- BALANDIER Georges, 1963, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire : dynamique sociale en Afrique centrale*, Paris, PUF (édi. mise à jour et augmentée).
- BALANDIER Georges, 1969, *Oppression et libération dans l'imaginaire : les communautés villageoises de l'orientale de Madagascar*, Paris, Maspero.
- BALANDIER Georges, 1988, *Le désordre : éloge du mouvement*, Paris, Fayard.
- BALANDIER Georges, 1981, *Afrique ambiguë*, Paris, PUF.
- BALENCIE Jean-Marc, LA GRANGE Arnaud de, 1996, *Mondes rebelles : acteurs, conflits et violences politiques (Amérique, Afrique)*, Paris, Micalon.
- BALIBAR E. et WALLERSTEIN I., 1988, *Race, nation, classe, les identités ambiguës*, Paris, La Découverte.
- BANGOURA Dominique, 2003, *L'Union Africaine face aux enjeux de paix, de sécurité et de défense : actes de conférence de l'OPSA, les 18 juin, 13 novembre et 19 décembre 2002 à Paris*, Paris, L'Harmattan.
- BARBIER-Wiesser (François-Georges), 1994, *Comprendre la Casamance. Chronique d'une intégration contrastée*, Paris, Karthala.
- BARRY Aliou Mamadou, 1997, *La prévention des conflits en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala.
- BASSENE René Capain, 2015, *CASAMANCE Récits d'un conflit oublié (1982-2014)*, Paris, L'Harmattan.

- BEAUD Stéphane. WEBER Florence, 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, édition La découverte.
- BERTAUX Daniel, 1976, *Histoires de vies ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, rapport Cordes.
- BIAYA Tshikapa K., 1998, *Prévention des conflits et réhabilitations, conflits, géopolitique et nouveaux paradigmes*, Communication pour the CODESRIA-OXFAM Methodological Workshop, Dakar.
- BENOIST Joseph Roger de, 1984, « Les Diola de la Casamance veulent être respectés », in *Croissance des jeunes nations*, p. 9-14.
- BLOCH Étienne, 1999, *Le paysan et la terre*, Paris, Armand Colin.
- BOCANDE Bertrand, 1849, *Notes sur la Guinée portugaise ou Sénégal méridionales*, Paris, Bulletin de la société de géographie.
- BOUFFARTIGUES P., 2004, *Le retour des classes sociales-Inégalités, dominations, conflits*, Paris, La Dispute.
- BOUTHOU Gaston, 1991, *Traité de polémologie : sociologie des guerres*, Paris, Payot (3^e éd.).
- BOURDIEU Pierre, 1986, « L'illusion biographique », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 62-63, p.69-72.
- BOURDIEU Pierre, 1995, « Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 106-107, p.108-122.
- BOURDIEU P., 1997, *Les usages sociaux de la science*, Paris, INRA Édition.
- COULIBALY Abdou Latif, 1999, *Le Sénégal à l'épreuve de la démocratie. Enquête sur 50 ans de lutte et de complots au sein de l'élite socialiste*, Paris, L'Harmattan.
- COULON Christian *et al.*, 1975, *Autonomie locale et intégration nationale au Sénégal*, Paris, Pédone.
- CRESWELL Robert, GODELIER Maurice, 1976, *Outils d'enquête et analyses anthropologiques*, Paris, Maspero.
- CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Éditions du Seuil.
- DARBON Dominique, 1988, *Administration et le paysan*, édition Pédon, Afrique Noire.
- DEPELTAU François, 2000, *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication*, Presses Université Laval.
- DIALLO Mamadou Lamine, 1996, *Les Africains sauveront-ils l'Afrique ?*, Karthala, Paris.
- DIALLO Boucounta, 2009, *Crise casamançaise, problématique et voies de solution*, Paris, éd. L'Harmattan.

- DIATTA Oumar, 2008, *La Casamance : Essai sur le destin tumultueux d'une région*, Paris, L'Harmattan.
- DIEDHIOU Paul, 2011, *Identité jôola en question*, Paris, Karthala
- DIOUF Makhtar, 1998, « *Sénégal, les ethnies et la nation* », Les Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal.
- DIOP Momar-Coumba, 2002, *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala.
- DIOUF Mamadou et DIOP Momar-Coumba, 1990, *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala.
- DOSE François, *Le pari biographique : écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005 ; Giovanni Levi, « Les usages de la biographie », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 44, n°6 (1989), p. 1325-1336.
- DRAME Hassane, 1998, *Les courtiers de développement entre ONG et Organisations paysannes, le cas de la Casamance (Sénégal)*, Paris, Karthala.
- DUBAR C., 1991. *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin (2ème ed. 1995).
- DUMONT René, 1980, *L'Afrique étranglée : Zambie, Tanzanie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Cap-Vert*, Paris, Seuil.
- ELIAS N., 1991 a., *La société des individus*, Paris, Fayard (trad).
- FALL Elimane, 1984, « Sénégal : la violence et irrédentisme menacent le pays d'Abdou Diouf », in *Jeune Afrique* N°1201.
- FALL Mar, 1986, *Sénégal. L'État d'Abdou Diouf ou le temps des incertitudes*, Paris, L'Harmattan (Coll. Point de vue).
- FASSIN D., 1996, « Exclusion, underclass, marginalised. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États-Unis et en Amérique latine », *Revue française de sociologie*, XXXVII – 1, p.37-75.
- FOUCHÉ Vincent., 2003, « Pas d'alternance en Casamance », *Politiques africaines*.
- GALTUNG Johan, 1996, *Peace by peaceful means: peace and conflicts, development and civilization*, London, Sage.
- GESCHIERE Peter, 2009, *Éducation, violence en Afrique et perspectives de paix en Afrique subsaharienne*, éd. Karthala, Amagon France.
- GOFFMAN Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome II : les relations en public*, Paris, édition de Minuit.
- GUY Rocher, 1968, *L'action sociale*, Montréal, HMH.

- KULLIMAARO Enaar, 2010, « *Un rêve habité* » (1^{ère} édition), École de la paix de Ziguinchor, février.
- KAUFMANN, Jean-Claude, 1994, « Rôles et identité. L'exemple de l'entrée en couple », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, XCVII, p. 301-328.
- KAUFMANN Jean-Claude, 2007, *L'enquête et ses méthodes : L'entretien Compréhensif*, Paris, Armand Colin.
- LAHIRE Bernard, 2002, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan.
- LOMBARD Jacques, 1994, *Introduction à l'ethnologie*, Paris, Armand Colin, 3^e édition.
- MARADIX Marie Stéphane, 1990, « *Les ONG Américaines en Afrique : Activités et perspectives de 30 organisations non gouvernementales* », Paris, Syros Alternatives, collection atelier du développement.
- MARRET Jean-Luc, 2001, « *Fabrication de la paix, nouveaux conflits, nouveaux acteurs, nouvelles méthodes* », Paris, Édition Ellipses.
- MARUT Jean-Claude, 2010, *Le conflit de Casamance, ce que disent les armes*, Paris, Karthala.
- MARUT, Jean-Claude, 2012, *Casamance : trente ans de guerre et un espoir de paix*, Paris, Karthala.
- MARUT Jean-Claude, 1998, *Ligne dure face à la Casamance*, Paris, Karthala.
- MEAD G.H., 1933, *Mind, Self and Society*. Trad. *L'esprit, le soi et la société*. Paris, PUF, 1963.
- O'BRIEN Donal Cruise et al., 2002, « *La construction de l'État au Sénégal* », Paris, Karthala.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement : Essai de socioanthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- PASSERON Jean-Claude, 2006, *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation* [1991], Paris, Albin Michel.
- PELISSIER Paul, 1983, *Atlas du Sénégal*, édition Jeune Afrique, 2^e édition.
- QUIVY Raymond et COMPENHOUDT Luc Van, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 3^e édition.
- ROCHE Christian, 1985, *Histoire de la Casamance, Conquête et Résistance*, Paris Karthala.
- SINGLY François de, 2007, *L'enquête et ses méthodes : Le questionnaire*, Paris, Armand Colin.

Articles et rapports

- AMIN Samir, 1987, « Paix, Sécurité Nationale et Régionale et Développement : Quelques réflexions à partir de l'expérience africaine », in *Afrique et Développement Africa Développement*, vol 12, No. 4.
- AMNESTY INTERNATIONAL, 1998, *La terreur en Casamance*, Paris, EFAI.
- BA Ousmane, 2007, La contribution des ONG dans la prise en charge des populations en zone de conflit : le cas de Catholic Relief Services, mémoire de DEA, UCAD, Dakar.
- BASSENE R. Capain, Le processus de paix en Casamance : le régime de MackySall en panne de vision, journaldupays.agence-press.net à cœur ouvert par hack coeur1, /14/09/2014.
- BELLESCIZE Gabriel, 1999, « Le maintien de la paix en Afrique : la France et programme Recamp », in *Afrique contemporaine*, No 191, juillet-septembre.
- BENOIST Joseph Roger de, 1984, « Les Diola de la Casamance veulent être respectés », in *Croissance des jeunes nations*.
- BLUNDO Giorgio, 1995, « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'Études africaines*, p.77-78.
- CISSE Aldiouma, 1980-1981, Système foncier et développement rural chez les Diolas du bassin versant du KamobeulBolou (Basse-Casamance), thèse de 3^e cycle, Paris, EHESS.
- DARBON Dominique, 1984, « Le culturalisme bas-casamançais », in *Politique africaine*, n°14, p. 125-128.
- DIEME Landing, Sénégal : Processus de paix en Casamance : Repenser l'intervention des ONG et de la Société Civiles, Sud quotidien du 03 juin 2003.
- DIEME Landing, Diola et Sereer se mobilisent pour la paix, Sud quotidien, n°2933, du 14janvier 2003.
- Extrait d'un trac signé par MFDC et repris par Pape Samba Ndiaye dans son mémoire de maîtrise, 1999.
- Extrait d'un article « Crise casamançaise : Les trois erreurs de Diamacoune », publié le 09/01/2018 à Dakar par Mame Mactar Gueye, Bureau Politique du RDS, n°13.
- FAYE Cheick Mouhamadou, Stratégies de lutte contre la pauvreté en milieu rural : Etude sociologique sur l'action des ONG pour la promotion sociale de la femme rurale, mémoire de DEA de Sociologie, UCAD, 2000.
- FILLIEULE Olivier, 2005, « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », dans *Le Désengagement militant*, Olivier Fillieule (dir.), Paris.

- FOUCHÉ Vincent, 2002, « Les « évolués », la migration, l'école : pour une nouvelle interprétation de la naissance du nationalisme casamançais », in Momar-Coumba Diop, *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, p. 375-424.
- GASSER Geneviève, 2002, « Manger ou s'en aller » : que veulent les opposants armés casamançais ? », in Momar-Coumba Diop, *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, p. 459-498.
- KA Ababacar Chedikhe, Les ONG face au Sida : l'implication ONG Africa Consultants International (ACI) et Environnement et Développement Africains du Tiers-Monde (ENDA-TM), mémoire de DEA de Sociologie, FLSH, UCAD, 1999.
- KREIDI Patrice, (2007), Le rôle des ONG et de l'Union européenne dans la résolution de conflit, Genève, février.
- LAMBERT Michael C., 2002, « La marginalisation économique des communautés joola à la fin du XXe siècle », in Momar-Coumba Diop, *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, p. 355-373.
- LOM Mamadou Mika, Les ONG et la lutte contre la pauvreté, CONGAD Infos, n° 20, p.24-26.
- O'BRIEN Cruise (Donal), 1979, « Problèmes culturels. Langue et nationalité au Sénégal : l'enjeu politique de la wolofisation », in *Année africaine*, p. 219-335.
- OUA, Les femmes et le processus de paix : les perspectives en ce qui concerne l'Afrique, UNCEA/CENTRE AFRICAIN POUR LA FEMME, Octobre 1996.
- PENEFF Jean, 1994, « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *Politix*, vol. 7, n°27, p.25-31.
- RADDHO, Rapport sur les événements de Casamance, du 23 au 27 avril 1995, RADDHO, Dakar, 1995.
- ROBIN Nelly, 2006, « Le déracinement des populations en Casamance, un défi pour l'État de droit », in *Revue européenne des Migrations Internationales*, vol.22-n°1.
- ROUSSEAU Frédéric, 2008, « "Consentement". Requiem pour un mythe "savant", *Matériaux pour notre temps*, n° 91 : « Les Français dans la Grande Guerre », p.20-22.
- SANE El Hadji M., 2015, Le rôle de l'État et des organisations nationales et internationales dans la prise en charge des populations victimes du conflit casamançais : cas de la communauté rurale de Sindian et de Djibidione, mémoire, UASZ.
- SONKO Abdourahmane, 2008, Les effets du conflit casamançais sur une Communauté rurale : le cas de Boutoupa-Kamaracounda, mémoire de DEA, Dakar, UCAD.
- TULL Denis, 2008, « L'échec de la construction nationale au miroir du séparatisme casamançais », in *International Security*, 32 (4).

WEBOGRAPHIE

- <http://www.fractale-formation.net/dmdocuments/Initiation-aux-m%C3%A9thodes-des-sciences-sociales.pdf> 11h53mn 04/07/18 ouvrage initiation des méthodes en sciences sociales.
- http://www.ins.tn/sites/default/files/pdf_actualites/ravelet-techniques-enquetes-sociologiques.pdf 12H 42mn 04/07/18 ouvrage techniques d'enquêtes sociologiques.
- <http://www.journaldupays.com/2012/le-mfdc-et-la-lutte> 14h10mn 04/07/18 dans l'article intitulé « La Longue Lutte Du Peuple Casamançais Pour Son Indépendance ».
- <http://www.journaldupays.com/2017/casamance-rene-capain-bassene-decortique-point-par-point-larticle-du-journaliste-belge-francois-janne-dothee/> 14h31mn 04/07/18 Capain Bassène sur l'article d'un journaliste belge.
- <http://journaldupays.com/wp-content/uploads/2013/03/BureauNational1.pdf> 14h45mn 04/07/18 Bureau National du MFDC.
- <http://journaldupays.com/wp-content/uploads/2013/03/Celic1.pdf> 14h45mn 04/07/18 Territoire de Casamance, journée de travail à Paris.
- <http://journaldupays.com/wp-content/uploads/2013/03/Lettre-%C3%A0-ADiouf.pdf> 14h57mn 04/07/18 dans Lettre de Abbè Senghor à A. Diouf.
- http://journaldupays.com/wp-content/uploads/2013/03/ASECK_SG.pdf 14h59mn 04/07/18 dans lettre d'Assane Seck à Diamacoune Senghor.
- http://journaldupays.com/wp-content/uploads/2013/03/Lettre%C3%A0Lewin_Ambassade.pdf 15h02mn 04/07/18 dans lettre de Diamacoune à l'ambassadeur de la France au Sénégal.
- http://journaldupays.com/wp-content/uploads/2013/03/Abb%C3%A9_HabibThiam.pdf 15h04mn 04/07/18 dans Lettre de Abbé à Habib Thiam.
- http://www.journaldupays.com/wp-content/uploads/2013/09/R%C3%A9ponseAB_AssaneSeck.pdf 15h04mn 04/07/18 réponse de l'Abbé à Assane Seck.
- http://journaldupays.com/wp-content/uploads/2013/03/Crimes_Casamance 15h04mn 04/07/18 Crise-Casamance Abbé Diamacoune.
- https://www.cairn.info/resultats_recherche.php?send_search_field=Chercher&searchTerm=Administration+et+le+paysan+de+Dominique+Darbon&searchIn=all 10h34mn 06/07/18 ouvrage *Dominique Darbon Administration et le paysan*.
- <https://www.cairn.info/revue-politix-2007-4-page59.htm?1=1&DocId=339851&hits=9279+9277+8943+8941+8934> 10/07/18 12h05 Vincent Foucher.

[https://www.cairn.info/revue-autrepart-2001-3-page-](https://www.cairn.info/revue-autrepart-2001-3-page-91.htm?1=1&DocId=203090&hits=9623+9621)

[91.htm?1=1&DocId=203090&hits=9623+9621](https://www.cairn.info/revue-autrepart-2001-3-page-91.htm?1=1&DocId=203090&hits=9623+9621)+10/07/18 12h16 Sylvie Fanchette dans Désengagement de l'État et recomposition d'un espace d'échange transfrontalier : la Haute-Casamance et ses voisins. 15h10mn 31/07/19.

<https://www.reseau-canope.fr/apocalypse-10destins/fr/dossiers-pedagogiques/lexperience-combattante.html>15h14mn 31/07/19.

<https://www.cairn.info/revue-politix-2007-4-page-59.htm> 10h56mn 18/08/19.

<https://www.sedhiounews.net/2018/07/21/gestion-du-conflit> consulté le 20/03/2021 à 12h51mn.

URL : [hpt://www.jda.revues.org./442](http://www.jda.revues.org./442), Diémé Landing, « Sénégal : processus de paix en Casamance : repenser l'intervention des ONG et de la Société civile », (En ligne), 3 juin 2003, consulté le 12 Avril 2013 à 12h31mn.

INDEX DES MOTS UTILISÉS

- Abdou Diouf** : 20, 39, 44, 58, 70, 80, 159, 215, 259, 264, 265, 289, 306.
- Abdoulaye Wade** : 58, 71, 218, 267.
- Acteurs** : 11, 12, 24, 34, 35, 53, 55, 58, 59, 60, 61, 82, 83, 84, 89, 90, 92, 95, 98, 99, 100, 101, 107, 110, 112, 116, 119, 122, 139, 140, 148, 154, 160, 164, 175, 176, 195, 198, 201, 202, 207, 208, 217, 218, 221, 228, 229, 230, 231, 233, 236, 237, 242, 243, 244, 249, 250, 253, 255, 256, 257, 266, 269, 270, 276, 283, 284, 285, 287, 290, 315.
- Adhésion** : 19, 24, 46, 81, 82, 83, 84, 89, 110, 111, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 130, 131, 136, 140, 143, 150, 151, 153, 154, 157, 161, 164, 166, 170, 173, 174, 179, 187, 205, 211, 226, 284, 303.
- Aile politique** : 17, 21, 29, 71, 72, 101, 110, 115, 134, 140, 157, 162, 176, 180, 184, 186, 190, 191, 196, 201, 216, 219, 224, 230, 284, 303, 315.
- Argent** : 63, 83, 123, 130, 139, 173, 175, 186, 207, 212, 216, 224, 270, 276, 301, 306, 314, 320.
- Arme** : 50, 60, 96, 128, 156, 165, 167, 186, 242, 309.
- Armée** : 9, 10, 17, 19, 25, 26, 27, 41, 42, 43, 45, 46, 52, 70, 71, 80, 81, 102, 112, 126, 128, 133, 136, 145, 149, 150, 155, 160, 162, 165, 167, 168, 170, 173, 176, 185, 186, 200, 205, 206, 207, 210, 212, 214, 216, 218, 223, 224, 242, 247, 257, 258, 260, 264, 283, 300, 304, 305, 308, 311.
- Atika** : 17, 19, 80, 149, 160, 220, 260, 307, 311.
- Base** : 28, 30, 32, 43, 50, 51, 62, 89, 97, 104, 106, 110, 117, 119, 120, 137, 165, 166, 168, 170, 171, 176, 178, 221, 231, 233, 234, 235, 239, 241, 243, 251, 260, 272, 282.
- Brousse** : 56, 130, 162, 175, 181, 211, 304, 310, 314.
- Casamançais** : 11, 16, 18, 22, 23, 24, 29, 30, 31, 44, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 56, 57, 58, 69, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 78, 84, 89, 128, 131, 133, 134, 144, 145, 146, 147, 149, 151, 152, 158, 165, 169, 185, 189, 195, 197, 210, 225, 255, 263, 283, 292, 307, 312, 313, 317, 318.
- Casamance** : 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 89, 90, 91, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 130, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141,

143, 144, 가145, 146, 147, 148, 149, 150,
151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158,
159, 160, 161, 163, 164, 165, 167, 169,
174, 175, 176, 179, 180, 181, 182, 184,
185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192,
193, 195, 197, 198, 199, 200, 201, 202,
205, 207, 208, 210, 211, 212, 213, 214,
215, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223,
224, 225, 228, 229, 230, 232, 234, 235,
236, 237, 238, 239, 240, 242, 243, 244,
246, 247, 249, 250, 251, 252, 253, 254,
255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262,
263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270,
271, 272, 275, 276, 277, 278, 279, 280,
281, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289,
290, 291, 292, 293, 294, 301, 302, 303,
306, 309, 311, 312, 313, 314, 315, 316,
317, 318, 323, 324.

Cause : 10, 11, 16, 18, 19, 23, 25, 28, 39, 41,
46, 48, 50, 51, 53, 70, 71, 77, 89, 96, 107,
110, 116, 119, 124, 125, 130, 133, 134,
136, 139, 142, 144, 145, 149, 152, 157,
163, 173, 181, 182, 186, 187, 191, 192,
204, 205, 207, 212, 216, 217, 221, 222,
223, 224, 가225, 237, 242, 243, 273, 279,
283, 284, 300, 306, 308, 316, 317.

Changement : 6, 29, 99, 100, 129, 166, 168,
173, 175, 179, 201, 276, 277, 290.

Colonisation : 287

Combattant : 9, 82, 89, 90, 93, 123, 124, 125,
126, 128, 129, 130, 133, 136, 137, 138,
139, 141, 142, 143, 144, 146, 148, 150,
151, 153, 155, 157, 163, 164, 166, 170,

171, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179,
180, 181, 182, 183, 185, 186, 188, 189,
190, 191, 192, 197, 198, 199, 201, 204,
205, 206, 211, 214, 215, 217, 218, 219,
222, 226, 261, 284, 314.

Conflit : 2, 9, 10, 11, 15, 16, 17, 18, 19, 20,
21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31,
32, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43,
47, 49, 50, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60,
61, 62, 63, 65, 66, 68, 69, 72, 74, 75, 76,
77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 87, 88, 89,
91, 95, 96, 98, 99, 100, 101, 102, 109, 111,
112, 113, 114, 116, 117, 118, 119, 120,
122, 130, 131, 135, 139, 140, 141, 142,
143, 144, 145, 147, 148, 152, 154, 155,
158, 160, 161, 163, 164, 169, 174, 175,
176, 177, 181, 184, 185, 187, 192, 195,
197, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 206,
207, 208, 209, 210, 211, 212, 214, 215,
217, 218, 219, 220, 221, 222, 225, 229,
230, 231, 236, 237, 238, 239, 243, 245,
247, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255,
256, 257, 258, 261, 262, 265, 266, 267,
268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275,
276, 277, 278, 280, 281, 283, 284, 285,
286, 288, 290, 291, 292, 294, 300, 301,
305, 306, 307, 313, 315, 318, 320, 323,
324.

Développement : 12, 36, 37, 38, 50, 53, 59,
60, 62, 63, 64, 65, 68, 74, 89, 100, 101,
112, 116, 117, 118, 119, 120, 122, 158,
184, 190, 192, 195, 200, 201, 214, 222,
223, 228, 229, 231, 232, 233, 234, 235,
236, 241, 242, 243, 244, 245, 248, 249,

251, 255, 266, 267, 268, 269, 271, 272, 273, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 284, 285, 288, 289, 290, 291.

Diabir : 26, 46, 80, 156, 159, 161, 188, 260, 303, 308, 309, 311, 318

Diamacoune : 11, 16, 19, 20, 25, 26, 27, 32, 35, 36, 40, 50, 56, 69, 79, 80, 139, 158, 160, 168, 188, 189, 191, 198, 202, 206, 207, 217, 258, 259, 261, 262, 291, 293, 301, 306, 313.

Diolas : 20, 21, 22, 23, 24, 26, 30, 37, 38, 39, 40, 53, 55, 74, 75, 132, 136, 161, 252, 254, 262, 303.

Drapeau, 23, 26, 79, 156, 159, 271, 302, 307, 309, 311.

Emile Badiane : 36, 187, 188, 192, 195, 301.

Espoir : 44, 58, 85, 120, 124, 131, 133, 135, 136, 141, 142, 143, 144, 145, 182, 200, 204, 210, 212, 215, 237, 238, 249, 272, 273, 277, 280, 281, 290.

État : 2, 9, 11, 15, 16, 20, 25, 28, 29, 31, 32, 34, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 45, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 79, 80, 81, 83, 86, 87, 89, 92, 99, 101, 112, 122, 127, 131, 134, 139, 140, 141, 144, 145, 146, 149, 151, 152, 153, 155, 156, 160, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 171, 174, 175, 176, 178, 182, 184, 185, 186, 190, 192, 195, 198, 202, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 211, 212, 214, 215, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 229, 233, 234, 235, 236, 240, 242, 243, 247, 249, 252, 253, 254, 257, 261, 264, 265, 268, 269, 272, 274, 275, 276, 279, 280, 283, 284, 285, 287, 289, 290, 292, 294, 300, 301, 302, 305, 306, 307, 309, 311, 315, 316, 317, 319, 320, 323, 324.

Ethnie : 16, 20, 21, 22, 23, 24, 35, 36, 38, 39, 53, 54, 55, 115, 117, 118, 161, 262, 287, 303.

Ex-combattant : 123, 136, 149, 164, 166, 174, 180, 181, 186, 207, 222

Forces de l'ordre : 9, 24, 45, 79, 80, 127, 136, 146, 149, 155, 156, 159, 165, 166, 171, 172, 204, 210, 260, 302, 307, 309, 311.

Forêt : 28, 45, 91, 116, 130, 131, 142, 149, 154, 155, 157, 162, 165, 166, 175, 181, 182, 193, 304, 307.

France : 10, 20, 26, 42, 44, 49, 51, 59, 67, 73, 76, 86, 96, 105, 132, 160, 192, 193, 206, 219, 224, 259, 260, 263, 265, 288, 289, 290, 291, 293, 311, 312.

Front : 71, 90, 140, 167, 169, 170, 178, 213, 216, 257, 258, 260, 300, 307.

Frustration : 11, 17, 18, 22, 23, 29, 30, 31, 37, 39, 50, 69, 74, 75, 80, 85, 96, 124, 130, 142, 144, 153, 194, 204, 207, 210, 214, 215, 216.

Gambie : 16, 17, 21, 23, 41, 47, 49, 55, 57, 73, 110, 111, 115, 116, 117, 119, 120, 132, 138, 194, 207, 259, 264, 269, 319.

Guerre : 9, 11, 25, 35, 43, 46, 49, 53, 57, 58, 59, 83, 90, 91, 116, 129, 137, 149, 163, 165, 167, 168, 170, 176, 186, 190, 192, 193, 197, 199, 200, 204, 206, 207, 215, 219, 224, 229, 233, 237, 242, 251, 256,

257, 258, 266, 267, 283, 290, 300, 305,
306, 307, 314, 315.

Guinée-Bissau : 10, 16, 17, 41, 43, 73, 110,
111, 115, 116, 117, 128, 160, 169, 195,
207, 216, 218, 269, 278, 311.

Haine : 32, 48, 50, 71, 78, 80, 85, 86, 96, 127,
130, 150, 151, 153, 155, 207, 210, 214,
317.

Indépendance : 10, 12, 18, 20, 21, 22, 26, 32,
36, 41, 43, 44, 46, 47, 50, 52, 53, 54, 55,
67, 69, 72, 76, 79, 82, 84, 90, 91, 101, 102,
116, 122, 124, 130, 131, 133, 135, 137,
141, 142, 143, 144, 145, 147, 149, 150,
153, 154, 155, 156, 157, 158, 161, 163,
169, 173, 176, 180, 184, 185, 186, 187,
188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195,
197, 198, 199, 200, 201, 202, 205, 208,
210, 213, 215, 217, 219, 224, 225, 257,
258, 260, 261, 270, 274, 275, 278, 284,
303, 309, 312, 313, 314, 315, 317, 318,
323, 324.

Indépendantiste : 10, 25, 26, 27, 41, 42, 47,
49, 50, 56, 74, 145, 150, 189, 225, 247

Insécurité : 66.

Jeune : 54, 81, 124, 125, 129, 130, 131, 132,
133, 136, 139, 143, 144, 158, 163, 171,
173, 177, 181, 200, 289, 305, 309, 317,
322.

Lutte : 10, 16, 19, 20, 28, 31, 32, 36, 41, 43,
46, 52, 53, 63, 64, 78, 82, 96, 97, 99, 101,
102, 124, 130, 133, 134, 139, 144, 149,
150, 154, 155, 157, 158, 160, 161, 163,
167, 168, 171, 173, 176, 184, 185, 187,

188, 189, 190, 192, 194, 195, 197, 199,
200, 201, 202, 204, 205, 207, 208, 209,
211, 213, 215, 217, 219, 223, 224, 225,
235, 252, 256, 258, 259, 260, 273, 288,
292, 293, 303, 306, 308, 312, 314, 315,
317, 318.

Macky Sall : 57, 58, 120, 218, 268.

Maquis : 12, 27, 45, 71, 80, 82, 85, 86, 87, 91,
93, 95, 96, 102, 110, 111, 122, 123, 124,
125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 135,
136, 137, 139, 141, 142, 143, 146, 148,
149, 150, 151, 153, 154, 155, 157, 160,
161, 162, 163, 164, 165, 166, 168, 169,
170, 172, 173, 174, 175, 177, 178, 179,
180, 181, 182, 185, 186, 187, 192, 198,
199, 200, 205, 206, 207, 208, 209, 210,
211, 212, 214, 215, 221, 222, 257, 258,
260, 268, 283, 285, 300, 304, 305, 307,
309, 311, 313, 314, 315, 316, 317, 318,
322.

Membre : 17, 21, 24, 29, 50, 97, 125, 126,
131, 133, 137, 138, 152, 156, 157, 161,
164, 179, 182, 199, 202, 206, 208, 210,
211, 221, 223, 224, 226, 254, 262, 263,
265, 284, 322, 323.

MFDC : 2, 7, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 19, 21,
22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 31, 32, 34, 35,
36, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50,
51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 62, 69, 70,
71, 72, 75, 76, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 86,
87, 89, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99,
101, 102, 103, 104, 105, 106, 108, 109,
110, 111, 112, 115, 121, 122, 123, 124,

125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 185, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 219, 220, 222, 223, 224, 225, 226, 229, 230, 236, 237, 242, 247, 249, 252, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 265, 266, 268, 270, 279, 283, 284, 285, 286, 291, 293, 300, 301, 302, 303, 305, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 322, 323, 324.

Mines : 116, 212, 230, 240, 241, 242, 256, 272, 300.

Mouvement : 11, 19, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 42, 43, 46, 48, 49, 52, 55, 56, 61, 62, 83, 84, 89, 98, 99, 100, 102, 124, 126, 133, 134, 135, 137, 139, 141, 142, 147, 149, 150, 154, 156, 157, 158, 161, 163, 164, 165, 166, 170, 171, 173, 174, 175, 176, 177, 179, 180, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 195, 197, 199, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 209, 210, 212, 213, 214, 217, 219, 222, 223, 224, 225, 226, 243, 247, 249, 255, 257, 259, 260, 262, 284, 287, 303, 308, 309, 312, 313, 314, 316, 318.

Négociation : 42, 55, 58, 61, 62, 71, 89, 195, 215, 242, 284, 315, 319.

ONG : 2, 4, 7, 11, 12, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 101, 116, 119, 122, 140, 196, 219, 222, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 243, 245, 246, 248, 249, 252, 253, 255, 256, 257, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 283, 284, 285, 289, 290, 291, 292, 294, 316, 319, 320, 324, 327.

Paix : 9, 11, 12, 15, 31, 33, 34, 35, 55, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 72, 76, 83, 89, 100, 101, 111, 112, 120, 122, 129, 138, 139, 140, 147, 150, 156, 159, 180, 181, 190, 197, 201, 208, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 224, 228, 229, 231, 232, 233, 237, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 259, 261, 262, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 285, 287, 290, 291, 292, 294, 309, 311, 316, 324.

Parents : 27, 32, 74, 80, 81, 82, 86, 106, 124, 126, 127, 128, 129, 130, 132, 138, 143, 145, 146, 149, 150, 151, 153, 157, 158, 160, 162, 164, 178, 181, 185, 186, 187, 189, 191, 199, 241, 255, 260, 281, 300, 304, 307, 308, 310, 311, 312.

Police : 136, 151, 156, 161, 303, 309.

Population : 3, 16, 18, 19, 21, 23, 24, 28, 31, 37, 38, 39, 45, 46, 48, 50, 51, 54, 56, 59, 64, 65, 67, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 78, 80, 81, 84, 86, 96, 97, 98, 100, 116,

118, 119, 122, 126, 136, 137, 139, 140,
141, 142, 144, 148, 150, 151, 153, 154,
155, 161, 162, 163, 164, 165, 174, 175,
176, 180, 182, 187, 192, 194, 195, 196,
197, 198, 200, 201, 203, 204, 205, 206,
207, 208, 209, 210, 212, 213, 214, 216,
219, 220, 222, 224, 225, 229, 230, 231,
236, 240, 243, 247, 254, 257, 271, 272,
273, 277, 278, 280, 281, 283, 284, 285,
300, 302, 304, 307, 308, 312, 313, 314,
315, 316, 317, 323, 326.

Projet : 58, 63, 81, 97, 99, 100, 117, 122, 124,
125, 130, 144, 163, 165, 179, 180, 184,
185, 187, 192, 194, 195, 196, 197, 198,
199, 200, 201, 202, 204, 209, 210, 215,
220, 221, 222, 224, 231, 233, 235, 238,
241, 242, 255, 268, 273, 275, 276, 278,
279, 283, 309, 312, 313, 315, 317, 319,
320, 323.

Rebelle : 70, 80, 94, 96, 125, 127, 128, 130,
134, 142, 144, 152, 155, 165, 166, 171,
173, 177, 181, 182, 185, 200, 207, 210,
212, 214, 264, 302, 304.

Recrutement : 28, 46, 102, 131, 136, 141,
150, 166, 171, 172, 174, 175, 186, 205.

Regret : 124, 125, 130, 131, 135, 142, 144,
151, 153, 208, 215.

Répression : 11, 19, 32, 45, 56, 61, 70, 98,
126, 131, 137, 159, 161, 211, 213, 260,
303, 311.

Salif Sadio : 57, 101, 128, 168, 169, 175, 176,
178, 180, 181, 192, 197, 200, 213, 219,
223, 257, 260, 301, 308, 316.

Sénégal : 6, 9, 10, 11, 16, 17, 18, 19, 20, 21,
22, 23, 24, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 35,
36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47,
48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 59, 61,
62, 63, 64, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 75,
76, 77, 78, 79, 80, 86, 87, 89, 100, 101,
111, 112, 115, 122, 123, 125, 126, 128,
129, 130, 131, 132, 133, 134, 136, 139,
140, 141, 144, 145, 146, 148, 149, 150,
151, 152, 153, 155, 156, 158, 159, 160,
161, 162, 164, 165, 167, 168, 169, 170,
173, 176, 177, 178, 182, 185, 186, 188,
189, 190, 191, 192, 193, 195, 198, 199,
200, 202, 204, 205, 207, 209, 210, 211,
212, 214, 215, 217, 218, 219, 220, 221,
222, 223, 224, 225, 233, 234, 235, 240,
242, 243, 244, 246, 247, 253, 254, 255,
257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264,
265, 267, 268, 269, 272, 274, 275, 276,
278, 279, 282, 283, 284, 285, 288, 289,
290, 291, 292, 293, 294, 300, 301, 302,
304, 305, 307, 309, 311, 312, 313, 315,
316, 317, 318, 319, 323, 324.

Senghor : 16, 20, 21, 25, 26, 27, 32, 35, 36,
38, 40, 44, 52, 56, 68, 72, 79, 80, 131, 139,
156, 158, 160, 168, 187, 188, 189, 191,
192, 193, 194, 195, 198, 202, 206, 207,
217, 258, 259, 261, 262, 266, 293, 301,
306, 312, 313, 318.

Séparatiste : 10, 23, 31, 34, 36, 44, 45, 49, 55,
56, 76, 133, 135, 148, 184, 185, 191.

Société : 12, 20, 21, 37, 51, 57, 59, 61, 64, 65,
68, 70, 74, 77, 81, 85, 86, 87, 89, 91, 92,
93, 94, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 115, 122,

124, 139, 145, 164, 178, 180, 181, 182,
183, 185, 187, 188, 194, 196, 197, 198,
199, 200, 202, 215, 218, 222, 224, 228,
229, 237, 240, 242, 243, 246, 250, 252,
261, 262, 266, 283, 284, 285, 288, 289,
290, 313, 317, 319, 323.

Solution : 17, 42, 46, 53, 61, 75, 76, 84, 87,
96, 130, 133, 142, 143, 151, 153, 161, 176,
213, 217, 221, 222, 243, 252, 262, 270,
289, 300, 303, 308, 312, 315.

Spoliation : 27, 50, 51, 55, 75, 82, 86, 87, 95,
96, 98, 102, 126, 128, 129, 131, 136, 141,
143, 144, 153, 154, 157, 197, 205, 211,
285, 304, 310.

Terre : 21, 39, 50, 75, 76, 84, 86, 87, 95, 96,
115, 120, 141, 143, 144, 153, 154, 182,
272, 288.

Village : 2, 9, 32, 39, 74, 76, 81, 93, 125, 127,
128, 129, 130, 132, 135, 136, 138, 139,
142, 143, 146, 147, 149, 150, 151, 166,
169, 171, 175, 178, 185, 187, 211, 214,
238, 244, 264, 274, 276, 278, 280, 305,
308, 320.

Violence : 18, 19, 22, 25, 26, 27, 28, 29, 32,
33, 41, 47, 50, 54, 56, 57, 71, 72, 76, 80,
88, 89, 90, 91, 96, 139, 146, 147, 148, 153,
159, 160, 161, 163, 165, 176, 182, 189,
190, 213, 225, 230, 241, 250, 251, 252,
260, 263, 266, 283, 289, 290, 302, 303,
307, 311.

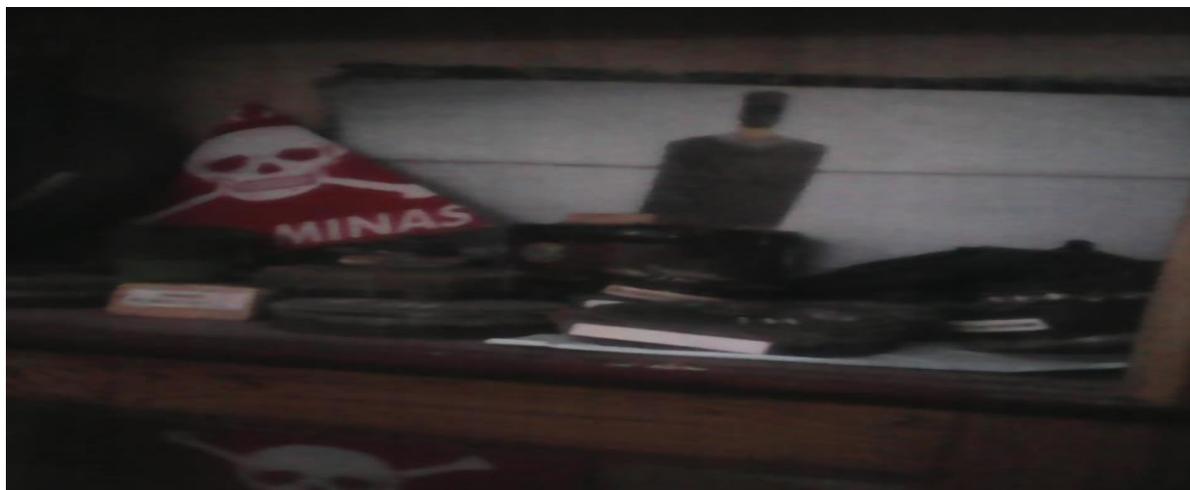
Wolof : 39, 49, 76.

Ziguinchor : 2, 5, 8, 10, 11, 16, 22, 24, 26, 29,
32, 33, 34, 42, 45, 46, 49, 50, 51, 54, 56,
59, 62, 71, 73, 76, 78, 79, 81, 84, 109, 110.

113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120,
123, 124, 127, 135, 136, 137, 139, 140,
142, 149, 150, 153, 156, 159, 161, 163,
165, 169, 174, 177, 185, 188, 193, 197,
221, 222, 230, 234, 236, 238, 239, 243,
250, 251, 253, 254, 255, 256, 259, 260,
261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268,
272, 273, 274, 275, 277, 278, 280, 281,
290, 300, 302, 303, 307, 308, 309, 311,
320.

ANNEXES

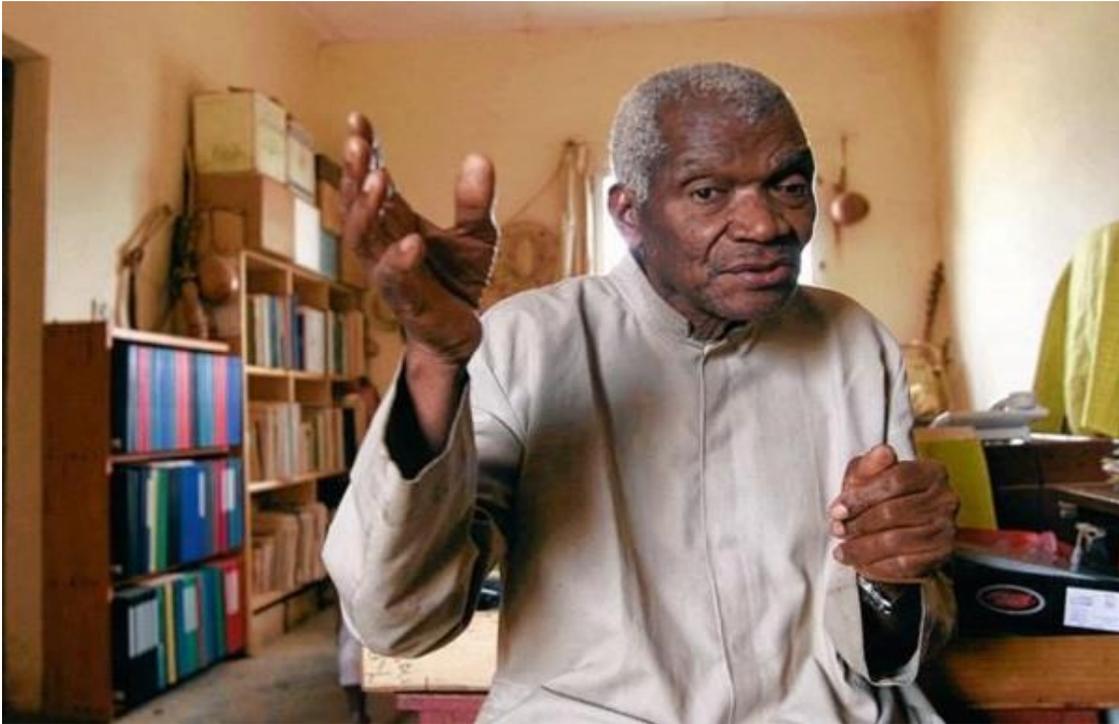
Image 1 : Mine antipersonnelle déminée en 2013



Source : Enquête de terrain. Mamady Diémé, en 2016

Ces mines antipersonnelles sont stockées à HANDICAP INTERNATIONAL il y a quelques années. Elles ont été déminées l'une après l'autre. La première a été déminée lors des opérations de déminage en 2012 et la seconde, fin 2013.

Image 2 : Abbé Diamacoune Senghor (né le 4 avril 1928 et décède le 13 janvier 2007)
initiateur du MFDC.



Source : Données de terrain 2021

Image 3 : Abdou Diouf président de la République du Sénégal (1980-2000)



Source : Données de terrain 2021

Image 4 : Jules François Bocandé (né le 25 novembre 1958 et décède le 7 mai 2012)
médiateur du conflit



Source : Données de terrain 2021

Image 5 : Robert Sagna (né le 17 avril 1939 à Brin), médiateur et coordinateur du le GRPC (Groupe de Recherche pour la Paix en Casamance)



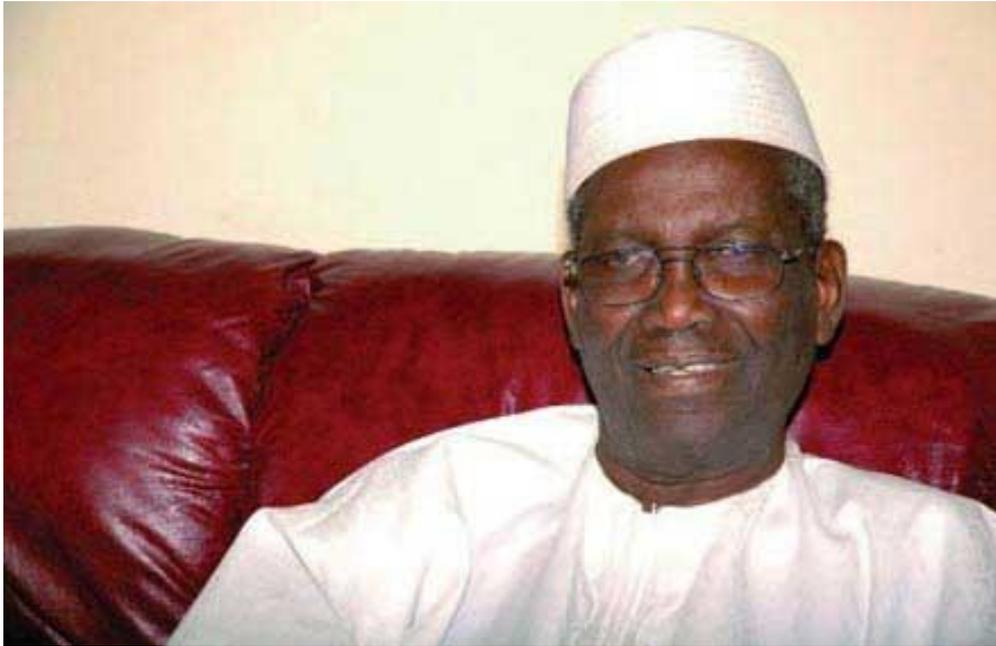
Source : Données de terrain 2021

Image 5 : Le Général Mamadou Niang (né en 1938 à Podor et décède le 28 Décembre 2020) émissaire pour la paix en Casaamance



Source : Données de terrain 2021

Image 6 : Assane Seck (1919-2012) initiateur du MAC (Mouvement Autonome de la Casamance) et médiateur du conflit



Source : Données de terrain 2021

Image 7 : Nouha Cissé est observateur et médiateur du conflit en Casamance



Source : Données de terrain 2021

Image 8 : Pierre Atépa Goudiaby (né le 30 juin 1947 à Ziguinchor) membre du Collectif des Cadres casamançais (CCC) et médiateur



Source : Données de terrain 2021

TÉMOIGNAGES

Personne n°1 : *« J'ai adhéré au MFDC pour plusieurs raisons. La première, on m'a dit que c'est une lutte pour tout le peuple casamançais. C'était une chose que j'ai remarqué les premiers jours de mon adhésion. Toutes les ethnies en Casamance sont représentées dans cette lutte. On organisait des réunions à Diabir et la diversité ethnique faisait que les réunions tiraient en longueur parce qu'il fallait traduire. Toutes les réunions se faisaient en langue diola et le bureau a cherché les traducteurs ou les interprètes pour chaque ethnie représentée. Ce sont des réunions parfois nocturnes parce que la police nous suivait pour toutes les rencontres que nous organisons. La première fois, quand j'ai pris part à la rencontre, il était question d'expliquer aux nouveaux adhérents les objectifs du mouvement. Et le principal objectif reposait sur l'indépendance de la Casamance. Les gens venaient de divers horizons : Sédhiou, Kolda et dans les différentes zones de la région de Ziguinchor. Toutes les ethnies étaient fortement représentées. Lors d'une rencontre, un vieux Mandingue de nom de Mandiang a pris la parole et a demandé dans son intervention de confier cette mission de libération de la Casamance aux Diolas. Car les Diolas sont plus nombreux que les autres ethnies. Il a poursuivi son intervention en disant que les Diolas rendront compte au*

peuple casamançais après la mission. Telle est la proposition qu'il a faite. Les participants ont approuvé à l'unanimité cette proposition et ont décidé d'adopter l'idée de confier la mission aux Diolas. Les Diolas acceptant de conduire la mission, il a proposé que les participants trouvent un endroit spécifique pour la tenue des activités du mouvement. C'est ce qui justifie le choix de Diabir, un lieu qui facilite l'organisation des rencontres du MFDC. C'est à Diabir que le MFDC discutait les stratégies de lutte pour la libération de son peuple. Le mouvement a démarré ses activités à Diabir et quelques jours après, la police et la gendarmerie étaient venues nous interpellier. Ils cherchaient les raisons de ces différentes rencontres. Mieux, ils cherchaient au juste à éviter la tenue de ces différentes rencontres dans la région et on les a dispersés. Les mouvements d'arrestation et de répression ont dès lors commencé en Casamance. La police croyait que la violence était la seule solution pour parvenir à dissoudre ce mouvement. Trouvant leur comportement indésirable, les participants (MFDC) ont commencé à montrer des signes de mécontentement. Pour trouver des solutions et répondre aux attaques de la police, le MFDC s'est replié pour chercher un autre site où il pouvait tenir ces rencontres. C'est ainsi que nous avons choisi le site de « Mangoucouroto ». Un site qui abrite aujourd'hui les membres de l'aile politique du MFDC. C'est un site historique, car après Diabir, toutes les différentes rencontres du MFDC s'y tenaient. C'est à « Mangoucouroto » que le MFDC a pris la décision d'organiser la Marche de 1982 qui a coûté la vie à plusieurs manifestants. Au lendemain de la manifestation, la police a repris les séries d'arrestations, de répressions et de tortures des participants. Le MFDC s'est ainsi replié dans la brousse où nous avons commencé à préparer des stratégies de riposte. Très mal équipés, nous avons décidé un jour d'attaquer un camp de police avec comme armes des flèches, des gourdins et tout ce qui est armes blanches. Cette stratégie n'avait pas marché, car le MFDC était très mal équipé. C'était un moyen à l'époque pour faire quitter le Sénégal en Casamance. Pour nous, prendre tous les camps de police et de gendarmerie est un signe de libérer la Casamance du Sénégal. C'est la raison pour laquelle le MFDC était très engagé à l'époque à cette lutte parce que personne dans le MFDC ne pensait que cette lutte allait durer tant d'années. On faisait croire à la population que l'indépendance est presque acquise et ceux qui ne participent pas à la lutte ne vont pas bénéficier des opportunités. Et le slogan était de se battre pour libérer notre peuple pris en otage par le Sénégal. Et je me souviens de la déclaration du vieux Sidy Badji qui disait qu'à partir de l'instant où nous avons décidé de libérer notre peuple, nous allons désormais vivre dans la brousse. Et si par malheur nous retournent à la maison, la police va tous nous arrêter et nous risquons la mort. Ce discours du vieux Sidy a permis à bon nombre de quitter de manière définitive leur domicile pour vivre

de manière permanente dans la brousse. À partir de là, le MFDC, au début de la lutte, a décidé de se battre non seulement pour libérer son peuple, mais aussi libérer les prisonniers. Voilà ce qui a poussé le MFDC à rester dans la brousse. À l'époque, l'armée du Sénégal nous recherchait dans la brousse comme les chasseurs avec les animaux sauvages. Le MFDC, très mal équipé en armements, cherchait où se cacher pour échapper aux arrestations et à la répression. Nous avons passé dans cette forêt plusieurs années sans le moindre armement pour faire face à l'ennemi. Une année après, nous avons commencé à trouver des armes et ce fut maintenant un moment de riposte. C'est aussi l'année où le MFDC a commencé à implanter les cantonnements dans les différentes zones de la Casamance et des attaques aux camps militaires. Voilà un peu ce qui résume les débuts du MFDC. Cependant, c'est quand la situation a commencé à dégénérer que certaines personnes, voire des ethnies, ont déclaré ne faisant pas partir de cette lutte. Alors qu'au début de la lutte, elles étaient impliquées. C'est aussi l'époque des dénonciations, car ceux qui ont déclaré ne faisant pas partie ont utilisé des stratégies de traiter les Diolas de rebelle. Ce qui a du coup expliqué l'intégration massive de certaines personnes non désirées dans le maquis pour échapper aux arrestations de l'armée du Sénégal. Au début, nous n'étions pas du tout nombreux dans la brousse, mais quand les dénonciations ont démarré, le MFDC a enregistré plusieurs nouveaux adhérents. Beaucoup de personnes sont entrées dans le maquis parce qu'elles étaient frustrées par les dénonciations, l'arrestation ou torture de leurs parents, voire victimes de spoliation de leurs terres. Elles sont entrées dans le maquis malgré eux. Je dirai que si on en est arrivé là aujourd'hui, c'est par ce que l'État du Sénégal a depuis le début mal géré cette crise. Le gouvernement a préféré en lieu et place d'une démarche pacifique d'utiliser la violence, les arrestations, les tortures, pensant que cette stratégie pouvait régler le problème. Mais malheureusement cela a rendu très compliquée la situation. L'État du Sénégal a une très grande part de responsabilité dans cette rébellion parce qu'il a non seulement poussé les populations à la révolte, mais aussi créé la rébellion en Casamance. Il est créé par son comportement, par ses manières d'agir parce que le MFDC ne s'est jamais préparé au conflit. C'est une situation que l'État du Sénégal lui a imposé et que le MFDC a acceptée malgré lui. Le fait de rester dans la brousse n'était pas le souhait des combattants du MFDC. On était mis à l'épreuve des faits et la solution était de regagner la forêt comme une nouvelle alternative pour échapper aux poursuites. Si le MFDC s'était bien préparé à cette guerre, on n'en serait pas arrivé pas là aujourd'hui. Une guerre demande une préparation, chercher des moyens financiers, matériels, mais le MFDC ne s'attendait même pas à cette situation. Si on savait que l'État du Sénégal allait nous pousser à la guerre, on allait bien se préparer. Mais

allez voir les premières années du MFDC dans la brousse, sans armes, ni nourriture et abris, prouve que ce mouvement n'était pas préparé à la guerre. C'est une situation qui nous a été imposé par l'État du Sénégal. On n'a même pas pensé créer la rébellion. Oui, je fais partie des premiers à faire face à l'armée du Sénégal et qui a finalement regagné la brousse. J'ai intégré le maquis en 1983. J'ai été jeune à cette époque. C'était en 1983, c'est l'année de la création du maquis. Mais la première manifestation a commencé en décembre 1982, c'est différent de la création du maquis ».

Personne n°2 :*« Comme je l'ai souvent rappelé, j'ai adhéré au maquis parce que mon père a été arrêté par l'armée du Sénégal. Je n'avais pas vu à l'époque quelqu'un qui pouvait nous aider à libérer mon père. Du coup, le MFDC était la seule piste ouverte pour me venger. De là, j'ai commencé à mener des démarches qui pouvaient faciliter mon intégration. J'ai décidé d'abandonner le métier de menuisier pour m'occuper de la libération de mon père. Il fallait être à ma place pour comprendre ce que je ressentais. J'ai vécu des moments plus durs de ma vie. Je n'avais personne à mes côtés pour me soutenir, me conseiller et m'orienter. C'est de là qu'est née l'idée d'intégrer le maquis. Au début, je n'avais aucune information sur le MFDC. Il a fallu rencontrer des vieux dans le village pour que je puisse avoir des informations plus claires. En réalité, je ne cherchais même pas à aborder un sujet sur le MFDC. J'avais toujours un mauvais regard sur le MFDC. Pour vous dire que j'ai été très contraint à l'époque à intégrer le MFDC. Quand j'avais rencontré les vieux du village pour avoir des renseignements sur le MFDC, ils avaient pris tout le temps pour me parler de toute l'histoire de cette guerre en Casamance. Et la principale cause, selon eux, c'est la lutte pour la libération du peuple casamançais. Dans leur explication, la Casamance est différente du Sénégal. C'est une vérité que personne au Sénégal ne peut nier. La Casamance a besoin des jeunes comme nous, pour la sortir de cette situation. Ce sont des discours convaincants et qui ont d'ailleurs facilité mon intégration dans le maquis. Tout est parti de la signature du contrat à l'époque entre Senghor et Émile. Dans l'explication de certaines personnes que j'ai rencontrées, Senghor et Émile ont signé un pacte de cohabitation entre le Sénégal et la Casamance. Et quand Senghor a su que le délai de la séparation avec la Casamance s'approchait, il a trouvé les moyens d'empoisonner Émile. Donc le Sénégal avait profité de notre cohabitation pour éliminer Émile. Ce dernier avait pris un vaccin de son médecin de Dakar avant son voyage à Paris. Bien avant, Émile avait rappelé à Senghor son engagement de quitter le Sénégal parce que le contrat était arrivé à son terme. Très gêné par cette situation, il a préféré l'éliminer pour être à l'aise. Quand Émile a su qu'il allait mourir, il a confié le dossier de la Casamance à son ami proche Diamacoune Senghor. C'était la seule*

personne à qui Émile faisait confiance. Et sachant qu'il allait lui confier le dossier, il avait éloigné de son entourage pour l'éviter du grand public. Cette attitude a trompé beaucoup de personnes en Casamance. Car à cette période, Abbé était très peu connu du grand public sénégalais. Le marabout Sountou Badji de Sindiane était à l'époque la personne la plus influente en Casamance. C'est pourquoi après le décès d'Émile, l'État du Sénégal a pensé à sa personne pour la succession d'Émile Badiane. Tout le monde pensait que le dossier de la Casamance lui a été confié. Du coup, l'État s'était vite rapproché de lui (Sountou Badji), le tenant comme nouveau collaborateur. C'est qui justifiait ses nombreux voyages à l'époque. L'État lui avait mis beaucoup de moyens (argent, passeport, des matériels agricoles, etc.) à sa disposition pour le contrôler. C'est quand l'Abbé Diamacoune Senghor avait adressé sa première lettre au président Diouf qu'il s'était rendu compte que le dossier de la Casamance était dans ses mains. Sountou Badji était devenu la mauvaise cible de l'État et avait perdu ses avantages. Face à la situation, l'État avait menacé d'emprisonner Abbé au cas où il refuserait la collaboration. C'est pourquoi, quand le conflit a démarré en Casamance, Diamacoune Senghor était la première personne à être arrêtée. L'État voulait à tout prix qu'il change sa position. Il a été menacé de mort, mais n'a jamais cédé à sa position. Abdou Diouf, nouvellement arrivé au pouvoir ne maîtrisait pas la question de la Casamance. C'était Senghor qui devrait prendre le temps de l'expliquer, mais il ne l'avait pas fait. Du coup, Diouf était tombé dans un piège où il ne pouvait pas sortir. Il pensait que seule la violence peut lui sortir de cette crise. Il voulait mettre tout le monde en prison et la Casamance était unanime à l'époque. Il avait pris à la légère cette situation croyant que c'est un épiphénomène. C'est pourquoi il avait décidé de ne pas répondre aux lettres d'Abbé Diamacoune Senghor. En 1982, la population avait décidé de faire une marche en Casamance contre l'injustice. C'était une marche pacifique au début. L'objectif de cette marche consistait à descendre le drapeau du Sénégal dans les artères de la ville de Ziguinchor pour hisser celui de la Casamance. Une chose que l'État du Sénégal avait comprise, car il savait que si les marcheurs arrivaient à descendre le drapeau de la nation, cela constituerait une menace pour le pays. C'est pourquoi les forces de l'ordre avaient intercepté la foule qui se défilait vers la gouvernance. Les conséquences sont lourdes, des pertes humaines de part et d'autre, des arrestations, etc. Et contraint de rester dans la ville de Ziguinchor, le MFDC s'était retiré pour s'installer de manière permanente dans la forêt. De là, ils ont créé en 1983 une bande appelée « Atika » du maquis. La bande « Attika » a été créée pour empêcher les nombreuses arrestations de l'État. Et beaucoup de personnes étaient victimes de ces arrestations arbitraires en Casamance. Et j'ai intégré le maquis parce que mon père faisait partir des victimes de ces arrestations

arbitraires. Tant d'autres personnes, par exemple les élèves, étudiants, les fonctionnaires, ont intégré la même période le maquis. Les Casamançais étaient contraints d'intégrer le maquis. Les gens ont abandonné leurs métiers, leur formation pour intégrer le maquis. Beaucoup ont regretté aujourd'hui d'avoir fait ce choix. Ils l'ont fait malgré eux. L'État du Sénégal a poussé les Casamançais à aimer le MFDC. Les jeunes ont pris la décision ferme de regagner le maquis et de se battre pour libérer le peuple casamançais. Personne ne souhaitait voir ses parents arrêtés, torturés et injustement perdre leurs terres ».

Personne n°3 : *« J'avais dit au début qu'au village, les gens ne parlaient pas beaucoup de ce mouvement. C'est à Ziguinchor que les gens parlaient du MFDC. C'est pourquoi quand j'étais venu pour la construction de ma maison à Ziguinchor précisément au quartier de Lindiane, je m'étais rendu compte que la plupart des gens s'intéressaient à ce mouvement. J'ai été influencé par mon entourage et mes parents qui vivaient dans le quartier. Au début, je voyais des gens prendre toujours part aux différentes réunions qu'organisait le MFDC à Diabir et Mangacouroto. Puisque je ne m'intéressais pas, mes parents commençaient à se rapprocher de moi. Et dans les discussions, ils me parlaient du MFDC et des raisons de leur lutte. J'ai été prudent au début parce que je ne voulais pas prendre part à leurs débats. Un jour, ils sont venus chez moi, la nuit tard. Ils m'ont invité à une discussion sur ce sujet. Ils étaient au nombre de quatre personnes. Alors, le menu de la discussion portait déjà sur le MFDC. Ils ont commencé à m'expliquer le mouvement, les avantages qu'il y a si je parviens à intégrer. Et le grand projet était l'indépendance de la Casamance. J'avais commencé aussitôt à aimer le projet parce que derrière l'indépendance de la Casamance, il y a un grand chantier pour les jeunes. Aucun jeune ne pouvait résister à ce projet qu'ils avaient pour la Casamance. C'est la raison pour laquelle beaucoup de jeunes ont intégré le maquis à l'époque. Ils m'ont convaincu à adhérer dans le mouvement parce qu'il y a des opportunités après l'accès à l'indépendance ».*

Personne n°4 : *« J'ai intégré le MFDC parce que je sais que la Casamance n'est pas le Sénégal. Ce sont deux pays différents sur tous les plans. Même si la Casamance était le Sénégal, après le départ de la puissance coloniale, le traitement que la Casamance a subi entre les mains des Sénégalais n'était pas du tout le meilleur. Ils nous ont traités encore plus mauvais qu'on était avec les « toubabs ». Donc, fort de ça, il y a eu des rencontres pour dénoncer l'injustice qu'on est en train de subir, un traitement presque inhumain. Qu'est-ce qu'il faut faire ? On est vite sorti pour dire à qui de droit, c'est-à-dire le gouverneur qui représentait l'État du Sénégal, non à ce traitement. Pour cela, on s'était réunis à Mangokouroto très tôt le matin. Mais avant, on palpait les gens pour voir si certains parmi*

nous n'ont pas avec eux une arme blanche. Quand on a su que personne ne possédait une arme, on a marché homme et femme en direction de la gouvernance. Puisque l'État savait déjà qu'il y avait un mouvement qui s'organisait pour une marche, il s'est aussi mis à se préparer. La police et la gendarmerie ont occupé toutes les artères du centre-ville de Ziguinchor. Les marcheurs ne savaient pas que toutes les routes du centre-ville ont été occupées par les forces de l'ordre. On a marché jusqu'à l'Hôpital Silence pour commencer à recevoir les balles réelles. Néanmoins, les gens ont forcé et se sont pris avec les forces de l'ordre. Il y avait des pertes humaines de notre côté, mais on a continué à progresser jusqu'à la gouvernance. C'est de la gouvernance que nous avons descendu le drapeau du Sénégal pour hisser le drapeau blanc, signe de paix. Cela veut dire que le MFDC a toujours souhaité une paix définitive en Casamance. En même temps quand on marchait, les femmes étaient devant et cela signifie dans le Kassa « halèlle » qui signifie la paix. Après avoir descendu le drapeau du Sénégal, les forces de l'ordre nous ont dispersés et poursuivis jusqu'à Diabir. C'est de là que nous nous sommes regroupés pour décider de notre sort. La police nous a trouvés encore dans les lieux pour nous disperser alors qu'on était à Diabir. On s'est retrouvés à nouveau derrière Diabir. De là, on a demandé à tous ceux qui ont eu des postes dans l'administration sénégalaise de rentrer pour qu'ils ne soient pas connus du public, et perdre leurs postes. Nous avons considéré qu'ils seront utiles surtout quand le MFDC aura besoin du soutien financier. Et tout le reste, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas d'activités administratives, d'observer l'évolution de la situation. Quand la police a commencé ces nombreuses arrestations, certains d'entre nous ont quitté leur maison pour s'installer dans la brousse. Par peur d'être tué ou torturé, tous les participants devaient donner leurs noms. Puisque je travaillais dans l'administration sénégalaise, mon nom a été directement reconnu. C'est ainsi que la police est venue me cueillir à la maison pour me mettre en prison. C'était en 1982 à Ziguinchor. C'est ce qui a fait que je suis dans le mouvement et il y a aussi d'autres facteurs. Par exemple, la question du foncier en Casamance. Cette question a suscité la réaction de beaucoup de personnes en Casamance jusqu'à prendre des armes. Beaucoup de personnes en Casamance ont perdu injustement leurs terres. D'ailleurs mes parents étaient victimes de spoliation de terres. Un jour, nous avons reçu un étranger venant de Thiès. À notre grande surprise, le monsieur présente un papier attestant l'appropriation du terrain de mes parents proches. Ce ne sont pas mes parents biologiques, mais parents proches. Alors, il dit à mon oncle que le terrain que vous occupez m'appartient désormais. Tout le monde était inquiet. Et on se demandait comment est-il possible que quelqu'un qui ne connaît pas la Casamance puisse pour la première fois obtenir un terrain à Ziguinchor. Mon oncle lui a

répondu qu'il s'est trompé d'adresse. Qu'il retourne demander la bonne adresse parce que ce terrain auquel il fait allusion, est un héritage. Ce sont ses parents qui lui ont légué avant leur mort. Le monsieur insiste et dit à mon oncle qu'il ne s'est pas trompé d'adresse. Puisqu'il était fonctionnaire à l'époque, quelques jours après, on lui envoie une affectation. Il devait rejoindre Kolda pour son nouveau poste. Le jour où il a quitté la maison avant même d'arriver à la destination, on l'informe que sa maison a été démolie. Il est rentré le même jour sans qu'il puisse arriver à destination. Arrivé sur les lieux, il constate qu'effectivement la maison est démolie. Affecté par cette situation, il s'est suicidé quelques jours. Il y a encore plusieurs autres cas similaires en Casamance. Cette situation a rongé les cœurs de plusieurs personnes en Casamance et leur a poussé à rejoindre le MFDC. C'est une des raisons qui m'ont poussé à adhérer au MFDC ».

Interview : *« Nous avons réveillé le MFDC parce qu'il est un héritier pour nous à l'époque. Et il fallait le réveiller pour montrer aux gens que le MFDC n'était pas mort comme beaucoup le pensaient. En 1982, quand le président a décidé de ne pas répondre à notre courrier, nous avons décidé d'organiser une marche pacifique. La manifestation s'est tenue le 26 décembre 1982 à Ziguinchor. Nous l'avons fait pour montrer aux autorités notre mécontentement. C'était une manifestation pacifique parce que nous avons à notre porté, un drapeau blanc, signe de paix chez le Diola. Mais les autorités n'ont pas pris en compte nos différentes revendications et ont utilisé la violence pour dissiper la foule. Avant la marche, nous avons tout prévu. On savait que les forces de l'ordre allaient nous attaquer. Les forces de l'ordre ont utilisé la répression, la violence. C'est ce qui a rendu la situation compliquée en Casamance. Personnellement, je suis venu au Sénégal le 15 décembre 1982. J'ai été arrêté à l'aéroport de Dakar. J'étais venu pour diriger la dernière réunion qui devait ordonner la manifestation. J'étais en compagnie de Mamadou Sadio quand je venais au Sénégal. On a été arrêtés tous les deux à Dakar et on a confisqué nos passeports. On a été auditionnés le lendemain puis relâchés. C'est le même jour qu'on est venus sur Ziguinchor parce que je devais présider une réunion. On s'est réunis le 19 décembre 1982 à 7 heures du matin jusqu'à 19 heures à Diabir. Le lendemain de la rencontre de Diabir, je suis revenu à Bignona pour présider les travaux du mur de l'hôpital que notre association a financé. C'était le lundi 20 décembre 1982. C'est ce même jour que la gendarmerie nous a arrêtés officiellement et déférés à la prison de Ziguinchor puis à Rebeus de Dakar. On a été condamnés pour 5 ans de prison ferme à Dakar. J'ai été libéré en 1987 puis rentrer sur Ziguinchor. Puisque mon passeport a été confisqué par les autorités, je suis parti en Guinée-Bissau pour obtenir un laissez-passer pour mon retour en France. Les autorités guinéennes m'ont arrêté à Sao*

Dominguo le 6 février 1988 puis déporté au Sénégal. C'était le 13 août 1988. J'ai été condamné pour 10 ans ferme au camp Rebeus. Heureusement, j'ai été libéré avant les 10 ans parce qu'il y avait les accords signés entre l'État du Sénégal et le MFDC. Ce qui a justifié mon absence lors de la manifestation du 26 décembre 1986. C'est à l'issue de cette réunion que j'ai donné le feu-vert de la manifestation du 26 décembre 1982. C'est après des séries de répressions, de violences, de menaces que le MFDC a décidé le 18 décembre 1983 de créer la branche armée atika dans le maquis. Sans moyens, le MFDC, à travers la branche Atika, a décidé de faire face à l'armée du Sénégal. Le premier qui a créé la branche armée s'appelle Aliou Badji. C'est après sa mort que Sidy a remplacé ».

Personne n°6 : *« Après mes congés, je devais retourner à Tambacounda, mais la peur commençait à m'affaiblir. J'ai expliqué toute la chaîne à mes parents. Ils m'ont demandé de ne plus retourner à Tambacounda parce que ce n'était pas du tout sûr. J'ai décidé de rester et perdre mon emploi. Une année après j'ai décidé d'intégrer le MFDC. Je n'avais aucune autre solution que de rejoindre le MFDC. Franchement ce n'était pas de mes intentions, mais parce que j'ai peur d'être arrêté. Pour échapper à ces arrestations, j'ai décidé de rejoindre le MFDC pour me protéger. Et depuis lors je suis dans le MFDC ».*

Personne n°7 : *« J'ai intégré le MFDC grâce à mes parents. Comme tous Casamançais à l'époque, le MFDC était la référence. C'est l'un des mouvements qui se battait pour l'injustice, la considération et la séparation d'avec le Sénégal. On demandait à tous les fils de la Casamance d'intégrer le mouvement pour qu'après son accession à l'indépendance ils prennent des postes de responsabilités. Et les parents demandaient à leurs dignes fils d'intégrer avant qu'il ne soit tard. Mon père m'a demandé d'intégrer le mouvement parce qu'après l'indépendance de la Casamance, nous serons les futurs cadres de la Casamance. C'est pourquoi j'ai adhéré le mouvement. Ce n'est pas comme aujourd'hui où le MFDC n'a pas de repère. Avant, le MFDC respectait la population casamançaise. Aujourd'hui, la lutte de position et la recherche des intérêts personnels font du MFDC un mouvement sans âme. C'est pourquoi le « Assaniga » a pris l'initiative de réconcilier le MFDC et d'aller rapidement à l'essentiel. Ce qui justifie mon intégration dans le mouvement ».*

Personne n°3 : *« L'indépendance, comme je l'ai dit précédemment, la Casamance a obtenu son indépendance du colon la même année que le Sénégal. C'est après les indépendances que Senghor a convoqué les intellectuels de la Casamance pour discuter d'une probable alliance avec le Sénégal. Senghor avait à l'époque comme ami en Casamance, Émile Badiane. Puisque c'est son ami, il est passé par lui pour atteindre ses objectifs. Il a proposé à Émile une alliance avec le Sénégal au moins vingt ans avant de se séparer. Émile a accepté la*

proposition de Senghor. C'est l'erreur, si on peut le dire, qu'a commis Émile. Il s'est engagé sur un projet de tout un peuple sans pour autant impliquer ses amis. Aujourd'hui, on peut dire qu'il est le premier responsable de ce problème de la Casamance parce que son nom ne cesse d'être cité dans cette affaire. C'est pour dire que cette question de l'indépendance de la Casamance était même réglée avant le départ du colonisateur. Aujourd'hui, nous réclamons la séparation avec le Sénégal.

Personne n°3 :*« L'indépendance est la liberté. Le MFDC demande la libération de son peuple. Et c'est pourquoi nous défendons cette idée de pied ferme. On peut prendre l'exemple du Sénégal avec la France, même si le Sénégal n'a pas son indépendance totale. Le Sénégal a réussi, avec la collaboration de la Casamance, à se séparer de la France. Voilà ce que le MFDC réclame de l'État du Sénégal pendant toutes ces années de conflit. La Casamance doit avoir sa liberté totale ».*

Projet de société

Personne n°5 :*« C'est une question pertinence, mais elle ne doit pas être posée parce qu'on a déjà la réponse. Le MFDC est créé pour revendiquer plus de considération des Casamançais. C'est le seul projet que le MFDC a présenté sur la table. Nous demandons la séparation avec le Sénégal, c'est le projet que le MFDC a proposé à sa société. Nous avons le projet de développer la Casamance ».*

Personne n°6 :*« Qu'est-ce qui est derrière l'indépendance, il y a-t-il un projet de société ? Le projet de la société est l'indépendance de la Casamance. C'est le seul projet que nous avons à l'époque avec l'Abbé Diamacoune Senghor. C'est le seul projet que je connais puisque je ne suis pas instruit, je ne peux dire autre chose que ça ».*

Les motivations des exactions à l'endroit des populations civiles

Personne n°6 : *« Les motivations des exactions à l'endroit des populations civiles : ce sont les jeunes combattants qui organisaient ces différentes attaques sans le consentement de leur chef. À un certain moment, personne ne pouvait contrôler le maquis. Il y avait une masse de jeunes qui adhéraient au mouvement parce que certainement ils ont connu des menaces dans leurs villages, soit dénoncés par son proche, soient perdre leurs biens, etc. Et quand ils ont intégré le maquis, ils avaient d'autres motivations. Ils voulaient à tout prix se venger de tous ceux qui ont enduré dans leurs villages ».*

Personne n°7 : « *La seule raison que je connais est la question du leadership. Chacun voulait diriger le MFDC et les combattants profitaient de cette situation de division pour semer le désordre. Ils ont commencé à organiser des séries de braquage, des attaques dans les villages. Les femmes qui leur assuraient la protection étaient violées. Personne en Casamance n'était à l'abri. Le MFDC a fait du mal à sa population. Aujourd'hui, nous (la fédération) travaillons à réconcilier le MFDC. Le MFDC ne doit pas continuer à mater la population. Je me demande parfois si le MFDC se bat pour la population ou pour son propre intérêt* ».

Personne n°4 : « *À un moment donné, on a constaté qu'il y avait beaucoup de problèmes en Casamance. Il y avait des dénonciations de part et d'autre. Cela a créé du désordre en Casamance et personne ne pouvait expliquer cette situation. C'est cela qui a motivé le MFDC surtout l'aile militaire combattant aux exactions. Ils ont fait du mal à la population* ».

NATURE DE L'AIDE

Personne n°2 : « *À l'époque, nous avons eu le soutien de la population casamançaise. Nous bénéficions de la population du soutien en armement, en nourriture et en appui financier* ».

Personne n°6 : « *La nature de l'aide ou de soutien : La population organisait des levées de fonds pour appuyer le mouvement dans sa lutte. On collectait toute sorte de l'aide ou soutien. On collectait de l'argent, des vivres, des armes et plusieurs autres choses* ».

Personne n°7 : « *Le MFDC a bénéficié du soutien en nourriture, en argent et en armement de sa population. Nous avons bénéficié d'eux aussi du soutien mystique. La population préparait les combattants à la guerre. Les femmes passaient des nuits dans la brousse pour préparer les combattants à la guerre. Mais à un certain moment, les combattants sont revenus contre sa population qui faisait toute sorte de sacrifices pour les préserver. Dès lors, ils ont commencé à souffrir dans le maquis parce qu'il n'y a plus de soutien ni d'aide. Le maquis a été abandonné à lui-même et personne ne croyait à ses principes* ».

Soutien au MFDC

Personne n°7 : « *Le MFDC bénéficie-t-il de soutien de la population*
Le MFDC ne bénéficie plus du soutien de la population casamançaise. C'est grâce au tort qu'il a fait à la population qu'il a tout perdu. Aujourd'hui tout le monde dans le MFDC regrette d'avoir fait souffrir la population. À l'époque, le MFDC bénéficiait du soutien de la population, mais c'est quand les problèmes ont commencé que les choses ont changé. Le

MFDC est parvenu à créer le maquis sur le soutien de sa population. Nous avons été soutenus sur tous les plans. Aujourd'hui, si le MFDC s'attaque à sa population, c'est toute une contradiction. L'indépendance est possible si le MFDC a le soutien de la population, mais du moment qu'il l'a perdu, je ne vois pas d'importance ».

Rapport entre le MFDC et l'État du Sénégal

Personne n°4 :*« Avec le Sénégal, nous discutons des questions des principes de séparation. Nous pensons que pour arriver à nos objectifs, il faut déposer les armes et favoriser les négociations. On ne peut pas avoir notre indépendance dans la guerre. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il faut que nos frères combattants acceptent le dépôt des armes. Et, nous avons toujours tendu la main aux gens comme Salif et autres ailes combattantes au dépôt des armes afin que l'on discute du projet de libération de la Casamance. Mais, c'est toujours difficile de leur faire comprendre parce que pour eux, seules les armes peuvent résoudre le problème de la Casamance. Si c'est le cas pourquoi nous ne l'avions pas fait durant toutes les années passées dans le maquis ? Toutes les crises ont fini par les négociations et nous pensons que seule la négociation peut être la solution à cette crise. C'est tout le combat de l'aile politique de Mangocourotto. Et pour cela, il faut accepter discuter avec l'État du Sénégal. On ne doit pas continuer à considérer l'État comme notre principal ennemi. Cela est en train de tirer en longueur cette crise. Aujourd'hui, négocier avec l'État du Sénégal ne doit pas être une faiblesse, mais une force pour le MFDC. Si nous voulons atteindre nos objectifs, il faut privilégier la discussion sérieuse avec l'État du Sénégal. C'est tout le problème auquel le MFDC est confronté aujourd'hui, parce que l'on considère que seul l'État du Sénégal doit engager les négociations alors qu'on est en train de créer des problèmes à la population casamançaise. D'où l'importance d'entretenir des relations avec l'État du Sénégal. C'est pour l'intérêt de la population casamançaise si sérieusement le MFDC se bat pour la Casamance. Cependant, nous pouvons affirmer sans nous tromper que la Casamance a bénéficié de nombreuses infrastructures grâce au MFDC. C'est un pas important dans la lutte ».*

Personne n°5 :*« Avec l'État du Sénégal, nous avons signé un accord de cessez-le-feu. Et nous continuons de suivre ce processus. Nous continuons à discuter aussi de la question du statut de la Casamance avec eux. Voilà quelques points que nous sommes en train de discuter. Je voulais signaler que la situation actuelle du Corona profite beaucoup plus à l'État qu'au MFDC. Car depuis la Covid-19, personne ne s'est donné le temps d'engager les pourparlers.*

Ni l'État, ni les combattants, encore moins les acteurs du conflit, personne ne parle de ce conflit. On ne maîtrise rien de ce qui va se faire après la pandémie ».

Personne n°6 :*« Votre rapport avec l'État du Sénégal : Le MFDC n'a aucun rapport l'État du Sénégal tant qu'il n'atteint pas son objectif. Voilà ce qu'on nous a appris dans le maquis. Et Salif Sadio essaie de respecter ce principe même si quelque part on ne le taxe de personne dure du MFDC. La position qu'il a prise fait partir des objectifs du mouvement. Du coup, on ne doit pas le reprocher de personne dur si on sait que le MFDC a des objectifs à atteindre. Il cherche à les atteindre, c'est pourquoi il a toujours des rapports très tendus avec l'État du Sénégal. Il commence à organiser des rencontres avec l'État du Sénégal dans le cadre des négociations. C'est une bonne chose pour le MFDC parce qu'aujourd'hui il les a invités à une discussion sincère sur la question casamançaise ».*

Rapport avec l'État du Sénégal

Personne n°7 :*« Nous cherchons à rencontrer l'État du Sénégal, mais avant, il faut travailler pour la réconciliation. Pour réussir cette mission, il faut développer l'esprit du pardon et de la réconciliation en Casamance puis promouvoir le dialogue afin de parvenir à une paix définitive. Et pour arriver à une paix définitive en Casamance, nous avons besoin de rencontrer l'État du Sénégal. L'État ne doit pas être l'ennemi du MFDC, au contraire, nous devons entretenir de bonnes relations pour des discussions sérieuses. Nous travaillons aujourd'hui avec la COSPAD qui regroupe les ONG en Casamance pour une paix définitive. Après cette étape, nous rencontrerons l'État du Sénégal pour les négociations ».*

Appréciations du MFDC

Personne n°1 :*« Le problème du MFDC, c'est son manque d'organisation parce qu'il y a des divisions en son sein. Et ce qui a retardé le processus de paix en Casamance, c'est le problème d'unification du MFDC. Chacun était campé sur sa position. Aujourd'hui Dieu merci nous tendons vers l'unification du MFDC ».*

Personne n°6 :*« Votre appréciation du MFDC ? À l'époque, le MFDC était bien apprécié en Casamance. Aujourd'hui, il a perdu tout cet appui. Personnellement, j'avais bien apprécié la démarche du MFDC, mais c'est quand les problèmes ont commencé à surgir à l'intérieur du mouvement que tout est remis en cause ».*

Personne n°7 :*« Personnellement, je dirais que le MFDC est important en Casamance, mais c'est sa démarche qui n'est pas bien appréciée. Si le MFDC considère la population comme*

sa première ennemie, je ne vois pas la raison de son existence. Le MFDC doit accepter de s'asseoir autour d'une table pour discuter avec sa population de l'avenir de la Casamance. À partir de ces assises ressortiront des conclusions pour l'avenir de la Casamance. Je ne sais pas encore si la population soutient toujours le MFDC dans son combat pour l'indépendance de la Casamance. D'où l'intérêt d'écouter la population, leur avis serait important ».

Combattant par volonté

« C'était la seule chose qui m'avait retenu dans le maquis pendant toutes ces années durant. Le constat que j'avais fait personnellement, la Casamance était marginalisée, voire oubliée. Lutter pour la séparation était déjà une idée que défendaient tous les Casamançais. Et en tant que jeune, je dois aussi prendre part à cette lutte. Je savais qu'à certains moments que tout ce qu'on me racontait du MFDC était faux, mais il faut se battre pour l'indépendance. C'était la seule chose qui me tenait à cœur. Je ne vois aucune utilité que pour la Casamance reste toujours dans le Sénégal. Nous savons tous que nous sommes différents d'eux, donc acceptons ensemble de quitter le Sénégal. Je croyais fermement à l'idée de l'indépendance de la Casamance. Et je continue à soutenir les indépendantistes, mais d'une autre manière. Nous ne devons pas continuer de nous entretuer, mais utiliser une approche simple. C'est celle de la voie politique qui permettra au MFDC de s'asseoir sur une table avec l'État du Sénégal, la société civile ainsi que la population pour discuter de manière très sérieuse de cette question. Ce n'est pas parce que nous avons quitté le maquis qu'on ne soutient pas l'idée de séparation d'avec le Sénégal. En réalité, nous ne pouvons pas passer tout ce temps dans le maquis pour laisser tomber un projet aux sérieux que l'indépendance de la Casamance. Si on croit à la Casamance, on doit continuer à soutenir cette idée parce que cela a poussé beaucoup de personnes à rejoindre le maquis. En somme, je suis sûr qu'un jour, la Casamance accédera à son indépendance et les portes vont s'ouvrir pour la jeunesse. Mais cela dépendra aussi des Casamançais parce que tant qu'on n'est pas unis, on ne va pas réussir. En tout état de cause, je crois fermement à l'indépendance de la Casamance. Si le MFDC avait gardé sa philosophie de départ, on n'allait pas en arriver là. La Casamance allait accéder à son indépendance. Mais, malheureusement, quand l'esprit de haine envers sa population a commencé à habiter certains membres du maquis, c'est là que nous noté nos objectifs ».

Perception du MFDC

Personne n°1 : *« Le MFDC est un mouvement né il y a longtemps. Il a été créé en 1947 à Sédhiou par un groupe de personnes dont : Émile Badiane, Ibou Diallo, Assane Seck, etc. Au début, l'idée était de mettre en place un mouvement politique pour défendre les intérêts de la Casamance, considérée auparavant comme une région marginalisée, voire oubliée. Il faut également signaler que l'idée de la création du MFDC authentique est venue de Victor S. Diatta, le premier agrégé en lettres, d'après l'histoire. Il est originaire de Cabrousse. Il a été juste créé à l'époque, comme je l'ai dit précédemment, pour des raisons politiques. Et à un certain moment, le MFDC authentique commençait à disparaître en Casamance parce que Senghor les avait engouffrés dans sa politique. C'est ce qui était même à l'origine de la naissance d'autres types de mouvements comme le MAC d'Assane Seck. Cependant, les années 1980, ont vu naître un autre MFDC qui luttait pour l'indépendance de la Casamance. C'est en 1982 que le conflit s'est déclenché en Casamance. Une année où les Casamançais ont décidé d'utiliser les armes pour réclamer une séparation avec le Sénégal considéré comme le nouveau colonisateur. C'est l'année où la majeure partie des jeunes Casamançais ont rejoint le maquis dans l'idée de libérer la Casamance. Je peux personnellement parler de ce qui s'était passé durant cette période, parce que j'étais aussi présent. C'est un MFDC pour l'indépendance de la Casamance. Beaucoup de jeunes ont intégré à l'époque le MFDC dans l'optique de libérer rapidement la Casamance. Personne ne pensait que ce conflit pouvait prendre autant d'années. »*

IMPLICATION DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE PROCESSUS DE PAIX

Nature d'intervention

« La nature de l'intervention est liée au domaine d'intervention, caractérisé par la nature du projet mis en œuvre. Dans la zone de Sindian, l'intervention s'est faite sous forme de formation-sensibilisation aux ERM ».

La coordination des actions et des projets

« Chaque projet est géré par une équipe de mise en œuvre, comportant généralement un chef de projet et des animateurs. Il revient au chef de projet d'assurer la coordination des actions avec les partenaires et le suivi de la mise en œuvre ; c'est à travers des suivis de terrain, des

réunions hebdomadaires et/ou mensuels que j'ai accumulé de la connaissance du terrain, etc. »

Mécanisme d'intervention

« Dans la zone considérée, l'intervention se fait par l'intermédiaire des partenaires que sont les associations de personnes handicapées (le système du faire- faire) .a noté que ce n'est pas forcément le cas dans d'autres zones ».

Participation à la signature des accords

« Kabonketoor » a participé à la signature des accords. Mme Kenny était en Gambie, mais aussi à Foundiougne 2 en 2004. Les accords de Foundiougne étaient différents de celui de la Gambie, car, l'État a demandé que la société civile ainsi les ONG n'accèdent pas au lieu où c'était dérouler la signature. C'est seul le MDFC et l'État du Sénégal qui étaient présents sur le lieu de la signature. Mais « Kabonketoor » a déploré cette attitude des autorités, car la société civile a contribué du début jusque-là au processus de négociation. Vouloir priver cette tranche dans la signature était une grande erreur, c'est pourquoi cet accord a échoué. Aucune ONG n'a participé à la signature de ces accords parmi les quatre qui étaient présentes. Autre chose qu'il faut signaler, les combattants n'étaient pas présents à la signature de ces accords. C'était vraiment un accord politique parce que ceux qui étaient présents veulent partager l'argent ».

Coût de ces projets

« Ces projets nous ont coûté des millions. Le projet d'assainissement, nous a coûté plusieurs millions. Pour deux ans et demi, c'est aux environs de 70 millions à 75 millions. Le projet peut coûter plus de 2 millions avec tout le matériel accompagné ainsi les moyens de déplacement, la formation, la participation des populations ».

Les victimes du conflit

« Comment étaient tes premiers jours à Ziguinchor ? Très dur ! Parce que je me voyais comme quelqu'un qui suis toujours au village. Je me sentais toujours seul. Quand je me levais le matin, je partais derrière Djâbir dans les champs, c'est là où je passais ma petite journée avant de revenir. Parce que je m'étais dit que je ne peux pas vivre ici à Ziguinchor. Et j'étais

très fatigué avant de m'adapter. J'ai eu mon intégration à partir de l'école. Lorsque j'ai commencé l'école, j'ai obtenu mon intégration facilement avec les amis qui même ne savaient pas que je suis un déplacé du conflit ».

Les malades qui vous fatiguent de plus ?

« C'est le paludisme. Parce qu'on n'a pas de moustiquaires et on dort ensemble dans une petite pièce et là, c'est difficile d'échapper à certaines maladies comme le palu. Mais les ONG et l'État ne nous ont pas aussi aidés dans ce sens. Car quelqu'un qui a quitté son village tout en laissant ses bagages, mérite un soutien, mais on ne nous regarde pas, on se débrouille seul ici. Et si vous voyez qu'on est toujours du palu, c'est parce qu'on habite dans les maisons où l'eau stagne et là où on passe la nuit, il y a nos bagages qui sont là-bas et s'il y a trop de bagages, il y aura toujours des moustiques ».

Quels sont les hôpitaux que vous fréquentez de plus ?

« On fréquente les petits hôpitaux, car on n'a pas de moyens pour prendre dans les grands hôpitaux. C'est trop cher et on se contente de nos moyens et parfois on fait recours à la tradition. C'est encore moins cher que les hôpitaux. Et ici on fréquente l'hôpital Mané qui est tout près de nous ».

Est-ce que vous assurez les trois plats quotidiens ?

« Non, cela nous est arrivés lorsqu'on est arrivés pour la première fois ici. On ne préparait qu'un seul repas quotidien. Mais maintenant, on fait avec, il arrive des jours où on n'assure pas les trois repas quotidiens. On assurait seulement deux, voire un plat, ça arrive. Il y a des jours où c'est la maman qui nous laissait manger parce que c'est insuffisant. Le petit déjeuner on n'y pense plus, parce qu'on n'a pas de moyens pour le faire. C'est pour cela qu'on a laissé tomber, seuls les enfants reçoivent de la manne du riz pour leur petit déjeuner ».

Est-ce qu'il vous arrive de vivre en promiscuité dans cette maison ?

« Oui, tout au début avant que l'on construise la deuxième chambre, on vivait dans une même maison. Là, on était ensemble avec les filles, mais maintenant qu'on a construit cette chambre, les hommes passent la nuit là-bas ».

GUIDE D'ENTRETIEN

Le guide d'entretien est élaboré dans le cadre de notre recherche doctorale. L'objectif de cette enquête est purement scientifique et les résultats ne seront en aucun cas divulgués en dehors de ce cadre.

Identification

Sexe :

Âge :

Niveau d'études :

Situation matrimoniale :

Origine :

Ancienneté :

Thème I : Parcours des membres du MFDC

Profil du membre du MFDC

Trajectoire socioprofessionnelle

Motivation à s'engager dans le maquis en tant que jeune

Qu'est-ce que vous êtes devenus aujourd'hui ?

Comment en est-il arrivé là ?

Thème II : Intégration dans le MFDC

Votre intégration dans le MFDC et dites pourquoi vous avez choisi de rejoindre le maquis ?

La vie dans le maquis

À quelle bande appartenez-vous ?

Depuis quand êtes-vous dans le maquis ?

Changement noté depuis votre intégration dans le MFDC ?

Thème III : Perception du MFDC

C'est quoi pour vous le MFDC ?

Comment vous l'avez connu ?

Par qui ?

Pourquoi vous avez adhéré aux idées du MFDC ?

Sondez pour voir si par la volonté ou par défaut (dénonciation)

Quand ?

Croyez-vous à l'idée de l'indépendance de la Casamance ?

Votre rapport avec l'État du Sénégal ?

Bénéficiez-vous de l'appui de certaines structures de l'État (PPDC, ANRAC) ?

Thème IV : Perception sur l'indépendance

C'est quoi une indépendance pour vous ?

Qu'est-ce qui est derrière l'indépendance ?

Il y a-t-il un projet de société ?

Lequel ?

Thème IV : Rapports avec les populations

Le MFDC bénéficie-t-il du soutien de la population

La nature de l'aide ou du soutien

Les motivations des exactions à l'endroit des populations civiles

Quelles sont les raisons ?

Votre appréciation du MFDC

GUIDE D'ENTRETIEN AUX ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Grille membre de la société civile

Identification

Sexe :

Âge :

Niveau d'études :

Situation matrimoniale :

Origine :

Thème I: Historique de la Casamance

Histoire de la Casamance avant le conflit ?

Le conflit en Casamance :

Les causes

Les causes de la revendication

Sont-elles légitimes ?

Pourquoi ?

Thème I : Perception sur le MFDC

C'est quoi pour vous le MFDC ?

Croyez-vous à l'idée de l'indépendance de la Casamance ?

Votre rapport avec le MFDC

Quel bilan peut-on tirer du conflit en Casamance ?

Zone d'intervention

Votre rapport avec les populations de vos zones d'intervention

Rapport avec l'État du Sénégal

Différents projets ou programmes réalisés dans le processus de paix et impact des projets ou programmes sur les populations

GUIDE D'ENTRETIEN AUX ONG LOCALES

Appréciation des populations sur l'intervention des ONG dans le processus de paix

Efforts des ONG dans le processus de paix

Les différents projets ou programmes réalisés dans la résolution du conflit

Impacts de ces projets ou programmes.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	I
REMERCIEMENTS.....	II
LISTE DES CARTES	III
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	IV
GLOSSAIRE DES TERMES	VI
SOMMAIRE	VII
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE	4
APPROCHE THÉORIQUE, MÉTHODOLOGIE ET PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE.....	4
CHAPITRE 1 : APPROCHE THÉORIQUE	6
1. CRISE CASAMANÇAISE EN QUESTION	6
1.1. ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA QUESTION	6
2. PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE	57
2.2. Aperçu historique du conflit.....	59
3. OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	73
4. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	73
5. RAISONS DU CHOIX DU SUJET	74
CHAPITRE 2 : APPROCHE CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	76
1. CONCEPT OPERATOIRE : L'ANOMIE.....	76
1.1. L'anomie	76
1.2. Définition des termes du sujet	78
2. MODÈLE D'ANALYSE.....	89
3. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	93
3.1. Méthodes et instruments d'enquête.....	94
3.2. La triangulation.....	96
3.3. Recherche documentaire	96
4. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	98
CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION DU CADRE D'ÉTUDE	101

1. DÉLIMITATION DU MILIEU D'ÉTUDE.....	101
2. ASPECT HISTORIQUE	103
3. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES	104
4. SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	104
5. SITUATION ADMINISTRATIVE.....	106
6. SITUATION DÉMOGRAPHIQUE	106
7. SITUATION ÉCONOMIQUE	107
DEUXIÈME PARTIE.....	110
CRISE EN CASAMANCE, LES PARCOURS INDIVIDUELS DES MEMBRES DU MFDC.....	110
CHAPITRE 1 : PARCOURS DES MEMBRES DU MFDC	112
2.1. Classe paysanne	130
2.2. Fonctionnaire	134
CHAPITRE 2 : INTÉGRATION DANS LE MFDC	138
1. MOTIVATIONS Á ADHÉRER AU MFDC	138
1.1. Les combattants « malgré eux ».....	138
1.2. La question des terres, source de révolte en Casamance.....	143
1.3. Recrutements, une des sources de division du MFDC	145
2. LES « COMBATTANTS PAR VOLONTÉ ».....	145
3. LA VIE DANS LE MAQUIS OU ÊTRE MEMBRE DU MFDC	155
4. CHANGEMENTS NOTÉS APRÈS LE MFDC OU LE MAQUIS	168
CHAPITRE 3 : PERCEPTION DU MFDC SUR L'INDÉPENDANCE ET LEUR MOUVEMENT.....	175
1. PERCEPTION DES MEMBRES DU MFDC ET DE LEUR MOUVEMENT	175
2. PERCEPTION DU MFDC SUR L'INDÉPENDANCE	182
CHAPITRE 4 : RAPPORTS ENTRE LE MFDC ET LES POPULATIONS	195
1. QUESTION DU SOUTIEN ET NATURE DES AIDES DE LA POPULATION AU MFDC	195
2. MOTIVATIONS DES EXACTIONS Á L'ENDROIT DES POPULATIONS CIVILES ..	201
3. RAPPORTS ENTRE LE MFDC ET L'ÉTAT DU SÉNÉGAL	206
4. APPUI DE CERTAINES STRUCTURES DE L'ÉTAT (ANRAC, PPDC) AUX SORTANTS DU MFDC	212
4.1. Discours de l'ANRAC à celui des ex-combattants	212

4.2. Appréciations sur le MFDC	214
TROISIÈME PARTIE.....	219
IMPLICATIONS DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE MAINTIEN DE LA PAIX EN CASAMANCE	219
CHAPITRE 1 : INTERVENTION DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE/ONGS DANS LE PROCESSUS DE PAIX EN CASAMANCE	221
1. ZONE D'INTERVENTION	221
2. RAPPORTS ENTRE ONG ET POPULATIONS DE LEURS ZONES D'INTERVENTION	223
3. RAPPORTS ENTRE ONG ET ÉTAT	225
CHAPITRE 2 : EFFORTS DANS LE PROCESSUS DE PAIX.....	229
1. LES ONGs Á L'ŒUVRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE LA RÉHABILITATION	229
2. DÉMINAGE DES ZONES ENVENIMÉES	232
3. ACTEURS IMPLIQUÉS.....	234
3.1. Acteurs du conflit en Casamance.....	235
3.1.1. ASSOCIATIONS ET ONG POUR LA MEDIATION	235
3.1.2. ORGANISMES INTERNATIONAUX POUR LA PAIX	236
3.1.3. ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA PAIX ET ONG LOCALES	238
3.1.4. ASSOCIATIONS FEMININES.....	240
3.1.5. DISCOURS DES CHEFS COUTUMIERS, RELIGIEUX ET TRADITIONNELS.....	246
3.1.6. DISCOURS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET DES MOUVEMENTS PAYSANS	247
3.1.7. DISCOURS DE LA PRESSE.....	248
3.2. LES ACTEURS INDIVIDUELS.....	249
3.2.1. Salif Sadio.....	249
3.2.2. Sidy Badji	250
3.2.3. Mamadou Nkrumah Sané	251
3.2.4. Ismaila Magne Diémé.....	252
3.2.5. Abbé Diamacoune Senghor	252
4. PERSONALITÉS POUR LA MÉDIATION.....	253
4.1. Chérif Alioune Aïdara	253
4.2. Pierre Atépa Goudiaby	254
4.3. Jules François Bocandé.....	255

5. LES ÉMISSAIRES DE L'ÉTAT.....	256
5.1. Mamadou Niang (Général de l'armée).....	256
5.2. Député Marcel Bassène.....	256
5.3. Lamine Badji (Député).....	257
5.4. Assane Seck (Ministre).....	257
5.5. Robert Sagna (Ministre).....	258
6. GESTION DU PROCESSUS DE PAIX.....	258
6.1. Désarmement/Démobilisation/Réintégration (DDR).....	259
6.2. Réconciliation/Reconstruction/Développement Durable (Rrdd).....	260
7. PAYS VOISINS.....	261
8. INTÉRÊT ET DIVISIONS.....	262
CHAPITRES 2 : LES ONGS FACE À LA PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT.....	264
1. PROJETS OU PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT.....	264
1.1. Projets agricoles.....	264
1.2. Maraîchage.....	266
1.3. Projets d'élevage.....	267
2. ACTIVITÉS DE SOUTIEN DES FEMMES.....	268
3. IMPACT DES PROJETS OU PROGRAMMES SUR LA VIE DES POPULATIONS ET PROBÈMES RENCONTRÉS DANS LEUR RÉALISATION.....	269
3.1. Impacts des projets sur la vie des populations.....	269
3.2. Problèmes rencontrés dans la réalisation des projets.....	271
4. APPRÉCIATION DES POPULATIONS SUR L'INTERVENTION DES ONGs.....	272
CONCLUSION.....	275
BIBLIOGRAPHIE.....	279
WEBOGRAPHIE.....	285
INDEX DES MOTS UTILISÉS.....	287
ANNEXES.....	294
TÉMOIGNAGES.....	299
GUIDE D'ENTRETIEN.....	316
TABLE DES MATIÈRES.....	319

RÉSUMÉ

Région riche d'une grande diversité ethnique et culturelle, la Casamance est pourtant traversée par un conflit armé. Commencée en 1982 par une marche, la rébellion s'est transformée en guerre de plus de trois décennies à cause des nombreuses répressions (humiliations, tortures, tueries, arrestations, dénonciations, etc.). Ces cycles de violences en Casamance avec leur lot des conséquences inestimables (des tortures, des humiliations, des brutalités physiques et verbales, etc.) ont conduit certaines personnes à adhérer au MFDC. Cette situation a créé un état de panique en Casamance, incitant le MFDC à la révolte. Dès lors, le MFDC engage une guérilla avec l'État du Sénégal qui maintient la Casamance dans un cycle de violences. C'est la période charnière où les attaques, embuscades, razzias et accrochages entre les combattants du MFDC et l'armée se sont intensifiés partout en Casamance. La Casamance vit, jusqu'au début des années 2000, une situation épouvantable qui a comme corollaire une violation massive des droits humains, des arrestations arbitraires, voire des règlements de compte entre les populations. Cette étude s'intéresse à la sociologie des acteurs du terrain avec la question suivante : **quelles sont les raisons sociologiques qui ont amené des citoyens sénégalais à adhérer au MFDC ?** Ce questionnement est légitime d'autant plus qu'il permet d'appréhender véritablement les causes de l'adhésion des membres du MFDC dans la lutte pour l'indépendance de la Casamance et d'examiner l'intervention des acteurs dans le maintien de la paix.

Mots clés : Conflit, Combattant, Trajectoire sociale, acteur, Casamance

ABSTRACT

A region rich in ethnic and cultural diversity, Casamance is nevertheless plagued by armed conflict. The rebellion started in 1982 with a march and has turned into a war lasting more than three decades due to numerous repressions (humiliations, tortures, killings, arrests, denunciations, etc.). These cycles of violence in Casamance with their inestimable consequences (torture, humiliation, physical and verbal brutality, etc.) have led some people to join the MFDC. This situation created a state of panic in Casamance, prompting the MFDC to revolt. From then on, the MFDC engaged in a guerrilla war with the Senegalese state, which kept Casamance in a cycle of violence. This was a pivotal period when attacks, ambushes, raids and clashes between MFDC fighters and the army intensified throughout Casamance. Until the early 2000s, Casamance experienced an appalling situation that resulted in massive human rights violations, arbitrary arrests, and even settling of scores among the population. This study focuses on the sociology of the actors in the field with the following question: what are the sociological reasons that led Senegalese citizens to join the MFDC? This questioning is legitimate, especially as it allows us to truly understand the reasons why MFDC members joined the struggle for the independence of Casamance and to examine the intervention of the actors in the maintenance of peace.

Keywords: Conflict, Fighter, Social trajectory, Actor, Casamance